This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Revue d'Alsace

Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace

Digitized by Google

Fr 27.8.19

№ 8013

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE

Digitized by Google

MULHOUSE — IMPRIMERIE DE Ve L. L. SADER

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE

NOUVELLE SÉRIE

PREMIÈRE ANNÉE

TOME PREMIER

COLMAR
AU BUREAU, PLACE DU MARCHÉ-AU-PETIT-BÉTAIL, N° 23

1872

Digitized by Google

Fr 27.3.19
~~Ger 27.2.10~~

Harvard College Library
APR 18 1908
Hohenzollern Collection
Gift of A. C. Coolidge

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 1

Fig. 2.

J. Monkowski lith.

Digitized by Google

Fig. 3.

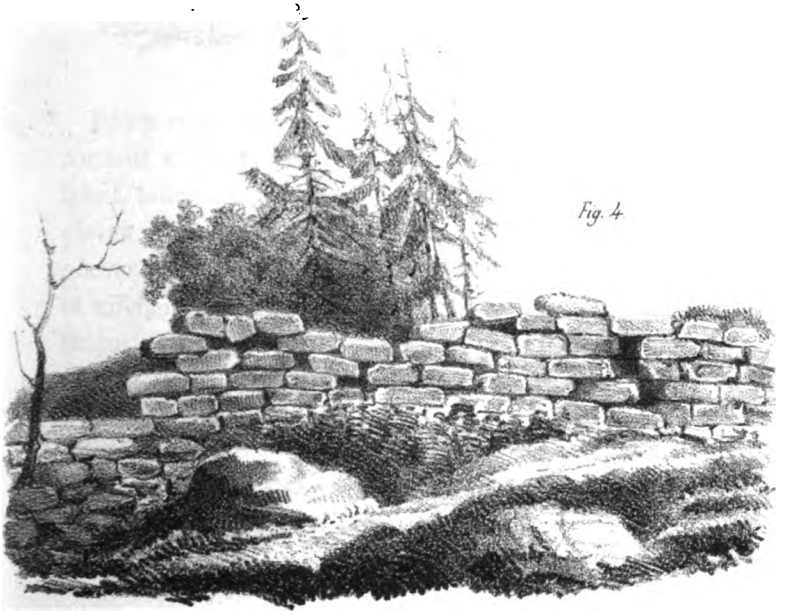

Impr. Vve L. L. Bader, Mulhouse

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ALSACE

CELTIQUE ET GAULOISE

d'après les Monuments de la plus haute antiquité

Le Mémoire que nous recueillons n'est pas inédit : il a été imprimé, au commencement de ce siècle, dans le Bulletin de la *Société des antiquaires de France*, puis, avec quelques changements, dans celui de la *Société des sciences de Strasbourg*. Les erreurs en circulation donnent de l'à-propos à ce travail oublié des rares contemporains de l'auteur, M. Philippe de Golbéry, et ignoré de la plupart des modernes qui s'occupent de l'histoire de nos origines. La *Revue* le recommande à leur sérieuse attention. — J. L.

Ribeauvillé est à l'entrée d'une vallée pittoresque qui conduit à Sainte-Marie-aux-Mines. Le voyageur, en y pénétrant, tourne la partie des Vosges qui s'étend le long de la plaine d'Alsace, et, suivant une direction parallèle à cette plaine, laisse à sa gauche des sommets non moins élevés, et le village d'Aubure, où l'on parle le français; circonstance importante pour la suite de ce mémoire. Trois châteaux du moyen âge, assis sur la première ligne des montagnes, dominent Ribeauvillé : ils seraient pour tout le pays un point de vue principal, s'ils n'étaient à leur tour dominés par un pic dont les noirs sapins sont au-dessus d'eux, autant qu'ils sont eux-mêmes au-dessus de la plaine. Ce pic s'appelle le *Tœnnichel*[1]. Vu de quelque distance, on dirait que sa base

[1] Du mot allemand *Tanne*, qui signifie sapin.

Digitized by Google

touche au château supérieur : cependant elle en est séparée par un intervalle de plus d'une demi-lieue. On arrive de ce château au Tænnichel par une route régulièrement plantée de sapins, où le sable est étendu avec autant d'art que si le jardinier le plus habile en avait pris le soin. Mais nous n'avons point à décrire la nature ; nos lecteurs chercheront ailleurs ses riants tableaux. Si nous gravissons le rocher, si nous nous attachons à ces arbres majestueux pour monter au sommet escarpé des Vosges, c'est que là se trouve un monument qui peut rendre à notre histoire un feuillet arraché par le temps; c'est qu'une construction d'un aspect imposant s'étend sur une croupe de plusieurs lieues. Le voyageur vient quelquefois la visiter, et son guide lui répète la tradition *Heydenmauer* (mur des payens) : tel est le nom que l'histoire donne à ce monument ; elle se tait sur son origine. Cependant nous prouverons dans ce mémoire qu'elle a beaucoup fait, même en ne sauvant de l'oubli qu'un nom ; et, quoique nul texte d'auteur ancien, nul écrit du moyen âge ne se rattache directement à l'objet de nos recherches, nous espérons jeter quelque lumière sur les premiers jours de nos annales. Schœpflin a vainement tâché de s'éclairer par le secours des inscriptions : il n'en existe pas sur cette vaste muraille. Moi-même, dans le cours de mes premières excursions, je les avais recherchées avec soin : depuis je me suis convaincu qu'il ne devait point y en avoir. Quelque amour-propre qu'un antiquaire attache à n'être point déçu, j'avouerai, parce que mon erreur a été compensée par un sentiment d'orgueil national, qu'un jour, en nettoyant de la pointe de mon couteau quelques caractères gravés sur le roc, je croyais déjà ressaisir un souvenir romain, lorsque tout à coup je lus distinctement ces mots, A LA PAIX D'UDINE, et je rendis aux Celtes leur gigantesque construction. Un descendant de ces vieux Gaulois avait vaincu les ennemis de sa patrie dans les champs des vainqueurs des ses ancêtres : en traçant ces mots,

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

son épée avait écrit la gloire du Français sur la pierre du Séquanien.

Nous allons commencer par décrire ce qui reste de cette muraille : nous rapporterons ensuite les opinions des auteurs modernes qui ont écrit sur l'Alsace ; enfin, nous tâcherons de fixer la nôtre, tant à l'aide de textes anciens, que par le secours de raisonnements appuyés de quelques remarques topographiques.

Il nous a paru indispensable, pour la saine intelligence de ce mémoire, d'y joindre une carte : la nôtre est calquée sur celle de *Cassini*. Une ligne tracée sur les montagnes indique le point de départ de la muraille, les lieux qu'elle traverse et ceux vers lesquels elle se dirige. Le sommet du Tænnichel est marqué par la lettre *A*. De là, la muraille payenne s'étend vers le nord-ouest en suivant toujours la crête des montagnes, dont la surface est tellement étroite qu'on ne saurait faire six pas de l'un ni de l'autre côté sans descendre rapidement, soit vers le couchant dans la vallée qui se prolonge de Ribeauvillé vers Sainte-Marie, soit vers le levant dans le précipice au fond duquel est le village de Thannenkirch. Mais l'œil découvre à peine ce qui est immédiatement au pied des Vosges, et sans s'arrêter à cette petite anse sauvage, il erre sur la plaine d'Alsace : il voit couler le Rhin au pied des montagnes de la Souabe; il parcourt la route militaire d'Agrippa; et si les feux du soleil font briller quelque objet lointain, l'imagination lui rappelle encore la lance du soldat romain marchant vers la Germanie cis-rhénane.

A quelques centaines de pas du point *A*, le sommet s'abaisse légèrement vers le point que, sur la carte, nous avons marqué d'un *B*, pour remonter bientôt vers le point *C*. Cette courbure est en général peu remarquable; mais au point *C* il faut, pour continuer sa route, se suspendre aux rochers, et ce n'est qu'après en avoir escaladé plusieurs qu'on se trouve sur un terrain uni. Néanmoins ce n'est là qu'un accident purement local, un

Digitized by Google

mouvement de terrain, qui n'influe plus sur la disposition du reste de la chaîne. Cela est si vrai que du point *B*, qui est le moins élevé, on aperçoit au loin les monts avancés des Vosges comme de simples collines, tandis que, vus de la plaine, leur hauteur a quelque chose d'imposant. C'est de ce même point *B* que s'avancent vers la plaine des sommets d'une hauteur à peu près égale à ceux qui portent notre muraille, mais dont la direction vers l'orient fait avec eux un angle droit. On voit à l'extrémité le château du *Hohkœnigsbourg* et la petite ville de Saint-Hippolyte. Notre monument continue dans sa direction vers le nord-ouest jusqu'au-dessus de la vallée de Lièpvre; enfin il se perd près de ces fermes que l'on appelle le Hary et le Timbach : nous les avons marquées sur la carte.

Revenons pour un instant au point *C*. Lorsque l'on a surmonté les difficultés que présentent les rochers, on se trouve à la pierre de délimitation de l'ancien ban de la Verrerie, et tout à côté, à l'est de la muraille, est une enceinte de grosses pierres et de rochers, qu'aujourd'hui on désigne par le nom de *Saltzschlecke* (le lèche-sel.) La tradition veut qu'autrefois les seigneurs de Ribaupierre, propriétaires des trois châteaux dont nous avons parlé, y aient renfermé les cerfs et les biches qui leur servaient aux plaisirs de la chasse. Sans donner absolument tort à la tradition, qui peut avoir négligé l'origine de cette enceinte pour s'attacher à l'usage momentané qu'on en a fait, je ne crains point d'affirmer qu'une enceinte aussi extraordinaire n'a pu être construite pour ce but : elle est fort semblable aux *cromlech* du pays Chartrain, décrits, dans le deuxième volume de la Société royale des antiquaires de France, par M. de Fréminville; sa dimension est à peu près la même que celle du *cromlech* de Gelainville. Les rocs qui l'entourent sont aussi des grès bruts ; leur disposition est tout à fait pareille, si l'on en excepte cette circonstance, qu'ici la muraille forme l'un des côtés de l'enceinte. Or, si l'un et

Digitized by Google

l'autre pays ont appartenu au culte druidique, pourquoi la vue des mêmes objets ne rappellerait-elle pas la même origine? La muraille, assez bien conservée sur ce point, suit, comme nous l'avons déjà dit, les sommets des Vosges jusques au-dessus de la vallée de Lièpvre, où passe la route de Schlestadt à Saint-Dié ; elle atteint ainsi les limites des départements du Haut et du Bas-hin, qui sont encore celles qui avaient été autrefois établies entre les Séquaniens et les Médiomatriciens.

On verra dans la suite de quelle importance est cette remarque. Nous ne devons pas omettre non plus de dire qu'au point *A* (celui qui domine Ribeauvillé) le mur payen fait un angle à peu près droit, et descend l'espace d'une centaine de pas vers Thannenkirch à l'orient. Cet accident de position est fort peu de chose, et sert uniquement à prouver que le point *A* est le plus méridional de cette construction, qui devait naturellement s'arrêter au-dessus de la vallée.

Nous avons suffisamment indiqué la direction et l'étendue de notre monument : nous allons le décrire. Cette muraille est tout entière formée de pierres sans ciment et non taillées ; elles ont pour la plupart treize à quatorze pouces de long sur une largeur et une hauteur de huit à dix. Malgré l'irrégularité de leur forme, les faces de la muraille ne présentent point d'aspérités; elle est d'une largeur de six pieds, et ses parties joignent si bien que je n'y ai remarqué de vides que ceux qu'a causés l'éboulement. Quant à la hauteur de la *muraille payenne*, quoiqu'à certains endroits elle soit encore de six à huit pieds, je ne pourrais la déterminer. Les matériaux épars à ses côtés attestent qu'elle a perdu de son élévation primitive; j'ai même vu çà et là quelques pierres qui pouvaient avoir servi de couronnement. La figure 4 peut donner une idée de ce qu'est aujourd'hui ce monument dans ses parties moyennes. C'est à peu près ainsi qu'on le voit depuis le point marqué *A* sur la carte, jusqu'au point *B*, et depuis la borne

Digitized by Google

de la banlieue de la Verrerie où se trouve l'enceinte dont nous avons parlé, jusqu'à une fort grande distance. De l'un et de l'autre côté de la muraille s'élèvent des sapins; des mûriers sauvages croissent au millieu des débris qui l'entourent. Quelquefois on ne trouve, au lieu de ce monument, que des monceaux de pierres; mais leur disposition prouve jusqu'à l'évidence qu'elles en sont les débris, car elles n'ont fait par leur éboulement qu'en couvrir la base. C'est dans cet état que la muraille vient joindre la roche singulière représentée figure 3. J'ai eu soin de faire dessiner exactement et la roche et les pierres. C'est là qu'il faut grimper avec beaucoup de difficulté vers l'enceinte, où la muraille reprend le caractère qu'on lui voit, figure 4. Au pied de ses rochers la tradition a quelque chose du merveilleux de la nature: elle fait de l'Alsace un lac, de ces masses pierreuses un promontoire; elle y attache des anneaux de fer pour les câbles des vaisseaux, et le guide crédule et le pâtre ignorant montrent la trace qu'ils ont empreinte sur le roc.[1] Pour moi, je n'ai pu l'apercevoir. La tradition n'est respectable pour l'antiquaire qu'autant qu'elle remonte à des souvenirs historiques : telle qu'elle est, il la doit conserver; surtout il doit se garder de la détruire en ceux qui la lui ont apprise.

Ce n'est point ici le seul endroit où les rochers interrompent la muraille : il y en a, près du point *B*, plusieurs dans le genre de ceux que j'ai fait dessiner figure 2. Je n'hésite point à dire que, la nature ayant mis là ceux qui servent de base, on a superposé les autres. C'est ce qui devient évident, lorsque l'on considère qu'une ligne comme celle que parcourt notre monument, n'est interrompue que par ces rochers. Dans cet état de choses on a dû les disposer de manière à les faire concourir au système général (voyez la figure 1). A

[1] Cette tradition se rattache spécialement au rocher en forme de hache, représenté fig. 3.

Digitized by Google

plusieurs endroits, et surtout aux environs du point *A*, les rochers sont arrangés absolument comme certains *dolmen* du pays Chartrain, c'est-à-dire que, d'un côté, ils touchent le sol, et que de l'autre ils sont supportés par une pierre, comme on le voit à la figure 2 de la troisième planche du Mémoire de M. de Fréminville. On pourrait penser que c'est là un jeu de la nature, s'il n'était évident que la main de l'homme a construit l'immense muraille à laquelle ils se rattachent. Remarquons aussi que nulle part il n'y a de fondations, et que les rochers et la muraille elle-même sont posés sur le sol ; enfin, qu'à l'endroit où se trouve l'enceinte que nous avons comparée à un *cromlech*, le sommet, qui jusque-là était fort rétréci, forme à l'orient une espèce de terre-plein entouré de rochers de grès brut, desquels cette enceinte est composée.

Cette description et les figures qui l'accompagnent, suffiront, je l'espère, pour donner une idée exacte de la muraille connue sous le nom de *Heydenmauer*. Avant de parler des autres vestiges de murs établis au sommet des Vosges, tant en Haute-Alsace qu'en Basse-Alsace, nous examinerons quelques passages d'auteurs alsaciens, qui nous y conduiront tout naturellement.

Schœpflin est toujours, pour ses compatriotes, l'autorité qu'il faut consulter avant toute autre, parce que, là même où il a tort, il a frayé le chemin à de plus exactes recherches. C'est donc par lui que nous commencerons. Il dit, page 239, tome Ier de son *Alsatia illustrata*[1] : *In quodam Vogesi vertice,*

[1] *Traduction de ce passage :* « Sur un sommet des Vosges qui s'élève auprès de Ribeauvillé, et que les habitants appellent le Tænnichel, on voit un grand amas de pierres, autrefois arrangées en forme de mur. Ce mur est sec et sans ciment ; il en est beaucoup question chez les habitants. J'ai gravi la montagne, afin de juger par mes propres yeux ce qu'il fallait en penser, après tant de discours sur cet objet. J'y ai trouvé une suite de pierres amoncelées, d'une grandeur moyenne, lesquelles se prolongent sur les sommets de ces montagnes, sans que nulle part on aperçoive de

Digitized by Google

qui prope Rappoltvillæ oppidum se erigit et ab accolis Tænnichel *vocatur, magna lapidum congeris in muri formam olim composita cernitur. Siccus, non cæmentitius murus est; de quo multus apud accolas sermo. Montem ego ascendi, ut meis ipse oculis dijudicarem quid tandem de hac re, post tot sermones super ea habitos, statuendum. Et reperi sane lapidum mediocris magnitudinis coacervatorum seriem, per montis illius juga continuatam, nullo ullibi cæmento adhibito. Sed nullus ibi lapis dolatus, nullum litteræ alicujus vel imaginis cælatæ vestigium. Unde in eam denique opinionem inductus sum, ut crederem maceriem hanc a Romanis congestam, ut ejus ope præsidia, tum in apicibus, tum in claustris et convallibus Vogesi posita, inter se communicarent, atque adeo muro fere continuo, veluti vallo quodam, Gallia interior tegeretur, si, rupto Rheni limite, hostis Germanus plana jam occupasset Alsatiæ. Per ardua enim illa Vogesi juga continuantibus iter, similis muri absque cæmento occurrunt reliquiæ, quæ per quinque horarum spatium ad divæ Odiliæ montem usque poriguntur.*

Nous ferons d'abord observer que la description donnée par Schœpflin est vague, incomplète, même erronée. On peut s'en rapporter à la nôtre, qui est le résultat de plusieurs voyages et d'un scrupuleux examen. Les dessins ont été exécutés sous mes yeux, avec une entière fidélité, par M. Boilot, dont le talent en ce genre est justement apprécié.

ciment. On n'y voit aucune pierre taillée, aucun vestige d'inscription ou de figure sculptée. Tout ceci m'a fait concevoir l'opinion que les Romains ont élevé cette muraille pour établir une communication entre les postes militaires qu'ils avaient placés tant au sommet que dans les défilés des Vosges, de telle sorte que la Gaule intérieure fût couverte par un rempart. s'il arrivait que le Germain ennemi, ayant rompu la ligne du Rhin, occupât la plaine d'Alsace. En continuant à marcher sur le sommet des Vosges, on retrouve des vestiges d'un mur semblable et sans ciment, qui s'étendent l'espace de cinq lieues, jusqu'à la montagne de Saint-Odile. »

Digitized by Google

Voilà donc que, suivant Schœpflin, les Romains, au moyen de cette muraille, auraient établi une ligne de défense et une communication entre leurs forteresses. C'est encore dans ce système qu'il a dit plus haut[1] : *Veteres Romani haud procul ab arce altissima Honack, quæ valli huic imminet* (il s'agit du val d'Orbey : le Honack domine aussi celui de Munster,) *et superioris sæculi bellis destructa fuit, castra quoque posuerant. Cujus rei index est murus amplissimus, XII pedes latus, plures centenos longus, quem ante hos fere annos ducentos Daniel Specklinus, Argentoratensium architectus, ipse vidit et descripsit.*

Nous allons voir par nous-même cette description de Specklin; mais, avant de le faire, il convient d'avertir le lecteur qu'il s'agit ici d'un sommet qui s'élève au-dessus du val de Munster, à quatre lieues environ de celui du Tænnichel vers le midi, et que par conséquent le système de Schœpflin établirait, sur la cime des Vosges parallèle au Rhin, une grande ligne de défense, continuée tant dans le département du Haut-Rhin que dans celui du Bas-Rhin. On verra tout à l'heure que Schœpflin aurait pu tirer un plus grand parti de Specklin pour appuyer ce système; car cet auteur ne parle pas d'un camp, d'une enceinte, mais de fragments de longs murs. Nous allons donner son texte tel qu'il est dans son vieux langage allemand; il dit, page 88, partie II, de son Traité de l'architecture[2] : *Dergleichen eine gewaltige starke*

[1] « Les Romains avaient aussi établi un camp non loin du château de Honack, qui domine cette vallée (celle d'Orbey), et qui a été détruit dans les guerres du siècle dernier (le 17e). Un mur large de douze pieds, long de plusieurs centaines de pieds, l'atteste encore. Specklin, architecte de Strasbourg, l'a vu et décrit, il y a environ deux cents ans. »

[2] Voici la traduction littérale de ce passage (dont j'ai conservé l'orthographe et la ponctuation) : « Pareillement (il avait d'abord été question de Sainte-Odile), un mur d'une très-grande force, dans lequel il y a encore des anneaux de fer, derrière Honack, sur la montagne la plus haute : il est encore debout l'espace de plusieurs centaines de pieds.

Digitized by Google

Mauer / darinn noch grosse eysene Ringe liegen / hinter Honak auf dem allerhöchsten Berg / steht noch viele hundert Schuh lang / auch an vielen Orten dabey gewaltige lange Mauren / und auf zwölf Schuh dik / in aller Höhe / den Berg Schätzt man im Elsasz / auch im ganzen Wasgau / das er der Höchste sey / dann mann / wann es hell Wetter / in zwölf Bistumb sehen kann.

Cette indication est bien vague, car la désignation de Specklin ne convient à aucune montagne située *hinder Honack* (derrière le Honack) : ces mots s'appliquent ordinairement à des choses rapprochées. La plus haute montagne de l'Alsace est sans contredit le Ballon. Il y a bien, en avant du mamelon sur lequel est bâti le Honack, une croupe assez remarquable, qui porte le nom de *Vor-Honack*; mais, outre que de là on ne voit pas douze évêchés, nulle trace d'antiquité ne s'y fait apercevoir. Heureusement que les manuscrits de Specklin, que possède la bibliothèque de Strasbourg, éclaircissent la difficulté ; ils expliquent ce passage par ces mots : *ist dann daselbst auf dem Belken.* Ainsi n'y a plus de doute que ce ne soit le Ballon ; et l'expression, *hinder Honack*, est tout à fait déplacée : elle ne peut se soutenir qu'en ce sens, que, relativement à Strasbourg, la distance du Honack au Ballon s'affaiblissait pour l'écrivain, ou bien que Specklin était parti du Honack pour aller au Ballon. Le Honack, auquel on fait peu d'attention aujourd'hui, était alors un point principal pour toute l'Alsace, et appartenait au seigneurs de Ribaupierre, les plus illustres du pays. Les mots *hinder Honack* ont trompé Silbermann, l'un de nos meilleurs antiquaires alsaciens, qui, dans le siècle dernier, a vainement cherché près du Honack ce qu'il fallait chercher à quelques lieues

Aussi à beaucoup d'endroits près de là il y a des murs très longs, épais de douze pieds, sur les lieux les plus élevés. La montagne passe en Alsace et dans tout le Wasgau pour être la plus haute; car, quand le temps est clair, on découvre à la fois douze évêchés. »

Digitized by Google

plus loin vers le midi. Schœpflin, de son côté, a singulièrement embrouillé les choses avec son *haud procul*. Pour moi, il m'avait tellement égaré que, quoique je connusse les inutiles efforts de Silbermann, j'ai employé plusieurs excursions à la recherche de ces débris, jusqu'à ce qu'enfin M. Schweighæuser, auquel j'en avais écrit, voulût bien me communiquer l'extrait des manuscrits de Specklin. Cependant l'on verra plus loin que mes courses n'ont pas été tout à fait inutiles. Je ne suis point allé moi-même au Ballon; mais, outre qu'il n'y a pas de raison de douter de la bonne foi de Specklin, les rapports qui me sont parvenus confirment son assertion, sauf ce que deux cent vingt ans ont pu apporter de changement à l'état de ces murs. Quoi qu'il en soit, il est constant que Schœpflin a mal saisi l'idée de Specklin, lequel parle de plusieurs ouvrages construits, à différents endroits, entre le Honack et le Ballon. Je crois avoir découvert l'un de ces fragments en 1821. Déjà j'avais renoncé à ce camp de Schœpflin; les courses que j'avais dirigées dans tous les sens, ne laissaient plus de place à son *haud procul*. Cependant, ne voulant rien négliger pour éclaircir une difficulté qui tient au berceau de notre histoire, je résolus de faire encore un dernier effort. Pour cette fois, au lieu de gravir la montagne du Honack[1] du côté de la plaine d'Alsace, je m'enfonçai dans la vallée de Munster, et, prenant avec moi les forestiers de *Wihr-au-Val*, j'arrivai au sommet de la chaîne qui forme cette vallée d'orient en occident et qui reprend bientôt ensuite la direction du midi vers le Ballon. Parvenu sur le haut de la montagne, près d'une forêt appelée *Bois-le-Sire*, et à peu de distance de la *Butte-des-Cogs*, les forestiers me firent remarquer une suite de masses pierreuses dont les blocs sembleraient être l'ouvrage de la nature, si leurs angles, leur régularité, leur étendue non interrompue ne montraient

[1] Le Ballon sera l objet d'un mémoire spécial.

Digitized by Google

clairement la main de l'homme, si d'autres raisons encore, et des remarques locales, que j'établirai, pouvaient laisser du doute à cet égard.

Il résulte de tout ce que nous avons dit : 1° que dans le Haut-Rhin la muraille de Ribeauvillé s'étend du nord au midi, depuis le val de Liepvre jusqu'au Tænnichel ; 2° que d'autres fortifications, à partir du Honack, s'enfoncent d'abord vers l'ouest, selon les sinuosités des montagnes, puis reprennent la direction méridionale des Vosges, dont la seconde ligne tourne Munster et rejoint le Ballon : en sorte que ces fortifications auraient parfaitement servi de limite, de ligne de démarcation, plutôt que de défense, à un peuple qui se serait retiré de la plaine pour faire place à un autre peuple, à une nation qui se serait créé là une limite de convention. Remarquons maintenant que la langue allemande est parlée tant dans la plaine de l'Alsace que sur le revers oriental des Vosges; que le français, au contraire, est la langue du montagnard des sommets. Recherchons ensuite où est la limite des deux langues; et si nous la trouvons précisément là où notre muraille est assise, n'aurons-nous pas lieu de penser qu'une peuplade germaine est venue occuper la plaine, et que la population ancienne s'est retirée sur la cime des montagnes [1] ? Enfin, si nous découvrons dans les historiens des traces certaines d'une semblable convention; si aucune autre époque de l'histoire ne nous offre un renouvellement intégral de population, ne serons-nous pas forcés de convenir que les monuments parlent plus haut que

[1] Sans examiner ici ce que le français peut avoir de rapport avec la langue de ces anciens peuples, ni si les Celtes parlaient un idiome semblable à celui des Germains, comme prétendent l'établir quelque savants, je me bornerai à faire remarquer que les pays occupés par des Germains n'ont point mêlé le latin à leur langue, tandis que ceux qui sont restés plusieurs siècles sous la domination romaine, et dont la langue primitive était le celte, ont opéré cette fusion.

Digitized by Google

ne le feraient les livres, et que le roc immuable qui les soutient a souffert moins d'altération que les écrits des hommes[1] ?

J'ai donné une attention particulière à la ligne de démarcation entre la langue allemande et la langue française ; et j'ai trouvé que dans notre département tous les habitants des communes situées à l'ouest de la muraille parlent le patois français, dans lequel Schœpflin a reconnu beaucoup de mots celtiques ; tandis qu'à l'est l'allemand reprend son empire. Cette observation est surtout frappante sur les sommets qui dominent le val de Munster, où les habitations françaises sont immédiatement à côté de la ligne que nous établissons, même sur la partie des montagnes qui s'enfonce dans la vallée d'orient en occident ; de telle sorte que les langues et la muraille ont partout la même direction : or, si nous lisons dans les anciens la preuve que les Celtes ont occupé la plaine jusqu'au Rhin, et qu'ensuite ils ont fait place à une nation germaine, la muraille ou plutôt les murailles des Vosges seront sans doute les restes de cette antique délimitation. Nous fournirons dans le cours de ce Mémoire l'une et l'autre preuve : nous montrerons les Séquaniens possesseurs de la Haute-Alsace, avant l'arrivée d'Arioviste ; nous prouverons qu'ils ont été dépossédés par lui au profit des Triboques, l'une des nations venues à sa suite. Mais, comme ces mêmes Triboques étaient aussi établis dans le Bas-Rhin, chez les Médiomatriciens, peuple belge qui n'avait point traité avec Arioviste, nous commencerons par voir quelles sont les fortifications des Vosges dans ce département ; quelle a pu être leur destination ; quel est le

[1] Il n'est question ici que des communes, et non des maisons isolées, qui sont le fait de l'établissement d'une seule famille, et qui par conséquent n'influent pas, dans notre opinion, sur cette observation générale. Néanmoins ces maisons-là même auraient, la plupart, prouvé pour nous.

Digitized by Google

point précis où elles changent de caractère; parce que ce point est peut-être la limite entre les Séquaniens et les Médiomatriciens, et, comme nous le montrerons clairement, celle, plus importante dans l'histoire, qui séparait au bord du Rhin les Celtes d'avec les Belges.

Lorsque Schœpflin dit que les murs du Tænnichel joignent Sainte-Odile *per quinque horarum spatium*, il répète, sur la foi d'autrui, un fait faux. M. Schweighæuser, dont la réputation égale le mérite, a bien voulu me communiquer les résultats de ses recherches; j'ai même fait avec lui quelques promenades sur les montagnes du Bas-Rhin, et nous avons visité ensemble une enceinte qui entoure le Frankenbourg, château du moyen-âge, placé à l'entrée du val de Villé et à peu près vis-à-vis des sommets qui, de l'autre côté du val de Liepvre, portent la muraille dans le Haut-Rhin. C'est cette enceinte qui naturellement aurait recommencé cette ligne de démarcation, si elle avait continué dans le Bas-Rhin; cependant il n'y a point ici d'ouvrage continu. M. Schweighæuser me dit dans une de ses lettres ; « Peut-être est-ce là « un reste d'une fortification limitrophe entre les Séquaniens « et les Médiomatriciens, attribuée ensuite à tort aux Francs. » Cette enceinte a tous les caractères d'une construction gauloise. Je n'hésite pas à penser, avec mon savant ami, qu'elle a appartenu aux Médiomatriciens. Quoi qu'il en soit, si depuis le Frankenbourg jusqu'à Sainte-Odile il y avait d'autres débris, nous serions forcés de penser comme Schœpflin, sinon sur l'origine, du moins sur la continuité de la muraille. Mais, dit M. Schweighæuser, il n'y a aucune trace de ce mur de là à Sainte-Odile, si ce n'est que l'on remarque sur l'Ungersberg quelques débris de pierres qui paraissent plutôt appartenir à la nature qu'à l'art; de plus, Sainte-Odile n'est point un mur longitudinal, mais une enceinte. Il y a, environ à une demi-lieue au nord de Sainte-Odile, une autre enceinte, mais petite et formant un quadrilatère allongé et

Digitized by Google

Haute-Alsace. Les Médiomatriciens qui occupaient la Basse-Alsace, étaient Belges, s'inquiétant peu de la querelle des Séquaniens et des Arvernes contre les Eduens : ils n'étaient pour rien dans cet appel aux Germains; mais ils les eurent pour voisins. Nulle limite naturelle n'arrêtait le Triboque, et le conquérant barbare ne s'informe pas si le champ qu'il ravit à son possesseur, est belge ou celte : de là, guerre entre l'étranger et le Belge, ennemi perpétuel du Germain; de là, conquête pour Arioviste et pour les Germains, qui venaient successivement le renforcer pendant les quatorze ans qu'il demeura dans la Gaule. Tout cela est de nature à ne pouvoir être arrivé autrement : le Triboque, établi sur la frontière septentrionale de la Séquanie, devait la dépasser les armes à la main, comme le faisait le Harude sur la frontière des Eduens, quoique la Saône coulât entre les deux peuples et qu'on fût en paix. Nulle rivière, nul traité n'arrêtait le Triboque vers le nord.

Ainsi deux caractères distincts appartiennent aux fortifications du sommet des Vosges : les unes annoncent l'exécution d'une convention; tout dans les autres montre la guerre et la résistance. Ainsi disparaît cette ligne de communication romaine que Schœpflin a créée un peu tard pour la défense des Gaules, à la faveur des obscurités de Specklin : il a été merveilleusement secondé par la main de son graveur; ils sont parvenus à joindre en une seule ligne, sur la carte, tout ce que les Celtes, les Belges et les Romains avaient laissé d'intervalle, et, grâce à eux, l'Alsace a aussi sa grande muraille, comme la Chine et la Tartarie.

Pour établir notre opinion, nous aurons d'abord à prouver que la Haute-Alsace faisait partie de la Séquanie; que la Basse appartenait aux Médiomatriciens; enfin, qu'à l'époque où Arioviste fut appelé par les Séquaniens, on lui donna précisément la partie de la Haute-Alsace où l'on parle aujourd'hui la langue allemande. Ce point d'histoire une fois

Digitized by Google

reconnu, nous appliquerons à notre monument le raisonnement que les antiquaires appelent d'exclusion, en remontant des temps modernes à l'époque où il est raisonnable de s'arrêter: l'état matériel du monument, le genre de construction auquel il appartient, nous fourniront des arguments d'un grand poids. Nous terminerons ce Mémoire en examinant pourquoi, dans Pline et dans Ptolémée, les Séquaniens, que César dit formellement être Celtes, sont classés parmi les Belges. Enfin nous tâcherons de fixer la limite occidentale et méridionale de la Germanie cis-rhénane.

PREMIÈRE PROPOSITION.

La haute Alsace faisait partie de la Séquanie.

Ptolémée a jeté beaucoup de confusion sur la géographie ancienne de la haute Alsace; quelques modernes ont suivi fort légèrement son autorité. A l'en croire, les Rauraques peuplaient l'Alsace au temps de César : il parle d'*Argentouaria*, qu'il appelle Αργενταρια, comme leur ayant appartenu ; mais la mention qu'il en fait est si inexacte qu'il en transpose la situation, et la place après *Augusta Rauracorum*, tandis qu'il devait la mettre entre cette ville et Ἑλκεβος, *Helvetus*. Il est inutile de nommer ici tous ceux qui l'ont suivi dans cette aberration; il nous suffira de dire que Cellarius, dans sa Géographie antique, ose examiner si le pays des Séquaniens s'étendait jusqu'au Rhin, après que César l'a dit formellement. On sait qu'en général Ptolémée est un guide peu sûr; que même on a élevé la question de savoir s'il n'eût pas été plus profitable à la science qu'il n'écrivît pas du tout. Ce jugement est sans doute sévère : il pourra trouver des contradicteurs, surtout depuis que le célèbre M. Kruse a besoin de lui pour réédifier des villes dans l'orient de la Germanie, et pour modifier la manière dont on entend Tacite[1], Mais on ne peut se dissimuler que l'homme qui

[1] Je donnerai bientôt une traduction de ce que M. Kruse a dit sur

Digitized by Google

écrivait à Alexandrie, sur la foi d'autrui, a dû consacrer bien des erreurs. Quelques progrès qu'aient faits les connaissances géographiques, que serait aujourd'hui un livre sur l'Egypte écrit à Paris, fût-ce par notre plus habile géographe, s'il le composait sur le récit d'un officier de l'expédition? Certes, si cette expédition n'avait été illustrée par tous les genres de grandeur, si la science française n'y avait fait des conquêtes plus durables que celles de l'épée, nous n'aurions acquis dans cette campagne que les notions imparfaites et trompeuses que le soldat romain a pu donner à l'Egyptien sur la Gaule. Combien est préférable l'autorité de César! Guerrier, historien, il conservait à la postérité le souvenir de ce qu'il avait vu: il est lui-même témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte; et il n'a point vu la Gaule en passant, il y est demeuré de longues années. Or, cet historien, ce profond observateur, dès l'entrée de son livre, après avoir divisé les Gaules en Aquitaine, en Celtique et Belgique, fixe ainsi les limites qui séparent les Celtes des autres Gaulois : *Eorum una pars, quam Gallos obtinere dictum est, initium capit a flumine Rhodano; continetur Garumna flumine, Oceano, finibus Belgarum; attingit etiam ab Sequanis et Helvetiis flumen Rhenum.* Deux lignes plus loin : *Belgæ ab extremis Galliæ finibus oriuntur; pertinent ad inferiorem partem fluminis Rheni; spectant in septentriones et orientem solem.* Voilà donc que d'un côté les Celtes touchent le Rhin au moyen des Helvétiens et des Séquaniens, et que de l'autre les Belges ne s'étendent qu'à la partie inférieure du Rhin. Mais, s'il en faut croire Ptolémée, les

les villes de la Germanie, dans l'estimable recueil qu'il publie sous le titre d'*Archiv für alte Geographie, Geschichte und Alterthümer*. J'en ai rendu compte sommairement dans la Revue encyclopédique, et c'est avec bien du plaisir que j'ai trouvé cet estimable savant d'accord avec moi sur toutes les idées que j'avais émises un an auparavant dans ma Réfutation de l'assertion de M. Dulaure, qui ne voulait point de villes dans la Gaule et qui, dans sa seconde édition de l'*Histoire de Paris*, persiste à en refuser à nos aïeux.

Digitized by Google

Suisses mêmes sont Belges, en sorte que le passage de César ne recevrait plus aucune application. Il est évident cependant que César n'a jamais regardé les Helvétiens comme Belges, non-seulement par ce que nous venons de citer, mais encore par ce qu'il dit, au même paragraphe du livre Ier, que les Belges sont les plus belliqueux des Gaulois, tant parce que le commerce ne les a point efféminés, que parce qu'ils combattent souvent les Germains[1]. César ajoute immédiatement : *Qua de causa Helvetii quoque reliquos Gallos virtute præcedunt.* Ce ne serait là qu'une redite, un mauvais pléonasme, si les Helvétiens eussent été Belges eux-mêmes.

Il faut donc nous en tenir à l'indication qui donne aux Celtes et les Helvétiens et les Séquaniens; d'autant plus que César a dit, *reliquos Gallos*, et qu'ici *Gallos* doit être pris par opposition à Belges et dans le sens de *Gaulois* proprement dits : d'où il résulte que les Helvétiens, et par conséquent les Séquaniens nommés avec eux, étaient au nombre de ces Gaulois proprement dits, puisque César appelle les autres *reliquos*. Mais où les Séquaniens touchaient-ils au Rhin ? Un autre passage de César va nous le dire, au livre IV, chap. 10. Il est fait mention de tous les peuples qui habitent la rive gauche de ce fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure[2]. *Rhenus oritur ex Lepontiis, qui Alpes incolunt et longo spatio per fines Nantuatium, Helvetiorum, Sequanorum, Mediomatricorum, Tribucorum, Trevirorum citatus fertur.* Ici, comme dans le chapitre Ier du livre Ier, les Séquaniens sont nommés après les Helvétiens, en partant de la source du fleuve; ils sont voisins dans les deux passages cités : d'où il

[1] Raison pour laquelle les Helvétiens aussi surpassent les autres Gaulois en valeur militaire.

[2] Le Rhin prend sa source chez les Lépontiens, qui habitent les Alpes, et coule rapidement un long espace par les frontières des Nantuates, des Helvétiens, des Séquaniens, des Médiomatriciens, des Triboques, des Trévirois.

Digitized by Google

suit que, le Rhin coulant vers le nord, les Séquaniens le toucheront au point où les Helvétiens s'arrêtent. C'est ce que confirme encore Strabon, livre IV : Μετὰ δὲ τοὺς Ἑλουητίους Σηκουανοὶ καὶ Μεδιοματρικοὶ κατοικοῦσι τὸν Ῥῆνον. Après les Helvétiens, ceux qui habitent le Rhin sont les Séquaniens et les Médiomatriciens. Mais, si les Séquaniens touchaient le Rhin plus bas que les Helvétiens, il s'ensuit que ce ne pouvait être que par la Haute-Alsace. On sait que la Saône les séparait des Eduens (ce point n'est point contesté), et qu'ils occupaient tout le pays à l'occident du Jura. Dans cet état des choses il fallait nécessairement, pour toucher au Rhin plus bas que l'Helvétie, que la Séquanie comprît toute la Franche-Comté et toute la Haute-Alsace, tant dans ses cantons français que dans ceux devenus allemands : autrement il n'y aurait pas eu continuité de territoire; il y aurait eu deux Séquanies coupées par les Rauraques, ce qui conduit à l'absurde et doit par conséquent être rejeté. Augusta Rauracorum et ses ruines, que l'on voit près de Bâle, démontrent que les Séquaniens ne touchaient pas au Rhin plus haut; car les Rauraques sont Helvétiens, nommés comme tels par César parmi ceux qu'il a vaincus : et la continuité du territoire de la Séquanie démontre à son tour que ce n'était pas plus bas: car le pays, resserré entre les montagnes et le Rhin, n'admettait point deux peuples séparés par une frontière du midi au nord. Il ne reste plus, pour déterminer complètement les limites de la Séquanie, qu'à tracer sa frontière septentrionale. Schœpflin a pensé qu'il fallait la fixer à Markolsheim[1] : *Cui Marcæ sive limitis nomen adhuc inhæret.* Quand on réfléchit que le Frankenbourg, première enceinte circulaire, est sur la même latitude; que la muraille de Ribeauvillé atteint aussi à cette latitude; que là change le caractère des constructions, en sorte qu'elles paraissent le fait de deux

[1] Où l'on retrouve encore le mot *marque* ou *limite*.

Digitized by Google

peuples différents, on ne peut s'empêcher d'approuver l'opinion de Schœpflin. C'est là, et dans le sens de cette frontière septentrionale que court une des principales vallées des Vosges. Enfin, l'on demeure pleinement convaincu, lorsque l'on voit, par la simple inspection de la carte des Gaules, qu'ainsi établie cette frontière ne serait que le prolongement de celle qui, sur la même latitude, sépare dans l'intérieur les Belges des Celtes, et qu'ici, de même que dans l'intérieur, elle continuerait à servir à cette grande division. En effet, les Médiomatriciens sont Belges; car César ne fait arriver les Celtes au Rhin que par les Helvétiens et les Séquaniens. Les Médiomatriciens touchent aussi le Rhin; or, s'ils avaient été Celtes, César aurait dit, en parlant de la Gaule celtique : *Attingit ab Helvetiis, Sequanis, Mediomatricisque flumen Rhenum.* Il n'a point parlé des Médiomatriciens; il les a donc exclus. Les divisions politiques et religieuses du territoire, faites dans la suite, ont toujours confirmé notre opinion par leur exactitude à suivre cette ligne que Schœpflin, à cause de cela, appelle *perpetuus ac constans Alsatiæ limes.* Enfin, César, en disant des Belges qu'ils touchent *ad inferiorem Rheni partem*, ne contrarie nullement notre opinion. Il ne faut pas avoir égard à ce qu'on lit dans l'ouvrage de Julius Celsus que j'appellerais volontiers la parodie des Commentaires de César, si on ne lui devait la conservation de quelques applications des noms anciens à ceux du moyen âge. Il est dit, dans cette espèce de paraphrase, qui est du XIIIe ou du XIVe siècle: *habitasse Belgas Gallos ad sinistram Rheni ripam, ubi proxime ad Oceanum appropinquat*[1]. Ce n'est pas ainsi qu'il faut entendre le *ad inferiorem fluminis Rheni partem* de César, qui tenait compte, sans doute, du long cours du fleuve chez les Lépontiens, les Nantuates, les Helvétiens et les Séquaniens:

[1] Que les Belges ont habité la rive gauche du Rhin, là où il se rapproche le plus de l'Océan.

Digitized by Google

de telle sorte que sa partie inférieure pouvait fort bien commencer à leur frontière septentrionale. Ce serait une étrange confusion, un anachronisme en géographie, que d'adapter au Rhin, fleuve tout gaulois dans César, les divisions de Germanie supérieure et inférieure : ici ces adjectifs n'avaient rapport qu'au point où commençait la Germanie cis-rhénane, et non au cours entier du fleuve, ce qui devait beaucoup changer le point d'intersection.

Il faut maintenant se garder d'une autre erreur, d'autant plus dangereuse que Strabon y donne lieu, sans toutefois la commettre lui-même. Βέλγας δ' ἔλεγον τοὺς λοιποὺς τε τῶν παρωκεανιτῶν μέχρι τῶν ἐκβολῶν τοῦ Ῥήνου, καὶ τινας τῶν παροικούντων τὸν Ῥῆνον καὶ τὰς Ἄλπεις[1]. Remarquons que, si nous laissions à ce passage le sens que d'abord on serait tenté de lui donner, il se détruirait lui-même; car, si les Belges allaient jusqu'aux Alpes, il ne fallait pas que Strabon dît τινας, *quelques-uns*, mais *tous* les habitants du Rhin : or il est évident qu'il n'a pas voulu dire *tous;* et d'autant plus évident, qu'il ajoute de suite : Οὕτω δὲ ὁ θεὸς Καῖσαρ ἐν τοῖς ὑπομνήμασιν εἴρηκεν[2]..... Nous venons de voir que César dit précisément le contraire. Comment donc se fait-il que, fort de son autorité, Strabon nous parle des Alpes? A mon avis, rien ne confirme mieux notre opinion que ce passage, qui semble la contrarier. Celui qui a placé la source de la Seine dans les Alpes, n'a-t-il pas, par une autre erreur, moins grave sans doute, regardé les Vosges comme le prolongement des Alpes? C'est ce qui devient très probable, quand on réfléchit que, dans tout ce que dit Strabon de la Gaule, les Vosges ne sont pas une seule fois nommées, et que cependant elles devaient attirer l'atten-

[1] On appelait Belges le reste des habitants du littoral jusqu'à l'embouchure du Rhin, et quelques-uns de ceux qui habitent les bords du Rhin et les Alpes.

[2] C'est ce que César dit dans ses Commentaires.

Digitized by Google

tion de ce géographe, qui parle de toutes les autres chaînes. C'est ce qui devient même certain, lorsqu'on voit qu'ici Strabon prétend dire absolument la même chose que César, et qu'il résulte du texte de César qu'une partie des Vosges appartenait aux Médiomatriciens-Belges : ce sont donc ceux-ci qui sont les τινεσ τῶν παροικούντων τὰς Ἄλπεις.

Voilà le territoire de la Séquanie suffisamment délimité; mais nous ne devons pas passer sous silence d'autres preuves encore. Les habitudes des nations ne se perdent pas; celles du commerce et de l'agriculture tiennent souvent à la nature du sol. Nous en retrouvons trois, attribuées par Pline, Strabon et Lucain, aux Séquaniens, et que les Alsaciens peuvent encore s'appliquer. Strabon parle du commerce de porcs qui fournissait Rome même en viande salée. Ὅθεν αἱ καλλιςται ταριχεῖαι τῶν υείων κρεῶν εἰς τὴν Ῥώμην κατακομίζονται[1]. Aux fournitures de Rome près, les choses sont restées les mêmes, et surtout dans la partie des Vosges qui est derrière notre muraille. Lucain, en parlant des forces que César mène contre Pompée, dit :

Signa movet.....
Optima gens, flexis in gyrum Sequana frenis;

et le goût de la cavalerie est resté aux habitants de ces contrées. Enfin, Pline, livre XIV, c. 3, dit : *Jam inventa vitis, per se in vino picem resipiens, Viennensem agrum nobilitans, Arverno Sequanoque et Helvico generibus non pridem illustrata; atque hæc Virgilii vatis ætate incognita, a cujus obitu* xc *aguntur anni*[2]. Ce que Pline dit ici du vin de la Séquanie

[1] D'où les meilleures viandes salées sont apportées à Rome.

[2] On a découvert une espèce de vigne qui. d'elle-même, donne au vin un goût de poix : cette espèce distingue le territoire de Vienne. Il n'y a pas longtemps qu'elle a été illustrée par les vins d'Auvergne, de Séquanie et des *Helvii*. On l'ignorait au temps de Virgile, depuis la mort duquel 90 ans se sont écoulés.

Digitized by Google

montre assez qu'il y comprenait la Haute-Alsace, qui en produit du meilleur que la Franche-Comté.

Toutes les dénominations des lieux d'habitations de la Haute-Alsace sont celtiques et composées des mêmes syllabes qu'en d'autres endroits de la Gaule. C'est ainsi qu'*Argentouaria* présente une grande ressemblance avec Argentan, Argentenay, Argenteuil, Argentières, Argenton, Argentré, etc. Il faut bien se garder de dériver ces noms du latin; Schœpflin a parfaitement démontré qu'ils étaient celtiques : il en a décomposé plusieurs. Nous pourrions en citer encore; mais cela est inutile. La présence de ces noms dans un pays abandonné ensuite aux Germains prouve que les habitants originaires étaient Celtes.

C'est uniquement pour ne rien omettre que je rapporterai encore un argument que j'aperçois au chapitre 74 du livre VII de César. Il est fait mention du contingent que chaque nation doit fournir à Vercingetorix. César réunit dans une même phrase ceux qui doivent un même nombre d'hommes; il met ensemble les Arvernes, les Senones, les Séquaniens, les Bituriges, les Santones, les Rutènes, les Carnutes. Chacun de ces peuples est imposé à 12,000 hommes et contribue par conséquent dans l'une des plus fortes proportions. Il s'ensuit que, pour l'étendue et la population, la Séquanie devait être à peu près sur la même ligne que le territoire de peuples qui lui sont accolés dans la même phrase. Or, c'est ce qui n'est plus, si on lui enlève la Haute-Alsace.

Après tant de preuves diverses, nous pouvons répéter notre première proposition avec confiance : *La Haute-Alsace faisait partie de la Séquanie.*

Digitized by Google

SECONDE PROPOSITION.

Lorsque Arioviste fut appelé par les Séquaniens, on lui donna la partie de la Haute-Alsace où l'on parle aujourd'hui l'allemand.

Le texte de César suffit pour établir cette proposition. Après avoir vaincu les Helvétiens, César reçoit les députés de toute la Gaule; ils demandent à tenir un Conseil *totius Galliæ*, de toute la Gaule. César y consent, et le jour est fixé. Après cela, le Conseil ayant été tenu, *eo consilio dimisso*, les chefs des cités reviennent trouver César, et demandent à lui parler en secret : alors tous se jettent en pleurant à ses pieds. Divitiacus l'Eduen prend la parole pour tous : il dit que les Arvernes et les Séquaniens ont appelé les Germains contre les Eduens, leurs ennemis: que d'abord 15,000 hommes seulement avaient passé le Rhin, mais que bientôt la fertilité du sol les avait attirés en si grand nombre qu'il y en avait maintenant 120,000; qu'à la vérité ils avaient donné aux Séquaniens la victoire et remis entre leurs mains les otages des Eduens; mais que les Séquaniens, vainqueurs. étaient bien plus à plaindre que les Eduens vaincus. *Propterea quod Ariovistus, rex Germanorum, in eorum finibus consedisset, tertiamque partem agri Sequani, qui esset optimus totius Galliæ, occupavisset, et nunc de altera parte tertia Sequanos decedere juberet; propterea, quod paucis, mensibus ante Harudum millia hominum* XXIV *ad eum venissent, quibus locus ac sedes pararentur* [1].

Le mot *decedere (quitter, s'en aller)* montre assez que la volonté d'Arioviste était que les Séquaniens se retirassent

[1] Parce qu'Arioviste, roi des Germains, s'était établi dans leur territoire et occupait le tiers du pays séquanien, le meilleur de toute la Gaule ; et que maintenant il leur ordonnait encore de lui abandonner un second tiers, pour donner place aux Harudes, qui étaient venus le joindre peu de mois avant, au nombre de vingt-quatre mille hommes

Digitized by Google

tous, et les mots *de altera parte tertia (d'un second tiers)* prouvent qu'un pareil abondon avait déjà eu lieu pour le premier tiers. L'interprète grec, qui écrivait dans un temps où l'on était beaucoup plus près de l'antiquité, n'a pas fait de difficulté de traduire : Νῦν δ' ἔτι τοῦ ἄλλου τρίτου μέρους τοὺς Σεκανοὺς ἐξίζασθαι οἱ κελεύει.

Le *decedere* est, à mon avis, parfaitement rendu par ἐξίζασθαι. C'était d'ailleurs la coutume des Germains, lorsqu'ils envahissaient une contrée, d'en faire sortir tous les habitants. C'est ce qu'atteste aussi César au liv. II, chap. 4, où il dit que les Belges sont tous des Germains qui ont passé le Rhin anciennement, ajoutant formellement qu'ils ont expulsé les Gaulois qui, avant eux, habitaient leur pays *(Gallosque, qui ea loca incolerent, expulisse.)*

Je trouve dans le passage de César que nous venons de citer, sur la prétention d'Arioviste, encore deux autres raisons de décider que ce roi occupait l'Alsace. La première, c'est que César, en parlant du territoire séquanien, et pour mieux montrer le préjudice causé par l'occupation, dit : *qui esset optimus totius Galliæ*. La Franche-Comté, comparée au reste de la France, ne peut se vanter d'avoir un territoire *optimus totius Galliæ*, le meilleur de toute la Gaule. La seconde raison que je trouve ici, c'est qu'on demande pour les Harudes un autre tiers que celui qu'on a déjà, et qu'au chapitre 37 les députés des Eduens viennent se plaindre[1] : *quod Harudes, qui nuper in Galliam translati essent, fines eorum popularentur*. Pour dévaster la frontière des Eduens, il fallait que les Harudes fussent établis sur la Saône : il y avait donc commencement d'exécution de la volonté d'Arioviste, et cette volonté plaçait les Harudes dans le tiers le plus voisin de la Saône; donc le tiers qu'il occupait n'était pas celui-là : et en effet, il

[1] Que les Harudes, récemment transplantés dans la Gaule, dévastaient leurs frontières.

Digitized by Google

avait dû, militairement parlant, commencer par le tiers voisin du Rhin, afin d'être soutenu par les Germains d'outre-Rhin. Mais en cela nous avons mieux que des conjectures; nous savons par César lui-même que les Triboques étaient au nombre des peuples venus avec Arioviste : à la vérité, il prétend les avoir chassés de la rive gauche du Rhin; mais, ou il a exagéré sa victoire, ou ils sont revenus pendant la guerre contre Pompée, pour laquelle César avait emmené toutes ses forces, et même les Séquaniens et beaucoup d'autres Gaulois. C'est ce que prouve le vers de Lucain que nous avons déjà cité; c'est ce que confirme le dénombrement qu'il fait des forces de César. Quoi qu'il en soit, le général romain lui-même a laissé échapper un aveu à ce sujet; car, en parlant du cours du Rhin, liv. IV, chap. 10, il dit : *per fines Sequanorum, Mediomatricorum, Tribucorum citatus fertur;* lui qui ne nomme que les peuples de la rive gauche, reproduit ici les Triboques, qu'au livre Ier il a chassés. Soit qu'il ait exagéré dans ce livre Ier, soit qu'ayant dit vrai il ait revu son ouvrage à Rome après la guerre civile, dans un temps où les Triboques avaient repassé le Rhin, il est toujours certain qu'il les nomme un peuple de cette rive. Une habitude de possession de quatorze ans, telle qu'ils l'avaient contractée dans la Séquanie sous Arioviste, devait leur faire saisir la première occasion de retour. Et quelle plus belle occasion que celle de la guerre civile, pendant laquelle César avait dégarni toute la Gaule? Le Triboque belliqueux est-il donc resté sur l'autre rive à regarder le champ que le Romain ne défendait plus? Il l'a reconquis : César l'atteste. Mais, dira-t-on, il nomme les Triboques après les Médiomatriciens : ils habitaient donc plus bas; leur établissement n'était donc pas une conséquence de l'occupation de la Séquanie par Arioviste, puisqu'on les retrouve dans un autre pays. Je répondrai que c'est là une fausse interprétation du texte de César; que, s'il a nommé les Triboques après les Séquaniens et les Médiomatriciens, c'est

Digitized by Google

qu'alors les Triboques étaient également assis sur le territoire des deux peuples, dont ils avaient même absorbé le littoral, en sorte que César les aurait nommés seuls, si, comme nous le montrerons en parlant de la Germanie cis-rhénane, l'usage constant des écrivains de Rome n'avait été de conserver les noms des peuples gaulois aux territoires qu'on leur ôtait au profit des Germains : ceux-ci n'étaient regardés que comme occupant ces territoires. En un mot, les Triboques, dans César, ne sont indiqués comme supplément aux Séquaniens et aux Médiomatriciens. En veut-on une preuve qui confondra toutes les objections ? Elle est écrite dans Strabon : Μετὰ δὲ τοὺς Ἑλουητίους Σηκουανοὶ καὶ Μεδιοματρικοὶ κατοικοῦσι τὸν Ῥῆνον· ἐν οἷς ἵδρυται Γερμανικὸν ἔθνος περαιωθὲν ἐκ τῆς οἰκείας, Τριβόκχοι[1].

D'après cela, les Triboques sont établis chez les Séquaniens et chez les Médiomatriciens, et non après eux. Or, Strabon se pique de suivre en tout César, que de son temps on lisait mieux qu'aujourd'hui. On ne peut admettre non plus qu'étant d'abord au-dessous des Médiomatriciens, les Triboques soient entrés chez eux et chez les Séquaniens dans le court intervalle qui s'est écoulé de César à Strabon. Les légions romaines, assises sur le Rhin, ne l'eussent pas permis. Mais, pour être à la fois chez l'un et chez l'autre peuple, il fallait qu'ils occupassent la frontière de ces peuples qui, pour la Séquanie, est celle du nord. C'est donc une nouvelle preuve qu'Arioviste et les Triboques tenaient la Haute-Alsace par convention, la basse par conquête; qu'expulsés momentanément ou incomplètement, les Triboques ressaisirent l'une et l'autre pendant la guerre civile : et si l'on ne voit plus de Harudes sur la Saône, c'est que, n'ayant fait qu'y apparaître sous Arioviste, qui n'eut pas le temps de leur obtenir ce tiers qu'ils demandaient

[1] Après les Helvétiens, ce sont les Séquaniens et les Médiomatriciens qui habitent les bords du Rhin ; et chez eux est établi un peuple germain qui a quitté ses foyers pour passer le Rhin, les Triboques.

Digitized by Google

dans le territoire séquanien, rien, lors de la guerre civile, ne les engageait, comme les Triboques, à aller s'asseoir sur une terre qu'ils n'avaient fait que ravager; ceux-là, au contraire, allaient ressaisir le champ cultivé par leurs mains, rentrer dans la cabane qu'ils avaient élevée, retrouver un sol qui avait été quatorze ans leur patrie.

Une autre preuve qu'Arioviste avait un tiers délimité du territoire, et qu'il ne l'occupait pas tout entier, mêlant ses Germains aux habitants primitifs, existe au chapitre 9 du livre Ier. Là il est question du passage demandé par les Helvétiens aux Séquaniens, dont ils ne pouvaient traverser le territoire autrement que de leur consentement, *propter angustias*. D'abord ils ne l'obtiennent pas; mais, s'étant adressés à Dumnorix l'Eduen, celui-ci, qui avait beaucoup de crédit chez les Séquaniens, fait lever toutes les difficultés. Il n'est ici question ni d'Arioviste ni de Germains; les Séquaniens délibèrent sans leur participation. Cependant, s'ils avaient été répandus dans toute la Séquanie, aurait-on pu accorder un passage d'armée sans consulter le chef d'une autre armée occupant le pays? Cela répugne au simple bon sens. Arioviste avait donc non-seulement une portion délimitée, mais cette portion était loin du lieu par où les Helvétiens devaient passer loin du Jura.

Maintenant la marche des troupes va nous prouver que cette portion était le Nord de la Séquanie, c'est-à-dire la Haute-Alsace allemande. Quand César entre en campagne contre Arioviste, il se hâte d'occuper *Vesontio*, qu'il craint de voir tomber au pouvoir de l'ennemi. Il a appris qu'Arioviste est déjà sorti de ses limites[1] : *Ariovistum cum suis omnibus copiis ad occupandum Vesontionem contendere, triduique viam e suis finibus processisse*. César, pour éviter cette occupation

[1] Qu'Arioviste avec toutes ses troupes marchait pour occuper Vesontio, et que déjà il avait fait trois journées de marche au-delà de ses frontières.

Digitized by Google

de Vesontio par les Germains, s'avance *magnis nocturnis diurnisque itineribus*, marchant de jour et de nuit. César venait alors de chez les Eduens; il allait donc du midi ou plutôt du sud-ouest au nord-est : Arioviste, qui venait à sa rencontre en quittant ses limites, marchait donc vers le sud. Depuis Vesontio, César, qui fait un détour pour éviter les forêts et les difficultés, ne joint Arioviste que le septième jour. Enfin, après la bataille, *hostes terga verterunt, neque prius fugere destiterunt, quam ad flumen Rhenum millia passuum ex eo loco circiter quinquaginta pervenerunt*[1]. En tournant le dos, les Germains fuient donc vers le Rhin; ils sont donc venus du nord. Ce passage est altéré pour la distance; toutes les anciennes éditions, tous les manuscrits consacrés par le temps, portent *quinque* où il y a *quinquaginta*, cinq au lieu de cinquante. La différence est énorme. C'est Orosius qui, le premier, a dit *quinquaginta*, et l'a placé dans le texte. On ne sait si c'est Plutarque qui a causé cette dépravation du texte. Cet auteur dit, chapitre 19 de son César, Σταδίους τριακοσίους; d'autres lisent τετρακοσίους, et cette diversité devait au moins produire la méfiance sur ce passage, d'autant plus que l'interprète grec, fidèle conservateur du texte de César, dit Στάδια τετταράκοντα, quarante stades, ce qui fait précisément les cinq, le *quinque* si mal à propos banni par Orosius. Notre opinion a pour elle l'autorité de Béatus Rhénanus, qui est d'un grand poids toutes les fois qu'il s'agit de l'Alsace ou de César. On pourrait, avec succès, faire quelques recherches sur le lieu où s'est donnée la bataille, et je crois qu'il le faudrait placer en dehors des limites qui étaient assignées à Arioviste, sans cependant s'en éloigner beaucoup. Le texte de César fournit d'ailleurs d'autres indications.

Il y a grande apparence qu'après sa victoire, César balaya

[1] Les ennemis tournèrent le dos, et ne cessèrent de fuir que lorsqu'ils arrivèrent au Rhin, à environ cinquante mille pas de ce lieu. (Liv I. chap. 53.)

Digitized by Google

toute la rive du Rhin occupée par les Triboques, et qu'il alla chasser ceux établis chez les Médiomatriciens; car il est clair, par ses Commentaires, qu'il dépassa la frontière des Séquaniens, puisqu'il dit formellement qu'il y ramena son armée en quartiers d'hiver : *In hiberna in Sequanos excercitum deduxit.*

Les limites de la Séquanie ont été fixées au nord; il a été prouvé que c'est précisément au nord de ce pays que s'était établi Arioviste : il ne nous reste donc plus qu'à ajouter, comme simple observation, que la Haute-Alsace allemande serait à peu près le tiers de la Séquanie ainsi délimitée.

TROISIÈME PROPOSITION.

Les fortifications des Vosges conviennent à cette délimitation : leur construction est celtique; on ne peut les appliquer à nulle autre époque.

Nous avons déjà fait voir que nos murailles des Vosges séparent la Séquanie des montagnes, de celle de la plaine; qu'elles font limite pour les langues; que les noms de ville sont celtiques, même au bord du Rhin. Nous en avons tiré la conséquence qu'une population avait entièrement remplacé l'autre, comme cela se faisait *antiquitus*, anciennement, lorsque les Germains venaient en Belgique. Ajoutons que nulle autre époque de l'histoire ne nous présente un pareil renouvellement de population. Les Romains ont tenu la Gaule malgré les Allemani, jusqu'à ce qu'enfin leur empire s'abaissa devant la puissance des Francs; mais ceux-ci s'établirent au milieu des Gaulois et des Romains, et donnèrent le spectacle bizarre de la barbarie germaine à côté de la corruption du Romain et des mœurs originales du Gaulois. La conquête, dans les guerres d'armée, ne donne au vainqueur que la puissance; bientôt il prend les habitudes du peuple qu'il a subjugué, il parle même sa langue. Depuis deux siècles

Digitized by Google

environ l'Alsace est française, et les familles arrivées lors de la conquête ressemblent à celles du pays, qu'elles n'ont point changées, mais dont elles ont adopté les mœurs et la langue, en ne conservant de leur origine que le nom français de leur famille. L'arrivée d'Arioviste est donc la seule invasion intégrale capable de substituer le Germain au Celte. Et que l'on ne dise point que notre muraille devait, si elle avait servi de délimitation à cette époque, s'étendre aussi des montagnes vers l'est, et qu'il n'y en a point de vestige entre Aspach et la Chapelle [1], ni sur cette latitude. Cette partie de l'Alsace a toujours été peuplée au point que là toute construction aurait disparu pour fournir des matériaux. Posée sur le sol, quelles fondations pourraient attester l'existence de cette vieille limite? Elle est restée debout sur les sommets inaccessibles des montagnes, comme on y voit encore le fort suédois, tandis que les redoutes de la plaine se sont affaissées sous la charrue.

Dans le moyen âge nous ne voyons aucune raison d'élever cette muraille, qui n'est sur aucune limite connue. Elle diffère en tout de l'architecture des châteaux construits en moellons taillés. Les chroniques auraient-elles gardé le silence sur un ouvrage aussi merveilleux? Loin de là, la tradition a traversé le moyen âge avec le nom significatif de *Heydenmauer* [2]. En général, elle donne de préférence, aux monuments qui ne sont pas romains, la dénomination de *Heyden* (payen.) Le mot *Römer* s'attache surtout à ce qui appartient à ce grand peuple et lui conserve la gloire de ses travaux. Nous avons montré combien était déraisonnable cette opinion qui veut que les Romains aient couvert toute la Gaule de ce long retranchement. Ammien Marcellin va prouver que les Romains n'en avaient point fait. Il dit, livre XVI, chap. 11, que Julien fit

[1] Point d'intersection des langues, d'orient en occident.
[2] Mur des payens.

Digitized by Google

reconstruire *Tres Tabernas, munimentum ita cognominatum, haud ita dudum obstinatione subversum hostili, quo ædificato constabat ad intima Galliarum, ut consueverant, adire Germanos arceri*[1]. C'était bien ici le lieu de parler de la grande muraille. Au lieu de cela, Ammien Marcellin en exclut jusqu'à la possibilité. Aucun historien, aucun géographe, ni grec ni latin, n'a parlé de forts situés sur cette partie des Vosges; et Lucain, lorsqu'il dit des troupes de César,

> Deseruere cavo tentoria fixa Lemanno,
> Castraque, quæ Vogesi curvam super ardua rupem
> Pugnaces pictis cohibebant Lingones armis[2],

n'a parlé que de la partie des Vosges qui s'étend vers le pays de Langres. Les Romains, si jaloux de leur gloire, si prompts à recueillir tout ce qui pouvait la perpétuer, n'auraient pas manqué de consigner un fait aussi important dans leur histoire; et cette histoire, depuis la conquête des Gaules, nous est connue tout entière. Cette muraille ne pouvait d'ailleurs contribuer à la défense du pays : quelle armée eût été assez nombreuse pour en défendre tous les points? Les Romains avaient toutes leurs lignes au bord du Rhin. La Table et l'Itinéraire suivent le cours de ce fleuve, et la route militaire y présente encore de longs fragments bien conservés.

Enfin, la simple vue du monument suffit pour réfuter ceux qui l'attribuent aux Romains. Il n'a aucun des caractères des ouvrages de cette nation, tandis que l'on reconnaît tous ceux des constructions gauloises : absence de fondations, pierres superposées les unes aux autres et sans ciment, même disposition pour les quartiers de rocs. N'est-ce pas ainsi, si l'on en excepte les pièces de bois, que construisent les *Bituriges?* Et

[1] Par l'élévation duquel (fort) on empêchait les Germains de pénétrer dans l'intérieur de la Gaule, comme ils avaient coutume de le faire.

[2] Ils abandonnèrent leurs tentes sur les bords du Léman et les camps qui, sur la coupe sinueuse des Vosges, réprimaient les Lingones belliqueux.

Digitized by Google

cette différence est bien peu de chose, quand on réfléchit que la distance des Séquaniens aux Bituriges est grande, et qu'il suffit de retrouver le caractère général des constructions gauloises.

On se rappelle ce que nous avons dit de rochers disposés en *cromlech* et en *dolmen*. Cette muraille, qui n'était qu'une démarcation, et non une ligne de défense, n'aurait-elle pas été mise sous la protection des divinités du pays, et particulièrement du dieu *Vogesus*, dont l'existence est attestée par un monument qui porte une inscription recueillie par Gruter, page 94, et que voici :

VOSEGO
MAXII
. . . .
MINVS
. . . .
V. S. L L
. . . .

Cette inscription est l'ouvrage d'un Romain; mais les Romains adoptaient les dieux de tous les pays, et cette inscription nous prouve l'existence de *Vogesus* ou *Vosegus*. C'est à cette divinité des montagnes et des forêts que le Séquanien superstitieux a dû confier ses limites; c'est là, et non dans la plaine, que se retrouvent de faibles vestiges de ce culte druidique qui, dans le Bas-Rhin aussi, s'est refugié sur les hautes montagnes.

Notre opinion nous paraissant suffisamment discutée, nous terminerons ce mémoire en examinant pourquoi Pline et Ptolémée ajoutent les Séquaniens aux Belges.

Digitized by Google

QUATRIÈME PROPOSITION.

C'est à tort que Pline et Ptolémée ont compté les Séquaniens parmi les Belges.

César a dit formellement que les Séquaniens étaient Celtes. Auguste, pendant le séjour qu'il fit dans la Gaule, en changea la division, étendit jusqu'à la Loire le territoire des Aquitains, qui d'abord s'arrêtait à la Garonne, et leur attribua, par cette opération, quatorze peuples, Celtes auparavant. Auguste a-t-il aussi enlevé les Séquaniens et les Helvétiens aux Celtes pour les donner aux Belges ? Nous osons dire positivement qu'il ne l'a pas fait. En voici les preuves : Auguste voulait principalement que toutes les parties de la Gaule fussent divisées plus également; il aurait entièrement détruit l'équilibre au profit des Belges, s'il avait encore ôté les Séquaniens et les Helvétiens aux Celtes, déjà diminués de quatorze peuples vers la Garonne. En second lieu, la délimitation de César n'était pas seulement imaginaire et arbitraire ; lui-même a soin de nous avertir qu'elle existait dans la nature des choses. Il dit des Gaulois, qu'il a déjà divisés en Belges, Aquitains et Celtes : *hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt*[1]. Un décret impérial ne pouvait faire d'un Celte un Belge, ni lui donner d'autres mœurs, un autre langage. Régnant sur les uns et sur les autres, Auguste n'y avait d'ailleurs pas plus d'intérêt que n'en aurait aujourd'hui le roi de France à rendre une ordonnance qui ferait d'un Basque un Limousin, ou d'un Alsacien un Franc-Comtois. Mais abandonnons les arguments pour les textes positifs. Strabon parle selon la division d'Auguste; car, ayant défini la Gaule aquitaine, il ajoute : ἡ ἑφεξῆς ἐςὶ, μέχρι τοῦ Ῥήνου παντὸς ἀπὸ τοῦ

[1] Ceux-ci diffèrent tous entre eux par la langue, les institutions, les lois.

Digitized by Google

Λείγηρος ποταμοῦ καὶ τοῦ Ροδανοῦ[1]. Les mots ἀπὸ τοῦ Λείγηρος prouvent qu'il suivait la division d'Auguste : autrement il aurait dit *depuis la Garonne*. Eh bien, lorsqu'il vient à séparer la Lyonnaise ou la Celtique de la Belgique, dans la même phrase, et toujours suivant le division Auguste. il ajoute : Ταύτης δὲ τῆς χώρας τὰ μὲν ἄνω μέρη τὰ πρὸς ταῖς πηγαῖς τῶν ποταμῶν, τοῦ τε Ρήνου καὶ τοῦ Ῥοδανοῦ, μέχρι μέσων σχεδὸν τι τῶν πεδίων ὑπὸ τῷ Λουγδούνῳ τέτακται[2]. La *moitié des plaines*, relativement au cours du Rhin dont il est question, décide encore mieux notre opinion. Mais Strabon entre dans le détail des peuples, sans dire où sont les Belges, où s'arrêtent les Celtes; il avertit même qu'il le donnera en commun, κοινότερον, pour les uns et pour les autres. Je dirai, je crois, la véritable cause de cette confusion. En attendant je citerai, pour ceux qui ne se contentent pas de faits généraux, un passage de Tacite qui prouve en termes exprès que les Séquaniens n'étaient pas Belges; et cependant nulle division nouvelle n'avait changé celle d'Auguste. Cela est constant. Il est dit au livre I, chapitre 34, des Annales : *Germanicus quanto, summæ spei propior, tanto impensius pro Tiberio niti. Sequanos proximos et Belgarum civitates in ejus verba adegit*[3]. Or, le *proximos* appliqué à Germanicus, qui était dans la Germanie cis-rhénane, chez les Belges, n'est-il pas la preuve que les Séquaniens, du temps de Tacite, n'étaient pas Belges? On n'est pas voisin de la nation dont on fait soi-même partie, ou sur le territoire de laquelle on se trouve.

[1] Le reste s'étend jusqu'au Rhin, dans tout son cours, depuis la Loire et le Rhône.

[2] Les parties supérieures de ces contrées, celles qui avoisinent les sources du Rhin et du Rhône, jusqu'à la moitié environ des plaines, appartiennent à Lyon.

[3] Germanicus, plus il était près de la puissance suprême, plus il faisait d'efforts pour Tibère. Il reçut pour lui la foi des Séquaniens voisins, et des cités belges.

Digitized by Google

Mais qui a pu déterminer Pline à dire que les Séquaniens et les Helvétiens sont Belges? Une circonstance bien simple, selon moi, a pu tromper cet auteur; et c'est la même, probablement, qui a inspiré à Strabon un silence prudent sur le point d'intersection des Belges et des Celtes. Qu'étaient les Belges? César, livre II, chapitre 4, dit : *Plerosque Belgas esse ortos ab Germanis; Rhenumque antiquitus transductos propter loci fertilitatem ibi consedisse, Gallosque, qui ea loca incolerent, expulisse*[1]. Or, il résulte du livre Ier, que les *Galli* (Gaulois) s'appellent *ipsorum lingua Celtæ*. De là la conséquence inévitable que tous les Germains gaulois étaient Gaulois belges, et cette autre, non moins juste, qu'à mesure que les Germains s'étaient étendus dans la Gaule, la Celtique avait diminué, la Belgique augmenté en territoire. L'invasion d'Arioviste fut donc un nouvel accroissement, d'abord au détriment des Médiomatriciens belges non Germains. (Il y avait des Belges d'une autre origine : sans cela César aurait dit *omnes*, au lieu de *plerosque;* que tous étaient d'origine germaine, et non que quelques-uns ou la plupart avaient anciennement passé le Rhin.) En second lieu, l'invasion d'Arioviste avait eu lieu au préjudice des Séquaniens, auxquels elle avait enlevé le tiers de leur territoire; en sorte que Strabon, passant sous silence la grande limite, se contente de nommer les deux peuples envahis, et d'ajouter : Ἐν οἷς ἵδρυται Γερμανικὸν ἔθνος περαιωθὲν ἐκ τῆς οἰκείας Τριβόκχοι ..... *chez lesquels est un peuple germain venu de sa patrie en passant le fleuve (les Triboques.)* Pline avait sous les yeux les Commentaires d'Agrippa, qui, comme nous le verrons bientôt, fit passer le Rhin à un grand nombre de Germains, et eut beaucoup d'influence sur la création de la Germanie cis-rhénane. La

[1] Que la plupart des Belges sont d'origine germaine, ayant passé le Rhin autrefois, s'y étant établis à cause de la fertilité du sol, et ayant expulsé les Gaulois qui habitaient ces contrées.

Digitized by Google

chose était assez importante et assez nouvelle pour que, dans ses Commentaires, il expliquât chez quels peuples il avait mis des Germains, ou chez lesquels il en avait trouvé. Dans ce dénombrement, la Séquanie devait être nommée, ce que Pline aura compris mal à propos de toute la Séquanie, tandis qu'il ne s'agissait que d'un tiers, soit qu'Agrippa ait négligé d'avertir que par là la Germanie cis-rhénane portait sur le territoire celte, soit que Pline ait mal lu; mais son autorité doit, sans contredit, céder à celle de Tacite, qui s'est spécialement occupé de ce pays, et qui en a suivi l'histoire depuis Auguste jusqu'à son temps.

C'est probablement aussi une invasion de Germains qui a causé l'erreur des mêmes auteurs sur l'Helvétie. Cette invasion était inévitable. César l'avait prévue. Ce fut pour l'empêcher qu'il renvoya dans leurs foyers les cent dix mille hommes échappés au carnage sur les 358,000 qui en étaient sortis : *ne propter bonitatem agrorum Germani, qui trans Rhenum incolunt, e suis finibus in Helvetiorum fines transirent, et finitimi Galliæ provinciæ Allobrogibusque essent*[1]. Strabon répète à peu près la même chose. Mais le petit nombre d'Helvétiens échappés à la destruction suffisait-il donc pour défendre tout leur territoire ? N'ont-ils pas profité de l'affaiblissement de leurs ennemis et de la guerre civile, ces Germains si menaçants pour les Helvétiens, même au temps de leur puissance, que la plus grande gloire de ceux-ci était de savoir les vaincre comme le faisaient les Belges[2] ?

Reste Ptolémée. Mais faut-il s'occuper de l'écho, quand on a confondu la voix qui l'a fait retentir ? Parlons maintenant de la Germanie cis-rhénane.

[1] De peur qu'attirés par la fertilité du sol, les Germains qui habitent l'autre rive du Rhin, ne quittent leur territoire pour passer sur celui des Helvétiens, et ne deviennent voisins de la Province et des Allobroges.

[2] César, livre Ier, chap. Ier.

Digitized by Google

CINQUIÈME PROPOSITION.

La Haute-Alsace a fait partie de la Germanie cis-rhénane dans toutes ses parties autrefois cédées à Arioviste.

La création de la Germanie cis-rhénane n'a pas été, comme on nous le dit assez ridiculement, un écart de l'orgueil romain, qui, ne pouvant commander aux Germains chez eux, voulut à toute force avoir une Germanie, et en imagina une sur la rive gauche. C'est dans la nature des choses qu'il faut chercher le motif de cette division.

Nous avons vu qu'il y avait deux espèces de Belges, les uns indigènes, les autres Germains d'origine; nous avons vu aussi que les Belges germains, en s'établissant dans la Belgique, en expulsaient les anciens habitants. Ils devaient donc conserver non-seulement le souvenir de leur origine, mais encore leur langue; car personne n'était là pour leur en faire changer. Aussi Tacite dit-il, chapitre 28 de sa Germanie[1]: *Treveri et Nervii circa affectationem Germanicæ originis ultro ambitiosi sunt, tanquam per hanc gloriam sanginis a similitudine et inertia Gallorum separentur.* Aussi César dit-il : *Germanos transrhenanos sollicitare dicebantur*[2]; ce qui fait d'eux des Germains *cisrhenani*, des Germains de la rive gauche. Strabon dit: Τρηουίροις δὲ συνεχεῖ. Νερουίοι καὶ τοῦτο Γερμανικὸν ἔθνος[3].

Mais ces Germains ne l'étaient que par la langue; ils avaient passé le Rhin *antiquitus*, et, depuis, leurs traités, leurs habitudes, leurs mœurs en avaient fait de véritables Gaulois. C'est ce qu'il nous sera facile de démontrer. D'abord

[1] Les Trévirois et les Nerviens sont très jaloux de leur origine germaine, comme si cet avantage du sang les séparait de l'inertie gauloise.

[2] On prétendait qu'ils excitaient à la guerre les Germains d'outre-Rhin.

[3] Les Trévirois touchent les Nerviens, aussi peuple germain.

Digitized by Google

on voit dans César, livre II, chapitre 4, que ces mêmes Belges germains, seuls de toute la Gaule, ont empêché les Cimbres et les Teutons d'envahir leur territoire. Strabon dit la même chose. Depuis, tous leurs intérêts sont confondus avec ceux des autres Belges et même avec ceux des Celtes. Julius Florus chez eux et Julius Sacrovir chez les Eduens, se révoltent en même temps. Au chapitre 53 du livre Ier des Histoires, ils figurent avec les Lingones, Belges comme eux ; c'est encore avec les Lingones qu'on les voit au livre IV, chapitre 57 des Histoires. Au chapitre 69 du même livre on lit : *Scribuntur ad Treviros epistolæ, nomine Galliarum, ut abstinerent armis*[1]. Au liv. Ier, chap. 32, Claudius civilis se dit lui-même Gaulois : *En ego præfectus unius cohortis, et Canninefates Batavique, exigua Gallarium portio.* Au liv. V, chap. 3, César, en parlant des Trévirois, dit : *Hæc civitas longe plurimum totius Galliæ equitatu valet.* On pourrait accumuler encore beaucoup de citations, qui prouveraient toutes que les Germains qui avaient passé le Rhin *antiquitus*, étaient politiquement et géographiquement regardés comme Gaulois. Nous nous contenterons d'une seule, parce qu'elle établira sans réplique que ces Germains avaient adopté les mœurs gauloises. César, au temps duquel les Ubiens étaient *transrhenani*, d'outre-Rhin, dit d'eux : *Propter propinquitatem gallicis sunt moribus assuefacti*[2]. Or, leurs voisins étaient précisément les Trévirois; et si ceux-ci pouvaient, par leur seul voisinage, communiquer aux Ubiens quelque chose des mœurs gauloises, il fallait bien qu'ils les eussent adoptées eux-mêmes, et qu'ils eussent cessé de ressembler aux Germains.

Ils parlaient cependant leur langue primitive; et plus tard cette langue fit de nouvelles conquêtes sur les autres : 1° par

[1] Des lettres sont adressées aux Trévirois au nom de toute la Gaule, pour qu'ils s'abstiennent de la guerre.

[2] Ils sont accoutumés aux mœurs gauloises, à cause du voisinage. Livre IV, chap. 3.

Digitized by Google

l'envahissement du pays séquanien et médiomatricien; 2° par les transplantations de peuples opérées sous Auguste et sous Tibère. Suétone et Aurélius Victor rapportent que le premier de ces empereurs fit venir sur la rive gauche une grande quantité de Suèves et de Sicambres. Avant ce temps déjà, Agrippa avait fait passer les Ubiens, de leur consentement; les Sicambres, au contraire, furent transportés de force[1]. Auguste, par conséquent, put et dut appeler Germanie la rive gauche du Rhin; car les nouveaux venus parlaient la même langue que ceux venus *antiquitus*, anciennement, et n'avaient pas, comme eux, changé de mœurs. Tibère continua à suivre le système de son prédécesseur; immédiatement après la mort de Drusus, il fit passer, selon Suétone, 40,000 Germains; selon Eutrope, 400,000; et Juste Lipse est d'avis qu'il faut transporter cette leçon dans le texte de Suétone. Enfin, en lisant Tacite et Pline, on retrouve des Vangions et des Némètes, deux nations qu'on avait vues à la suite d'Arioviste, mais qui paraissent n'être revenues dans la Gaule que longtemps après les Triboques, puisque César, qui nomme ceux-ci, ne fait nulle mention de ceux-là. Strabon les omet aussi.

La raison de créer une Germanie cis-rhénane étant donc dans la nature des choses, le pays pris aux Séquaniens devait en faire partie, puisque les Triboques en étaient restés les maîtres.

Schœpflin a fait de grands efforts pour prouver le contraire, et son principal argument est que toutes les répartitions de territoire faites dans la suite ont donné à l'Alsace supérieure le même sort qu'au reste de la Séquanie. C'est ainsi qu'elle fit partie de la *Maxima Sequanorum* avec le pays des Rauraques, et que les diocèses même ont été réglés sur ce pied. On ne peut se dissimuler que cela est bien spécieux;

[1] *Sicambri excisi et in Gallias trajecti.*

Digitized by Google

mais cela n'est que spécieux. Il ne faut conclure de l'établissement de la Germanie cis-rhénane rien qui regarde les autres divisions territoriales; et je soutiens qu'elle n'en était pas une par elle-même, qu'elle était purement militaire, et nullement géographique, à tel point que Pline et Strabon ne la nomment pas du tout, quoique bien certainement ils la connussent. Malgré la présence des Germains, chaque peuple conservait nommément son territoire. C'est ainsi que dans César et dans Strabon les Médiomatriciens et les Séquaniens figurent comme limitrophes du Rhin, quoiqu'ils n'y touchent plus qu'au moyen des Triboques établis chez eux. Tacite, quand il parle de la Germanie cis-rhénane, conserve les dénominations des peuples gaulois chaque fois qu'il entre dans le détail. Cette distinction concernait uniquement le commandement militaire. Tacite dit aussi souvent *superior exercitus*, *inferior exercitus*, que *Germania inferior* et *superior*.

C'est, de la part de Schœpflin un argument faible que le silence d'Ammien Marcellin sur les villes du Haut-Rhin, après qu'il a nommé Mayence et Strasbourg comme étant de la Germanie cis-rhénane. Les villes la Haute-Alsace ne pouvaient sans doute se comparer à celles-là; et c'est comme si quelqu'un, dans mille ans, voulait prouver que Chauny n'a pas fait partie de la Picardie, sous prétexte qu'un géographe ne l'a pas nommé après Amiens et Saint-Quentin.

Selon Schœpflin, Auguste n'aurait pas joint à la Germanie des peuples gaulois; mais nous avons répondu d'une manière péremptoire, en montrant que, depuis Arioviste, le Nord de la Séquanie n'a pas cessé un instant d'être germain par la langue, ce qui ne l'empêcha pas de rester Séquanie et *Maxima Sequanorum* par le droit. Il y a des notices des Gaules où ces mêmes contrées portent les noms de *Lugdunensis quinta et sexta* et même de *Germania tertia;* indication qui, toute fausse qu'elle puisse être, donne à cette erreur une raison, la conformité de la langue.

Digitized by Google

Le dernier de nos arguments ne laissera plus de place au doute. Tacite énumère les légions romaines. La première, dite *Italica*, est proposée à la garde de la Lyonnaise; la huitième légion, dite *Augusta*, est placée dans la *Germanie supérieure*, et c'est précisément de cette huitième légion qu'on retrouve encore aujourd'hui des briques dans la Haute-Alsace allemande.

Notre tâche est terminée. C'est par les textes anciens, par la nature des choses, par la langue et par les habitudes des nations, qui ne changent jamais, que nous avons montré les Séquaniens comme le peuple le plus anciennement connu de la Haute-Alsace. Nous avons ensuite introduit les Germains sur leur territoire, et nous avons retrouvé debout une partie de ces vieilles limites des temps antérieurs à l'histoire. Enfin, nous avons fait voir à nos lecteurs le Romain donnant pour frontière à la Germanie cis-rhénane le lieu même où le glaive du Triboque s'est arrêté devant l'autel du Druide. Au milieu de ces recherches, nous avons été guidés surtout par le désir d'être vrais et d'arracher à l'oubli une partie des faits dont il s'est emparé. Si nos efforts sont couronnés de quelque succès, si les savans respectables qui doivent les juger daignent leur sourire, nous marcherons à de nouvelles conquêtes archéologiques, et nous tâcherons de soulever encore quelques parties de ce voile épais qui couvre tout ce que les Romains ne nous ont pas formellement appris de notre histoire.

P. DE GOLBÉRY.

Digitized by Google

LES MÉMOIRES

D'UN

COMMIS-NÉGOCIANT STRASBOURGEOIS

AU XVIe SIÈCLE

L'histoire nous transmet, et souvent avec des détails bien inutiles, la biographie des grands hommes de chaque époque, mais elle ne s'inquiète pas d'ordinaire de rendre le même service à la foule immense de ceux qui passent à travers les âges sans y marquer leur empreinte. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que les érudits et les savants, mieux inspirés que leurs devanciers, ont compris que, pour le penseur et pour l'écrivain sérieux, l'histoire des manants présentait un charme au moins aussi grand que celle des grands seigneurs et des monarques. Depuis que l'on s'est bien rendu compte de l'intérêt pressant et, pour ainsi dire, actuel, qu'offre la connaissance des idées, des mœurs, des souffrances, de la vie en un mot, du peuple, dans les siècles passés, de nombreux et zélés chercheurs ont entrepris dans des travaux généraux ou de détail, l'étude du développement de la civilisation en Europe. On a réuni et groupé les mille traits épars dans les poètes et les romanciers de l'antiquité, dans les annales et les chroniques du moyen-âge, aussi bien que dans les mémoires de date plus récente. Le XVIe siècle surtout, cette époque des grandes tourmentes religieuses, sociales et politiques, nous a fourni dans les dernières années une série de narrations bien

Digitized by Google

curieuses pour tous ceux qui désirent connaître à fond cette période mémorable. Les plus intéressants parmi ces écrits sont les récits autobiographiques émanés de personnages assez peu importants pour n'avoir point eu la prétention de jouer un rôle sur la scène du monde, et cependant assez intelligents pour avoir été des observateurs déliés et sagaces de ce qui se passait autour d'eux. Quel est l'érudit, par exemple, ou même le simple curieux qui n'ait parcouru de nos jours, avec un vif plaisir, l'autobiographie de Thomas Platter, l'écolâtre vagabond et le savant professeur de Bâle ; et quelles notions claires et précises ce récit, traduit et publié dans toutes les langues, ne nous donne-t-il pas de l'état du monde savant d'alors[1] ? C'est d'un écrit qui forme pendant, pour ainsi dire, à ces mémoires ; c'est d'un compatriote et d'un contemporain de Platter, d'André Ryff, que je veux dire ici quelques mots, à propos d'une publication récente faite par la *Société historique* de Bâle[2]. Les mémoires de cette association savante ne sont point assez répandus chez nous pour que je doive supposer

[1] L'original allemand des *Mémoires* de ce savant nomade, né dans le Valais, en 1499, et mort à Bâle, en 1582, a été publié pour la première fois dans cette ville en 1840. par les soins du docteur Fechner. M. Fick, de Genève, en a donné plus tard une traduction française *(La Vie de Thomas Platter, écrite par lui-même*, Genève, 1862) ; c'est un chef-d'œuvre typographique, comme toutes les curieuses réimpressions du XVIe siècle, qui ont rendu l'imprimerie Fick si justement célèbre.

[2] *Beitræge zur vaterlændischen Geschichte*, herausgegeben von der historischen Gesellschaft in Basel ; neunter Band, Basel, 1870. Ce volume contient une étude de feu M. le professeur André Heusler-Ryhiner sur le rôle politique de Ryff, principalement pendant le *Rappenkrieg* de 1594. C'est à titre d'appendice à ce travail que le savant bibliothécaire de l'Université de Bâle, M. W. Vischer, a publié l'autobiographie dont nous résumons ici les traits principaux, et qui malheureusement s'arrête à l'époque du mariage d'André Ryff. — Au moment de mettre sous presse cette notice, nous recevons un nouvel opuscule de l'éditeur, *Eine Basler Bürgerfamilie im XVI. Jahrhundert*, Basel, 1872, in-4°, qui raconte l'histoire sommaire de la famille Ryff tout entière ; nous avons encore pu profiter çà et là de cet intéressant travail.

Digitized by Google

leur contenu connu de la plupart de mes lecteurs. Les textes que je vais traduire et résumer ici sont d'ailleurs écrits dans l'allemand suisse du seizième siècle, ce qui n'en rend pas toujours l'étude très facile. Ce qui m'a décidé surtout à m'étendre quelque peu sur la biographie d'un homme assez obscur et pour lequel je ne revendique nullement une place dans l'histoire universelle ou même dans les dictionnaires historiques de MM. Bouillet et consorts, c'est qu'elle nous montrera les mœurs et les habitudes du passé dans une sphère sur laquelle les documents nous font presque toujours défaut. Nous pouvons étudier et reconstruire aujourd'hui des centaines de biographies de souverains, de généraux, de diplomates, de théologiens, de jurisconsultes et d'autres savants ayant appartenu à cette époque ; ici, nous verrons se développer devant nos yeux l'activité d'un honnête bourgeois, d'un commerçant modeste ; nous pourrons prendre sur le fait les idées, les coutumes et les préjugés de nos ancêtres. Ce mot me remet en mémoire un dernier motif pour lequel je me suis attaché à retracer cette courte esquisse. Le personnage dont je voudrais entretenir mes lecteurs était d'origine alsacienne et, bien qu'il soit né et qu'il ait vécu à Bâle, devenu la patrie de son grand-père, il a passé néanmoins un temps assez long dans nos murs comme jeune commis-négociant ; c'est naturellement sur cette partie de son naïf et curieux récit que je compte m'étendre plus particulièrement ici.

La famille Ryff comptait de nombreux représentants en Alsace au XIVe siècle, au moment où nous trouvons sur elle les premiers renseignements historiques. Il y avait des Ryff à Thann, à Soultz, à Rouffach, à Gundolsheim et dans d'autres localités encore. Ils s'occupaient de la culture de la vigne ou bien d'agriculture, et paraissent avoir joui d'une honnête aisance. Mais pour des raisons que nous ne pouvons plus guère deviner aujourd'hui, certaines branches de la famille[1]

[1] Village du canton de Rouffach, arrondissement de Colmar, Haut-Rhin.

Digitized by Google

semblent s'être trouvées finalement à l'étroit sur le sol natal, et l'un des Ryff, qui s'appelait Claude de son prénom, quitta la ville de Rouffach où il exerçait la profession de maraîcher, pour chercher une patrie nouvelle sur le territoire helvétique. Il vint s'établir à Bâle vers l'année 1450, en laissant de nombreux parents dans notre province: à Thann, à Wuenheim[1], à à Rouffach et en d'autres endroits. Le tombeau du dernier représentant mâle des Ryff, de Rouffach, se voyait encore du temps d'André, dans l'église des Capucins de cette ville[2]. Le grand-père d'André, qui portait le même prénom que lui, quitta Bâle lors du triomphe des idées de la Réforme, et s'établit sur les terres de l'abbaye de Wettingen, mais il y mourut bientôt[3]. Son fils orphelin, Thiébaut, le père de notre André, retourna à Bâle, y fut élevé par son oncle, Pierre Ryff, le teinturier, et entra ensuite au service du rhingrave François-Philippe, comte de Salm et seigneur de Fénetrange, après

[1] Village du canton de Soultz, arrondissement de Colmar, Haut-Rhin.

[2] *Beitræge*, p. 42. C'était une « vieille pierre blanche, très dure, avec l'écusson de la famille, nettement sculpté et encore facile à reconnaître ; seulement, à cause de leur vétusté, les caractères qui l'entourent et la date ne peuvent plus être déchiffrés. » Les armoiries des Ryff étaient, d'après cette indication, un écu blanc avec une bande de sable. portant au-dessus et au-dessous de la bande une rose rouge à tige verte. Dans les premiers temps de leur séjour à Bâle, les Ryff ayant perdu à leurs propres yeux. par leur humble position sociale, le droit à des armoiries plus relevées, adoptèrent pour un temps un simple écu blanc avec un grand R noir au milieu.

[3] C'est du moins ainsi que j'ai compris le passage de l'autobiographie (*Beitræge*, p. 39). Mais M. W. Vischer, dans son récent travail cité plus haut, nous dit que cet André Ryff était au contraire un bon protestant, et qu'il dut fuir de Thann pour avoir embrassé la Réforme. Dans le récit de notre André, il n'est point question de ce retour de son grand-père à Thann. et l'interprétation naturelle du texte est celle que je donne. Mais comme le savant Bâlois a travaillé sans doute sur des documents nouveaux, bien qu'il n'en cite point, il est plus que probable qu'il a raison (*Eine Basler Familie*, p 14). L'abbaye de Wettingen était un riche monastère de Bernardins, situé sur les bords de la Limmat, près de la ville de Baden, en Argovie.

Digitized by Google

avoir longtemps erré par le monde comme soldat de fortune. Il prit part, dans la suite, aux guerres de l'Union de Smalkalde contre l'empereur Charles-Quint, et après l'anéantissement des armées protestantes, à la bataille de Mühlberg, il revint à Bâle en 1547. Il y épousa, la même année, Marguerite Vœlin, la jeune veuve d'un teinturier-cardeur de draps, dont il prit la succession commerciale en même temps qu'il adoptait les quatre enfants que sa femme lui apportait du premier lit[1]. André fut le second enfant qui naquit de ce nouveau mariage. Il nous raconte lui-même qu'il vint au monde « le jeudi 13 février de l'année 1550, entre 7 et 8 heures du matin, sous l'ascendant du signe du Verseau » et ajoute, avec naïveté, qu'il ne saurait raconter grand'chose des quatre premières années de sa vie, puisqu'il n'en a point conservé de souvenirs, et que ce qu'il en sait lui a été raconté par ses parents, parrains et marraines, frères et sœurs. Il était, paraît-il, un enfant passablement maussade, enclin à crier sans cesse et qu'on ne parvenait à calmer qu'en chantant à côté de son berceau. Quand il fut un peu plus grand, entre cinq et six ans, il fut pris d'un beau zèle pour les travaux manuels et, partout où il découvrait, dans la rue ou dans un jardin, quelque tas de sable ou quelque amas de terre, il accourait pour y faire des trous et pour y bâtir, avec des briques et des cailloux, des murs ou des maisons plus ou moins primitives. Son père, qui n'aimait point le voir vagabonder ainsi, lui administra plus d'une fois une correction sévère, sans pouvoir le dégoûter de ces jeux. Quand il eut atteint l'âge de sept ans, l'enfant fut envoyé à l'école primaire, mais il n'y était que depuis six mois et avait à peine appris l'alphabet — on voit qu'alors on n'allait guère vite en besogne — quand son père le fit entrer à l'école latine, espérant qu'il apprendrait ainsi en même temps à lire, à écrire et à connaître ses langues. Mais le jeune André n'avait

[1] L'aîné de ces enfants, Wolfgang Schnitzer, épousa plus tard Irène Capiton, la fille du célèbre réformateur strasbourgeois

Digitized by Google

nullement la bosse de la philologie ; s'il apprenait les leçons, ce n'était, dit-il lui-même, que pour éviter d'être battu, et ce n'est qu'avec une extrême difficulté que de sa septième à sa neuvième année il parvint à suivre l'enseignement classique dans cette école secondaire. Le pauvre père tâchait d'éveiller de toutes façons son zèle endormi ; il lui donnait des précepteurs, des répétiteurs, ou, comme Ryff, qui décidément avait oublié son latin, les appelle « des pédagogues » ; il lui fit même meubler une chambrette d'étude, avec tableaux, pupitres, rayons pour les livres ; ce fut en vain. « Je n'osais, dit Ryff, indiquer alors, sous la menace des verges, de quel côté me poussaient mes inclinations naturelles, mais je n'avais aucun goût pour ces choses-là. Jamais je n'étais plus heureux que lorsque mon père consentait à m'emmener aux foires de Liestal, Habsheim[1], Mulhouse, etc. Je travaillais aussi avec plaisir à des travaux de menuiserie et j'avais un outillage complet, ainsi que tout ce qu'il me fallait pour relier des livres, et je me suis amusé à en relier un bon nombre. Enfin je m'étais ingénié, entre mes heures d'école, à m'organiser un petit débit de plumes d'oie et de plumes de pigeon, que je peignais en jaune, en rouge, ou en vert, comme des plumes de perroquet ; puis encore des ceintures de laine de couleurs diverses et des ficelles tressées, ainsi que des écheveaux de fil, et j'ai conservé ce petit magasin jusqu'à ce que je sois parti pour la Suisse française. » — A la Saint-Jean-Baptiste 1560, il arriva qu'un ami du père Ryff, François Clert, nommé le *Bon Jehan*, aubergiste à la *Lanterne*, à Genève, vint à Bâle pour affaires, en compagnie d'un jeune garçon, Claude Berret, son beau-frère. Il proposa au vieux Thiébaut de lui laisser le jeune François et d'emmener, en échange, son propre fils à Genève. Cette coutume de l'*échange* existait autrefois également en Alsace et s'y est conservée jusqu'à une époque rela-

[1] Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Altkirch, Haut-Rhin.

Digitized by Google

tivement récente. Nos grand'mères étaient encore envoyées à Saint-Dié ou bien à Montbéliard, pour y perfectionner leur français, tandis que les correspondants de nos arrière-grands-parents expédiaient en retour leurs enfants à Strasbourg, afin d'y acquérir quelques notions d'allemand. Voici donc le jeune André Ryff en route pour Genève ; son père accompagne encore la charrette couverte qui l'emmène, pendant quelques lieues, et l'abandonne ensuite à son sort. Quant à André, nous le voyons moins affligé de la séparation d'avec la maison paternelle, que vexé de ce qu'un autre jeune Bâlois, qui allait également à Genève, avait reçu, avant de partir, un beau chapeau neuf en satin avec une ganse en or, tandis que lui n'avait, pour couvre-chef, qu'un pauvre chapeau de paille orné d'un mesquin petit bouquet. Après avoir versé en route avec son char primitif et manqué ainsi de se casser la jambe, André arrive dans « la ville des lacs », comme l'appelait jadis un ministre aussi fort en géographie qu'en politique, et — ce qui ne fait nullement son affaire — on l'envoie immédiatement à l'école latine. Malheureusement on oubliait que s'il était très faible en latin, il savait encore moins le français ; et nous le croyons aisément sur parole, quand il nous assure qu'il n'apprit absolument rien dans ce nouvel établissement. A peine avait-il commencé à baragouiner un peu de français, qu'il tomba malade et dut quitter l'école. Ainsi se passa la première année de son séjour à Genève. L'année suivante, son patron et correspondant, voyant combien peu les goûts scientifiques de son protégé étaient développés, et peu scrupuleux du reste, jugea plus profitable d'utiliser le jeune garçon dans son auberge, dans ses écuries et dans son exploitation rurale, comme s'il avait été son apprenti et non pas son pensionnaire. André ne s'en plaignait pas, puisqu'il détestait la salle des classes et aimait le grand air, mais il reconnaît cependant qu'il avait perdu beaucoup de temps utile à cette époque. Une circonstance inattendue vint l'enlever à sa position

Digitized by Google

nouvelle. Le jeune Genevois envoyé en échange à Bâle, Claude Berret, était, à ce qu'il semble, un assez mauvais sujet ; soit qu'il fut saisi du mal du pays, soit que la discipline austère du vieux Ryff lui déplut, il partit un beau jour de Bâle, sans prendre congé, en compagnie de quelques autres vauriens. Thiébaut Ryff, ayant découvert sa fuite, sella son cheval et atteignit la bande fugitive aux environs de Morges ; il vint remettre alors en personne ce jeune vagabond à l'aubergiste de la *Lanterne*, et s'enquérir des progrès littéraires de son fils. Il fut désagréablement surpris de constater sa parfaite ignorance et le somma de se décider pour un état quelconque. Le petit bonhomme de douze ans, prenant son courage à deux mains, lui déclara alors qu'il ne voulait absolument pas étudier, mais se livrer au commerce. Le père le prit au mot, et, le jour de la Saint-Jean-Baptiste 1562, André fut engagé comme apprenti, pour la durée de trois ans, chez le sieur Jehan du Mollard jeune, épicier. André n'eut qu'à se louer de son nouveau maître, j'entends plus tard, quand il écrivit ses mémoires ; car au moment où il y apprenait les éléments de l'art, en pesant le sucre et la cannelle, il eut à gémir plus d'une fois de la sévérité de son maître, qui ne ménageait point les coups pour ouvrir l'intelligence de ses apprentis. S'il avait oublié d'essuyer le comptoir, ou pour quelque minutie semblable, il était sûr d'attraper une raclée de coups. Le sieur du Mollard était très pieux ; d'ailleurs, tout le monde l'était ou devait l'être alors à Genève. Chaque matin, à 5 heures, il envoyait ses employés et ses servantes à l'église ; c'est alors que d'ordinaire un geste impérieux invitait le jeune André à rester ; il savait sur-le-champ ce qui l'attendait : derrière la boutique se trouvait un réduit où l'on conservait les confitures vendues dans l'établissement, et c'est au milieu de ces douceurs que le pauvre garçon était fouetté d'importance ; « plus de trente fois, dit-il lui-même, il me mit tout en sang pendant la première année, et quelquefois il poussait la cruauté jusqu'à

Digitized by Google

faire des nœuds dans les lanières du fouet, afin de me faire souffrir davantage. » Si le maître ne se faisait pas précisément aimer, André se trouvait être en revanche le favori de la maîtresse de la maison, et c'est elle qui lui inculqua les principes religieux qu'il conserva toute sa vie. Il nous a décrit d'une façon très touchante la prière matinale de chaque jour, faite par sa protectrice, agenouillée au milieu des membres de sa famille et de tout le personnel de la maison. Elle instruisait aussi les enfants à répondre d'une façon satisfaisante aux questions des ministres, qui, tous les trimestres, visitaient les maisons de Genève, afin d'interroger les habitants sur leur foi[1]. A la Saint-Jacques 1563 les parents d'André, alarmés du bruit qui courait d'un siége prochain de Genève par le duc de Savoie, envoyèrent quérir leur fils par un serviteur fidèle, et c'est ainsi qu'il revint à pied dans sa ville natale, après avoir été quatorze mois en apprentissage à Genève [2].

Son père avait commencé par le remettre à l'école, dans l'espoir, toujours déçu, de le voir enfin mordre au latin; mais à ce moment éclata la terrible peste, qui désola pendant plusieurs mois la ville de Bâle et y fit périr, dit-on, jusqu'à douze mille personnes. Il y eut des semaines où l'on vit mourir jusqu'à 800 malades et où l'on jetait, pêle-mêle dans une même fosse, jusqu'à trente cadavres. La maladie s'appesantit lourde-

[1] Les ministres parcouraient les différents quartiers, convoquant les habitants de six à huit maisons dans l'une d'elles, et soumettaient jeunes et vieux à un interrogatoire minutieux, avant de les autoriser à participer à la sainte Cène (*Beitræge*, p. 54).

[2] Les ducs de Savoie étaient alors et furent longtemps encore au rang des ennemis les plus acharnés et les plus perfides de la république genevoise. Plus d'une fois ils tentèrent de s'emparer de la ville par ruse ou par force. La plus connue de ces tentatives est celle du 12 décembre 1602, sous Charles-Emmannel, qui échoua heureusement au moment où tout semblait réussir, et que Genève célèbre encore aujourd'hui par la fête de l'*Escalade*. Au moment où le jeune Ryff la quitta, la ville fut pendant plus de deux mois mise sur le pied de guerre. et prit des mercenaires à sa solde pour repousser une attaque imminente.

Digitized by Google

ment sur la maison Ryff; en 17 jours, André vit mourir à ses côtés deux de ses frères et deux des fils de sa mère, issus du premier mariage. Son père en tomba malade, mais fut heureusement guéri. En octobre 1564, alors que la mortalité avait presque disparu, un jour de foire, pendant qu'André se trouvait dans la boutique paternelle établie sur le marché, en compagnie d'un domestique, ce dernier se sentit d'abord indisposé, et bientôt le jeune garçon lui-même fut pris de frissons, dut rentrer, et alla s'accroupir, en grelottant, derrière le grand poêle de la salle à manger. Son père, effrayé, courut chercher le barbier voisin, et on lui ouvrit une veine après l'avoir étendu à la hâte sur un lit. A ce moment il perdit connaissance, et pendant quatre semaines il fut en proie à un délire continuel. La peste l'avait attaqué à son tour, et des tumeurs remplies d'un pus fétide s'étaient formées à différents endroits de son corps. Nous laissons de côté les descriptions détaillées qu'André donne sur son état et sur les opérations qu'on lui fit subir, quelque intéressantes qu'elles puissent être pour un médecin [1]. Le 1er janvier 1565 il put enfin quitter de nouveau la chambre et faire une première promenade en compagnie de son père. Il a jugé digne d'intérêt de nous raconter dans ses mémoires, qu'à la suite de cette petite tournée dans les rues de Bâle, il se sentit tellement fatigué, que, rentré chez lui, il s'endormit dans un endroit qu'on ne choisit point d'ordinaire pour se livrer au sommeil, et qu'on l'y trouva fort tard, après l'avoir cherché partout.

Quand il fut complètement remis de sa grave maladie, son père songea à le replacer dans une maison de commerce. Il proposa à l'un de ses correspondants, le bourgmestre de Porrentruy, Jean Schmidt, dit *Rougecou*, de le placer chez lui. Cet honnête marchand ayant consenti à recevoir André dans

[1] On en peut conclure en tout cas que les médecins d'alors ménageaient moins leurs malades que ceux de nos jours, et que leur traitement ressemblait quelquefois aux procédés de la torture (*Beitræge*, p. 59).

Digitized by Google

sa maison, le père ne tarda pas à mettre son projet à exécution. Il monta à cheval, ordonnant à son fils de marcher à ses côtés, et c'est ainsi que le jeune garçon quitta une seconde fois, et fort joyeusement cette fois, sa ville natale, pour un pays de langue française. Ayant laissé prendre l'avance à son père, il s'égara dans les bois, aux environs de Durmenach[1], et erra longtemps assez penaud à travers champs, suivi d'un fidèle barbet, favori de son père, qu'il avait emmené de Bâle. Enfin il rencontra un paysan avec son cheval, et, pour la somme de un *batz*, plus la promesse d'une mesure de vin et d'un morceau de pain, il le décida à les conduire tous deux à cheval jusqu'à Durmenach où l'attendait son père, très inquiet de son fils et de son chien. Il s'excusa de la course coûteuse qu'il venait de faire, en prétendant n'avoir loué le cheval que pour soulager le barbet, qui ne pouvait plus avancer. Le père, à partir de ce moment, prit son fils en croupe pour le reste du voyage. Le soir, on arriva à Porrentruy, où le bourgmestre, prévenu, vint recevoir son hôte. C'était un homme riche et qui, le lendemain, ne montra pas sans quelque orgueil aux visiteurs ses trois magasins, situés l'un à côté de l'autre. Dans l'un on vendait des draps et de la soie, dans l'autre de la quincaillerie, dans le troisième enfin, des épiceries et des jouets de Nuremberg. Cet ensemble plut beaucoup au jeune André, et il fut décidé qu'il resterait provisoirement pendant une année à Porrentruy. Son maître se montra très bon et très doux à son égard, tâchant de le faire profiter peu à peu de son expérience commerciale et l'astreignant au travail. Chaque matin il devait ouvrir les trois magasins et chaque soir les fermer ; il apprenait à distinguer les marchandises, à noter leurs prix, à économiser sur les plus petites choses, à plier artistement et à déployer les draps et les soieries. André était également envoyé souvent à Montbéliard, pour y renou-

[1] Village du canton de Ferrette, arrondissement d'Altkirch, Haut-Rhin.

Digitized by Google

veler les provisions de fer et d'acier dont son maître avait besoin. Il devait en outre se soumettre à une besogne moins amusante. C'est lui qui soignait le cheval de la maison, voiturait le fumier, amenait des champs les gerbes de blé et le foin, car pendant la semaine les pratiques n'abondaient pas ; par contre, les jours de marché les trois magasins regorgeaient de monde. Le dimanche était consacré aux plaisirs ; on dansait : l'été au Tir à l'arbalète, en hiver dans la grande salle des Marchands. Le sieur Schmidt conduisait lui-même ses apprentis au bal et les engageait à s'amuser. La vie était donc en somme très agréable à Porrentruy, mais André désirait étendre encore le cercle de ses connaissances en fait de commerce, et son séjour actuel ne lui en fournissait pas les moyens. Il songea donc à quitter son maître ; il en écrivit à son père, et le marchand qui, par hasard, trouva la lettre avant qu'il ne l'eût expédiée, loin de se fâcher, approuva tout à fait la manière de voir du jeune homme. Il écrivit lui-même à Thiébaut Ryff qu'il allait emmener André à la Saint-Jean prochaine (de l'année 1566) dans un voyage d'affaires qu'il allait faire à Strasbourg, et qu'il faudrait lui chercher une position plus favorable dans cette grande ville de commerce.

Le père d'André n'objecta rien contre cette mesure, et, la foire de la Saint-Jean approchant, le sieur Schmidt et son apprenti chargèrent leurs marchandises et s'en furent à Strasbourg, où ils arrivèrent après un assez court voyage. On logea dans la maison d'un marchand, nommé Nicolas Schmidt, cousin du Schmidt de Porrentruy, et le jour de la Saint-Ulrich (4 juillet), le père Thiébaut étant également survenu, les deux négociants installaient André comme apprenti chez les associés Sébastien Schimpff et Adolphe Kirchhoffer, bourgeois de Strasbourg et marchands de draps, établis près du bâtiment de la police urbaine *(Scharwechterhauss)*[1].

[1] Je regrette de ne pouvoir indiquer ici en quel endroit de la ville se trouvait, en 1566, le bâtiment de la police ; les sources que j'ai pu con-

Digitized by Google

Les débuts de son séjour à Strasbourg ne furent point heureux ; des « crampes violentes aux mollets et aux cuisses » le tourmentaient quelquefois au point qu'il ne pouvait fermer l'œil pendant toute la nuit ; c'étaient les suites tardives d'une chute à l'eau, faite l'hiver précédent à Porrentruy, pendant qu'il pêchait dans un étang. On consulta, pour le guérir, le plus célèbre médecin bâlois d'alors, le docteur Félix Platter, et ce dernier lui prescrivit de prendre tous les huit jours un bain dans une infusion de camomille, de racines de guimauve et d'une plante qu'il appelle *chamæphitis*, et que je ne saurais identifier avec une plante quelconque de mon vocabulaire botanique. Il devait frotter ensuite les membres souffrants avec de l'huile de camomille et de ver de terre *(Regenwurmœl)*[1], mais ces remèdes ne soulagèrent nullement le malade. La superstition fit ce que la science n'avait pu faire. On envoya de Bâle au jeune homme une racine mystérieuse, cousue dans un sachet de soie, et quand il l'eut portée pendant quelque temps au cou, il se trouva guéri[2].

sulter ne m'ont rien appris à ce sujet. En 1480, le « *Scharwœchter Hus* » se trouvait encore dans la rue nommée « *Alte Kurdewangasse,* » qui existait au moyen-âge entre la rue actuelle des Arcades et l'ancien hôtel-de-ville *(Pfalz)*. Voyez le savant anonyme de « *Strassburgische Gassen- und Hœussernamen im Mittelalter,* » p. 106, mais je ne retrouve plus le nom ni la rue sur les plans de Specklé, contemporain de notre récit. car il est de 1577.

[1] Je transcris ici la prescription tout entière pour ceux qui seraient tentés d'expérimenter sur eux-mêmes le remède du docteur Platter contre les rhumatismes. car c'est sans doute là ce qui tourmentait André : « *Ein Recept, also louthent : Ein Fuosswasser zuo acht Dagen einmoll' von Camilienbluomen, ein Kraut, heisst Schamœphitis, Ibschenwurtzeln, und wan die Schenckel woll getrœcknet sind, soll man sy salben mit Camilienœll, Regenwurmœll, Thillœll, iedes glich viil under einander.* » *(Beitrœge,* p. 64).

[2] Il ne faudrait pas trop se moquer de la superstition de notre pauvre commis. Que de remèdes *sympathiques* analogues ne voyons-nous pas employer, encore de nos jours, non-seulement dans les campagnes, mais par des personnes qui ne renoncent point à passer pour éclairées ?

Digitized by Google

Il en fut d'autant plus aise qu'il avait besoin de toutes ses forces pour accomplir la tâche qui lui était prescrite dans sa position nouvelle. Elle n'était pas précisément facile, et de plus, notre André eut le malheur de déplaire dès l'abord aux dames de la maison, mère et filles, qui trouvaient que « ce pauvre hère suisse » était une acquisition plus que médiocre, et qui — au dire de notre narrateur lui-même — accablaient le pauvre commis de leurs brocarts[1]. A plusieurs reprises André s'en plaignit à son père, déclarant qu'il lui était impossible de rester plus longtemps exposé ainsi à des taquineries journalières. Mais le vieux Thiébaut lui conseillait chaque fois de ne pas trop se chagriner de ces petits inconvénients, d'obéir avec zèle aux messieurs de la famille, sans se préoccuper des dames, et que tout finirait par aller pour le mieux. Nous verrons bientôt que le bon père disait plus vrai qu'il ne le désirait lui-même.

André partageait ses occupations avec deux autres commis, venus, l'un de Worms et l'autre de Bingen. Celui de Worms était un être efféminé, chez lequel la bosse mercantile n'était nullement développée, et qui bientôt quitta Strasbourg. Quant à l'autre jeune homme, il paraît avoir été un franc luron, toujours à l'affût de quelque fredaine et qui bientôt — l'auteur le rapporte avec une certaine contrition — entraîna son nouveau collègue dans ses nombreuses escapades. Au bout de six mois, ses patrons furent obligés de le renvoyer pour cause d'inconduite, et Ryff resta momentanément seul au comptoir, obligé de faire face à une double besogne. Chaque matin il devait ouvrir les deux magasins de ses maîtres et préparer les marchandises pour la vente, puis il avait à s'occuper des che-

[1] Il ne faut point oublier qu'alors les jeunes gens occupés dans une maison de commerce habitaient chez leurs patrons, se trouvaient sous leur surveillance immédiate et quotidienne, même en dehors de leurs occupations officielles, et faisaient, jusqu'à un certain point, partie de la famille.

Digitized by Google

vaux de la maison. Les sieurs Schimpff et Kirchhoffer faisaient à l'occasion des affaires de maquignonnage, et souvent ils avaient dans leurs écuries une série de jeunes chevaux que les commis de la maison devaient soigner et monter chaque jour. Ces écuries se trouvaient dans un jardin près de la porte de Pierres [1], tandis que la grange où l'avoine et le foin de la maison étaient renfermés, était située à côté de l'hospice des Orphelins, près de la porte des Bouchers [2]. Chaque matin et chaque soir il s'agissait donc pour André de traverser la ville tout entière, portant sur son dos, dans un grand sac, la nourriture journalière pour les bêtes confiées à ses soins, puis de les soigner, de nettoyer selles et harnais; en un mot, de faire l'office d'un palefrenier en titre: on voit que les rapports entre maîtres et employés avaient encore quelque chose de très patriarcal à cette époque.

Pendant quatre ou cinq mois ce fut une vie très rude et peu agréable que notre jeune Bâlois mena de la sorte. Mais bientôt la situation allait changer. Voyant le zèle qu'il déployait, ses maîtres commencèrent à l'apprécier, et les dames, à leur tour, cessèrent de se moquer de lui et le traitèrent avec bienveillance. De plus, grâce à sa position isolée il apprenait infiniment plus de choses et pénétrait plus vite dans les mystères de la fabrication et du commerce qu'il n'aurait pu le faire s'il avait eu des collègues. Un instant encore il eut l'idée de se joindre à une troupe de lansquenets

[1] Ryff dit que ce jardin était situé près de la porte *intérieure* de Pierres; voudrait-il parler peut-être de la porte appelée *Burgthor*, qui formait de ce côté l'enceinte intérieure de la ville, en arrière du canal actuel, alors que le faubourg de Pierres était encore *extra-muros*, et qui subsista même après la construction de l'enceinte extérieure? Voyez le plan de détail de Silbermann, *Localgeschichte der Stadt Strassburg*, p. 119.

[2] L'ancien hospice des Orphelins était situé, alors déjà, sur l'emplacement de l'hospice actuel. C'était l'ancien couvent Sainte-Catherine, auquel le magistrat de Strasbourg avait donné cette destination en 1534.

Digitized by Google

bâlois qui traversaient Strasbourg pour se rendre aux Pays-Bas, afin d'y servir le prince d'Orange contre le duc d'Albe, mais la crainte de chagriner son vieux père l'arrêta[1]. A la Saint-Jean 1567 un de ses compatriotes, Jérôme Wentz, vint le rejoindre comme second commis dans la maison de commerce dans laquelle il se trouvait. Il put se décharger sur lui d'une bonne part de ses occupations et le diriger sur ce terrain nouveau, goûtant vivement, et avouant naïvement le plaisir qu'il ressentait à commander à son tour après avoir si longtemps obéi. Le reste de l'année 1567 et l'année 1568 tout entière se passèrent ainsi pour lui de la façon la plus profitable à la fois, et la plus agréable. Bien que vers la fin de cette dernière année le repos de la République fut légèrement troublé par la présence en Alsace de Guillaume d'Orange et de ses troupes débandées[2], André Ryff n'eut point d'incident notable à consigner dans ses mémoires; le seul fait plus intéressant qu'il mentionne à côté de sa correspondance commerciale avec son père, c'est le coup de foudre qui vint

[1] Il y a dans le récit de Ryff une légère inexactitude chronologique : il raconte que ces lansquenets bâlois, sous la conduite du capitaine Béatus Wilhelm, passèrent par Strasbourg, 4 ou 5 mois après son arrivée à Strasbourg, ainsi vers la fin de 1566; ils repassèrent par notre ville, décimés par les maladies, dès le printemps de 1567. Néanmoins le narrateur parle de « la violente tyrannie du duc d'Albe » qu'ils allaient combattre. Le duc d'Albe n'arriva dans les Pays-Bas qu'en automne 1567.

[2] Incapable de tenir tête au duc d'Albe dans les Pays-Bas, Guillaume d'Orange descendit vers l'Alsace avec les restes de son armée, au commencement de l'hiver 1568, voulant aller par là au secours des huguenots de France, avec ce qui lui restait de troupes. Il entra dans Saverne le 20 janvier 1569, à la tête de 7,000 cavaliers et de vingt compagnies de lansquenets. Mais l'argent manquait pour les solder, la peste s'y mit également et, après quelques semaines de crainte — Strasbourg avait armé ses remparts et pris des mercenaires à sa solde — l'armée se débanda. Guillaume-le-Taciturne vint en personne à Strasbourg emprunter quelque argent pour continuer son voyage ; il y laissa en gage toute son artillerie (Strobel, IV, p. 157).

Digitized by Google

frapper la tour de la cathédrale le mercredi avant la Noël 1568, et y causa de nombreux dégâts. L'année suivante, notre jeune commis vit le même phénomène se reproduire encore *sept* fois de suite, et le feu du ciel détruire une partie de la toiture du chœur[1]. Un incendie bien autrement terrible que tous ceux qui l'ont précédé dans l'histoire de la cathédrale actuelle, est venu consumer, à trois siècles de distance, tout ce que le feu pouvait détruire dans ce monument grandiose du passé : il ne fut allumé ni par le hasard, ni par les forces de la nature, et les impressions ineffaçables que nous a laissées ce souvenir, nous a quelque peu blasé sur les spectacles de ce genre ; je n'insiste donc pas sur ce point de mon récit.

Rien ne serait plus intéressant, au point de vue de l'histoire de l'industrie et du commerce, que de suivre ici notre narrateur dans l'exposition de ses études spéciales, de la façon dont il employait ses heures de loisir, à se fabriquer des espèces de *Manuel du commerçant* et des *Barême*, à se perfectionner en arithmétique, etc. Mais je craindrais de fatiguer l'attention par une description trop prolongée, et je passe, bien qu'à regret, au dernier épisode du séjour de Ryff à Strasbourg. Ce n'est pas le moins intéressant, à coup sûr ; le récit de sa cour timide à la fille de son patron, de ses fiançailles avec elle, ainsi que de leur triste dénoûment, suggérera sans doute au lecteur plus d'un rapprochement curieux avec la façon dont les choses se font de nos jours.

On sait qu'au début, la famille Kirchhoffer, du moins la partie féminine, n'avait été rien moins que gracieuse pour le jeune commensal que le hasard amenait dans la maison. Peu

[1] Dans une chronique strasbourgeoise manuscrite provenant de la belle collection Heitz, et que j'appellerai la *Chronique Imlin*, parce qu'elle a fait partie des papiers de ce dessinateur alsacien bien connu, je relève la date du premier de ces coups de foudre répétés qui vinrent frapper la cathédrale en 1569. Ce fut le 13 janvier, à trois heures de l'après-midi, et la couronne en fut fortement endommagée.

Digitized by Google

à peu on avait appris à l'apprécier, et d'ailleurs — un portrait fait dans son âge mûr le montre assez — André Ryff n'était pas un garçon de physionomie repoussante; bien au contraire, l'expression intelligente et mâle de ses traits et sa forte carrure devaient attirer l'attention du beau sexe sur le jeune Bâlois[1]. Mademoiselle Anna Kirchhoffer, la sœur du plus jeune et la belle-fille du plus vieux des associés, finit par accorder quelque attention à l'hôte quotidien de la famille, et selon toute apparence, elle sut influer aussi sur l'opinion de sa mère, car bientôt André obtint la permission de profiter des leçons de musique que la jeune fille recevait de l'organiste de la paroisse. Chaque dimanche matin on lui octroyait le plaisir de « battre l'épinette et le clavicorde » en société d'Anna, *sans que le père en sût rien*, comme l'assure notre récit. Les affirmations répétées de Ryff sur le zèle qu'il déploya dans ces leçons auraient éte inutiles, et nous aurions bien deviné sans elles, que pas une de ces séances dominicales consacrées au dieu de l'Harmonie, ne fut manquée par notre amoureux de dix-neuf ans.

Malheureusement le moment arrivait où l'engagement qui le retenait à Strasbourg allait expirer, et le père Ryff désirait vivement le retour de son fils à la maison paternelle, afin de l'utiliser dans son propre commerce. Les patrons d'André tenaient beaucoup, d'autre part. à le garder; c'était la cheville ouvrière de leur maison; les clients préféraient même négocier avec lui qu'avec le plus jeune des associés, et tout ce qu'il arrangeait ou concluait en fait d'affaires, était approuvé sur-le-champ. Aussi quand le vieux Thiébaut vint à la Saint-Jean 1569 pour ramener son fils, ils le supplièrent de le leur laisser encore pendant quelques semaines au moins, jusqu'à la fin de la foire et jusqu'après la confection de l'inventaire.

[1] Ce portrait se trouve en tête des *Beitræge*, ainsi que dans la brochure de M. W. Vischer, citée plus haut. Il date de 1592; Ryff avait alors quarante-deux ans.

Digitized by Google

Le père se contenta donc de solder le compte des dépenses faites par son fils dans l'espace de trois ans ; selon l'état fourni par les patrons, ces dépenses se montaient à un total de 118 florins quatre batz et demi, plus vingt thalers pour payer son apprentissage. Bien qu'il ne faille pas oublier que l'argent avait alors une valeur au moins quadruple de celle d'aujourd'hui, on ne peut s'empêcher d'admirer le jeune homme qui, avec une aussi faible somme, avait pu vivre content et même gaîment pendant trois ans[1].

Le père du jeune homme parti et la foire terminée, le beau-père et la mère de la belle Anna quittèrent également Strasbourg, afin d'aller se reposer pendant quelques jours à Bade[2], abandonnant le soin du ménage à leur fils et à notre jeune commis. Ils avaient à peine pris congé et tourné le dos, qu'André reçut de la part du sieur Adolphe Kirchhoffer un billet qui l'intrigua fort et par lequel il le priait de venir le trouver à une certaine heure dans son propre comptoir. Il s'y rendit, et son jeune patron le reçut d'une façon très cordiale, lui remémora qu'il avait été trois ans chez eux, qu'il connaissait supérieurement bien les affaires, qu'il était libre maintenant de partir ou de rester, son temps d'apprentissage étant passé, et finit par lui demander s'il ne consentirait pas à rester dans la maison pour un bon salaire. André répondit en

[1] Il faut bien admettre cependant que Ryff était nourri, logé, chauffé, éclairé gratuitement, en rémunération de ses services, sans quoi le tour de force serait tout à fait inexplicable.

[2] La réputation de Bade comme lieu de repos et d'agrément ne date pas seulement de nos jours. Déjà les Romains appréciaient ses thermes et s'y rendaient en grand nombre. Au XVIe et au XVIIe siècle, leur vogue ne fut pas moindre. Précisément à l'époque de la Saint-Jean, les visiteurs y affluaient à cause de la croyance qu'en se baignant dans l'une des sources, le soir de cette fête, on ne pouvait tomber malade pendant le reste de l'année. Voyez Martin Zeiller. *Itinerarium Germaniæ, d. i. Reisbuch durch Hoch- und Nider-Teutschland, etc. Strassburg*, 1674, fol., un volumineux prédécesseur des Joanne et des Murray modernes, à la p. 226.

Digitized by Google

alléguant les intentions catégoriques de son père, relativement à son départ. Son patron tenta alors de le gagner par les grands moyens. Il lui confia, sous le sceau du secret, que deux prétendants avaient demandé déjà la main de sa sœur Anna, mais que si les parents d'André voulaient faire cette même demande pour leur fils, on leur accorderait la préférence. A cette avance inattendue, notre jeune commis fut naturellement vivement ému, la joie et la crainte se disputaient son esprit; il répondit enfin qu'il était encore bien jeune pour se marier — il n'avait en effet, comme on le sait, que dix-neuf ans[1] — et que d'ailleurs il n'avait jamais pu remarquer que mademoiselle Anna lui voulût du bien. Sur ce dernier point, je ne puis m'empêcher de croire qu'il était quelque peu hypocrite et que les leçons d'épinette l'avaient éclairé davantage. En tout cas, son anxiété à ce sujet ne fut pas longue, car Kirchhoffer lui répliqua incontinent que sa sœur avait déjà été consultée à ce sujet avant le départ des parents pour Bade, et qu'elle avait déclaré que, si telle était la volonté de Dieu et le bon plaisir de son père et de sa mère, elle n'aurait aucune répugnance à lui accorder sa main, et qu'elle était pleine de bonne volonté à l'égard d'André. Sur ce, le jeune patron l'engagea à faire part immédiatement de cette offre de mariage à sa famille de Bâle, et à réclamer de son père une prompte réponse. Je ne doute pas qu'André Ryff n'ait tâché de séduire son père par toutes les ressources de rhétorique usitées en pareil cas, mais ses peines ne furent guère récompensées. Le vieux Ryff trouvait son fils trop jeune pour s'embarrasser

[1] Il faut observer cependant que pour le XVIe siècle le mariage à cet âge était chose infiniment moins rare que de nos jours. Ce n'est que notre civilisation moderne, tant vantée, qui, à force de raffiner sur les besoins matériels, est presque parvenue, pour certaines catégories sociales du moins, à rendre le mariage impossible jusqu'au moment où il cesse d'être utile et nécessaire. Au moyen-âge et jusqu'au commencement du dernier siècle, un jeune homme des classes moyennes était généralement marié ou même déjà père de famille à vingt-cinq ans.

Digitized by Google

d une fiancée et surtout d'une femme, et il croyait de plus, que les deux jeunes gens s'étaient permis — crime impardonnable à cette époque ! — de s'aimer et de s'entendre derrière le dos des parents, pour exercer ensuite sur eux une pression illégale, afin d'arracher leur consentement. André proteste, à cet endroit de ses mémoires, qu'il n'a point osé dire un mot d'amour à la jeune fille avant d'y avoir été autorisé ; s'il dit vrai, on peut toujours supposer que, la langue restant muette, les yeux avaient parlé. En tout cas, la réponse ne fut pas encourageante, mais la passion d'André, qui maintenant la savait un peu partagée, croissait chaque jour, et les paroles paternelles ne faisaient pour le moment que peu d'effet sur son esprit. Ce fut un soir, en rentrant d'un souper de famille, qu'il s'enhardit enfin à parler. Adolphe Kirchhoffer étant parti à son tour pour visiter ses parents à Bade, une bonne tante serviable — elle s'appelait Marguerite First — profita de son absence pour inviter sa sœur Anna et sa jeune femme à passer la soirée chez elle, et notre André dut fonctionner comme cavalier servant à ces dames. Le souper, paraît-il, fut très gai, et la tante et la nièce mariée entretinrent un feu roulant de plaisanteries joviales à l'adresse des deux jeunes gens tant soit peu embarrassés de leur attitude, et muets. Après le souper, notre héros, profitant d'un moment où son adorée s'était éloignée, s'ouvrit timidement aux deux autres femmes de ses sentiments à l'égard de la jeune fille. Elles les accueillirent avec faveur, en l'assurant que, le cas échéant et si telle était la volonté de Dieu, il serait le bienvenu dans la famille. Ces assurances lui mirent le cœur en liesse et, la nuit venue, en reconduisant ces dames à travers les rues sombres et silencieuses de Strasbourg, il prit la jeune Anna par le bras et lui raconta la conversation qu'il venait d'avoir avec sa tante et sa belle-sœur. Il lui demanda, en terminant, ce qu'elle pensait, elle, à cet égard. Anna était une jeune bourgeoise élevée à l'école rigide du XVIe siècle, et d'ailleurs la servante qui les

Digitized by Google

suivait, était là, sa lanterne à la main ; aussi ne répondit-elle point à cet aveu par des exclamations passionnées et des serments, mais se contenta de dire — en souriant sans doute — qu'elle acquiesçait d'avance à la volonté divine et à la décision de ses parents. Ces paroles n'en disaient pas moins tout ce qu'André voulait savoir. Aussi rentra-t-il ce soir fort heureux dans sa chambrette, après s'être convenu avec sa bien-aimée que pour le moment leur mutuel amour resterait encore un secret. Le lendemain, il y eut de nouveaux et longs entretiens entre les deux amoureux ; les promesses de fiançailles furent échangées entre eux, et à partir de ce moment ils vécurent, comme le dit André lui-même, « au milieu des roses et en grande liesse, car la jeune fille était belle, riche en vertus, âgée de vingt ans, habile à soigner un ménage et de parents fortunés. » Quand ces derniers revinrent de Bade, on ne parla pas officiellement de ce qui venait d'arriver, mais Ryff s'aperçut bien vite qu'on le traitait déjà presque comme le gendre de la famille. Il est probable que cette idylle bourgeoise se serait terminée par un bel et bon mariage, si le vieux Thiébaut n'avait tout mis en œuvre pour l'empêcher de se conclure. Le commerce allait mal à Bâle, il avait besoin de son fils pour l'aider, et n'entendait pas qu'une fugue sentimentale le privât d'un bon commis qui ne lui coûterait rien. Les Kirchhoffer, de leur côté, étaient tout prêts à donner leur fille et leur sœur à notre André, mais également pour s'assurer d'autant plus sûrement son concours. De part et d'autre, l'égoïsme commercial tenait peu compte des sentiments et de l'amour sérieux des jeunes gens. Une première fois, le 27 septembre 1569, Ryff se mit en demeure de quitter nos murs pour se rendre à Bâle, espérant ramener son père à des sentiments plus tendres par ses représentations personnelles. Les adieux furent douloureux. Encore vingt ans plus tard, au moment où il rédigeait ses mémoires, alors qu'il avait depuis longtemps épousé une autre femme, il ne peut s'empêcher de soupirer

Digitized by Google

profondément au souvenir de cette triste époque, et appelle en témoignage de ses sentiments d'alors, tous les cœurs aimants qui ont passé par de semblables épreuves[1]. Avant de partir, Anna et lui échangèrent de nouvelles promesses de fidélité, et même, si j'ai bien compris notre auteur, des promesses de mariage écrites, dûment paraphées de part et d'autre, ce qui montre bien le caractère positif de l'époque[2]. Monté sur son cheval bai, dernière acquisition de ses patrons, il tourna pour lors le dos à Strasbourg, le mercredi 28 septembre, et le vendredi suivant il était rendu à la maison paternelle. On ne perdait point alors son temps en conversations sentimentales sur la joie du revoir, car deux heures après son arrivée, il repartait déjà pour trafiquer à la foire de Schopfheim[3], et il réussissait à y faire quelques bonnes affaires. Ce n'est qu'au retour qu'il put causer avec son père de ses projets d'avenir et discuter les améliorations nécessaires pour agrandir les entreprises industrielles et commerciales de ce dernier. Hélas ! les plans de Thiébaut ne cadraient nullement avec ceux du jeune homme ; il tenait à le garder auprès de lui, et n'entendait aucunement le laisser retourner à Strasbourg ; bientôt le jeune homme, commerçant dans l'âme, vit le vaste champ d'activité qui s'ouvrait devant lui dans sa ville natale, et résolut en effet de s'y fixer. Cependant il caressait toujours l'espoir de vaincre encore l'obstination de ses anciens patrons et de pouvoir emmener enfin sa bien-aimée avec lui. Aussi, quand son père et lui retournèrent à Strasbourg, à la foire de Saint-Jean 1570, pour y faire leurs achats en drap, laines et

[1] Le manuscrit de ses mémoires a été mis au net par Ryff en 1592, mais sur des notes antérieures sans doute, qui seules ont pu permettre au narrateur de donner un récit aussi minutieux de sa jeunesse. Le récit s'arrête à l'année 1574.

[2] « *Auch uns dessen zuo beiden Theilen gegeneinander verschriben.* » (*Beitræge*, p. 76.)

[3] Petite ville du cercle du Haut-Rhin, dans le grand-duché de Bade.

Digitized by Google

tissus de lin, d'Amiens, de Bucharach, de Limbourg, d'Épinal et de Londres, André était-il encore de très bonne humeur. Les voyageurs étaient descendus à l'auberge du *Cygne*, chez le sieur Philippe Hüs[1], où logeaient tous les négociants bâlois, et les convives le plaisantaient à tous les repas sur les excellents rapports dans lesquels il se trouvait avec la famille Kirchhoffer ; mais, loin de s'en offusquer, il ne faisait qu'en rire, « car alors, dit-il non sans mélancolie, c'était avec bonheur que j'entendais parler d'elle. » Son père, en homme positif, voulut savoir exactement où en étaient les choses, et se rendit chez les anciens patrons de son fils, pour les questionner officiellement à ce sujet et pour apprendre si la jeune Anna deviendrait ou non sa bru. Après avoir demandé vingt-quatre heures de réflexion, ils répondirent qu'après avoir consulté la mère et la fille, ils étaient tous d'accord pour approuver le mariage, mais à la condition qu'André resterait dans leur maison de commerce et qu'ils ne consentiraient jamais à ce que leur enfant quittât Strasbourg. Muni de cette réponse, le vieux Thiébaut alla haranguer son fils, lui rappelant sa vieillesse et l'âge de sa mère, l'espoir qu'il avait fondé sur son concours, les promesses antérieures du jeune homme, etc. Que devait répondre le pauvre André ? Au seizième siècle, la volonté paternelle était une puissance bien autrement absolue qu'au dix-neuvième, et bien peu de jeunes gens de vingt ans auraient osé s'y soustraire. Il répondit tristement qu'il obéirait, qu'il promettait de ne jamais s'établir hors de Bâle, et l'on se sépara après s'être mutuellement promis le silence sur toute la négociation. « Nous nous quittâmes en nous recommandant à Dieu, dit le narrateur,

[1] Je n'ai point trouvé cette enseigne dans la liste des maisons strasbourgeoises donnée par l'auteur anonyme dont nous avons déjà cité le curieux et savant volume : *Strassburger Gassen und Hæusernamen im Mittelalter*, bien qu'il ait étendu ses recherches jusqu'à l'année 1587. C'est donc un nom nouveau, seulement il s'agirait de savoir où le placer.

Digitized by Google

espérant, nous autres jeunes gens, que peut-être tout finirait encore pour le mieux. »

Mais tout était bien fini de par la décision irrévotable des parents, dont aucun ne voulut céder, et vers Noël 1570, André vit arriver à Bâle une dernière lettre de celle qu'il aimait, le priant, puisque désormais tout espoir était perdu, de lui rapporter, au prochain voyage qu'il ferait à Strasbourg, les lettres qu'elle lui avait écrites et les autres souvenirs qu'il avait reçus d'elle. Trouvant la demande légitime, notre jeune négociant alla lui reporter ces tristes souvenirs d'un temps plus heureux, lors de son prochain séjour en Alsace. Ce fut sans doute une triste entrevue, on le sent à la manière dont Ryff se hâta de changer de sujet; l'amour sérieux d'Anna s'y montra par l'engagement spontané qu'elle prit, de rester fille aussi longtemps que son amant ne se serait point marié de son côté. Il se manifesta surtout, — car quels engagements ne prend-on pas sous l'impression d'un pareil adieu ? — il se montra surtout en ce qu'elle tint parole, comme André le remarque lui-même dans ses mémoires.

A partir de ce moment, et comme pour oublier les tristesses du passé, le jeune négociant se jeta dans de grandes entreprises commerciales, étendant ses relations avec la Flandre, l'Allemagne et la France, au point d'alarmer la prudence de son père, mais avec un succès toujours croissant. Il est évident pour celui qui suit le fil de son récit, qu'il ne se trompait pas en affirmant dès son enfance que la nature l'avait créé marchand. Mais s'il est incontestablement dans son élément, en nous rendant un compte détaillé de toutes ses spéculations heureuses, je craindrais de trop sortir du mien en prolongeant davantage cette analyse de ses mémoires. Dorénavant ils ne roulent plus que sur des questions commerciales et industrielles, exigeant un interprète plus compétent que moi pour les faire comprendre et surtout pour les faire goûter ici. Mais je ne saurais terminer d'une façon plus naturelle cette esquisse,

Digitized by Google

qu'en mentionnant le mariage qui mit fin, quatre ans plus tard, en 1574, à la vie de garçon d'André Ryff. C'est le récit de ce mariage qui clôt également la première partie de ses mémoires, la seule qu'il ait rédigé, ou la seule du moins qui soit venue jusqu'à nous. Notre modeste héros n'avait alors que vingt-cinq ans, et cependant on ne retrouve guère de trace de sentiments plus tendres à ce moment capital de son existence. Ce fut une *affaire* pour lui; des tantes, des cousines, son père lui-même, lui proposèrent la main d'une jeune veuve, Marguerite Imhof, déjà mère de cinq enfants, dont le dernier n'avait encore que cinq mois. Encore quand je dis *jeune*, elle avait dix ans de plus que son futur mari, mais elle était intelligente, douce de caractère, elle savait lire et écrire, — précieux secours pour un commerçant d'alors — et bien qu'il n'eut en théorie aucun goût pour les veuves[1], André se décida pour l'affirmative, et l'affaire fut conclue[2].

La seconde partie de la biographie d'André Ryff, la seule que la plupart des écrivains auraient naguère encore jugée digne d'intérêt, ne doit plus nous arrêter ici, puisque nous n'avons aucunement l'intention d'écrire un chapitre de l'histoire de Bâle ou de la Confédération helvétique. Pendant une vingtaine d'années ses affaires s'étendirent de plus en plus, et bientôt il prit rang parmi les notables de la république bâloise. Devenu membre du Conseil en 1591, ambassadeur à Lugano ainsi qu'à Genève dans les années suivantes, il joua surtout un rôle important dans la répression d'une insurrection de paysans bâlois, qui menaça la capitale en mai 1594.

[1] « *Do ich zwor nit gesinnet ein Witfrauw zu nemen, sonder vermeinot viil lieber der Wyberen mich zuo enthalten, dan mich mit einer Witfrauwen zu verbinden.* » (*Beitræge*, p. 95.)

[2] Ryff semble avoir vécu heureux et content avec son épouse, malgré la disproportion d'âge entre eux. Ils eurent trois enfants, deux fils et une fille, mais l'un des premiers mourut dans sa première enfance. Lui-même mourut en 1603, et sa veuve le suivit au tombeau quelques mois plus tard, en 1604; voy. *Eine Basler Familie, etc.*, p. 33.

Digitized by Google

Plus tard encore, il fut un des principaux hommes politiques de sa ville natale, et mourut, universellement regretté de ses concitoyens, le 18 août 1603, à peine âgé de 54 ans[1].

Il serait bien désirable que le récit laissé par Ryff lui-même de ses vingt-cinq premières années, et dont nous venons de tirer la présente esquisse, fût traduit dans toute son étendue, et qu'un libraire, aux goûts artistiques, comme M. Fick, de Genève, en fît un pendant à l'autobiographie de Thomas Plater. C'est un autre côté du XVIe siècle qu'il nous révèle par ses tableaux de la vie intime et de la marche des affaires dans l'obscure bourgeoisie d'alors, et la lecture d'un récit de ce genre nous fait mieux comprendre bien des faits plus importants dans les événements généraux de l'époque. En attendant que ce vœu s'accomplisse, j'ai tenté de tirer de cette narration ce que je pensais pouvoir intéresser plus particulièrement un public alsacien, curieux de connaître le détail de la vie de nos pères. Si, comme je le crains, j'ai médiocrement réussi à réveiller pour le tableau de la vie d'un obscur négociant, l'intérêt de mes lecteurs, je les prie de n'en accuser que ma propre insuffisance et l'extrême difficulté qu'il y a de translater en langage moderne la prose naïve et plantureuse d'un Bâlois du XVIe siècle, sans la priver de tout son charme. Ceux d'entre eux qui connaissent assez la langue allemande d'alors pour se livrer à pareil exercice, pourront se dédommager de la lecture de cette notice en recourant à l'original; je leur promets qu'ils seront bientôt sous le charme à leur tour, et peut-être l'un d'eux sera-t-il plus heureux que moi dans la tentative de le faire partager aux autres.

Rod. Reuss.

[1] Sur cette seconde partie de la carrière de Ryff, on trouvera tous les détails désirables dans les deux travaux de MM. Heusler et Vischer, cités au début de cette étude, pour n'en pas citer d'autres moins détaillés et de date moins récente.

Digitized by Google

CURIOSITÉS ALSACIENNES

LES VASES DE RIBEAUVILLÉ

Parmi les œuvres d'art que nous a léguées l'ancienne Alsace, il en est peu de plus intéressantes que la collection de pièces d'orfévrerie provenant de la famille de Ribeaupierre, et conservée à l'hôtel-de-ville de Ribeauvillé. Elle nous découvre un côté original de l'art alsacien cultivé par cette race à forte sève qui, à travers les âges, est toujours restée elle-même. Dans leurs manifestations diverses, les œuvres artistiques donnent la mesure du degré de civilisation d'un pays. Monuments précieux et durables, elles conservent pour les générations futures l'empreinte vivante d'une époque, le cachet intime de l'être éphémère qui les a produites. Elles laissent dans l'histoire de l'humanité une trace lumineuse. Le Mécène qui a encouragé l'éclosion d'une belle œuvre, l'artiste dont le talent l'a créée, les contemporains qui l'ont vue sortir de ses mains pour aller décorer les demeures somptueuses ou les monuments publics, disparaissent dans la tombe, mais l'œuvre d'art leur survit : brillante et toujours jeune, elle traverse les générations, trait d'union palpable entre le passé et l'avenir. Un tableau de maître, une belle gravure, une statue, une

Digitized by Google

simple image coloriée dans un missel, vivent de longs siècles. Comme la foi en un avenir meilleur, comme l'espérance, l'art surnage toujours aux catastrophes sociales, meurtri parfois par la main des hommes, jamais entièrement détruit. Aux époques orageuses, il se réfugie dans des retraites ignorées de la foule frémissante, échappant, comme par miracle, aux atteintes des profanateurs. Quand le calme est revenu, il sort discrètement du sanctuaire où l'ont abrité des mains pieuses, et exerce de nouveau son prestige sur les masses. Comme la colombe de l'arche, il rapporte le rameau vert.

Bien des monuments ont échappé ainsi à la destruction. D'autres, malheureusement, ont disparu à jamais au milieu des tourmentes qui, en tous temps, ont assailli la noble terre d'Alsace. Dans le Haut-Rhin, en particulier, il reste un assez grand nombre d'œuvres du passé, les unes éparpillées dans les collections d'amateurs, les autres exposées dans les musées, notamment dans celui de Colmar, où la Société Schongauer, servie par d'infatigables et intelligents chercheurs, a pu réunir pendant ces dernières années, des spécimens remarquables de l'ancien mobilier alsacien où, à côté de belles sculptures en ivoire, brillent d'un vif éclat des objets d'orfévrerie dont la forme élégante ne le cède en rien à la richesse de la matière. Le trésor des Trois-Epis, acquis de la commune d'Ammerschwihr à un prix relativement modéré, qui témoigne de l'intelligente sympathie de ses administrateurs pour notre musée, présente une série de vases en argent et en vermeil dont un long enfouissement sous terre n'a pas sensiblement altéré la pureté. C'est ainsi que la Société, dirigée par une pensée patriotique, cherche à constituer peu à peu les éléments d'un musée alsacien dans la vraie acception du mot, reflétant à des degrés divers ce que l'art ancien et l'art moderne ont produit de plus saillant.

A côté de ces productions artistiques de notre province, la collection de coupes en vermeil de Ribeauvillé occupe un rang

Digitized by Google

tellement distingué, que j'ai cru devoir y intéresser les amis de nos curiosités historiques en la reproduisant par la gravure et en accompagnant mes planches d'une petite notice résumant les données que nous possédons sur ces œuvres si dignes d'être connues, si dignes de sortir de la pénombre pour étaler leurs grâces au grand jour d'un musée.

Il est un fait dominant dans l'histoire de la seigneurie de Ribeauvillé, c'est que la famille de dynastes qui la tenait à fief de l'évêché de Bâle depuis le XIIe siècle, s'est fait remarquer par son goût pour les arts, les sciences et les lettres. Jusqu'au XVIIe siècle, les comtes de Ribeaupierre furent mêlés activement aux luttes qui signalèrent le moyen âge et l'époque agitée de la Réforme. On les voit tour à tour prendre part aux Croisades, s'attaquer aux villes, aux principautés voisines, à l'empereur lui-même, s'allier au roi de France, Charles VI, contre les Anglais, recevoir d'éminents témoignages de faveur des ducs de Bourgogne et de l'empereur Charles-Quint que le comte Guillaume II suivit en Italie, au siége de Padoue. Le comte Eberhard est le dernier des Rappolstein dont le nom ait une certaine notoriété historique. Ses deux fils, Georges-Frédéric et Jean-Jacques, moururent sans descendance masculine. Catherine-Agathe de Rappolstein, fille aînée de Jean-Jacques, épousa Christian II, prince palatin de Birckenfeld. Grâce à la protection de Louis XIV, ce prince devint l'unique seigneur du comté de Ribeaupierre qui passa depuis, par héritage, dans la maison de Deux-Ponts. Le dernier prince de cette maison qui a joui des droits seigneuriaux de Ribeauvillé, est Maximilien de Deux-Ponts qui fut colonel du régiment d'Alsace sous le règne de Louis XVI. Maximilien dut à Napoléon Ier de monter sur le trône de Bavière. Le roi Louis, son fils, est connu comme protecteur éclairé des arts. C'est à son père et à lui que la ville de Munich doit ses splendides créations artistiques qui rivalisent avec les plus intéressantes de l'Europe.

Digitized by Google

Les coupes qui font l'objet de cette notice ont été données, avec plusieurs autres ustensiles de table, par divers membres de la famille de Ribeaupierre, à la Chambre du Conseil ou corps des magistrats municipaux de Ribeauvillé, pour servir dans les repas publics et perpétuer ainsi, *inter pocula*, le souvenir des bonnes relations qui ont existé entre la ville et ses seigneurs[1]. Le zahnacker et le riesling ont dû couler à flots dans ces bocaux princiers dont la vue réveille d'intéressants souvenirs épulaires. Ils reportent involontairement la pensée vers les grands jours de liesse du *Pfeiffertag*, cette fête des ménétriers d'Alsace qui, par un singulier privilége dont l'histoire a enregistré les gaies immunités, avaient pour patrons les comtes de Ribeaupierre, devenus ainsi héréditairement *Rois des ménétriers*. La dernière exhibition solennelle de ces coupes d'honneur a eu lieu le 8 septembre 1862, jour du *Pfeiffertag*, lors de l'inauguration de la statue de la ville de Ribeauvillé, donnée à la ville par un de ses enfants, l'éminent sculpteur alsacien André Friederich; elles ont versé maintes rasades de bon crû au banquet offert à cette occasion par la ville de Ribeauvillé à ses nombreux invités, sous les plantureux ombrages du *Herrengarten*.

[1] Elles figurent dans les anciens inventaires du mobilier de l'hôtel-de-ville, et leur nomenclature est reproduite dans le *Catalogue des archives anciennes de Ribeauvillé*, dressé en 1863 par M. Bernhardt, élève de l'Ecole des Chartes. (Voir *Compte-rendu du classement et de l'inventaire des anciennes archives de Ribeauvillé*, publié en 1863 par M. Bernhardt.)

Digitized by Google

Planche I. — C'est le comte Eberhard qui a fait don de la magnifique coupe en vermeil représentant le globe terrestre soutenu par un Atlas tenant un compas, et surmonté d'une sphère armillaire. Le récipient du vase est formé par le globe, divisé en deux hémisphères qui s'emboîtent à la ligne équatoriale. Dans l'intérieur du couvert est gravée l'épigraphe suivante :

EBERHARDT
HERR ZV RAPPOL-
STEIN, HOHEN-
NACH VND
GEROLTSECK AM
WASSICHEN, VER-
EHRT DIS ZV EWI-
GER GEDECHTNVS,
VF DIE RAHTSTV-
BEN ZV RAPPOLS-
WEILER. A° 1628.

Eberhardt, comte de Rappolstein, Hohennach et Geroltseck dans les Vosges, fait ce cadeau en éternel souvenir, à la Chambre du Conseil de Ribeauvillé, en l'année 1628.

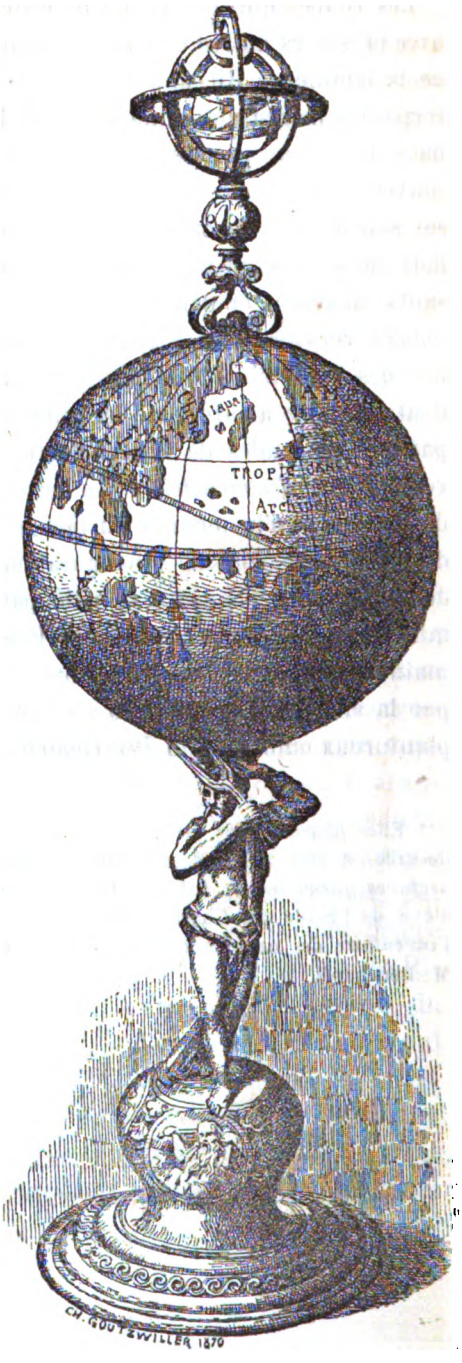

Digitized by Google

Sur la surface du globe est burinée avec beaucoup de soin la carte des divers continents ; elle résume les connaissances géographiques de l'époque, autant du moins que le permettait la dimension restreinte de la sphère. Les indications de pays, fleuves, montagnes, villes, mers, archipels, sont écrites en langue latine. Le piédestal est orné de quatre bas-reliefs représentant les quatre vents. A la fois originale par sa composition et gracieuse par sa forme, cette coupe est un petit chef-d'œuvre d'art et de patience, auquel ont dû collaborer deux artistes, chargés, l'un de modeler l'ensemble, l'autre d'exécuter la gravure délicate et difficile de la géographie. (Monogramme de l'orfèvre G.; hauteur du vase, 47 centimètres.)

Planche II. — Cette coupe, d'une dimension moindre et d'un travail moins riche que la précédente, a été donnée par Louis de Rust qui, sans doute, était un des officiers de la maison de Ribeaupierre : elle porte l'épigraphe suivante, gravée sous le piédouche :

LVDWIG VON RVST VEREHRT DIS ZVR GEDECHTNVS VF DIE RAHTSTVBEN ZV RAPPOLTSWEILER. A° 1633.

Donné en souvenir à la Chambre du Conseil de Ribeauvillé par Louis de Rust, en l'an 1633.

Le couvercle est surmonté d'un phénix, et le ventre de la coupe est orné de médaillons représentant

Digitized by Google

des paysages. Cette pièce d'orfévrerie, travaillée au repoussé, a beaucoup d'analogie avec les vases de la même époque exécutés en Bavière, et dont de nombreux exemplaires ont été trouvés récemment à Ratisbonne, dans la maison Erich [1]. (Monogramme de l'orfévre G. L., avec un poinçon représentant un raisin ; hauteur 26 1/2 centimètres).

Planche III. — C'est la plus grande et peut-être la plus originale des sept pièces qui font

[1] Dessins reproduits dans le *Magasin des arts et de l'industrie*, publié sous la direction de W. Baumer et de J. Schnorr. — Paris, H. Cagnon, éditeur.

Digitized by Google

l'objet de cette notice ; elle est aussi une des mieux conservées. Un petit amour lançant une flèche surmonte le gracieux couvercle, et de nombreux bossages en haut-relief, ovales et pyriformes, donnent à l'ensemble du vase un galbe et un brillant remarquables.

(Monogramme E. H. ; hauteur, 51 centimètres.)

Ce vase porte l'inscription suivante gravée sous le piédestal :

GEORG FRIDERICH VND JOHAN JACOB HERREN ZV RAPPOLSTEIN GEBRVDERE VEREHREN DIS GESCHIR ZVR GEDECHTNVS VF DIE RAHTSTVBEN ZV RAPPOLSWEILER, IM IAHR 1639.

George-Frédéric et Jean-Jacques, frères, seigneurs de Ribeaupierre, font cadeau de ce vase en souvenir, à la Chambre du Conseil à Ribeauvillé, en l'an 1639.

Un vase d'une forme à peu près pareille, mais de dimensions bien moindres, fait partie de la collection trouvée à Ratisbonne.

Planche IV. — La comtesse Agathe de Solms, seconde femme d'Eberhard de Ribeaupierre, a fait don

Digitized by Google

de cette coupe qui se recommande par son cachet tout particulier. Elle est formée d'un œuf d'autruche de grande dimension, enchâssé dans une garniture en vermeil et supporté par un piédestal travaillé à jour avec beaucoup d'art. Le couvercle est surmonté d'un pavot, et l'une de ses faces porte l'épigraphe suivante:

AGATHA FRAW ZV RAPPOLTSTEIN GEBORNE GRAVIN ZV SOLMS WITTIB VEREHRT DISES GESCHIR ZVR GEDECHTNVS VF DIE RAHTSTVBEN ZV RAPPOLSWEILER IM IAR 1639.

Agathe, dame de Ribeaupierre, née comtesse de Solms, veuve, fait cadeau de ce vase en souvenir à la Chambre du Conseil de Ribeauvillé en l'an 1639.

(Pas de monogramme d'orfèvre, hauteur, 35 cent.)

Planche V. — Vase dans le genre du n° 2, mais de proportions plus grandes et d'un plus beau travail. Les médaillons qui décorent son pourtour repré-

Digitized by Google

sentent des oiseaux échassiers faisant la chasse aux reptiles. Ce vase est le seul qui soit mutilé: il y manque la figurine ou statuette qui couronnait le couvercle. Les entrelacements, mêlés de fruits genre renaissance, qui recouvrent toute la surface du vase, sont très artistement travaillés au repoussé, sinon fondus et retouchés au ciseau. Sous le piédestal on lit l'inscription dédicatoire:

ANNA CLAVDINA FRAV ZV RAPPOLSTEIN GEBORNE WILD VND REINGR. 1639.

Anne-Claudine, dame de Ribeaupierre, née Wild et comtesse du Rhin. 1639.

(Monogramme de l'orfèvre T. N. Poinçon n° 13, surmonté d'une fleur. Hauteur, 36 centimètres.)

Planche VI. — Gobelet en vermeil sur le pourtour duquel sont représentées des combats bibliques dont tous les détails sont artistement dessinés et traités avec une parfaite entente de la perspective. On y lit la dédicace suivante:

ANNA OTTILIA FRAWLEIN ZV RAPPOLTSTEIN VEREHRT DISEN BECHER ZVR GEDECHTNVS AVFF DIE RAHTSTVBEN ZV RAPPOLTZWEILLER, DEN 22 MARTIJ 1641.

Anne-Odile, demoiselle de Ribeaupierre, fait cadeau de ce gobelet, en souvenir, à la Chambre du Conseil de Ribeauvillé, le 22 mars 1641.

(Le monogramme de l'orfèvre manque; hauteur, 13 centimètres.)

Digitized by Google

de cette coupe qui se recommande par son cachet tout particulier. Elle est formée d'un œuf d'autruche de grande dimension, enchâssé dans une garniture en vermeil et supporté par un piédestal travaillé à jour avec beaucoup d'art. Le couvercle est surmonté d'un pavot, et l'une de ses faces porte l'épigraphe suivante:

AGATHA FRAW ZV RAPPOLTSTEIN GEBORNE GRAVIN ZV SOLMS WITTIB VEREHRT DISES GESCHIR ZVR GEDECHTNVS VF DIE RAHTSTVBEN ZV RAPPOLSWEILER IM IAR 1639.

Agathe, dame de Ribeaupierre, née comtesse de Solms, veuve, fait cadeau de ce vase en souvenir à la Chambre du Conseil de Ribeauvillé en l'an 1639.

(Pas de monogramme d'orfèvre, hauteur, 35 cent.)

Planche V. — Vase dans le genre du n° 2, mais de proportions plus grandes et d'un plus beau travail. Les médaillons qui décorent son pourtour repré-

Digitized by Google

sentent des oiseaux échassiers faisant la chasse aux reptiles. Ce vase est le seul qui soit mutilé: il y manque la figurine ou statuette qui couronnait le couvercle. Les entrelacements, mêlés de fruits genre renaissance, qui recouvrent toute la surface du vase, sont très artistement travaillés au repoussé, sinon fondus et retouchés au ciseau. Sous le piédestal on lit l'inscription dédicatoire:

ANNA CLAVDINA FRAV ZV RAPPOLSTEIN GEBORNE WILD VND REINGR. 1639.

Anne-Claudine, dame de Ribeaupierre, née Wild et comtesse du Rhin. 1639.

(Monogramme de l'orfèvre T. N. Poinçon n° 13, surmonté d'une fleur. Hauteur, 36 centimètres.)

Planche VI. — Gobelet en vermeil sur le pourtour duquel sont représentées des combats bibliques dont tous les détails sont artistement dessinés et traités avec une parfaite entente de la perspective. On y lit la dédicace suivante:

ANNA OTTILIA FRAWLEIN ZV RAPPOLTSTEIN VEREHRT DISEN BECHER ZVR GEDECHTNVS AVFF DIE RAHTSTVBEN ZV RAPPOLTZWEILLER, DEN 22 MARTIJ 1641.

Anne-Odile, demoiselle de Ribeaupierre, fait cadeau de ce gobelet, en souvenir, à la Chambre du Conseil de Ribeauvillé, le 22 mars 1641.

(Le monogramme de l'orfèvre manque; hauteur, 13 centimètres.)

Digitized by Google

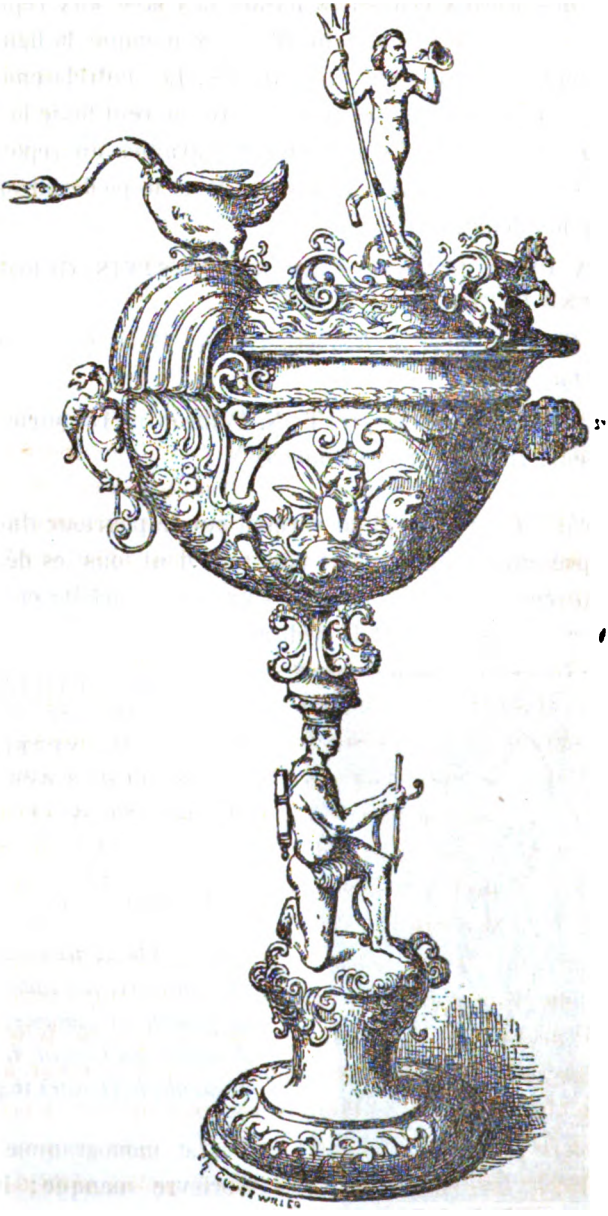

Planche VII. — Vase très original par sa forme et par la

Digitized by Google

nature des sujets qui le décorent. Sur le piédestal est agenouillé un sauvage qui s'apprête à tirer de l'arc. Sa tête supporte le récipient de la coupe où sont représentés des amours jouant avec des monstres marins. Le couvercle, en forme de tabatière, est divisé en deux parties, dont l'une est surmontée d'un cygne au col gracieux ; sur l'autre, où sont ciselées les vagues de la mer, s'élève la statuette de Neptune armé du trident, et conduisant ses chevaux marins qu'il semble encourager en soufflant dans une conque. (Hauteur, 37 centimètres.)

Cette coupe, aux emblêmes aquatiques, ne porte ni dédicace, ni date ; mais elle a été donnée, comme les autres, par un membre de la famille de Ribeaupierre. Le monogramme de l'orfèvre se compose de la lettre N et d'un poinçon en forme d'étoile. Il paraît probable qu'elle remonte, comme toutes les autres pièces de la collection, à la première moitié du XVIIe siècle.

La série de dessins qui accompagne cette liste peut donner une idée approximative du goût de l'époque et du luxe relatif que déployaient les puissants dynastes de Ribeaupierre. Mais le trésor de la famille renfermait un chef-d'œuvre d'orfévrerie qui, par ses grandes porportions et sa rare beauté, dépassait de beaucoup la collection qui nous reste, et que nous avons cependant le droit de considérer comme extrêmement précieuse. Ce bocal d'apparat, dont on ne se servait qu'aux jours de grand gala, et qui figura, en 1543, au repas de noces de George de Ribeaupierre et d'Elisabeth de Helffenstein, appartient aujourd'hui à la famille royale de Bavière. L'histoire des vicissitudes de cette œuvre d'art, qui fait honneur à l'orfévrerie alsacienne du XVIe siècle, est assez curieuse pour être remémorée ici.

En 1527, Guillaume de Ribeaupierre s'était associé, pour l'exploitation des mines d'argent de Sainte-Marie-aux-mines.

Digitized by Google

à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, après avoir été investi par l'empereur Charles-Quint du droit de les exploiter. Ces mines étaient alors d'un grand rapport. En 1530, un gisement assez important d'argent pur fut découvert. On prélcva sur le produit une quantité de 22 livres pour la confection du bocal en question qui resta dans la famille de Rappolstein pour perpétuer le souvenir de cette heureuse découverte. Presque au pied des trois châteaux féodaux, dont les ruines imposantes dominent la vallée, les comtes possédaient à Ribeauvillé un château de ville, espèce de maison bourgeoise sans cachet extérieur, qui occupait l'emplacement du pensionnat actuel des sœurs de la Providence. C'est dans cette résidence urbaine que, en l'an II de la République, les démolisseurs du régime féodal découvrirent, à un mètre sous terre, une caisse en sapin renfermant le magnifique vase dont nous parlons. Il ne fallut rien moins que l'intervention éclairée du Directoire du district pour empêcher d'envoyer cette belle œuvre à la Monnaie nationale et de la sacrifier sur l'autel de la patrie. Les commissaires du Directoire, chargés de veiller à la conservation des objets d'art qui ornaient les châteaux, couvents et églises, firent déposer le vase à la Bibliothèque de l'Ecole centrale du Haut-Rhin, à Colmar, où il resta exposé longtemps à l'admiration des connaisseurs, avec les tableaux de Martin Schongauer et les magnifiques sculptures polychromes d'Issenheim qui, aujourd'hui encore, sont les joyaux les plus précieux du Musée de Colmar.

Les citoyens Marquaire et Casimir Karpff ont dressé un inventaire exact de tous les objets d'art recueillis par eux, d'après les ordres du Directoire, sur tous les points du district de Colmar. Cet inventaire existe à la Bibliothèque de la ville, où je l'ai consulté. A ce document se trouve joint un état descriptif, sans date et sans signature, d'un grand nombre d'objets précieux qui ne figurent plus dans les collections du Musée. Nous y trouvons, entre autres, la description sui-

Digitized by Google

vante[1] de la grande coupe de Ribeaupierre, avec la mention : *Rendu à l'Electeur de Bavière.*

« Un grand vase de vermeil contenant 5 chopinés et pesant 25 marcs 2 onces et 4 gros[2]. Il est accompagné d'un gobelet suspendu à une anse, de la capacité d'une demi-chopine, et dont la poignée est terminée par un pommeau ouvragé à jour, dans lequel se trouve un dé qui servait autrefois à tirer au sort combien de coups il fallait boire. La matière de ce vase, qui se distingue par un travail extrêmement délicat et par une forme élégante, a été tirée des mines de Sainte-Marie. On y a exprimé entre autres, en bas-reliefs, les travaux des mines dans le costume du XVIe siècle. L'artiste a représenté sur le couvercle six travaux d'Hercule et sur le corps de l'ouvrage, le combat des Horaces et des Curiaces, la mort de Virginie et les exploits d'Horatius Coclès, de Clélie, de Mutius Scévola et de Lucrèce; le tout accompagné de vers latins qui n'ont rien de remarquable. Outre cela on y voit les figures des quatre vertus théologales, sans compter les ornements dont ce vase est chargé dans toutes ses parties. David jouant de la harpe sous un petit dôme autour duquel règne une inscription allemande, et l'enlèvement d'Europe sur un cheval, décorent la partie supérieure du couvercle. »

Prenons cette description pour ce qu'elle vaut, puisque nous n'avons point le vase sous les yeux et que le taureau d'Europe s'est métamorphosé en cheval, et bornons-nous à mentionner que le dernier des Rappolstein, ce même prince Max qui avait été colonel du régiment d'Alsace, une fois monté sur le trône de Bavière, revendiqua la propriété du vase qui lui fut religieusement rendu par le gouvernement français, comme héritage de famille. *Sic voluerunt fata.* CH. GOUTZWILLER.

[1] Une autre description de ce vase a été donnée dans le *Musée pittoresque et historique de l'Alsace*, par J. Rothmüller. (*Notice historique sur Ribeauvillé*, par Th. de Morville.)

[2] Ce vase a près d'un mètre de hauteur.

Digitized by Google

CHRONIQUE

DE

SEBALD BUEHLER

1506 à 1586

AVANT-PROPOS

Nous offrons à nos compatriotes un fragment des manuscrits inédits de Schœpflin, légués au siècle dernier à la ville de Strasbourg avec beaucoup d'autres richesses littéraires et archéologiques amassées par cet historien.

Ce débris se compose d'extraits assez nombreux de la chronique allemande écrite au XVIe siècle par Sébald Büehler, directeur de l'Arsenal de Strasbourg, mort en 1553, et continuée par son fils, Sébald Büehler, peintre de profession.

Le lecteur sait que, dans la nuit du 23 au 24 août 1870, le Temple-Neuf de Strasbourg fut incendié par les projectiles des troupes allemandes qui assiégeaient la place ; il sait que la bibliothèque publique, établie dans le chœur de l'édifice, devint aussi la proie des flammes et que toutes les richesses accumulées dans ce sanctuaire de l'étude et de la prière furent anéanties en cette nuit de lamentable souvenir.

Les deux volumes, manuscrits in-folio et inédits, qui composaient la chronique de Sébald Büehler, faisaient partie du dépôt. Voici l'origine de l'épave que nous livrons à l'impression afin de la préserver désormais du sort que l'original a subi

Digitized by Google

Lorsque Grandidier réunissait les matériaux de son histoire de l'Eglise et des princes-évêques de Strasbourg, il fit extraire de la chronique dont il s'agit, et traduire en langue française, les paragraphes se rapportant à l'introduction du lutheranisme à Strasbourg et aux établissements religieux qui existaient alors dans cette ville. Ces extraits, dont nous respectons les négligences de style, remplissaient quarante-trois pages d'une écriture que nous avons souvent rencontrée dans les manuscrits qui nous avaient été confiés et qui ont aussi péri. Les feuilles qui nous ont servi faisaient partie d'une liasse intitulée *Chronicalia*; elle ne renfermait d'ailleurs d'autres documents inédits que la chronique de **Godefroi d'Ensmingen** et les emprunts faits à celle de **Sébald Büehler**. Nous en avons pris des copies et, en 1868, nous avons mis au jour le premier de ces annalistes auquel il convenait d'accorder une tardive réparation; afin de conserver au second l'ombre d'un corps, nous publions les fragments de sa chronique échappés au désastre, et nous avons la confiance que les amis éclairés de notre histoire locale les accueilleront avec le plus vif intérêt. J. LIBLIN.

CHRONIQUE

1506.

Le grand-chapitre de Strasbourg eslut unanimement M. Guillaume de Honstein[1] pour son évesque, le jour de Saint-Denis[2], et le jour de Saint-Luc[3] il assista à la procession.

[1] Guillaume III, comte de Honstein, évêque de Strasbourg de 1506 à 1541.

[2] Le 9 octobre.

[3] Le 18 octobre.

Digitized by Google

1507.

L'année 1507, ayant eu sa confirmation vers la my-caresme, il fut sacré à Strasbourg[1]. Il y eût plusieurs prélats qui assistèrent à cette cérémonie : l'archevesque de Magdebourg, l'évesque de Chur (Coire) et autres évesques et abbez. L'empereur Maximilian, archiduc d'Autriche, y fut aussy présent, accompagné de plusieurs princes, comtes, barons, gentilshommes, tant ecclésiastiques que séculiers, et autres potentats dont j'omest les noms pour abréger. Cette cérémonie du sacre de l'évesque à Strasbourg ne s'y estoit point vuë depuis *220* ans.

La mesme année cet évesque fit son entrée le jour de Saint-François[2] avec 630 chevaux. Le clergé et le magistrat le reçurent *avec les cérémonies qui sont duës (wie es sich gehürt.)* Estant arrivé à la cathédrale, on y chanta une messe solemnelle de la Sainte-Vierge, après laquelle on le conduisit au palais épiscopal, où on trouva un repas magnifique tout préparé. Le magistrat de Strasbourg lui fit présent de trois cent livres de Strasbourg, de cent sacs d'avoine, de huict tonneaux de vin et du poisson. Le sieur Friderich Bock fit la harangue au nom du magistrat.

Voici les noms de ceux qui entrèrent à cheval dans la ville, à la suitte de l'évesque : Le marquis Philippe et le marquis Christophe de Baden, frères; les comtes Philippe et Louis de Hanau; les comtes Reinhart et George de Bitsch; le comte Herman de Hennenberg, et le noble homme Herman d'Oberstein; les sieurs Wolffgang de Rumpelskirch, Caspar de Mörspurg, *grand-baillif (Landvogt)* de Haguenau; le comte Henri de Salm; le comte Gosse de Linange et le comte George de Fürstemberg, grand-maistre de l'ordre de Saint-Jean. Léon de Stauffen, baron de Fleckenstein, représentant le duc de Wür-

[1] Le 14 mars, par l'archevêque de Magdebourg, Ernest duc de Saxe.
[2] Le 4 octobre.

Digitized by Google

tenberg. Le comte Guillaume de Rapolstein, le comte Ernest de Gündstein, le noble homme Gangolff de Gerolseck, Philippe de Heringen, au nom du duc de Lorraine. Le magistrat de Strasbourg fit des présens à tous ces Messieurs cy dessus, selon l'ancienne coustume.

1508.

En 1508, le même évesque se rendit à Strasbourg la veille de la feste de Dieu, assista aux premières vespres et chanta la messe le jour de la feste dans sa cathédrale. Le comte de Hohenlohen chanta l'épitre, et le comte d'Orby, pour lors grand-Doyen, l'évangile. La messe estant finie, ledit sieur évesque porta le saint sacrement à la procession, assisté de Charles, marquis de Baden et de son grand-Doyen ; ce que les évesques n'avaient point fait depuis plusieurs années. Ce digne évesque mourut à Saverne en 1541, le jour de Saint-Pierre et Saint-Paul[1] ayant esté évesque 35 ans.

1520

En 1520 arriva à Strasbourg le premier ministre Luthérien, nommé Pierre-Philippi de Numsperg[2]. Il fut reçu par le chapitre de Saint-Pierre-le-vieux. Mais ce chapitre ayant connu qui il estoit et ses manières d'agir, il y resta peu, le chapitre l'ayant renvoyé.

1521

Après luy parut Mathias Zell[3] de Keisersberg, curé de

[1] Le 29 juin

[2] Pierre Philippi de Numsperg (Remiremont) prêcha la Réforme dès 1520 et fut renvoyé par le chapitre, malgré le désir que la commune avait manifesté de le conserver.

[3] Né à Kaysersberg le 21 septembre 1477, mort à Strasbourg dans la nuit du 9 au 10 janvier 1548. Il fit ses études à Erfurt et Fribourg, fut professeur à cette dernière Université et recteur, prédicateur à la paroisse de Saint-Laurent depuis 1508 et pénitentiaire épiscopal. Il fut le premier qui prêcha la Réforme à Strasbourg, le plus puissant, le plus

Digitized by Google

Saint-Laurent dans la cathédrale de Strasbourg en 1521, et quoy qu'il y eût cy-devant presché la religion catholique, il commença d'abord à mal parler et ensuite invectiva contre l'ancienne foy catholique, ce qui luy attira un si grand concours du petit peuple que la chapelle de Saint-Laurent se trouvant trop petite pour son auditoire, la populace transporta sa chaire de bois au milieu de la cathédrale et l'escoutèrent prêcher, ne pouvant pas le faire monter dans la chaire de pierre, le Grand-chapitre ayant deffendu qu'on la lui ouvrît. Les bourgeois cependant, peu de temps après, vinrent à bout de l'y faire monter.

Le chapitre de la cathédrale avoit, selon l'ancien usage, son prédicateur qui estoit toujours un habile homme; c'estoit pour lors l'excellent docteur Kaysersberg[1]. Sitôt qu'il s'aperçut de la nouvelle religion, il s'y laissa aussi aller et commença à la gouster; ce qui fut cause que le grand-chapitre luy donna son congé et le démit de son employ.

Il reçut à sa place le sieur Zimprion[2], qui avoit esté auparavant curé de Saint-Etienne et avoit administré cette cure selon la foy catholique.

1523

Ils (les chanoines composant le chapitre) luy donnèrent ensuite la cure de Saint-Martin, l'an 1523. Mais comme il apostasia peu après, le Grand-chapitre lui donna aussy son

aimé et le plus populaire des réformateurs, tant par ses discours que par sa vie, ses œuvres et le concours que lui prêta sa femme, Catherine Schuh. (*V. Strobel, Jung, Rœhrich, Unselt, Rathgeber, Lehr, Baum, Rittelmeyer.*)

[1] Allusion évidente à Jean Geiler de Kaysersberg. Or, Jean Geiler, mort le 10 mars 1510, avait été remplacé par son neveu, Pierre Wickram qui prêcha en effet la Réforme et fut obligé en 1521, d'abandonner la chaire de la cathédrale.

[2] Symphorien Pollio, ou Albeiser, né à Strasbourg. Le peuple ne l'appelait que M. Zymprion.

Digitized by Google

congé. La bourgeoisie le soutint et le fit rester malgré le Grand-chapitre.

La mesme année 1523 arriva à Strasbourg, vers la Saint-Jean-Baptiste, Martin Butzer[1] avec sa femme; c'estoit une religieuse défroquée, comme luy estoit un moine apostat de l'ordre de Saint-Dominique. Il se fit bourgeois de Strasbourg, et prescha çà et là dans les caves. Les bourgeois ayant souhaitté qu'il leur expliquât (*lessen*) publiquement la sainte escriture, à la manière luthérienne, il y consentit avec plaisir. Ne sachant où trouver un lieu convenable, Mathias Zell, du consentement du magistrat, lui permit d'expliquer, dans sa maison, en langue luthérienne, quelques épitres de Saint-Paul et venoit l'entendre qui vouloit. Ce qu'ayant fait pendant quelque temps avec l'approbation de plusieurs, quelques Bourgeois firent en sorte qu'il continuât la même chose dans

[1] Martin Butzer ou Bucer, né en 1491, à Schlestadt où il embrassa en 1506 l'ordre de Saint-Dominique. Il adopta les idées de Luther aussitôt qu'elles se répandirent dans l'empire. Il s'attacha d'abord à François de Sickingue et, à l'abri de cette protection, il se rendit à la diette de Wormsen en 1521 et eut plusieurs conférences avec Luther. Bucer passa de là à Landstul où il époussa une religieuse, nommée Labenfeltz, qui venait de quitter le couvent. En 1522 il vint avec sa femme à Wissembourg où, pendant près de 6 mois. il prêcha la doctrine de Luther, de concert avec le curé de Saint-Jean, Henri Moterer, et son vicaire, Jean Merckel de Cléebourg. A Wissembourg, Bucer provoqua à la controverse les Franciscains de cette ville; il entraîna, non seulement beaucoup de bourgeois, mais encore plusieurs moines Augustins. Sur les ordres et les menaces de l'évêque de Spire, le magistrat dut ordonner à Bucer de quitter Wissembourg. C'est alors qu'il vint à Strasbourg avec Henri Moterer, au milieu du mois de juin. Obligé de quitter Strasbourg, il se retira en Angleterre où il fut bien accueilli par Edouard VI. En 1556, la reine Marie fit déterrer et brûler ses ossements avec ceux de Paul Fagius.

« Luther paraît. l'Eglise est déchirée; Bucer suit ses traces, l'Alsace « est divisée, Strasbourg embrasse la Réforme. Abhorré ou révéré, le « nom de Bucer est immortel; changez seulement un degré dans la « disposition des esprits, ce moine dominicain mourait inconnu « au fond de son cloitre. » (*Grandidier, tome* IV, *page 379 des œuvres inédites*.)

Digitized by Google

la chapelle de Saint-Laurent. Les menuisiers de la rue dite *Kurbengass* lui firent une nouvelle chaire d'où il faisoit ses leçons publiques qu'il continua pendant un an tous les jours, jusqu'à ce que le docteur Wolffgang Capito [1], prevost de Saint-Thomas, le docteur Caspar Hedion [2] et le maistre Mathias Zell, et le sieur Zimprion commençassent à faire leurs leçons chacun sa semaine alternativement vers l'an 1524.

Le docteur Wolffgang Capito, prevost de Saint-Thomas, commença à prescher en 1523. Mathias Zell luy aida et prescha seul longtemps; le docteur Capito fut eslu par la bourgeoisie pour curé de Saint-Pierre-le-jeune, et on obligea le Pleban *(Ley Priester)* de lui céder. Il fut dans cet employ

[1] Wolfgang Capito, ou Kœpfel, prit le nom de Fabricius pour se distinguer de son parent, Wolfgang Kœpfel, imprimeur à Strasbourg. Frabrice Capito, né en 1478 et mort de la peste en 1541, était fils de Jean Kœpfel, maréchal-ferrant et sénateur à Haguenau. Il fit ses études à Pfortzheim, étudia la médecine à Ingolstat et Fribourg (alias Bâle,) où il fut reçu docteur en médecine en 1498. Il étudia ensuite la jurisprudence à Fribourg, puis la théologie et la langue hébraïque après la mort de son père. Celui-ci s'était opposé à ce que son fils se livrât à l'étude de la théologie, car, disait-il, tous les prêtres sont fous ou fourbes, En 1521, Fabrice Capito était conseiller ecclésiastique, chancelier et prédicateur aulique de l'Electeur Albert, archevêque de Mayence; au mois d'août de la même année, il obtint du pape une bulle qui le nommait à la prévôté de Saint-Thomas, occupée par Jacques Fabri de Reichshoffen (mort en 1520) et à l'exclusion de Jacques Abel qui avait été élu par le chapitre. En 1523 il vint à Strasbourg et en 1524 il fut appelé à la fonction de prédicateur de Saint-Pierre-le-jeune; il donna alors sa démission de prévôt de Saint-Thomas. Fabrice Capito étant veuf de la veuve d'Œcolompode, épousa en 1524 la fille du sénateur Jean Ulrich, Agnès, qui passait pour savante et à laquelle il arriva de prêcher à la place de son mari, quand il était indisposé.

[2] Gaspar Hedion-Hedio ou Böckel, né à Ettlingen en 1494, mort à Strasbourg, le 17 octobre 1552, Il fut prédicateur au dôme de Mayence et vint à Strasbourg en 1543 où il se déclara pour la Réforme, la prêcha et contribua à l'introduire dans le comté de Hanau-Lichtenberg. Nous avons de lui une chronique in f° de 1006 pages (LXI), imprimée en 1549 chez Blaise Fabrice, imprimeur à Strasbourg (le neveu de Wolfgang-Fabrice Capito dont il a été question).

Digitized by Google

jusqu'à la grande mortalité qui arriva en 1541, et mourut dans une maison qui fait le coin *Da der grendel an ist*, où sont les ronds de pierre qui servent de gonds à la porte.

Vers l'automne de la même année 1523, Maistre Antoni[1] de Haguenau, curé de Saint-Thomas, espousa, en face de l'Eglise, sa vielle servante avec laquelle, longtemps auparavant, il avoit tenu menage *(auf hoffrecht gemacht hette)*. Il fut le premier du clergé qui se maria, ce qui obligea le chapitre de le chasser et de le priver de sa cure. Il s'attacha ensuite à la bourgeoisie et fit en sorte qu'ayant supplié pour luy, elle obtint du Magistrat d'estre maintenu dans sa cure malgré le chapitre.

Le maistre Mathias Zell, curé de Saint-Laurent dans la cathédrale, se maria aussy en 1523. Il prit pour femme Catherine Schitzin, fille d'un bourgeois de Strasbourg, la mena à l'église le jeudy après le premier dimanche de l'Avent en 1523. Il prescha jusqu'en 1548 qu'il mourut, le 10 janvier.

La même année 1523 le docteur Caspar Hedion fut reçu ministre de la cathédrale à la place du sieur Zimprion dont on a parlé cy-dessus : il estoit auparavant curé à Mayence et pour lors bon catholique. Ayant aussy esté infecté du nouveau lait *(die milch gestochen)*, il se retira à Strasbourg, où il se maria vers la Saint-Jean-Baptiste, en 1524, avec la nommée Driessin, fille d'un bourgeois, jardinier du faubourg de la Porte-Blanche *(Under den Wagnern.)* Il prescha dans la cathedrale jusqu'en l'année 1550 en laquelle l'*Interim* fut receû. Il céda sa chaire au clergé *(Priesterschafft)* qui commença de nouveau à chanter et prescher à la manière catholique. Il mourut enfin à Strasbourg, le 17 octobre 1552.

1524

En 1524, les curez et prédicants commencèrent à chanter

[1] Antoine Firn.

Digitized by Google

et à dire la messe en allemand et à baptizer les enfants en allemand. Les ministres obtinrent aussy du magistrat de pouvoir dire quelques messes en latin, pour satisfaire à la dévotion des sçavants, et que ceux qui le desireroient pourroient l'entendre de ceux qui en avoient la permission, dans l'église des Cordeliers, où on leur diroit des messes en latin.

Plusieurs prestres et religieux de divers ordres prirent aussy des femmes et même des religieuses qu'ils épousèrent. Le nouvel evangile *(new evangelium)* estoit si fort gousté que le sieur Zimprion, curé de Saint-Martin, le docteur Wolffgang Capito, prevost de Saint-Thomas et curé de Saint-Pierre-le-jeune, et Diebolt Schwartz, moine renégat et curé de Saint-Pierre-le-vieux et autres moines apostats et anciens prestres et moines suivirent aussy leurs exemples.

Le lundy après Saint-Adelphe (on en fait la feste le 23 août) quelques bourgeois entrèrent par force dans le couvent des dominicains; ils voulaient prendre le Pere lecteur (*Lehrmeister* — Ecolâtre) et comme ils ne le trouvèrent pas, ils prirent le Père prédicateur et un frère avec luy et le Père confesseur et les mirent entre les mains du magistrat. Ils coururent ensuite à Saint-André, prirent le curé et son vicaire *(Weitling oder Helffer,)* puis se transportèrent chez les Augustins, s'emparèrent du Père provincial et les livrèrent tous au magistrat. On en mit ce jour-là jusqu'à 30 en prison *(wurden uff die 30 gefangen gelegt.)*

Cette même année les jardiniers se trouvèrent si bien du nouvel évangile. et estoient d'une si étroitte intelligence avec les prédicants qu'ils leur laissèrent la liberté de choisir entre les maisons des chanoines celles qui leur plairoient le mieux, s'offrants de les (les chanoines) en faire sortir et de les bastir en partie. Cecy donna lieu à plusieurs chanoines de sortir de la ville. En mesme temps s'esleva une grande difficulté touchant le baptesme des enfans, les uns voulant qu'on les

Digitized by Google

baptizât en allemand, d'autres en latin. Le magistrat ordonna qu'on le fyt suivant la volonté d'un chacun.

Cette même année six cents bourgeois de gens de métier et autres petites gens *(Züdelmans)* complotèrent ensemble et se rendirent au Marché-aux-chevaux; quelques avertissements que le magistrat leur put faire, les faisant ressouvenir de leur serment de fidélité, on ne les put séparer que vers la nuit. Ils sortirent le lendemain de la ville, furent à Saint-Arbogast et à la Chartreuse, où ils mangèrent et beûrent tout ce qu'ils purent attraper.

Vers ce même temps, les jardiniers rumpirent le sépulchre de Sainte-Aurelie, mais n'y trouvèrent que les ossements.

Vers le même temps et pendant cette même cohuë ou sédition *(Ufflauff)* de la bourgeoisie, les trois chapitres de Saint-Thomas, de Saint-Pierre-le-jeune et de Saint-Pierre-le-vieux se retirèrent de la ville avec ce qu'ils avoient de plus précieux, les uns à Haguenau et les autres à Offenbourg. Le magistrat en ayant eu avis, fit courir après eux les valets de ville, qui les cherchèrent et amenèrent prisonniers Jacques Schimtheuser, prevôt de Saint-Pierre-le-jeune et Wolffgang Geusch, doyen de Saint-Pierre-le-vieux. On les conduisit dans la rue de Saint-Jean, vis-à-vis le monastère de Sainte-Catherine, où on les tint en prison pendant quelques semaines; après quoy on ordonna aux chapitres, excepté celui de la cathédrale, de se faire bourgeois, de supporter toutes les charges de la bourgeoisie et d'en prester le serment. C'estoit là ce que le commun des bourgeois voulloient qu'ils fissent.

Sur quoy le magistrat ordonna et fit publier dans toutes les tribus que cela n'estoit pas convenable, parceque s'ils prestoient le serment de bourgeois, il faudroit aussy leur donner entrée dans le magistrat, ce qui seroit de difficile exécution; qu'ainsy il falloit qu'ils promissent fidélité au lieu de serment, et qu'ils aidassent à supporter toutes les charges de

Digitized by Google

la bourgeoisie, hors ce qui seroit personnel et de faire la garde, et qu'au lieu de cela ils le payeroient en argent.

1525

Sur tout ce que dessus le magistrat ordonna le jour de Saint-Fabien 1525, que tous les ecclésiastiques qui demeuroient dans Strasbourg, excepté ceux de la cathédrale, eussent à se faire bourgeois entre ledit jour et la purification, sous peine de cinq livres de Strasbourg.

La guerre des paysans estant allumée presque dans toutes les provinces, les pauvres gens tant vieux que jeunes se refugièrent à Strasbourg jusqu'au nombre de trois mille personnes. Ils se logèrent dans le couvent des cordeliers et de tous côtés dans les maisons bourgeoises. On leur fournit à manger jusqu'à ce qu'ils pussent retourner dans leurs maisons.

Vers le même temps se rendirent aussy à Strasbourg plusieurs moines et religieuses qui avoient abandonné leurs couvents[1]; partie se marièrent ensemble et partie apprirent des métiers. Pour lors on ne gardoit plus les festes mais seulement les dimanches; on mangea de la viande les vendredys et samedys et pendant le caresme, comme pendant le cours de l'année. Ce fut alors qu'on défendit aux religieux de chanter des grandes messes en latin. Quant aux chapitres de la cathédrale, de Saint-Thomas, de Saint-Pierre-le-jeune et

[1] *Pergamen de anno 1525, mardi 13 septembre.* Les gardiens et Cordeliers du couvent des Déchaussés représentent au magistrat que dans le temps de leur jeunesse et ignorance, ils furent engagés par leurs pères et parents d'entrer dans le couvent; mais que, pour la conservation de leur âme et de leur corps, ils demandent à sortir et à être quittes de vœux. comptant plustôt faire leur salut dans le monde que dans le couvent. — Original dans les archives de l'hopital de Strasbourg.

Ibidem-Pergam de anno 1525; 14 mars. Même requête présentée par l'abbesse, prieure, secrétaire et religieuse clariste de la Werd.

Même requête présentée le 26 avril 1525 par les claristes du Rossmarck.

(Notes tirées des papiers inédits de Grandidier.)

Digitized by Google

de Saint-Pierre-le-vieux, on le leur permit jusqu'à ce qu'il en fût autrement disposé.

La meme année le jour de la feste de Dieu, quelques jardiniers s'estant joints ensemble furent à la Chartreuse, y enlevèrent une pièce de vin, l'amenèrent par la porte Blanche à l'entrée de la ville, là se mirent à en boire et en donnèrent à tous ceux qui en voulaient, jusqu'à ce que le tonneau fut entièrement bu.

Ladite année 1525 on abolit entièrement la messe en allemand que quelques prédicants, comme Maistre Mathias Zell et autres, avoient si fort élevée et dont ils avoient tant prisé les avantages. Il fut aussy deffendu de voiler aucune image pendant le caresme, et de placer dans les églises le grand voile de caresmes *(Hungerstuech.)* Les bouchez tuèrent pendant tout le caresme. On ota le Saint-Sacrement de toutes les églises. On fit aussy deffenses de bénir les Rameaux, les fonds de baptesme, le Saint-Cresme et autres choses semblables.

1526

L'an 1526 on descendit du clocher de la cathédrale. le samedy avant la Sainte-George, la grosse cloche qui s'estoit cassée l'an 1521, et la semaine suivante elle fut mise en morceaux devant la grande porte de la cathédrale.

1527.

L'an 1527, le samedy après la purification, le magistrat fit deffenses d'enterrer qui que ce fût, noble ou non, riches ou pauvres, dans pas une église ou couvent de la ville, sous peine de vingt livres de Strasbourg, mais que tous seroient mis en terre dans les trois cimetières de Saint-Gal, de Sainte-Hélène ou des Lepreux et de l'isle de Saint-Jean, autrement Korbaw.

Le magistrat deffendit aussy, le jour du vendredy-saint, qu'on entendit les confessions de qui que ce soit n'y dans le chœur de la cathédrale, n'y partout ailleurs, n'y d'adminis-

Digitized by Google

trer le saint sacrement à personne, sous peine de trente schillings. Il fut aussy deffendu, sous la même peine, à toutes les femmes d'entrer dans ledit chœur de la cathédrale, n'y d'allumer aucun cierge devant le Saint-Sacrement, sous la même peine de trente schillings ou six livres de France.

Ce fut aussy cette année 1527 que parut dans le Wurtemberg la secte des *Anabaptistes;* on les poursuivit et partie fut exécutée; d'autres furent instruits pour tascher de les ramener à leur devoir. Il en parut aussy beaucoup à Strasbourg : ils croyoient qu'on ne devoit point reconnoistre de seigneur, que toutes choses devoient être communes, qu'on ne devoit fermer ny villes [1] ni maisons et que tout devoit estre ouvert.

Le chapitre de la cathédrale déposa aussy cette même année son grand-doyen, le comte de Hohenloe [2], à cause du luthéranisme; il se retira en France où il prit le parti des armes et se fit homme de guerre.

1529.

Le samedy après le dimanch : *Invocavit*, 20e de février 1529, le magistrat fit tout à fait cesser les messes qu'on avait dit jusqu'icy dans les églises des chapitres [3] [*in den Stiffteren*] et il ne s'en dit aucune le dimanche *Reminiscere*. Le vieux preteur Engenolff Rederer obtint de plus qu'on l'ostat entière-

[1] En ceci du moins lesdits « Anabaptistes » n'avaient pas tort. Si on leur eût donné raison, Strasbourg ne serait pas en ruines. C'est ce que l'on a été unanime à proclamer après le bombardement.

[2] Sigismond, comte de Hohenloe, né le 9 août 1485, mort à Augsbourg le 8 août 1534; il quitta Strasbourg le 27 août 1527. L'empereur le mit au ban de l'empire pour avoir favorisé en Allemagne les enrôlements militaires pour le compte de la France, où, par la protection de Marguerite, sœur de François Ier, il avait obtenu le commandement d'un régiment.

[3] Le décret du magistrat est du 10 février; il fut signifié à l'évêque à la Diète de Spire.

Digitized by Google

ment. Les sieurs Conrad de Dietzenheim[1] et Jacob Zorn[2] zum Riedt estoient ameister et preteurs-regents.

Le mardy après le dimanche *Reminiscere*, la bourgeoisie et les enfants de la paroisse [*Kieffelskinder*], soustenus par leur curé de Saint-Piere-le-Vieux, Diebolt Schwartzen[3], rompirent tous les autels, brisèrent les images, les ostèrent des églises, les firent blanchir et mirent des inscriptions sur les murailles au lieu des saintes images. [*Aher statt der heiligen Bildnussen*].

Le jour de Saint-Valentin, 24 février, le magistrat de Strasbourg ordonna qu'on ostât des églises les autels, les fonds de baptesme, les images, les crucifix, et qu'on les brisât et sortît des églises, ce qui fut exécuté.

Le mercredy, 26 février, les Balois firent cesser la messe en latin, et le mercredy des Cendres de ladite année ils firent emporter de toutes les églises les saints et les images, et les firent brusler au Marché-au-Blé par le bourreau, comme si c'eussent estez des hérétiques publics.

Vers le dimanche *Lætare* il se tint une Diète à Spire. Le roi Ferdinand, frère de l'empereur Charles, assista les festes de Paque à la procession, accompagné des princes et seigneurs qui se trouvèrent pour lors à Spire; il y eut dix-sept princes qui y furent en personne. Le prince-électeur de

[1] C'est Conrad de Duntzenheim, le jeune, qui fut cinq fois Ammeister en 1505, 1511, 1522 et 1529. Il mourut à Venise en 1532, dans le cours du voyage qu'il voulait faire en Terre-Sainte.

[2] La famille des Zorn était une des familles les plus répandues. (Voir B. Herzog, *Edelsasses Cronik*). On distingue encore les Zorn de Plobsheim, les Zorn d'Eckerich, les Zorn de Weinspurg et les Zorn de Bulach.

[3] Theobald ou Thiébaud Schwartz, dit Nigri, originaire de Haguenau, après avoir été moine, fut vicaire de Math. Zell, et, en 1524, prédicateur à Saint-Pierre-le-Vieux. C'est lui qui, comme vicaire de Zell, célébra la première messe allemande dans la chapelle Saint-Laurent. En 1560, après l'*Interim*, Saint-Pierre-le-Vieux fut rendu au culte protestant. Schwartz consacra de nouveau son temple et, étant trop faible pour monter en chaire, il y fut porté par quatre de ses paroissiens.

Digitized by Google

Saxen et le landgrave de Hessen n'y assistèrent pas. Il fut arresté dans cette Diette qu'on assembleroit un concile général en Allemagne le plustôt qu'on pourroit, pour voir de quelle manière on se comporteroit d'oresnavant dans la religion chrestienne.

La même année 1529 le magistrat ayant interdit l'office et le chant aux couvents de religieuses cy dénommez, ordonna qu'on leur donneroit à chacune une pension viagère et que le surplus des revenus seroit employé, sçavoir : du monastère de Saint-Marc pour l'aumone générale ou commune; de celuy de Sainte-Claire au Marché-aux-Chevaux pour l'hopital général; de celuy de Sainte-Catherine pour l'hopital des orphelins; de celuy de Sainte-Claire dans l'isle pour la maison des vérolez [*Blatterhaus*]. Par la suite on incorpora aussy en 1538 le couvent des Carmes dans les revenus de ladite maison des vérolez.

On commença la même année, le jour de Saint-Gall, à démolir l'église de Saint-Martin du Marché-au-Poisson [1], mil seize ans après qu'elle y avoit esté bastie, suivant l'inscription qui s'y trouva taillée dans la pierre de l'année 513.

1530.

L'an 1530, le lundy après dimanche *Reminiscere*, on commença à eslever les remparts ou fortifications à la porte de Saint-Nicolas. On prit le jardin du sieur Jean Bockhen, situé derrière le couvent de Sainte-Catherine, et depuis le Marché-aux-Bestiaux jusqu'à la porte de Sainte-Elisabeth. On fit aussy réparer les fossez extérieurs, jusqu'à la porte des Pescheurs. Les bourgeois travaillèrent par corvée aux fortifications du jardin du sieur Bockhen jusqu'au mardy d'après la Saint-Jean de la même année 1530.

Le 19e décembre 1530, on commença à démolir le couvent

[1] Elle était située là où fut construite la partie de la maison de ville dite : *Neuebau*.

Digitized by Google

de Saint-Arbogast. Le sieur George Ebel, qui en estoit prevost, estant mort le vendredy auparavant, le magistrat donna une pension viagère de soixante florins à chacun des trois messieurs [chanoines réguliers] qui y restèrent, et le surplus des revenus fut incorporé à la ville.

On commença en 1530 à rompre et à briser les autels et les tableaux de Saint-Pierre-le-Jeune et de Saint-Thomas. On rompit aussy et on brisa de même les tableaux et autres choses semblables de la cathédrale pendant la nuit, et on les emporta hors de l'église.

1531.

Le mercredy, lendemain de Saint-Antoine, 18 janvier 1531. on commença à démolir l'église de Sainte-Hélène, située hors la ville, proche la Léproserie. C'estoit autrefois la paroisse de Schilcken [1].

Le magistrat fit deffenses, le lundy 3 avril 1531, à tous les bourgeois et habitans de Strasbourg, sans exception de personne, soit pauvre ou riche, noble ou roturier, jeunes ou vieux, de sortir de la ville pour aller entendre la messe, sous peine de cinq livres de Strasbourg [font vingt livres tournois], laquelle amende ne seroit remise à qui que ce soit.

Le mercredy après *Cantate*, le magistrat de Strasbourg fit répartir tous les revenus annuels des dominicains au grand hopital, aux orphelins, aux vérolez [*Blatterhaus*], aux pélerins et à la Léproserie, excepté les pensions viagères qu'on payoit aux religieux qui estoient cy devant dans le couvent.

Le même magistrat ordonna aussy, le 22e may, comme il avoit fait auparavant, qu'on ne souffriroit point enterrer personne dans la ville.

Au mois d'octobre 1531, il parut une comète au ciel qui eut aussytôt la figure d'un flambeau, et elle dura quatorze jours.

[1] Schiltigheim.

Digitized by Google

1532.

On vit encore, au mois de septembre 1532, une comète semblable à celle de l'année 1531, avec cette différence, que celle de l'année précédente paroissoit le soir et celle cy paroissoit à quatre heures du matin, duroit pendant cinq heures, et continua ainsy pendant vingt-quatre jours.

1533.

Il parut encore une comète au mois de juin 1533. Elle demeura fixe à sa place. Elle estoit bien plus grande que celles des deux années précédentes, et dura pendant quatre semaines.

1534.

Le samedy avant la purification 1534, on ferma l'église paroissiale de Saint-Estienne, et on fit une paroisse de l'église de Saint-Guillaume du quartier appelé *Krautenaw*.

On commença aussy cette même année à enlever et briser tous les epitaphes de la cathédrale; ensuite on pava l'église de pierres de taille toutes unies, telles qu'on les voit aujourd'huy.

1537.

Les prédicants commencèrent en 1537 à prescher de la naissance de notre Seigneur Jesus-Christ et du saint jour de Noel; en sorte qu'on commença à le fester de nouveau. Tous cependant n'en firent point la feste, car, comme ils avoient cy devant si fort crié contre les festes, le peuple parmi les gens de métier trouvoit que s'il lui estoit permis de ne pas travailler pendant toute la semaine, il estoit en sa liberté de travailler le jour de Noel. C'est là l'effet du nouvel Evangile dont ils estoient possédez

1538.

On commença un collége en 1538 et à enseigner dans le couvent des dominicains. On nomma pour directeur des

Digitized by Google

classes le sieur Jacques Sturm[1], prèteur; le sieur Nicolas-Hugues Knieps et le sieur Jacques Meyer du Conseil des XV, demeurant rue *Fladergass*, et Sturmius[2] fut le principal ou premier régent.

Cette même année plusieurs vagabonds[3] se réfugièrent à Strasbourg et s'y firent bourgeois. Ils se servirent du prétexte du nouvel Evangile et alléguèrent avoir esté chassez à cause de la religion chrestienne. Ils firent tant auprez du magistrat, qu'ils obtinrent le chœur de l'église des pénitentes[4]; ce que ces bonnes religieuses furent obligées de souffrir[5]. Ces étrangers [*Welschen*] avoient un prédicant qui les preschoit[6].

[1] Jacques Sturm de Sturmeck, une des figures les plus imposantes du XVIe siècle; appelé par ses contemporains l'ornement de la noblesse allemande. Jacques Sturm, né en 1489, mort en 1553, était élève de Wimpheling; il occupa les emplois les plus élevés et fut envoyé un grand nombre de fois comme ambassadeur de Strasbourg dans les années 1525 à 1552. Défenseur constant des libertés politiques et religieuses. Ses qualités éminentes étaient reconnues de tous les hommes d'Etat et de science en Allemagne, en France, en Espagne et en Italie.

[2] Il s'agit de Jean Sturm, né à Sleida en 1507, mort en 1593. Il fit ses études à Liége et à Louvain; il ouvrit à Paris des cours sur les classiques grecs et latins, embrassa les idées de la Réforme et chercha à les répandre en France. Lorsque les persécutions religieuses redoublèrent en France, il accepta l'offre du magistrat de Strasbourg de lui confier la réorganisation de l'instruction publique. Il arriva le 14 janvier 1537 dans cette ville et créa le Gymnase, qui fut ouvert en mai 1538, et la haute école, établissement d'enseignement supérieur qui, en 1566, fut érigé en académie. L'importance de cette académie peut se déduire de ce fait, qu'en 1574 Jean Sturm comptait parmi ses auditeurs, outre de nombreux jeunes gens de familles strasbourgeoises, 30 princes et comtes, et plus de 200 gentilshommes de différents pays de l'Europe.

[3] Réformés français qui fuyaient la persécution.

[4] Il s'agit de l'église de Sainte-Madeleine.

[5] Les religieuses faisaient le service dans le chœur, et les réfugiés français se rassemblaient dans la nef pour entendre le sermon de leur prédicateur.

[6] Ce prédicateur n'était autre que Calvin, arrivé à Strasbourg en 1538 et reçu bourgeois au mois de juillet 1539. Il y resta deux ans, et l'on sait que c'est là qu'il mit la dernière main à son *Institution du christianisme*.

Digitized by Google

1539.

Il parut encore une comète au mois de may 1539. Cette année fut aussy abondante en orages et en débordements d'eau qui causèrent de grands dommages. La gresle fit bien du dégast dans le grand hopital, et ruina entièrement tous les bleds d'hyver et d'esté, à une lieue et demie d'Offenbourg, d'Erstein, de Nordthausen et des environs.

Cette même année 1539, la cloche appelée Saint-Esprit se cassa comme on la voulut sonner pour le sermon de midy.

1540.

En 1540, on laissa dépérir le lieu où on s'exerçait à tirer, au-dessus des prisons ou derrière l'écurie de la ville, endroit en son temps fort agréable. On abatit aussy la maison et le blanc [1], en sorte que dans la suite tout le monde alla tirer hors la porte des Juifs.

1541

Le vendredy jour de Saint-Laurent 1541 [2], Erasme de Limbourg fut eslu évêque de Strasbourg dans la cathédrale et par le Grand-chapitre. Les bourgeois y estoient en ordre. On n'y chanta point la messe ce jour-là. Le docteur Gaspar Hédion prescha le matin et exhorta le peuple à la prière. On mena l'evesque au palais episcopal après son élection. Le duc George de Brunswick et le comte Bernard d'Eberstein, tous deux chanoines, le conduisirent. On mangea ensuite, après quoi l'évesque, accompagné du duc George et comte Bernard, monta à cheval et alla à Kochersberg. Il ne fit point

[1] Le but, la cible.

[2] Le 11 août. Bien que l'élection fut confirmée le 9 décembre de la même année par le pape Paul III, Erasme ne reçut la consécration épiscopale que huit ans après l'élection. De Thou et Sleidan font de cet évêque les plus grands éloges. Erasme, né en 1507, mourut le 27 novembre 1568. Il était fils de Christophe, baron de Limbourg, et d'Agnès de Werdenberg.

Digitized by Google

son entrée publique à Strasbourg, comme les autres évesques et n'y revint que le 19 septembre 1552.

1542

En 1542 on jeta les fondements des arches de pierre au pont des Bouchers, et elles furent tout-à-fait eslevées cette même année. On osta aussy le crucifix de pierre qui estoit sur ce pont et on le porta dans la cour des maçons, où il est encore. Ce crucifix qui estoit beau et eslevé estoit aussy scitué de manière qu'il put estre vû par les pauvres patiens qu'on avoit coutume de noyer en cet endroit lorsqu'ils y estoient condamnez.

Cette même année Bernard Laturno, architecte de la fabrique Notre-Dame, fit abatre la vouste de la chapelle de Sainte-Catherine, et y rebastit celle qui y est aujourd'huy.

1544

En 1544, maistre Gaspar Bender, mareschal de la ville, ferra est suspendit la grosse cloche de la cathédrale; ce qu'il fit avec tant d'art qu'il n'y employa que le fer, en sorte qu'on la put sonner, ce qu'on ne put pas faire auparavant avec l'ancienne ferrure, et qu'elle reprit son ton et son ancienne résonnance.

1545

En 1545 le magistrat de Strasbourg s'empara du monastère de Sainte-Claire au Marché-aux-Chevaux, comme aussy du jardin de la cour et des deux dortoirs, pour faire un arsenal, et on perça une porte dans l'ancien arsenal pour passer avec des voitures dans le jardin et la cour du dit couvent. Avant ce temps les armes de la ville estoient dans deux vieilles granges qui sont encore dans l'arsenal. Ensuite *mon père* Sebalt Büehler, *pour lors maître de l'arsenal de la ville*, les rangea dans les deux grandes maisons de Sainte-Claire qui sont à l'opposite, ayant demeuré audit arsenal depuis 1543 jusqu'en 1553 qu'il y mourut. Ce fut luy aussy

Digitized by Google

qui donna le modèle au magistrat des biscayens dont on se sert sur les remparts, *umblauffenden strich-bichssen die man in die Rundel braucht*. Le magistrat en fit faire une centaine par le fondeur Ambroise, selon le modèle, et mon père Sebalt Büehler les monta et les ferra dans ledit arsenal.

1546

L'an 1546, la guerre de Smalcalde estant allumée, le duc de Saxe et le Landgrave de Hesse avec leurs alliés voulant prendre l'empereur et le chasser, les prédicants de Strasbourg establirent un jour de prière tout particulier, et voulurent que tous les matins, vers sept heures, avant que le sermon de la cathédrale fût finy, on donnât un signal avec la cloche dans chaque église, et que quiconque entendroit cette cloche, partout où il se trouveroit, soit dans la rue ou à la maison, se mît aussytôt à genoux et priât Dieu d'accorder la grâce qu'on pût chasser l'empereur : c'est ce qu'ils publièrent dans les chaires le dimanche *Exaudi*. Quant à moy je n'ay vu personne qui se soit mis à genoux n'y dans la rue, n'y en aucun autre endroit. Ils publièrent aussy qu'on festât le mardy jusqu'à midy de quatre en quatre semaines; qu'on preschât dans toutes les paroisses et ce jour fut appelé le grand jour de prière; que tous les mardys on sonneroit la grosse cloche de la cathédrale à 8 heures et demye, et qu'on prescheroit seulement, qu'ainsy ce jour s'appeleroit le petit jour de prière. Mais ils n'effectuèrent rien par leur jour de prière, comme on le verra plus au long dans l'histoire de la guerre de Smalcalde.

La même année 1546 on fit le ravelin ou fortification près la maison de Saint-Jean et l'ouvrage se commença derrière le jardin; ou rompit la forte et ancienne tour qui estoit au coin, au milieu de l'eau, et on la rasa jusqu'à la moitié : on remplit de terre la tour du Diable par le fond, et on y fit des embrasures pour le canon.

Digitized by Google

1548

En 1548, Martin Butzer, le doyen de Saint-Thomas, et Paul Vajus, curé de Saint-Pierre-le-jeune, furent obligés de se sauver de la ville où ils n'estoient pas en sureté; ils appréhendoient que Sa Majesté impériale n'envoyât à leur poursuite. C'est ce qui les fit passer ensemble en Angleterre.

Le mercredy 3 septembre de la même année 1548, on livra à l'empereur, hors la ville, l'artillerie que la ville de Strasbourg fut contrainte de donner pour amende, à cause qu'elle estoit entrée en 1546 dans la guerre de Smalcalde. On embarqua dans la ville, au port de la Douane, douze gros canons à boulet avec tout l'attirail nécessaire pour estre menés à Spire. Les bourgeois s'opposèrent à leur sortie et estoient prets de se mutiner et faire une sédition. Ils voulurent même jeter mon père dans la Breusch, parce qu'estant maistre de l'arsenal il avoit eu l'ordre du magistrat de les faire embarquer. Mais l'Ameister estant survenu avec les sergens de ville, tout fut appaisé.

1549

Plusieurs des principaux de la ville, tant préteurs que du Conseil de XIII et des XV, ne pouvant s'accorder avec les autres sortirent de Strasbourg. C'estoit le temps qu'on estoit sur le point de recevoir les réglemens faits au sujet de la Religion, appelés l'*Interim*. Ils appréhendoient d'estre citez par l'empereur, ou qu'il se fit quelque soulèvement *(Meyterey)* dans la ville. Ainsy ils se retirèrent à Offenbourg, à Haguenau, à Scelestat et partout où chacun put le faire. Cecy diminua considérablement le magistrat qui se trouva privé de ses meilleurs testes. Les choses demeurèrent sur ce pied jusqu'en 1551 et 1552, qu'ils se rendirent insensiblement dans la ville, les uns après les autres, après que le plus grand feu fut passé et que l'*Interim* eût esté estably. On ne se servit pas néantmoins si tost d'eux dans le magistrat; certains en furent

Digitized by Google

exclus toute leur vie, et on les obligea de racheter de nouveau le droit de bourgeoisie.

Les échevins *(Schöffel)* s'assemblèrent plusieurs fois pendant cette année 1549, lorsqu'on parloit de recevoir l'*Interim*[1] et de restablir dans les chapîtres le chant et l'office divin selon l'ancienne institution de l'église catholique. Ces échevins ne s'estoient pas ainsy assemblés depuis plusieurs années.

1550

Les prédicants furent obligés en 1550 de vider la cathédrale et les églises de Saint-Pierre-le-jeune et de Saint-Pierre-le-vieux, de les abandonner et d'y laisser entrer le clergé[2]. Pour lors ils firent transporter tout ce qui estoit dans l'église des Dominicains, qui servit de magazin pour le bois du magistrat et pleine en partie de gabions. Les fenêtres estoient rompues et brisées, ayant esté enfoncées avec plaisir. Le magistrat fit tout nettoyer et mettre en ordre; on y fit aussy porter les bancs de la cathédrale, en sorte qu'elle eut en dedans la forme d'une église et ils y firent prescher comme on le faisoit auparavant dans la cathédrale, et dans l'église de Saint-Pierre-le-jeune et de Saint-Pierre-le-vieux.

En 1550, le samedy veille de la purification de Notre-Dame, le clergé de la cathédrale, les chanoines comtes, savoir George de Brunsweig et le duc Reichart, comte-palatin du Rhin, commencèrent d'aller en personne au chœur avec leurs habits d'église où ils chantèrent les premières vespres, ce qui

[1] Il est à peine nécessaire d'observer que ces réunions fréquentes avaient pour objet de délibérer sur les moyens de concilier l'ordre de choses établi à Strasbourg avec les exigences du règlement rendu à la Diète d'Augsbourg le 15 juin 1548 et connu sous le nom d'*Interim*. Après de longues discussions entre l'évêque et le magistrat de Strasbourg, les arbitres dressèrent, le 27 octobre 1549, les articles d'un traité dont l'observance assura, tant bien que mal, une trêve de dix ans pour le libre exercice des deux cultes.

[2] L'évêque prit possession de ces églises le 1er février 1550.

Digitized by Google

se fit pareillement dans les églises de Saint-Pierre-le-jeune et de Saint-Pierre-le-vieux. Comme cela parut inouy à la bourgeoisie, on fut obligé de fermer les portes du chœur avec des grilles de fer, et le magistrat les fit garder par ses sergens de ville. Elle estoit si fort outrée contre le clergé et contre tous ceux qui le soutenoient qu'elle ne fit point de difficulté de dire que l'on tueroit les prêstres à l'autel.

Le lendemain dimanche, jour de la purification, on prescha dans les trois églises avant la grande-messe. Ce fut le maistre Protais Gebwiller[1], natif de Haguenau, qui fit le premier sermon dans la cathédrale, après quoy se chanta la grande-messe qui fut célébrée par le sieur Jean Rein, que l'évesque avoit envoyé à cet effet avec ses conseillers, qui assistèrent aussy à l'église. Le maistre Jean, homme aveugle et organiste de l'évêsque, fut aussy envoyé de Saverne et joua de l'orgue pendant la messe, qui fut célébrée avec toutes ces circonstances. On fit sonner après midy pour le sermon, que prêscha le sieur maistre Reinhart Lutz, curé de Scelestat. Le sermon estant un peu plus qu'à moitié, la populace fit une irruption dans l'église et le tumulte fut si grand que le prédicateur fut obligé de cesser et descendre de chaire : on fut contraint de faire venir l'Ameistre-régent, le sieur Michel Höussen *(Aliàs Heuss)*, qui entendoit le sermon à Saint-Thomas. Il se rendit donc à la cathédrale avec les sergens de ville et les geolliers; ils appaisèrent le peuple et le firent sortir. Messieurs du chapitre ne voulurent plus aller à l'église à l'heure des vespres qui ne se chantèrent pas ce jour là. Messieurs de ville s'entremirent et prièrent ces Messieurs de vouloir continuer leur office dans l'église, car ils appréhendoient que l'empereur ne leur envoyât quelque ordre plus facheux, parce qu'on luy avoit fait sçavoir cette manière d'agir. Non obstant cecy on ne retourna plus à l'église (avant) qu'on eût d'autres assurances et une meilleure protection.

[1] Senior du grand-chœur.

Digitized by Google

On cessa donc d'aller au chœur jusqu'aux premières vespres de la pentecoste de cette même année 1550, qu'on commença de nouveau à faire l'office par les premières vespres qu'on chanta. Les choses furent un peu mieux réglées quoyque tout cecy ne plut point à la populace encore irritée ; et le lendemain, jour de la pentecoste, on fit prescher le matin et ensuite on chanta la grande-messe. On prescha aussy après midy et ensuite on chanta les vespres. Ainsy se continua l'office dans les trois chapitres ; le peuple eut bien de la peine à le supporter, et ce fut à sa honte qu'il fut obligé de le voir et de le souffrir.

Cette même année, si tost que les prédicants de la cathédrale l'eurent cédée au clergé catholique, le magistrat ne voulut plus permettre qu'on sonnât la grosse cloche pour le sermon d'après-midy.

Il y eut aussy de grands différents entre la bourgeoisie qui vouloit tuer ceux qui alloient à l'office de la cathedrale, comme au service de Dieu qui leur plaisoit le mieux, nonobstant que plusieurs honnestes gens et autres messieurs de considération y allassent aussy ; ce qui obligea le magistrat de deffendre dans toutes les tribus, sous peine d'une grosse amende, que pas un bourgeois ne fit de la peine à un autre sous prétexte de religion et qu'un chacun pouvoit aller dans telle église que Dieu lui inspireroit. C'estoit pourtant à contre cœur qu'on voyoit aller à la cathédrale, l'animosité estant très grande envers les catholiques *(Pfaffen-Knecht)*. Les querelles et les divisions augmentoient lorsqu'on avoit bu ; le nouvel Evangile avoit pour lors toute sa force et le peuple, dans ses emportements, menaçoit de tout tuer.

La même année, le lundy avant Sainte-Marguerite, se fit le premier mariage pendant *l'Intérim*, et on bénit les époux dans l'église, suivant l'ancienne coustume catholique. Le mary estoit le sieur Jean Brem, fils du sieur André Brem, bourgeois de Strasbourg, qui avoit esté receveur de l'evesque pour l'hô-

Digitized by Google

pital de Sainte-Barbe d'icy. Après ce mariage il s'en fit plusieurs autres semblables, et plusieurs prestres chantèrent et dirent aussy leurs premières messes publiquement dans l'église.

La même année l'empereur et le pape convinrent, au mois de décembre, d'assembler un concile général et ordonnèrent qu'on s'assembleroit à Trente le 1er may 1551 pour tascher de procurer l'union et la paix de la chrestienté, ce que Dieu tout puissant veuille accorder de sa grace, *Amen.*

1552.

Le 19 septembre 1552, l'evesque Erasme se rendit à Strasbourg lorsque l'empereur Charles V y passa pour aller faire le siége de Metz. L'evesque entra à cheval avec l'empereur *incognito,* coucha à la ville et en sortit de mêsme : mais le 18 décembre suivant S. M. impériale Ferdinand estant venu à Strasbourg, ledit evesque vint joindre l'empereur près de la leproserie et l'accompagna à son entrée. S. M. I. estant repartie le lendemain, l'evesque resta à la ville. Le magistrat pour lors lui fit présenter par les sieurs Wollfgang-Sigmund Wurmbser, préteur, Mathis Pforer et George Leimer. ancien Ameister, dix sacs d'avoine, un tonneau de vin et trois cuveaux de poissons *(Stübisch mit Fischen).* L'evesque escouta debout la harangue que luy fit dans son palais le greffier de la ville et lui fit répondre par Christophe Welffinger. Le lendemain samedy l'evesque fit prier les préteurs et Ameisters de la ville de disner avec luy, et le même jour, entre deux et trois (heures), il repartit pour se rendre au Kochersperg, où il fut conduit par le sieur Wolfgang Wurmbser, préteur, et les sieurs George Leimer et Jean de Berstet, tous deux Ameisters.

1553.

En 1553 on commença d'arracher jusqu'au plus profond des fondements du couvent des Cordeliers, scitué dans la place

Digitized by Google

du même nom. On en tira de gros morceaux qu'on fit placer de même dans les murs du nouveau bâtiment qu'on faisoit à la porte des Juifs. On fut obligé d'en user ainsy, parce que la tuilerie ne pouvoit pas fournir assez de briques.

On commença aussy cette même année, le vendredy 2e juin, d'abattre la chapelle de Sainte-Croix, scituée à la place de Saint-Estienne. Elle fut rasée jusqu'à terre ; elle faisoit le coin du haut de la petite rue appelée de son nom *Greuz-Gässlin*. C'estoit anciennement une paroisse ; on dit même que c'estoit la plus ancienne église de Strasbourg. On se servit aussy de ses pierres pour le nouveau bastiment de la porte des Juifs.

Ce fut aussy cette année qu'on abatit la moitié du mur du couvent des Dominicains du costé du *Scharffeneck* ou vis-à-vis le poële des tailleurs. On mena aussy les pierres au même endroit ; elles furent employées au même bastiment hors la porte des Juifs. On rompit aussy cette même année, le 28 novembre, l'autel des dominicains. La pierre d'autel estoit la plus belle ; elle avoit 16 de mes pieds de long et sept de large. Je l'ay mesurée moy même, et elle est aujourd'huy hors le chœur, proche la porte de l'église.

1554.

En 1554 on arracha presque tous les épitaphes des églises de Saint-Thomas, de Saint-Guillaume et de plusieurs autres églises. On les mena au nouveau bastiment de la porte des Juifs, où on les mit en morceaux; elles furent employées dans le mur.

On abatit aussy tout à fait, cette même année, l'église des Augustins, au faubourg de la porte Blanche, appelé alors faubourg des Charons [*Under den Wagnern*], où est aujourd'huy l'hopital des Pélerins [*Ellend Herrberg*] ou des pauvres passants. On emmena aussy les pierres hors la porte des Juifs, où on les employa à ce nouvel ouvrage.

Cette même année fut aussy rasé le chœur de l'église de

Digitized by Google

Sainte-Claire du Marché-aux-Chevaux. Un grand pan de muraille tua sur-le-champ un des ouvriers de journée et en blessa d'autres. Les pierres furent aussy menées pour ce même bastiment et y furent employées.

1555.

L'année 1555 on abatit presque tout-à-fait l'église de Sainte-Claire du Marché-aux-Chevaux. On en conserva cependant quelque partie où on fit faire un toict, et c'est dans le bas de l'église que les charpentiers de la charpenterie de la ville [*Werckhoff*] travaillent, comme un chacun le peut voir

La meme année, messieurs de la ville de Strasbourg firent fermer de ballustrades la place des cordeliers, y laissant des tourniquets fermants à clefs des deux cotés, et qu'on pouvoit lever pour faire passer les voitures en cas de besoin. Le bruit public estoit qu'on devoit paver cette place et y establir le marché au vin.

1557.

L'an 1557 on bastit dans l'église de Sainte-Catherine de cette ville cinq estages de greniers, les uns sur les autres, pour l'usage des orphelins. Ils devenoient si pauvres qu'ils ne sçavoient où loger leurs grains.

En cette année mourut le noble Caspar de Müllenheim, demeurant icy, près de la Toussaint. Il estoit le dernier de sa branche du même nom.

Cette même année 1557, le 25 janvier, Louis Rabus, Docteur et prédicant, qui avoit succédé dans la cathédrale au sieur Mathias Zellen, sortit de Strasbourg et se retira à Ulm. C'est luy qui invectiva si fort contre les surplis et contre les papistes; sitôt qu'il fut à Ulm, on lui fit endosser le surplis Le peuple d'icy, et surtout les vieilles femmes, le regardoient presque comme un saint. Les pelletiers luy firent présent d'un beau manteau de fourrure. Enfin on faisoit tant de cas de ce Docteur, qu'on ne peut pas assez dire tout ce qui en est. Ce-

Digitized by Google

pendant il se retira d'icy à l'inçêu du magistrat; il sçeût bien aussy, du moins en partie, quelles louanges on lui donna après son départ. C'estoit originairement un pauvre ecolier que le maistre Mathias Zell esleva, et le magistrat l'entretint jusqu'à ce qu'il fut docteur; dans la suite, la veuve dudit Mathias, qui s'appeloit *Catherine Schützin*, fit courir un livre contre lui à cause de sa retraite [1].

1558.

L'an 1558, le dimanche 17 décembre, on publia dans les chaires de toutes les paroisses et on ordonna de garder le jour de prière qui avoit esté estably en 1546; et en conséquence qu'on festeroit ce jour tous les mois au matin jusqu'à la fin du sermon, et deffenses furent faites d'ouvrir les boutiques ou de tenir en vente toute autre marchandise. Ce jour de prière estoit tellement tombé que personne ne s'en soucioit plus.

1559.

Le 17e janvier 1559 on commença à abattre la chapelle de Saint-Luc de l'hotel du même nom, dans la rue *Brandgass*. Cette chapelle fut rasée jusqu'à terre et on batit à la même place un beau logement tel qu'on le peut encore voir pour le maistre des batimens, qui s'appeloit alors Barthelemy Keller, pelletier de sa profession, qui demeuroit déjà audit hotel de Saint-Luc. On eut soin aussy de renouveler et de peindre de nouveau les armes dudit hotel de Saint-Luc.

Cette même année on prescha pour la première fois le jour du vendredy-saint dans toutes les paroisses, à la manière des jours de prière. On festa aussy le matin jusqu'à la fin du sermon, ce qu'on n'avoit pas fait depuis plusieurs années.

Le dimanche 21 may, cette même année, les arquebusiers commencèrent à s'exercer à tirer à la nouvelle place qu'on leur avoit préparée entre la porte des Juifs et le nouveau ba-

[1] Rab mourut à Ulm, en 1578, surintendant de l'église de cette ville.

Digitized by Google

timent. Le maistre George Schonher, arquebusier, demeurant dans la rue dite *Münstergass*, au chat de mer [*Zur Meerkatzen*] gagna le premier prix qui estoit une culotte.

Le 29 du mois d'aoust, jour de Saint-Adelphe de la même année 1559, le suffragant de Strasbourg chanta la messe dans la cathédrale, ce que suffragant n'avoit pas fait depuis plusieurs années. Il prescha aussy pendant quelque temps à midy dans la cathédrale du temps que la religion catholique estoit en vigueur; il s'appeloit *Jean Delffio* [1] et estoit de *Kolemunde*.

Ce fut aussy cette même année que messieurs de la ville de Strasbourg firent publier la fin de la garde et protection aux vénérables messieurs de Saint-Jean, aux chapitres de Saint-Pierre-le-Jeune et de Saint-Pierre-le-Vieux et à tout le clergé[2]. Messieurs Henry de Müllenheim, ancien préteur, Charles Meguen, ancien Ameister, François Meyer, un des XV, et Jacques Herman, pour lors sindic de la ville, s'acquittèrent de cette commission. Véritablement les années de protection qu'on avoit promises au clergé finissoient cette année [*weren aus*], et le magistrat ne vouloit plus accorder cette protection et demandoit qu'on remit la ville aux Prédicants et à la communauté des bourgeois les églises des chapitres.

Le 19 novembre de la même année, après que la ville eut fait sçavoir qu'elle ne vouloit plus accorder de protection au clergé, messieurs des chapitres cessèrent eux mesmes et ne voulurent plus fréquenter le chœur; ainsi ce même jour qui estoit dimanche, le maistre Protais Gewiller, qui au commencement prescha pour la première fois, fit aussy aujourd'huy matin le dernier sermon catholique et remercia ses oüailles d'une ma-

[1] Jean Delphius, évêque de Tripoli, suffragant de l'évêché de Strasbourg et membre du grand-chœur.

[2] Cette signification fut faite le 29 juin au grand-chœur. Le terme de 10 ans de protection de la part du magistrat, stipulé dans le traité avec l'évêque Erasme de Limbourg, allait expirer le 27 octobre.

Digitized by Google

nière très touchante. On chanta aussy l'office pour la dernière fois. Ce fut le sieur Michel Schwan, un vicaire de la cathédrale, qui célébra la messe. L'évangile fut chanté par le sieur Caspar Weydt et l'espitre par le sieur Mathieu Gering.

Le vénérable M. Jean Delffio, suffragant, fit aussy le dernier sermon catholique à l'heure de midy, et si tôt qu'il fut fini et à peine estoit-il descendu de la chaire que toute sorte de peuple commença à crier et à faire un grand tumulte dans la cathédrale, à renverser les chaises et les bancs, à arracher le chapelet de la main des femmes et à se comporter comme s'ils eussent esté possédés du Démon. C'est ainsy que le nouvel évangile les faisoit agir. On estoit sur le point de s'estrangler et de se tuer les uns les autres dans la cathédrale.

On ne laissa pas de sonner à vespres à deux heures, comme à l'ordinaire; mais comme on estoit sur le point de les chanter, la foule recommença ce qu'elle avoit fait auparavant et parut encore plus enragée, en sorte qu'on fut obligé de fermer les portes du chœur. Ils y vinrent et taschèrent de les rompre et on n'osa pas cette fois chanter vespres à cause de cette populace irritée. On fit appeler quelqu'un du magistrat pour les chasser. Les sieurs Estienne Sturm et Jean-Wolffgang-Sigmund Wurmbser, tous deux préteurs, accompagnés des valets de ville et des geoliers, se rendirent à la cathédrale et appaisèrent cette populace endiablée. Cependant on ne chanta pas aujourd'huy les vespres n'y à la cathédrale n'y à Saint-Pierre, mais on les chanta à Saint-Pierre-le-Vieux pour la dernière fois. Le lundy matin on ne voulut plus faire sonner à matines; ainsy l'office cessa de luy même et les ecclésiastiques n'eurent plus rien à faire comme auparavant et les jardiniers commencèrent à ouvrir leurs grandes bouches et à faire entendre leurs belles voix et leurs beaux cantiques.

La même année 1559, le jeudy 23e novembre, le magistrat fit assembler tous les bourgeois dans les tribus et leur fit dire qu'ils devoient empescher que leurs femmes, leurs enfans et

Digitized by Google

leurs domestiques ne fissent aucun mal aux ecclésiastiques soit de paroles, soit de fait, et pour notre tribu, *Zur Stelzen*, vinrent messieurs Frederic de Gottsheim, un des XIII, et Jean de Lampertheim, un des XV de la tribu des francsbourgeois, le maistre de la tribu des maréchaux, et Jean-Henry Volmer, maistre de la tribu des bouchers avec le greffier criminel, qui lut les articles de la deffense.

1560.

L'an 1560, le 21 mars, messieurs du magistrat de Strasbourg donnèrent aux Prédicants l'église de Saint-Pierre-le-Vieux et on y prescha le même jour pour la première fois à six heures du matin, et ensuite, le dimanche *Loetare*, le sieur Diebolt Schwartz y prescha le même jour aussy pour la première fois à huit heures du matin, et quatre hommes, par l'estime qu'ils fesoient du nouveau service de Dieu, se firent porter à l'église pour y assister. Ils n'avoient pourtant pas encore alors la cathédrale n'y Saint-Pierre-le-Jeune.

Cette même année 1560, le dimanche 18 du mois d'aoust, on commença à fermer la cathédrale qui avoit toujours esté ouverte toute la semaine, et on n'y faisoit aucun service soit de la part des prestres, soit de la part des predicants; l'église estoit déserte et dans un estat d'abomination semblable à une estable. Le premier venu qui estoit ivre s'y retiroit pour y faire ses ordures et pour y coucher; c'estoit la dernière désolation et une véritable misère de la voir remplie d'ordures et de saletés comme un toict à cochons.

1561.

Le samedy, 17e de may 1561, veille du dimanche *Exaudi*, le magistrat redonna à ses prédicants la cathédrale et Saint-Pierre-le-Jeune. On ouvrit la cathédrale à sept heures du matin et on la referma à neuf heures. Messieurs du Magistrat y firent porter leurs bancs et tout ce qu'ils avoient dans l'église des Dominicains. Le concours y fut très grand : ce fut

Digitized by Google

ainsy qu'on reprit la cathédrale et qu'on disposa les bancs à la manière des membres du magistrat et comme il leur plut, et le lendemain, dimanche *Exaudi*, on sonna à 5 heures pour le sermon du matin; après le sieur Jean Pflener [1], curé de la cathédrale, le docteur Jean Marbach [2], qui estoit alors surintendant et doyen de Saint-Thomas à Strasbourg, prescha à midy.

1562.

En 1562, les prédicants et les professeurs se trouvèrent partagés et eurent de grandes disputes à cause de la secte de Calvin. Ils imprimèrent des petits livres les uns contre les autres. L'origine vint de ce que *Sturmius* [3], prevost de Saint-Thomas, estoit calviniste, et et que *Markbach*, *Zanchius* et *Speckher* lui estoient contraires; leur querelle fut si violente qu'ils se prirent aux cheveux.

1563.

En 1563 on acheva de bastir les deux nouveaux corps de logis de pierre qui appartenoient aux cordeliers du costé du marché au vin et le long du fossé des tanneurs, pour pouvoir s'en servir en cas de besoin.

[1] Prédicateur du Temple-Neuf depuis 1557, puis de Saint-Laurent.

[2] Marbach, de Lindau, fut alors nommé prédicateur de la cathédrale.

[3] Jean Sturm. « Un des principaux soucis de toute sa vie fut le sort « des réformés de France; il ne recula devant aucun sacrifice pour « faire triompher en ce pays la liberté de conscience, et quand l'Etat « eut obligé les Huguenots à devenir un parti politique et eut entrepris « ces longues guerres de religion, si désastreuses pour la France, Sturm « s'occupa avec Calvin et Théodore de Bèze des moyens de leur venir « en aide. Toute sa fortune passa aux mains des réformés. Cette con- « duite si généreuse ne servit qu'à le rendre suspect aux yeux des Lu- « thériens. A Strasbourg même il eut à défendre les réfugiés français « contre les violences des prédicateurs luthériens déchaînés par la mort « de l'ammeister Jacques Sturm (1553.)» Voy. C. Schmidt, *les Alsaciens illustres*, 1866, publication modèle interrompue, et qu'il serait désirable de voir reprise et continuée par son auteur.

Digitized by Google

La même année on ordonna aux charpentiers de ne plus manger dans la charpenterie située proche la forge de la ville, où demeuroit le maistre des greniers au grain [*Cornherr*], comme ils avoient fait auparavant; mais on leur bastit un grand poële dans la nouvelle charpenterie du couvent de Sainte-Claire du marché aux chevaux, où doresnavant ils prendroient leur repas. On y fit mettre la petite cloche pour les avertir de venir manger. Le greffier de la ville changea aussy de logement et fut loger dans l'hotel des Ouvrages, où demeuroit le maistre des batimens joignant la tour des juifs, vis-à-vis la forge de la ville, et celuy-cy prit le logement du greffier de la ville dans la charpenterie du couvent de Sainte-Claire.

Le 19 août de la même année 1563, messieurs de la ville privèrent les François de leur église de Saint-André et leur ordonnèrent d'aller avec les autres dans les églises des paroisses. Cecy se fit pour mettre fin à plusieurs pratiques qu'ils faisoient dans cette église.

1564.

En 1564 messieurs du Grand-Chapitre firent bastir le coté du cloistre attenant à la salle ou poële capitulaire; il se servirent pour architecte de maistre Martin Schorndorff, bourgeois d'icy, demeurant au marché aux chevaux. Diebolt Peterman estoit alors receveur du Bruderhoff ou de l'hotel des Frères, et ce côté fut entièrement achevé en 1563.

On ordonna aussy, cette même année, dans toutes les chaires de la ville de fester le jour de prière qui se feroit le mardy, et qu'on fermât tous les poëles publics, avec deffenses de donner à manger publiquement aux bourgeois dans les cabarets. Ce jour de prière se fit pour la première fois le 14 novembre et pour la seconde quatre semaines après; ensuite on ne le fit plus.

La même année 1564, Jonas Hamerer, fils de Sébastien, et

Digitized by Google

son beau-frère Herman Baumgartner, tous deux marchands épiciers proche la cathédrale, achetèrent de messieurs les administrateurs la place et la chapelle de Saint-Erhard et toutes ses dépendances, dont ils payèrent quelques milles florins. Ces deux marchands abattirent cette chapelle, qui estoit située dans la rue *Krämergässel*, et rebâtirent à la place une grande maison de marchand et une boutique, comme on le peut encore voir.

1565.

En 1565, messieurs du Magistrat de Strasbourg firent poser un moulin à bras, fait tout nouvellement, dans l'église de Saint-Nicolas dans les eaux [*in undis*], pour s'en servir dans le besoin. Les religieuses de ce couvent furent contraintes de le laisser placer.

On bâtit aussy la meme année le petit clocher de Saint-Guillaume, du quartier appelé *Krautenau*. Il y en avoit un cy devant avec quatre petites tourelles, le tout couvert d'esselins.

1566.

En 1566, le comte Philippe-Aimé de la maison de Hanau receût l'ordonnance du comte Palatin touchant le calvinisme : il commença à s'y conformer en faisant oster les tableaux de Wildstätt qui estoient dans le chœur et les fit briser; il fit aussy jeter hors l'église les fonts-baptismaux et on commença dans toutes ses terres à baptiser avec un gobelet.

1567.

Le magistrat de Strasbourg fit deffenses, le 15 septembre 1567, tant aux cabaretiers, traiteurs, qu'à ceux qui tiennent les poëles publics [*Haubt Komen ouff offenen Stuben*] sur leur serment, et sous peine de l'amende de cinq livres de Strasbourg, de donner à manger de la viande les samedys et vendredys, et ordonna de servir des mets maigres et ce qu'on appelle *Sontag Habermuess*, sorte d'entrée de légume ou de gruau d'avoine qu'on mangeoit le dimanche.

Digitized by Google

La meme année, le 18 décembre, le comte Salentin de Isenburg, trésorier du Grand-Chapitre de Strasbourg, fut esleu archevêque et électeur de Cologne.

On commença aussy cette année à abattre la maison de péage de la porte Blanche, et on en bâtit une de l'autre coté. On abatit aussy plusieurs maisons de jardiniers, de l'ordre teutonique et du couvent de Sainte-Marguerite jusques à Saint-Jean de l'Isle verte, lorsqu'on commença l'année suivante à bastir le grand costé de fortifications.

1568.

En 1568, au temps de la foire, messieurs du Magistrat de Strasbourg firent nettoyer la grande porte de la cathédrale, qui est celle du milieu ; elle est couverte de lames de cuivre fondues avec art. Elle estoit si noire qu'on ne pouvoit pas connoistre de quelle matière elle estoit. Cette façon la rendit très belle et claire.

On bastit aussy, cette même année, la porte de Saint-André en sorte que les voitures y peuvent passer présentement. Il n'y avoit auparavant qu'une petite porte pour les gens de pied et par où les chevaux ne pouvoient pas passer.

L'an 1568, le samedy 27e novembre, vers la minuit, mourut à Saverne l'évesque Erasme, dont on a parlé cy dessus [1], où il fut enterré avec tous les honneurs et magnificence possibles. Que Dieu luy donne et à toutes les âmes des fidels une joyeuse résurrection. *Amen.*

C'estoit un seigneur pacifique, et plein de bonté et de générosité envers ses sujets. Son règne a esté de 28 ans. Ce fut sous luy qu'on establit l'*Interim*, et par ce moyen on recommença le service catholique dans la cathédrale, Saint-Pierre-le-Jeune et Saint-Pierre-le-Vieux. On chanta les premières vespres la veille de la purification en 1550 et le lendemain la grande-messe, ce qu'on continua jusqu'au 19e novembre

[1] Erasme de Limbourg, pag. 108.

Digitized by Google

1559. Pour lors le maistre Protais Gebwiller, qui prescha le premier dans la cathédrale en 1550, fit aussy le dernier sermon catholique; et ainsy lorsque l'*Interim* finit, M. Michel Schwan chanta la dernière grande-messe, M. Caspar Weydt l'évangile et M. Mathieu Gering chanta l'épitre. Après midy, M. Jean Delffio, le suffragant, fit le dernier sermon. On sonna vers les deux heures pour vespres, mais la populace fit tant de confusion et de scandale, qu'on ne put les chanter, comme on l'a rapporté plus au long cy dessus.

1569.

En 1569, le mercredy 26 janvier, le chapitre de la cathédrale de Strasbourg eslut pour son evesque le comte Jean de Manderscheidt [1]. On ne prescha point dès le matin selon l'ancienne coutusme, mais on sonna à six heures le premier coup et à sept heures le dernier pour le sermon de l'office [*Amt Predig*]. L'Ameister et tout le Magistrat s'assembla dans la maison de Notre-Dame, et partirent en ordre, quand le dernier coup sonna, pour se rendre à la cathédrale et y assister au sermon, qui fut prononcé jusqu'à neuf heures par le Docteur Marbach. Quand il fut finy, tous les messieurs montèrent au chœur, où le clergé chanta le *Veni sancte*. Partie des bourgeois étoit sous les armes dans la cathédrale et partie dans les tribus. Enfin l'élection estant finie vers les trois heures après midy, on fit paroitre le comte Jean de Manderscheidt, qui fut conduit par le comte Gottfried-Christophe de

[1] Jean de Manderscheidt-Blanckenheim avait été reçu chanoine de Strasbourg en 1548; lors de son élection, il était de plus écolâtre de la cathédrale de Cologne. Il était le fils d'Arnold, comte de Manderscheidt-Blanckenheim, et de Marguerite, comtesse de Vied

C'est cet évêque qui établit, le 27 mai 1586, au château de Haut-Barr, au-dessus de Saverne, la *confrairie de buveurs* ou *de la corne*, à laquelle un de nos historiens a attaché cette épigraphe :

« *Si latet in vino verum, ut proverbia dicunt,*
« *Invenit verum Teuto, vel inveniet.* »

Digitized by Google

Zimeren et le comte Henry de Seyn, qui le menèrent du chapitre dans le chœur et le placèrent sur l'autel. Le clergé chanta le *Te Deum laudamus* alternativement avec l'orgue. Tous les comtes furent ensuite trouver le Magistrat et luy firent part de l'élection du nouvel evesque, qui fut ensuite aussy annoncée au peuple de dessus le Jubé par le comte Christophe de Tengen escolâtre. Après quoy le nouvel evesque fut conduit dans sa place ordinaire par le notaire Sebastien Metziger et l'y installa; on sonna la grosse cloche. Les deux comtes cy dessus nommés le menèrent, au travers de la place dite *Frohnhoff*, au palais épiscopal, les bourgeois sous les armes s'estant rangé en haye des deux cotés depuis la cathédrale jusqu'au dit palais Il fut aussy accompagné de la part de la ville par M. Henry de Müllenheim, préteur, qui luy fit le compliment et luy souhaita toute sorte de bonheur au nom de la ville. Le Docteur Jean-Bernard Rimelin le remercia au nom de l'evesque. Wolff-Sigmund Wurmbser, Jean Hammerer et Charles Mieg, ancien Ameister, dînèrent tous avec l'evesque. Peu après, la ville luy fit présent de deux tonneaux de vin, de vingt sacs d'avoine et du poisson. L'evesque demeura à Strasbourg jusqu'au mardy premier janvier, qu'il partit de l'evesché, à cheval, et alla à Ettenheim. La raison de ce long séjour fut que le prince d'Orange, de la famille des comtes de Nassau, arriva du Pays-Bas avec ses troupes, la veille de l'élection, et comme il ne pouvoit pas les payer, il se retira du costé de Saverne sans cependant y entrer; ils se logèrent chez les paysans aux environs de Kochersberg jusqu'au 3 février; il y avoit bien dix mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, et comme le prince n'avoit pas plus qu'il luy falloit ne les put payer, il se retira dans la ville : Dieu veuille que ses troupes soient bientôt payées! Le 28 mars 1569, ce même evesque fit sa première entrée à Saverne, où il fut très bien reçu et avec tous les honneurs possibles.

La même année, Blaise de Müllenheim, aîné de sa noble

Digitized by Google

famille, qui demeuroit à Scelestat, et Frédéric de Müllenheim, qui demeuroit à son petit château d'Hüttenheim, quoyque patrons et collateurs de l'église de la Toussaint, firent faire par Philippe Molin, pour lors receveur de cette église, cinq estages de greniers dans ladite église de la Toussaint. On prit à cet effet quelques anciennes epitaphes de la famille de Müllenheim, qu'on tailla en morceaux pour les fenestres qui y sont encore. Quant à moy, si j'étois gentilhomme ou Ameister, je ne souffrirois pas qu'on se servît à un pareil ouvrage de pierres qui servoient à couvrir les os de mes pères. Ce pauvre receveur ne put pas survivre longtemps après avoir fait ce changement dans l'église; on lui fit perdre ce qu'il avoit de bien et mourut ainsy misérablement.

1571.

Le 17 décembre 1571 on commença d'abattre la boulangerie [*Pfisterey*] et la recette du Bruderhoff, et on creusa les fondemens du nouveau beau et grand batiment qu'on y voit encore aujourd'huy.

1572.

Le dimanche 3e février 1572, les prédicants publièrent dans toutes les chaires des paroisses qu'ils feroient leur visite de maison en maison par toute la ville chacun dans son district; qu'ils examineroient chaque habitant en particulier et ce qu'il croyait. Le temps nous apprendra si le magistrat approuvera cette sorte de visite, car je me souviens que c'est pour la troisième fois qu'ils font cette proclamation, et qu'ils ont à cet effet publié un ban, sans l'avoir exécuté : il en est arrivé aussy de même de cette dernière publication.

Les administrateurs de l'église de Saint-Pierre-le-Vieux firent aussy eslever, cette même année, le clocher de l'église de quelque pieds plus haut qu'il n'estoit, et y firent mettre une nouvelle flèche et un nouveau toict, et pour ce bastiment ils se servirent de quelques épitaphes tant de l'église que du

Digitized by Google

cloistre. On fit aussy suspendre les cloches de nouveau. Les administrateurs estoient pour lors Henry-Nicolas-Ruelman Schott, tanneur, Paul Kornkauff, receveur de Saint-Marc, et le jeune Henry Kogman, faiseur de savon, et le sieur Balthasar Kogman, receveur de la fabrique.

1573.

En 1573, l'evesque Jean de Manderscheidt establit une monnoye à Molsheim. Le mardy 25 avril on commença à y travailler pour la première fois; on y fabriqua des écus d'empire, des demys-batzen ou des sols d'Allemagne, des plapperts, des pfennings, et même d'autres écus et des florins d'or, ce qu'on n'a jamais ouy dire d'aucun evesque de Strasbourg.

1574.

Le 9 novembre 1574, qui estoit un mardy, les députés du magistrat de Strasbourg vers Sa Majesté impériale partirent pour Vienne en Autriche, scavoir : le sieur et noble homme Diebolt Johan, préteur de la ville, et le sieur Charles Lorscher, Ameister.

1575.

Le dimanche, 16e de janvier 1575, jour auquel l'Ameister va faire sa visite dans toutes les tribus, on y publia l'ordonnance du magistrat, qui portoit, qu'ayant pris inspection des pauvres, il avoit ordonné que les personnes préposées iroient certains jours de la semaine, chacun dans l'estendue de sa paroisse, pour amasser, de maison en maison, l'argent, le pain ou autres choses que les particuliers donneroient selon leurs volontés et leurs moyens, ce qui se commenceroit dès le lundy, lendemain 17 janvier, et ce qui se continueroit tous les lundys dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, tous les mardys dans celle de Saint-Thomas, tous les mercredys dans celle de Saint-Nicolas, tous les jeudys dans celle de la cathédrale; qu'on ne feroit point cette queste les vendredys; tous

Digitized by Google

les samedys dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Jeune et tous les dimanches dans les paroisses de Saint-Guillaume et de Sainte-Aurélie; qu'au moyen de cette queste il seroit deffendu aux pauvres de demander aux portes des maisons.

Le magistrat fit aussy bastir quelques poëles dans l'hopital des Pélerins, dans lesquels, selon les besoins, on donneroit la subsistance aux pauvres des aumônes ainsy assemblées; qu'à l'égard des hommes jeunes et valides, on les employeroit aux travaux de la ville; que les femmes et les filles et jeunes enfants ou fileroient dans les poëles ou travailleroient, selon leur force, aux métiers qu'on leur marqueroit. Messieurs de ville députèrent des hommes et des femmes pour l'exécution de ce que dessus.

1577.

En 1577, messieurs de ville deffendirent aux françois leurs assemblées particulières et leurs sermons. Ils s'assembloient dans le corps de logis sur le derrière de la maison Salzman scituée rue appelée *Jungfraugass;* là ils régloient toutes leurs affaires et y tenaient leur presche, ce que le magistrat résolut de ne plus souffrir.

1578.

En 1578 l'evesque Jean de Manderscheidt réunit à l'evesché le village de Holsheim, possédé depuis quelque temps par le gentilhomme Florian de Ingenheim, à qui il avoit esté engagé et à ses héritiers, et le samedy, 1er février, la communauté presta le serment à l'evesque entre les mains de Walter Rettichen, bailly de Dachstein.

La même année 1578 on commença à abattre la chapelle du Saint-Sépulchre, vis-à-vis la maison de messieurs de Saint-Jean, et on y establit un magasin à poudre. Je suis fort surpris si cela tourne à bien.

La même année 1578, le 10 février, messieurs du magistrat de Strasbourg firent creuser jusqu'aux fondemens du fossé qui estoit entre les remparts de Sainte-Claire et la place

Digitized by Google

à tirer au blanc, en firent oster les pierres des deux cotés, rasèrent une partie de ce rempart, en comblèrent le fossé pour donner plus d'estendue à la place des tireurs ou arquebusiers.

La meme année 1578, le jeudy veille des apôtres Saint-Philippe et Saint-Jacques, messieurs les députés du magistrat, sçavoir : Jean-Charles Lorcher, Ameistre, Philippe de Gottesheim, un des XIII, Jean Œttlin, un des XV, le docteur Bötzheim vinrent trouver, à sept heures du matin, le commandeur de Saint-Jean, nommé Erasme Sutor, et lui firent sçavoir par le docteur Bernard Bötzheim de faire cesser dans la maison de Saint-Jean le sacrifice de la sainte Messe; car il y avoit pour lors un administrateur de Saint-Jean qui preschoit et célébroit la messe tous les dimanches et festes, et comme les concours estoient fort grands pour se rendre à cet office, les prédicants, qui en conçurent de la jalousie, firent leurs efforts auprès du magistrat pour abolir ce service. Cependant le dit administrateur ne laissa pas, non obstant cecy, de continuer le service divin.

Les mêmes députés du magistrat furent aussy au couvent de Sainte-Marguerite et firent sçavoir aux religieuses de la même manière qu'elles n'admissent aucun prestre chez elles pour y célébrer, chanter n'y faire aucun autre office.

Le même jour, d'autres députés du magistrat, scavoir : les sieurs David Johan, préteur, Jacques de Moltzheim, Ameister, David Geyer, un des XV, et le greffier de la ville se transportèrent au couvent des religieuses de Saint-Nicolas-dans-les-Eaux et des pénitentes; le greffier tint aux-dites religieuses le même discours et leur signifia comme aux autres les intentions du magistrat. Dieu veuille que tout cecy tourne en bien.

La même année 1578, le 13 septembre, les messieurs de ville furent encore trouver le commandeur de Saint-Jean et furent aussy aux trois autres couvents de religieuses, sçavoir: les sieurs Jacob Bock d'Erlenbourg, préteur, Jacques de

Digitized by Google

Moltzheim, Ameister, Friderich de Gottsheim, un des XIII, et le sieur Paul Hochfelder, pour lors greffier de la ville, qui, au nom des autres, porta la parole et leur fit sçavoir de cesser doresnavant leur service divin, et fut à l'instant ordonné qu'il y auroit à la porte de chaque couvent, tous les dimanches, deux geoliers ou sergents [*Sybner Knecht*] qui prendroient garde et remarqueroient ceux qui iroient à l'église, et surtout à celle de Saint-Jean. Non obstant cecy, M. l'administrateur de Saint-Jean continua toujours à faire l'office, à dire la messe et à prescher.

1579.

L'an 1579, le mercredy 18 février, au matin, l'evesque Jean de Manderscheidt entra à cheval dans la ville sans estre aperçu; il avoit peu de monde à sa suite et trois carosses entrèrent aussy après luy; et comme tous messieurs du magistrat estoient assemblés à la maison de ville, on en députa au plus vite qui ordonnassent les présens qu'on devoit faire à Son Altesse en poisson, en vin, en avoine, selon l'ancienne coustume. Son Altesse pria tout le magistrat de venir dîner avec Elle. Ce repas dura jusqu'à la nuict. Tous les préteurs, les Ameistres et tout le conseil furent traité suivant la magnificence du prince. Le jeudy matin, messieurs prièrent son Altesse de prendre un déjeuné dans la maison de la recette de la cathédrale; tout y étoit en ordre et magnifique. Après les dix heures, les vassaux de la ville ou porteurs de fiefs, les préteurs et les Ameisters, passant en ordre de procession par la place du *Frohnhoff*, furent prendre Son Altesse dans son palais et l'amenèrent dans la cathédrale, et luy firent voir le nouvel horloge qu'on avoit fait; après ils conduisirent sa dite Altesse à ladite maison de recette où on déjeuna et où se rendirent, de part et d'autre, toutes les marques d'amitié et d'honnesteté. Le marquis Charles, fils du prince de Baden, qui estudioit pour lors à Strasbourg, marcha à costé de son Altesse.

Digitized by Google

La même année 1579, le dimanche dernier jour de may, messieurs de ville firent cesser par force le service divin à Saint-Jean et deffendirent à M. le commandeur, pour lors André Guillaume, de prescher, de chanter et de dire des messes dans son église; ce qu'ils abolirent de même dans les autres couvents, posant, dès le dimanche au matin, trois geoliers ou autres valets de ville à l'entrée de la rue au dessus de Saint-Jean, du costé de l'hopital des pélerins où est le Tillot [tilleul], lesquels, tandis qu'on preschoit dans les autres églises, empeschoient tout le monde, hommes, femmes, bourgeois et estrangers d'aller à ladite église et leur faisoient prendre un autre chemin; ce qu'ils firent aussy à la porte des autres couvents. Ils continuèrent cecy pendant quatorze semaines, après quoy ils se lassèrent de faire cette garde.

1581.

En 1581, on bastit de fond en comble les deux costés du cloistre de la cathédrale, sçavoir : celui qui fait face au Bruderhoff et l'autre le long de la rue.

1582.

Le 5 février 1582, messieurs du magistrat firent creuser par leurs ouvriers les fondemens du nouvel hostel de ville à la place de l'église de Saint-Martin, et le mardy, 3e avril, on y posa la première pierre.

FIN.

Digitized by Google

BLASONIANA

Différentes armoiries du landgraviat de la Haute-Alsace.

I. De gueules, à la barre d'argent, à six couronnes de même, trois en chef, et trois en pointe renversées.

II. De gueules, à la barre d'argent, à six couronnes de même, trois à dextre, un et deux, trois à la sénestre non renversées, deux et une.

III. D'or, à six couronnes, partie argent et de gueules, trois, deux et une.

IV. De gueules, à la barre d'or, accostée de six couronnes de même.

V. De gueules, à la bande d'or, accostée de six couronnes de même.

VI. De gueules, à la bande d'argent, accostée de six couronnes de même.

Timbre de l'écu. — Ces armes sont timbrées d'un casque d'argent ouvert. Au-dessus de ce casque, une couronne ducale, parée d'un panache de queue de paon. Les lambrequins des deux côtés sont de gueules et d'or.

Armoirie du landgraviat de la Basse-Alsace.

De gueules, à la bande d'argent, engrailée et bordée de feuilles de rue, et entrelacée de petits globes de même couleur. L'écu est timbré d'un casque ouvert, au-dessus duquel est un autre casque fendu en deux, surmonté du buste manchot d'une fille revêtue de gueules, couronnée d'argent. Les lambrequins des deux côtés sont d'argent et de gueules.

Digitized by Google

Armoiries des principales villes d'Alsace.

Altkirch, 830 habitants.

Selon Grandidier.

D'azur à une église d'argent, essorée de gueules, ouverte et ajourée de sable, ayant un clocher aussi d'argent et blasonné de même; le tout sur un tertre de sinople.

Selon l'Armorial.

D'azur, à une église d'argent, couverte de gueules, ajourée et ouverte d'azur, sur une terrasse de sinople; le clocher en forme de tour carrée, couvert aussi de gueules et croisé d'or.

Belfort, 2,600 habitants.

De gueules, à un château d'or, ouvert et ajouré de sable; donjonné de trois petites tourelles d'or, girouettées d'argent. Ce château est flanqué de la lettre B au canton dextre de la pointe, et de la lettre F au canton sénestre de la pointe; l'écu bordé d'argent.

D'azur à une tour, pavillonnée d'or, ajourée du champ, maçonnée de sable et girouettée d'argent, cotoyée d'un B et d'un F d'or.

Benfeld, 635 habitants.

De gueules, à trois étoiles d'or, mises en bande.

D'azur à une bande d'argent chargée de trois étoiles à six raies de gueules.

Bouxwiller, 1,760 habitants.

D'or, à un évêque de carnation, vêtu d'habits pontificaux de pourpre, ayant une mître d'azur, à la croix d'or, tenant dans la droite une crosse d'argent et dans la gauche un marteau de sable.

D'azur, à un saint Léger, évêque. vêtu pontificalement, le tout d'or, chargé en pointe d'un écusson parti d'azur et de gueules, le premier chargé d'un aigle contourné d'or et le deuxième d'un lion d'argent.

Digitized by Google

Selon Grandidier.	Selon l'Armorial
Il a à ses pieds un écu parti, au premier d'argent à l'aigle éployé de sable, membré et langué de gueules ; au second, au lion d'or, armé et lampassé d'azur.	

Colmar, 8,580 habitants.

ANCIENNES. — D'argent à un aigle éploié de sable, à deux têtes, bequé, membré et diadémé de gueules.	
NOUVELLES. — D'azur, à une massue d'or, armée de bouts pointus de même. (On se servait autrefois de ces massues dans les guerres du moyen âge : ces bouts pointus ressemblent assez à un éperon.) *Schleger-Krieg.*	Parti diapré de gueules et de sinople, à une molette d'éperon d'or attachée à sa branche périe en barre de même.

Ensisheim, 1,250 habitants.

D'argent, à la face de gueules.	De gueules à une face d'argent.

Egisheim.

D'argent à un saint Pierre de carnation, vêtu d'azur, tenant de la main droite deux clefs d'or passées en sautoir, et de la gauche un livre d'or.	Diapré de gueules à un saint Pierre de carnation sur une terrasse de sinople, habillé d'argent, le manteau d'or, tenant de la droite une clef de sable et de la gauche un livre fermé de même.

Ferrette, 275 habitants.

De sable, à deux barr adossés d'argent.	D'azur à deux barbeaux adossés d'argent.

Digitized by Google

Fort-Louis, 1,605 habitants.

Selon Grandidier.

D'azur, à un bastion d'argent à quatre coins en formes d'annilles, ouvert de gueules, accompagné de huit fleurs de lis d'or, trois en chef mises en face, trois en pointe mises de même, l'une au flanc dextre, et l'autre au flanc senestre.

Selon l'Armorial.

D'azur semé de fleur de lis d'or, à une fasce d'argent, chargé d'un fort de quatre bastions de gueules.

Guebwiller, 2,050 habitants.

D'argent à un bonnet albanois d'azur, retroussé de gueules, à une houpe d'or.

D'argent à un bonnet d'Albanais de gueules, retroussé d'azur.

Haguenau, 3,390 habitants.

D'azur, à une rose ou quintefeuille d'argent, boutonnée de gueules.

D'azur, à un quintefeuille d'argent, boutonné de gueules

Huningue, 660 habitants.

D'azur, à la face d'argent, accompagné en chef de trois fleurs de lis d'or posées en face, et en pointe de trois anciennes couronnes ducales fermées d'or, renversées, deux et une.

D'azur à trois fleurs de lis d'argent rangées en face, coupé de gueules à trois couronnes renversées d'or et posées deux et une, et une face d'or brochant sur le tout.

Kaysersberg, 1,755 habitants.

De gueules, à une gibecière d'argent, liée de sable.

De gueules parti d'azur, à une haute tour crénelée de trois pièces d'argent, maçonnée de sable, avec sa herse de même, enclose d'une enceinte de mur crénelée aussi d'argent et maçonnée de sable,

Digitized by Google

Selon Grandidier.	Selon l'Armorial.
	le tout posé sur un monticule de cinq coupeaux de sinople.

Landau, 4,465 habitants.

De gueules, à une porte d'argent maçonnée de sable, ouverte de gueules, crenelée et donjonnée de deux tourelles ajourées de sable. Sur chaque tourelle est un Hongrois adossé de carnation, vêtu d'argent, à un bonnet à l'albanaise de gueules, sonnant de la trompette d'azur et ayant chacun derrière le dos un arbre de sinople. Le tout est environné de six fleurs de lis d'or, trois au flanc dextre posées en pal, et trois au flanc sénestre mise aussi en pal. Une autre fleur de lis d'or est posée à l'entrée de la porte. Il y a au chef de l'écu un autre écu couronné portant un lion rampant de sable dans un champ d'argent.	D'azur, à une tour sommée de deux tourelles de même, la porte ouverte du champ et le tout accompagné de huit fleur de lis d'or posées, une entre les deux tourelles, une dans la porte et trois à chaque flanc, l'une sur l'autre; la fleur de lis du milieu surmontée d'un petit écusson en cartouche d'argent chargé d'un lion de sable et sommé d'une couronne fleurdelisée d'or.

Lauterbourg, 18...

D'azur, à un château d'argent, maçonné de sable, donjonné de deux pièces, ouvert et ajouré de sable.	D'azur, à un château à trois tours d'or.

Molsheim, 2,435 habitants.

D'argent, à une roue de huit	L'Armorial est muet. —

Digitized by Google

Selon Grandidier.	Selon l'Armorial.
raies de gueules, ouverte d'argent.	La dernière édition de Baquol-Ristelhueber donne ainsi cette armoirie : D'azur à une roue d'or, de huit rais, sur laquelle est attaché un Saint-Georges de carnation.

Munster, 1,480 habitants.

D'argent à la face d'un monastère, à trois clochers pointus de même, ajouré et ouvert de sable.	D'argent à un portail d'église entre deux tours pavillonnées et sommées de croix, le tout de gueules sur une terrasse de sinople.

Oberehnheim, 4,715 habitants.

D'azur, aux deux apôtres saint Pierre et saint Paul de carnation, vêtus d'argent. saint Pierre porte des clefs d'or et saint Paul une épée de même. A leurs pieds est un autre écu d'argent, à l'aigle éployée de sable, armé et bequé d'or.	Parti diapré de gueules et de sable, à un aigle d'or brochant sur le tout.

Ribeauvillé, 2,860 habitants.

D'argent, à une dextrochère de carnation, mise en pal, levé et appaumé de gueules, accompagné de trois écussons de sable, un au flanc dextre, un au flanc senestre et un à la pointe.	D'argent, à un dextrochère de carnation habillé d'azur et accompagné de trois écussons de gueules, deux en face et un en pointe.

Digitized by Google

Rosheim, 2,180 habitants.

Selon Grandidier.

D'argent, à une rose de gueules, boutonnée d'or.

Selon l'Armorial.

De gueules, à une rose d'or.

Rouffach, 3,562 habitants.

D'azur à la sainte Vierge de carnation, assise dans une chaise à l'antique, vêtue et couronnée d'or, rayonnante d'argent, tenant de la main droite une fleur de lis d'or, de la gauche l'enfant Jésus de carnation, vêtu d'or, rayonnant d'argent et tenant d'une main un globe d'or. Aux pieds de N. D., se trouve l'écu de l'évêché, de gueules à la bande d'argent.

D'azur, à une Vierge de carnation, assise de front sur un trône d'or, vêtue de gueules et d'azur, tenant sur ses genoux son enfant Jésus aussi de carnation, ayant la tête entourée d'une gloire d'or et tenant de sa main dextre une haute fleur de lis de même et un écusson de gueules à la bande d'argent posé aux pieds du trône de la Vierge.

Saverne, 1,290 habitants.

D'or, à une bande de sable, chargée d'une licorne gage et effarée d'or, acornée et onglée d'argent.

De gueules, à un château composé de trois tours d'argent, couvertes en dôme, celle du milieu ronde et les deux autres carrées.

Pour servir aux actes publics de la ville.

D'argent, à une bande de gueules, chargée d'une licorne d'or.

Selestadt, 7,000 habitants.

D'azur, au lion rampant d'argent, armé et lampassé de gueules, couronné d'or, à la queue nouée, fourchue et passée en sautoir.

D'argent, à un lion couronné de gueules.

Pour la justice de la ville

Diapré d'argent, à un aigle de sable couronné, becqué et membré d'or, ayant le corps tra-

Digitized by Google

Selon Grandidier	Selon l'Armorial.
	versé d'un croissant de même, brochant sur les ailes en fasce.

Strasbourg, 48,170 habitants.

D'argent à une bande de gueules.	D'azur, à une Notre-Dame tenant de sa main dextre un sceptre et sur son bras sénestre l'enfant Jésus, sous un pavillon et dans un trone, le tout d'or, et sous les pieds de la Vierge un écusson. D'argent à une bande de gueules.

Thann, 2,725 habitants.

D'argent, à un sapin de sinople arraché, sur un tertre de sable.	De gueules, à une fasce d'argent, parti d'azur, à un pin d'or.

Turckheim, 800 habitants.

D'argent à un battant de porte de gueules, ferré de trois bris d'huis de sable.	D'argent, à une porte carrée de gueules, dont les pentures et annelets sont de sable.

Soultz.

De gueules, à la croix d'argent, accompagnée de quatre corbeaux ou oiseaux de proie de sable, becqués, membrés et grilletés d'or.	De gueules, à une croix d'argent cantonnée de quatre oiseaux passants de sable.

Wissembourg, 2,425 habitants.

De gueules, au mur d'argent, fortifié de deux tourelles de même, maçonné de sable, ouvert d'argent. En chef est un écusson aux armes de France, sommé d'une couronne.	De gueules à une porte de ville d'argent, garnie de sa herse de sable, et sommée de deux tours crénelées, aussi d'argent et maçonnées de sable.

Digitized by Google

FÉLIX BLANC

DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Archiviste en chef du Haut-Rhin

Ses travaux comme archiviste.

Lorsque M. Blanc fut envoyé à Colmar contre son gré, par le ministre de l'intérieur, on venait de transférer des caveaux de l'ancien hôtel de préfecture dans le bâtiment spécial du nouvel édifice, toutes les archives anciennes et modernes du département. Elles gisaient alors, un peu pêle-mêle, sur l'asphalte des salles, le prédécesseur de M. Blanc n'ayant pas eu le temps de procéder à la première installation sur les rayons.

Aidé de son domestique, M. Blanc opéra cette besogne. Il dut ensuite la reprendre en sous-œuvre pour constituer avec quelque certitude les différents fonds.

Quand M. Blanc fut en mesure de se livrer au travail d'archiviste, il se trouvait en présence du commencement de l'inventaire sommaire fait par son prédécesseur et imprimé sous sa direction. Ce commencement se composait : 1° du tome Ier dudit inventaire embrassant l'analyse très sommaire des pièces de la régence d'Ensisheim, de la régence de Brisach, de l'intendance d'Alsace, de la Commission intermédiaire et de la régence de Lorraine, 157 pages in-4° sur 2 colonnes ou 20 feuilles d'impression, séries A, B et C; 2° du commencement du tome 2, comprenant les titres féodaux et la seigneurie de Ribaupierre, 196 pages ou 24 1/2 feuilles d'impression, séries D et E. M. Blanc mit la dernière main à l'inventaire de la seigneurie de Ribaupierre.

Son travail personnel pendant les années 1867, 1868, 1869 et 1870 se révèle dans 404 pages d'impression, formant la continuation de l'inventaire, indépendamment de ce qui était rédigé lorsque l'invasion est survenue et a interrompu l'impression. Ce que nous avons sous la main forme donc 50 1/2 nouvelles feuilles et comprend, comme supplément à la seigneurie de Ribaupierre, l'analyse moins écourtée que précé-

Digitized by Google

demment, de plus de 80,000 pièces restituées, en mai 1868, au département du Haut-Rhin par les archives centrales du royaume de Bavière. La dernière feuille contient trois pages des titres du duché de Mazarin. L'inventaire des titres de ce duché est achevé; il devait, selon les prévisions de M. Blanc, fournir la matière d'environ 20 nouvelles feuilles d'impression.

Ses travaux particuliers.

En dehors de ce que M. Blanc a publié en Alsace, nous ne connaissons que son *Essai sur le colonat romain dans les Gaules* [1], imprimé à Blois, où il était archiviste avant de venir à Colmar. Ce travail, d'une haute portée pour l'intelligence de documents dont nos archives abondent et que M. Stoffel a le premier exhumés [2], amena M. Blanc à traiter, dans la *Revue d'Alsace*, une question historique soulevée par ces titres, dans lesquels un de nos laborieux contemporains voyait autant de constitutions démocratiques et républicaines accordées à la classe agricole de la province, par les seigneurs ecclésiastiques notamment. M. Blanc perça à jour l'hérésie historique, et ce qui était avant lui peu intelligible au point de vue de l'histoire d'Alsace, fut mis, preuves en mains, à la portée de tous les esprits.

Au mois d'avril 1867, il débuta dans la *Revue* par le prologue de cette étude, sous ce titre : *De l'utilité d'un examen approfondi des institutions de la domination romaine dans les Gaules, au point de vue de l'intelligence des institutions du moyen âge.* Ces prolégomènes furent suivis de dix chapitres présentés sous la rubrique de : *Condition de la population agricole en Alsace, au moyen âge.* Ces chapitres forment un traité complet, échelonné dans les volumes de 1867, 1868 et 1869 du recueil.

Entre-temps M. Blanc fournit encore à la *Revue d'Alsace* les communications suivantes :

1867. — *Examen d'un bruit public qui voulait qu'Albert d'Autriche eût reculé les frontières de France jusqu'au Rhin.*

1868. — *Progrès sociaux des classes agricoles en France depuis l'établissement de la féodalité, à la fin du IXe siècle, époque de la révolution communale.*

[1] Dédié à la mémoire d'Augustin Thierry. Blois, imp. de Giraud, 1866; 8° de IV-107 p

[2] Weisthümer des Elsasses, gesammelt von J. G. Stoffel, Colmar, 1846-1847. Aus Jac. Grimms Weisthümern. Gottingen, 1861, 8° de 269 p.

Digitized by Google

1868. — *L'église et le prieuré des Trois-Epis. Origine et fondation.*

1869. — *Les poules du carnaval* (dans la seigneurie de Ribeaupierre).

1870. — *Le servage dans les possessions alsaciennes de la maison d'Autriche, aux XVIe et XVIIe siècles.*

Son attitude devant l'invasion.

Quand l'autorité allemande se fut installée à la préfecture du Haut-Rhin, M. Blanc cessa de se rendre aux archives; il se dispensa également de répondre à la convocation qui fut faite de l'ancien personnel et voulut demeurer dépositaire des clefs du dépôt confié à ses soins. De nouvelles serrures ayant été fixées à la place des anciennes du bâtiment des archives, M. Blanc se considéra comme définitivement dégagé des fonctions qu'il remplissait. Plus tard, dans une entrevue à laquelle il fut poliment convié par l'autorité allemande, M. Blanc déclina l'offre qui lui fut faite de reprendre la direction de son service. Il se retira alors à l'hôtel des Deux-Clefs, où il est mort quelques jours après l'arrestation de l'un de ses amis.

Le corps de M. Blanc fut transféré à Nancy, résidence de vieux parents dont il était l'unique enfant. Le cortége qui l'accompagna à la gare de départ prouva qu'il occupait une excellente place dans l'estime de la population de Colmar.

Le passage de M. Blanc dans notre Alsace, qu'il aimait, n'a pas été sans éclat ni sans quelque grandeur. Le monde littéraire rend justice à l'étendue de son savoir et à l'honorabilité de son caractère.

C'est un témoignage qu'il est bon d'accorder publiquement à sa mémoire.

FRÉDÉRIC KURTZ.

Mulhouse — Imp. de L. L. Bader.

Digitized by Google

APERÇU

STATISTIQUE & DESCRIPTIF SUR L'ALSACE

AUX DERNIERS TEMPS DU RÉGIME FRANÇAIS

I.

Le sol.

En suivant la voie ferrée de Mulhouse à Strasbourg, vous pouvez saisir d'un coup d'œil les principaux traits du territoire de l'Alsace partagé en trois zones distinctes, tant par son relief que par la nature du sol. La chaîne des Vosges au couchant, une bande de collines ou de coteaux enlace le pied des montagnes, formant la transition entre cette région élevée et la plaine. Puis la plaine elle-même, basse, plate, uniforme, s'étend le long du Rhin sur une longueur de 200 kilomètres de Bâle à Lauterbourg, plus vaste que les deux zones des collines et des montagnes prises ensemble. Non-seulement ces trois régions diffèrent par leur conformation, par la nature de leur sol et de leur climat, mais chacune a ses cultures et sa végétation propres. Dans les montagnes, nous ne voyons que forêts et pâturages, de beaux vignobles couvrent presque entièrement la région des collines; enfin la plaine fait prédominer les céréales avec les cultures arables. Des rapports intimes se manifestent partout entre le climat, la constitution du sol et ses produits.

Avec le district de Belfort, qui reste uni à la France, et avec le territoire de Saales et le canton de Schirmeck, maintenant détachés du département des Vosges pour faire partie de l'Alsace, la surface totale du pays mesurait 8,863 kilomè-

Digitized by Google

tres carrés ou 886,300 hectares, celle du district de Belfort étant de 60,700, et celle des cantons de Saales et de Schirmeck, dans la vallée de la Brusche, de 21,500 hectares. Sur cette aire, le bassin de l'Ill, rivière qui traverse l'Alsace sur presque toute son étendue, occupe un espace de 458,400 hectares. C'est de la rivière que la contrée prend son nom, dont la signification en langue allemanique est *le pays* ou *le séjour de l'Ill*, Illsass ou Elsass. D'ailleurs les sources de l'Ill se trouvent dans les montagnes du Jura, à Winckel et à Ligsdorff, pour se jeter dans le Rhin à la Wanzenau, au bas de Strasbourg, après avoir reçu de nombreux affluents issus des Vosges. Son cours parallèle au Rhin a une étendue de 180 kilomètres du sud au nord. Ses affluents débouchent tous sur la rive gauche: ce sont la Largue, la Doller, la Thur, la Lauch, la Fecht et la Weiss, la Liepvrette et le Giessen, enfin la Brusche. Plus bas, mais en dehors du bassin de l'Ill, il y a la Zorn qui arrose Saverne et reçoit la Moder, tandis que le cours de la Lauter sépare l'Alsace du Palatinat. Dans le sud, la Savoureuse, également en dehors du bassin de l'Ill, passe par Belfort pour s'écouler dans le Doubs et le Rhône. Quant à l'Ill, avant d'arriver à son embouchure, elle alimente deux dérivations : le Quatelbach à Mulhouse, et la Krafft près d'Erstein, cette dernière croissant aussi le canal du Rhône au Rhin, dirigé, comme l'Ill elle-même, du sud au nord. Le débit moyen de la rivière à Strasbourg atteint de 40 à 50 mètres cubes par seconde, soit 28 à 30 pour 100 de l'eau tombée sur toute la surface de son bassin, mais avec des variations momentanées de 2 à 240 mètres cubes. Des oscillations aussi fortes dans le débit indiquent un régime des plus irréguliers, qui cause chaque année des inondations plus ou moins étendues, suivies parfois de longues sécheresses. Aussi un proverbe de la haute Alsace, relatif aux allures de cette rivière, dit que l'Ill va où elle veut:

Die Ill,
Geht wo sie will.

Digitized by Google

Bien souvent nous avons vu, après des sécheresses prolongées, la rivière, gonflée subitement, abandonner son ancien cours pour laisser de côté des ponts nouvellement construits et se creuser en un instant un autre lit dans le sol limoneux de la plaine. Les torrents issus des Vosges ont un régime tout à fait semblable. Ils se précipitent avec impétuosité à travers leurs vallées, après la fonte des neiges ou de fortes pluies, pour tarir presque complètement durant l'été. Affaiblis par leur chute rapide, ils s'accumulent ensuite dans la plaine au fond d'une série de creux en chapelet d'inégale profondeur, et s'écoulent paisiblement et avec lenteur à travers des territoires unis, plats, monotones.

Le sol de la plaine d'Alsace dépasse le niveau du Rhin de quelques mètres à peine. Son élévation au-dessus de la mer atteint 200 mètres à Colmar, et à Strasbourg 144 mètres. Il consiste en limon, en sable et en gravier, amenés en partie par le Rhin, en partie par les torrents des Vosges. Un léger pli de terrain, au faîte duquel le canal du Rhône au Rhin se dirige du sud au nord, dessine la limite entre les alluvions anciennes d'origine vosgienne et celles du Rhin, différentes par leur orgine géologique. Là où le gravier domine à la surface, le sol est aride et revêtu de bois, comme dans la grande forêt de la Harth, le Kastenwald et les parties de la basse Alsace comprises entre Haguenau, Soultz et Seltz. Dans les bas-fonds humides ou dans les terrains irrigables, ces forêts alternent avec des prairies. Mais sitôt que se montre le limon, le lehm rhénan, les champs de céréales prédominent, accompagnés de cultures de toutes sortes, étendues le long de l'Ill depuis les environs de Mulhouse jusqu'au delà de Strasbourg.

Si féconde que soit la plaine d'Alsace, la zone moyenne du vignoble se réjouit encore d'un plus grand bien-être. Nulle part la terre donne un aussi fort rendement; nulle part non plus elle atteint une aussi forte valeur. De magnifiques

Digitized by Google

vignobles revêtent la pente inférieure des montagnes, et montent à l'entrée des vallées à une hauteur de 400 mètres et plus au dessus de la mer, aux bonnes expositions. L'élévation absolue de la zone des collines oscille généralement entre 300 et 400 mètres. Les collines s'étalent sous forme de fortes ondulations au pied des montagnes ou s'avancent dans la plaine pareilles à des promontoires, composées de dépôts tertiaires alternant parfois avec des couches de grès, de calcaire jurassique ou du trias. Cette zone n'a, le plus souvent qu'une largeur de 1 à 3 kilomètres; mais elle s'élargit beaucoup plus entre Saverne et Wissembourg dans le nord, et dans la région du Sundgau entre Thann, Belfort et Mulhouse, où elle occupe presque toute l'Alsace méridionale jusqu'aux premières pentes du Jura. Le canal du Rhône au Rhin atteint son point supérieur à Valdieu, où il coupe la ligne de séparation des eaux entre les deux grands bassins du Rhin et du Rhône, à 350 mètres au dessus du niveau de la mer. Formée d'une suite d'ondulations, la région du Sundgau s'élève à une altitude de 400 à 500 mètres pour atteindre son point culminant à plus de 600 mètres près de Ferrette, sur les premières pentes du Jura. Ici, le sol consiste surtout en formations tertiaires, et, par places, en couches jurassiques ou en dépôts plus récents de limon et de cailloux roulés. Avec le refroidissement du climat, la vigne diminue dans une forte proportion, et les cultures deviennent semblables à celles de la plaine, les bas-fonds étant couverts de prairies, les pentes douces des collines de céréales, les sommets plus arides de bois.

Par degrés insensibles les vallées nous mènent à travers les vignobles jusqu'aux montagnes, domaine de l'exploitation pastorale ou forestière. Tout d'abord les verdoyantes prairies étendues le long des torrents, témoignent du développement donné à l'élève du bétail, développement dont l'importance est encore accrue par l'extension des pâturages alpestres qui

Digitized by Google

apparaissent au dessus des forêts et des escarpements à nu. Entre 1,000 et 1,400 mètres d'altitude, toute la partie supérieure des Vosges montre ces pâturages alternant par intervalles avec de profondes forêts. C'est à peine si la rigueur de la température permet de végéter à de petites plantations de pommes de terre ou de seigle sur les pentes bien abritées. L'existence ou la présence de pâturages sur les dernières cîmes tient à l'âpreté de l'air, du froid, de l'abondance des neiges qui s'éjournent là-haut depuis les derniers jours d'octobre jusqu'en avril, arrêtent l'essor et la croissance des arbres forestiers. Sous le rapport géognostique, les montagnes vosgiennes présentent surtout des roches cristallines, le granite qui forme les cîmes arrondies des hautes Vosges, puis sur les pentes occidentales et vers le nord des plateaux et des massifs de grès dominent à leur tour, coupés de vallées au fond desquelles coulent des ruisseaux sans bruit et sans murmure. Avec la diminution des cultures arables dans cette région, la population se réduit également. Les gros bourgs du vignoble et les riches villages de la plaine sont loin. Il y a bien encore des centres industrieux étagés au fond des vallées. Mais plus haut, au milieu des monts, on aperçoit seulement de loin en loin une maison forestière, cachée à l'ombre des hêtres et des sapins, ou bien encore quelques rares marquairies à peine habitées en été sur les chaumes déserts.

Tels sont les principaux traits du sol de l'Alsace. La plaine, le vignoble, les montagnes, forment des régions distinctes par leur nature autant que par leur caractère économique. Une relation intime existe entre le mode d'exploitation et le climat, celui-ci dépendant lui-même de la situation et de la configuration des différentes zones. Comparé à celui de la France, le climat de l'Alsace se montre d'ailleurs excessif et continental. Etés chauds, hivers froids; variations brusques et fortes de température, avec une moyenne de 10 degrés

Digitized by Google

dans la plaine, avec une diminution d'un degré pour 200 mètres d'élévation verticale dans les montagnes; humidité de l'air modérée, indiquant un degré hygrométrique moyen de 75 pour 100; vents dominant du sud-ouest et du nord-est; oscillations barométriques mensuelles assez considérables, d'une amplitude moyenne de 22 à 25 millimètres contre des écarts extrêmes de 32 à 35 millimètres dans le même mois; orages au nombre de 18 à 20 chaque année pour une même station; grêles parfois désastreuses dans la plaine, très fréquentes au haut des montagnes, où cependant elles causent de moindres dégâts; pluies plus abondantes que dans le Nord, plus faibles que dans le Midi; tels sont les caractères généraux du climat de l'Alsace.

II.

La population.

Entre la prospérité d'une contrée et l'importance de sa population, il y a une relation constante; la prospérité est ordinairement d'autant plus grande, que la population est plus compacte. Suivant le dernier recensement officiel de 1866, les deux départements de l'Alsace comptaient ensemble 1,119,255 habitants, dont 530,285 pour le Haut-Rhin et 588,970 pour le Bas-Rhin, répartis entre 1,031 communes et sur une superficie de 864,846 hectares ou 8,648 kilomètres carrés. Il y aurait eu ainsi 129 individus par kilomètre carré, chiffre supérieur de beaucoup à la population spécifique moyenne de la France et de l'Allemagne, la France comptant 70 et les Etats allemands seulement 69 habitants pour la même unité de surface. Au point de vue religieux, cette population comprend 833,000 catholiques, 250,000 protestants des diverses confessions, et environ 36,000 israélites. Au point de vue économique, elle se partage entre 498,000 agriculteurs, 450,000 ouvriers occupés de différentes industries; le restant appar-

Digitized by Google

tient au commerce, à l'armée et aux professions libérales. La population agricole est en majorité dans le Bas-Rhin, tandis que dans le Haut-Rhin prédomine la population industrielle.

Un manuscrit du marquis de Lagrange, conservé autrefois dans la bibliothèque de Strasbourg, disait que la population de l'Alsace fut réduite d'un tiers à la suite de la guerre de Trente Ans[1]. M. de Lagrange, on le sait, occupa le poste d'intendant de la province après sa réunion à la France. Suivant son *Mémoire sur l'Alsace*, notre population, « dont le naturel est la « joie, puisqu'on ne voyait autrefois dans la province que « violons et danses, a été réduite par les guerres aux deux « tiers de son importance primitive. On voit dans les anciens « registres que devant les grandes guerres d'Allemagne, le « nombre des villages, familles et feux de la haute et de la « basse Alsace montait à un tiers de plus qu'à présent. » Pour dire exactement quelle a été la population du pays à cette époque, les données positives manquent ou ne suffisent pas. Ce qui est certain, c'est que depuis la fin du dix-septième siècle, cette population a augmenté d'une manière rapide et continue. Elle était de 500,000 individus environ en 1700, de 711,000 en 1794, de 1,119,255 lors du dernier recensement de 1866. Un siècle a été nécessaire pour doubler le chiffre des habitants de l'Alsace[2]. En même temps il y a eu des change-

[1] On sait d'ailleurs qu'il existe un assez grand nombre de copies de ce mémoire. *(Note de la Direction.)*

[2] Voici le mouvement exact de la population de l'Alsace d'après les recensements de 1794 à 1866 :

ÉPOQUES	HAUT-RHIN		BAS-RHIN		ALSACE	
1794	293,013	habitants	408,132	habitants	711,145	habitants
1806	336,940	»	500,296	»	837,236	»
1821	370,062	»	502;628	»	872,688	»
1826	408,741	»	535,467	»	944,208	»
1831	428,258	»	540,221	»	968.479	»
1841	437,629	»	560,113	»	997,742	»
1856	499,442	»	563,835	»	1,063,237	»
1861	515,802	»	578,285	»	1,094,087	»
1866	530,285	»	588,970	»	1,199.285	»

Digitized by Google

ments considérables dans l'étendue du territoire, par suite de la séparation du canton de Schirmeck et des communes du ban de la Roche en 1793, réunis à leur demande au département des Vosges, puis la perte des cantons de Dahn, de Bergzabern et de Landau lors des traités de 1815. Aujourd'hui Schirmeck et la partie supérieure de la vallée de la Brucche, d'une étendue de 21,500 hectares et une population de 21,637 habitants, font de nouveau partie de l'Alsace et portent à environ 1.082,000 le nombre des habitants du territoire conquis, nombre que les suites de la conquête ont certainement modifié dans une mesure encore inconnue.

Interrogeons-nous maintenant les Alsaciens sur leur origine, sur les éléments dont ils dérivent, sur les caractères qui les distinguent, nous ne constatons pas chez eux une race pure, mais une population mélangée, au type indécis, variable, modifié souvent par des immigrations et des croisements continuels. Avant la conquête du pays par César, il y avait des Gaulois, des Kymris et des Germains; ces derniers venus de la rive droite du Rhin peu avant l'invasion romaine. Parmi ces populations, les tribus kymries ou les Médiomatrices occupaient le nord de l'Alsace et s'étendaient aussi en Lorraine, sur l'autre versant des Vosges. Au midi se trouvaient les tribus gauloises, les Rauraques, clients des Séquanais, occupant une grande partie du Haut-Rhin, pour s'étendre en Suisse jusqu'au Jura. Quant aux tribus germaines, les Triboques, les Némètes, les Vangiones, elles occupaient le milieu de la province et surtout les deux rives du Rhin. Ces peuplades furent refoulées par César, repoussées à l'est du fleuve après la défaite d'Arioviste, comme l'assurent certains historiens de l'époque, mais pour revenir en Alsace pendant la guerre civile, alors que César et Pompée se disputaient en Orient la domination de Rome. Un fait certain, c'est que dans la première moitié du cinquième siècle de notre ère, l'irruption des Vandales, des Suèves et des Alains anéantit avec la civilisa-

Digitized by Google

tion romaine presque toute la population de la contrée. Après les Vandales vinrent les Francs et les Alemans, différant plutôt par la nationalité et sous le rapport politique que par la race et les caractères physiques. Soumis par les Francs après la bataille de Tolbiac, les Alemans se maintinrent en Alsace à côté des restes des populations antérieures, présentant entre leurs tribus des différences de langage ou du moins de dialecte dont les traces subsistent encore aujourd'hui.

Sous le rapport du langage, on parle le français et des patois celtiques plus ou moins altérés dans l'arrondissement de Belfort et les parties du sol restées à la France, puis dans la région montagneuse des vallées d'Orbey, de Sainte-Marie-aux-Mines, de Villé, de Schirmeck, tandis que les dialectes allemands règnent dans tout le bassin de l'Ill et le Nord. Entre les dialectes allemands, il y a des différences considérables du Nord au Sud, de l'extrémité du Haut-Rhin à celle du Bas-Rhin. D'un autre côté, non-seulement la prononciation change d'une rive à l'autre de la Moder, puis du Sundgau à la plaine du Rhin; mais on remarque aussi des différences physiques assez accentuées entre ces divers groupes. Les habitants des cantons de Soultz-sous-Forêts et de Seltz, entre la Moder et la Lauter, diffèrent notamment de tous ceux de la plaine d'Alsace. Le teint, la barbe, les cheveux y sont plus bruns, les hommes y ont une taille plus grande et plus svelte, les femmes des traits plus distingués. Peut-être la tribu qui s'établit dans cette région présentait-elle des caractères particuliers qui se sont transmis jusqu'à présent; peut-être aussi cette élévation de la taille provient-elle d'une sorte de sélection déterminée par un prince de Deux-Ponts auquel le pays appartenait avant 1789, et qui composait son armée d'hommes de grande taille recrutés dans les contrées voisines et établis dans ses domaines après expiration de leur service?

En somme, les caractères physiques des Alsaciens varient sensiblement et présentent souvent des différences notables

Digitized by Google

d'un canton à l'autre. Dans les grands centres de population, comme Strasbourg et Mulhouse, la fréquence et la multiplicité des croisements d'éléments étrangers ne permet pas de reconnaître de type particulier prédominant. Dans la plaine de l'Ill et du Rhin, « l'habitant de nos campagnes est plutôt au dessus qu'au dessous de la taille moyenne; il a la tête volumineuse; sa charpente est large, il est fortement membré; ses cheveux sont d'un châtain clair, bien plus souvent que foncé: ils sont rarement noirs; les iris sont d'un brun clair, bleu ou gris; beaucoup d'enfants ont les cheveux blonds et ne brunissent qu'en avançant en âge[1]. » Quant aux aptitudes de ces populations, nous les apprécierons tout à l'heure par les faits; au lieu d'énoncer leurs qualités, nous les verrons ressortir par l'état de l'agriculture et de l'industrie, par les résultats de l'activité intellectuelle du pays. Au point de vue militaire, l'Alsace présenta pendant les dix dernières années, sur un nombre moyen de 26,700 conscrits, un contingent de 19,000 propres au service, la proportion des exemptions pour infirmités et défaut de taille étant de 27 °/. dans les deux départements rhénans[2], tandis qu'elle s'élève à 37 °/. pour la moyenne des autres départements. Porté à 1,652 millimètres pour l'ensemble du contingent de la France, la taille moyenne des hommes de 20 ans s'élève actuellement à 1,658 millimètres dans le Haut-Rhin, et à 1,664 millimètres dans le Bas-Rhin. Les deux départements avaient plus de 80,000 hommes sous les armes, employés surtout dans l'artillerie et la cavalerie de ligne. Les armées républicaines ont été souvent commandées par des Alsaciens : Kellermann, Kléber, Scherer, Rapp, Lefebvre.

[1] Tourdes et Stœber, *Statistique médicale*.

[2] De 24,5 °/. dans le Bas-Rhin et de 28,5 °/. dans le Haut-Rhin.

Digitized by Google

III.

L'agriculture.

En moyenne, la densité de la population de l'Alsace est de 129 habitants par kilomètre carré. Mais ce chiffre varie selon les zônes. Atteignant à peine 80 personnes dans la région des montagnes, il s'élève à 160 dans le vignoble et à 150 dans la plaine pour la même unité de surface. C'est dans la plaine que se trouvent la plupart des grandes villes, dont quelques-unes, comme Strasbourg et Mulhouse, comptent de 70,000 à 80,000 habitants. La plaine fait prédominer les cultures arables. Tout le sol y est mis en valeur jusqu'à la moindre parcelle, et il n'y a point de propriété à l'état inculte. Si l'on rencontre quelques pâtures, soit sur des terrains marécageux ou tourbeux, soit sur des grèves arides, donnant seulement de maigres herbages, faisant tache au milieu d'une contrée dont la population est si serrée, si dense, ce sont toujours des terrains communaux. Les particuliers ont depuis longtemps fait disparaître de leurs domaines les éléments improductifs. Il n'y a plus de jachères non plus. Sa place est prise par des pommes de terre, par des fourrages. Souvent même le cultivateur alsacien, utilisant les aptitudes de son sol et de son climat, en réclame deux moissons dans le cours d'une seule année. Dans les districts les plus riches, l'assolement triennal a été remplacé par la culture alterne. On voit alors le froment et l'orge d'une part, le tabac, le colza, le pavot et le lin de l'autre, se succéder sans interruption dans les mêmes champs. Les céréales des pauvres terres et des pays pauvres n'existent plus ici. On ne trouve plus dans la basse Alsace le sarrasin, et le seigle n'y embrasse qu'une partie minime de la surface, tandis que le froment, l'orge et les plantes industrielles y occupent une place de plus en plus importante.

Digitized by Google

C'est grâce aux débouchés offerts par les pays situés le long du Rhin que l'agriculture de l'Alsace a pris de bonne heure le caractère d'une exploitation perfectionnée, en avance sur les contrées voisines. Pour arriver à ce degré de perfectionnement et de puissance, que l'agranome allemand Schwertz vantait déjà au commencement du siècle, l'agriculture alsacienne a dû passer par des phases progressives, depuis le mode d'exploitation à demi sauvage, pratiqué encore par les insulaires de la mer du Sud, jusqu'à la culture intensive avec plantes industrielles en usage dans les pays les plus civilisés. « Sans remonter aux périodes de la culture pacagère et de l'écobuage [1], » il est probable que dès les premiers temps de l'occupation romaine, la culture biennale, avec une année de jachère et souvent deux pour une année de culture, régna en Alsace; elle s'y maintint jusqu'à l'époque où la main puissante de Charlemagne imprima un nouvel essor à l'agriculture. Les besoins de la population locale, croissant concurremment avec l'extension des débouchés extérieurs, amenèrent les cultivateurs alsaciens à restreindre la jachère, à prendre deux récoltes après une année de repos. Ce système s'est continué pendant une longue période de temps, et ce n'est guère que depuis le commencement de ce siècle que la jachère nue a commencé à disparaître.

Sur les collines du Sundgau, les cultures sont semblables à celles de la plaine, ainsi que dans la région ondulée qui va de Molsheim à Wissembourg, au pied des montagnes. Ce territoire comprend une superficie de 560,000 hectares environ, dont un tiers est couvert de bois. A elles seules, les cultures arables occupent 359,000 hectares et les prairies 125,000 hectares, soit ensemble un peu plus de la moitié de la surface totale du pays. Dans le Bas-Rhin, la situation agricole est meilleure que dans la partie supérieure du bassin

[1] *Etude sur l'économie rurale de l'Alsace;* Strasb. 1869.

Digitized by Google

de l'Ill. Non-seulement les cultures industrielles les plus rémunératrices tiennent une place moins grande dans le Haut-Rhin, non-seulement les céréales d'élite y trouvent une moindre superficie, mais le froment, l'orge, l'avoine et le maïs y donnent un rendement moindre, et les grains moins riches fournissent moins de farine. Cette inégalité dans le rendement de terres et dans la qualité des grains tient surtout à la fumure des terres, mieux soignée dans la Bas-Rhin. Pour le bétail, le pays est moins bien doué qu'il devrait l'être. La race des chevaux est trop petite et n'offre que peu de ressources au commerce. La population bovine, représentée principalement par des races suisses, fournit 64 têtes de gros bétail par 100 hectares de terres cultivées ou de prairies dans la basse Alsace et 53 dans la haute Alsace. Pour la même étendue, l'Angleterre n'a, il est vrai, que 38 têtes; mais elle a sur l'Alsace une supériorité marquée sous ce rapport, parce que son gros bétail se compose seulement de bêtes de rente, bœufs à l'engrais, vaches laitières, élèves, tandis que chez nous une partie considérable de ces bestiaux, le quart peut-être, est attaché à la charrue pour donner du travail. D'un autre côté, deux bœufs anglais en valent bien trois des nôtres, sans compter que les pays d'Outre-Manche, dont le climat est si propice aux plantes fourragères, possèdent de plus 168 moutons par 100 hectares de terres cultivées et de prairies, contre 18 que nous trouvons en Alsace.

D'autres contrées, les départements du nord de la France et certaines parties de la Saxe, ont fondé des sucreries, des distilleries. Au lieu d'introduire ces industries modernes, l'Alsace s'est bornée à améliorer ce qu'elle avait déjà, et elle avait un vaste choix avec la garance, le pavot, le colza, le lin, le chanvre, le tabac, le houblon, à côté des céréales, sans parler de la vigne. Rien de plus beau ni de mieux soigné que ses riches cultures de tabac et de pavot. La patiente activité de nos paysans ne se lasse pas dans la recherche des moyens

Digitized by Google

propres à augmenter leur rendement. Aussi quelles cultures donnent un produit plus élevé? Le pavot, le colza, la cameline rendent en moyenne de 500 à 600 francs par hectare; le chanvre, le lin produisent une année dans l'autre 19 quintaux de filasse, d'une valeur de 1,600 francs; le tabac donne 1,800 à 2,000 kilogrammes de feuilles valant, de 1,200 à 1,300 francs. Le produit de la garance est double, mais il exige plus de main-d'œuvre. Quant au houblon, on en tirait par hectare 2,600 francs, avec un bénéfice net de 1,000 à 1,200 francs en moyenne, montant parfois à 2,000 francs, chiffre qui diminuera dans une proportion considérable. Néanmoins, la plupart de ces riches cultures donnent des produits trois, quatre, six fois supérieurs à ceux des meilleures prairies. Elles préparent encore la terre à fournir de plus abondantes moissons de céréales; elles laissent de 500 à 700 francs de salaires aux ouvriers, tout en permettant de répartir à peu près également la main-d'œuvre sur tous les mois de l'année; elles ont l'avantage, en variant la source des produits, de ne pas faire dépendre le sort des cultivateurs de la réussite d'une seule denrée et de le mettre en mesure de trouver toujours son profit sur l'ensemble des récoltes, sans être jamais à la merci du cours d'une seule marchandise.

Veut-on connaître la production totale de l'agriculture alsacienne? Nous trouvons d'après les données de l'enquête officielle de 1866, une somme de 190,000,000 de francs de rendement annuel pour un territoire de 864,846 hectares, rendement qui se répartit en 143,600,000 pour les produits végétaux, et 46,400,000 pour les produits animaux. C'est là la production brute. Si l'on en déduit les frais de main-d'œuvre qui atteignent à eux seuls le chiffre de 70,000,000 de francs; si l'on compte la part d'assurance des bâtiments, du cheptel et des récoltes, les dépeuses d'entretien des constructions et du matériel, le renouvellement des semences, des animaux, il reste un revenu net par hectare de la surface

Digitized by Google

cultivée de 62 francs dans le Bas-Rhin et de 47 francs dans le Haut-Rhin. L'Alsace, comparée à d'autres pays, donne à l'exploitant du sol un profit supérieur à celui que donnent l'Angleterre et la Saxe, deux contrées dont l'agriculture est très avancée, et dont les gouvernements publient de bonnes statistiques. Rapporté à l'unité de surface et à l'ensemble du territoire, forêts comprises, le produit brut présente dans ces différentes régions les proportions suivantes:

	Alsace	Saxe	Iles britanniques
Produits végétaux...	170 fr.	108 fr.	77 fr.
Produits minéraux..	53 »	77 »	80 »
Ensemble...	223 fr.	183 fr.	157 fr

Avec ces chiffres, on s'étonne de ne pas trouver pour l'Alsace un revenu net plus élevé. Mais il faut songer que l'immense développement des cultures industrielles exige chez nous de plus grandes dépenses de main-d'œuvre. Puis l'organisation du travail laisse aussi à désirer, car tandis que la population vivant des salaires de la culture s'élève en Angleterre à 30 personnes seulement, et à 37 en Saxe par 100 hectares, il y a 58 individus en Alsace pour la même étendue. L'agriculture alsacienne paie le double de main-d'œuvre pour une production d'un quart à un cinquième plus forte, d'où cette conséquence que nous tirons un moindre parti des bras, et que le travail est chez nous moins productif. La pénurie des machines et la division extrême de la propriété sont les principales causes de ces différences.

En définitive, la supériorité appartient cependant à l'Alsace. L'Alsace a l'avantage sur l'Angleterre et la Saxe pour la production brute comme pour le revenu net. Certaines régions de la France septentrionale et de la Belgique rivalisent seules avec cette belle agriculture en progrès dans toutes les voies. Le rendement et la valeur des terres s'élèvent, les cultures perfectionnées s'étendent, la rente du sol monte, le prix du travail augmente, le bien-être général gagne et s'ac-

Digitized by Google

croît de jour en jour. On peut évaluer de 8 à 10 °/₀ le bénéfice moyen des capitaux engagés dans l'exploitation des plantes industrielles, dans la culture du tabac et du houblon, de la garance et de la vigne. Dans le sol attribué au grain, ce sont les céréales les plus importantes, le froment et l'orge, qui ont pris surtout de l'extension en même temps qu'elles gagnaient en qualité. A lui seul, le froment a gagné 18 °/₀ en surface pendant les trente dernières années. Comme résultat de ces améliorations, non moins que par suite de l'accroissement du prix de toutes choses, le loyer des terres arables a monté de 30 à 35 °/₀ au moins, et les salaires de 40 °/₀. Pour la grande propriété, les progrès sont moins considérables, notamment dans le Haut-Rhin, où elle se plaint de n'avoir pas assez de bras. Cette pénurie de bras ne tient pas à une diminution de la population agricole, mais l'accroissement de la population ne suit pas en raison des progrès d'une culture de plus en plus soignée. Le paysan alsacien étant le plus souvent propriétaire lui-même, au lieu de travailler comme journalier, préfère donner plus de soin à sa propre terre. Cette terre, il ne craint pas de l'inonder de ses sueurs; il va jusqu'à la prodigalité dans la distribution de son travail; il est tout pour son champ, à la fois propriétaire, exploitant et ouvrier, gardant ainsi pour lui les trois grandes part du produit brut: les salaires, la rente du sol, les profits de l'exploitant. Bref, la prospérité agricole de l'Alsace tient à l'intensité de la culture et à la division de la propriété [1], non moins qu'aux aptitudes remarquables du climat et du sol pour les plantes industrielles.

Quiconque voudrait avoir une idée nette de l'exploitation agricole de la plaine, devrait visiter les environs de Benfeld ou le Kochersberg. Le Kochersberg surtout pourrait servir de

[1] Non pas l'extrême morcellement, mais le grand nombre des propriétés de petite et de moyenne étendue.

Digitized by Google

type. C'est un canton populeux du Bas-Rhin, que sa fertilité fait appeler le grenier de l'Alsace. Au lieu de rester uni, le sol forme des ondulations ou des mottes de lehm comme celui du restant de la plaine dont l'aspect rappelle en hiver une vaste réunion de tumulis quand la neige les recouvre uniformément d'un blanc manteau. En été, le paysage change et devient plus riant par l'extrême variété des cultures. La population plus dense que dans la plaine en général, dépasse le chiffre de 200 habitants par kilomètre carré. Les villages sont spacieux, fort rapprochés les uns des autres, réunis par de magnifiques routes bordées d'arbres à fruits. Les maisons avec leurs toits aigus ou avancés, sous lesquels sèchent des guirlandes d'épis de maïs ou de tabac en feuilles, avec leur architecture originale, leurs bois sculptés, leurs inscriptions, leurs fraîches peintures, avec leurs habitants aux mœurs un peu rudes, mais d'une constitution vigoureuse, montrent tous les indices de la prospérité, de l'aisance et du bonheur domestique. Chaque ferme porte le nom du fondateur, qui est conservé lors même qu'elle passe en d'autres mains ou à une famille différente. Granges et étables s'élèvent avec le rucher, le poulailler, le pigeonnier au fond d'une vaste cour, en arrière de la maison d'habitation, que suivent aussi invariablement un verger, un jardin potager et un parterre à fleurs. Dans ces jardins croissent, à côté des légumes habituels, la chrysanthème rouge et jaune, le girasol ou grand soleil, la rose trémière, les touffes odorantes de romarin et de thym, tandis que des treilles de vigne, d'abricots et de pêches s'appuient contre les murs bien exposés. Sous les arbres des grands vergers on sèche les lessives, on blanchit la toile filée et tissée pendant les veillées d'hiver. Durant la belle saison, la famille du laboureur, grands et petits, se réunissent aussi le dimanche soir pour causer sous ces frais ombrages.

Autant les villages du Kochersberg sont spacieux, autant les bourgs ou les petites villes du pays vignoble paraissent étroits

Digitized by Google

et resserrés. Voyez Kaysersberg, Obernai ou Turckheim, ces cités de l'antique Décapole d'Alsace, appelées *libres et impériales*, étreintes à ce titre entre de hautes murailles qui furent des forteresses, mais croulantes aujourd'hui, sans laisser l'air circuler à son aise à travers leurs brêches. Dans ce dédale de rues tortueuses, d'impasses, de vieilles maisons aux couleurs sombres, aux pignons hauts et pointus, en partie penchés, décrépits, avec de petites cours sombres, encombrées d'échalas et de voitures, où des enfants joufflus se jouent au milieu de bruyants volatiles, l'étranger se croit transporté au sein de cette capitale étrange que Méphistophelès dépeint à Faust :

Krummenge Gæsschen, spitze Giebeln,
Beschrænkter Markt; Kohl, Rüben, Zwiebeln,
Fleischbænke wo die Schmeisen hausen...

Et cependant ces bourgades, ces petites villes, auxquelles reste tout au moins le mérite du pittoresque, sont toutes prospères. Mieux peuplée encore que les autres parties de l'Alsace, la zone où elles s'élèvent compte dans certains cantons de 300 à 400 habitants par kilomètre carré de surface, avec une moyenne de 160 individus pour l'ensemble du pays vignoble; la plupart des familles jouissent d'une honnête aisance. Chaque propriétaire tient sa cave emplie de vin généreux dont il se vante imperturbablement avoir récolté le meilleur crû. Puis, si les vieux murs d'enceinte tombent en ruines, les fils de ces bourgeois ci-devant *impériaux*, plus libres maintenant qu'à l'époque des chartes octroyées par les Hohenstaufen et leurs successeurs, se construisent en dehors des remparts d'autrefois des demeures plus spacieuses et de puissantes usines dont les bénéfices augmentent le produit déjà élevé de la viticulture.

La zone du vignoble occupe la lisière de coteaux qui va de Thann à Mutzig, le long du pied oriental des Vosges. Il y a bien quelques vignes dans le Sundgau; il y en a aussi au Ko-

Digitized by Google

chersberg et sur les collines de la Basse-Alsace jusqu'à Wissembourg; il y en a même dans la plaine de l'Ochsenfeld et près de l'Ill, aux environs de Colmar, mais sans former la culture dominante ni la principale ressource de ces cantons. Soit que les gelées printanières la repoussent, soit que le bas degré de la température ou bien la nature du sol ne laissent récolter que des crûs médiocres, la vigne ne paraît là qu'à titre accessoire pour trouver son vrai domaine sur les collines de l'Alsace moyenne, au sud et au nord de Ribeauvillé. Dans cette région, elle revêt de ses pampres précieux les flancs des coteaux en même temps qu'elle monte sur les premiers gradins des montagnes et qu'elle empiète sur la plaine, disputant les sillons aux céréales, refoulant les bois sur les rochers arides. Sur toute cette étendue, pas un coin de terre, pas une anfractuosité, pas une exposition propice n'échappe à la vigne, qui les conquiert tous au prix de travaux énormes. Une vallée vient-elle à s'ouvrir, la vigne y pénètre pour s'avancer à son intérieur sur une longueur de plusieurs lieues aux expositions méridionales. Quels tableaux présente alors le débouché de nos vallées alsaciennes! Quelle magnifique perspective on découvre du haut des coteaux altérés de soleil! Au pied des vignobles, un torrent, changé par l'été en ruisseau paisible, murmure et glisse discrètement entre des rideaux de saules et de peupliers, à travers les prés en fleurs. Vers le fond, la vallée se ferme par des rangées de montagnes plus hautes, mais arrondies mollement, avec leurs forêts baignées de tièdes vapeurs et dans un calme solennel, tandis que plus près, au dessus de la voie ferrée, où la locomotive emporte des trains rapides, des sentiers pittoresques montent à travers les vignes et les pampres verdoyants, jusqu'au rocher que domine une vieille tour féodale comme un souvenir du passé, de laquelle le regard embrasse la riche plaine d'Alsace avec ses moissons, comme une espérance pour l'avenir.

Sur 515,000 hectares environ exploités par l'agriculture,

Digitized by Google

les forêts étant exclues, la vigne occupe en Alsace de 25,000 à 26,000 hectares de terrain. Nulle part cette culture est plus belle ni mieux soignée. Au lieu de prendre un développement croissant, elle a plutôt diminué en étendue pendant les dernières années, afin de se cantonner dans les districts où le rendement est plus rémunérateur. Il y a eu ainsi un progrès réel et non pas décadence. Ce sont les vignobles de la plaine qui se rétrécissent par suite de la concurrence des produits lorrains et du Midi, puis aussi sous l'influence des fortes gelées qui ont détruit en 1830 et en 1854 tous les ceps de la plaine, tandis que la vigne résista parfaitement sur les collines entre 200 et 400 mètres d'altitude. Les collines où le vin acquiert un bouquet spécial très recherché, loin de voir diminuer l'étendue du sol planté de vignes, se sont au contraire couvertes de nouveaux pampres. C'est par 80 et 100 hectolitres que s'y compte le rendement d'un hectare; c'est de 1,000 à 1,500 francs que s'en évalue le produit brut, laissant 8 0/0 d'intérêts pour le capital engagé dans l'exploitation, malgré une main-d'œuvre beaucoup plus coûteuse en Alsace que dans le midi de la France et le haut prix des terres qui valent de 8,000 à 20,000 francs. Le nombre des familles vivant des produits du vignoble s'élève de 20,000 à 25,000, soit un quart de la population agricole du pays. Inutile d'ajouter que la culture de la vigne nécessite aussi l'entretien d'une quantité de bétail assez considérable, en même temps qu'une partie du sol est aussi consacrée au blé et surtout à la pomme de terre.

La vigne a été de tout temps en grand honneur sur les bords du Rhin. Introduite dans la Gaule sous la domination romaine par l'empereur Probus, elle ne tarda pas aussi à s'implanter sur notre sol. Les vieilles chroniques montrent le vin d'Alsace sur la table des rois mérovingiens au palais de Marlenheim. Les capitullaires de Charlemagne rendent témoignage de l'extrême intérêt attaché aux vignobles que le grand empereur possédait dans les pays rhénans. Les Frisons, qui

Digitized by Google

faisaient au neuvième siècle le principal commerce du Rhin conduisaient par la voie du fleuve nos vins à Cologne, et Froissard nous apprend que dès 1327 on les buvait en Angleterre en concurrence avec ceux de Gascogne. Moralistes et prédicateurs se sont efforcés de prémunir contre les excès de l'ivresse auxquels se laissaient aller naguère toutes les classes de la société alsacienne, la noblesse plus encore que les gens de rôture. Ni les sermons ni les règlements ne purent cependant rien contre les mœurs. Les conseils se brisaient contre des habitudes invétérées. Qui ne connaît, en effet, les arrêts du magistrat de Strasbourg prescrivant la fermeture des cabarets à neuf heures du soir? Qui n'a pas lu la charte du schultheiss de Bernstett, prononçant 30 schillings d'amende contre « celui qui boirait plus qu'il ne pourrait supporter. » Dailleurs, si les paysans d'Alsace soutenaient en principe que nul ne pouvait se refuser de boire dans les réunions où cet exercice faisait l'occupation principale, où l'apostrophe : *Sauf oder lauf* accablait impitoyablement les hommes à tempérament trop faible, tout comme le ἢ πιδι ἢ απιδι des Athéniens du temps de Périclès, les bourgeois de Colmar avaient, de leur côté, les réunions bachiques du Wagkeller « pour boire, manger, s'amuser ensemble. » Lors de leur couronnement, les empereurs d'Allemagne prêtaient serment de sobriété, ce qui n'empêcha pas Wenceslas, après avoir répondu oui, comme les autres, au *Vis sobrietatem cum Dei auxilio custodire*, ce qui n'empêcha pas ce souverain, à l'époque de ses négociations avec la France à Reims, en 1397, d'accorder tout ce qu'on demandait de lui sans discussion plutôt que de cesser de boire. Enfin tout le monde sait l'histoire de cette « Confrérie de la Corne » établie au château de Hoh-Bar, institution chevaleresque, dont les registres d'inscription portent les premiers noms du pays, et où nul ne pouvait être admis sans avoir vidé d'un trait une immense corne de buffle contenant deux pots de vin du meilleur crû [1].

[1] Voyez *L'ancienne Alsace à table*.

Digitized by Google

Doués d'un tempérament plus sec, plus chaud, plus vigoureux que les produits du margraviat de Bade et des provinces prussiennes du Rhin, les vins d'Alsace ont de tout temps joui d'une bonne réputation. « Oh! disait Hans Sachs, combien j'ai maintenant de délicieux et renommé vin d'Alsace. » Le médecin naturaliste, Elisée Rœslin, vantait « leur force et leur fougue si estimée », tandis que Duval, un ancien géographe français, trouvait ces mêmes vins « fort agréables à boire », et en quantité telle, que « l'on en transporte en Suisse, en Souabe, « en Bavière, en Lorraine, en Flandre, et même en Angle- « terre. » A quoi l'intendant de Lagrange ajoute en 1697 : « On envoie une quantité considérable de vin de la haute « Alsace en Hollande, d'où il se transporte en Suède et en « Danemark, et se débite pour vin du Rhin. L'on a remarqué « qu'au lieu de s'affaiblir, en demeurant longtemps sur l'eau, « il augmente en bonté. » De pareilles citations pourraient être encore multipliées, mais je me bornerai à indiquer de plus quelques-uns des meilleurs crûs. Dans l'Alsace inférieure, les vins rouges de Morsbronn, d'Ottrot et de Dambach, le Finkenwein des Chartreux de Molsheim et l'Altenberger de Wolxheim, ont eu beaucoup de renom, sans atteindre cependant les produits de la haute Alsace. Là nous trouvons toujours, en remontant le pays, les excellents crûs du Kanzelberg et du Tempelhof à Bergheim; à Ribeauvillé, ses Rieslings vigoureux, supérieurs à ceux du Palatinat; à Riquewihr, ses Tokays, son Sporen, son Gentil embaumé; à Kaysersberg, son Geisberger; à Turckheim, son Brand et ses excellents vins rouges; à Guebwiller, son Olber au bouquet intense, son Wanne, son Kitterlé; à Thann, son Range, le vin le plus chaud et le plus capiteux d'Alsace, d'un effet tel, que l'on dit dans le pays en manière de malédiction : « Que le Range te pousse! » comme ailleurs : « Que le diable t'emporte! »

Les vignerons alsaciens, avons-nous dit, soignent bien et prodiguent même le travail à leurs cultures. Toutefois, ils

Digitized by Google

pourraient faire un meilleur choix de cepages pour augmenter la production des vins fins. Cette production a diminué pendant les vingt ou trente dernières années. On s'est appliqué, durant cette période, à substituer aux cepages de qualité supérieure des cepages donnant des produits plus abondants, plus rémunérateurs, par suite de la prohibition des vins de France en Allemagne.

Au dessus du vignoble, les montagnes nous présentent la zone de l'agriculture pastorale et des forêts. Les forêts couvrent en Alsace une étendue de 295,250 hectares, sur lesquels 78,870 appartiennent à l'Etat, 158,690 aux communes, 70,790 aux particuliers. Un tiers de ces forêts se trouve en plaine, et les deux autres tiers occupent les collines et les montagnes. La surface boisée des montagnes sur les deux versants des Vosges s'élèverait à plus de 500,000 hectares, formant un massif à peu près continu, dont certaines parties restèrent longtemps inexploitées. Même aujourd'hui, des arbres gigantesques périssent encore sur pied dans les cantons mal pourvus de chemins, où le coq de bruyère cherche son dernier refuge, où l'appel des bêtes fauves et le bruit des cascades interrompent seuls le silence de la solitude, au sein de mystérieuses profondeurs.

Le génie militaire s'est, pendant de longues années, opposé à l'ouverture des routes dans ces immenses massifs, dans l'intérêt de la défense du territoire. Maintenant que de bons chemids pénètrent ou sont en voie de s'ouvrir dans toutes les directions, au grand avantage de l'exploitation, les Vosges offrent un des districts forestiers de l'Europe les mieux aménagés et les plus productifs. Les essences qui s'y développent sont parfaitement appropriées aux aptitudes de chaque localité. Aux dernières limites de la végétation arborescente, c'est le hêtre qui forme les massifs; à une moindre altitude, ce sont le sapin et l'épicéa; puis viennent des futaies de résineux mêlées de hêtres et remplacées plus bas, dans les vallées infé-

Digitized by Google

rieures et sur les collines, par des chênes, des bouleaux, des charmes, souvent aussi par des bois de châtaigniers, tandis que les forêts de la plaine présentent simultanément le chêne et le pin sylvestre, le charme, le frêne et l'orme. Les bois de la plaine, où la forêt de Haguenau a 40,000 hectares et celle de la Hardt 16,000, occupent des terrains composés de sables et de cailloux, où toute autre culture serait à peu près improductive. Sur les pentes inférieures des montagnes, la vigne fait reculer les bois dans les mauvaises expositions et sur les hauteurs où la rigueur du climat compromet son existence. Toutefois, on se garde bien de déboiser les terrains trop pauvres pour donner économiquement d'autres produits. Si dans certaines vallées, dans des districts facilement irrigables, la cognée a fait tomber des bois pour les remplacer par des prairies; si la vigne et le houblon, le chanvre, le froment et la pomme de terre ont rétréci le domaine forestier des collines et de la plaine, nous voyons par contre bien des pâtures maigres ou des terrains rocheux se couvrir d'arbres. En cantonnant les bois dans les situations les plus propices à la production ligneuse, on en a mieux soigné l'exploitation, on a veillé davantage à leur repeuplement, de sorte que, malgré la diminution de surface, conséquence des défrichements récents, le produit brut et le revenu total des forêts se sont néanmoins accrus dans une proportion considérable.

Depuis 1791, la réduction du domaine forestier dans le Bas-Rhin a été de 10 0/0 environ ou de 18,000 hectares. Tandis que dans ce laps de temps, la superficie des bois de l'Etat diminuait d'un tiers et celle des communes d'un septième, les propriétés particulières en bois s'accroissaient de 70 0/0. Les acquéreurs se sont bien gardés, et avec raison, de défricher les terrains pauvres, dont la mise en culture eût été aléatoire. C'est seulement sur les bonnes terres que les forêts ont disparu. Mais sur les hauteurs, que la neige recouvre tous les ans pendant six mois et semble vouer à une

Digitized by Google

stérilité éternelle, le long des escarpements, où la chèvre elle-même a peine à se tenir, les forêts de sapins constituent une richesse peu inférieure à celle des sols les plus fertiles sous les cieux les plus bienfaisants. Ces arbres magnifiques croissent surtout ou réussissent le mieux entre 200 et 1,000 mètres d'élévation au dessus du niveau de la mer. S'élevant en ligne verticale et presque sans branches, ils donnent à égale surface plus de bois et surtout de planches que les autres. Un hectare planté de sapins et d'épicéas peut valoir jusqu'à 50,000 fr., un tronc séculaire vaut jusqu'à 200 fr. Ces arbres descendent les rivières et flottent par la Saône et le Rhône jusqu'à la Méditerranée. Par suite de l'ouverture des canaux qui unissent le Rhin au Rhône et à la Seine, tous nos districts forestiers ont beaucoup gagné. Dans les Vosges septentrionales, dont les produits approvisionnent Paris de bois de chauffage, le stère de hêtre, qui se vendait à 6 fr. avant l'ouverture du canal de la Marne au Rhin et du chemin de fer de Saverne, en vaut maintenant de 10 à 12; le chêne, qui se payait le mètre cube 25 fr. au maximum, atteint aujourd'hui 60 fr. Pour les forêts comme pour les autres cultures, il y a donc eu amélioration.

Les populations établies dans le voisinage de ces forêts se préoccupent vivement de leurs droits d'usage. Tout le monde sait que les forêts actuelles du domaine public proviennent des anciens seigneurs, descendant des chefs francs qui s'en emparèrent à leur profit lors des invasions qui mirent fin à la domination romaine. Les seigneurs s'emparèrent de ces forêts, surtout pour la chasse, dont il se réservèrent le droit exclusif, sauf à permettre aux populations limitrophes à prendre le bois nécessaire pour leurs constructions et le chauffage, à y recueillir les feuilles sèches et à y faire pâturer leur bétail. Les droits d'usage furent maintenus, lorsque pendant la Révolution les forêts seigneuriales de l'Alsace furent réunies aux domaines de l'Etat. Toutefois, dans les dernières années l'administration forestière proposa de

Digitized by Google

supprimer ces droits de vieille date en les remplaçant par le cantonnement, c'est-à-dire par l'abandon en toute propriété aux usagers ou aux communes de petites parcelles de forêts.

Moins étendues que les forêts, les prairies occupent dans la zone des montagnes une superficie de 26,000 hectares, auxquels il faut ajouter 20,000 hectares de pâturages. Pâturages et prairies ont ensemble une étendue égale à celle des terres arables dans cette région. Les terres arables sont médiocres, généralement sablonneuses ou pierreuses. Quant aux pâturages, presque tous se trouvent dans la partie supérieure des vallées et sur la cîme des hautes Vosges, de 1,000 à 1,400 mètres au dessus de la mer, où la température moyenne de l'année oscille entre 4 et 5 degrés, où la neige et la pluie donnent une hauteur d'eau annuelle de 1,500 millimètres environ. Ils sont exploités dans l'intervalle des mois de juin et de septembre par des troupeaux de vaches qui y viennent depuis des siècles. Un hectare de terrain peut nourrir une tête de bétail, élève où vache laitière, pendant la belle saison. Certains pâturages ne reçoivent que des vaches laitières, d'autres presque exclusivement des élèves dont on nourrit un plus grand nombre dans les montagnes que dans la plaine. Avant la peste bovine amenée par l'invasion, on comptait en Alsace environ 300,000 têtes de gros bétail, plus 78,000 chevaux, 96,000 moutons, 150,000 porcs, ceux-ci ayant augmenté en nombre pendant que les bêtes de l'espèce ovine diminuèrent d'un tiers dans le cours des dernières années. Depuis un an, le nombre des bœufs et des vaches s'est aussi réduit d'une manière considérable.

Nulle part le bétail ne trouve une nourriture comme celle des hauts pâturages. Au fond des vallées l'herbe, est plus abondante, mais souvent le foin devient aigre dans les prairies des terrains tourbeux. Comme les pâturages des montagnes ne suffisent pas pour tous les bestiaux de la région, même pendant la saison d'été, une partie reste soumise à la stabu-

Digitized by Google

lation permanente dans les vallées. Ces animaux sont de race indigène pour la plupart, mais ils proviennent aussi en partie de la Suisse et de la Franche-Comté. Les vaches d'origine indigène ne valent pas celles de provenance étrangère, ni pour le lait ni pour la viande. Soumises autrefois au transport des bois dans les forêts dépourvues de chemins, elles doivent à ce labeur pénible une constitution vigoureuse et dure, mais une taille petite et maigre. Aujourd'hui que la construction de routes faciles permet d'employer des chevaux au transport des bois, on vise à remplacer le bétail indigène par des races suisses dans les vallées de l'Alsace, et par la race franc-comtoise sur le versant lorrain des montagnes.

Un pâturage ou un chaume nourrit de 15 à 20 vaches. Ce troupeau appartient en partie seulement au marquard qui le soigne. Le marquard loue chaque été un certain nombre de bêtes pour la saison des pâturages. Quand au milieu de juin les gazons élevés ont commencé à verdir et que les buissons de hêtres déplient leurs bourgeons sur les derniers sommets, les troupeaux s'assemblent pour le départ. Déjà le pâtre a porté ses ustensiles au chaume de la montagne et s'est assuré du progrès de la végétation. Par une fraîche matinée, au milieu de cris joyeux, on fait monter le bétail par les chemins connus sur les versants boisés. Le soleil brille, l'air est doux. D'un pas mesuré, la plus belle vache laitière, portant au cou la cloche résonnante, la tête ornée de fleurs, marche en avant, l'air grave et pénétré de sa dignité. Ses compagnes et les jeunes genisses la suivent, broutant au passage les herbes aromatiques, mugissant de plaisir à l'aspect des vastes pâturages. Le chaume est-il atteint, troupeaux et marquards s'y établissent à demeure. Séparés du monde, les pâtres vivent là-haut loin de leurs familles pour un temps de longue durée. Un jour voit l'autre apportant le même travail, sans autre distraction que les changements lents de la nature, les orages passagers, la vaste perspective des

Digitized by Google

montagnes. Spectacle magnifique cependant, et suffisant pour l'homme qui sait le comprendre !

Outre l'élève du bétail, on cultive dans les montagnes des pommes de terre et quelques céréales. Les céréales occupent même une surface trop étendue par rapport à leur faible produit. Avec le lait des troupeaux, les montagnards confectionnent une quantité considérable de fromage, qui a acquis une certaine réputation sous le nom de fromage de Munster ou de Géromé. Le fromage vaut 60 francs le quintal de 100 livres, un peu plus ou un peu moins selon les temps et les lieux. Le prix a augmenté de moitié pendant les dernières années. En moyenne, une vache donne par année 150 kilogrammes, à raison d'un kilogramme pour huit litres de lait, ce qui porte son rendement annuel, le veau compris, de 220 à 230 francs. Naturellement les prairies ont augmenté de valeur dans la même proportion que le fromage, le hectare coûtant maintenant de 5,000 à 10,000 francs dans les vallées d'Orbey et de Munster. Tant que la population n'augmenta pas beaucoup, ses vaches et ses champs de pommes de terre lui fournirent des moyens d'existence suffisants. Mais aujourd'hui le nombre des habitants s'est accru de telle sorte que les produits du sol et du bétail ne leur suffiraient que pendant six mois de l'année, s'il n'y avait d'autres ressources. Ces ressources sont fournies par la fabrication de la toile, soit à domicile, soit dans les grandes usines, où filature et tissage occupent des milliers d'ouvriers dans chaque vallée.

IV.

L'industrie et le commerce.

C'est le bon marché du travail, conséquence naturelle de l'abondance des bras, qui fixa d'abord l'industrie cotonnière dans les vallées de l'Alsace. Au début, le coton se filait et se

Digitized by Google

tissait à la main; le bénéfice de la fabrication se trouvait alors surtout dans les salaires les plus réduits. Plus tard, quand les forces mécaniques prirent le dessus, les ateliers communs se substituant aux ateliers épars, les établissements trouvèrent un autre avantage à s'établir sur les cours d'eau susceptibles de fournir des moteurs économiques. Ainsi, l'abondance des ouvriers et leurs exigences moindres dans la zone des montagnes, jointe à la présence de nombreuses chutes d'eau d'un emploi facile, ont été les premières causes du grand développement industriel de cette région. Les manufactures de Wesserling, de Massevaux, de Giromagny, de Guebwiller, de Munster, d'Orbey, de Schirmeck n'ont pas eu d'autre origine. Rien ne surpasse l'impression faite par ces merveilles de l'industrie élevés dans des sites magnifiques; l'œuvre de la nature et l'œuvre de l'homme s'y manifestent avec une égale grandeur.

Variables à l'extrême, les torrents descendus des Vosges présentent toutefois un débit irrégulier, soumis à des crues rapides et à de longues sécheresses, de telle sorte que des moteurs de trois cents chevaux établis sur leur cours ne fournissent plus, au moment de l'étiage, que vingt-cinq chevaux de force effective. Pour assurer la régularité du travail dans les usines de plus en plus fortes, il fallut ajouter des machines à vapeur aux moteurs hydrauliques. De là un retour de faveur vers les établissements de la plaine qui, situés près des lignes de chemins de fer, comme à Mulhouse, à Cernay, à Colmar, sont affranchis pour leurs charbons comme pour leurs cotons de tous charrois onéreux. Les nouvelles fabriques s'élevèrent en dehors des vallées pendant un certain temps. Mais le progrès de la richesse, les accroissements toujours plus rapides des usines ne tardèrent pas à provoquer la création de voies ferrées reliant les centres industriels de la zone des montagnes à la grande ligne de Mulhouse à Strasbourg. Les vallées de Sainte-Marie-aux-Mines, de Munster, de Wes-

Digitized by Google

serling, de Massevaux et de Guebwiller possèdent toutes leurs embranchements spéciaux, dont il a même été question de relier plusieurs avec les chemins de fer lorrains par de nouvelles percées à travers les Vosges.

L'importance de l'industrie cotonnière prédomine sur toutes les autres en Alsace. Après la filature et le tissage du coton, après l'impression, vient la fabrication des draps de laine, celle des tissus mélangés de laine et de coton, de fil et de soie ; puis, comme accessoires, la construction des machines, la fabrication des produits chimiques, la corderie, la tannerie et divers métiers de moindre importance. Si le département du Bas-Rhin jouit d'une supériorité incontestable pour sa belle et florissante agriculture, la grande industrie est surtout concentrée dans le Haut-Rhin. Sur 450,000 individus vivant des salaires industriels, le Haut-Rhin, dont les vallées sont plus étendues, plus nombreuses, en compte 240,000, malgré une population totale inférieure à celle du Bas-Rhin. Mulhouse, son principal centre, fournit, lors du recensement de 1866, un chiffre officiel de 55,000 habitants, qui s'est peut-être élevé à 70,000, sans compter la population des communes limitrophes formant en quelque sorte ses faubourgs. Lors de sa réunion avec la France en 1798, la ville comptait une population dix fois moindre. Son rapide essor, dans l'intervalle de deux ou trois générations, donne la mesure des progrès de l'industrie dans notre région. A elle seule l'industrie cotonnière occupait, en 1870, plus de 80,000 ouvriers, avec un matériel de 1,800,000 broches de filature, de 37,000 métiers à tisser, de 100 machines pour l'impression, avec une force motrice de 18,000 chevaux, dont les deux tiers fournis par des machines à feu.

Moins d'un siècle a suffi pour amener ce puissant développement. La création de la première fabrique de toile peinte à Mulhouse remonte bien à l'année 1746; mais la première filature ne s'est élevée à Wesserling qu'en 1808, et le premier

Digitized by Google

atelier de tissage de coton à Cernay en 1810, au milieu des guerres du premier empire. En 1812, le premier moteur à vapeur pour la filature fut construit à Mulhouse, où la prospérité des fabriques d'indienne ne tarda pas à grouper autour de ces établissements des ateliers de filature et de tissage. Il y a cent ans, le coton était encore filé au rouet donnant un seul fil à la fois. Lorsqu'en 1767 un charpentier anglais du pays de Lancastre imagina le *spinning-jenny*, appareil susceptible de donner simultanément huit fils, on l'admira comme une merveille et un immense progrès. Maintenant nous avons des machines automates de mille broches et plus, conduites par trois ouvriers seulement, construites avec des perfectionnements tels, que le rendement par broche en filés ordinaires a sextuplé dans l'intervalle de 1813 à 1857. Le tissage et l'impression ont réalisé dans le même temps des progrès sinon également rapides, du moins très considérables. Substitution du travail mécanique au travail moteur de l'homme, diminution des heures de travail quotidien, augmentation énorme de la quantité de produits fabriqués avec un abaissement de prix correspondant, telles ont été les conséquences de ces progrès.

Mieux que tous les discours, quelques chiffres donneront une idée de la marche de l'industrie cotonnière en Alsace. Ainsi les fabriques d'indienne du Haut-Rhin, qui imprimaient 17,949,000 mètres d'étoffes en 1828, d'après la statistique publiée à cette époque par le Dr Penot, en produisaient plus de 50,000.000 en 1870. Le chiffre d'affaires s'est élevé dans le même intervalle de 16,000,000 de francs à 90,000,000 pour la filature; de 20,000,000 à 120,000,000 pour le tissage; de 38.000,000 à 60.000,000 environ pour l'impression. Le calicot, qui valait de 3 à 4 fr. le mètre sous le premier empire, coûte maintenant 50 centimes; l'indienne ou le même tissu imprimé, au lieu de coûter de 6 à 7 fr., est descendu à 60 ou 80 centimes. Sur les 80,000 ouvriers employés par l'in-

Digitized by Google

dustrie cotonnière, les ateliers d'impression en occupent 10,000, les autres appartenant à la filature, au tissage, aux métiers accessoires. Les tissus teints, mélange de coton, de soie, de laine à différents degrés, faits avec des filés préalablement soumis à la teinture, occupent environ 15,000 ouvriers avec 10,000 métiers, et produisent pour une valeur annuelle de 15,000,000 de francs. Le centre de cette industrie se trouve à Sainte-Marie-aux-Mines, et ses ouvriers travaillent soit à domicile dans les montagnes, soit dans des ateliers communs. De son côté, l'industrie lainière occupe près de 7,000 ouvriers avec un chiffre d'affaires de 30,000,000 de fr., la filature de la laine peignée présentant dans le Haut-Rhin un effectif de 75,000 broches, et la fabrication des draps, dont le centre est à Bischwiller, près de 1,500 métiers produisant à eux seuls pour 15,000,000 de draps de qualité ordinaire, confectionnés avec de la laine courte.

Aux industries textiles, à la confection des toiles et des draps, il faut ajouter la fabrication du papier, celle des produits chimiques et la construction des machines dont l'importance est considérable. Rien que dans les ateliers de Mulhouse, de Guebwiller et de Thann, la construction des machines atteint un chiffre d'affaires de 15 à 18,000,000 de francs, dans six grands établissements occupant ensemble 6,000 ouvriers, sans compter les petits ateliers. A ces usines du Haut-Rhin viennent s'ajouter dans le Bas-Rhin celles de Graffenstaden, de Niederbronn, du Zornhoff, fournissant ensemble des machines à vapeur, des locomotives, le matériel pour filature et tissage, des instruments aratoires, des outils. Les modèles de la plupart des machines construites dans ces établissements nous viennent du dehors. L'Alsace n'a contribué que pour une part secondaire aux perfectionnements mécaniques successivement opérés dans l'industrie de la filature et du tissage. Parmi ces perfectionnements, l'invention de la peigneuse due à Josué Heilmann fait néanmoins juste-

Digitized by Google

ment honneur à notre région, non moins que l'application de la surchauffe aux machines à vapeur. Mais c'est l'impression des étoffes qui doit le plus à l'Alsace. Introduite à Mulhouse depuis plus d'un siècle, alors que le coton était encore filé au rouet dans nos montagnes, cette fabrication, empruntée d'abord à la Suisse et à l'Allemagne, subit dans le Haut-Rhin des perfectionnements continus et qui assurèrent à ses produits une supériorité incontestable. A l'origine, ce ne sont que des dessins informes fixés à la main sur des toiles communes. Peu à peu ces dessins gagnent en finesse jusqu'à devenir transparents, tandis que les dessins varient incessamment leurs motifs et se prêtent à toutes les fantaisies. Le sentiment du goût, l'élégance des modèles, leur originalité, l'harmonie des couleurs et la fécondité de combinaisons toujours nouvelles, telles sont les qualités que l'Alsace peut faire valoir dans cette industrie, où, la première en date, et de l'aveu d'un juge compétent, après avoir pris l'avance, elle ne l'a jamais perdue. Son activité ne s'est point démentie, son goût l'a toujours bien inspirée. En France et dans les pays étrangers, elle a pu avoir des élèves ; elle n'y reconnaît point de maîtres.

Ainsi les tissus imprimés à Mulhouse se distinguent non-seulement par leur goût, mais les inventions relatives aux différents détails de cette industrie viennent surtout de l'Alsace, malgré l'importance beaucoup plus considérable de la fabrication de toiles peintes en Angleterre, par rapport à la quantité des produits et au nombre des ouvriers employés. Ayant à supporter de grands frais de transport qui élèvent ses prix de revient, l'Alsace ne peut fabriquer à aussi bon marché que l'Angleterre. Dès lors la supériorité de ses produits devient pour elle une condition d'existence. Il faut que la qualité de ses articles défie toutes les concurrences, afin de supporter des prix susceptibles de donner des bénéfices obtenus ailleurs par la quantité. La création de la Société indus-

Digitized by Google

trielle de Mulhouse a contribué puissamment aux progrès de notre industrie et au perfectionnement successif des procédés, en donnant aux fabricants alsaciens un centre commun où ils peuvent s'éclairer, combiner leurs efforts, trouver un point d'appui.

Outre les questions de chimie et de mécanique mises au concours par la Société industrielle, il y a une place pour les sciences naturelles, pour l'agriculture, pour les grandes questions d'économie sociale, débattues et examinées au sein de l'association par des comités spéciaux. Dans les travaux du comité d'économie sociale, on voit se réfléchir, avec la disposition des esprits, la série des actes qui donnent à Mulhouse un caractère à part dans la famille industrielle. Tandis que des commissions spéciales s'occupaient des questions techniques et de l'amélioration des diverses branches d'industrie par tous les moyens possibles, tandis qu'elles fondaient les écoles de dessin, de filature, de tissage, l'école supérieure du commerce et celle des sciences appliquées, institutions dues à l'initiative privée et dotées par des citoyens généreux, les membres du comité d'économie sociale se préoccupèrent surtout de l'amélioration du sort de la classe ouvrière. On connaît les efforts de ces hommes de cœur pour la réforme des logements, pour la création de caisses d'épargne et de retraite, pour la création des écoles de fabrique et des cours d'adultes. [1] Dès les premières années de sa fondation, la Société

[1] « Les membres de ce comité, disait M. Louis Reybaud, dans un rapport à l'Académie des sciences morales et politiques, les « membres « de ce comité se sont constitués depuis trente ans les avocats des ou- « vriers, et n'ont pas failli un seul jour à cette tâche généreuse. Je me « défendrai de citer ceux qui se sont distingués parmi ces hommes de « cœur ; leur modestie en serait blessée ; ils aiment mieux rester « confondus dans l'œuvre commune. Mais il est cependant un nom que « tous désigneraient par esprit de justice : c'est celui du Dr Penot. Ce « nom représente dans le comité un élément libre au milieu des intérêts « engagés, une voix toujours prête à conseiller le bien et qui y ren-

Digitized by Google

industrielle de Mulhouse demanda l'intervention du gouvernement pour réprimer l'abus que l'on faisait dans certaines manufactures des forces de l'enfant, et, quand après des instances souvent renouvelées, les assemblées législatives eurent déféré à ce vœu, elle ne mit pas moins de sollicitude à réclamer partout l'exécution fidèle de cette mesure tutélaire Plus récemment elle a voué une attention particulière à la création des cités ouvrières et des diverses institutions qui s'y rattachent.

Parmi les moyens tentés pour améliorer la condition des ouvriers, la création des Cités a porté les meilleurs fruits. Les occasions de dépense plus fréquentes dans les villes que dans les campagnes sont peu propres à susciter des habitudes d'économie et d'ordre nécessaires pour permettre l'épargne. Tout ce qui ressemble à un placement à long terme répugne à l'ouvrier. L'ouvrier se défie de ces débiteurs. On ne peut mieux lui donner le goût de l'épargne que par la possibilité de jouir immédiatement de ses économies. Problème difficile, mais que la réforme des logements par la construction des Cités ouvrières a résolu en Alsace avec un succès au delà de toute espérance[1].

Toute la solution de ce problème, si grave par ses conséquences morales, se trouva dans l'accès immédiatement possible de la propriété pour les travailleurs sérieux. Or, la propriété la plus avantageuse pour l'ouvrier étant d'abord celle de sa maison, une société se forma à Mulhouse pour la construction d'habitations ouvrières, livrables au prix de revient aux familles capables de donner des garanties de paiement à

« contrait de nombreux échos. Des recherches persévérantes, de « laborieux rapports marquent son concours. et pour tout ce qui « touche à la condition des ouvriers, on ne saurait avoir de guide « plus sûr ni plus judicieux. » *Du coton et de son influence en Europe*, p. 67.

[1] Rapport à la Société immobilière de Colmar.

Digitized by Google

acquitter par des retenues successives sur leurs salaires. Constituée en 1853, avec un premier capital de 300,000 francs représenté par soixante actions, la Société des Cités ouvrières de Mulhouse construisit en moins de vingt années un milier de maisons dont un grand nombre sont déjà entièrement soldées par les acquéreurs. La grandeur et le type des maisons varient de manière à donner à l'ensemble des Cités un aspect agréable. Une subvention accordée par l'Etat permit non-seulement de dégrever les maisons d'habitation des frais d'établissement des rues, trottoirs, égouts, fontaines et plantations d'arbres, mais fournit de plus les moyens de doter les Cités de bains et de lavoirs publics, d'une boulangerie qui livrât aux habitants le pain au prix de revient, sans prélèvement d'aucun bénéfice. Le prix moyen des maisons de la Cité de Mulhouse s'est élevé à 3,500 francs. Pour acheter, il suffit d'un versement préalable de 250 à 350 francs, selon la valeur de l'immeuble, avec engagement de fournir ensuite par mois une somme de 20 à 30 francs de manière à solder entièrement la maison en quatorze ans. Dès le premier versement, l'ouvrier est propriétaire. Ses paiements mensuels ne dépassent pas ceux exigés souvent pour de simples locations de logements moins confortables. Ils sont seulement un peu supérieurs aux loyers demandés par l'administration des Cités : car on porte au compte de l'acquéreur seulement 5 °/₀ du capital représentant la valeur de l'immeuble, tandis que le locataire paie de 7 à 8 °/₀. En conséquence, un ouvrier vient-il à acheter une maison au prix de 3,500 francs, il ne débourse réellement que 1,500 francs de plus, en quatorze ou quinze ans, que s'il était locataire.

Peu à peu l'exemple donné par la Société industrielle de Mulhouse s'est propagé aux autres centres manufacturiers de l'Alsace; puis, après la construction des Cités ouvrières de Colmar et de Guebwiller, les contrées voisines ont profité du même exemple. Presque toutes les institutions suscitées en

Digitized by Google

faveur du bien-être matériel et de l'amélioration morale des ouvriers de nos grandes villes, complètent ou se rattachent à la réforme des logements. Citons seulement la fondation des cours et des bibliothèques populaires, celle des écoles du dimanche, des cours d'adultes, le développement de l'enseignement primaire, l'établissement des jardins d'enfants, la création de salles d'asile et de maisons de refuge pour les jeunes filles, l'institution de caisses de secours mutuels, les sociétés coopératives pour l'acquisition au prix de revient des principales denrées d'alimentation. En même temps les perfectionnements mécaniques ont permis de réduire les heures de travail quotidien dans les usines sans diminution de production, montrant pour cette production un maximum que la prolongation démesurée du travail ne peut augmenter.

Je n'insisterai pas plus longtemps sur notre situation industrielle et commerciale. L'essor de la grande industrie tient plus à l'aptitude de la population qu'aux avantages naturels du pays, par suite de l'éloignement des marchés pour l'achat des matières brutes comme pour la vente des produits fabriqués. Les transactions du commerce n'ont pas cessé de s'accroître malgré les crises des dernières années, causées d'abord par le traité de commerce avec l'Angleterre, puis à la suite de la guerre civile en Amérique. Aujourd'hui cependant l'incorporation de l'Alsace au Zollverein compromet d'une manière bien plus grave les intérêts du commerce et de l'industrie de notre région. L'industrie cotonnière, celle qui prédomine chez nous de beaucoup, atteint en Alsace une importance à peu près égale, tout au plus inférieure d'un tiers à celle de l'ensemble des pays de l'Union douanière allemande, où la production devra doubler sans augmentation considérable de la consommation. Une telle conséquence peut faire entrevoir des ruines non moins funestes pour l'Allemagne que pour l'Alsace.

CHARLES GRAD.

Digitized by Google

LE DÉCANAT
D'INTER COLLES

DANS L'ÉVÊCHÉ DE BALE AU XVIIe SIÈCLE[1]

I.

Le décanat d'*Inter Colles* comprenait la partie de la Haute-Alsace qui s'étend des environs de Bâle à Mulhouse, entre le Rhin et le Sundgau, comme on le voit représenté sur la carte dont M. Trouillat a accompagné le *Liber Marcarum* de l'Evêché de Bâle. Les statuts du décanat ou chapitre d'*Inter Colles* remontent à 1476, sous l'épiscopat de Jean de Venningen ; ils furent confirmés le 9 mai 1614, par J.-Guillaume de Rinck, et l'expédition authentique en existe encore aux archives de l'ancien Evêché de Bâle.

La guerre de Trente-Ans avait jeté une grande perturbation dans nos contrées ; quand la paix fut rendue à l'Europe, des années s'écoulèrent avant qu'au spirituel, comme au temporel, les choses fussent remises partout sur l'ancien pied. Le 28 janvier 1660, Jean-Conrad, évêque de Bâle, enjoignit au doyen du décanat d'*Inter Colles* de lui transmettre pour la Saint-Jean un état des bénéfices ecclésiastiques dans cette partie de son diocèse. Il serait trop long de transcrire cette lettre, nous n'en donnerons que le commencement :

[1] Les documents cités dans cette notice sont tirés des archives de l'ancien évêché de Bâle, liasse N° XXIV, *Capitulum Inter Colles*.

Digitized by Google

« Nos Joannes Conradus Dei gratiâ Epis. Bas... Pro Pastoralis officii nostri sollicitudine et vigilantiâ ecclesiasticos in hac Diœcesi nostrâ beneficiatos adobedientiam pristinam modis omnibus salubrioribus revocare cupientes, et ob id pernecessarium esse perpendentes, ut quod à prædecessoribus nostris laudabiliter institutum, et ab antiquo usque ad has belli œrumnas in totâ Diœcesi istâ (solo Buchsgaudiæ Capitulo excepto) inviolabiliter continuò observatum fuit, ad statum priorem, quantum per Nos licet, reducamus ; atque inter alia commissionum jura ad Curiam nostram spectantia non ultimum teneant locum, proindè ordinamus, et decernimus, ut personæ omnes ecclesiasticæ in hàc Diœcesi existentes Rectoratum, Parochiam, Vicariatum, Sacellaniam aut Capellaniam possidentes seu deservientes, sibi commissionem, prout antehac semper observatum fuit, et seniores inter vos recordari possunt, ante S. Joannis Baptistæ festum proximè futurum procurent; mandantes proindè, et inhibentes, ne ex illis prædictis ecclesiasticis ullus beneficium, seu beneficia sua absque ejusmodi commissione impetratâ, sub pœnâ suspensionis deservire seu administrare præsumat, vel attentet... »

Le doyen du chapitre d'*Inter Colles* était alors Henri Bryat, curé d'Habsheim, qui envoya à l'évêque de Bâle ou à son vicaire général le rapport demandé. Cette pièce nous paraît intéressante sous plusieurs rapports. Outre qu'elle constate l'état des paroisses, etc., en 1660, elle donne le nom de tous les curés et desservants d'alors, en indiquant leur lieu d'origine, et rend compte parfois de leur administration. C'est donc une page d'histoire à conserver. On comparera avec profit ce tableau des églises et chapelles du décanat d'*Inter Colles*, avec les renseignements qu'a publiés sur la matière, M. Trouillat, dans le *Liber Marcarum*, et le *Pouillé de l'ancien Evêché de Bâle* (*Monuments*, t. V, p. 27-30 et 113-117). Nous copions donc textuellement le rapport du curé d'Habsheim, laissant aux amis de l'étude le soin de l'utiliser.

Digitized by Google

II.

DESIGNATIO SEU CATHALOGUS

Beneficiorum Capituli Inter Colles

die 9mo Aprilis 1660.

Designatio specifica tam DD. Confratrum seu Beneficiarorum quàm ipsorum Beneficiorum, quà curatorum, quà simplicium (quoad mihi constare potuit) in Rurali Capitulo Inter Colles, pro nunc anno 1660 existentium.

1. Eschentzweyler.

D. Joannes Theobaldus ibidem oriundus et Capituli Juratus hanc parochiam administrat. Præsentationem ad illam, asserit se his tumultibus bellicis amisisse. Quia vero illi ad primariam quam in Zimmersheim jam pridem obtinuerat, fuit adjuncta, dubium est an non fuerit tantum temporaria. Huic parochiæ adjuncta est sacellania prænobilium ab Andlaw. S. Ivonis Confessoris.

2. Zimmersheim.

Idem D. Theobaldus hoc beneficium a priore independens jam priùs obtinuerat, ut patet ex admissione absolutâ, ipsi à Rmo Suffraganeo (p. m.) tunc temporis Vicario Generali sub Rmo ab Ostein concessà. Verum an gaudeat aliquo privilegio, ratione juris patronatùs ad Præposituram Ecclesiæ Cathedralis Basiliensis spectantis, ignoro.

3. Bruobach.

Hujus parochiæ administratio eidem D. Theobaldo a Rmo D. Francisco p. m. ut vidi, fuerat etiam demandata. Cui ad festum proximum S. Joannis succedet ipsius ex sorore nepos, D. Ursus

Digitized by Google

Henner, ut pote qui jam à collatorum tutoribus præsentationem impetravit.

4. Landser.

J. Adamus Keller, Belfortensis, Capituli ibidem nostri Juratus, huic beneficio, seu ecclesiæ præest, vigore admissionis simplicis seu absolutæ, mihi exhibitæ, et ab ipso R^mo D. à Schönau subscriptæ. In designatione hujus sui beneficii mihi transmissâ solummodo mentionem facit de sacellania S. Catharinæ; interim ...tam ex Indice Marcarum quam ex nuperis registris transmissis, deprehendo prater illam, alias duas, videlicet S. Sebastiani mart. et S. Leonardi, vulgò der herren Bleth (?) capelle.

5. Schlierbach.

R. P. Ignatius Brunner, professus Lucellensis, à suo R^mo Abbate huic parochiæ, monasterio, ut reor, incorporatæ cum consensu hand dubiè Ordinarii nostri præfectus est, adeoque non nisi ad nutum. An vero idem esset si sæculari sacerdoti fuisset demandata?

Diettweyler filia.

Ab eodem patre per vices, licet impares, hœc Filialis Divo Nicolao Ep. sacra, administratur.

In eâdem vero Filiali tenetur supradictus D. parochus ex Landsern singulis hebdomadis celebrare, ratione quartæ decimarum partis quam annuatim inde percipit.

6. Syerentz seu Hochkirch.

R. D. Wilhelmus Pilot, Bruntrutanus, Camerarius Capituli, hanc regit ecclesiam, sub titulo Rectoris, ad quem Rectoratum legitimè et sine dubio absolutè seu simpliciter sub R^mo ab Ostein anno 1648 admissus fuit. Admissionem vidi, quæ est in optimâ formâ.

Ab hoc Rectoratu dependent tres Filiales:

1. Uffenheim; 2. Geispitz; 3. Waltenheim.

Digitized by Google

7. Bartenheim.

Idem D. Pilot per sacellanum approbatum D. Michaelem Pupp, hanc parochiam more successorum, deservit. An vero et qualem ad hoc beneficium antehac obtinuerit admissionem seu institutionem, moneo ut doceat ipsemet. Docuit post hœc scripta, et est eadem cum primâ. Denique nullum aliud simplex beneficium his duabus ecclesiis annexum reperio.

8. Blotzenheim.

D. Franciscus Graff, Friburgensis Nuithonum, à R^mo D. Abbate Lucellensi ad hanc parochiam præsentatus, admissus est quidem. An vero simpliciter aut absolutè, an tantum ad tempus nescio; cum illam suam admissionem necdum, uti cum cæteris monitus fuerat, mihi exhibuerit.

Ex Indice Marcarum reperio huic parochiæ adjunctam esse sacellaniam S. Antonii. De aliis, si quæ sint, nullam habeo notitiam.

Hunc ipsum D. Graff (quem adhuc in parochiâ morari omnino mihi persuadeo) non ita pridem ad me accersiveram ratione negligentiæ circa lectionem catechisticam, corrigendum et commonendum. Quà eàdem operà ipsum reprehendi, ratione nimiæ familiaritatis, seu frequentationis Aulæ Tubadelicæ.

Datà vero occasione rem totam ipsi adm. R^mo et Ampl^mo D. Vicario Generali referendo, detuli.

Interim non intermittam (si tandem in loco permanserit) ipsum tempore nuper præfixo, ad Curiam citare. Quidquid sit de moribus, certè quoad doctrinam, ut audio passim, et ex quibusdam apparet, vix videtur in tali loco Basileæ tam vicino, esse sufficiens. Salvo interim superiorum in omnibus judicio. Aliàs credo hanc parochiam monasterio Lucellensi esse incorporatam.

9. Hinningen.

D. Joachimus Mertz, Tugiensis Helvetus, ad hanc parochiam non ita pridem ab ipsà Curià, quantum quidem suo obtinuit

Digitized by Google

admissionem. Quæ qualis sit, ipsa S^a Dominatio absque dubio adhuc recenti memorià tenet. Cæterum audio jam rursum abiturum, quod sane doleremem.

10. Hæsingen.

D. Jo. Christophorus Krafft, Masopolitanus, huic loco præest. Et quamvis non viderim ejus admissionem, non dubito tamen quin sit absoluta, præsertim cum satis doctus et disertus sit. Misit mihi nuper aliqualem beneficii sui descriptionem, sed nullam de sacellaniæ alicujus inde dependentis fecit mentionem.

11. Hægenen.

R. ac nobilis D. Georgius Casimirus Sandtmayr, Ensishemianus, Capituli Leymensis Camerarius, hanc Vicariam a R^mo Dom. Suffraganeo quoad collaturam dependentem unà cum proprià in Alschweyler hactenus providit. Ejus ad hanc institutionem etsi non viderim, quin in optimà formà fuerit, nil ambigo.

12. Ranspach Infer.

D. Ursus Flury, Solodorensis, a festo S. Johannis circiter, cum sufficienti et simplici admissione ac institutione, prout nuper vidi, huic parœciæ præfectus est.

Ab hâc dependet tanquam à Matre Filia :

Nider-Ranspach, Superioris Filia.

Huic parochiæ fuit antehac adjuncta, seu parochia, seu Filialis inferioris Muhelbach. Verùm cum non pertinet ad meum Capitulum, de ejus constitutione non multùm mihi videbatur inquirendum. Porrò parochum in Ranspach aliquà antehac gavisum fuisse sacellanià, in præfato Marcarum Indice reperio.

13. Stetten.

D. Christophorus Joachimus Guott, Stuellingensis, Suevus, ad hoc beneficium admissionem seu institutionem authenticam

Digitized by Google

a R^me Dom. Suffraganeo, tunc temporis adhuc Vicario Generali obtinuit, anno 1652.

Filiam habet :

Capelen

Ubi residentiam habet, et simul administrat :

Brincken

An sit hic locus cum sacellaniâ, mihi non probè constat.

14. Helfrantzkirch.

Prædicto Domino Christophoro Guott, adjuncta fuit hactenus et ista parochia, quamvis de eâ in admissione ad prius beneficium nulla fiat mentio.

15. Magstatt Infer.

D. M. Christophorus Heldin, Ebringensis Brisgoius, Capituli nostri Senior et Juratus, exhibuit mihi suam ad hanc parochiam admissionem sub anno 1618 in pergameno, adeoque simplicem obtentam. Ab hàc parochià dependet filialis

Magstatt Super.

Huic parochiæ reperio in designatione Marcarum, annexam esse sacellaniam. Et hoc unum est ex illis beneficiis, quod ab insigni Capitulo Cathedrali dependet, quoad jus patronatus.

16. Ketzing.

Præfato domino Heldin, tenore ejusdem admissionis jam a tempore pacis demandata fuerat administratio hujus parochiæ, quæ quantum quidem existimo à Præposituræ Ecclesiæ Cathedralis Basiliensis dependet.

17. Rantzweyler.

D. M. Matthias Heinrich, Friburgensis Brisgoius, Capituli Juratus et Secretarius, sub titulo vice rectoris (quia verus Rector Rdm. R^d ac prænobilis Dom. N. a Rheinach abest) hanc

Digitized by Google

parochiam vendicat, vigore admissionis simplicis, itidem in pergameno obtentæ, circa annum 1634, sub R^mo ab Ostein.

18. Zæsingen.

Idem qui supra, vigore alterius admissionis, sed nonnisi temporaneæ, sub anno 1635 adeptæ, Beneficium hoc ab eodem tempore ad hunc usque diem providet.

18. Steinbrunn Super.

D. M. Christophorus Seemiller, Mundelheimensis, Suevus, admissionem seu institutionem suam, ad hunc locum sub R^mo D. Suffraganeo obtentam talem exhibuit, qualem fere cæteris omnibus impertire solebat, absolutam nimirum.

Descripsit et iste statum suæ parochiæ ad longum. De nullà autem alià capellaniâ mentionem fecit, nisi de S. Sigismundi in Arce sità et fundatâ. Interim inter Marcas reperio sacellaniam seu sacellanum Sanctæ Mariæ istis Marcis priore obnoxium.

20. Steinbrunn Infer.

D. Joannes Münch, Illfurtensis Suntgoius, Capituli Pedellus, ad unitas ibidem ecclesias SS. Leodegarii et Laurentii administrandas simpliciter admissus est et ad fructus inde percipiendos, sacramenta que administranda institutus, quibus tam expressis terminis, paucas Dominorum Confratrum exhibitas admissiones formatas reperio.

21. Zillisheim.

D. Michael Bär, Mazopolitanus, tenore admissionis sub consueto tunc R^mi D. Suffraganei stylo confectæ et exhibitæ, jus ad hoc beneficium habet, ab anno 1650.

Sacellanum olim ibi fuisse adeoque sacellaniam patet ex descriptione Marcarum; sub cujus S. titulo, ignoro.

22. Flachsland.

Vigore ejusdem admissionis, vel in eàdem admissione, præ-

Digitized by Google

dicto Dom. Michaeli, tam hæc parochia, quam Freningensis, quæ ex..... Capitulo fuit demandata, sed quantum ex addita clausula patet: donec proprius hic esse possit parochus, nonnisi ad tempus. Misit mihi beneficii hujus Flachsland designationem, in quâ graviter conqueritur de nimis modicâ retributione pulli, ut aiunt, sibi annuatim fieri solitâ ab R^ma R^d D. Abbatissâ Masopolitanâ, ad quam jus patronatûs spectat.

23. Brunstatt.

D. Jodocus Kraut, Lucernas, Helvetus, ab anno 1654, hanc parochiam administrandam suscepit, sed cum admissionem seu institutionem suam mihi hactenùs non exhibuerit (nisi mox ab obtemptâ) de ejus qualitate nihil expressè possum referre; puto eam esse cæteris similem, adeoque simplicem.

In Indice Marcarum video duas sacellanias ibidem annotatas:

1. S Mariæ; 2. S. Catharinæ.

Quid juris ipsi ad rectoratum in Burnen competat, mihi nón est perspectumputo tamen non adeo pridem in autâ fuisse ventilatum, seu etiam decisum.

24. Richsheim.

D. M. Guilielmus Schnetz, Solodorensis ditionis, Helvetus, ab inclyto Ordine Teutonico seu prænobili Commendatore, ibidem præsentatus, et ante 3 circiter annos simpliciter admissus et debitè institutus fuit. Hic D. Schnetz, etsi ab initio nonnihil tergiversari videretnr ad submittendum se Capitulo, ratione privilegiorum quibus se ejusmodi beneficiati gaudere prætendunt, tandem tamen illis non attentis, et nonnihil obmurmurante prænobili Dom. Commendatore, manus dedit.

Sacellaniam huic parochiæ adjunctam ex præmemorato Marcarum Indice deprehendo; sed quænam et qualis sit, non specificatur. Scio quidem ab aliquot annis, a Domino Michaele Newhauser, tunc loci parocho inchoatam fuisse Confraterni-

Digitized by Google

tatem S. Sebastiani, sed hactenus non fuit ab ullo Ordinario approbata.

Riedisheim.

Est Filia supradictæ Matricis in Rixen, quam proinde idem Dom. Schnetz administrat vi ejusdem admissionis, reclamantibus interim parochianis admodum numerosis (ut ex ultimâ visitatione bissextili peractâ memini), eò quòd proprium ad hanc deserviendam sacellanum constituere et alere teneri dicant Ordinem Teutonicum.

25. Knœringen.

D. Parochus in Muospach, Solodorensis, ut audio, mihi tamen tam quoad nomen quam personam ignotus (quia hactenus etiam monitus nunquam se vel suam institutionem insinuavit) hanc tamen parochiam administrat. Puto dependere à Domo Peucken, Ordinis Teutonici, quoad jus patronatûs.

26. Berentweyler.

Unà cum

27. Jettingen.

Hæ ambæ parochiæ, quoad curam animarum, adjunctæ ac demandatæ sunt (ut audio) domino parocho moderno in Francken. Dixi, ut audio, quia nec iste, licet æque monitus ac alter, suam ad hœc beneficia ad Capitulum nostrum spectantia, ad hunc usque diem mihi exhibuit. Unde et nullam dictarum admissionum seu institutionum facere possum relationem.

28. Habsheim.

Ad bujus loci Vicariatum ego Henricus Bryat, Courthedouensis, ab R^mo^ R^do^ Capitulo colleg. ecclesiæ S. Ursicini, ab anno 1637 præsentatus (cum insertâ quidem solitâ ipsis, ut asserunt, clausulâ : ad nutum amovi licebit quâ tamen rejectâ et improbatâ coram R^mo^ Ord. ab Ostein (p. m.) à R^mo^ D^no^ Suffraganeo tunc temporis Vicario Generali absolutè etiam ad-

Digitized by Google

missus fui ; concessâ mihi prioris parochiæ seu vicariatûs in Lautterbach provisione, donec aliud statueretur : quà tamen concessione non attentâ, spontè me abdicans, soli Habshemiani vicariatûs provisioni me dedi, quamquàm non sine maximis difficultatibus, et vix acceptà inde per aliquot annos decimà redituum competentium portione, quod parum videntur considerare qui tam rigidè mecum hactenus procedere volebant.

Porrò hoc meum beneficium, quod licet præfatæ ecclesiæ collegiatæ incorporatum esse non dubitem : tamen est fixum quoad vicariatum attinet, quod tamen videbatur nuper R^mo^ R^dm^ D. Custos negare velle. Interim reperio Habshemianum hunc vicariatum 4 commissionibus obnoxium fuisse.

1° Ratione ipsiusmet vicariatûs.

2° Propter sacellaniam S Catharinæ, quod ferè miror, cum ipsi R^mi^ RR^di^ DD. collatores vineis ad illam spectantibus gaudeant : ego vero nonnisi tenuibus et adhuc incertis censibus hactenus nunquam solutis, et vix adhuc solvendis gaudeam, si tamen eâ re gaudere dici quis possit, quà nunquam fruitur.

3° Ratione sacellaniæ S. Joannis Bapt. seu potius rectoratûs zu Oberdorff in Marcis dicti ; cujus sacelli omnino diruti, vix tandem rudera quædam apparent. Redditibus interim admodum pinguibus et meos annuos forte superantibus, antehac quidem prænobilis a Rottburg ; modo vero jure emptionis a prænobili Domino Colonello Tubadelio annuatim cedentibus. Mihi verum præter aliquam decimarum partem ex fæno adjacentis prati, non plus quam 10 solidos inveniam competere, quos etiam utpote incertos nunquam recepi, nec forte unquam recipiam. Cur ..... annuatim commissio inde redimenda ?

4° Denique ratione sacellaniæ B^e^ V^is^ Mariæ extra pagum, cujus sacellaniæ communitas loci sibi jus patronatûs adscribit ratione fundationis, quæ talis fuit ab initio, ut proprio sacellano sustentando, cujus ædes adhuc stant, sufficiens fuerit. Hinc quoque rursum miror, cur jam sacello nullo, à plurimis retro annis, præsente, vicario, qui commissionem debet redi-

Digitized by Google

mere, nonnisi 12 lib. annuatim competant, pro obligatione singulis diebus sabbathinis ibidem celebrandi.

Verum de hoc meo vicariatu et adjunctis eidem sacellariis, hæc paulo, quam de aliis fusiùs ; non sanè quod ullatenùs de juribus istis commissionem dubitem aut antehac dubitare voluerim : (quod nimirum nuper scripseram nullam me harum notitiam habuisse hactenus : ideo dicebam quia illas pro me persolvente R^mo D. Abbate Lucellensi singulis annis, nunquam à me fuerant exactæ).

Ergo non ex sinistrà opinione, inquam (?), ut clariss^ma S^a Dominatio videbatur interpretari, sed hàc solà de causà : unde ratione meæ personæ nullo modo fuisset opus onerare bonum hominem Pedellum, inquam, tot registris antiquis ad everrendam (?) in me, illam quæ nunquam ullas radices egerat, sinistram suspicionem.

Et sic in his pauculis pagellis habet Dominatio vestra brevem synopsim totius Capituli Ruralis inter Colles, quod constare videt 28 parochiis seu ecclesiis Matricibus, 9 Filialibus et sacellaniis inde dependentibus, quorum numerus mihi non omnino perspectus : reperio enim in sæpiùs citato Marcarum Indice illarum... 12.

Item duobus rectoratibus, qui tamen vulgo capellæ vocitantur, nimirum Burnen, prope Brunstatt et S. Joannes ex Oberdorff, propè Habsheim.

Videt insuper ex dictis 28 parochiis seu ecclesiis Matricibus, 24 cum Filiabus à 17 rectoribus seu vicariis capitularibus et unico sacellano provideri.

Reliquas verum 4 à tribus extra capitularibus administrari.

Ex prædictis capitularibus parochis nullum reperio formaliter aut solemniter fuisse investitum, siquidem præter R. D. parochum in Magstatt, Capituli nostri Seniorem, nullus superest, qui ante bellicos tumultus beneficium suum obtinuerit. Quod si institutionum forma consistat in facultate factà percipiendi fructus annuos ad hanc vel illam parochiam spectantes,

Digitized by Google

sacramentu administranda, etc., tunc plerique omnes erunt instituti.

Nullum denique ad tempus solummodò admissus scio, nisi ad parochias quibusdam adjunctas, quæ antehac proprios habebant parochos, prout suo quoque loco, quantum sciebam, annotavi.

Quinam per rectores absentes illigendi veniant non satis capio.

De vero rectore in Rantzweyler, ibidem prætacto, non dubito quin nomine absentium intelligatur. An vero idem sit, v. g. de R^mo^ D^no^ Abbate Lucellensi, de R^ma^ Abbatissà Mazopolitanà, de R^dis^ meis DD. collatoribus, Dominationi V^ra^ discernendum, sicut et alia quæ mihi non satis constare poterant, relinquo.

INVESTIENDI.

R. D. Henricus Bryat, Decanus in Habsheim.
R. D. Vilhelmus Pilotus, Camerarius in Sierentz.
R. D. Joannes Theobaldus, Juratus in Zimmersheim.
R. D. Adamus Keller, Juratns in Landser.
R. D. M. Christophorus Heldin, Juratus et Senior in Magstatt.
R. D. M. Mathias Heinrich, Juratus in Rantzweyler.
R. D. M. Guilielmus Schnetz, parochus in Rixheim.
R. D. Jodocus Kraut, parochus in Brunstatt, 1654.
R. D. M. Jo.-Christophorus Seemüller, parochus in Sup. Steinbrun et sacellanus S. Sigismundi.
R. D. Christophorus Krafft, parochus in Hesingen.
R. D. Christophorus-Joachimus Guott, parochus in Stetten, 1652.

Digitized by Google

III.

Le document précédent nous donne l'état des paroisses du décanat et chapitre d'*Inter Colles*, en 1660 ; une autre pièce nous fera connaître quelle était la population catholique à cette époque. Ce sont les tableaux que chaque année le doyen devait adresser au vicaire général de l'évêché de Bâle. Ces tableaux imprimés et dont les colonnes en blanc étaient à remplir, comprennent les noms des paroisses, des curés, avec indication de leur patrie et de leur âge, le nombre des naissances, des décès, des mariages, des conversions et des personnes qui ont communié à Pâques d'une année à l'autre. Voici l'en-tête du tableau de 1670 dont nous publions la traduction ci-après : « *Venerabilis Capituli Landsehrensis alias Inter Colles, parochorum nomina, patriæ, ætates et eorum confessionum attestationes, cujuslibet item parochiæ communicantium, baptizatorum, mortuorum, matrimoniorum et ad fidem conversorum numerus a Paschali anni 1670 usque ad Pascha 167...* »

Digitized by Google

PAROISSES	NOMS DES CURÉS	PATRIE	AGE	COMMUNIANTS	BAPTÊMES	MORTS	MARIAGES	CONVERSIONS	ATTESTATION
Bartenheim	André Schwartz	Suisse	45	287	11	7	3	—	Att.
Blotzheim	J.-Werner Schwartz	Suisse	37	819	38	34	5	—	»
Brunstatt	Jean Sirly	Suisse	38	239	14	24	1	—	»
Bruebach	Jean-Adam Bertsch	Brisgau	29	148	6	9	3	—	»
Capelen	Léonard Vœgtlin	Sundgau	30	325	10	15	—	—	»
Eschentzweiler	George Zwisler	Souabe	42	316	20	30	4	1	»
Flaxland	Jean Lochinger	Suisse	—	182	7	13	3	—	»
Franken et Itingen	J.-Gaspar Sutter	Suisse	31	253	13	14	2	—	»
Habsheim	J.-Theobald Leo	Rauraque	33	370	20	30	8	2	»
Hessingen	J.-Christophe Krafft	Alsace	49	260	14	7	5	—	»
Hinningen	Urs. Henner	Suisse	34	426	47	18	2	—	»
Hegenheim	Leonard Vogt	Sundgau	—	210	10	8	—	—	»
Helfrantzkirch et Berentzweiler	Jean Fux	Sundgau	35	190	6	12	1	—	»
Hunatsbach (vicaire)	Jean-Adam Gasser	Alsace	35	521	14	29	6	—	»
Knœringen	Henri Guenin	Rauraque	28	72	1	1	—	—	»
Landzehr	Adam Keller	Rauraque	62	193	10	21	2	1	»
Lumbschweiler	Fr.-Joachim Uhll	Souabe	31	275	16	22	—	—	»
Magstatt et Kœtzingen	Henri Freytag	Souabe	32	326	9	12	—	—	»
Morschweiler	Ursanne Mottet	Rauraque	74	103	3	3	—	—	—
Nieder Steinbrunn	M.-Guill. Schnetz	Suisse	44	210	7	12	—	—	»
Ober Steinbrunn	Daniel Fischer	Sundgau	41	204	15	31	—	—	»
Rixheim	J.-Gasp. Marstoller	Sundgau	29	450	50	42	9	—	»
Rantzweiler	J.-Seb. Klepsattel	Alsace	29	83	8	6	1	—	»
Ransbach	Urs. Flury	Suisse	44	243	8	9	—	—	»
Sierentz	Guillaume Pilot	Rauraque	71	700	21	26	5	—	»
	D.-C. Osw. Frickart	Suisse	27						»
Schlierbach	F.-Claude Vogler	Alsace	36	372	19	19	1	2	»
Zimmersheim	Jean Theobalde	Sundgau	71	93	7	25	4	—	»
Zillesheim	Jean Elminger	Suisse	29	253	10	25	2	—	»
Zessingen	Nicolas Schmidt	Rauraque	29	85	3	3	—	—	»
				8307	517	507	67	6	

Digitized by Google

IV.

Il n'est pas sans intérêt de comparer l'état de 1670 à celui de 1727. Le formulaire est le même, sauf une nouvelle rubrique, le temps de possession des curés, et la distinction des mariages célébrés avec ou sans dispense. Le nombre des paroisses s'élève à 36. Kötzingen fut séparé de Magstatt, et Berentzweiler de Helfrantzkirch. On érigea en outre des cures à Neudorff, Dietwiller, Ragstorff, Uffheim et Waltbach. De plus, il n'y a pas moins de 13 vicaires et chapelains-desservants. Tous les titulaires cette fois sont Alsaciens, sauf un Suisse, P. Pie Mechart, curé à Blotzheim, et trois Rauraques: P. Humbert Bassand, curé à Dietwiller, P. Etienne Saigay, curé a Schlierbach, et George-Ignace Petit, chapelain à Ober-Steinbrunn. Une augmentation sensible de la population est constatée de même en 1727; on compta cette année 14,422 communiants, 853 naissances, 317 décès, 7 mariages avec dispense et 141 sans dispense, plus 5 conversions.

Puisque nous avons commencé cette notice, en parlant des statuts du chapitre rural d'*Inter Colles*, disons, en finissant, que la dernière révision desdits statuts, auxquels furent opérés plusieurs changements nécessités par les besoins du temps (« *quædam statuta... quæ olim utilia videbantur nunc propter varias rerum mutationes subsistere hand amplius possint...* ») eut lieu le 13 mars 1787. Le prince Joseph de Roggenbach, dont la signature et le sceau figurent au bas de la pièce que nous avons sous les yeux, ne pensait guère alors que, quelques années plus tard, l'orage déchaîné sur la France, allait aussi briser son sceptre et sa crosse, et qu'il était destiné à mourir bientôt seul et abandonné sur la terre d'exil.

X. Kohler,
ancien professeur et archiviste.

Porrentruy, mars 1872.

Digitized by Google

NOTICES HISTORIQUES

SUR LA

VILLE DE CERNAY

Les anciennes armes qui ont été découvertes en 1852 et en 1854, à l'ouest de Cernay, sur les limites du ban de Vieux-Thann, sont absolument les mêmes que celles que l'on trouve dans la plupart des tombes celtiques des bords du Rhin, et notamment que celles qui ont été mises au jour en fouillant les *tumuli* de Schirrheim et de Brumath, et que M. de Ring a fait figurer, planche 4, 9 et 10 du 3e cahier de son magnifique ouvrage sur les tombes celtiques de l'Alsace. C'est la longue épée à deux tranchants et la lance que maniait le soldat gaulois et qu'on déposait dans sa tombe, tantôt rompues, tantôt ployées au feu, conformément à une coutume commune chez plusieurs peuples de l'antiquité, et dont la signification est restée inconnue.

En 1836, on avait déjà défoncé d'autres tumuli, en faisant quelques travaux de terrassement, dans un jardin sis à l'ouest de la ville. On y a trouvé de ces lames de poignards, comme il s'en rencontre souvent dans les tumuli de la Suisse.[1]

Enfin l'an passé, l'Ochsenfeld, cette plaine que traversent de l'ouest à l'est les eaux vagabondes de la Thur, la rivière

[1] Schœpflin-Ravenez. *Alsat. illust.*, tom, 3; Keller. *Alt helvetische Waffen und Gerætschaften*, pl. 6.

Digitized by Google

au nom celtique, a fourni une hache de l'âge de pierre; ce petit monument plus que deux fois millenaire et la plupart des objets qui viennent d'être énumérés, sont en la possession de celui qui écrit ces lignes.

La découverte de ces antiquités donne un grand caractère de vraisemblance à l'opinion émise par M. Moné, le savant directeur des archives de Carlsruhe, que la plus ancienne, forme du nom de Cernay vient du celte *Seanon*, ancienne ferme ou ancienne demeure[1]. On peut donc avancer, sans crainte de commettre une grave erreur, qu'à une époque antérieure à l'arrivée des Romains dans nos contrées, le sol sur lequel s'élève notre ville et les territoires que cultivent ses habitants, étaient occupés par une peuplade gauloise.

De la période romaine de notre histoire il nous reste ce beau tronçon de route qui sépare l'Ochsenfeld de la forêt, et qui conduisait à Vieux-Brisach, l'antique *mons Brisacus*. Les médailles que l'on recueille sur les bords de cette voie, qui porte toujours les nom de *Rœmer-Strœsslen* et d'*Alt-Brisacher Strœsslen* sont d'Adrien et de Faustine.

Le *Dictionnaire du Haut-Rhin*, de M. G. Stoffel, Paris 1868, cite encore parmi les voies romaines qui traversaient le département :

1° Le chemin qui longeait le pied des Vosges, par Belfort, Offemont, Roppe, Cernay, Soultz, Hattstatt, Sigolsheim et Bergheim;

2° Le chemin de Saint-Blaise au territoire des Leuciens, par la vallée de l'Ill, Altkirch, Reiningen, Thann, la vallée de Saint-Amarin et le col de Bussang;

3° Et le chemin de Thann au Rhin, par Aspach-le-bas, Œlenberg, Niedermorschwiller, Didenheim, Dietwiller et Niffer.

Enfin, selon cet auteur, le tracé de la route de Mandeure à

[1] Moné. *Celtische Forschungen*, page 40.

Digitized by Google

Brisach serait Tretudans, Meroux, Vezelois, Chèvremont, Bessoncourt, La Grange, Angeot, Soppe-le-haut, Aspach-le-pont, Wittelsheim, Staffelfelden, Ensisheim.

Telles sont, dans l'acception la plus large du mot, les plus anciennes archives de Cernay.

Les différentes formes par lesquelles a passé le nom de cette ville sont les suivantes ; *Sennenheim* (1144), *Sennenhem* (1156) *Senneheim* (1179) (Trouillat, *Monuments historiques de l'ancien évêché de Bâle*, tome Ier p. 328 et 375) *Senene* (1191,) *Senheim* (1259) (Schœpflin, *Alsatia diplomatica*, tome Ier p. 296 et 427.) *Senhin*, (1275) *(Annales de Colmar*, p. 48.) *Seyreney* (1307.) (Trouillat, Ibid., tome III. p. 109,) *Senhin* (1312.) Ibid. tome III, p. 178.) *Sennen* (1576) (Speckel.)

La première mention certaine de Cernay se trouve dans la charte de fondation du monastère de Feldbach, faite en 1144 par Frédéric, comte de Ferrette, la comtesse Stéphanie sa femme, et leur fils Louis. Ce document, que la *Revue d'Alsace* (année 1853, p. 157) a reproduit en entier, d'après l'original qui existe encore aux archives de Feldbach, est une donation au profit des moines *établis à Feldbach et servant Dieu selon la règle de Saint-Benoît et les institutions de Cluny*, de différents domaines et notamment du village de Cernay, *Vicus de Sennenheim* et du village d'*Herbeheim* qui se trouvait entre Aspach-le-haut et Cernay.

De simple ferme ou de *villa*, Cernay est devenu un village, puis une bourgade et enfin un *oppidum* ou une ville fortifiée. C'est dans l'acte d'oblation que fit Ulrich Ier, le 15 janvier 1271, à l'évêché de Bâle, de son comté de Ferrette, que Cernay figure pour la première fois avec le titre de ville. — *Curtem in Senneheim, cum attinenciis tam infra oppidum quam extra.* (Trouillat, Ibid., tome III, page 205.) Cernay, faisant partie du comté de Ferrette, comme Thann, Massevaux, Altkirch, Landser, etc., dut subir le sort de ce comté et passa

Digitized by Google

avec lui à la maison d'Autriche par le mariage de Jeanne, la dernière comtesse de Ferrette, avec Albert, duc d'Autriche, qui en prit possession le 26 mars 1324.

Par lettres patentes, en date, à Altkirch, du mercredi après la Saint-Ulrich de l'année 1336, la comtesse Jeanne mit la ville de Cernay en possession de ses communaux. Cette charte importante, que nous ne connaissons que par les lignes que nous venons de transcrire littéralement d'un inventaire des archives municipales de Cernay, du dernier siècle, ne s'est malheureusement plus retrouvée dans le nouveau classement qui vient d'être fait.

Cour colongère. — Quelle que soit l'origine des colonges dans nos contrées, qu'on admette qu'elles étaient antérieures à l'invasion des *Allemanni* ou que les Germains ne firent que les modifier conformément à leurs mœurs, il n'en est pas moins vrai que la colonge de Cernay constitue un des éléments de la formation de cette ville.

L'original du règlement de la cour colongère de Cernay est un parchemin allemand de 1354, conservé aux archives de la préfecture du Haut-Rhin, fonds d'Œlenberg. Ce titre porte que la colonge de Cernay appartient au monastère d'Œlenberg, qu'elle se compose de neuf héritages *(mendage, menanties)* qui doivent rapporter chacun 42 journées, 2 mesures de vin rouge, 4 boisseaux d'avoine et 20 phennig en argent. La justice s'y rendait deux fois par an, les premiers dimanches après la Saint-Jean et la Saint-Martin, par des jurés ou *Hueber*, sous la présidence du prévôt du couvent d'Œlenberg, qui avait encore le quart des amendes prononcées en haute et basse justice et des droits d'étalage au marché.

Nous ignorons comment la maison d'Œlenberg est devenue propriétaire de cette colonge, et comment cette colonge s'est dissoute. Il est à présumer que les propriétés qui la composaient ont été partagées, les revenus convertis en simples

Digitized by Google

rentes qui ont été rachetées, après avoir passé par la main-mise nationale.

La *maison Dieu* d'Œlenberg, *das Gottshuz von Œlenberg*, était alors de l'ordre de Saint-Augustin; elle possédait encore en dehors de la colonge d'autres propriétés au ban de Cernay, les unes en vertu de donations faites par des habitants de cette ville, les autres en vertu d'achat. L'histoire manuscrite d'Œlenberg, *Œlenbergensis historia*, compte parmi les bienfaiteurs du monastère d'Œlenberg, Sibille, Hugo et Otto de Sennheim, et mentionne une vente de vignes à son profit par le sire Wolmann, de Hochstett.

Commune. — De même que Cernay et Steinbach ne formaient qu'une prévôté, de même aussi ces deux agglomérations d'habitants ne formaient qu'une seule commune, malgré les trois kilomètres qui les séparent. Cet état de choses existait depuis les temps les plus reculés et était arrivé jusqu'à nous nonobstant le décret du 14 décembre 1789 sur l'organisation des municipalités. Il était réservé à la génération actuelle d'assister à la fin de cette indivision qui était une source de procès et un obstacle au développement des deux communes. L'autonomie distincte de chacune d'elles résulte :

1° D'un arrêté préfectoral du 5 octobre 1847 qui, faisant droit à la demande de Steinbach, prononce la séparation administrative des deux communes;

2° D'un arrêt de la cour de Colmar du 5 mai 1857, qui ordonne le partage de leurs communaux indivis;

3° Du partage notarié de ces communaux, en date du 6 mars 1863;

4° De l'approbation de ce partage par arrêté préfectoral du 3 mai 1865;

5° Et enfin du décret impérial, en date du 12 mai 1869, qui détermine les limites des bans des deux communes.

La constitution de la commune, que nous n'avons trouvée écrite nulle part, et qui a dû se modifier par une longue suite

Digitized by Google

de temps, résulte de concessions du souverain qui n'étaient sans doute que la confirmation de droits et d'usages antérieurs. Nos archives n'ont conservé à cet égard qu'une charte du 1er novembre 1379, par laquelle Wenceslas, roi des Romains, accorde aux habitants de Cernay le privilége de ne pouvoir être cités devant aucun autre tribunal que devant celui du juge et du magistrat de la ville.

Au commencement du XVIIe siècle un Conseil de douze magistrats, neuf nommés par Cernay et trois par Steinbach, et dont le bourguemester de Cernay et le maire de Steinbach faisaient partie, se partageaient l'autorité et administraient la commune. Il y avait alors un tribunal composé de onze juges, de huit jurés et de quatre avocats, et un conseil de tutelle des orphelins. Les autres préposés à l'administration de la commune étaient :

Trois administrateurs du domaine communal, trois des forêts qui étaient en même temps inspecteurs des édifices publics:

Un marguillier, un administrateur du magasin de sel, un de l'hôpital, un de la léproserie et un de la prébende de Saint-Wolfgang ;

Un receveur des tailles de mars, un des tailles d'automne, deux répartiteurs, un receveur des amendes de la ville et deux receveurs des droits sur les vins;

Un commandant de place *(Wachtmeister)*, sept inspecteurs des feux et cheminées, deux inspecteurs de la boucherie, deux des boulangeries et deux des moulins *(Müllinmeister.)*

Tous ces magistrats étaient choisis dans le sein du Conseil des XII; leurs fonctions ne duraient que trois ans.

Les employés de la commune étaient à cette époque : un appariteur, deux messagers, un garde-barrière, deux concierges et un portier de la porte haute, trois pareils préposés pour la porte basse, deux gardes champêtres, deux gardes forestiers de la forêt haute et un de la forêt basse.

Digitized by Google

L'administration municipale de Cernay a été profondément modifiée par l'édit de création des offices en Alsace, du mois de septembre 1692, nonobstant la déclaration faite par Sa Majesté qu'elle voulait que *les villes où il y a hôtel ou maison commune demeurassent dans leurs anciens priviléges* et malgré les oppositions des bourgeois de Cernay qui, forts de leurs droits et de l'appui de leurs seigneurs, MM. de Gohr et de Clebsattel, entendaient conserver leurs priviléges.

Les fonctions de bourguemestre et des autres membres du magistrat avaient jusque-là été remplies tour à tour, comme nous l'avons dit, de trois ans en trois ans, par chacun des membres du Conseil des douze. Une ordonnance de l'intendant d'Alsace en date du 5 mai 1758, se fondant sur l'édit de 1692, a ordonné qu'il serait procédé à l'élection d'un bourguemestre perpétuel, à choisir parmi les bourgeois et non parmi les membres du magistrat; ce qui fut fait, et souleva, après la première évolution de trois ans de ce nouveau régime, de nouvelles protestations qui aboutirent à une ordonnance de rejet de M. l'intendant d'Alsace en date du 12 juin 1773.

Du reste, un arrêté du Conseil d'Etat du 10 mai 1721, dont nous n'avons trouvé le texte ni dans nos archives, ni dans celles du département, dispose que la magistrature municipale de Cernay sera composée d'un bailli, d'un baumestre, de quatre magistrats, d'un procureur fiscal et d'un greffier.

Revenus. — Aux termes de la déclaration des revenus patrimoniaux du 25 juin 1764, la ville de Cernay était en possession de *droits de péage, d'ohmgeld, de saulnerie, de bourgeoisie, de manance, de protection sur les juifs, de droit de carpes, d'étalage et balance ou de tonlieu.* Elle possédait en outre des rentes en grains et en argent. Tous ces droits et revenus étaient loués à un fermier qui les percevait à ses frais et risques. Année commune, cette ferme rapportait 5,412 livres, y compris le fermage de 15 fauchées de prés.

La ville était en outre propriétaire d'un hôtel de ville, con-

Digitized by Google

struit en 1780 d'après les plans de l'architecte Ritter, de trois bureaux de péage, de deux maisons de berger, d'une halle, d'un magasin à foin, d'une maison de chapelain, d'une maison d'école et de deux maisons pour les portiers de la ville.

A Steinbach elle possédait un presbytère, une maison d'école et une maison pour les bergers de ce village.

Ses propriétés rurales consistaient en forêts situées dans la montagne et dans la plaine, en pâturages, en 33 fauchées de prés, y compris les 15 fauchées de la ferme. Huit fauchées servaient à l'entretien des taureaux, et le reste était loué pour 200 livres par an.

Les forêts étaient exploitées aux frais des habitants et leur fournissaient le bois de chauffage.

Charges de la ville. — Les charges comprenaient le traitement du bailli, des magistrats, du curé de Steinbach, du chapelain, du maître d'école de Cernay et de celui de Steinbach, du marguillier, du valet et du messager de ville, des gardes forestiers, des gardes de nuit, du fontainier, de l'horloger de Cernay et de celui de Steinbach, du taupier et du ramoneur.

On comprenait encore parmi les charges ordinaires les impositions royales, l'impôt du vingtième, le sou par livre en sus, le droit aux domaines du roi sur le vin distribué;

Les frais de répartition des impositions et arrêtés de rôles, de voyages et de messages pour le service du roi et de la ville;

Les honoraires du bailli et magistrat pour la visite de vendange et glandée et les carpes du vendredi saint;

Les frais de visite des cheminées et d'entretien des agrès contre le feu;

Les prix des arquebusiers, le vin et le pain distribués le jour de la Fête-Dieu, le denier du pauvre passant, la paille fournie aux soldats convalescents, l'entretien du pavé de la ville;

Digitized by Google

Les gratifications, étrennes, abonnements aux gazettes, ports de lettre, etc.;

Le chauffage de l'hôtel de ville, l'éclairage pour le service de la ville et le village de Steinbach.

Toutes ces charges s'élevaient en moyenne au produit de la ferme, qui s'élevait, comme nous l'avons dit, à 5,412 livres par an.

Fortifications. — La plus ancienne mention que nous connaissions des fortifications de Cernay, après le titre de 1271, qui qualifie Cernay de forteresse, *oppidum*, est un diplôme de 1368, par lequel les ducs d'Autriche Léopold et Albert autorisent les bourgeois de Cernay à percevoir pendant dix ans, à Cernay et dans tous les villages qui en dépendent, pour être employé à la réparation des tours, des murs et des fossés de la ville, un droit d'ohmgeld équivalant à celui qui se percevait au profit desdits archiducs.

Ces fortifications consistaient en une double enceinte flanquée de tours et percée de deux portes, la porte haute et la porte basse. Plus tard on fit une troisième porte, celle de Colmar, et l'on construisit quatre redoutes entre la Thur et le village d'Uffholtz.

Le rempart extérieur mesurait 12 mètres de hauteur et 1 mètre 50 centimètres d'épaisseur en moyenne. Les murs de la principale tour cornière (der Esselthurm) ont encore l'énorme épaisseur de 3 mètres.

Les bourgeois de Cernay, qui étaient plus d'une fois montés sur les murs de leur ville pour la défendre contre les ennemis du dehors, eurent ensuite à défendre leurs remparts contre les ennemis du dedans. Dans la première moitié du dernier siècle, la commune soutint avec succès plusieurs procès contre MM. de Ferrette, de Latouche et M. Deck qui s'étaient permis, les uns, d'anticiper sur les fossés, les autres, de pratiquer des ouvertures dans l'ancien rempart.

Mais il est une fin à tout; le 18 juillet 1792 la ville vendit

Digitized by Google

la porte haute ou de Thann et la tour de la porte neuve ou de Colmar, le 25 décembre 1796 les fossés, le 15 mai 1797 la tour des Sorcières et la tour dite Esselthurm. La porte de Colmar fut immédiatement démolie, la tour de la porte extérieure de Belfort en 1826, celle de la porte intérieure de Belfort en 1845.

De toute antiquité, l'église de Cernay dépendait de l'évêché de Bâle. Elle figure dans le *liber marcarum* de 1394 parmi les paroisses du décanat de *citra colles Ottonis*. D'après Wursteisen, qui professait les mathématiques à Bâle en 1580, il y avait de son temps à Cernay onze chapelles ou autels dédiés à saint Gervais, à sainte Marie, à saint Nicolas, à saint Fridolin, à sainte Marguerithe, une chapelle à l'hôpital, une chapelle de Saint-Ehrard sur le cimetière consacré le 28 octobre 1582, la chapelle des Trois-Rois hors la porte de Colmar, la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine et son ermitage au canton zu Rhein, dans les bois derrière Steinbach, et une chapelle de Sainte-Marie, dans ce village.

L'église de Cernay porte trois dates : 1565 sur l'un des contreforts extérieurs de la chapelle dite de Ferrette; 1575 sur l'un des contreforts de la sacristie; 1850 sur le clocher construit en remplacement de celui devenu la proie des flammes le 22 juillet 1846; la nef a été bénie en 1756.

L'évêque de Bâle était décimateur du ban de Cernay; à ce titre, il fournissait tous les ans au curé-recteur : six sacs ou rezeaux de froment, vingt-quatre rezeaux de seigle, trente-cinq rezeaux d'avoine, soixante mesures de vin et cent six livres treize sols quatre deniers en argent.

En 1647, Georges-Jean Gall desservait tout à la fois : les cures de Cernay, de Steinbach, de Wittelsheim et de Staffelfelden.

En 1790, le prêtre constitutionnel Schæffer, Pierre-Joseph, desservait les paroisses de Cernay et d'Uffholtz.

Les chapelles et les confréries, attachées à l'église de Cer-

Digitized by Google

nay, avaient des revenus particuliers qui servaient à l'entretien du chapelain et qui ont été réunis à ceux de l'église, en vertu de la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802).

Hospice. — D'après les Annales des Dominicains de Colmar et les Annales conventuelles de Thann, le prévôt Henri commença, en 1277, à bâtir à Cernay l'hôpital des pauvres. Cet établissement charitable était situé à l'encognure de la Grand'-rue et de la rue de la Porte de Colmar; le terrain qu'il occupait a été vendu aux enchères publiques par l'administration municipale du canton de Cernay, le 15 mai 1797.

Le 3 janvier 1442, par acte passé devant Me Stæhlin, notaire impérial à Thann, Catherine Pingler légua toute sa fortune, qui paraît avoir été considérable, à l'église de Cernay et à l'hospice des pauvres de cette ville.

Les bâtiments actuels de l'hospice et une grande partie de sa fortune mobilière sont dus à la générosité de M. Sandoz, suivant donation faite devant Me Graff, notaire à Cernay, le 27 mars 1846, et testament olographe du 12 juin 1855.

Leproserie. — Par arrêt du Conseil d'Etat du 11 février 1701, enregistré au Conseil souverain d'Alsace le 12 juillet suivant, les leproseries de Cernay, d'Altkirch, de Massevaux, etc., ont été réunies à l'hôpital d'Ensisheim, avec la charge de satisfaire aux prières et services des fondations et à recevoir, à proportion de leurs revenus, les pauvres malades des lieux où avaient été ces leproseries. Sa Majesté revint sur cette iniquité en ordonnant, par lettres patentes du 21 juillet 1751, que les revenus de la maladrerie de Cernay *seraient* et *demeureraient unis* à l'hôpital de Cernay. Les leproseries qu'on connaissait en Alsace sous le nom de *Gueth-leut-haus* ou *maisons des bonnes gens* étaient des asiles situés à quelque distance des villes; on y recueillait ceux qui étaient atteints de la lèpre, maladie cruelle rapportée de l'Orient, et qui n'épargnait ni le rang, ni l'âge, ni le sexe. Les prés situés au dessous du pont neuf portent le nom de *Gueth-leut-matten*; on

Digitized by Google

pense que c'était là qu'était la leproserie de Cernay. Les dépenses de cette leproserie n'étaient en 1612 que de 17 livres, ses recettes de 131, et il en était déjà ainsi depuis plusieurs années.

Seigneurie. — Selon Schœpflin, Cernay n'a jamais été aliéné par la maison d'Autriche. Cependant le *livre des fiefs principaux de la maison d'Autriche, situés au pays dit Vorland ou pays antérieurs,* conservé aux archives du Haut-Rhin, cite un titre de 1361 par lequel le duc Rudolphe d'Autriche a investi Henmann et Heinrichmann de Hagenbach, frères, d'une partie de la dîme de Steinbach et de neuf reseaux de blé en argent du moulin Ober-Muli à Senheim.

Un titre du 2 juin 1392, cité dans les *Zeitschriften* de Moné, fait croire que les archiducs Léopold et Albert d'Autriche avaient engagé la seigneurie de Cernay à Conrad III de Fribourg. C'est encore ce qui ressort d'un titre du 6 avril 1419, conservé aux archives d'Inspruck, par lequel la ville de Cernay contractant un emprunt de 400 florins chez la veuve du monnayeur de Bâle (Münz-Meister), y déclare qu'elle agit avec l'autorisation de son gracieux seigneur, le margraff Rudolf de Hochberg, *unser gnediger herre, margraff Rudolf von Hochberg, herre zu Rottln und zu Susenberg.* Nous pourrions encore citer deux autres investitures de 1466 et de 1486, pour établir que la seigneurie de Cernay n'est pas restée à l'abri de toute aliénation jusqu'à sa réunion à la France, sans parler même de l'engagement des possessions autrichiennes des deux rives du Rhin par le duc Sigismond au profit de Charles-le-Téméraire, engagement qui ne dura, il est vrai, que de 1469 à 1473.

En 1642, pendant la guerre de Trente-Ans, Louis XIII a conféré la seigneurie de Cernay au maréchal de camp français Wolfgang de Schœnbeck, décédé à Thann le 23 avril 1652, en ne délaissant qu'une fille, Sophie-Lucrèce de Schœnbeck, qui s'est mariée avec Jacques-Christophe de Reinach. De ce

Digitized by Google

mariage sont nées Sophie-Esther, qui s'est mariée avec Léopold-Elie de Gohr, et Jeanne-Elisabeth, qui s'est mariée avec M. de Clebsattel. Par ces mariages, le fief de Cernay est advenu aux familles de Gohr et de Clebsattel, qui l'ont conservé jusqu'à l'abolition du régime féodal décrétée par l'Assemblée nationale les 4, 6, 7, 8 et 11 avril 1789.

Ce fief, considéré alors et pour la circonstance comme franc alleu, a été partagé par acte s. s. p. du 22 mars 1793 entre les ayant-droits :

François de Gohr, de Wattwiller, co-participant pour 33/72

Toussaint Heuchel, de Cernay, comme cessionnaire de M. de Clebsattel, de Thann, et Mme Gertrude-Gervais de Saint-Laurent, veuve de M. de Clebsattel, commandant des ville et château de Belfort, co-participant pour 38/72

Et M. Henri de Latouche, de Cernay, co-propriétaire pour..... 1/72

72/72

Ce fief se composait en propriétés rurales :

1° D'un hôtel sis à Cernay, donnant sur la rue des Moulins, du Marché et des Moutons;

2° D'un jardin clos de murs, situé hors de la porte Haute, estimé..... 2,400

3° Et de 17 hectares 28 ares de terres et de prés, sis dans la banlieue de Cernay et d'Uffholtz, estimés. 32,814

35,214

Quant aux droits de supériorité et de puissance, le fief comprenait :

La juridiction, haute, moyenne et basse justice, à Cernay et à Steinbach, ensemble la juridiction territoriale;

La nomination du bailli, du greffier et de ses assesseurs;

La nomination du maire de Steinbach;

Les amendes forestières et les autres amendes, moins une part qui en revenait à la ville;

Digitized by Google

Le droit de chasse, de pêche et de bergerie;

Les 3/4 du droit de bourgeoisie, les droits de manance à un florin par an de chaque habitant; le droit de protection des juifs établis à Cernay;

Le droit de bâtardise, de déshérence, et le droit de percevoir un florin de chaque étranger héritant à Cernay et à Steinbach;

Les corvées que les habitants de Cernay et de Steinbach devaient aux seigneurs quand ils avaient à bâtir;

Le droit de chute d'eau de la papeterie d'en haut et du moulin de la ville;

Les 2/3 de l'octroi qui se percevait sur les marchands de poissons traversant la ville, et le péage du bétail qu'on exposait en vente sur le Grien;

Des rentes annuelles en chapons qui se percevaient sur la papeterie haute, le moulin à huile et le moulin de la ville. Une rente annuelle de six sacs de mouture qui se percevait sur ce moulin;

Les rentes foncières en vin et en argent, appelées *Hertzog Zins;* les rentes en poules à Steinbach;

Les droits de balance, de poids, de boutique et d'étalage aux foires et marchés;

Le droit de débit de vin *(Banvin, Ungeld*, petit droit d'*Ungeld)*, la nomination des chargeurs de vin et le droit qui se percevait sur leur *boete* (caisse);

La nomination du mesureur des grains et le droit qui se percevait sur la vente des grains;

Le droit de franc salé, ou la fourniture par la ville de trois boisseaux de sel par an du magasin de la ville;

Les dîmes novales en grains et en vins sur les terres nouvellement défrichées.

Avant l'abolition du régime féodal, l'ordre de la noblesse des bailliages de Belfort et de Huningue avait *déclaré faire le sacrifice de ses exemptions pécuniaires et se soumettre à l'im-*

Digitized by Google

position, tel que les états généraux le détermineront, tant pour la durée que pour la quotité, ainsi qu'il appert d'une délibération du 28 mars 1789, notifiée à l'ordre du clergé et à l'ordre du tiers-état. Cette délibération, qui a été imprimée dans les deux langues, porte les signatures du baron de Gohr et de Latouche.

Nobiliaire. — La plus ancienne famille noble qui ait vécu à Cernay est la famille équestre de Ferrette, qu'il ne faut pas confondre avec celle des comtes de Ferrette dont ils étaient les ministériaux.

Ulrich de Ferrette, chevalier, demeurant à Sennheim, et son frère Théobald, furent investis, la 4e semaine après Pâques 1300, par Ulrich et Thiébaud, comtes de Ferrette, du droit de taverne à Reiningen, avec défense à tout autre de vendre du vin en détail, sous peine de 30 sous d'amende.

En 1482, Ulrich de Ferrette était prévôt de Cernay.

En 1534, Valentin de Ferrette était revêtu de la même dignité.

Cette famille possédait à Cernay deux hôtels : le Oberhof, où se tiennent en ce moment les écoles primaires, et le Pfürtherhof, aujourd'hui propriété de M. Ch. Baudry; des rentes en blé sur les moulins de Cernay, des dîmes, des propriétés rurales et le 1/4 du droit de boutique *(Ladengeld)*.

Un des derniers membres de cette famille, Frédéric-Richard-Wolfgang-Joseph de Ferrette, né à Cernay le 29 avril 1730, fut condamné à mort par le tribunal criminel révolutionnaire de Paris, le 9 juillet 1794, « convaincu, selon la formule usi-« tée, de s'être déclaré ennemi du peuple, en provoquant la « dissolution de la représentation nationale et la résistance « aux autorités constituées, le découragement des citoyens et « des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applau-« dissant aux assassinats des représentants du peuple et en « cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la Ré-« publique. »

Digitized by Google

L'arrêt de mort qualifie ce malheureux vieillard d'*ex-baron*.

Un de ses frères, Jean-Baptiste de Ferrette, né à Cernay le 13 janvier 1736, parvint au grade de général de brigade à l'armée du Nord, après avoir été colonel au régiment d'Anjou.

De Latouche. — La famille de Latouche, qui possédait la 72e partie à titre d'acquisition des droits seigneuriaux de la ville de Cernay et village de Steinbach, avait l'avantage sur les co-seigneurs du fief de Cernay d'habiter cette ville, où elle avait un hôtel attenant à la porte Haute, dans la rue du Fossé, qui depuis a été appelée rue de Latouche, en l'honneur de Charles-Joseph de Latouche, né à Cernay le 29 mars 1699 et décédé le 13 mars 1775 à Strasbourg, où il a été enterré le 15 du même mois, dans l'église des Franciscains.

Ce Charles-Joseph de Latouche était lieutenant général des armées du roi et son ambassadeur de Prusse en 1761.

Kempf d'Angreth. — Il existait à Cernay, dans le dernier siècle, une branche de la famille des Kempf d'Angreth. Le dernier de cette branche, François-Wolfgang-Jacques, est décédé à Cernay, le 15 janvier 1715, à l'âge de 65 ans. L'église lui doit la fondation de plusieurs anniversaires qui se célèbrent encore, et le don d'une cloche. L'hôtel des d'Angreth donnait sur la rue Traversière et sur la rue du Berger.

Cointet de Filain. — Les Cointet de Filain, qui avaient obtenu en 1633 les fiefs d'Arbogaste d'Andlau, et qui étaient pourvus depuis 1735 de l'office de prévôt d'Ensisheim, habitaient également Cernay, où ils avaient un hôtel.

Enfin, parmi les maisons nobles de notre ville il faut encore citer celle de M. Ignace de Calonne, qui était en 1769 capitaine au régiment de Lamarque.

La *cour franche de Lucelle*, ainsi appelée parce qu'elle était exempte des charges communes, est déjà citée dans le titre de 1271; elle jouissait d'immunités que les moines de Lucelle conservèrent jusqu'à la suppression des ordres religieux en France. Leur hôtel, qui ne manquait pas d'importance, a été

Digitized by Google

vendu nationalement, le 13 août 1791, pour 2,175 livres à leur dernier receveur, Louis-Edmond, qui le revendit à Georges Witz, qui à Jacques Witz, lequel le convertit en filature de coton.

Henri Ier, de la famille des Stockhelm, était en 1392 abbé du monastère de Lucelle. Il naquit à Cernay et mourut à Lucelle le 12 des calendes de janvier 1412.

Enfin, le 23 mai 1566, le Lützelhof de Cernay vit passer de vie à trépas l'abbé de Lucelle, Nicolas IV, de la famille des Rosenburg, de Thann.

Population. — Selon Schœpflin, il y avait à Cernay et à Steinbach :

1° En 1720, 205 feux, soit à 5 personnes par feu une population de 1,025 habitants;

2° En 1752, 342 feux ou 1,720 habitants.

En 1769 on comptait à Cernay 153 bourgeois, 22 veuves de bourgeois, 56 manants et 17 veuves de manants.

Billing, dans sa description de l'Alsace, faite en 1782, enseigne que la population de Cernay, sans Steinbach, se compose de 200 bourgeois.

Il y avait à Cernay : en 1802, 1,530 habitants; en 1825, 1,908; en 1830, 4,260; en 1833, 3,416; en 1838, 3,041: en 1841, 3,433; en 1846, 4,752; en 1851, 4,811; en 1854, 3,997; en 1859, 4,128; en 1863, 4.936, et en 1866, 4,203.

Cultes dissidents — Le premier document relatif à l'exercice de la religion réformée que renferment nos archives, est une consultation des avocats Schirmer et Dubois, concluant, d'après l'édit de juin 1683, à ce qu'il soit fait défense aux Suisses calvinistes de s'établir à Cernay.

D'après l'annuaire 1825, il n'y a à Cernay à cette époque que 9 protestants; d'après les annuaires publiés depuis, il y en aurait eu en 1841, 359; en 1846, 491; en 1866, 635.

Le temple du culte réformé a été ouvert le . . . . . et a été reconstruit en 1843.

Digitized by Google

La nomination du premier pasteur date du . . . . . .

M. Charles Buxdorf-Falkeisen, l'éditeur de la chronique du chapelain Jean Knebel, de Bâle, Bâle 1851, a rempli en . . . . . les fonctions de pasteur.

M. J. Meyer, l'auteur des *Stimmen aus Hellas*, des *Stimmen aus Frankreich*, Strasbourg, Treuttel et Würtz, et d'autres poésies, a été pasteur à Cernay en . . . . . .

Juifs. — L'urbaire de 1580 cite une rue des Juifs; c'est celle qui commence à la Grand'rue et qui aboutit à la rue du Marché. De notre temps on a cru devoir donner le nom de *rue de l'Eglise* à l'ancien *ghetto* de Cernay. En 1750, les juifs comptaient dans notre ville 24 ménages; en 1764, 19; en 1784, 30, et le nombre de personnes de leur culte 138.

En 1825, le nombre des israélites s'élevait à 220; en 1841, à 287; en 1846, à 385; en 1866, à 380.

En 1764, chaque ménage payait pour droits de protection 8 livres 6 sous et 8 deniers.

La synagogue, à raison de laquelle il y eut en 1752 un procès entre la ville et la communauté israélite, a été reconstruite en 1846 des deniers de cette communauté.

Ecoles. — Le plus ancien maître d'école de Cernay dont l'histoire ait conservé le souvenir est Magister André, qui vivait en 1295. En 1442, nous trouvons Bernard Rote de Durlac, qui prenait le titre de recteur des écoles.

En 1642 on nomme un maître d'école français. En 1717, le traitement de l'instituteur était de 156 l.; en 1764, de 184 l.; en 1771, de 384 l.

Industrie. — En 1761, il y avait à l'ouest de la ville un foulon et une papeterie, en ville les moulins *Herren-Mühl* et *Winckel-Mühl;* à l'est de la ville les moulins *Carle-Mühl*, *Matten-Mühl*, le moulin neuf et une papeterie.

La manufacture de toiles peintes de MM. Zurcher date de 1790; celle de MM. Witz frères et C° datait de 1791.

Un ordre de la chambre d'Ensisheim en date de 1637, et

Digitized by Google

conservé aux archives du Haut-Rhin, enjoint à Jean Hechinger, de Cernay, de cesser tous travaux dans ses forges et martinets jusqu'à ce que l'archiduc ait autorisé son établissement. Ces forges étaient vraisemblablement à l'est de la ville au canton *Hammerschmiede*, et les mines de fer de Steinbach devaient les alimenter.

Ces mines, qui alimentaient en dernier lieu le haut-fourneau de Massevaux, étaient au nombre de cinq. Elles portaient les noms de *Herrenstube*, de *Kessel*, de Steinbach-le-Haut, le milieu et le bas.

Les mines de plomb, de cuivre et d'argent, sises au canton Silberthal, banlieue de Steinbach, sont comprises dans le 9e arrondissement minéralogique de France. Elles ont été abandonnées vers 1750: leur reprise, dit un savant minéralogiste, serait probablement avantageuse.

Par acte passé devant Me Ingold, notaire à Wattwiller, le 1er décembre 1735, M. J.-B. Deville a vendu pour 8,000 livres à Josué Huguenin, de La Chaux-de-Fond, canton de Neufchâtel, son 10e des mines, minerais, usines et bâtiments de Steinbach.

Foires et marchés. — Cernay avait d'importantes foires de bestiaux qui étaient fréquentées par les Bourguignons, les Comtois, les Lorrains, et qui faisaient entrer jusqu'à 400 Reichsthalers dans les caisses de l'Ohmgeld de Cernay, à cause du vin que les étrangers y consommaient. (*Mémoire sur l'Alsace*, de Colbert de Croissy — 1656-1657.

Selon d'autres récits, ces marchés de bêtes à cornes et de chevaux rapportaient en année moyenne 240 livres bâloises ou 320 livres, quoiqu'on ne payât qu'un demi-liard ou un demi-denier par pièce de bête à corne et par cheval 4 deniers bâlois ou 5 deniers tournois et 1/3.

A cette époque les marchés de Belfort et de Cernay étaient les seules foires de bestiaux de la Haute-Alsace, et celles de Cernay étaient les plus considérables. Ces foires se tenaient

Digitized by Google

le mardi après la Quasimodo, le mardi après la Trinité, et le mardi après la Saint-Martin. Elles ont été établies par un diplôme de l'empereur Frédéric II (1210—1250), conservé aux archives du Haut-Rhin.

Evénements militaires et calamiteux. — Selon les annales conventuelles de Thann, un grand nombre d'habitants de Cernay abandonnèrent en 1224 leurs demeures pour se fixer à Thann. *(Annales oder Jahrs-Geschichten des Baarfusseren zu Thann*, — Colmar 1864. — Tom. 1, p. 79.)

Pendant l'interrègne et vers 1261, il était très dangereux de voyager près de Thann et de Cernay à cause des voleurs, des brigands et des assassins qui infestaient le pays. — (Ibid. Tom. 1, p. 159.)

En 1377, la ville de Cernay et les communes de Steinbach, d'Uffheim, de Wittelsheim, d'Aspach, etc. etc., furent réduits en cendres par les Anglais. — (Ibid. Tom. 1, p. 426.)

1443. — Combat entre ceux de Mulhouse et le comte de Helfenstein. Cinquante Mulhousiens s'étant avancés jusqu'à Cernay, y furent surpris. Deux y perdirent la vie, les autres furent fait prisonniers et conduits à Massevaux. On suspendit leur bannière à l'église à côté des orgues. Trois ans après on les rendit à la liberté, grâce à l'intercession du comte Louis, électeur du Palatinat.

Le 21 mars 1445, une troupe de près de 3,000 Armagnacs s'étant réfugiés et cachés dans la forêt du Nonnenbruch, quelques centaines de bourgeois de Thann marchèrent contre eux avec leur garnison. Cernay, Wattwiller et Soultz se joignirent à eux, et attaquèrent l'ennemi; 400 de ces écorcheurs restèrent sur le carreau; les gens du pays perdirent 22 des leurs et rentrèrent chez eux avec un riche butin. *(Annales des Baarfusseren zu Thann.* — Tom. 1, p. 571.)

1468. — Les Suisses, venus au secours de Mulhouse, toujours en guerre avec la maison d'Autriche en la personne des nobles du voisinage de leur ville, brûlent Pfastadt, Schweig-

Digitized by Google

house et son château. Ils se réunissent ensuite au nombre de 14,000 sur l'Ochsenfeld, où ils campèrent pendant 15 jours, attendant les défenseurs du pays qui, n'osant se mesurer avec eux en rase campagne, leur laissèrent tout le loisir nécessaire pour brûler les faubourgs de Thann, Vieux-Thann, Roderen, Uffholtz, le château du Hirthstein, dont ils s'emparèrent par ruse, et pour piller Wattwiller qui leur avait ouvert ses portes. L'histoire ne mentionne pas que Cernay, à l'abri de ses remparts, ait été inquiété dans cette circonstance.

Lundi après le dimanche cantate 1525, ceux de Cernay, qui pactissaient avec les paysans révoltés, prêtèrent serment avec ceux du pays haut. Le trois septembre suivant les révoltés s'emparèrent d'Uffholtz, mirent ce village à sac, se présentèrent devant Wattwiller, dont ils firent en vain le siége. Vaincus ils retournèrent à Leimbach d'où ils étaient venus. Dans ces allées et venues, les paysans révoltés passèrent sous les murs de Cernay qui ne leur ouvrit pas ses portes. ce qui n'empêcha pas l'autorité de condamner le 7 juin 1527, la ville à payer une amende de 6 florins par maison et en deux termes pour *participation à la guerre des paysans.*

Le 17 mars 1569, le comte palatin Wolffgang des Deux-Ponts vint camper dans la plaine de Cernay, avec une armée de 16.000 hommes qu'il conduisait au secours des protestants de France. La Haute-Alsace fut fort maltraitée par cette armée.

Le 2 mars 1634, les Impériaux furent défaits à Wattwiller, Cernay. Ensisheim, Altkirch, Belfort, et tombèrent au pouvoir des Suédois.

Le 15 octobre 1638, autre combat entre les Impériaux et les Suédois dans la plaine de l'Ochsenfeld. La victoire est longtemps disputée entre le duc Bernard de Saxe-Weymar qui commandait les Suédois, et le duc de Lorraine, Charles IV, qui était à la tête des Impériaux. L'action commença à

Digitized by Google

dix heures du matin, et se termina vers les quatre heures du soir par la défaite du duc de Lorraine, qui fut obligé de s'enfuir à Thann, en laissant le champ de bataille et la victoire au duc de Weymar, lequel s'en alla le même jour passer la nuit à Ensisheim. Le duc de Lorraine perdit dans cette affaire de six à sept cents hommes, toute son artillerie, ses munitions, vingt chariots de blé et vingt-quatre cornettes. Le marquis de Bassompierre, général d'artillerie et parent du duc Charles, le général Mercy, Fleckenstein, et une vingtaine de capitaines et d'autres officiers furent faits prisonniers de guerre et conduits à Colmar. Le duc de Weymar perdit dans cette action le colonel Wittersheim, cent cinquante hommes, quelques chariots, et il eut quelques blessés. Le duc Charles, qui avait établi son quartier général à Cernay, avait eu à sa disposition quatre mille hommes, tant en cavalerie qu'en infanterie. Selon Dom Calmet, les troupes du duc de Weymar étaient plus considérables.

Steinbach. — En 1372, le chapitre des dames nobles de Remiremont possédaient *in villa de Esteinbag*, diverses rentes en argent assises sur des vignes situées aux canton, *in lacu (Seel acker?) in der duggrassen*, *in der Berggrassen*, *in der litten*, *im Wommeberg*. La provenance d'une partie de ces biens est attribuée au seigneur Werner, dit le marschalch, *of dem grabe* et au curé de Bâle. — *Li Registres anciens de l'office de la sacristerie de Remiremont.* Manuscrit en parchemin petit in-IV, collection Friri.

Le livre des fiefs de la maison d'Autriche cite deux investitures, en date de 1361, de rentes et de propriétés sises à Steinbach, au profit de Turing marechalck, et de Petermann de Spechtbach.

L'évêque de Bâle était collateur de la cure de Steinbach, qui a été érigé en paroisse le 25 mars 1583. Voir à cet égard un induldt du pape aux archives du Haut-Rhin, c. 937.

Les archives de Cernay abondent en documents qui font

Digitized by Google

connaître le peu d'harmonie qui régnait entre cette commune et celle de Steinbach. Ce sont des plaintes continuelles à propos du partage des revenus indivis des deux communes, des sommations à Cernay d'avoir à faire des réparations au presbytère et à l'église de Steinbach, de donner place au maire de Steinbach dans toutes les séances du Conseil qui seront tenues à l'hôtel de Cernay, conformément à un arrêt rendu le 9 septembre 1723, des demandes en séparation des deux communes, des ordonnances portant le maintien de la communauté, des mémoires de sommes réclamées par la ville de Cernay à la commune de Steinbach, des demandes de nouvelles répartitions des charges financières entre Cernay et Steinbach. Des avis que les choses doivent rester sur l'ancien pied, deux tiers des impositions et des revenus à Cernay, un tiers à Steinbach, etc., etc.

A Ingold.

Digitized by Google

ESQUISSES HISTORIQUES

JEAN DE THIERSTEIN. — LES ARMAGNACS. — PIERRE DE MORIMONT. — ROD. DE RAMSTEIN. — URSULE DE GEROLDSECK ET SES FILLES. — EXTINCTION DES COMTES DE THIERSTEIN. — BALE. — ENSISHEIM. — BERNE. — SOLEURE.

Jadis l'auteur de cette esquisse passait souvent la frontière sans regarder quelles armoiries il y avait sur les bornes territoriales. D'ailleurs qu'aurait-il vu ? des écussons superposés, se remplaçant l'un l'autre et témoignant par leur nombre même de l'instabilité des frontières. Pour moi les Alsaciens sont toujours de bons voisins. C'est donc en laissant de côté toute question de nationalité et seulement comme une vieille connaissance, que je veux encore jeter un coup d'œil sur la frontière d'Alsace et parler de ces seigneurs châtelains du 15e siècle qui faisaient tant de bruit et tant de mal au moment même où ils allaient disparaître. Le 15e siècle a vu, dans nos contrées, luire la dernière flamme de la féodalité, et ce sont quelques scènes de cette époque que je vais raconter. Elles se sont passées aux limites de l'Alsace, et c'est pour ce motif que je les offre à la *Revue*.

Il y a quatre siècles que dans les campagnes des Etats de l'évêque de Bâle, on ne voyait guère d'édifices en pierre que les églises et les châteaux. Le peuple n'avait que des huttes en bois d'une construction peu coûteuse, mais faciles à brûler. Aussi les seigneurs des ces châteaux se donnaient souvent ce plaisir incendiaire, tandis que le clergé envoyait rôtir en enfer ceux qui ne l'enrichissaient pas. De la sorte le feu, en ce monde et en l'autre, était la perspective habituelle des peuples du moyen âge. La misère aidant, il arrivait que la population des campagnes se développait fort peu, et que ce qu'il y avait de plus prospère et de plus apparent dans ce pays, étaient les moines à la face rubiconde et une centaine

Digitized by Google

et demie de châteaux, dont les tours crénelées s'élevaient fièrement sur les rochers du Jura, à l'entrée ou à la sortie des défilés des montagnes. C'était d'un effet fort pittoresque, à en juger par les belles ruines qui en restent; mais si l'on se reporte au temps où ces manoirs étaient dans toute leur splendeur, on découvre des choses qui font penser que tout ce qui est grand et majestueux n'est pas toujours pour le bonheur des peuples.

Ces forteresses, bâties pour la plupart sur des emplacements de castels romains, existaient déjà chez nous avant le 12e siècle. On n'en a bâti qu'une seule durant le suivant. Ces débris du fisc romain avaient passé aux souverains des temps mérovingiens et carlovingiens. Ils furent ensuite remis à titre précaire, puis féodal, aux grands du pays. Les comtes de Montbéliard et de Ferrette eurent dans leurs lots les châteaux qui se trouvaient sur le revers septentrional du Jura et dans le pays de Porrentruy; d'autres grands dynastes s'étaient partagé les châteaux des autres parties de la contrée, et un grand nombre était parvenu aux évêques de Bâle. Chacun de ces hauts barons avait une petite cour de gentilshommes auxquels il remettait, à titre féodal, la garde de ses forteresses secondaires, et celles-ci formaient les postes avancés du manoir principal. Ces châteaux constituaient sur le pays un réseau solide, dans les mailles duquel se prenaient parfois les nobles agresseurs; mais ce grand filet servait surtout à s'emparer des voyageurs et des marchands assez imprudents pour s'aventurer dans les défilés du Jura, sans avoir préalablement argenté les verrous des portes ou rempli l'escarcelle de seigneurs possédant les droits de péage et de conduite, bien autrement vexatoires que nos douanes modernes.

Pour l'exercice de ces droits et d'autres prérogatives féodales, chacun des ces seigneurs châtelains entretenait des gens de guerre, qui par état ne rêvaient que combat et

Digitized by Google

pillage. Pour ne pas rendre leur impatience trop dangereuse, leur sire leur procurait des dérivatifs et les menait s'exercer la main dans les villages des seigneurs voisins, avec lesquels ils avaient des querelles ou des procès. C'était la manière de plaider les causes en litige. A défaut de cet exercice légal, on se rabattait sur les convois de marchandises que les habitants des villes allaient chercher de Bâle à Strasbourg, à Genève ou autres lieux, avec autant de périls que si aujourd'hui on devait aller d'Alger au cap de Bonne-Espérance à travers le continent africain. Les chefs arabes des déserts sont les représentants de nos seigneurs du moyen âge.

Parmi les maîtres de ces forteresses du Jura, il y avait au 15e siècle un certain comte, Jean de Thierstein, qui avait fait la guerre aux Hussites, aux Suisses, aux bourgeois de Bâle, à son frère, dont il avait tué les domestiques pour s'emparer d'un de ses châteaux. Il était comte du Palais de l'évêque de Bâle, Landgrave du Buchsgau, seigneur de Thierstein, Pfeffingen et autres lieux limitrophes de l'Alsace. Il faisait sa résidence ordinaire à Pfeffingen, vaste forteresse bâtie sur une montagne, au dessus des défilés d'où la Byrse sort du Jura en mugissant, pour aller porter au Rhin ses eaux encore écumeuses. De ce point culminant, on commandait la route des montagnes, on dominait le château si pittoresque d'Angenstein et les tours de Bærenfels, dont le nom rappelle l'animal féroce qui habita les cavernes de ce lieu, avant qu'une famille noble ne l'expulsât pour y bâtir sa propre demeure. — De Pfeffingen la vue embrasse un vaste espace entre le Jura et le Rhin, et ce fut pour ce motif que, le 25 août 1444, le dauphin de France, ensuite Louis XI, s'y rendit avec une suite nombreuse de vaillants capitaines, ayant pour escorte une armée de vingt-cinq à trente mille hommes. Pfeffingen était un observatoire d'où le prince voulait reconnaître le pays qu'il se proposait d'envahir.

Alors la maison d'Autriche était en guerre avec les Suisses

Digitized by Google

N'ayant pas assez de ses propres forces pour dompter ces montagnards, elle avait demandé avec instance le secours de la France. Celle-ci venait de conclure une trève de deux ans avec l'Angleterre, mais elle se trouvait embarrassée des gens de guerre des deux partis qui, ne pouvant s'accoutumer au repos, pillaient et dévastaient le pays. Parmi ces hordes, on comptait surtout celles du comte d'Armagnac qui avait été un des zélés partisans des Anglais. Ce furent elles qui firent donner à toutes les autres le nom d'Armagnac, sans préjudice pour celui d'écorcheurs, qui était plus caractéristique. L'empereur, le pape de Rome, la noblesse allemande et bien d'autres virent dans ces gens désœuvrés un instrument merveilleux, envoyé par la Providence pour réprimer les projets du Concile et du pape de Bâle, ainsi que pour mettre une limite aux empiètements audacieux des paysans et des bourgeois de la Suisse. Mais ce n'était pas petite chose de persuader et de réunir les chefs indépendants des Armagnacs et de trouver un homme capable de les tenir sous ses ordres, pour aller piller en pays étranger. Le dauphin, sur lequel le roi Charles VII jeta les yeux, ne se souciait que médiocrement d'une telle entreprise. On entrevoyait bien la conquête de l'Alsace et d'autres accroissements de territoire ; mais cela ne pouvait réussir sans de rudes efforts ; aussi Louis hésitait de tenter l'expédition. Parmi les chefs de l'armée, il y avait cependant Jean d'Armagnac, son ami et compagnon d'enfance, qu'il traita si cruellement quand il fut roi ; Antoine de Chabannes, homme violent, mais loyal ; Jean de Beuil, qui aspirait à devenir comte de Sancerre et qui jouissait déjà de la confiance du dauphin ; Pierre de Beaujeu et un bâtard de cette famille ; Arnold Amadieu, sire d'Albret, aussi de sang de France, par sa grand'mère, Marguerite de Bourbon : Philippe de Culaut, qui devint maréchal de France ; Amaury d'Estissac, adjoint par le roi au dauphin ; Joachin de Ronault ; l'Espagnol Salazar ; le Lombard Valperga ; des

Digitized by Google

Ecossais ; des chefs de beaucoup de bandes particulières ; plus de cinq mille hommes couverts de brillantes armures, formant le corps le plus magnifique que fût jamais. A la vérité, près ces gens d'élite fourmillaient des masses de misérables mal armés, déguenillés, hideux, ne rêvant que pillage pour satisfaire leur avidité et leurs besoins du moment.

Ce fut avec cette escorte de grands seigneurs, auxquels s'étaient joints de nombreux chevaliers du Jura, que le dauphin Louis arriva à Pfeffingen et qu'il monta sur le donjon pour explorer le pays. Il découvrit d'abord Bâle, dont les tours crénelées et les clochers se dressaient à rangs serrés sur les deux rives du Rhin. Jusqu'à lui s'éleva le murmure de la grande ville où s'agitaient les pères d'un Concile fameux, faisant et défaisant les papes, voulant tout réformer et ne sachant se réformer eux-mêmes, comme le dit si bien Eneas Sylvius. La ville était grande et si merveilleusement riche, que le comte de Thierstein disait à son hôte qu'il y avait là assez d'or pour racheter six rois captifs des Anglais, et pour solder cinq armées d'Armagnacs. Il ajoutait que ce serait œuvre méritoire de vider les caisses de ces bourgeois orgueilleux qui se donnaient des airs de grands seigneurs, qui portaient des armures comme des chevaliers, et ne prêtaient d'argent à la noblesse que sur l'hypothèque du château, des terres et des droits seigneuriaux, dont ils s'emparaient ensuite. Chaque seigneur du pays excitait le prince étranger contre les bourgeois de Bâle ou contre leurs alliés des cantons suisses, selon la nature de ses griefs particuliers. Louis, qui écoutait sans sonner mot, vit que cela était bon, et du soir au matin, il décida de tenter l'aventure. Cependant un de ces chevaliers indigènes, Jean de Rechberg, le plus cruel ennemi des Suisses, mais qui connaissait bien leur valeur, éleva la voix pour conseiller la prudence et recommander d'éviter une bataille générale contre ces hommes des montagnes.

Louis envoya le jour même une forte avant-garde, sous

Digitized by Google

les ordres de Jean de Beuil et du comte de Dammartin, pour reconnaître le pays. De sa position élevée, il put voir le mouvement de ses troupes au milieu de la plaine, les colonnes se plier et replier dans les vergers, dans les vignes, dans les bosquets; la pointe des lances et les armures briller aux derniers rayons du soleil, ou disparaître dans des tourbillons de poussière. En même temps le gros de l'armée prenait position pour la nuit entre Pfeffingen et Bâle.

Le 26 août, au matin, le dauphin sortit du château de Pfeffingen, à la tête d'une brillante chevalerie, et derrière lui on traînait les canons de la forteresse pour les faire tirer contre Bâle et les paysans. A la même heure, quinze à seize cents Suisses, détachés du siége du château peu éloigné de Farnbourg, vinrent aussi pour reconnaître les Armagnacs. Ils rencontrèrent l'avant-garde de ceux-ci, forte d'environ huit mille hommes et de quelques cents chevaux. Ils culbutèrent ses pelotons à mesure qu'ils se présentèrent, et ils les refoulèrent tous ensemble sur le gros de l'armée qui se formait sur la rive gauche de la Byrse, pour ainsi dire sous les murs de Bâle, dont les tours et les toits se couvraient de gens inquiets, tandis que la jeunesse intrépide tentait une sortie pour aller au secours des confédérés. Mais un corps considérable d'Armagnacs leur ferma le passage. Enivrés par leur premier succès, les Suisses, sans égard pour les remontrances de leurs chefs, sans compter la multitude d'ennemis qui étaient deux cents contre un d'eux, résolurent de passser la rivière, dont le pont avait sans doute été rompu à leur approche. Ils se précipitèrent dans la Byrse pour escalader la rive gauche bordée d'une formidable artillerie et de toute l'armée bien reposée. Le dauphin fit tirer tous les canons à la fois: des tourbillons de flammes et de fumée vomirent une grêle de boulets de pierre, et couvrirent les Suisses d'un voile de mort. Les murs de Bâle tremblèrent, et les montagnes retentirent, comme aux éclats de tonnerre. Les Armagnacs profitant du désordre

Digitized by Google

qu'une telle décharge avait dû produire, s'ébranlèrent tous contre ces téméraires assaillants. Ils croyaient les écraser d'un seul bond, mais il leur fallut dix heures, jusqu'au soir, pour tuer ces intrépides montagnards. On dut employer le fer, le canon, le feu pour achever ceux qui avaient pris position dans le cimetière de l'hôpital voisin de Saint-Jacques. La chapelle servit de citadelle, le clocher se convertit en donjon. Les blessés arrachant les traits qui les avaient percés, les relançaient tout sanglants sur l'ennemi. La chapelle incendiée s'écroula, et lorsque, quelques semaines plus tard on déblaya ces masures, on trouva sous la voûte quatre-vingt-dix-neuf hommes étouffés, désséchés, mais encore debout contre les murailles. Tous leurs compagnons les avaient précédés dans la tombe; un seul, non blessé, eut le courage de leur survivre, pour aller mourir sous le poids de l'indignation de ses concitoyens.

L'attaque et la défense des Suisses tinrent de la fureur du lion qu'on a blessé et acculé dans son fort. Le nombre des Armagnacs était trop grand pour frapper tous à la fois. Les Suisses avaient été partagés en divers pelotons qu'il fallut écraser un à un, homme par homme. Le dauphin, qui savait apprécier le mérite et la bravoure, beaucoup de chevaliers français qui voyaient que la victoire coûterait cher, offrirent aux Suisses une capitulation honorable, tandis qu'un chevalier, Pierre de Morimont, celui-là même qui avait négocié l'expédition des Armagnacs pour l'Autriche, se jeta aux pieds du comte de Dammartin pour le supplier de tenir la parole qu'il avait donnée de n'épargner personne. Un autre chevalier, la visière levée, se promenait sur ce terrain arrosé de sang et disait à son compagnon : Nous marchons sur un lit de roses ! « Un Suisse expirant, Arnold Schick, d'Uri, dont il avait cru rendre les derniers moments plus amers, rassembla ses forces défaillantes, se souleva et lui lança une pierre au visage en lui criant : « Reçois une de ces roses. » Le chevalier eut la figure broyée, et il alla mourir misérablement dans

Digitized by Google

son château de Landser. Quand on voulut ensuite conduire son corps à Bâle pour l'enterrer dans le tombeau de sa famille, une des plus puissantes de la ville, on lui ferma l'entrée de l'église, et il fallut le transporter sur la rive droite du Rhin pour lui trouver une sépulture à Neuenbourg. Ce chevalier était Bourcard Münch, de la branche de Landskron, dont le grand-père, que Froissard appelle le moine de Bâle, fut tué bravement à Crécy avec le roi de Bohême.

Les Armagnacs ne purent pas s'enorgueillir de leur victoire de Saint-Jacques, sur la Byrse, ni faire parade de la dépouille des vaincus. Ceux-ci ne brillaient que par l'éclat de leur courage et non par celui de leur armures. Les Ecorcheurs ne purent leur enlever que des armes brisées et quelques vêtements lacérés et souillés de sang, tandis que la terre suisse garda en otage les corps de huit mille Armagnacs tués en dix heures, par quinze cents enfants de la libre Helvétie. Ce boulevard de cadavres arrêta l'armée du dauphin. Elle resta bien trois jours sur le champ de bataille, mais ce fut moins en signe de victoire que pour secourir les blessés et enterrer les morts. On inhuma les chevaliers dans les cimetières des villages voisins, et les soldats furent brûlés en monceaux dans les maisons d'alentour, pour débarrasser plus promptement ces milliers de cadavres qui blessaient la vue des survivants. Malgré les soins qu'on prit de cacher ces pertes énormes, on trouva encore longtemps après des Armagnacs étendus derrière des haies ou couchés dans des fossés où ils s'étaient traînés pour échapper à la mort. Nous avons tenu récemment la tête de l'un d'eux retrouvée avec ses os poudreux sous quelques centimètres de terre. Elle porte les marques de trois coups d'instruments tranchants : deux n'ont entamé que la surface de l'os, mais le troisième a emporté un morceau du crâne.

C'est ainsi qu'après quatre siècles on trouve encore des traces de ce combat de géants, dans lequel l'amour de l'indé-

Digitized by Google

pendance fit mépriser la mort, et où le vaincu forca le vainqueur à demander la paix. Elle fut, en effet, signée par le dauphin, le 28 octobre suivant, pendant qu'il était en Alsace, et ce fut l'origine des traités de la France avec les Suisses. Louis avait su apprécier les choses par lui-même et non plus à travers le prisme trompeur des passions des chevaliers allemands.

La mort des Suisses à Saint-Jacques fut plus décisive pour l'indépendance de leur patrie que celle des Spartiates aux Thermopyles. En ce dernier lieu les Perses passèrent sur le corps des Grecs, tandis qu'à Saint-Jacques les Armagnacs reculèrent devant les grands cadavres de ces hommes libres. Nous avons raconté cet événement plus au long en 1844, lorsqu'on célébra le quatrième jubilé de ce combat célèbre, et nous ne faisons aujourd'hui que résumer quelques pages de notre volume d'alors.

La retraite des Armagnacs ne termina pas la guerre. Les seigneurs partisans de l'Autriche prirent des Ecorcheurs à leur solde pour leur aider dans leurs guerres privées, et surtout pour contenir leurs vassaux qui, de toutes parts, cherchaient à secouer le joug féodal. Mais dès que le gros de l'armée du dauphin se fut éloigné, après le traité d'Ensisheim, les seigneurs se trouvèrent aux prises avec les confédérés et les Bâlois, tous également irrités contre cette noblesse turbulente et toujours hostile. Les chroniques rapportent que durant l'hiver de 1444 à 1445, les Armagnacs firent périr en Alsace plus de vingt mille personnes, et qu'ils perdirent plus de dix mille des leurs. L'Autriche, mécontente de son allié le roi de France et du traité conclu sans elle avec la Suisse, ne tenait pas ses promesses. Louis, resté en quartier d'hiver en Alsace, ne recevait point les vivres et l'argent qu'on lui avait promis; ses soldats indisciplinés s'en procuraient par les moyens les plus violents et les plus odieux, tandis que les paysans exaspérés usaient de représailles, égorgeant tous les Armagnacs qu'ils pouvaient atteindre isolément.

Digitized by Google

Ils faisaient cette guerre de partisans, si redoutable aux envahisseurs, quand tout un pays a assez de patriotisme pour la soutenir avec persévérance.

L'hiver interrompit un instant la guerre. On se recueillit de part et d'autre ; mais dès le printemps les Confédérés et les Bâlois se mirent en campagne contre la noblesse austro-alsacienne. Le comte de Thierstein ne pouvait échapper à leur vengeance ; aussi le 12 avril 1445, son château de Thierstein fut pris par les Soleurois, et le 20 du même mois, de grand matin, la bannière de Bâle fut déployée. Quinze cents hommes, sous la conduite du bourgmaître Roth, marchèrent contre Pfeffingen. Le comte était absent, et la comtesse se trouvait seule avec ses enfants et son neveu, le jeune Frédéric, fils de Bernard de Thierstein et d'une des héritières du Toggenbourg. Elle n'avait qu'un petit nombre de serviteurs; aussi dès qu'elle aperçut la bannière de Bâle, elle envoya, en toute hâte, des messagers fidèles pour prévenir l'évêque de Bâle, son suzerain, et le sire de Ramstein, son voisin, au château de Zwingen. C'était un peu appeler le loup pour tirer les brebis de la dent des chiens ; on le verra bientôt.

Roth arriva avec ses belliqueux bourgeois. Il n'y avait alors pour eux ni fêtes, ni dimanches, ni chaud, ni froid pour les retenir quand on avait lésé leurs droits ou touché à leurs concitoyens. Toutefois plus polis que la noblesse d'alors qui, par mépris, leur envoyait des lettres de défi attachées aux colliers de ses chiens, ils invitèrent d'abord la comtesse à leur remettre la place, lui promettant qu'il ne lui serait fait aucun mal, ni à elle, ni à ses gens. Mais la dame, qui attendait le résultat de ses messages, demanda du temps pour réfléchir.

Rodolphe, baron de Ramstein, seigneur de Gilgenberg et de Zwingen, en apprenant le danger que courait sa voisine, arriva bientôt avec quelques écuyers bien montés. Il se joignit à l'évêque de Bâle, Frédéric de Zerhein, homme habile

Digitized by Google

et très considéré. Il était midi lorsqu'ils entrèrent dans le camp bâlois. Le prélat invoqua ses droits de suzeraineté sur Pfeffingen, fief de son église. Le baron produisit un sauf-conduit, par lequel Louis, fils aîné du roi de France, dauphin du Viennois, prenait sous sa sauvegarde l'évêque de Bâle, le comte Jean de Thierstein, le baron de Ramstein, avec leurs châteaux, les terres et leurs serviteurs quelconques.

Le maître bourgeois répondit que le vassal n'ayant pas consulté son suzerain pour nuire à la ville, celle-ci se passerait de la permission de l'évêque pour punir le félon. Quant au sauf-conduit, daté d'Ensisheim le 18 septembre précédent, il n'avait été donné que pour la durée de la trève, afin de garantir les amis du dauphin des attaques des Armagnacs, et nullement de celles des Bâlois et des confédérés.

Pendant que l'évêque négociait, Rodolphe allait et venait du camp au château, sous prétexte de traiter de la reddition de la place, mais travaillant activement à faire évader la comtesse. Celle-ci sachant qu'elle ne pouvait soutenir un siége avec le peu de monde dont elle disposait, ramassa ses objets précieux, réunit sa petite garnison, monta en croupe derrière le baron, tandis que les autres cavaliers prenaient les enfants, le neveu et les femmes sur leurs chevaux et sur ceux du château. Une des portes de la forteresse s'ouvrit, le pont s'abattit brusquement, et Rodolphe, l'épée à la main, la visière baissée, s'avança le premier, en criant aux Bâlois : « Faites place, ou je vous tue! » Les assiégeants étonnés laissèrent passer les fugitifs, qui prirent rapidement le chemin de Zwingen sans être poursuivis. Pfeffingen tomba aussitôt au pouvoir des Bâlois qui y laissèrent une garnison sous le commandement de Dietrich Sürlin, tandis que la bannière retourna en ville à 3 heures après midi.

Rentrés chez eux, les Bâlois effacèrent de leurs registres les noms des nobles qui, après avoir obtenu la combourgeoisie de la ville, avaient néanmoins pris parti contre elle dans la

Digitized by Google

guerre des Armagnacs. Le comte de Thierstein et tous les siens furent compris dans la proscription, et avec eux le sire de Morimont, qu'on a vu à Saint-Jacques si avide du sang des Suisses. Mais ce baron se moqua de la sentence bâloise. Il avait grande autorité dans la haute Alsace pour la maison d'Autriche; son château était une forteresse formidable, flanquée de sept tours rondes, ayant pris modèle, disait-on, sur le château des sept tours à Constantinople; mais, selon nous, s'étant plutôt inspiré de l'architecture de la Bastille à Paris, de Pierrefonds ou de quelques autres châteaux de France. Le 18 février 1446, à 2 heures de la nuit, Pierre de Morimont surprit Pfeffingen, tua quelques hommes et emmena à Ferrette le châtelain Sürlin, sa famille et ses gens, pour les rançonner à loisir. Il laissa dans la forteresse une garnison de Malandrins, des hommes déterminés qui, montés sur de bons chevaux, allaient piller et enlever des Bâlois jusqu'aux portes de leur ville, tandis que d'autres arrêtaient les voyageurs dans les défilés de la Byrse ou bien dévastaient les villages voisins.

La guerre se ralluma tout aussitôt. Les Bâlois tendirent des embuscades à ces cavaliers-brigands; ils en prirent quelques-uns qui furent sentenciés et pendus à Bâle. Le 18 mars, la bannière reprit le chemin de Pfeffingen, suivie de mille hommes, d'une bonne artillerie, d'échelles et d'autres engins Arrivés sous les murs de la forteresse, que dominait un haut donjon, les chefs craignirent de compromettre la vie de beaucoup de bourgeois en donnant un assaut. Ils publièrent un ban pour demander seulement les hommes de bonne volonté, en permettant aux autres de retourner chez eux. Quelques-uns suivirent ce prudent conseil, mais beaucoup d'autres tinrent bon. Les chefs divisèrent leurs troupes en trois corps et firent attaquer simultanément les trois portes de la place. La garnison était réduite à seize hommes pour défendre des murailles offrant plus de 240 mètres d'étendue. Mais c'étaient

Digitized by Google

ces mêmes rudes compagnons qui avaient pris la forteresse dans une heure. Cependant ils ne se dissimulèrent point le danger, et ils trouvèrent qu'il valait mieux se défendre bravement que d'aller servir de pâture aux corbeaux des bords du Rhin. Pendant sept heures ils soutinrent les attaques les plus acharnées. Les premières portes furent enfoncées, les cours envahies, mais le donjon restait intact, puissant et menaçant, en sorte que les Bâlois se morfondaient vainement au pied de ce colosse d'où sortaient des balles d'arquebuses, des quarreaux d'arbalètes, de longues flèches à la pointe acérée, tandis que des créneaux il pleuvait des pierres, du bois, des tuiles et autres projectiles.

Ce fut dans ce moment critique, lorsque les assaillants étaient épuisés de fatigue, qu'on vit de nouveau arriver l'évêque de Bâle et le baron de Ramstein. Ils obtinrent une suspension d'armes, et il fut convenu que le château se rendrait le vendredi suivant s'il n'était pas secouru. Sur cette promesse, les Bâlois levèrent le siége, emportant 30 blessés, quelques morts, et ils rentrèrent chez eux assez mécontents de l'aventure. En effet, la capitulation se fit attendre jusqu'en 1449, après de nouveaux méfaits de la garnison de Pfeffingen.

On ne sait pas exactement où se trouvait le comte de Thierstein pendant ces divers siéges. Il est probable qu'il guerroyait pour l'Autriche dans quelque autre contrée, tandis qu'il laissait sa femme, nous n'oserions dire dans les mains des gens de bien. Le libérateur de la comtesse à Pfeffingen était un vaillant et galant chevalier, l'un n'excluant pas l'autre. Il habitait le château de Zwingen, bâti dans une petite île formée par les eaux de la Byrse à leur confluent avec la Liselle, à l'entrée orientale de la vallée de Laufon. Comme les plus anciennes routes ont toujours dû traverser cette île, celle-ci formait un excellent poste pour y établir une forteresse et des péages productifs. Les Romains ne l'oublièrent point; mais quand leurs édifices se furent écroulés sous la

Digitized by Google

main des Barbares, on éleva une grosse tour ronde sur les vieilles fondations; on fortifia toute l'île et, contre le donjon, on adossa des habitations où il n'y avait pas un appartement dont le plus habile géomètre ait pu en définir la forme. Il en était de même de leur niveau et plus encore de leurs fenêtres percées çà et là dans d'épaisses murailles, selon le caprice des seigneurs, depuis l'époque où l'on faisait encore des fenêtres rectilignes jusqu'à celle où l'on adopta l'ogive plus ou moins aigue, mais toujours pauvre en ornementation.

La grande irrégularité de ce manoir était mise à l'unisson de celle des mœurs de ses habitants. Ce n'était pas seulement à la cour des rois, des évêques, des riches prélats qu'on voyait, au XVe siècle, de scandaleux exemples de vie dissolue : les châteaux dans les provinces en fournissaient aussi une bonne part. Aussi ne faut-il pas être surpris si ces seigneurs, devenus vieux, faisaient alors de riches dons aux églises pour le rachat de leur âme hypothéquée au diable par leurs péchés de jeunesse. Mais comme ceux qui desservaient ces églises fortunées étaient enclins à des absences de mémoire, les donateurs en expiation de péchés avaient grand soin d'ajouter que le jour des prières annuelles, le prêtre ou les moines auraient droit à un copieux dîner où le vin ne serait pas épargné. Ces anniversaires de bouteilles sont très fréquents dans les nécrologes des monastères et même des plus modestes églises paroissiales. Mais comme ils faisaient vivre le clergé, ces nécrologes s'appelaient livres de vie. Il était fort commode aux grands d'alors de pouvoir plaider leur salut à des moines qui, sans cette besogne, eussent été fort désœuvrés, et ils pouvaient alors rire au nez du diable. Mais à ce métier on ne s'enrichissait pas, et c'est ce qui arriva, pour le dire en passant, à un des successeurs du sire de Ramstein, du reste, comme à cent autres. Ce personnage, par suite des prodigalités de ses devanciers, se trouva tellement obéré de dettes, qu'en 1518 il fut forcé d'abandonner sa seigneurie héréditaire

Digitized by Google

de Ramstein aux bourgeois de Bâle, ses principaux créanciers. Sur les 3,000 florins qu'ils lui comptèrent, il paya des dettes et préleva une petite somme pour acheter une pièce de soierie, dont il fit faire un ajustement à sa femme Christine de Zerhein, une noble Alsacienne. Quand elle fut vêtue à neuf, au jour fatal de l'échéance, il offrit le bras à sa compagne et sortit avec elle du château de ses ancêtres, la tête haute, emportant honneur et estime avec son indigence qu'on ne pouvait lui imputer.

Quant au baron Rodolphe, il était issu de Thuring de Ramstein et d'Adèlaïde, fille de Thiebaut VI, sire de Neuchâtel en Bourgogne. Celui-ci, le 30 juin 1391, donna pour dot à cette dame 3,000 florins de bon or, avec lesquels les jeunes époux achetèrent une part de la seigneurie de Mahlberg, dont ils ajoutèrent le nom à leurs autres titres. Leur fils Rodolphe, dans sa vie politique et publique, fut un homme honorable, très estimé des Bâlois qui l'employèrent dans plusieurs négociations. Il avait été juge d'un combat célèbre, livré le dimanche de la Sainte-Lucie 1428, par un membre de sa famille contre un arrogant chevalier espagnol, Jean de Merlo, qui était venu à Bâle défier la noblesse allemande, en disant sur la place publique : « Ma famille est espagnole; j'ai visité « cent pays, mille cités; mais je n'ai pas encore rencontré un « homme assez audacieux pour soutenir un combat contre « Jean de Merlo. »

Cette provocation arrogante irrita Henri de Ramstein, qui avait gagné ses éperons de chevalier dans un voyage à la Terre-Sainte. Il jeta son gant de bataille au fier hidalgo. Toute la noblesse de la contrée s'intéressa à ce défi. On pria le marquis Guillaume de Prateln d'être juge du camp. Il prit pour assesseur Rodolphe de Ramstein, son ami Jean, comte de Thierstein, et deux autres hauts barons, assistés encore par plusieurs chevaliers très renommés, comme la contrée en fournissait en abondance.

Digitized by Google

Le bruit de ce duel se répandit dans les pays voisins. On vit accourir des grands seigneurs, des chevaliers, des gentilshommes, tous intéressés à l'honneur de leur caste. Une multitude considérable d'individus de tous les états, que poussait la curiosité, afflua à Bâle, en sorte que le magistrat de la ville fut obligé de prendre des mesures pour le maintien de la tranquillité et même de la liberté de la ville. Il ne se fiait qu'à demi à cette noblesse turbulente qui, dans les siècles précédents, avait déjà causé de grands tumultes et désordres dans la ville à l'occasion de ses réjouissances et ébats désordonnés. Au jour fixé, on n'ouvrit qu'un petit nombre de portes fortement gardées par les bourgeois armés jusqu'aux dents ; des escadrons de vingt cavaliers parcouraient les rues, la lance haute, pour surveiller les mouvements de ces étrangers et maintenir l'ordre. Vingt bateaux montés par des soldats gardaient le Rhin. Sur les tours de la cathédrale, près des cloches, veillaient des hommes prêts à sonner le tocsin. C'était grâce à des mesures analogues qu'en 1376 les bourgeois avaient conservé leur honneur fort menacé par la licence d'une noblesse effrénée célébrant alors un carnaval échevelé.

Le champ-clos avait été dressé sur la place devant la cathédrale, la plus spacieuse de cette ville, jadis renommée par ses rues étroites ou l'on n'allait que l'un après l'autre. Le Sénat et le grand Conseil de Bâle arrivèrent en armures complètes, ayant à leur tête le maître bourgeois, Bourcard de Zerhein. On portait devant eux la bannière de la cité, comme pour une entrée en campagne.

De toute la contrée environnante vinrent des chevaliers, des bourgeois, des paysans, libres ou serfs. Les dames nobles eurent seules le privilége d'assister à ce spectacle. Toutes les autres femmes furent éloignées : on se souvenait des désordres que certaines femmes avaient causé à Constance durant le fameux Concile; une chronique fait l'énumération de tout ce qu'on but et mangea durant cette grande et longue assemblée,

Digitized by Google

et elle dit qu'il ne resta de celle-ci qu'une brouettée de fumier. Des vieillards même voulurent voir si les champions se comporteraient aussi vaillamment qu'eux-mêmes l'avaient fait dans leur jeunesse. Les jeunes gens désiraient s'instruire en contemplant cette scène nouvelle pour eux. Le haut clergé, les chanoines qui n'avaient du clerc que la propension à manger de gros revenus, et dont un très petit nombre se trouvaient engagés dans les ordres mineurs, les moines nombreux qui peuplaient les monastères de Bâle, et enfin le clergé séculier, voulurent aussi prendre part à la fête. C'était un spectacle pour tous; la place était comble; toutes les fenêtres bourrées de têtes; des groupes de curieux pendaient sur les toits et sur les plate-forme de toutes les tours.

Alors don Juan de Merlo et Henri de Ramstein entrèrent respectueusement dans la lice. Tous les yeux se fixèrent sur eux, mais les vieux étaient en général pour le chevalier allemand. Il avait été convenu à l'avance qu'ils se porteraient trois coups de lance, trois coups de hache d'armes et quarante coups d'épée. On visita les armes et les armures, pour qu'il y ait égalité parfaite. On remplit les formalités voulues en pareil cas, et, quand tout fut prêt, les juges du camp donnèrent le signal. Alors les trompettes sonnèrent, les chevaux s'élancèrent, et le bois des lances se rompit trois fois sans qu'aucun des combattants fut désarçonné. La hache d'armes n'eut pas plus de succès, et quand les champions tirèrent l'épée, ils la manièrent avec tant d'habileté et d'adresse, qu'on eût dit que ce jour allait décider à jamais de l'honneur et de la gloire de la chevalerie allemande et espagnole. Aucun d'eux ne remporta un avantage marqué sur l'autre, et tous les deux inspirèrent une égale admiration.

Le combat se termina après l'échange des coups légalement fixés. Chaque champion se piquant de générosité, voulut faire honneur de la victoire à son adversaire, mais les juges impartiaux ne purent accorder la préférence à aucun. Seule-

Digitized by Google

ment le comte Jean de Thierstein descendit dans la lice et arma chevalier le fier Espagnol, voulant qu'il conservât un souvenir honorable d'une journée aussi mémorable et d'une noblesse qu'il était venu défier.

Telles étaient encore les luttes de courtoisie et de bravoure de la noblesse de nos contrées, lors même qu'elle marchait à grands pas vers le déclin de sa puissance. Déjà alors la bourgeoisie, méfiante à bon droit, se tenait prête à réprimer tout acte d'hostilité, et contenait ces hommes orgueilleux et turbulents qui l'avaient tant molestée dans les siècles précédents. Nous avons résumé dans ce récit les écrits des meilleurs historiens de la Suisse; seulement l'un d'eux termine cette aventure d'une manière plus tragique. Il rapporte que lors même que le combat resta indécis, il y avait présomption en faveur de l'Espagnol; que celui-ci fut trouvé assassiné dans son lit quelques jours après, et qu'enfin un jeune comte de Thierstein avoua s'être battu nuitamment avec un inconnu. Il paraît que ces gentilshommes, dans les festins qui suivirent la tenue du champ-clos, se prirent de querelle, qu'il y eut un duel dans les ténèbres, et que Merlo fut porté mort dans son lit.

Après avoir rapporté ces quelques scènes de la vie publique du baron Rodolphe de Ramstein, nous allons pénétrer dans son château de Zwingen qui est encore habitable, et raconter quelques pages de sa vie privée. Il avait épousé une grande dame alsacienne, Ursule de Géroldseck. Il en eut trois filles, dont l'aînée épousa Thomas de Falckenstein, seigneur de Farnsbourg, un des plus célèbres chevaliers félons de son époque. Avec un tel époux, cette dame ne dut pas être heureuse. Ses deux sœurs cadettes habitaient le château de Zwingen où elles étaient fort négligées par leurs parents. A raison de la conduite privée du baron et de la baronne, les aspirants à la main de leurs filles ne se présentaient guère. Rodolphe s'était laissé séduire par une belle courtisane, et la baronne

Digitized by Google

entretenait un commerce coupable avec un comte de Saarwerden. Dans ces circonstances il ne faut pas être surpris si les jeunes demoiselles s'ennuyaient dans leur manoir, et si, en ne voyant arriver aucun damoiseau pour les épouser, elles jetèrent les yeux sur leurs humbles, mais gentils vassaux. La plus jeune, au rebours des filles de Loth, donna l'exemple à l'aînée et, nouvelle Eve, elle l'invita à toucher à ce fruit défendu. Les vergers de cet Eden ne couvrant plus suffisamment leurs amours vulgaires, elles réunirent l'argenterie du château et les objets de prix dont elles pouvaient disposer, et décampèrent avec leurs amants pour chercher un premier refuge à Brisach. Cette fugue eut lieu au mois de juillet 1447. Mais les deux couples payèrent chèrement leur escapade. Les demoiselles qui avaient abusé des roses de leur jeunesse, en sentirent bientôt poindre les épines, et leurs compagnons assez imprudents pour risquer de telles amours en subirent les terribles conséquences. On ne pouvait impunément attenter ainsi à l'honneur de l'imprévoyant Rodolphe, et moins encore à celui du fougueux sire de Falkenstein. Tous deux, une fois informés de l'aventure, n'épargnèrent ni courses, ni démarches. Thomas atteignit le premier les fugitives qu'il ramena honteuses et éplorées à Farnsbourg. Anna, la plus jeune, fut ensuite remise à son père, qui l'enferma dans son château de Gilgenberg, puis il la mena ensuite au couvent des femmes pécheresses de Bâle, établi au onzième siècle pour recueillir les femmes des prêtres d'alors, lorsque le pape Grégoire VII les força de vivre dans le célibat. Le monastère fut donc tout naturellement dédié à sainte Magdeleine pour indiquer le but de son institution. C'est là qu'Anna fut enfermée, et elle y mourut en 1514, après 67 ans de pénitence. Sa sœur aînée, dont les aveux furent moins compromettants, fut détenue à Ramstein ou à Gilgenberg, où elle resta jusqu'à la mort de son père en 1459. Alors, après 12 ans de captivité, on lui rendit une liberté dont elle ne sut plus que faire.

Digitized by Google

Toute l'argenterie emportée fut recouvrée par le baron, mais non pas l'honneur de ses filles. Un des vassaux séduits ou séducteurs échappa aux poursuites du père irrité, mais il alla se faire décapiter à Berne pour un autre sujet. Le second fut pendu à Zwingen et, pendant qu'on était en train de justicier, on coupa la tête à un autre individu compromis dans l'aventure. Chacun trouva que le baron avait été infiniment miséricordieux; car possédant la haute justice dans cette seigneurie, il n'avait pas seulement un gibet à trois piliers pour le menu populaire, mais encore une oubliette très renommée et une chambre de torture où abondaient des instruments divers, des chevalets, des poulies attachées à la voûte et aux parois, selon la manière dont on voulait distendre les membres; des tenailles, des réchauds munis de soufflets, des poêles à fondre le plomb pour raviver les plaies, enfin un homme attitré et expérimenté dans l'emploi de ce mobilier. Ce personnage poussait la complaisance jusqu'à prêter son ministère à Pfeffingen, lorsque son collègue en ce lieu avait le bras fatigué. En pareille occurrence, outre le salaire ordinaire, il recevait une langue de bœuf pour une pendaison, et une tête de porc, quand il avait taillé une tête. Ces offrandes étaient peut-être des symboles. Nous ne savons s'il y avait à Zwingen certaine machine à fouetter décemment les femmes, comme nous en avons encore vu une au château de Thoune, dans le canton de Berne. Elle était en fort bon état, et rien n'y manquait que le faisceau de verges, facile à trouver, et la récipiendaire, moins pressée de s'asseoir dans cette caisse fallacieuse. Il faut avoir visité les demeures des anciens châtelains et de leurs successeurs les baillis, pour se faire une idée des inventions ingénieuses de ces justiciers, qui semblaient avoir pris des leçons chez les inquisiteurs d'Espagne.

Les Bâlois étaient plus expéditifs. Un bâtard de Ramstein s'étant comporté hostilement, durant la guerre des Armagnacs, fut pris par des bourgeois. Il crut leur échapper en leur

Digitized by Google

offrant 60 florins; mais son argent fut repoussé avec mépris, et le Rhin reçut son corps enfermé dans un sac. Quant aux enfants naturels du baron Rodolphe, l'un d'eux devint un grand seigneur, qui porta le nom de sire de Gilgenberg, et sa sœur trouva un gentilhomme qui ne s'aperçut pas de la barre que portait l'écusson de sa femme.

Nous ne savons ni quand, ni comment la comtesse de Thierstein fut accueillie par son mari, à son retour de Zwingen, lorsqu'elle sortit de la retraite que lui avait offerte le baron Rodolphe dans ce château de Zwingen, où il se passait tant d'aventures. Mais nous avons encore quelques anecdotes moins scabreuses à raconter au sujet du comte Jean de Thierstein. Il avait été chargé de représenter l'empereur Sigismond à l'ouverture du Concile de Bâle, en 1431. Cette célèbre Assemblée ayant ensuite déposé le pape Eugène, elle élut à sa place Amédée, duc de Savoie, en novembre 1439. Ce prince se rendit à Bâle et il fut couronné dans cette ville, le 24 juillet de l'année suivante, en présence d'une multitude de seigneurs et d'ecclésiastiques de pays divers, qui adhéraient à ce Concile. Lorsque ce duc, transformé subitement en pape, célébra sa première messe, plusieurs hauts barons lui firent des dons assez bizarres. Son fils aîné, duc de Savoie, lui offrit un pain d'or, son fils cadet un pain d'argent, le comte de Thierstein un tonnelet d'or et le marquis de Hochberg un tonnelet d'argent. C'étaient des symboles, et cet usage se pratique encore lors de la consécration des évêques.

On attribue à ce même comte Jean de Thierstein une anecdote intéressante, qui pourrait du reste convenir à bien d'autres seigneurs de cette époque et des temps antérieurs. Les comtes de Thierstein tenaient de l'évêché de Bâle des fiefs nobles dont relevaient plus de 60 chevaliers et écuyers et ils en avaient encore beaucoup d'autres mouvant de leurs domaines allodiaux. L'obligation du service militaire était inhérente à la tenue de ces fiefs nobles. Elle ne

Digitized by Google

permettait pas à une femme d'hériter de ces sortes de fiefs, parce qu'elle ne pouvait pas en remplir personnellement les obligations. Lorsqu'une jeune héritière devenait orpheline et qu'elle désirait conserver le manoir paternel, le suzerain avait le droit de lui offrir un époux, parfois en lui présentant trois candidats, parmi lesquels la personne à marier ne pouvait se dispenser de faire un choix. Cet usage, déjà mentionné dans les assises de Jérusalem, au temps de Louis IX, se retrouve en divers documents de nos contrées. L'évêque de Bâle, au lieu d'offrir un époux, exigeait que la demoiselle, qui voulait conserver le fief, lui en présentât un tenant le même rang que celui qu'elle occupait; un comte, si elle était comtesse; un baron, si elle était baronne, et ainsi de suite. (Code féodal de l'évêché de Bâle en 1351.) Mais les comtes de Thierstein avaient conservé le droit de présentation.

Il arriva ainsi qu'une famille vassale de ces hauts barons tomba en quenouille et ne fut plus représentée que par une jeune fille frisque et amoureuse à l'avenant. Le fief et la demoiselle avaient une double valeur, et ils devinrent l'objet de la convoitise de plusieurs seigneurs, jeunes et vieux, les deux choses disponibles pouvant convenir aux uns, comme aux autres. Mais il fallait au préalable se faire agréer par le suzerain et, en ces sortes d'occasions, la faveur et surtout l'argent étaient d'un grand poids. Il se présenta chez le comte de Thierstein plusieurs aspirants ayant les mains plus ou moins pleines de présents, qu'ils remirent à l'avance, selon l'usage. C'était une manière d'obtenir un suffrage favorable.

L'un de ces personnages était vieux et ses cheveux absents ou grisonnants attestaient qu'il dépassait l'âge des amours. Les deux autres avaient pris part à tant de combats que l'un était tout au moins borgne et l'autre boiteux. Cependant, comme ils étaient les plus offrants, le comte accepta leur candidature. Il y avait alors près de lui un beau jeune page,

Digitized by Google

voire même un damoiseau issu de bonne lignée, qui écoutait tristement les propositions des trois barons et qui ne sonnait mot, parce qu'il était pauvre. Le comte s'avisa de le charger de présenter en son nom les trois aspirants à la gente orpheline. C'était une cruauté, mais Jean de Thierstein avait vu brûler Jean Huss à Constance, et il pouvait bien exposer son varlet au feu des yeux d'une belle damoiselle. Il fallait d'ailleurs obéir, et le page se mit tristement en route, quoiqu'il montât un cheval fringant. Les trois barons, superbement vêtus, le suivaient avec leurs nombreux écuyers. On aurait pu croire qu'ils allaient prendre d'assaut une forteresse, tant leur démarche était guerrière. Mais en sortant du manoir seigneurial, la troupe fit la rencontre d'un moine noir, ce qui fit maugréer les trois quasi-fiancés, car c'était un mauvais présage.

Arrivé à la porte du château de l'héritière, le page sonna du cor et se fit reconnaître. Le sénéchal vint ouvrir et introduisit les prétendants dans la salle de réception, où la damoiselle, prévenue de leur visite, les attendait toute palpitante d'émotion. Elle était assise sur une haute chagère à dossier armorié, ayant près d'elle une vieille gouvernante et à ses pieds son chien favori, tandis que son faucon, perché un peu plus loin, hérissait ses plumes à la vue de ces barons velus, à figure ridée et jaunissante, faisant contraste avec le minois doux et velouté de leur introducteur. Le messager, mettant alors un genou à terre et levant timidement les yeux sur la jeune châtelaine, lui dit de la voix la plus douce, mais toute tremblante : « Noble damoiselle, voici que Monseigneur « Jean, comte de Thierstein, vous fait semondre et offrir ces « nobles et redoutés barons, et moi, simple damoiseau, vous « semons, de la part de votre suzerain, de choisir parmi « eux un époux, pour tenir votre fief, en faisant connaître le « favorisé avant la Saint-André prochaine. » Cette date était ingénieusement choisie, puisque c'est à cette époque que les cerfs perdent leur bois.

Digitized by Google

La demoiselle crut comprendre que le messager faisait partie des prétendants qu'on lui offrait et, entre le gentil damoiseau aux yeux bleus et les trois barons, dont la vue faisait tort à leurs titres pompeusement énumérés par le majordome, le choix ne pouvait être douteux. Aussi, sans plus différer, elle se leva en rougissant bien fort et d'une voix plus tremblante qu'hésitante, elle dit : « Puisque monseigneur le comte me donne si peu de temps pour me décider, autant vaut maintenant qu'au 30 novembre. » Tendant alors sa jolie main blanche au jouvencel, elle lui dit : « C'est vous que je choisis. »

A ces mots les barons bondirent dans l'appartemant; on entendit résonner les molettes de leurs éperons dorés, retentir leurs armures d'acier poli; tous s'écrièrent à la fois contre la méprise, prouvant par le code féodal, par l'usage, par les arrhes qu'ils avaient donnés au comte, que la chose était contre raison et qu'ils feraient valoir leurs droits.

Le damoiseau, tout timide qu'il était, ne lâcha pas la belle main sans y déposer un baiser qu'on n'entendit point dans le tumulte, mais les barons n'en purent avoir autre chose. Il fallut retourner vers le suzerain, pour lui raconter l'aventure et l'outrecuidance de sa vassale.

Le comte Jean, en homme avisé, qui avait déjà vu beaucoup de choses, rit sous cape de la déconvenue des trois prétendants. Pour les calmer, il leur dit qu'il serait malséant d'obliger sa vassale à prendre l'un d'eux de vive force, mais qu'en compensation, il leur offrait gratuitement trois autres héritières, tout aussi riches, qui seraient moins difficiles et qui se trouvaient précisément à sa cour. L'une était une demoiselle de haut lignage à laquelle nul n'avait voulu mordre, tant elle était revêche et acariâtre. La seconde une veuve encore jeune, dont les deux premiers maris étaient morts presqu'aussi promptement que les sept époux de la fille de Raguel. Enfin la troisième n'avait encore eu qu'un

Digitized by Google

seul mari, mais on s'étonnait comment elle avait pu parvenir à le séduire; aussi avait-il promptement succombé à la peine. Le trois barons furent donc mis en présence des héritières, mais à l'insu de celles-ci, car le comte était parfois aimable et courtois. Seulement il avait dit à ses commensaux qu'après le dîner, ils devaient l'informer de leur choix, leur laissant pleine liberté de manifester à l'avance leur préférence, en prenant place à table près de l'objet de leur prédilection.

Comme il y avait beaucoup de convives, il se fit un certain mouvement dans la salle lorsque les trompettes sonnèrent le dîner et que les pages présentèrent le bassin et la touaille pour laver les mains. Ce fut sans doute dans ce moment de désordre que les barons perdirent de vue les héritières proposées, et qu'ils se trouvèrent tous trois placés côte à côte fort loin des dames destinées à les consoler de leur récente déconvenue matrimoniale. L'histoire dit qu'ils comprirent la leçon et que le comte ratifia le choix de la jeune orpheline. Mais alors tous les suzerains n'étaient pas aussi indulgents, et plus d'un ne laissa à sa vassale que l'alternative d'un mariage mal assorti ou la réclusion dans un cloître.

Nous avons retrouvé un tapis du XVe siècle, représentan une scène pareille à celle qu'on vient de raconter. Un jeune messager offre un aspirant à une belle châtelaine assise dans un grand fauteuil. Le damoiseau, par une légende en cartouche, lui fait la demande au nom du suzerain, et la dame lui répond, de la même manière, qu'elle agrée la proposition. Un chien couché à ses pieds indique l'emblème de la fidélité. Cette scène semble se rapporter à la demande en mariage d'Anne de Bretagne, faite par le jeune duc d'Orléans pour le vieux roi Charles VIII. Si la princesse n'osa choisir alors le messager, elle l'accepta sans effort quand plus tard elle devint veuve et lui roi.

Jean, comte de Thierstein, mourut en 1457, à un âge fort

Digitized by Google

avancé, laissant plusieurs enfants, dont l'aîné, Oswald Ier, fut un des célèbres chevaliers de son époque. Nonobstant son office héréditaire de comte du Palais, sa position de combourgeois de Bâle, de Berne et de Soleure, il resta toujours attaché à la maison d'Autriche, et l'ennemi déclaré ou secret des villes libres et des cantons suisses. Jeune et ardent, il se trouva mêlé à toutes sortes de querelles et d'entreprises hasardeuses. Il extorqua de l'argent aux Bâlois, et conçut peu après le coupable et téméraire projet de s'emparer de Bâle qui venait de sortir victorieuse de ses luttes avec l'Autriche et de puissants voisins. Il comptait faire mettre le feu dans une auberge durant les festins que les tribus ou corporations devaient célébrer la nuit du nouvel an 1466. Pendant le tumulte, il voulait s'emparer de la ville avec l'aide de 200 mercenaires qu'il y avait déjà introduits. Ceux-ci devaient profiter du désordre de l'incendie pour se saisir de la porte d'Aesche, et par laquelle le comte devait entrer avec la garnison de Pfeffingen et alors tous devaient se livrer au pillage et se retirer avant le jour. Ce complot de brigands fut découvert ; le garnement chargé d'incendier l'auberge, où il s'était introduit comme domestique, fut livré au supplice, mais comme la plupart des mercenaires appartenaient à des cantons suisses alliés de Bâle, on se contenta de les bannir de la ville.

Cet insuccès doublement honteux ne fit qu'irriter le comte. Comme ses terres s'avançaient jusqu'aux portes de Bâle, il y établit un péage onéreux et d'autant plus vexatoire qu'il était appuyé par des gens de guerre. Les Bâlois portèrent plainte à la Diète de Lucerne. Ils accusèrent les comtes de Thierstein d'avoir converti leurs châteaux de Pfeffingen et d'Angenstein en repaires de voleurs. Ils reprochèrent à Soleure de soutenir ces comtes, et comme l'assemblée fédérale tardait à prendre une décision, les impatients bourgeois se firent justice eux-mêmes en détruisant la maison de péage et en emmenant prisonniers les péagers et leurs gens.

Digitized by Google

Toutes ces affaires n'absorbaient pas suffisamment l'activité fébrile d'Oswald. En 1467, il combattait devant Epinal avec un corps de Soleurois en faveur de Thiébaut, sire de Neuchâtel, maréchal de Bourgogne, auquel le roi Louis XI avait donné cette ville lorraine, tandis qu'il excitait en secret ses habitants à repousser leur nouveau seigneur.

En pleine paix, Oswald entretenait des mercenaires, véritables brigands, dont il disposait pour rançonner les voyageurs et refaire son trésor fort épuisé. En 1469, sa bande enleva un ambassadeur que l'Espagne envoyait en Angleterre. On le conduisit dans un des cachots de Pfeffingen pour mettre sa liberté à plus haut prix.

Bâle raya ce mauvais voisin de la liste de ses bourgeois, et cependant Oswald fut un des héros de Morat et de Nancy. Lorsque l'Autriche, dans ses démêlés avec le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, fit une alliance anormale avec les Suisses, la noblesse ne déserta point sa bannière, mais elle combattit plutôt pour l'honneur de celle-ci qu'en faveur des cantons avec lesquels elle avait toujours été en hostilité.

Oswald se trouva avec les Suisses dans la campagne de Pontarlier. Il commandait les troupes de l'archiduc d'Autriche, Sigismond, à Héricourt. Il prit part au siége de Blamont, appartenant à son ami le sire de Neuchâtel. Comme les choses n'avançaient pas au gré des confédérés, ceux-ci accusèrent le comte de Thierstein de connivence avec les assiégés et il dut se soustraire à leurs dangereux soupçons. Soleure ne partagea point cette méfiance. Cette ville, qui avait envoyé à ce siége son plus gros canon et un fort contingent, témoigna, peu après, sa satisfaction au comte en lui donnant un grand festin qui coûta 50 schillings. Alors les Suisses étaient pauvres. Ils n'avaient pas encore partagé les richesses perdues à Grandson par le duc de Bourgogne. Ils en connaissaient même si peu la valeur, qu'ils vendirent de la vaisselle d'ar-

Digitized by Google

gent pour de l'étain. Un tel luxe leur était inconnu. Quelques mois après cette célèbre déroute de l'armée bourguignonne, le comte Oswald commandait de nouveau les troupes de l'Autriche à Morat. Il avait 800 casques et 2,000 piétons, parmi lesquels se trouvaient 150 lances et 300 hommes, tous ses vassaux tirés de ses fiefs et domaines. Avant de commencer le combat avec sa lourde cavalerie armée de toutes pièces, Oswald créa plus de 150 chevaliers, et de ce nombre se trouva le jeune Renée, duc de Lorraine, que Charles-le-Téméraire avait dépouillé de ses Etats. Lorsqu'avec le jeune prince le comte chargea les Bourguignons, l'infanterie suisse le suivait pour achever à coups de hallebardes ceux que la cavalerie renversait ou mettait en désordre. — 22 juin 1476.

A Nancy, Oswald avait encore 2,000 chevaux sous ses ordres. Il combattit si victorieusement les Bourguignons, que le duc Charles disparut sans gloire dans la mêlée, le 4 janvier 1477. Après la bataille, les Suisses partirent chargés de butin; mais comme le duc Renée n'avait trouvé d'or que pour en poudrer sa barbe en signe de deuil joyeux de la mort de son ennemi, il ne put payer la solde des confédérés. Il fallut négocier, et quand les villes d'Alsace et de Bâle lui prêtèrent quatorze mille florins, ce fut sous le cautionnement du comte de Thierstein. Il donna pour gage ses châteaux de Thierstein et de Pfeffingen, mais déjà ces domaines n'étaient plus francs d'hypothèques.

Après de nombreuses campagnes et des revers mêlés de succès, Oswald mourut en 1506, laissant une succession si obérée de dettes que ses deux fils ne purent jamais les acquitter. Ces deux comtes, quoique mariés, n'eurent point d'enfants: l'un mourut en 1516, et l'autre, Henry, le 30 novembre 1519, dans son hôtel à Bâle.

C'est ainsi que tombèrent, les unes après les autres, les anciennes familles apparues dès le XIe siècle, et qui s'étei-

Digitized by Google

gnirent dans les quinzième et seizième, écrasées sous le poids de leurs dettes, après avoir vu passer dans les mains des bourgeois des villes leurs châteaux, leurs terres, leurs seigneuries, ayant à peine pu garder les caveaux de sépulture de leurs ancêtres, parce que personne ne les convoitait. L'indépendance toujours croissante des villes et des campagnes avait ruiné la féodalité.

AUG. QUIQUEREZ.

Digitized by Google

CURIOSITÉS ALSACIENNES

LES VASES DE RIBEAUVILLÉ

Suite et fin *.

Depuis la publication de ma notice sur les coupes de Ribeaupierre, j'ai pu consulter des documents officiels qui jettent un jour nouveau sur l'origine et la valeur artistique de la grande coupe représentant les travaux des mineurs de Sainte-Marie. Ces documents, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Ignace Chauffour, font partie de la collection de manuscrits du pasteur Billing, qui renferment des renseignements précieux pour l'étude de notre passé historique. Je vais donc les reproduire textuellement, parce qu'ils témoignent à la fois du chaleureux intérêt qui entourait les œuvres d'art pendant la période orageuse de la Révolution française, et du zèle patriotique déployé par les commissaires du Directoire de Colmar pour conserver dans notre pays ce magnifique spécimen de l'art du XVIe siècle.

J'ai traduit aussi fidèlement que possible la description allemande faite par M. le pasteur Billing. En lisant ces détails émanés de la plume d'un chercheur passionné, en voyant la méthode minutieusement correcte mais un peu froide qu'il a

* Voir la précédente livraison (Janvier-Février-Mars 1872), p. 76.

Digitized by Google

suivie pour dérouler aux yeux du lecteur, sans le secours du dessin, un ensemble aussi splendide que compliqué, on songe involontairement à la description du fameux bouclier d'Achille dans Homère, s'il est permis, à ce propos, de rappeler ce grand souvenir. Ce vase, en effet, est tout un poème héroïque. Les sujets des bas-reliefs qui le décorent sont empruntés, en grande partie, à la mythologie grecque et à l'histoire romaine. Le choix de ces sujets révèle, de la part de l'artiste, la noble préoccupation d'offrir à l'âme du spectateur les plus beaux exemples de dévouement et de courage civiques. Il semble qu'il ait voulu, dans sa gamme ascendante, surexciter la fibre du bien et du beau, en représentant d'abord, à la base de la coupe, l'obscur travail de l'ouvrier mineur condamné à fouiller la terre pour en extraire les trésors destinés à ses maîtres; puis, immédiatement au-dessus, la Foi, l'Espérance et la Charité, suprême consolation du travailleur; plus haut, la personnification de l'union qui fait la force; ensuite les exemples de vertu héroïque donnés au monde barbare par les premiers Romains; sur le couvercle, le symbole de la force antique représentée par Hercule domptant les monstres, terrassant Cerbère et Cacus, et plantant de ses bras nerveux les colonnes de Cadix. Il y a là, écrite tout au long et poétisée par les inspirations de l'art, la loi du devoir, du travail, de l'abnégation personnelle, et comme couronnement, l'hommage au Dieu créateur sous la forme du barde biblique chantant ses louanges: *Lobet Got von Hertzen*. Enfin, comme hors-d'œuvre, un cheval au galop emportant sur sa croupe une femme nue qui se voile la figure: image assez problématique par laquelle l'artiste a, sans doute, voulu représenter les passions que doit refréner la pudeur.

Ici vient se placer un point d'interrogation. Quel est l'auteur de cette œuvre symbolique qui révèle un effort d'imagination et un sentiment remarquables pour l'époque à laquelle remonte son exécution? C'est, comme nous l'avons vu, pendant la

Digitized by Google

période qui s'est écoulée de 1527 à 1543 que ce chef-d'œuvre a été créé ; c'est à cette époque agitée et brillante de la Renaissance, alors que le ciseau magistral de Benvenuto Cellini produisait, en Italie et en France, les plus splendides travaux d'orfévrerie. Cette coupe a-t-elle été exécutée en Alsace même et par un artiste alsacien ? question que nous ne pouvons résoudre faute de documents. Nous ne nous égarerons donc pas dans la voie tortueuse des conjectures et des attributions hasardées qui ne satisfont personne. Qu'il nous suffise de savoir que cet artiste était un grand esprit et un grand cœur. S'il avait signé son œuvre, le pasteur Billing n'eût pas manqué de relever ce témoignage. Il faut donc nous contenter de sa description et nous réjouir de voir dans cette composition anonyme, dont l'idée est éclose sur le sol de l'Alsace, le travail d'un apôtre du progrès, qui, ayant à exécuter une œuvre d'art pour une dynastie de seigneurs féodaux, a eu le courage de faire parler à son œuvre la langue de l'humanité souffrante, avide de s'affranchir. Nous ne devons point nous étonner, dès lors, de trouver dans la lettre des commissaires du Directoire, qu'on va lire, l'expression de leur enthousiasme pour un monument artistique dont les bas-reliefs sont, disent-ils, « *précieux par les exemples de vertu les plus propres à nourrir l'énergie républicaine.* »

Le représentant Grégoire a signalé à la Convention nationale le vase de Ribeauvillé, dans son rapport sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de le réprimer (séance du 30 fructidor an II ; *Moniteur* du 9 vendémiaire an III (30 septembre 1794). « Ainsi, dit-il, à Ribeauvillé, « département du Haut-Rhin, chez un ci-devant prince, on « vient de découvrir un vase en vermeil pesant plus de 23 « marcs, qui est un chef-d'œuvre : il représente Clélie, Coclès, « la mort de Virginie, la suppression du décemvirat, le « dévouement de Scévola et l'expulsion des Tarquins. »

Digitized by Google

(Note communiquée à la Direction de la *Revue* par M. A. Krœber.)

CH. GOUTZWILLER.

Nota. — En parcourant attentivement toute la série des marques des orfèvres de Strasbourg du XVIe et du XVIIe siècles, reproduites dans les *Curiosités d'Alsace* de M. Ch. Bartholdi (année 1863), je n'en ai trouvé que trois offrant de l'analogie avec celles qui existent sur l'une des coupes de la collection de Ribeauvillé. Cette coupe est celle de Louis Rust (1633). Elle porte les poinçons de deux orfèvres : sur l'un est figuré un raisin, sur l'autre on voit les lettres G L entrelacées. Nous trouvons le poinçon au raisin sous le nom d'*Isack Herbst*, en 1587, et sous celui de *Johannes Herbst*, en 1631. La marque G L appartenait à un orfèvre du nom de *Ludowig Grumwalt*, en 1588. On peut donc admettre, avec quelque apparence de probabilité, que la coupe donnée par Louis de Rust a été exécutée à Strasbourg.

Il est à regretter que nous ne possédions point les marques des anciens orfèvres de Colmar. Elles nous permettraient de pousser plus loin nos recherches.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

Colmar, le 22 ventôse an second de la République française, une et indivisible.

LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
AUX CITOYENS BILLING, MARQUAIR ET KARPFF.

Voilà deux mois passés, citoyens, que le grand vase de vermeil qui a été trouvé enfoui dans la Chancellerie de Ribeauvillé, a été remis au citoyen Billing, à l'effet par vous, réunis ensemble, de dresser un Procès-verbal qui en contiendra la description, comme aussi le poids et le titre du métal, avec mention de l'usage au quel il étoit destiné, conformément à l'arrêté du 7 nivose dernier qui vous a nommé à cet effet.

Comme il nous importe, citoyens, de ne pas laisser cet objet trop longtemps en arrière, puisque l'arrêté porte que ce vase sera transmis à la

Digitized by Google

Convention nationale comme monument, nous vous invitons de remplir au plus tôt votre mission.

Vu : J^n Buob le j^ne, prés^dt ; Jourdain, s^re.

RÉPONSE DES COMMISSAIRES.

Colmar, le 24 ventose an 2.

Citoyens Administrateurs,

Le retard que nous avons mis à vous donner la description du vase en vermeil trouvé à Ribeauvillé, provient de la difficulté ou plutôt de l'impuissance où nous sommes de décrire toutes les parties et tous les ouvrages de ce vase dans les termes techniques, qui nous sont étrangers ; mais le rapport allemand projetté par le citoyen Billing, l'un de nous, et que nous mettons sous vos yeux, vous prouve que nous nous en sommes occupés.

Nous nous bornerons donc à vous observer que le vase dont s'agit est un chef-d'œuvre, un vrai monument des arts qui mérite d'être conservé comme tel, et surtout sous le rapport des anecdotes (*sic*) tant anciennes que locales qu'il nous transmet.

L'élégance de sa forme frappe d'abord les yeux, après quoi l'on est ravi de la délicatesse des ouvrages, qui exige la loupe pour en appercevoir tout le fini : nous n'y avons remarqué aucuns défauts.

Sa matière, à n'en pas douter, est tirée des mines du pays, dont les ci-devants seigneurs de Ribeauvillé étoient propriétaires, et ce qui confirme cette conjecture, ce sont les travaux des mines de Sainte-Marie, exprimés en bas-relief, dans le costume du 16e siècle.

Si ces anecdotes locales nous le rendent intéressant, les traits de l'histoire ancienne dont il nous rappelle la mémoire, sont précieux par les exemples de vertu les plus propres à nourrir l'Energie républicaine.

C'est le combat des Horaces et des Curiaces ; c'est la mort de Virginie et la suppression du Décemvirat, c'est le courage intrépide d'Horacius Coclès, c'est Clélie qui se dérobe au tyran Porsenna, c'est le dévouement de Mutius Scevola au salut de sa patrie, c'est la mort de Lucrèce et l'extinction des Rois de Rome.

Combien de motifs, citoyens administrateurs, de nous conserver ce monument, le seul que nous ayons de ce genre ! Vous le savez, le vœu de la Convention nationale est de conserver, d'encourager, de propager les sciences et les arts ; c'est dans cet esprit qu'au nom de nos concitoyens, nous vous faisons nos instances de révoquer votre arrêté du 7 nivose, en ordonnant que le vase dont s'agit sera conservé dans le département pour être, par la suite, déposé au musée de Colmar.

Digitized by Google

L'usage de ce vase, qui contient cinq chopines, paroit avoir été de servir aux festins où il faisoit l'ornement de la table. Il y a apparence qu'on l'emplissoit du bon vin de Ribeauvillé, qui est un de nos meilleurs vignobles, et qu'on y puisoit au moyen d'un gobelet suspendu à une anse, qui a été trouvée dans le même lieu, et qui est de la capacité d'une demi-chopine

La poignée du gobelet est terminée par un pommeau ouvragé à jour, dans le quel se trouve un dé, qui, à en juger par les mœurs de ce temps servait à tirer au sort, combien de coups il fallait boire. Le tout pèse, 23 marcs, 2 onces, 4 gros.

Salut et fraternité.

Vos Commissaires,

Signé : KARPFF dit CASIMIR, BILLING & MARQUAIR.

DESCRIPTION DE LA COUPE DE RIBEAUPIERRE

PAR LE PASTEUR BILLING.

Le pourtour inférieur du piédestal est couvert d'ornements de toute sorte, parmi lesquels six boutons émaillés de fleurs.

Vient ensuite le second pourtour, plus étroit, représentant les travaux des mines de Sainte-Marie, en six compartiments.

Le premier sujet représente deux mineurs, dont l'un détache le minerai du filon, au moyen d'un marteau et d'un pic : l'autre fait le même travail de la main gauche ; avec la main droite il dépose les morceaux détachés dans une sébile, à côté de laquelle gisent plusieurs autres morceaux.

Le second sujet se compose de cinq personnes. La première tient une baguette divinatoire pour découvrir l'endroit où le métal est caché ; la seconde, placée sur un chariot à quatre roues, transporte le minerai hors du filon sur un grand tas sur lequel se trouvent un balai et une pelle entrecroisés ; la troisième transporte également du minerai sur le même tas au moyen d'une brouette ; la quatrième, placée devant un grand tas de minerai et munie d'une pioche, en ramasse une

Digitized by Google

partie dans une sébile pour la transporter plus loin avec une brouette placée à côté. Un personnage plus petit sort de la mine portant sur son épaule une corbeille allongée suspendue à une perche.

Le troisième sujet se compose de trois hommes assis autour d'une table, sous un hangar, qui divisent les morceaux de minerai en les frappant avec des marteaux. On voit sous la table un vase oblong destiné à recevoir le bon minerai ; quant aux scories, elles sont jetées de côté et couvrent abondamment le sol.

Le quatrième sujet représente quatre ouvriers, dont deux sont occupés à extraire du minerai d'un puits au moyen d'un treuil ; deux autres ouvriers, après avoir mis le minerai morcelé dans des hottes, le lavent à une fontaine jaillissante.

Le cinquième sujet représente trois personnes : d'abord un laveur muni d'un râteau, qui remue en tous sens les petits fragments de minerai étendu sur un banc, et fait tomber à terre les parties les plus fines ; un autre ouvrier, muni d'une pelle, jette au premier de nouvelles quantités de matériaux pour les laver comme les autres. Un troisième, portant une large hache sur l'épaule, tourne le dos au premier et semble s'en aller.

Le sixième et dernier sujet représente la fonderie dans laquelle ne travaillent que deux ouvriers : l'un est occupé à jeter le minerai dans le fourneau, l'autre à recueillir avec une grande cuillère le métal fondu dans un récipient. Tout autour on voit des vases plus grands et plus petits, ainsi qu'une pelle qui sert au travail de la fonte.

Le costume de tous les personnages est identiquement celui du seizième siècle, époque à laquelle nous pouvons, selon toute vraisemblance, faire remonter la confection de cette coupe, comme nous le verrons d'ailleurs plus loin.

Au-dessus de cette représentation du travail des mines s'élève, sur trois pattes de lion, une tourelle triangulaire

Digitized by Google

haute de 2 pouces 3 lignes; dans les trois niches qui y sont pratiquées se trouvent représentées par trois statuettes emblématiques, les trois vertus cardinales, la Foi, l'Espérance et la Charité, avec leurs attributs.

Plus haut l'on voit trois figurines de femmes se donnant la main. Elles se tournent le dos, ont leurs bras enlacées et sont conséquemment un emblême d'union. Des têtes de béliers sont placées entre leurs jambes, ainsi que trois bustes de femmes, et, dans la partie supérieure, entre leurs têtes, encore trois bustes semblables, mais plus petits.

Puis vient une épaisse bordure, large de 8 lignes, couverte de nombreux ornements, avec trois boutons de fleurs émaillées, plus trois têtes saillantes, dont l'une est celle d'un vieillard, les deux autres des têtes de femmes, enfin six têtes de béliers appliquées sous les ornements.

Au-dessous de la partie la plus renflée de la coupe, on voit trois satyres, les bras levés, portant sur leurs épaules le récipient dont le bord inférieur est orné de feuillages.

Le pourtour du récipient est divisé en six compartiments ayant chacun 1 pouce 9 lignes de haut et 2 pouces 10 lignes de large. Ces compartiments sont séparés l'un de l'autre par de minces colonnes ornées de têtes de satyres.

Au-dessus de chacun des six sujets, dans un petit cartouche émaillé, en forme de carré long, est gravé un distique latin qui en explique le sens.

I. Subjiciunt Fratres Romanis fortiter Albam
Tergemini, quorum fama perire nequit.

Le combat des trois frères Horaces contre les trois frères Albains, nommés Curiaces, nous montre que le parti vainqueur revendique son autorité sur le parti vaincu. Dans le lointain, on voit une foule de spectateurs.

II. Vi rapit ingenuam Venere inflammante Tribunus,
At pius hanc tristi liberat ense pater.

Histoire de Virginie, fille du tribun romain Virginius, dont

Digitized by Google

le décemvir Appius Claudius devint amoureux. Celui-ci déclara faussement qu'elle était née comme esclave dans sa maison, qu'elle lui avait été volée et que la femme de Virginius l'avait fait passer pour sa propre fille. Par suite, elle fut attribuée à Appius, mais son père Virginius, pour la soustraire à cette infamie, la poignarda.

III. Ponte cadit vulso dum pellit Horatius hostem
Adque suos victor per vada torva redit.

Héroïsme d'Horatius Coclès qui, en combattant contre Porsenna, s'était rendu maître du mont Janicule et s'était ouvert un chemin vers Rome en passant sur un pont de bois, à la tête duquel il arrêta tout seul l'ennemi jusqu'à ce que le pont fût coupé derrière lui, d'après ses ordres, ce qui força l'ennemi à la retraite.

IV. Fortis equo patrium trajecit Chlælia flumen
Tantus erat casti quippe pudoris amor.

Histoire de Clélie, femme romaine, qui faisait partie des otages donnés à Porsenna, lorsqu'il assiégea Rome pour replacer la famille de Tarquin sur le trône. Clélie quitta pendant la nuit le camp de Porsenna et traversa le Tibre à cheval avec ses compagnes. Bien qu'elle fût renvoyée immédiatement à Porsenna, celui-ci lui accorda la liberté ainsi qu'à ses amies, en considération de leur courage héroïque.

V. Erroris fortes de se dum Scævola pœnas
Sumit, amicitiam jugit in urbe novam.

Représentation de la scène stoïque où Mutius Scævola, après avoir vu avorter son projet de tuer Porsenna, se brûle la main droite.

VI. Servavit castam vitiata Lucretia mentem,
Exilium virtus regibus illa tulit.

Aventure de la chaste Lucrèce qui se poignarde, pour venger l'outrage fait à son honneur par Sextus Tarquin.

Digitized by Google

Au-dessus de ces inscriptions se trouvent 17 écussons armoriés de familles de princes, de comtes et autres alliées à la maison de Ribeaupierre, savoir : Wurtemberg, Hanau-Lichtenberg, Lorraine, Palatinat, etc.

Vient ensuite le bord supérieur de la coupe qui, de même que le bord inférieur, est couvert d'ornements multiples. Une ornementation pareille décore la bordure extrême du couvercle. Son pourtour renferme six cartouches circulaires, ayant chacun 3 pouces 5 lignes de diamètre, et dans lesquels sont représentés allégoriquement les principaux travaux d'Hercule, avec des inscriptions latines gravées au-dessous.

I. Bellua vasta Leo Nemeæ sub rupe necatur
Post reliqui Alcide succubuere neci.

Hercule déchire un lion de grande taille dans la forêt de Némée. A ses pieds est sa massue. Dans le lointain, on voit le héros dépouillant le lion de sa peau.

II. Sponte petit rapidos Erebi tirinthius amnes
Janitor erepta conjuge cœsus obit.

Hercule frappe de sa massue Cerbère aux trois têtes.

III. Oppetit Herculeo Cacus reboante juveneo
Ad sua quem averso traxerat antra gradu.

Hercule abat de sa massue le brigand Cacus, qui lui avait volé ses bœufs amenés d'Afrique, et les avait fait entrer dans sa caverne en les tirant par la queue.

IV. Prœlia Lernæ tibi perficienda colubri
Tirinthi minime fortia corda pavet.

Hercule tue la grande hydre à sept têtes dans les marais de Lernes.

V. Herculeo præmente jaces Achelœ lacerto
Mutatæ formæ nec profuere tibi.

Hercule terrasse Acheloüs, son rival.

Digitized by Google

VI. Viribus evulsas manuum tellure columnas
Nominis æterni Chor monumenta ponit.

Hercule emporte les colonnes de Cadix.

Au-dessus de ces sujets s'élève une petite tour hexagonale dans laquelle un harpiste, assis sur un siége, joue de son instrument. Sur le pourtour de la tourelle est gravée cette inscription :

Lobet Got von Hertzen, Lob singet im mit Harpfen,
Lauden, den sein ist allein die Eher.

Cette tourelle est surmontée d'un petit globe avec le zodiaque. Au-dessus de ce globe, sur un coquillage, est un cheval emportant sur sa croupe une femme nue qui se cache le visage de la main gauche et se cramponne de la droite au cou du cheval.

Cette coupe est accompagnée d'un gobelet en vermeil pourvu d'une poignée, à l'extrémité de laquelle se trouve placé, dans un pommeau à jour, un dé que l'on agitait pour connaître le nombre de points amenés. Ce nombre déterminait la quantité de fois que le convive avait le droit de remplir le gobelet et de le vider.

Selon toutes probabilités, l'origine et l'usage de cette coupe se fondent sur les données suivantes :

Les dynastes de Ribeaupierre étaient propriétaires des mines d'argent situées dans la vallée de Sainte-Marie ou de Liepvre. Au seizième siècle, ces mines étaient extraordinairement productives : de 1528 à 1550 on n'y recueillait pas moins de 7000 marcs d'argent par an. Pendant les années 1530 à 1539 on en a extrait des pépites d'argent natif dont chacune pesait 3 quintaux. Cet argent était si blanc et si fin qu'il put être travaillé, sans emploi du feu, par les orfèvres et les monnayeurs.

C'est vers cette époque que la coupe paraît avoir été confectionnée avec l'argent des mines dont nous parlons, pour le

Digitized by Google

service de la seigneurie du pays, des sires ou comtes de Ribeaupierre. Ceux-ci avaient une cour brillante à Ribeauvillé ; beaucoup de nobles faisaient partie de leur maison. Ils comptaient un grand nombre de vassaux dans les familles de la plus haute noblesse d'Alsace, qui venaient souvent séjourner à la cour de Ribeauvillé. Ils avaient contracté des alliances avec les familles les plus considérables de princes et de comtes. Il n'est dès lors point étonnant que de splendides festins se soient donnés presque chaque jour dans leur résidence.

Lors de ces réceptions brillantes, notre coupe ne restait certainement pas enfermée dans la crédence ; mais on la plaçait comme un objet de luxe et de décor au milieu de la table d'honneur, et on buvait son contenu au milieu des propos joyeux et au son des instruments. Cette coupe, toutefois, n'était pas portée à la bouche, mais on y puisait au moyen du gobelet à dé que chacun des convives, à tour de rôle ou selon qu'il avait envie de boire, était tenu de secouer, pour voir dans le nombre de points du dé, quelle quantité de nectar il avait la permission d'absorber.

Il faut croire aussi que ces hôtes de distinction portaient parfois des toasts en l'honneur des parents de la maison de Ribeaupierre, dont les armoiries ornent la coupe.

Enfin, comme les seigneurs de Ribeaupierre étaient les chefs des ménétriers d'Alsace et que, dès lors on célébrait chaque année à leur cour la fête du *Pfeifertag*, fête à l'occasion de laquelle tous les musiciens de la Haute-Alsace tenaient leur séance de justice sous la présidence de leur roi, qui représentait la seigneurie, cette coupe devait être nécessairement placée sur la table du banquet offert à cette association de musiciens, dans une salle du château seigneurial, afin de donner à ces convives la satisfaction et l'honneur d'y boire un coup.

Digitized by Google

La hauteur totale de la coupe est de 2 pieds, 3 pouces 10 lignes.

Sa hauteur, sans le couvercle, est de 1 pied, 7 pouces.

Le diamètre du piédestal a 6 pouces, 6 lignes.

Le diamètre du récipient a 7 pouces, 4 lignes.

Sa profondeur est de 6 pouces, 6 lignes.

La hauteur du couvercle est de 9 pouces, 2 lignes.

Son diamètre a 8 pouces, 3 lignes.

La coupe, avec son couvercle, pèse 22 marcs, 5 onces et 4 gros.

Le petit gobelet à puiser, avec son manche, 5 onces.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LA

VALLÉE DE LA MOSELOTTE

La *Revue d'Alsace* a publié — janvier 1864 — un article dû à la plume de notre ami M. Clément, de Cornimont, qui, sous le titre de *Fragments*, esquisse à grands traits plusieurs faits historiques ou d'histoire naturelle se rapportant à la vallée qui suit la Moselotte de La Bresse à Remiremont.

Il est regrettable que quelques inexactitudes historiques déparent cette étude, première ébauche des recherches auxquelles se livre M. Clément dans ses moments de loisir [1].

A l'aide des notes nombreuses que nous a remis M. Clément, et de la connaissance que nous avons des principales questions intéressantes relatives à cette vallée, nous rectifions en quelques points ce premier article de la *Revue*, tout en publiant en *fragments* et sans suite un certain nombre de détails et de faits inédits.

La Moselotte.

La véritable Moselle, le cours d'eau qui par son importance devrait porter ce nom, a reçu le nom de *Moselotte*, qu'il con-

[1] M. Jean Clément est un de ces simples campagnards qui donnent la semaine aux travaux d'une profession qui assure leur existence et les loisirs du jour de repos à l'étude. Il nous a assuré lui-même que toutes les heures de sa vie avaient été ainsi employées, et qu'il avait réussi à s'instruire, sans maître, n'ayant presque jamais été à l'école dans son enfance. Le regretté M. Kirschleger a fait souvent l'éloge du menuisier-botaniste de Cornimont, sans l'avoir pu apprécier comme nous — X. T.

Digitized by Google

serve jusqu'à près de Remiremont, où il se jette dans la Moselle, qui prend sa source à Bussang.

Contrairement à ce qui est admis par la plupart de ceux qui ont écrit sur l'hydrographie des Vosges, la Moselotte prend sa source au Hohneck, et non à Ventron. C'est à la fontaine de la Duchesse, au flanc du Hohneck, que prend naissance cet humble ruisseau qui doit grossir rapidement. Son cours est très accidenté, et c'est en écumant de roche en roche, qu'il arrive près de La Bresse et reçoit les premiers cours d'eau tributaires. Avant d'arriver à Cornimont, la Moselotte est grossie de six ruisseaux, qui tous, ainsi que le cours d'eau principal, ont servi à faire mouvoir des usines et des manufactures au nombre de vingt-trois.

Ces ruisseaux limpides ont mieux à faire, on le voit, que de babiller sur les cailloux entre des rives verdoyantes. A Cornimont, la Moselotte reçoit le *Véterisé* ou ruisseau de Ventron, et continue à servir de moteur à une quantité d'établissements industriels établis sur ses rives.

C'est ce cours d'eau qui a donné son nom à la vallée profonde et encaissée entre des monts géants, qui du col de Brâmont descend par La Bresse, Cornimont, Saulxures, Thiéfosse, Vagney, Saint-Amé, Remiremont.

La Bresse.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, on trouva à La Bresse, dans la colline du *Chajou*, un sifflet d'argent, garni d'une chaîne aussi en argent, dans une fontaine qui, probablement, avait servi d'abreuvoir dans les temps anciens. Cette trouvaille fut faite en creusant des fondations. On a aussi découvert, à La Bresse, un très long et gros pieu en fer enfoncé en terre, mais presque détruit par la rouille. M. Marion a trouvé sur le territoire de ce village, lieu dit *au Châtelet*, trois viroles de fontaine portant un diamètre de 87 millimètres, un fer de

Digitized by Google

lance, plusieurs éperons et plusieurs fers de chevaux, le tout ayant appartenu aux Suédois; un boulet en granit, un robinet gaulois en cuivre, une batterie de fusil espagnole et une hache celtique. Il y a également trouvé des pièces de monnaie des ducs de Lorraine.

On croit que ce village doit son origine à une colonie alsacienne qui s'y arrêta vers le VIIIe siècle; mais, si on en juge d'après quelques monnaies et instruments des peuples antérieurs à cette époque, il est à peu près certain que le territoire fut habité par des peuples celtiques, et que la colonie qui vint se fixer en ce lieu, trouva non pas un désert, mais un territoire qui depuis longtemps était cultivé par un peuple pasteur.

M. le Dr Muston, dans son *Etude anthropologique sur le pays de Montbéliard*, dit que « M. Delacroix a trouvé des pilotis de l'époque lacustre, troisième période de l'âge de pierre, dans les lacs du Haut-Jura, dans celui de Saint-Point en particulier, et qu'on en a retrouvé également dans les lacs des Vosges, notamment dans celui de Gérardmer. »

D'après M. Clément, il serait très probable que des vestiges de cette époque lointaine de l'humanité pourraient être retrouvés dans les lacs de La Bresse. Les Aryas Gaëls qui, venus de la Bactriane, habitèrent les Vosges à la fin de l'âge de bronze, et qui plaçaient au nombre de leurs divinités le dieu *Vosegus* (montagne des bœufs sauvages), ont bien pu habiter les vallées qui s'ouvrent au pied des Ballons. M. Clément croit que les anthropologistes qui viendraient fouiller nos vallées vosgiennes, y trouveraient des preuves de ce qu'il avance comme une simple hypothèse.

Ce n'est guère qu'au XIIIe siècle que l'histoire de La Bresse commence à s'appuyer sur des faits et des écrits. A cette époque, dit M. Clément[1], la population de La Bresse vivait

[1] *Légendes et traditions* concernant La Bresse, Cornimont, Saulxures, Ventron et Vagney, par Clément. — Remiremont, imp. Mougin, 1868.

Digitized by Google

plutôt des produits de la boissellerie que de celui de leurs troupeaux, qui étaient rares et chétifs.

D'après une tradition qui paraît être très véridique, il existait à La Bresse, lieu dit le Daval, une maison de chasse que Charlemagne fit construire, et qu'il habitait, quand il venait dans ces montagnes, avec sa suite, chasser l'aurochs et l'ours. On montre encore l'emplacement de cette maison.

La communauté de La Bresse appartint pendant plusieurs siècles aux seigneurs alsaciens de la maison de Hadestath[1]. Ce ne fut qu'en 1585 que les habitants de ce village purent s'affranchir de leur vasselage, à la mort de Nicolas de Hadestath, dernier seigneur héréditaire de sa maison.

Le commerce des Bressaux se faisait presque uniquement avec l'Alsace, et continua longtemps après leur affranchissement.

Charles II, duc de Lorraine, acheta la seigneurie de La Bresse vers 1593 et y exerça le droit de haute justice par moitié avec le seigneur d'Arches, ce qui n'empêchait pas les habitants de vivre à peu près indépendants. Ils avaient des coutumes particulières qui se conservaient dans la mémoire des habitants. Charles II ordonna qu'on les mît par écrit, et elles furent confirmées par ses successeurs[2].

En 1633, le village de La Bresse fut presque entièrement dépeuplé par la peste et par les Suédois.

Les registres de l'état civil les plus anciens de La Bresse datent de septembre 1610.

Pendant plusieurs siècles, les anciens de La Bresse rendaient la justice, comme saint Louis, au pied d'un orme séculaire,

[1] Hadestath ou Hatstath, canton de Rouffach. Le château de Hatstath appartenait aux seigneurs de ce nom du XIIe au XIVe siècle, et devint ensuite la propriété des Schauenbourg. Le presbytère est construit sur l'emplacement de ce château. (Clément.)

[2] Insérées dans le 1er volume des *Documents de l'histoire des Vosges*, par M. Duhamel, 1868.

Digitized by Google

sur la place dite du *Champté*. Ce ne fut qu'au milieu du siècle dernier que ce conseil cessa de plaider et de juger en plein air, et transporta le siége de ses séances dans un bâtiment construit à cet effet.

La justice s'exerçait gratuitement tous les samedis de l'année, excepté pendant le temps des vacances, qui durait toute la quinzaine de Pâques et pendant tout le mois de juillet, à moins de causes pressantes demandant un prompt jugement.

Tout se faisait verbalement, excepté, chose très rare, le cas d'appel de la sentence, qui alors se faisait par écrit[1].

L'industrie du filage et du tissage de coton occupe aujourd'hui les habitants de ce village comme toute la population de la vallée.

L'aisance règne à La Bresse, et les habitants ont joint la plus pure urbanité aux bonnes qualités qu'ils ont héritées de leurs aïeux : la loyauté, la franchise et l'hospitalité.

Cornimont.

Quand Charlemagne, de sa *villa* de Remiremont, venait chasser dans les forêts des montagnes de Saulxures, il y avait dans la vallée où se trouve Cornimont une population peu nombreuse, il est vrai, mais il paraît certain que le pays était habité. Il contribua beaucoup à attirer dans la vallée des étrangers qu'il a affranchis de toute contribution, et dont, disent les légendes qui se sont perpétuées jusqu'à nous, il encouragea l'industrie et l'agriculture. D'après la tradition, les premiers habitants qui s'établirent à Cornimont trouvèrent en ce lieu des vestiges d'anciennes demeures, des murs en

[1] La brochure de M. Clément, *Légendes et traditions, la Statistique des Vosges, les Vosges pittoresques et historiques*, par M. Charton, et beaucoup d'autres ouvrages, donnent en détail la description du tribunal patriarchal de cette petite république.

Digitized by Google

pierres sèches entourant des espaces de forme ronde, carrée, ou plus longue que large. Au milieu de ces enceintes croissaient de très vieux arbres. Si cette tradition est la vérité, cette localité aurait été habitée peut-être par les peuples de l'âge du bronze ou de l'âge de fer, avant les temps historiques; mais le peu de vestiges qu'on a trouvés remontant à une époque antérieure à l'ère chrétienne, ne permettent, dit M. Clément, de considérer ce que raconte la tradition que comme fort hypothétique.

Il paraît que les premières habitations furent construites dans la vallée de *Xoulce*, à une petite distance du village actuel de Cornimont. Ce lieu s'appelait Xalxa au moyen âge. Au XIIIe siècle, des familles de sabotiers vinrent s'établir en ce lieu. Les sabots et divers ustensiles en bois confectionnés à Xoulce et à La Bresse, avaient leurs débouchés en Alsace par le col du Rothembach. L'ancien sentier si escarpé par lequel se faisaient les transports, existe encore.

Cornimont appartenait au Xe siècle au fils de Gislebert, cadet de la maison de Bourgogne, et relevait de la seigneurie de Fougerolles. Depuis, ce village passa à la maison d'Inteville, qui en partageait la propriété avec les seigneurs de Fontaine et de Fougerolles jusqu'en 1580. A cette époque, Xoulce et Cornimont tombèrent sous la vassalité des seigneurs de Martimprey pour la part que possédait le seigneur d'Inteville. En 1792 cette localité appartenait encore à la princesse Lislebonne descendante de Martimprey, et payait encore redevance aux seigneurs de Fontaine, de Fougerolles et de Châteaulambert.

Le nom ancien de Cornimont était Hornenberg ou *Cornusmons*. Des parchemins des XVe et XVIe siècles donnent *Cornilmont* et *Cornaymont*; mais depuis 1600 on écrit Cornimont. L'étymologie de ce nom est parfaitement connue. Une corne d'aurochs, qui existe encore à la mairie, et que la tradition fait remonter à une ancienneté qui daterait de l'époque où Charlemagne chassait ce quadrupède monstrueux dans nos

Digitized by Google

forêts vosgiennes, a donné le nom du village : *corne*; *mont* vient des hautes montagnes du voisinage.

A Cornimont on croit généralement que la *corne* est un cadeau du puissant empereur. On assure qu'un cercle en argent qui l'ornait à l'extrémité portait les initiales *Car.-Magn.* Malheureusement cette garniture disparut en 1793, pendant la tourmente révolutionnaire qui anéantit tant d'autres antiquités précieuses. La corne existe encore, mais porte les stigmates du vandalisme dont elle fut l'objet. Avant son altération, elle avait 73 centimètres de longueur, et à l'extrémité la plus large un diamètre de 106 millimètres. Nous avons vu cette corne l'année dernière; elle est à double courbure et parfaitement ronde. L'animal qui portait ces terribles défenses était énorme. Le mâle avait jusqu'à 3 mètres 25 centimètres de longueur et 2 mètres de hauteur. L'aurochs *(bison europeus)* existe encore, dit-on, dans les grandes forêts de la Lithuanie. Le gouvernement russe en a ordonné la protection; mais il est probable que l'espèce finira néanmoins par disparaître [1].

La grosse corne a servi pendant une longue suite de siècles aux habitants de Cornimont pour avertir le peuple dans les solennités religieuses et civiles. Le corneur, qui s'appelait *cornou*, recevait une espèce de traitement en argent, ou bien, s'il le préférait, jouissait d'une pièce de pré dite *le Pré du cornou* et d'un jardin situé au *Meix derrière*. La pièce de terre était de la contenance de trois chèvres de foin. — Il est assez difficile d'évaluer cette contenance en mesures modernes. — Quand le corneur était au service du seigneur de Martimprey, il recevait une piècette (60 centimes).

Gravier, dans son *Histoire de Saint-Dié*, page 175, rapporte

[1] Le premier poète qui a chanté la chasse à l'aurochs, se nommait Gratius-Faliscus; il vivait au temps d'Ovide. Il est auteur d'un poème sur la manière de chasser avec les chiens, qui a eu plusieurs éditions en Allemagne au XVIIe et au XVIIIe siècles.

Digitized by Google

qu'en 1364 le corneur de l'église avait pour sa rétribution un muid de seigle, et que cet usage s'est perpétué jusqu'à la fin du siècle.

Comme celui de Cornimont, le *counou* de Saint-Dié égayait le peuple par des fanfares qu'il savait tirer de son instrument tout primitif[1]. A Hornusseun, près de Bâle, la commune possède une corne d'aurochs semblable à celle de Cornimont, et qui servait aux mêmes usages.

En 1700, Cornimont et Xoulce étaient encore annexés à Saulxures pour le spirituel; mais il y avait une chapelle vicariale à Cornimont, dédiée à Notre Dame du Mont-Carmel. Cette chapelle fut remplacée par une église construite en 1710 et années suivantes. En 1720 cette église était terminée, ainsi qu'une maison d'école.

Le dernier seigneur de Cornimont fut Charles-François Bolangier, seigneur en partie de Cornimont, Châteaulambert, Fougerolles et Corbenay, et homme de loi à Remiremont, puis à Metz. Il avait épousé Marie-Charlotte Dieudonné, fille de Jean-Baptiste Dieudonné, aussi seigneur par indivis de Cornimont, Fougerolles et Corbenay.

Chermenil est une section de Cornimont qui, dit M. Clément, tire son nom du site charmant et pittoresque qu'elle occupe. C'est un coin semi-circulaire, limité par une rivière, par une moraine, et par la montagne qui l'abrite contre les vents. En 1660 on y voyait encore un cimetière et une ancienne chapelle, dédiée à Saint-Sébastien.

La légende rapporte que, lors de la peste qui dépeupla nos vallées en 1633 et années suivantes, une famille entière, qui s'était mise sous la protection de Saint-Sébastien, fut préservée de la contagion. Le 1er janvier 1662 une forte pluie ayant

[1] Dans nos vallées vosgiennes, c'est au son de la corne qu'on rassemble à l'heure des repas les membres de la famille épars dans les champs pour les travaux de la culture. Ces fanfares, que répètent les échos, ont des intonations qui rappellent celles du cor de chasse.

Digitized by Google

grossi les torrents des environs, les eaux enlevèrent le seul pont qui existait à Cornimont et le moulin banal qui était situé à Chermenil. Le village de Zainvillers et les scieries de Celles, près de Saint-Amé, furent aussi détruits par les eaux.

Saulxures.

La tradition raconte qu'au temps de l'empereur Charlemagne, plusieurs familles de *panetiers* (vanniers, fabricants d'ouvrages en osier) vinrent s'établir à Saulxures. Le peu de ressources dont ils disposaient détermina Charlemagne à les exempter de toutes contributions, et à leur céder des terres à exploiter. Ce serait donc à l'époque du IXe siècle que cette partie de la vallée aurait eu une population agricole et sédentaire.

Les notes de M. Clément sont très laconiques sur cette commune, qui depuis un siècle a pris un si grand développement. C'est le chef-lieu d'un canton populeux, le plus montagneux des Vosges avec celui de Gérardmer.

L'industrie cotonnière, qui compte tant d'établissements dans la vallée de la Moselotte, fut introduite à Saulxures en 1825 par M. Géhin. On compte aujourd'hui dans toute la vallée 162,540 broches, appartenant à 11 maisons, et occupant 2,600 ouvriers. On y produit annuellement 2,200,000 kilog. de filé ordinaire, d'une valeur, en temps normal, de huit millions de francs.

En tissages : 32 établissements, renfermant 5,674 métiers mécaniques, appartenant à 27 maisons et occupant 4,200 ouvriers. On y tisse annuellement quarante millions de mètres de toile, d'une valeur ordinaire de seize millions de francs.

Avant 1860 on filait le coton dans beaucoup de ménages du canton de Saulxures à la main ou au rouet. Des placeurs apportaient la matière première et venaient prendre le filé à domicile. Cette industrie prit fin quand le métier à filer dit

Digitized by Google

mull-jenny fut introduit en France. Ces premiers métiers furent montés à Amiens; en 1800 M. Lehr introduisit la filature mécanique à Saint-Dié.

M. Georges Perrin construisit à Cornimont, en 1840, un tissage mécanique, et depuis cette époque l'industrie cotonnière s'est développée largement dans ce village. On y compte aujourd'hui plus de 50,000 broches de filature et environ 1,200 métiers mé aniques.

Là s'arrêtent les notes que M. Clément a bien voulu nous communiquer relativement à Cornimont et aux villages voisins au fond de la vallée. Nous devons mentionner seulement ce qui concerne le reste de la vallée, sans entrer dans aucun des détails que nous donnerons peut-être un jour sur chacune des communes du pittoresque et industrieux canton de Saulxures.

Thiéfosse. — Commune d'environ 800 âmes. — Tissages, filature; situation pittoresque.

Zainvillers, section de Vagney. — Village populeux. — H. Flageolet y éleva un premier tissage mécanique en 1828, aujourd'hui transformé en une filature-tissage de premier ordre, propriété de M. Géliot. — *Curiosités :* tunnel, long de près d'un kilomètre, servant à amener les eaux motrices. Roue immense faisant marcher tout le mécanisme de la manufacture.

Vagney. — En 1147, *parochia sancti Lamberti de Waineis* (paroisse de Saint-Lambert de Vagney). Ce village avait des habitants dès avant l'ère chrétienne. Saint-Lambert est toujours le patron de la paroisse. L'église date de 1406; mais elle fut presque entièrement reconstruite en 1718 et années suivantes. Il y avait autrefois des mines d'argent; on ne sait plus en quelle localité elles se trouvaient. Siége d'une mairie importante et chef-lieu d'un ban qui comprenait, outre le syndicat, qui fait partie du canton de Remiremont, sept des communes actuelles du canton de Saulxures. Les plaids bannaux

Digitized by Google

tenus chaque année par les officiers de l'abbaye de Remiremont se tenaient à Vagney, comme chef-lieu d'un ban dans lequel les dames de l'abbaye exerçaient la haute, moyenne et basse justice. (Voyez *Vallée de Cleurie*, page 188).

Crémanvillers, section de Vagney. — En 1710 il y avait dix-sept pères de famille et neuf garçons. Plusieurs titres d'ascencement, portant les dates de 1518 et 1520, indiquent Crémanvillers comme une communauté ayant maire et échevin.

Syndicat. — Cette commune, qui a 10 kilomètres de longueur et qui, au centre, n'a guère qu'un kilomètre de largeur, n'a pas de village. Elle s'étend pour la moitié de la superficie dans la vallée de Cleurie. Cinq hameaux de la vallée de la Moselotte en font partie. C'était, avant 1795, autant de communautés administrées par un syndic dépendant du maire du ban.

Saint-Amé. — Village dans une belle situation, au milieu de la plus large et de la plus fertile vallée de l'arrondissement. L'église date de 1725. (Voir *Vallée de Cleurie*, pages 200-201).

Saint-Etienne. — Village au pied de Saint-Mont. La villa Romarie *(Castellum Romarici)* était construite au dessus de ce village, au Châtelet, lieu où est aujourd'hui la magnifique ferme de Saint-Romarie. *Promenades et curiosités :* Pierre Kerlinkin, Pont des Fées, etc.

Remiremont. — Chef-lieu d'arrondissement. Ville de 6,000 habitants. Napoleon III la nommait, dans son dernier voyage à Plombières, *la perle des Vosges*. C'est en effet une ville riante et placée dans un site ravissant.

Fragments divers sur la vallée de la Moselotte.

Avant 1625, c'est-à-dire avant la peste et la guerre de Trente-Ans qui, avec la famine, dépeuplèrent nos vallées, il y

Digitized by Google

avait à Cornimont beaucoup de familles dont les noms n'existent plus aujourd'hui dans le canton : Valence, Galvain, Sainte-Croix, Hargoty, Aymond, Délon, Solion, Tuddane, Chalbrun, Calhotte, Vaubourg, etc. Quelques-uns ont conservé leur nom par leur propriété. Nous avons le *Pré-L'Hoste*, le *Pré-Jacquat*, le *Pré-Gérard*, le *Clos-Mougeate*, *Peterhutte*, etc. Les noms très anciens, dont les familles se sont perpétuées dans la localité jusqu'à nos jours, sont encore assez nombreux. Ce sont les Curiens, les Petitgenêt, les Clément-Demange, les Aubriot, nom transformé en Aubriat, les Didier-Lemaire, qui aujourd'hui font deux familles distinctes.

D'après les savants qui ont étudié les caractères ethnologiques de nos populations de la vallée des Dames, l'élément gaulois y est dominant. Nous serions les descendants des blonds Kymris. Mais il est certain que des familles venues de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de l'Alsace, avant et depuis l'époque historique du canton de Saulxures, se sont mélangées au type local. De là la grande variété de forme de têtes et de couleur de cheveux, depuis le blond clair jusqu'au noir foncé, qu'on peut remarquer dans nos populations. La couleur des yeux est aussi héréditaire, et nous croyons que les souches des familles qui ont conservé les yeux bleu-clairs remontent aux peuples celtiques. (Note de M. Clément.)

Plusieurs familles ont conservé par la tradition l'origine de leur famille, et sont issues d'émigrants italiens, grecs, savoyards. Parmi les familles qui nous sont venues des bords du Rhin, je citerai les Valdenaire, les Géhin (originaires de la Suisse), les Hans, les Valbourg, les Chalbrunn. Les Pierrel viennent de Paris, les Lemaire de la Hollande, les Fillieu de la Picardie, les Gérôme de Schirmeck, les Chévrier d'Autun, les Clément de Toul, les Courtois de Rambervillers, les Colin de Remoncourt, les Fady de Château-Lambert, etc.

Voici, d'après les registres de l'état civil, quels étaient les prénoms donnés aux femmes avant 1630 : Arnouze, Barthélé-

Digitized by Google

mette, Barthélémine, Blaisette, Claudette, Claudine, Clémence, Florette, Galvaine, Galvine, Gérardine, Laurence, Nicolle, Mougeatte, Presson, Preyche, Sébastienne, Tiennette, Toussaine[1]. (Note de M. Clément.)

M. l'abbé Mougel, curé de Duvivier (Algérie), membre de la Société d'émulation des Vosges, qui est né dans notre arrondissement et qui s'est beaucoup occupé de recherches sur l'origine des familles, croit que celles qui portent un nom terminé en *el*, comme Mongel, Mangel, Demangel, Pierrel, sont originaires de la Savoie. Toutes les recherches que nous avons faites à ce sujet depuis quelques années ne nous ont révélé aucun fait tendant à affirmer ou à infirmer cette conjecture.

La terminaison de certains noms propres peut indiquer quelquefois la source certaine des familles qui les portent. Ainsi les finales *ac*, *ec* sont particulières à la Bretagne : Lemarc, Lefriec, Lecouëdic. Chacun sait qu'en Auvergne la plus grande partie des noms propres sont terminés en *ac :* Aurillac, Roufflac, Champagnac, Mauriac, Tourniac, etc. M. Mougel croit que beaucoup de noms propres de famille qui ont la finale en *iel :* Amiel, Gabriel, etc., ont leur origine dans les environs de Grenoble.

Nous serions heureux de recevoir les communications de ceux de nos lecteurs qui se seraient occupés de ces études.

L'étude de la botanique a de savants et zélés disciples dans le canton de Saulxures, qui s'occupent en outre d'autres études d'histoire naturelle. Le musée formé par M. Pierrat, de Gerbamont, est extrêmement riche en oiseaux, et renferme l'herbier de la France et une collection de mammifères. M. Perrin,

[1] Nous avons consacré plusieurs pages de notre ouvrage, *la Vallée de Cleurie*, à la comparaison des noms patronymiques donnés aux enfants au commencement de ce siècle et de nos jours. Cette étude aurait été bien plus intéressante encore, si nous avions pu compulser des registres de naissances remontant dans le passé à deux ou trois siècles.

Digitized by Google

de Vagney, possède aussi un herbier des plus riches. M. Mougel, aussi à Vagney, a une très belle collection ornithologique. A Basse-sur-le-Rupt, M. Gravier, agent de police, a fait une collection de toutes les variétés minéralogiques des roches du canton. Tous ces hommes passionnés pour l'étude de la nature sont fils de leurs œuvres, et ont dans nos montagnes beaucoup d'émules. Le goût de l'observation et l'aptitude innée de l'étude, de l'invention, sont un des caractères de certaines familles. Dans ce peuple de paysans-laboureurs il y a des esprits d'élite, qui dans les diverses carrières scientifiques et libérales auraient certainement acquis les plus hautes célébrités.

Le travail de M. Clément, inséré dans la *Revue* de janvier 1870, mentionne quelques découvertes botaniques faites par les botanistes du canton. Un paragraphe de son énumération doit être rectifié ainsi qu'il suit :

« Près de Sainte-Sabine, dans la partie ouest du val de Cleurie, M. Pierrat a trouvé le *Senecio spatulæfolicis* Kern., plante que M. Perrin a aussi trouvée dans les forêts de Cornimont[1], et qui ne paraît se trouver en Lorraine qu'en ces deux localités. M. Perrin a trouvé au Tholy le *Narcissus incomparabilis* et le *Corallorhiza Halleri*, près de Rochesson (localité unique en Lorraine). Le *Scilla bifolia* se trouve à Thiéfosse et aussi à Crémanvillers. Le *Senecis subalpinus*, importé, dit-on, de la Suisse par des pèlerins à Notre-Dame-des-Ermites, a été trouvé répandu en abondance près du ruisseau de Xoulce par M. Perrin. Ces plantes, et beaucoup d'autres qui peuvent passer pour des raretés vosgiennes, doivent leur découverte aux actives recherches de ces zélés botanistes; mais c'est surtout au Bambois de Bramont, entre Saulxures et Cornimont, sur un terrain de transition, que les herborisations sont fructueuses. Cette localité est le Hohneck du canton. »

[1] Kirschleger, *Flore d'Alsace*, tome III, page 368.

Digitized by Google

Dans la vallée de Cleurie, le botaniste peut aussi récolter non-seulement les espèces propres à la localité, mais aussi plusieurs raretés végétales qui ont leur station naturelle dans les terrains calcaires ou dans les Hautes-Vosges. La localité de Sainte-Sabine, celles qui l'avoisinent dans les bois et les gorges du revers de la montagne vers Saint-Etienne et Eloyes, les environs de Saint-Mont et le coteau de Saint-Etienne, sont des localités que les botanistes visitent chaque année avec succès. Nous avons donné dans notre ouvrage *la Vallée de Cleurie* le catalogue de toutes les espèces phanérogames et cryptogames vasculaires qu'on peut recueillir dans ces montagnes qui touchent à la vallée de Cleurie et à celle de la Moselotte.

X. THIRIAT.

Au Syndicat, le 17 avril 1870.

Digitized by Google

LES SALONS

DU

PRINCE CARDINAL DE ROHAN

AU CHATEAU DE SAVERNE, DE 1781 A 1784

I.

Le château de Saverne, embelli par le cardinal de Rohan de tout ce que la nature et l'art pouvaient offrir de plus recherché, était, avant la Révolution, une des résidences les plus vastes et les plus somptueuses. Situé au milieu d'un vaste et riant paysage, de vertes prairies, de montagnes et de vallées admirables, il avait quelque chose de féerique. En contemplant l'architecture de ce château, vivifié par les rayons d'un beau soleil, la mémoire n'éprouve pas de moins douces jouissances que le regard devant ce palais, qui éveille tant de souvenirs. Aujourd'hui, il est dépouillé de ses vastes jardins, de ses terrasses de fleurs, de ses bosquets, de ses allées sombres à travers la forêt; mais à l'époque dont nous parlons, ces magnifiques avenues étaient encombrées des plus splendides carrosses; les échos des bois, qui enveloppaient la fastueuse habitation, étaient forcés de répéter les bruits du cor, les aboiements de la meute, les cris des chasseurs. La spacieuse avant-cour du château, couverte de brillants cavaliers et de dames élégantes, les uns et les autres brodés, enrubannés, étincelants de diamants, d'or et de pierreries, semblait jonchée de fleurs.

Digitized by Google

Le premier étage du château était entièrement consacré aux salons de réception, garnis de somptueux meubles d'ébène sculpté et or, et parés de toutes les élégances des XVe et XVIe siècles. Une salle à manger moyen-âge, et enfin les appartements particuliers du cardinal, toutes chambres ornées de peintures et de mosaïques, magnifique musée, où l'on trouvait des porcelaines de la Chine, de Saxe et de Sèvres. Les gobelins se rencontraient partout, et tous les sujets tirés des plus grands peintres anciens, que les tapissiers avaient reproduits si fidèlement, se trouvaient exposés dans les principaux salons. Il était impossible de trouver des tableaux d'une plus grande exactitude, d'une pureté et d'un coloris plus magique.

C'est au milieu de ce luxe et de ces splendeurs, que le cardinal se consolait de ses disgrâces de la Cour de Versailles, en recevant beaucoup de monde, et en donnant les fêtes les plus brillantes.

Le cardinal avait alors 48 ans; il était brillant de sa personne. La beauté de son visage inspirait la confiance; ses traits étaient réguliers, sa bouche expressive; son teint assez coloré et uni avait une grande expression; son front était soucieux comme ses pensées; on devinait que ses dettes ne lui laissaient ni repos, ni fraîcheur. Il lui manquait ce calme qui résulte d'une position comme celle qu'il occupait. Il avait la vraie physionomie de l'homme destiné à représenter; l'ensemble de ses traits lui donnait cet air qui fait adorer; un regard qui ne lui coûtait rien, était une politesse; mais les femmes ne pouvaient supporter ce regard sans en être troublées. Ses manières et sa conversation de salon étaient d'une galanterie et d'une politesse de grand seigneur, qu'on ne rencontrait chez personne. Ses expressions ne manquaient ni de grâce, ni de dignité, et cependant, auprès des femmes, il exercait une inquisition minutieuse et fatigante sur les choses qui ne sont point du ressort d'un chef de maison; il poussait les questions jusqu'à l'importunité, ne se gênant point pour laisser voir

Digitized by Google

lorsqu'il soupçonnait un mensonge dans les réponses. Tout chez lui respirait la liberté comme la magnificence. Dans ce château, dans ce parc, où tout était grand, le cardinal menait un état de souverain où toute la province se rassemblait.

Dans ces salons éblouissants de lumières, de dorures, de costumes et d'uniformes aux mille couleurs, on rencontrait des membres de la Chambre ecclésiastique et de l'officialité épiscopale; des chanoines capitulaires; des membres du gouvernement militaire d'Alsace; des officiers des régiments de Normandie, de Metz-Artillerie, d'Angoumois, de Royal-Corse, de Dauphin et Berry-Cavalerie; des membres du Conseil souverain d'Alsace, du Directoire de la noblesse; des magistrats de la Chambre des XIII, de la Chambre des XV et de la Chambre des XXI; des professeurs de l'Université; des employés principaux de la ferme générale du roi; en un mot, toutes les illustrations du pays. Joignez à cette nombreuse société, des seigneurs et des dames de la Cour de Louis XVI, et vous aurez une idée de l'importance de ces réunions qui, à juste titre, passaient pour les plus belles de la province. Là, comme à peu près partout, se trouvait souvent un assemblage bizarre et curieux de toutes les opinions, de toutes les castes, et l'on y rencontrait, et les hommes de l'ancienne France, et ceux qui se préparaient aux luttes de la Révolution; et parmi ces derniers plusieurs n'avaient qu'une seule et même pensée, qu'une occupation grande et douloureuse : celle de prévoir en frémissant, cette leçon terrible qui allait jeter l'effroi jusqu'aux extrémités du monde.

Tous les intimes du château ne mettaient en jeu, dans leurs rapports avec le cardinal, que la partie sérieuse de leur être. C'était l'homme de leur chose qu'ils cherchaient. Dans le déshabillé, au contraire, se découvraient les affections et les petitesses, les dévouements et les lâchetés, les goûts dégradants, les bonnes pensées impuissantes, les vices même

Digitized by Google

qui, tout honteux, se cachaient avec les infirmités de la nature humaine.

Cependant parmi ces hommes, on trouvait des types de bonne compagnie, aux petits soins pour les femmes, très bien doués, esprits élevés. On peut dire que les salons du cardinal étaient le théâtre de l'urbanité, de la politesse, de la bonne tenue et de la fine causerie.

Dans ce milieu charmant, on voyait aussi des femmes nobles et riches, simples, bonnes, naturelles, causant bien, belles par dessus, auprès desquelles les heures s'écoulaient inaperçues. On y trouvait peut-être la volupté unie à la décence, de l'activité tournée vers les intrigues, beaucoup d'agréments, une politesse fine, un reste d'empire sur les hommes, le respect pour toutes les idées religieuses qui se mêlait à cette coquetterie de mœurs, et toujours le remords à côté ou à la suite de l'amour. On en voyait qui, dans l'opulence et environnées de ce luxe qui force de joindre l'avarice au faste et rend les âmes à la fois petites, vaines et cruelles, séparaient tous les ans de leurs biens une portion pour les malheureux, connaissaient les asiles de la misère, et allaient rapprendre à être sensibles en y versant des larmes. D'autres, épouses tendres qui, jeunes et belles, s'honoraient de leurs devoirs, et dans le plus doux des liens, offraient le spectacle ravissant de l'innocence et de l'amour. Enfin on y trouvait des mères qui osaient être mères.

II.

Cet homme, d'une si effrayante activité, qui s'est installé de lui-même commissaire des fêtes du cardinal, c'est Gérard, le dernier prêteur de Strasbourg, le commissaire qui avait été chargé de recevoir Marie-Antoinette, la fiancée de Louis XVI. L'éducation qu'il avait reçue, avait développé ses facultés naturelles : mais elle n'avait poli qu'à moitié cette rudesse allemande dont les Français s'accommodent peu.

Digitized by Google

Il présidait à toutes les assemblées du magistrat et était chargé de veiller aux intérêts du roi, ainsi qu'à ceux de la ville et de l'Université protestante. Soupçonneux dans ses conjectures, laconique dans ses discours, froid dans son accueil, brusque même dans ses manières, il portait cependant un caractère loyal, mais on voyait trop qu'il était l'homme du roi et qu'il ne défendait pas assez la ville contre le despotisme; il ne savait pas soutenir les droits primitifs du citoyen, ni combattre avec courage des priviléges odieux.

Dans le grand salon de réception, en face du vestibule, on rencontrait le marquis de Paulmy et le marquis de Voyer, lieutenants généraux, qui causaient avec le maréchal de Contades, commandant en chef la province d'Alsace. Le maréchal était un beau et respectable vieillard, qui avait alors 78 ans. Il était aimé à Strasbourg où il faisait beaucoup de bien. Issu d'une vieille famille du comté de Béarn, il avait servi avec distinction et avait obtenu le bâton de maréchal de France à la bataille d'Hastembeck. Sa maison fort bien tenue, était le rendez-vous de tous les officiers de la garnison. Conteur agréable, il révélait quelquefois à son entourage des souvenirs de voyage, de charmantes images, des fantômes bien doux à revoir, et parfois des regrets se mêlaient à ces lointaines réminiscences.

Que de songes tristes et joyeux dans cette vie d'aventures et de périls, vie des camps, belle et vagabonde, qui courait sans cesse vers de nouveaux objets.

Dans un coin retiré du petit salon de droite, on apercevait un homme de 35 ans, ne paraissant pas prendre une grande part à ce qui se passait autour de lui, et cependant sa société était recherchée, car c'était le plus puissant et le plus charmant des causeurs. Jusque-là, il n'était connu que par ses travaux scientifiques et ses études d'économie politique.

Digitized by Google

Cet homme, c'était le baron Friederich de Dietrich. Un graveur strasbourgeois, éminemment fidèle, consciencieux dans l'art, Guérin, a dessiné et gravé la fine et belle figure de Dietrich, la bouche petite, le front très développé, lui donnaient l'expression d'un homme calme, reposé et réfléchi. La vie et les travaux de Dietrich n'appartenaient point seulement aux sciences. Le commerce français l'avait proclamé l'un de ses plus illustres bienfaiteurs et l'un des savants les plus utiles d'une époque féconde en mémorables applications des découvertes de nos savants aux progrès de notre industrie nationale.

C'est chez Dietrich, et sur sa demande, que, quelques années plus tard, le Tyrtée moderne, l'auteur de la *Marseillaise*, composa cet hymne guerrier qui fera passer le nom de Rouget de l'Isle à la prospérité. Puis aux paisibles affections de la vie privée succédèrent les tempêtes de la vie politique. Son exaltation lui fit entrevoir une glorieuse régénération ; dupe de ses affections personnelles, il ne trouva d'appui nulle part. La confiance qu'il avait mise dans les hommes fut trompée, ou plutôt. ignorant de son siècle, il porta la peine d'une erreur consciencieuse ; il fut accusé, l'humanité gémit.... l'homme libre, aux yeux duquel la pensée doit être exempte d'entraves, pleura sur cette nouvelle victime de 93, et son cœur se souleva d'indignation et de pitié, lorsqu'il entendit les clameurs populaires vouer le captif à la mort.

On voyait souvent aux réunions du cardinal le baron de Lort de Saint-Victor, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis et de Saint-Lazare. C'était un homme de bonne compagnie, qui faisait admirablement les honneurs de sa maison. D'une bonne famille de Lorraine, il avait un sens parfait et beaucoup de bienveillance. Heureuse créature, sa gaîté faisait envie. Les marionnettes le faisaient rire aux larmes ; les spectacles, le jeu, enchantaient ou agitaient sa vie.

Digitized by Google

Dans une partie très retirée du salon, au coin de la cheminée, on rencontrait aussi quelquefois Jérémie Brackenhoffer, qui s'entretenait avec le philologue Brunck sur les lettres grecques et les poètes latins. Il serait injuste de ne pas rendre ici hommage aux travaux consciencieux de ces modestes savants, qui, par de profondes connaissances philologiques et mathématiques, sont arrivés à conduire la science à un grand degré de perfection.

On admirait aussi le marquis de la Salle, lieutenant général, commandant en second en Alsace; c'était un homme de beaucoup d'esprit. Il était âgé de 47 ans, fils d'un conseiller au châtelet. Il prit part, comme officier de cavalerie, à la guerre de Sept-Ans, pendant laquelle il eut occasion de se produire avec assez d'éclat. La Révolution lui réservait aussi une faveur: le 14 juillet 1789, il fut nommé commandant de la milice parisienne et élevé, en récompense de son patriotisme, au grade de maréchal de camp.

La marquise de la Salle était plus ordinaire, et cependant elle avait une grande expression de douceur et une dignité qui la faisait désirer. Elle était surtout charmante quand elle laissait reposer son égoïsme et qu'elle oubliait d'être vaporeuse; femme prestigieuse, elle semblait avoir le secret de tous les caractères, la mesure et la nuance de tous les esprits. Si la conversation languissait, aussitôt l'habile enchanteresse lançait un mot, un regard, une pensée; et ce mot, ce regard, cette pensée était un étincelle qui ranimait, enflammait toutes les imaginations.

Rarement on rencontrait Grandidier, le jeune et savant historiographe de l'évêché. Il paraissait cependant quelquefois à ces réunions où il était toujours recherché. Il n'y avait pas un homme plus doué. Brillant d'esprit, rapide à prendre tout au vol, étonnante mémoire, beaucoup d'études, un monde de connaissances. A l'âge de 30 ans, il avait déjà com-

Digitized by Google

posé ses ouvrages les plus importants, qui témoignaient de son activité intellectuelle.

La science a ses héros comme la gloire; mais bien différente de celle-ci, elle se complaît dans l'obscurité: tout ce qui éclate l'importune et la blesse, et, semblable à une mère qui chaque jour multiplie ses dons sans les compter, elle ne songe qu'à multiplier les siens, sans s'occuper si la reconnaissance en sera le prix. Tel fut le sentiment généreux qui animait Grandidier.

Quand il passait dans les salons du cardinal, une affluence choisie l'entourait, le saluait. Il séduisait au premier abord; sa physionomie avait tant d'intelligence et de finesse, ses yeux étaient si vifs, si spirituels, si animés, son sourire si sympathique, qu'on se sentait profondément ému.

Cinq ans plus tard, la mort le visitait. La fortune avare lui mesura l'espace et le temps; elle le prit par la main et le montra un seul jour. Ce jour suffit pour éclairer d'une vive clarté l'enfant de l'Alsace, pour l'entourer d'une auréole qui ne s'effacera plus.

III.

Parmi les militaires qui fréquentaient les salons du cardinal, le commissaire des guerres, Barbier de Tinan, se faisait particulièrement remarquer. Les uns le portaient aux nues, les autres le blâmaient pour son caractère moqueur. Il n'avait rien d'aimable, malgré sa volonté de l'être. Argumentant sans cesse, il jugeait tout avec son esprit et rien avec son cœur. Pour lui Strasbourg était une ville de négociants avares, d'opulences cupides, de rationalisme et de discussions, de peuple glacé par la réforme. C'était une sorte de terre neutre entre la France et l'Allemagne, que toutes les sommités européennes traversaient, mais où presque aucune ne posait sa tente. Strasbourg, à ses yeux, élevait un trône à Luther, et ne recevait les étrangers dans ses murs que pour

Digitized by Google

les rançonner. Ces railleries, souvent déplacées, souvent répétées, ne plaisaient pas à tout le monde et occasionnaient souvent des discussions et même des conflits avec les membres du Directoire de la noblesse d'Alsace.

Dans une embrasure de croisée, M. de Marzy, brigadier commandant l'"école d'artillerie, et M. de Manson, colonel directeur de l'arsenal, s'entretenaient avec un jeune lieutenant-colonel de dragons, âgé de 46 ans, enfant de Strasbourg, descendant d'un président de la Chambre des XIII. Une teinte de gravité mélancolique et méditative se répandait sur sa physionomie. Cet homme faisait sa destinée; les jours de gaîté étaient passés, et la vie s'était révélée à lui sous un aspect sérieux: c'était Kellermann. On eût dit qu'il prévoyait que le vieil édifice politique et social allait s'écrouler, et qu'à des institutions usées et empreintes d'ignorance, allaient succéder des institutions jeunes, fortes et libérales. La Révolution, en effet, lui ouvrit une carrière plus brillante, l'empire le fit duc de Valmy et maréchal.

Les Stettmeister de la Chambre des XIII, le baron André de Gail et le baron de Berckheim, faisaient ordinairement la partie avec le baron de Flachslanden, général et sous-gouverneur d'Alsace, qui devint plus tard député à l'Assemblée nationale, et ministre du comte de Provence. Il résidait à Saverne et était seigneur de Schaffhausen et de Mackenheim. Sa physionomie était intelligente, ses yeux vifs, spirituels et animés. Un sourire agréable lui donnait une grande expression de douceur et une dignité remarquable. Il avait le plus grand air et la plus belle tournure militaire qu'on puisse voir.

Le cercle le plus nombreux était celui qu'on faisait autour de la princesse Christine. On y rencontrait le baron de Wangen et le baron de Landsperg, directeurs de la noblesse; le baron Haffner, de Wasslenheim, et le baron Zorn de Bulach, membres du grand Sénat; M. de Berquem, prévôt, général de la

Digitized by Google

maréchaussée; le baron de Truchsess, de Rheinfelden, Vicedom de l'évêché; M. de Clinchamp, directeur des ponts et chaussées, et beaucoup d'autres personnages.

La princesse Christine, qui était de toutes les fêtes, ne manquait pas les réunions du cardinal, bien qu'elle fût abbesse du chapitre de Remiremont. Elle était aussi bonne que laide, et avec un cœur d'ange elle cachait la malice et les traits d'un démon. Ces hommes qui l'entouraient étaient sa ménagerie; Cagliostro était une de ses bêtes de prédilection. La conversation de la princesse était très recherchée. Pleine d'imagination, elle jetait à tout moment de ces expressions que l'esprit ne fait pas et qu'une âme sensible seule peut trouver. Elle donnait aux mots les plus communs, une physionomie et un ton délicat. Tous les tours de phrase étaient des mouvements, mais des mouvements abandonnés et qui n'en avaient que plus de grâces. L'hôtel Luckner, qu'elle habitait à Strasbourg, était le rendez-vous de toute la noblesse d'Alsace; son frère, l'électeur Frédéric-Auguste, et sa sœur, la duchesse de Deux-Ponts, assistaient très souvent à ses réunions.

Heureuse femme, elle savait mêler quelques pensées sérieuses aux sensations enivrantes du monde. Elle voyait sans effroi les roses de la jeunesse se flétrir et tomber de son front. Le passé était pour elle une douce garantie de l'avenir, et elle sortait de la vie comme un convive rassasié abandonne un festin.

La salle de jeu était le rendez-vous des officiers et particulièrement de ceux de Dauphin-cavalerie et Berry-cavalerie; on y rencontrait le marquis de Saint-Hermines, le chevalier de Narbonne, le baron de Chazelles, le marquis du Luc, le marquis de Toulongeon, le comte de Chatenay, le chevalier de Valery, le duc de Crussol, le jeune lieutenant-colonel de Farjonel. On y était attiré par la certitude d'y trouver tout ce qui porte un nom, par l'attrait des piquantes conversations et

Digitized by Google

par la franche gaîté qui y régnait constamment : là on trouvait de l'ordre dans le désordre des folies, des intrigues qui se formaient et se nouaient, pour se dénouer et se renouer encore. On était surtout étonné de cette hilarité toute française et de bon ton.

IV.

L'un des habitués des salons du cardinal, celui qui excitait le plus la curiosité, c'était le comte de Cagliostro. Sa physionomie avait quelque chose de remarquable ; il avait surtout un regard d'une profondeur presque surnaturelle. L'expression de ses yeux était terrible : c'était en même temps de la flamme et de la glace ; ils attiraient et ils repoussaient. Tout le monde se jetait à sa tête avec passion. On l'entourait, on l'obsédait ; c'était à qui obtiendrait de lui un regard, une parole.

Et cependant ce n'était qu'un aventurier fameux qui, à cette époque, par ses cures, ses panacées, ses prétendus miracles, son opulence inexplicable, fixa quelque temps l'attention de l'Europe, et était venu se fixer à Strasbourg. Jeune, mais sans ressources, et avec une éducation fort négligée, il trouvait peu de moyens de se lancer sur la scène du monde, où il ambitionnait de se montrer ; son âme ardente et sa corruption hâtive suppléèrent à tout. Il eut l'idée de voyager, mais il manquait d'argent ; il mit alors en jeu son prétendu commerce avec le diable, qui, dans la suite, disait le peuple, fut son banquier, fournissant à son train de maison et à son luxe. Il fit accroire à un orfèvre qu'au fond d'une grotte de la Sicile, qu'il lui désigna, Satan avait posté des sentinelles qui, nuit et jour, veillaient à la garde d'un immense trésor enfoui sous des rochers. L'orfèvre, auquel il en promit la possession entière et prochaine, lui donna un acompte de soixante onces d'or. Le jeune thaumaturge, muni de cette somme, disparut, et commença ses voyages. Il fallait nécessairement à cet enchan-

Digitized by Google

teur une Circée qui l'aidât dans ses œuvres; il la trouva à Venise dans la fille d'un fondeur en cuivre, la belle Lorenza Feliciani, qu'il épousa; ses charmes fournirent plus d'or à son époux que le creuset d'Hermès.

Au reste, il paraît que Cagliostro ne manquait pas non plus de ces avantages extérieurs si utiles aux intrigants pour faire des dupes. La Borde, dans ses lettres sur la Suisse, nous dit : « La figure de Cagliostro annonce de l'esprit, exprime le génie; « ses yeux de feu lisent au fond des âmes. »

Dès 1780, Strasbourg le recevait avec enthousiasme; son titre, son opulence, son luxe, son aplomb et, plus que tout, son audace imposèrent aux premiers personnages de cette ville. Il y parcourait les hôpitaux, aidant les malades de ses conseils et de sa bourse, et pansant lui-même les plaies les plus hideuses. Les habitants le tinrent pour un être surnaturel. Ajoutez à cela force lettres de recommandation en faveur du noble étranger, et vous aurez une idée de la confiance que devait avoir en lui cet imposteur; or, cette confiance était une partie de sa force.

On peut citer parmi les maisons où il était reçu à son arrivée, celles de M. le maréchal de Contades, du marquis de la Salle, du baron de Flachslanden, du baron de Lort-de-Saint-Victor, maréchal de camp, du baron Vorminser, du baron de Dietrich, de Mme la princesse Christine.

M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, écrivait à M. Gérard, préteur à Strasbourg, le 13 mars 1783 : « Je ne connais pas, Monsieur, particulièrement M. le comte « de Cagliostro; mais tous les rapports, depuis le temps qu'il « réside à Strasbourg, lui sont si avantageux, que l'humanité « réclame pour qu'il y trouve égards et tranquillité. Sa qualité « d'étranger et le bien qu'il passe pour constant qu'il fait sont » des titres qui m'autorisent à vous le recommander et au « magistrat que vous présidez. *M. de Cagliostro ne demande « que tranquillité et sûreté : l'hospitalité les lui assure;* et

Digitized by Google

« connaissant vos dispositions naturelles, je suis bien persuadé « que vous vous empresserez à l'en faire jouir et des agré- « ments qu'il peut mériter personnellement. »

M. le marquis de Miroménil, garde des sceaux, écrivait de son côté à M. le préteur à la date du 15 mars 1783 :

« M. le comte de Cagliostro s'est employé avec zèle, depuis « qu'il est à Strasbourg, à soulager les pauvres et les mal- « heureux, et j'ai connaissance de plusieurs actions pleines « d'humanité de cet étranger, qui méritent qu'on lui accorde « une protection particulière. Je vous recommande de lui « procurer, en ce qui vous concerne, ainsi que le magistrat « que vous présidez, tout l'appui et toute la tranquillité dont « un étranger doit jouir dans les Etats du roi, surtout lors- « qu'il s'y rend utile. »

On ne sera plus étonné de l'admiration, de l'engouement de tant d'hommes recommandables, si l'on songe que le célèbre physionomiste Lavater lui-même fut la dupe de cet escroc. Persuadé qu'il était véritablement un envoyé de Satan, le bon ministre de Zurich eut avec lui des débats très vifs. Il aurait sacrifié sa vie au bonheur de triompher de cet ennemi de Dieu et des hommes.

Quand Cagliostro arriva à Strasbourg, il y était déjà l'objet de la curiosité générale. Cette curiosité ne tarda pas à gagner le cardinal, et dans le courant de 1781 il alla le consulter sur la maladie du prince de Soubise. Ce prince était attaqué de la gangrène, et Cagliostro avait guéri d'une maladie semblable le secrétaire du marquis de la Salle qui était abandonné des médecins.

A partir de ce moment, le cardinal se lia avec lui, et c'est ainsi qu'il devint le héros des réunions du château de Saverne

Cagliostro, âgé alors de trente-deux ans, d'un physique agréable, savait déployer dans un salon un charme et une dignité remarquables. Ses manières étaient prévenantes et

Digitized by Google

affectueuses; tous ceux qui le voyaient étaient content de lui; il faisait à chacun une politesse, il disait à chacun un mot obligeant. Circonspect, peu verbeux, il excellait dans l'art de faire parler ceux qui l'entouraient et de surprendre leur secret.

Dès son début dans les salons du cardinal, il prit l'attitude qui lui convenait; il s'était relevé de sa grandeur, et les regards satisfaits s'attachaient sur lui. Il avait calculé que c'était là un excellent théâtre pour se faire de nombreux admirateurs; il trouva en effet dans les invités du prince des auditeurs bienveillants.

Il portait à sa chemise, aux chaînes de ses montres, à ses doigts, des diamants d'une grosseur et d'une eau admirables; il prétendait les fabriquer lui-même.

Il s'annonçait comme le fondateur du *Rite égyptien* dans la franc-maçonnerie, où un enfant désigné aux adeptes sous le nom de Colombe, *lisait* l'avenir dans une carafe d'eau; et en pratiquant la fantasmagorie, art alors tout nouveau et inconnu, il eut bientôt acquis le renom d'un homme qui possédait réellement le don d'évoquer les morts. Pour peu qu'on l'en eût prié, il vous aurait fait converser avec les squelettes des hommes les plus célèbres des temps passés. Il possédait même un élixir qui vous assurait l'immortalité ou vous déléguait le pouvoir de faire de l'or.

Son exaltation se manifestait tous les jours de plus en plus; il voulait que son entourage s'inclinât devant lui, car il se considérait comme la plus belle émanation de l'intelligence. Alors il déployait des théories incroyables, où il faisait le plus bizarre mélange de théosophie chrétienne et de thaumaturgie payenne, prétendant posséder dans les sciences physiques des connaissances profondes et surnaturelles, et évoquant des esprits.

Les spirituelles causeries, la splendeur des festins, n'avaient pas autant de charmes aux yeux des invités du cardinal que les mystères de Cagliostro.

Digitized by Google

Il n'y avait alors plus rien d'inconnu dans ce pays du bonheur, dans ces réunions où se trouvaient confondus au hasard tant d'êtres privilégiés, tant de folies, et si une voix humaine avait pu s'élever dans ces vastes salons, elle se serait écriée : *Hâtez-vous ! l'heure passe rapide, la dernière comptée ne reviendra plus ; tressez vos couronnes de fleurs, ceignez-en vos fronts, ornez-en la coupe du banquet. Hâtez-vous d'entonner l'hymne d'amour avant la tempête, avant que vos cheveux blanchissent et que le souffle de la vie s'échappe de vos lèvres entr'ouvertes une dernière fois. Heureux du monde ! oubliez la veille et le lendemain, tout vous y invite ; mais sur vos sofas moelleux, au milieu des profusions que le caprice et l'art ont rassemblées autour de vous, prenez garde, la fortune change vite, et la fin du dix-huitième siècle approche.*

V.

En effet, ces fêtes n'eurent plus une longue durée. Hélas ! ce brillant prélat, plein d'esprit et d'amabilité, mais d'une faiblesse et d'une crédulité qu'il a expiées bien cher, avait plus de confiance dans sa brillante étoile, dans son heureuse destinée, que dans les hommes qui lui étaient les plus dévoués. L'ambition était pour lui une flamme vivifiante qu'il alimentait avec une continuelle sollicitude, et à travers laquelle il lisait dans l'avenir de nouveaux triomphes et de nouveaux succès. La fortune inconstante ayant brisé le talisman, et le charme ayant disparu, le grand rôle était joué ! Cet homme allait être frappé dans toutes ses espérances ; pour lui l'avenir ne devait plus avoir de promesses. Je ne parlerai pas de ses fautes et de ses malheurs, je ne m'imposerai pas la douloureuse tâche d'en retracer le tableau, on connaît ses craintes, ses privations, ses tourments. Son nom cessa d'être prononcé dans les assemblées françaises. Privé de la plus grande partie de ses revenus, il mena une vie obscure à l'Etranger, sur la

Digitized by Google

rive droite du Rhin, trompé par ceux qui l'avaient bercé de quelques heures d'espérance, délaissé, abandonné du monde, loin des palais où il donnait ces fêtes brillantes qui avaient cet air de grandeur qu'il imprimait à tout ce qui venait de lui.

De sombres plis sillonnèrent alors son front; ses lèvres devinrent pâles et contractées, sa pose abattue; il y avait des traces de douleur dans toute sa personne, plus d'amis vrais pour partager ses peines, dans son sein pas de foi vive, pas de croyances solides pour lui aider à les porter. Son âme, au lieu de saintes cultures, n'avait reçu que des vents étourdissants. Il erra dans la vie sans en connaître les fins et les moyens; il souffrait du mal de la terre sans avoir appris les consolations et les espérances qui s'en exhalent. Il mourut, entouré seulement de quelques serviteurs, de quelques hommes généreux qui s'associèrent à tous les genres de souffrances qui poignaient son âme et son corps; il mourut, et c'est dans la petite ville d'Ettenheim, sur les bords du Rhin, dans le chœur de l'église, qu'il faut chercher pour trouver un peu de cendre de ce cardinal, de ce prince, qui n'avait plus autour de lui sa cour, ses courtisans, ses flatteurs.

SABOURIN DE NANTON.

Digitized by Google

ARMOIRIES

des anciennes familles d'Alsace éteintes

Barons de Bollweiler.

D'azur, au pal d'argent, chargé aux trois chevrons de gueules. Le timbre est composé d'un casque ouvert, et dessus ce casque le buste d'une fille manchotte, couronnée d'or, aux cheveux tressés ou entrelacés qui lui pendent en queue Elle est revêtue d'azur, au pal d'argent, chargé de trois chevrons de gueules. Les lambrequins des deux côtés sont d'azur et d'argent.

Comtes de Dagsbourg.

D'or, au lion rampant et contourné de sable, chargé d'un rais à huit bouts d'argent, florancé de fleurs de lys d'azur, ou autrement, chargé de huit rais d'escarboucle d'argent, accolés et florancés de fleurs de lys d'azur, l'écu bordé de gueules. Le timbre est un casque ouvert, surmonté d'un vol de sable, chaque aile chargée de trois otelles ou cœurs d'argent, deux et un. Les lambrequins sont d'or et de sable.

Seigneurs d'Ettendorff.

Ils portent écartelé au 1 et 4 d'or, au sautoir de sable; au 2 et 3 d'or à une aigle éploiée de gueules. Un casque ouvert et couronné fait le timbre de ces armes. La couronne est surmontée d'un oiseau éployé de gueules, armé et lampassé d'or et soutenu par la couronne sur laquelle il est perché. Les lambrequins du côté droit sont d'or et de sable, et ceux du côté gauche sont d'or et de gueules.

Comtes de Ferrette.

De gueules, à deux bars adossés d'or. Ces armes sont timbrées d'un casque ouvert : dessus ce casque il y a le buste d'une fille manchotte, revêtue de gueules et couronnée d'or; à chaque côté de cette fille est un bar ou barbeau d'or, dont

Digitized by Google

la tête touche au casque et la queue est tournée droit en haut. Les lambrequins sont de gueules et d'or.

Barons de Fleckenstein.

De sinople. à trois fasces d'argent. Ces armes sont timbrées d'un casque ouvert, surmonté du buste d'une fille nue d'or, mammellée de gueules, échevelée de sable, couronnée d'argent, avec deux cornes de bufles de sinople à trois fasces d'argent qui lui servent de bras. Les lambrequins sont de sinople et d'argent.

Seigneurs de Geroldseck.

D'argent, au lion rampant de gueules, lampassé et armé d'or, la queue fourchue et passée en sautoir; l'écu est semé de neuf billettes d'azur, trois, trois et trois. Le timbre est composé d'un casque ouvert portant le cou et la tête d'un mulet de sinople, oreillé de gueules. Les lambrequins sont d'argent et de gueules.

Seigneurs de Girsberg.

De gueules, au vautour éployé d'argent, becqué et membré d'or, à la bordure d'or. Ces armes sont timbrées d'un casque ouvert, portant une aigle éployée d'argent, becquée et membrée d'or. Les lambrequins sont de gueules et d'argent.

Comtes d'Horbourg.

D'argent, à la face de gueules, addextré en chef d'une étoile de sable. L'écu est timbré d'un casque ouvert surmonté d'une étoile de sable, accostée de deux cornes de bufle d'argent, fascés de gueules. Les lambrequins d'argent et de gueules.

Seigneurs de Hunenburg.

Coupé, au premier de sable, à deux cous et têtes de cygne d'argent adossées, et au second d'or. Le timbre est surmonté d'un casque ouvert, à deux cous et têtes de cygne contournées d'argent. Les lambrequins sont de sable et d'or.

Seigneurs de Lichtenberg.

D'argent, au lion rampant de sable, lampassé d'or, la queue fourchue et passée en sautoir, à la bordure de gueules. Le timbrement de ces armes est un casque ouvert, surmonté de la tête d'un cygne d'argent. Les lambrequins sont d'argent et de sable.

Digitized by Google

Comtes de Lutzelstein.

L'écu coupé au premier de gueules à un chevron d'argent, au second d'or. Ces armes sont timbrés d'un casque, surmonté du buste manchot d'une fille revêtue comme l'écu couronné d'or. Les lambrequins de gueules et d'or.

Seigneurs de Mœrsperg, ou Morimont.

Ecartelé, au 1 et 4 cinq points d'argent eqipollés à quatre de gueules; au 2 et 3 d'azur, à trois vautours ou aigles éployées d'argent, deux et un. Ces armes sont timbrées de deux casques ouverts; dessus le premier une couronne et au dessus d'elle le buste manchot d'un maure de sable, tortillé de sable, vêtu de même que 1 et 4. Le second, couronné et paré d'un demi-vol d'azur, attaché à la couronne et au casque. Le vol est chargé de trois aigles éployées d'argent, deux et un. Les lambrequins de dextre d'argent et de gueules, de senestre d'azur et d'argent.

Seigneurs de Rappolstein.

Ecartelé, au 1 et 4 d'argent à trois écussons de gueules, deux et un. Au 2 d'argent à trois cols et têtes d'aigles arrachées de sable, couronnées d'or, deux et une; au 3 d'argent, au lion rampant de gueules, couronné et lampassé d'or, l'écu billeté d'azur. Trois casques ouverts font le timbrement de ces armes. Le premier est surmonté du buste manchot d'un vieillard, coiffé d'un bonnet d'argent à la polonaise bordé de gueules, paré sur le devant d'une plume de faisan, picoté à la pointe d'or; ce buste, revêtu d'argent, est chargé de trois écussons de gueules, deux et un. Le second casque est couronné et surmonté d'un vol de sable; le troisième est orné et paré d'une roue ou large queue d'un paon. Les lambrequins de dextre d'argent et de gueules, de senestre d'argent et de sable.

Seigneurs d'Ochsenstein.

De gueules à deux fasces d'argent. L'écu est timbré d'un casque ouvert, surmonté d'une paire de cornes de buffle de gueules, chargée de deux fasces d'argent.

(Tiré des manuscrits inédits de Grandidier.)

Mulhouse. — Imprimerie de Ve L. L. Bader.

Digitized by Google

Digitized by Google

PLAN DE HIRTZBACH.

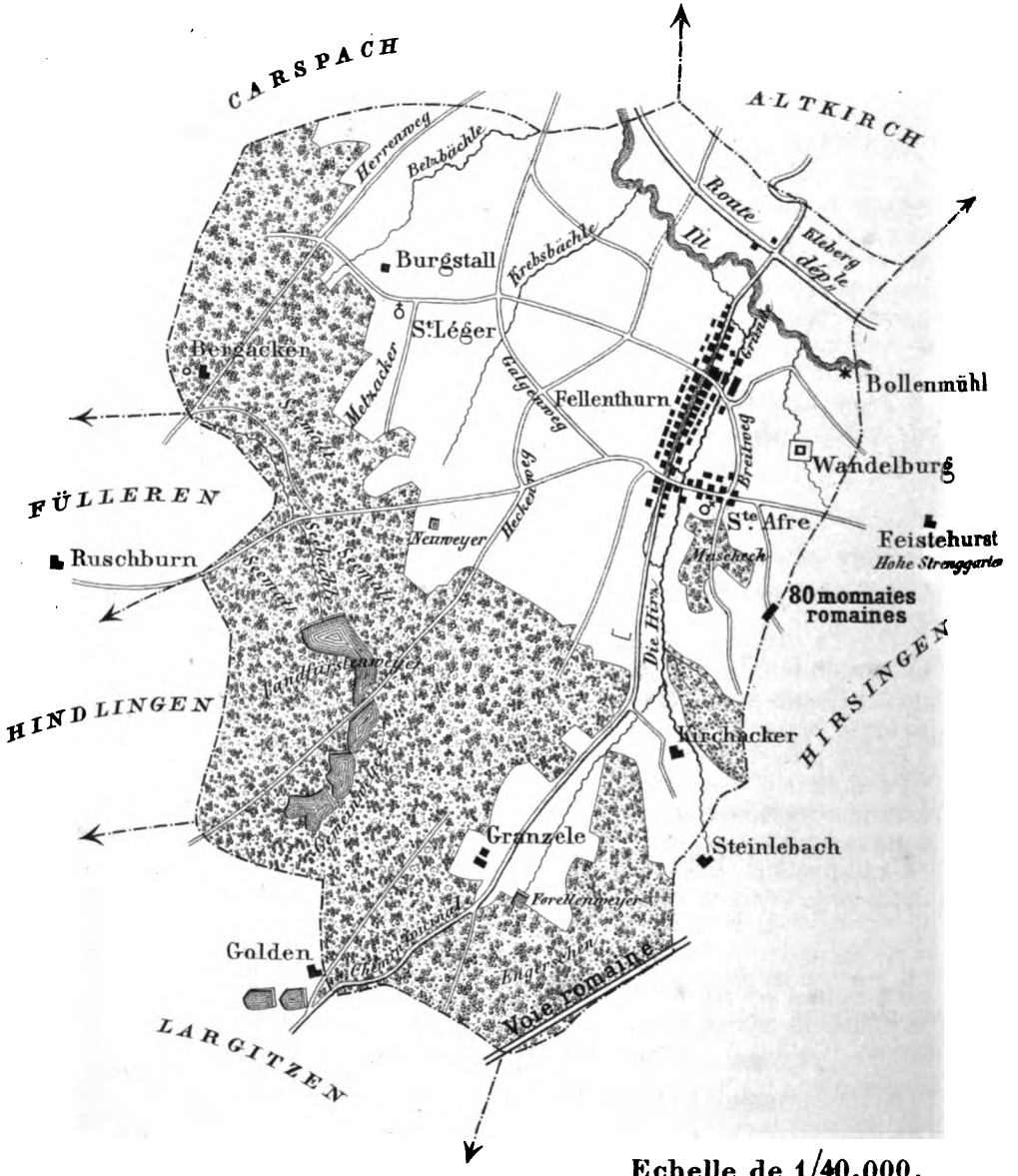

Echelle de 1/40,000.

Impr. Ve L. L. Bader, Mulhouse.

Digitized by Google

ANTIQUITÉS

DU

PLATEAU SÉPARANT LES VALLÉES DE L'ILL ET DE LA LARGUE

Hirtzbach, Heimersdorf, Bisel, Largitzen, Carspach & environs.

Le 23 mars 1872, des ouvriers terrassiers mirent à découvert, sur le bord du chemin de Hirtzbach à Heimersdorf, un petit trésor de numismatique composé de pièces romaines de la bonne époque. Le désir bien naturel de faire connaître cette trouvaille aux amateurs nous a engagé à prier M. Arthur Engel d'en faire une nomenclature méthodique. La liste qu'il a bien voulu dresser à ce sujet sera donnée dans le cours de la présente notice. Les nombreux vestiges qu'a laissés l'homme antique sur le sol de Hirtzbach, méritent bien en effet les honneurs d'une notice complémentaire [1]. L'époque celtique peut être même l'époque lacustre, l'époque gallo-romaine aussi bien que le moyen-âge y ont laissé leurs souvenirs, ainsi que nous allons le voir.

ÉPOQUE CELTIQUE.

Il y a peu de maisons à Hirtzbach où l'on ne conserve une ou plusieurs hachettes celtiques de formes et de nature diverses. Ce fait se présente d'ailleurs à Heimersdorf, Bisel, Largitzen et quelque peu à Carspach, mais rien que là. On les

[1] M. Tallon a déjà publié, dans la *Revue* de 1865, p. 165, une notice intéressante sur Hirtzbach, et dans celle de 1863, p. 445, une autre sur Hirsingen.

Digitized by Google

désigne sous le nom de *pierres de l'éclair*, *Strohlstein*, comme en d'autres endroits on les appelle *Donneraxt*, et la croyance populaire les considère comme un talisman contre la foudre. On dit que, quand elles sont lancées, elles s'enfoncent en terre à une grande profondeur, et que tous les ans elles remontent d'un degré jusqu'à ce qu'elles aient atteint la surface où on les trouve ordinairement. Un habitant de Deutschen-Lufendorf, près de Largitzen, nous a raconté que la foudre était tombée sur un noyer de son verger, et que, quelques années après, il avait trouvé sur place le *Strohlstein* qui avait fracassé son arbre.

Les plus communes sont en grès, d'autres en lydienne et en jaspe vert. La forme ordinaire est en coin, rarement en ciseau d'une ou deux tranches. L'unique spécimen de pointe de flèche que nous ayons trouvé, est en silex. Comme il n'y a aucune espèce de roche dans la banlieue, tous ces ustensiles ont dû être apportés par le commerce.

La présence de tant de témoignages matériels sur ce point éveille l'attention de l'observateur. Il se demande quelle était la peuplade qui habitait ces lieux, où était sa demeure ? Ici nous émettons une conjecture que nous laissons au lecteur le soin d'apprécier : nous voudrions placer ici les habitations lacustres dont nous avons signalé plus haut l'époque comme ayant laissé des traces dans le pays. En jetant les yeux sur la petite carte qui accompagne cette notice, on voit une série d'étangs d'une étendue considérable, qui ne sont séparés les uns des autres que par des barrages : ce sont le *Landfürstenweyer* et les trois *Gemeinweyer ;* les alentours devaient encore être sous l'eau dans des temps assez récents, puisqu'ils ont reçu le nom allemand de *Seematt*, et le petit ruisseau qui découle des étangs, celui de *Seebächle*. Nous aurions ainsi trouvé le lac qu'il nous faut pour y placer nos habitations lacustres. Situé au centre d'un petit plateau qui sépare les bassins de l'Ill et de la Largue, il était limité par les villages

Digitized by Google

cités plus haut, où seuls se trouvent des hachettes. Une preuve directe que nous pouvons donner à l'appui de notre supposition, c'est qu'une hachette en lydienne et une tête de flèche en silex ont été trouvées au barrage du Landfürstenweyer, et nous avons la conviction qu'en creusant l'on y trouvera encore d'autres objets.

Si l'on ne veut pas accorder cette haute antiquité à nos hachettes, l'on ne niera cependant pas leur origine celtique. D'après les études de Mone (*Celtische Forschungen*), l'on retrouverait quelques noms de l'idiome celtique dans le ban de Hirtzbach. Ainsi *Engerschen*, indiqué sur la carte près de la voie romaine, et qu'on écrivait *Engers*, *Engreste*, en 1602-1656 (*Livres terriers de Hirtzbach*), signifierait maison, de l'ir. *cachrus*. — *Hecken*, en 1602-1656, « *uff den Heckhemong* » (ibid.), viendrait de l'ir. *aighean*, petit mont. — Le mot *Belz*, dans *Belzbœchle*, *Belzmatten*, signifierait eau, de l'ir. *bial*. — *Die Gründe*, un petit cours d'eau cité dans le même document, « *uff die Bach so die Gründe heist*, » viendrait du w. *Gyrynt*, petit ruisseau.

ÉPOQUE ROMAINE.

L'époque romaine, ou mieux, gallo-romaine, est représentée d'abord par des chaussées, et principalement par la grande voie de Besançon à Augusta, à Kembs et à Strasbourg; ensuite par des monnaies et autres objets trouvés à différentes époques ; et enfin par des débris de construction dont nous allons essayer de faire l'historique.

Depuis Larga, dont nous avons déterminé l'emplacement dans un article publié par le *Journal d'Altkirch*, N° 46 de 1869, jusqu'à Hirsingen, le tracé de la voie romaine est parfaitement reconnaissable et par place en bon état de conservation, notamment dans la forêt de Hirtzbach. Une autre route allant de Ruschburn à Feistehurst, où se trouvaient des éta-

Digitized by Google

blissements romains, devait être fréquentée à la même époque, ainsi que le *Herrenweg* ou *Herweg*, passant par Ruschburn et Bergacker, et qu'on appelait aussi l'ancienne route de Porrentruy à Mulhouse.

Parmi les trouvailles, la plus remarquable sans contredit est celle des monnaies antonines, dont il est parlé à la tête de la notice, et dont l'emplacement est indiqué sur la carte. M. le baron de Reinach conserve dans sa bibliothèque les autres objets trouvés à différentes époques, tels que monnaies romaines, faucilles dentelées, fers de cheval à rainures, fers de flèche, etc.

D'après la notice de M. Tallon (*Revue* de 1863, p. 450), les Montjoie de Hirsingen possédaient un médailler très complet, composé de pièces trouvées à Hirsingen même. Par un sort néfaste, ce trésor fut jeté dans l'Ill, en 1792, et n'a pu être retrouvé.

DESCRIPTION

DES

MONNAIES IMPÉRIALES ROMAINES

composant la trouvaille de Hirtzbach.

(Arthur Engel)

—

ABRÉVIATIONS. — T.B.: Pièce d'une très belle conservation. — B.: Belle conservation. — *Sans initiales:* Conservation ordinaire. — F.· Pièce fruste ou mal conservée. — AR.: Argent. — G.B.: Grand bronze. — M.B.: Moyen bronze. — P.B.· Petit bronze.

—

NERVA.

1. Buste lauré de Nerva à droite ; légende effacée. *Rf.* FORTVNA AVGVST. (?) S. C. La Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance (849-851; de J.-C., 96-98) .... G.B. F.

Digitized by Google

TRAJAN.

2. *IMP. CAES. NERVAE TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P.* Sa tête laurée à droite. *Rf.* S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI. S. C. Trajan galopant à droite et foulant aux pieds un ennemi (857-863; de J.-C., 104-110)..... G.B. F.
3. *IMP. CAES. NERVA TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. VI. P. P.* Son buste lauré à droite avec le paludament. *Rf.* VIA TRAIANA S. C. (à l'exergue) S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI. (à l'entour) Femme couchée à terre à gauche, tenant une roue (865-870; de J.-C., 112-117)..... M.B. F.
4. *IMP. CAES. NER. TRAIANO OPTIMO AVG. GER. DAC.* Son buste lauré à droite avec le paludament. *Rf.* P. M. TR P. COS. VI. P. P. S. P. Q. R. Mars casqué marchant à droite, et portant une haste et un trophée (867; de J.-C., 114)..... AR. B.
5. Tête laurée de Trajan à droite; légende effacée. *Rf.* Fruste..... G.B. F.
6. Tête laurée de Trajan à droite; légende effacée. *Rf.* Femme assise à gauche, tenant un sceptre et..... G.B. F.
7. La même..... G.B. F.
8. Tête laurée de Trajan à droite; légende effacée. *Rf.* Fruste..... G.B. F.
9. La même..... G.B. F.

9bis Buste lauré de Trajan à droite; légende effacée. *Rf.* S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI. La Fortune assise à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance G.B. F.

ADRIEN.

10. *HADRIANVS AVGVSTVS P. P.* Sa tête laurée à droite. *Rf.* FORT. RED. (à l'exergue) P. M. TR. P. COS. II. (à l'entour) S. C. (871; de J.-C., 118)..... G.B. F.
11. *IMP. CAESAR. TRAIANVS HADRIANVS AVG.* Son buste lauré à droite. *Rf.* ANNONA AVG. (à l'exergue) PONT. MAX. TR. POT. COS. II. (à l'entour) S. C. L'Abondance debout à gauche, tenant deux épis et la corne d'Amalthée; à gauche, le modius avec trois épis; à droite, un vaisseau (871; de J.-C., 118)..... G.B. —
12. *IMP. CAESAR. TRAIANVS HADRIANVS AVG.* Son buste lauré à droite avec le paludament. *Rf.* FORT. RED S. C. (à l'exergue) PONT. MAX. TR. POT. COS. II. (à l'entour). La Fortune assise à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance ..... G.B. B.

Digitized by Google

13. *HADRIANVS AVGVSTVS P. P.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.*..... AVG. S. C. Femme debout à gauche, tenant un sceptre et une patère..... G.B. —

14. *HADRIANVS AVGVSTVS.* Son buste lauré à droite avec le paludament. *Rſ.* FELICITATI AVG. P. P. (en deux lignes dans le champ) COS. III. (à l'exergue). S. C. Vaisseau avec des rameurs et un pilote allant à droite; la poupe est ornée d'une enseigne et d'un étendard, et la proue d'un mât penché avec une voile..... G.B. F.

15. *HADRIANVS AVGVSTVS P. P.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* Légende effacée. S. C. (à l'exergue). Femme assise à gauche, tenant une Victoire et..... G.B. F.

16. *HADRIANVS AVGVSTVS.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* Fruste..... G.B. F.

17. *HADRIANO... AVG...* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* Fruste..... G.B. F

18. *HADRIANVS AVGVSTVS P. P.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* Légende effacée. Femme debout à gauche, tenant une corne d'abondance..... G.B. F.

19. *HADRIANVS AVGVSTVS P. P.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* HILARITAS P. R. COS. III. S. C. L'Allégresse à demi nue, en robe longue, debout à gauche, donnant une palme à un jeune garçon nu debout à gauche, et tenant une corne d'abondance; à droite, une jeune fille habillée..... G.B. —

20. *HADRIANVS AVG. COS. III. P. P.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* FELICITAS AVG. S. C. Adrien debout à gauche, donnant la main à la Félicité debout en face de lui; la Félicité tient un caducée et Adrien un livre. G.B. —

21. *HADRIANVS AVG. COS. III. P. P.* Sa tête laurée à droite. *Rſ* FORTVNA AVG. S. C. La Fortune debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance..... G.B. F.

22. ...*CAESAR TRAIAN HADRIANVS*... Son buste lauré à droite avec le paludament. *Rſ.* Légende effacée. S. C. Femme debout à droite, relevant sa robe..... .... G.B. —

23. *IMP. CAESAR TRAIANVS HADRIANVS AVG. P. M. TR. P. COS. III.* Son buste lauré à droite avec le paludament. *Rſ.* VICTORIA AVGVSTI S. C. Victoire à droite, s'élevant en l'air et tenant un trophée.. G.B. F.

24. ..... *TRAIANVS*..... Buste lauré d'Adrien à droite. *Rſ.* Légende effacée. Femme assise à gauche..... G.B. F.

25. ..... *HADRIANVS*..... Sa tête laurée à droite. *Rſ.* Fruste..... G.B. F.

Digitized by Google

26. *HADRIANVS*..... Sa tête laurée à droite. *Rf.* Fruste... G.B. F.

27. .....*TRAIANVS HADRIANVS*..... Sa tête laurée à droite. *Rf.* Légende effacée. Femme debout à gauche, tenant un sceptre et..... G.B. F.

28. *HADRIANVS AVGVSTVS P. P.* Sa tête laurée à droite avec le paludament. *Rf.* Légende effacée. Victoire debout à gauche, étendant la main..... G.B. F.

29. ..... *HADRIANVS*..... Sa tête laurée à droite. *Rf.* Fruste..... G.B. F.

30. *HADRIANVS AVG. COS. III. P. P.* Sa tête laurée à droite. *Rf.* S. C. Diane debout à gauche, tenant une flèche et un arc..... G.B. F.

31. Légende effacée. Tête laurée d'Adrien à droite. *Rf.* Fruste..... G.B. F.

32. La même..... G.B. F.

33bis *HADRIANVS AVG. COS. III. P. P.* Son buste lauré à droite avec le paludament. *Rf.* ADVENTVI AVG... S. C. Adrien debout à droite en face d'une figure debout tenant une patère; entre eux, un autel; derrière l'autel, une Victoire..... G.B. F.

SABINE.

33. *SABINA AVGVSTA HADRIANI AVG. P. P.* Son buste couronné d'épis à droite, avec la queue. *Rf.* PVDICITIA S. C. La Pudeur assise à gauche..... G.B. F.

34. *SABINA AVGVSTA HADRIANI AVG. P. P.* Son buste diadémé à droite avec la coiffure relevée. *Rf.* S. C. Vesta assise à gauche, tenant le palladium et un sceptre M.B. —

35. *SABINA AVGVSTA HADRIANI AVG. P. P.* Son buste diadémé à droite avec la queue. *Rf.* CONCORDIA AVG. S. C. La Concorde assise à gauche, tenant une patère..... G.B. —

AELIUS.

36. *L. AELIVS CAESAR*. Sa tête nue à droite. *Rf.* TR. POT. COS. II. S. C. L'Espérance marchant à gauche et présentant une fleur à la Fortune debout, qui tient un gouvernail et une corne d'abondance (890; de J.-C., 137)..... G.B. —

ANTONIN.

37. *ANTONINVS AVG. PIVS. P. P.* Sa tête laurée à droite. *Rf.* IMPERATOR II. L'Abondance debout à droite, tenant deux épis..... G.B. F.

Digitized by Google

38. *ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* PAX AVG. S. C. La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et une corne d'abondance (893-896; de J.-C., 140-143)..... G.B. F.
39. La même médaille..... G.B. F.
40. *ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* Légende effacée. La Foi debout à droite, tenant deux épis et une corbeille de fruits..... G.B. —
41. *ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* Femme debout..... G.B. F.
42. *ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* MONETA AVG. S. C. La Monnaie debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance (893-896; de J.-C., 140-143)..... G.B. —
43. *ANTONINVS AVG... P. P...* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* Légende effacée. Femme debout à gauche..... G.B. F.
44. *ANTONINVS AVG. PIVS P.P. TR. P. XVII.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* ANNONA AVG. COS. III. S C. L'Abondance debout à gauche, tenant deux épis et une ancre; à ses pieds, à gauche, le modius rempli d'épis (898-900; de J.-C., 145-147)..... G.B.T.B.
45. *ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. XXII.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* FORTVNA OPSEQVENS (*sic*) COS. III. S. C. La Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail posé sur une proue, et une corne d'abondance (912; de J.-C., 159)..... G.B. B.
46. *ANTONINVS.....* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* Légende effacée. S. C. Femme debout de ſace, tenant un sceptre G.B. F.
47. *ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III.* Sa tête laurée à droite. *Rſ.* BRITANNIA S. C. La Bretagne assise à gauche sur un rocher, dans l'attitude de la tristesse, tenant une enseigne et une haste, le coude gauche appuyé sur un bouclier (893-896; de J.-C., 140-143)..... G.B. —
48. *ANTONINVS AVG. PIVS P. P. IMP. II.* Sa tête radiée à droite. *Rſ.* TR. POT. XX. COS. IIII. S. C. L'Abondance debout à droite, le pied sur une proue, tenant un gouvernail placé sur un globe, et le modius sur le genou gauche..... M.B. B.
49. *ANTONINVS AVG. PIVS.....* Sa tête laurée à droite. *Rſ.....* COS. II. S. C. Femme debout de ſace, tenant un sceptre et une patère..... G.B. F.
50. Légende effacée. Tête laurée d'Antonin à droite. *Rſ....* S. C. Femme debout à gauche, tenant une patère.... G.B. F.

Digitized by Google

51. Tête et revers fruste..... G.B. F.
51bis Légende effacée. Tête laurée d'Antonin à droite. *Rf.* SALVS AVG. La Santé debout à gauche, tenant une patère et un sceptre; à ses pieds, un autel allumé..... G.B. F.

FAUSTINE MÈRE.

52. *DIVA FAVSTINA.* Son buste à droite. *Rf.* AVGVSTA S. C. La Piété debout à gauche auprès d'un autel, levant la main droite et posant la gauche sur sa poitrine G.B.T B.
53. La même médaille..... G.B. B.
54. *DIVA FAVSTINA.* Son buste à droite. *Rf.* AETERNITAS S. C. L'Eternité voilée assise à gauche, tenant un globe surmonté d'un phénix et un sceptre..... G.B. —
55. *DIVA FAVSTINA.* Son buste à droite. *Rf.* Légende effacée. Femme debout..... G.B. —
56. *DIVA FAVSTINA.* Son buste à droite *Rf.* AETERNITAS S. C. L'Eternité debout à gauche, tenant un phénix nimbé et relevant, de la main gauche, la draperie de sa robe..... G.B. —
57. La même..... G.B. F.
58. *DIVA FAVSTINA.* Son buste à droite. *Rf.* CONSECRATIO. Vesta debout à gauche auprès d'un autel, tenant une patère et un flambeau..... G.B. F.
59. Même pièce que le N° 54..... G.B. F.
60. Tête et revers frustes..... G.B. F.

MARC-AURÈLE.

61. *AVRELIVS CAESAR ANTON. AVG. PII. F.* Sa tête nue à gauche. *Rf.* TR. POT. XI. COS. II. S. C. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et un sceptre, et appuyée sur une colonne (910; de J.-C., 157) G.B. B.
62. *M. AVREL. ANTONINVS AVG. ARMENIACVS P. M.* Sa tête laurée à droite. *Rf.* VICT. AVG. TR. P. XVIII. IMP. II. COS. III. S. C. Victoire debout à droite tenant un trophée; à ses pieds, l'Arménie assise à droite dans l'attitude de la tristesse (917; de J.-C., 164) G.B.T.B.
63. La même..... G.B.T.B.
64. *IMP. CAES. M. AVR. ANTONINVS AVG.* Sa tête radiée à droite. *Rf.* TR. POT. XV. COS. III. S. C. Marc-Aurèle debout à gauche, tenant un globe (914; de J.-C., 161)..... M.B. —
65. *IMP. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXV.* Sa tête laurée à droite. *Rf.* PRIMI DECENNALES COS. III. S. C. dans une couronne de chêne? (924; de J.-C., 171) G.B. B.

Digitized by Google

65bis. *AVRELIVS CAESAR AVG. PII. F.* Son buste jeune nu à droite. *Rf.* Femme debout à droite..... G.B. F.

FAUSTINE JEUNE.

66. *FAVSTINA AVGVSTA.* Son buste à droite. *Rf.* AVGVSTI PII FIL. S. C. L'Espérance debout à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe..... G.B. B.

67. *DIVA FAVSTINA.* Son buste à droite. *Rf.* Légende effacée. Femme debout à gauche..... G.B. F.

LUCIUS VÉRUS.

68. *L. VERVS AVG. ARM. PARTH. MAX.* Sa tête laurée à droite. *Rf.* TR. POT. VI. IMP. IIII. COS. II. S. C. Victoire à demi nue debout de face, regardant à droite, tenant une palme et plaçant sur un tronc de palmier un bouclier qui porte l'inscription : VIC. PAR. (919 ; de J. C., 166)..... G.B.T.B.

69. Tête et revers frustes..... G.B. F.

LUCILLE.

70. *LVCILLAE AVG. ANTONINI AVG. F.* Son buste à droite. *Rf.* VESTA S. C. Vesta debout à gauche, auprès d'un autel paré et allumé, tenant un simpule et le palladium ..... G.B.T.B.

71. *LVCILLA AVGVSTA.* Son buste à droite. *Rf.* IVNO. Junon debout à gauche, tenant une patère et un sceptre ; à ses pieds, un paon..... M.B.T B.

72-76. Cinq P.B., M.B., et G.B., complètement frustes, dont l'un semble être un Vespasien, et un autre une Faustine..... F.

Les établissements romains, comme partout en Alsace, ont été tellement ruinés que l'on ne peut plus guère qu'en constater l'existence ; tout est brisé, brûlé, dispersé. S'il ne reste plus rien d'entier à Larga, ville d'une certaine importance, puisqu'elle est citée par l'itinéraire d'Antonin et par la carte théodosienne, comment espérer trouver quelque chose dans des établissements moindres ! Il en est cinq cependant dont l'emplacement peut être considéré comme certain, soit sur le

Digitized by Google

territoire même de Hirtzbach, soit dans son voisinage immédiat; ce sont ceux de Saint-Léger, de Bergacker. de Ruschburn, de Golden et de Feistehurst.

Saint-Léger. — Cette appellation s'applique au village, aujourd'hui également détruit, qui a succédé à l'établissement romain, dont le nom s'est perdu. Il existe des fragments de poteries et de tuiles romaines ou à rebord, près de la chapelle qui seule est encore debout. Voici comment M. Tallon rend compte, dans le *Courrier du Bas-Rhin* de 1865. des travaux qui y ont été exécutés en cette année.

« A huit ou dix mètres de distance de la porte de la chapelle, du côté du couchant, on a découvert quatre tombeaux d'une longueur de plus de deux mètres sur plus d'un mètre de largeur, construits en larges moellons de pierres sablonneuses, informes, et toutes posées de champ, en ligne parfaitement droite, mais sans aucune trace de travail artistique.

« Ces tombeaux renfermaient quatre squelettes bien conservés et paraissant avoir appartenu à des hommes de très haute stature.

« Ils ont, sans aucun doute. tous été mis dans la tombe sans cercueil et sans vêtements. car on n'a trouvé aucune trace de bois, ni agrafe ni marque distinctive quelconque. Les têtes de ces squelettes étaient tournées vers l'occident, et avaient laissé leur empreinte dans la terre.

« En continuant les fouilles vers le sud, on a trouvé une vaste sépulture commune qui a été ouverte sur quatre mètres carrés de terrain. La pioche a mis à découvert neuf squelettes bien conservés et six autres plus ou moins mutilés. Ils étaient tous placés dans l'attitude d'un homme assis. la face tournée vers l'orient, mais sans ordre ni symétrie. Ces nouvelles fouilles n'ayant, pas plus que les premières, mis d'objets d'art à découvert, on ne poursuivit pas les travaux vers l'orient, où se continue la sépulture, et on a rendu à la terre tous ces

Digitized by Google

ossements dont un monument, que M. de Reinach se propose de faire ériger, signalera l'emplacement [1].

« Si l'on n'a rien découvert de remarquable dans les sépultures, il n'en a pas été de même dans les travaux de nivellement exécutés au sud de la chapelle. On a trouvé, en effet, en cet endroit, une vingtaine de fragments de tuiles romaines à rebords, et autant de débris de poterie décorés de jolis filets et de rebords très élégants. On sait que ces débris de tuiles de couleur rouge sont l'indice le plus certain des anciennes habitations gallo-romaines. »

Bergacker. — Il n'y a plus de trace apparente d'établissement en cet endroit. Une madone pendue à un chêne, près d'une source, et la tradition populaire en ont conservé le souvenir. On se raconte maintes histoires émouvantes des apparitions de la *Bergackerfräulein* qui hante ces lieux. C'est aujourd'hui, avec Ruschburn, le lieu de rendez-vous des chasseurs. Nous nous rappelons d'y avoir passé, il y a quelques années, au milieu d'une troupe bruyante, sans qu'aucun de ces êtres sanguinaires se soit aperçu de notre présence. Peut-être un effet du charme attaché à la localité !

Mais si la surface n'offre plus aucun point saillant, le sol recèle des débris nombreux de matériaux de construction, et principalement des fragments de poterie romaine, dont on conserve quelques spécimens à la mairie de Hirtzbach.

Ruschburn. — C'est le nom d'un village aujourd'hui disparu également, qui avait succédé à un établissement romain, et dont le ban a été partagé entre les communes de Hindlingen et de Fülleren. De même qu'à Larga, l'on n'aperçoit plus que

[1] Ce monument a été placé en 1865 encore. Il porte pour inscription d'un côté : « *A la mémoire des habitants de la commune de Saint-Léger qui reposent ici,* » et de l'autre : « *Monument élevé par M. le Maire de Hirtzbach, en 1865.* »

Digitized by Google

champs et prés, de même ici l'on ne voit plus que forêt et prés.

Près de la source de Ruschburn, renommée dans la légende, — il en sort, à de certains moments, les sons argentins d'une cloche : la dame du lieu, sous la forme d'une grosse grenouille dorée, y attend son libérateur, etc., etc. — près de cette source, disons-nous, se trouvent des morceaux de briques, de tuiles, de poteries, dont nous avons recueilli quelques échantillons que nous conservons chez nous.

Golden. — Sur la limite de la forêt communale de Hirtzbach et du ban de Largitzen, on voit à découvert le long du talus d'un fossé, un amas considérable de tuiles et de briques brisées. Le propriétaire de l'étang inférieur du *Goldenweyer*, aujourd'hui pré, nous a dit qu'en faisant des travaux de nivellement, il y a trouvé, à peu de profondeur, des rangées entières de poteries écrasées, ce qui lui a fait supposer qu'il y existait un atelier de potier. Il y a également ramassé une hachette celtique. Parmi les morceaux que nous avons choisis sur les lieux, se trouve une tuile romaine presque entière. Plusieurs habitants de Largitzen en ont eu d'entières, mais comme ils ne savaient qu'en faire, ils les ont cassées.

Feistehurst. — Cet endroit, situé sur le territoire de Hirsingen, est rapproché de celui de Hirtzbach, et non loin de la place où a eu lieu la trouvaille des 80 pièces de monnaies romaines. Il paraît qu'anciennement il y existait une source, puisqu'en 1311 on trouve la mention : « *ob dem feisten Brunnen* » (Livre rouge de Gnadenthal, aux arch. de Bâle). Un bosquet d'arbres s'y étant élevé à la suite, le nom se sera changé en celui de *Feiste Hurst*. Le mot *feist* signifie-t-il ici *gras*, comme à l'ordinaire ? Nous ne le pensons pas, car il n'aurait pas sa raison d'être en cette circonstance, le terrain n'étant rien moins que gras. Malheureusement l'on ne connaît

Digitized by Google

pas de texte plus ancien que celui de 1311, qui puisse révéler sa signification réelle. En le ramenant par analogie à la forme de *fisat*, *visadt*, « *zu der visadten*, » qui se trouve appliquée en 1489 (Livre terrier de Saint-Alban de Bâle) à des prés du ban de Niedermuespach, appelés aujourd'hui *Feistematten*, l'on arrive à un rapprochement avec le latin *fissum-fente*, *crevasse*, ou à une racine apparentée du vieux allemand, et le sens serait d'accord avec la situation. Quoi qu'il en soit, les mêmes débris de tuiles et de briques que nous avons signalés plus haut se retrouvent ici. M. Tallon parle des ruines du *Hohe-Strenggarten* et des légendes qui s'y rattachent; c'est un point situé immédiatement au-dessus de Feistehurst et y attenant. (Voyez *Revue d'Alsace* de 1863, p. 452-453.)

MOYEN-AGE.

Hirtzbach doit son nom au ruisseau qui traverse le village et qu'on nomme aussi tout court *die Hirz*. En amont des maisons, on l'appelle *Œlbach*, à cause des affleurements de pétrole que l'on y remarque. (Voyez à ce sujet la Description des gîtes de minérai, forges, salines, etc., de la Haute et Basse-Alsace, par M. le baron de Dietrich, Paris, 1789.)

Les premières mentions de Hirtzbach sont dues à la présence d'une famille noble de ce nom. A cette occasion, nous ferons remarquer que tous nos villages doivent leur existence à l'établissement sur leur sol de quelque noble ou de moines, seuls hommes libres d'alors, le restant de la population étant compté comme immeuble. En remontant aux années de 1274 et 1277 (jusqu'ici nous ne connaissons pas de date plus reculée) apparaissent un G. et un Henri de Hirtzbach; puis, en 1367-1380, les frères Hennemen et Götzman, et leur sœur Ursule, femme d'Arnold de Bärenfels. La famille s'est éteinte en 1477. Elle a dû habiter l'ancienne *Burg* qui était située plus haut que le château actuel de Reinach; les livres terriers de 1602-1656 en parlent encore.

Digitized by Google

Hirtzbach était divisée anciennement en deux communautés distinctes ; ces mêmes livres terriers mentionnent les *Oberndorff-Hirtzbach* et *Niderndorff-Hirtzbach*, et les habitants ont maintenu cette distinction en se servant entre eux des expressions d'*Oberlinger* et d'*Unterlinger*. Le Niederdorf formait la paroisse de Saint-Maurice, la seule desservie aujourd'hui, et qui proprement est la paroisse de Hirtzbach. L'Oberdorf formait celle de Sainte-Afre, sur la colline, qui était l'église-mère. Le *Liber Marcarum* et le *Registrum Bannalium*, publiés par M. Trouillat (*Hist. des monum. de l'ancien Evêché de Bâle*, V, 20-56), mentionnent ainsi les deux paroisses : 1441, *Rector sancte Afre in Hirtzbach*... *Hirtzbach superior*, — *Rector ecclesie in Hirtzbach*..... *Hirtzbach inferior*. Les registres de baptêmes, de mariages et de décès de la paroisse de Sainte-Afre sont conservés aux archives de la mairie. On remarquera le quadrilatère formé par Sainte-Afre, Wandelburg, Feistehurst et l'endroit de la trouvaille des 80 monnaies romaines.

Près de l'église de Sainte-Afre, une source, réputée salutaire, attirait anciennement les pèlerins, qui y plongeaient les enfants rachitiques ; mais de nos jours cette pratique a pour ainsi dire cessé. (Voyez la *Revue* de 1865, p. 171.)

Plus haut, sur le sommet de la colline, appelé *Muscheck*, il a été découvert, en 1866, un trésor de 446 pièces de monnaie d'argent bien conservées du 15e ou même du 14e siècle, provenant toutes des villes de Bâle et de Berne, à l'exception de trois ou quatre, qui portent le type de celles de Metz et de Milan. La commune, après avoir partagé avec l'heureux inventeur, conserve son lot à la mairie, après en avoir cédé un certain nombre de pièces au musée de Colmar.

Sur la pente de la colline, vers le nord-est, nous trouvons la *Wandelburg*, nom qui rappelle le *Castellum Wandalorum* dont parle Quicherat, dans son ouvrage : *De la formation française des anciens noms de lieu*, p. 60. C'est un emplace-

Digitized by Google

ment de forme carrée irrégulière, se dessinant en relief sur le terrain, comme toutes les anciennes mottes de châteaux détruits. Par qui ce château était-il habité, quand construit, quand détruit ? Nul ne le sait. Les terriers de 1602-1656 en citent bien le nom, avec les variantes de Wandelburg, Wandelberg, Wendelberg, mais ces livres sont eux-mêmes trop récents pour contenir aucuns renseignements à cet égard. Wurstisen, dans sa *Chronique de Bâle,* p. 402, nous apprend qu'en 1446 Hirtzbach a été brûlé par les Suisses, qui guerroyaient alors contre la noblesse d'Alsace. Peut-être que la Wandelburg fut détruite à la même occasion ?

En avançant jusqu'à l'Ill, on rencontre encore un nom qui dénonce la présence d'une ancienne habitation humaine : c'est celui de *Bollenmühle;* mais ici, en dehors du nom, il ne reste plus le moindre vestige. En remontant de l'autre côté, vers le *Kleberg*, on tombe sur l'emplacement où, d'après la tradition, a dû se livrer un combat pendant la guerre des Suédois. Le fait est qu'en y opérant des travaux de nivellement, il y a quelques années, M. de Reinach a trouvé, à une petite profondeur, un assez grand nombre de fers de cheval à rainures et une faucille dentelée, qu'il conserve dans son cabinet.

De là, en tournant à gauche, on passe près de la source regrettée de *Silberbrünnlein,* perdue, celle-là, aussi bien que les donjons des vieux temps, et on arrive enfin près du Halsweg, sur les deux côtés duquel florissaient les vignes, au siècle dernier encore ; *am Rebacker ietzo am Halsweeg*, disent les livres terriers de la commune. Aujourd'hui les vignes ont disparu, ainsi que dans toute cette partie du pays, vers Ferrette. Faut-il attribuer cette disparition à des conditions climatériques moins favorables aujourd'hui qu'alors, ou plutôt n'en faut-il pas chercher les motifs dans les moyens de communication rendus plus faciles, qui permettent au commerce d'amener des vins de meilleure qualité ?

A l'ouest de Hirtzbach, l'on désigne un canton rural sous

Digitized by Google

le nom de *Fellenthurn*, anciennement *Vellethor, Velthor* (livres terriers) qui signifie pont-levis. Il serait difficile de dire l'origine de ce nom en cet endroit.

Revenons sur Saint-Léger, en allemand *Sanct Gluckern*, et voyons ce que le moyen-âge et les temps modernes nous en apprennent.

La première mention s'en trouve dans le nécrologe de Bâle, cité par Trouillat (*Monum.*, II, 28-95), et par Mone (*Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, IV, 222) : 1232, *decima villæ S. Lütgeri... in banno S. Lütgeri... in villa sancte Lukere.* En 1441 c'était une église vicariale du décanat du Sundgau, sous l'invocation de saint Léger, ainsi qu'il résulte du *Liber Marcarum*, des *Reg. Bannalium et Kathedralium*, et du pouillé, publiés par M. Trouillat (*Monum.*, V, 20. 56, 72, 102) : *Vicarius in Luggeri prope Karoltzbach... Sanctus Luggerus prope Karoltzbach... Luggern.* Il s'y trouvait deux cours colongères, dont l'une, dite *Oberhof* (peut-être le Bergacker?) appartenait à la prévôté d'Œlenberg, et l'autre, dite *Niederhof*, au prieuré de Saint-Ulrich, qui furent, l'un et l'autre, réunis entre les mains des Jésuites, en 1626. Nous trouvons quelques indications sérieuses sur *Sanct Lyckart*, dans les instructions laissées à son successeur par le procureur de l'ordre, Alexandre von der Vondenweid, en 1756, et publiées récemment (*Die Rechte und Besitzthümer des Klosters Œlenberg*, Mülhausen, 1872). Nous ne pouvons nous empêcher d'en donner la traduction en français :

« Sanct-Lyckart était ci-devant un village dont il ne reste plus qu'une chapelle, avec chœur et nef, dans un mauvais état tel qu'elle a été interdite, comme on me l'assure. Le Père Castella prétend qu'elle n'a jamais été église paroissiale, mais toujours une simple chapelle unie à la prévôté d'Œlenberg, d'où il s'ensuivrait que l'entretien en était en entier à la charge de la prévôté. Mais je prétends que le contraire est plus vraisemblable ; voyez la copie de notre grand urbaire.

Digitized by Google

S'il en est comme je dis, nous n'aurions à entretenir que le chœur, et la commune de Hirtzbach la nef. Il est vrai que pendant la confiscation (lors de la suppression de l'ordre des Jésuites), le Père Hammerle, natif de Hirtzbach et supérieur d'Œlenberg, a entretenu toute la chapelle ; mais ceci ne nuit nullement à notre droit, puisque, par arrêt du Conseil d'Etat, nous avons été réintégrés dans la possession de tous les droits que nous avions avant la confiscation. Pour obvier à tous les ennuis et dépens, le mieux serait, ainsi que l'a conseillé le R. P. Castella, d'obtenir de l'évêque le transfert du bénéfice dans l'église paroissiale de Hirtzbach, où l'on nous assignerait un autel sur lequel nous puissions lire les messes et que nous serions tenus d'entretenir. Quant à la chapelle, il faudrait alors la démolir et y planter une croix. Ceux de Carspach voudront peut-être s'y opposer, mais je ne vois pas ce qu'ils gagneront par leur opposition.

« Nous y avons seulement la dîme du foin et des fruits. J'apprends aussi que la commune et le noble de Reinach prétendent que les biens communaux et seigneuriaux étaient exempts de la dîme. Examiner la chose et consulter M. Bruges là-dessus, et, d'après son avis, engager une instance sans retard.

« Il resterait beaucoup à dire sur Saint-Lyckart, mais comme tout le restant peut être lu aux archives, je me borne à noter ceci : quand on louera la dîme, il ne faudra pas l'accorder à un habitant de Hirtzbach, à moins que le locataire ne présente une bonne et solvable caution, responsable solidairement. Car, primo, la commune est passablement ruinée en ce moment, et secundo, ses habitants vendent du bois à Saint-Morand[1], où, sans vouloir dire qu'ils graissent la patte, ils trouvent toujours quelque protecteur qui les appuie (*omnes quærunt, quæ sua sunt*), bien qu'ils ne soient pas en état de payer.

[1] Il faut se rappeler qu'à cette époque Saint-Morand était aussi une possession des Jésuites.

Digitized by Google

« Je suis de l'avis que l'on pourrait faire monter la dîme, en la faisant crier et adjuger publiquement. »

A cette notice, qui sent son clerc, nous croyons devoir ajouter ce qu'en dit M. Tallon, dans son compte-rendu de 1865 :

« La chapelle qui existe encore aurait été le chœur de l'église, dont la nef a été démolie en 1833, pour cause de vétusté. L'arc triomphal qui séparait le chœur du reste de l'église, est d'architecture romaine. Il a été muré et l'on y a pratiqué une petite porte. L'axe de cet arc ne correspond pas au centre de l'abside, il est plus à droite qu'à gauche ; en cela chacun reconnaît le symbolisme qui révèle cette manière antique de bâtir les églises. *Il signifie la tête du Christ en croix inclinée sur l'épaule gauche.*

« Autour de cet arc on remarque des peintures polychromées très vives, recouvertes d'une forte couche de badigeon. Tous ces signes dénotent que ce modeste édifice remonte à une très haute antiquité, mais rien ne nous indique l'époque de la destruction de ce village et du massacre de ses habitants.

« Dans les archives communales se trouve un document d'où il appert qu'en 1428 une contestation s'est élevée entre les habitants de Carspach et ceux de Hirtzbach, pour un droit de pâturage dans la forêt et le ban de Saint-Léger. Une transaction fut passée, en 1467, le jour de la Saint-Jean, entre les honorables maire, jurés et habitants de Hirtzbach et les louables conseillers et bourgeois d'Altkirch, toujours à propos de droits de pâturage dans le ban et la forêt de Saint-Léger. Ces documents prouvent que ce village a été détruit à une époque antérieure à 1428, et non lors de la dernière invasion des Suédois, comme on le prétend à tort. »

Près de Saint-Léger s'est trouvé le château habituel, le nom de *Burgstall* en est la preuve ; *Burgstall* veut dire l'emplacement d'un château détruit, avec ou sans ruines. Ce nom a été défiguré aujourd'hui, on le prononce *Bergstell;* mais les

Digitized by Google

livres terriers déjà souvent cités l'orthographient bien *Burgstall.*

Nous devons aussi revenir à Ruschburn pour dire quelque chose de son passé historique et légendaire. La première citation que nous pouvons donner est empruntée au livre rouge du couvent de Gnadenthal de Bâle : 1288, *in dem Dorf und Ban zu Rudolfsbrunn*, avec cette annotation plus moderne : *als vor Ziten Ruolisprunn gestanden* ; puis en 1347 : *zů Rüdolfsbrunn*, avec la même annotation : *Rulisprunn*. En 1394, l'urbaire des pays antérieurs d'Autriche en parle sous la forme de *Rulsburn*, et en 1421-1460, l'urbaire de Saint-Morand sous celles de *Ruolsburn*, *Ruolspurnen*. Les archives départementales de Colmar conservent le dossier d'une contestation qui s'est élevée, vers 1593, entre les habitants de Fülleren et de Hindlingen, au sujet du droit de glandée dans le bois de Rulisprun, *im Ruelifz Prunner Wald*. M. Brièle, dans son *Inventaire des archives*, C. 576, écrit à tort *Ruelisheim*, c'est *Ruelisprun* que porte le texte.

Il y avait à Ruschburn une église paroissiale, sous l'invocation de saint Michel, dont celle de Largitzen était filiale. Voici comment le *Lib. Marc.* déjà cité en fait mention en 1441 : *Rector in Ruolisbrunn, item Vicarius ibidem, item Vicarius in Largitz*. Cette église fut démolie au dernier siècle, et les gros matériaux en furent employés à édifier la chapelle actuelle de Fülleren, laquelle fut bénite le 30 janvier 1786. On en voit des restes de fondations, dans la forêt, grâce aux châtiments qui, d'après la légende, ont atteint ceux qui ont porté une main sacrilége sur les débris du sanctuaire. La disparition complète de toute pierre que l'on remarque partout ailleurs ici sur l'emplacement des anciens établissements, s'explique naturellement par cette circonstance qu'il n'existe pas de carrières dans les environs et qu'alors, plutôt que d'aller au loin chercher des moellons, l'on ramasse minutieusement tout ce qui se trouve à portée.

Digitized by Google

C'est ainsi que dans des temps tout récents, au dernier siècle à peine, la famille de Betz avait bâti une maison de plaisance à Füllern, sous le nom de *Frascati;* hé bien, il n'en reste plus le moindre vestige; jusqu'au souvenir tout a disparu.

Ruschburn avait aussi son château et sa noblesse. L'emplacement du château est reconnaissable aux traces d'un fossé d'enceinte entourant un espace carré plus élevé que le terrain d'alentour, sur un pré enclavé dans la forêt. Le chemin qui y conduit porte le nom de *Schloszweg* (chemin du château.) Un chevalier du nom de *Bernard de Rustbrun* est cité dans un document de 1474 (Trouillat, *Monum.* V, 857) et paraît avoir été le dernier de sa race. La légende raconte que le château fut cerné inopinément et que le seigneur ne dut son salut qu'à la fuite. Pour cela il ferra son cheval à rebours et parvint à sortir inaperçu du château; les traces qu'il laissait ainsi derrière lui dans la neige déroutèrent ses ennemis et lui permirent d'arriver en lieu sûr.

Ruschburn avait de plus son moulin, dont on montre encore l'emplacement. Ainsi voilà un village tout entier retrouvé. Le voyageur qui passe par la forêt ne s'en douterait guère.

Nous arrivons enfin au *Kirchacker* (champ de l'église.) Ici non plus il n'y a trace de rien du tout, et cependant il vit encore des personnes à Hirtzbach qui y sont venues au monde. L'une d'elles prétend qu'anciennement l'on racontait que de l'autre côté du ruisseau, vers le nord, il existait un couvent; elle dit même que M. Kolb, géomètre d'alors, en possédait le plan. L'histoire n'en fait nulle mention, pas plus que de Steinlebach, où le tradition place aussi un village. Dans ce dernier endroit, du moins, il existe des substructions qui confirment la tradition. (Voyez la *Revue* de 1865, p. 168.)

G. Stoffel.

Digitized by Google

ESQUISSE

SUR

L'ALSACE LITTÉRAIRE

AU MOYEN-AGE

D'APRÈS

TROIS THÈSES SOUTENUES A L'ACADÉMIE DE STRASBOURG, SOUS LA PRÉSIDENCE DE JÉRÉMIE-JACQUES OBERLIN [1].

Nous nous proposons de mettre sous les yeux du public une étude, en forme de courtes notices, par MM. Frantz et Prox, sous la direction du professeur J.-J. Oberlin, directeur du séminaire de Strasbourg à la fin du dernier siècle, sur les poètes et littérateurs les plus marquants de l'Alsace au moyen-âge. Ce qui est intéressant à observer, au sortir de l'assoupissement intellectuel auquel étaient de fait condamnés l'est de la Gaule et la Germanie, après les invasions du VIe siècle, ce ne sont pas seulement ces premiers symptômes, cette marche d'abord lente et indécise, puis de jour en jour plus nette et plus résolue, de la renaissance littéraire : c'est encore, et surtout, le caractère général que présente la première phase de l'époque que nous étudions. Du VIIe au Xe siècle, le mouvement intel-

[1] **a** *Alsatia litterata sub Celtis, Romanis, Francis. Defend, Johannes Frantz. Argent., typis Joh. Henr. Heitzii, MDCCLXXXII.* — **b** *Alsatia litterata sub Germanis, sæculo IX et X Auctor Christianus-Godefridus Frantz. Argentor., typ. Phil. Jac. Dannbach, MDCCLXXXVI.* — **c** *De poetis Alsatiæ eroticis medii ævi, vulgo von elsæssischen Minnensingern; auctor Joh. Heinricus Prox. Argent., typ. Lorenzii et Schuleri, MDCCLXXXVI.*

Digitized by Google

lectuel ne suit qu'une tendance, n'a qu'un objet en vue : « Dans les siècles que nous étudions, la forme théologique n'est pas autre chose que la forme même de la pensée. La vie théologique du VIIe et du VIIIe siècles ne saurait donc être bien considérable : mais elle n'est pas tout à fait anéantie [1]. » En effet, les sentiments religieux dont le premier enthousiasme animait encore les âmes, se traduisit en poésies pieuses, en commentaires sur diverses parties des Ecritures, comme si la société barbare, régénérée et rajeunie par le souffle vivifiant du christianisme, s'était plu à épancher en l'honneur de la religion nouvelle, les prémices de pensée et d'inspiration nouvelles qu'elle en avait reçues. La seconde phase de notre étude ne comprend presque que les chantres d'amour, faisant des variations plus ou moins sensibles sur un thème invariable, l'éloge des qualités de l'âme jointes aux qualités physiques, et qui, néanmoins, ne manquent pas souvent de finesse et d'à-propos ; on trouve même en quelques endroits des réminiscences intéressantes de l'antiquité. — Du reste, voici le mémoire du professeur Oberlin, et le lecteur jugera.

I.

L'Alsace littéraire sous Charlemagne.

Lorsque Charlemagne et Alcuin exercèrent leur influence bienfaisante sur la France, l'Alsace ne fut pas négligée : des écoles y furent fondées, et tous les moyens mis en œuvre pour y stimuler le zèle littéraire et scientifique. Mais déjà auparavant, dès le VIIe siècle, l'Alsace avait donné le jour à des hommes marquants par leur science, et parmi lesquels saint Justin, Arbogaste et bien d'autres, doivent être considérés.

[1] AMPÈRE, *Hist. litt. sous Charlemagne*, éd. 1870, in-12, p. 6.

Digitized by Google

I. Saint Justin, Biulphe, Gandon.

Nous ne possédons que des données incertaines sur l'époque, la vie et les ouvrages de saint Justin, Biulphe et Gandon, prélats de l'Eglise de Strasbourg, suivant l'opinion de quelques écrivains modernes.

Quant au premier, *saint Justin*, Schœpflin le place au VIIe siècle; Grandidier et les auteurs du *Gallia christiana*, le font remonter jusqu'au IVe. Wimpheling, de Schlestadt († 1528), lui attribue un *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, qu'il prétend avoir trouvé dans le monastère des chanoines réguliers de Truttenhausen au commencement du XVIe siècle; ce Commentaire paraît devoir être rendu plutôt à Jacques, évêque d'Urgel, en Catalogne. — Pour *Biulphe* et *Gandon*, qu'Erckenbald et Wimpheling regardent, l'un comme le 9e, l'autre comme le 19e évêque de Strasbourg, c'est sans vraisemblance que O. Schad et J. Schilter, savants historiens de l'Alsace au XVIIe siècle, ont attribué au premier un *Commentaire sur les saintes Ecritures;* le second, homme d'une haute intelligence, ne nous a laissé aucune portion de ses ouvrages.

II. Arbogaste.

Arbogaste, que les Bollandistes [1] font naître en Aquitaine, et Mabillon [2], peut-être avec plus de raison, en Irlande, après avoir mené longtemps une vie solitaire dans la forêt de Haguenau, fut promu à l'évêché de Strasbourg par le roi Dagobert II (673). Doué d'une éloquence singulière [3], on lui attribue quelques homélies et de savants commentaires sur les épîtres de saint Paul, lesquels semblent définitivement perdus. Il mourut en 678, fut enterré hors de la ville et mis au rang des saints. C'est là que son tombeau se voyait encore du temps

[1] Bolland.. *In Act. SS.*, t XXX, p. 168.
[2] Mabill., *In Annal. Bened.*, l XV, n. 59, p. 487.
[3] *Hist. littér. de la France*, t. III, p. 427.

Digitized by Google

d'Albert de Strasbourg ; c'est là encore qu'on le retrouve au commencement du XVIIIe siècle. Pendant plusieurs siècles s'était élevée auprès..... une chapelle qui subsista jusqu'en 1766 ; lorsqu'elle fut démolie, on y trouva des fragments de briques tombales rouges, portant cette inscription :

ARBOASTIS EPS. FICET.

Ces briques furent placées dans le musée Schœpflin : l'inscription en était en caractères romains, très distincts : le mot *ficet* pour *fecit* s'explique par l'emploi qu'on faisait indifféremment d'un *e* pour un *i*, et réciproquement, à l'époque mérovingienne ; il faut donc lire :

ARBO(G)ASTES EPISCOPUS FECIT.

III. Fulrade, abbé de Saint-Denys.

Le premier littérateur qui, d'après des données certaines, naquit en Alsace, fut *Fulrade*, 14e abbé de Saint-Denys, conseiller du roi Pépin, chapelain du palais ; cette certitude est basée sur le fait que toutes les propriétés qu'il avait héritées de son père se trouvaient en Alsace. Suivant D. Calmet, il serait né dans le bourg placé plus tard sous l'invocation de saint Hippolyte. Jouissant d'un grand crédit auprès du roi Pépin, il fut envoyé par ce prince à Rome, une première fois en 751, avec Burckard, évêque de Wurtzbourg, pour avoir l'avis du pape Zacharie sur la déposition de Childéric III ; une seconde fois en 756, pour remettre au pape Etienne III l'exarchat de Ravenne. Du reste, il augmenta les biens de l'abbaye de Saint-Denys, et dota richement celles de Lièvre et de Fulrado-Vilare, qu'il avait fondées dans son pays natal. Il mourut le 17e jour des calendes d'août (16 juillet) 704. Le seul monument écrit qu'il ait légué à la postérité est son testament, écrit dans un style peu élégant, qu'il avait fait sept ans avant sa mort à Héristal, près de Liége. Il en existe deux exemplaires, que Mabillon a vus dans les archives de Saint-Denys ; ils sont tous deux signés de la main de l'auteur.

Digitized by Google

IV. Saint Pirmin.

Saint Pirmin, abbé et chorévêque, se rendit célèbre, au VIIIe siècle, dans toute la Bavière, l'Alémanie et l'Alsace, comme fondateur et réformateur des monastères. C'est Warman, évêque de Constance, au XIe siècle, qui nous le fait connaître pour la première fois : suivant ce dernier, saint Pirmin naquit en Gaule, alla en Austrasie et y passa plusieurs années à prêcher l'Evangile. En 724, il fut nommé évêque de *Meltes*, lieu sur la fixation duquel les opinions sont partagées, les uns y voyant Metz, les autres Meaux. Il bâtit ou réforma les monastères de Coire, Saltzbourg, Passau, Ratisbonne, Wurzbourg, Spire, Strasbourg, Bâle, et mourut à celui de Reichenau, dont il était aussi le fondateur ; ce dernier est aujourd'hui détruit. Il mourut le troisième jour des nones de novembre (3 nov.) 758. « Quant à ses ouvrages, Mabillon lui attribue[1] un écrit intitulé : *Traité de l'abbé Irmin, tiré de tous les ouvrages canoniques*, qu'il avait trouvé dans un très ancien manuscrit de l'abbaye d'Einsiedlen ; il attribue donc ce traité au personnage en question. L'antiquité du manuscrit, le titre, le lieu où on l'a trouvé et qui appartenait effectivement au champ d'activité de saint Pirmin, le sujet traité (il y combat les restes d'idolâtrie) et le style trahissent le 8e siècle ; enfin on y reconnaît un écrivain possédant à fond la règle de saint Benoît, ce qui convient encore à saint Pirmin. Ce traité peut être considéré comme un abrégé de toute la doctrine de saint Pirmin. L'auteur, après avoir raconté en raccourci l'histoire de la religion depuis la création du monde, la chute de l'ange et celle de l'homme, expose aux fidèles les vices qu'ils doivent éviter et les vertus qu'ils doivent pratiquer pour vivre conformément aux obligations contractées par le baptême. Saint Pirmin suppose que l'homme ne fut créé qu'après la chute de l'ange ; de la création au déluge, il compte 2242 ans. Selon lui, ni la loi

[1] MABILL., *In Annal. Bened.*, l. IV.

Digitized by Google

de Moïse ni les prophètes ne peuvent délivrer l'homme du péché originel contracté par Adam ; la divinité n'abandonna pas le corps de Jésus-Christ dans le tombeau, non plus que son âme, quand elle descendit aux enfers. Quant au symbole des apôtres, d'accord avec Fortunat de Poitiers, il pense que les apôtres le composèrent avant de se séparer définitivement, et assigne à chacun un article dans ce symbole, comme en étant particulièrement l'auteur. Quoiqu'il pense que cela se fit aussitôt après la descente du Saint-Esprit, Mathias étant déjà apôtre, il ne le nomme pas dans ce dénombrement, et y supplée en attribuant deux articles à saint Thomas, celui de la résurrection de Jésus-Christ et celui de la résurrection générale et de la vie éternelle. Passant des faits historiques aux points de morale et de discipline, il établit la nécessité de la confession pour les péchés capitaux et de l'accomplissement de la peine imposée par le prêtre, avant de communier ; ceci prouve sa ferme croyance à la doctrine de la Transsubstantiation. Il fait consister la pénitence à pleurer ses péchés, à ne plus les commettre, à les racheter par des peines convenables et proportionnées, *justis laboribus*, par des aumônes et autres bonnes œuvres. En parlant des vices qu'il faut fuir, il y comprend les bouffonneries, les farces (*ballationes*, d'où est venu peut-être le terme français de *baladin*), les chansons déshonnêtes, les danses domestiques et publiques ; il n'hésite pas à compter tout cela au nombre des œuvres du diable et des restes du paganisme.

Considéré enfin à un point de vue plus général, ce traité a une grande importance, parce qu'il nous représente un tableau de la discipline de cette époque, non-seulement sur les points déjà touchés, mais encore sur les degrés de parenté qui ne permettent pas de contracter mariage, sur les obligations des parrains et marraines envers leurs filleuls, sur les dîmes et prémices à offrir aux églises, sur l'assistance au service divin ; on voit enfin que le canon des apôtres, qui défendait l'usage

Digitized by Google

des viandes étouffées et du sang, était encore en usage. En résumé, ce petit ouvrage donne une grande idée du zèle, de la piété et du savoir de son auteur ; il avait bien médité les Ecritures et devait bien les posséder, pour les citer aussi souvent et avec autant d'à-propos, car il n'employait pour ainsi dire pas autre chose pour prouver ce qu'il avançait sur le dogme et la morale. Le style est simple, sans ornement ; plein de bons sens, de justesse et de solidité. » *(Hist. littér. de la France,* t. IV, p. 125-127.)

V. Moine anonyme de Murbach ; Fragments de la vie de sainte Odile ; Ermoldus Nigellus.

Nous ne ferons que mentionner rapidement, et au point de vue purement archéologique, ces trois noms, sur lesquels il y a peu de chose à dire.

C'est à la fin du VIIIe ou au commencement du IXe siècle que le *Moine anonyme de Murbach*, sur l'ordre de son abbé. écrivit une vie de saint Léger d'Autun. Cette biographie est renfermée dans un recueil de légendes manuscrit du couvent de Saint-Bernard, à Paris, et se subdivise en deux parties : la première expose la vie, et la seconde les miracles du saint. Elle paraît copiée sur celle d'Ursin, biographe plus ancien de saint Léger, et qu'il n'avait prise d'abord que pour la rectifier.

C'est au VIIIe siècle qu'il faut rapporter les fragments de la *Vie de sainte Odile*, vierge et première abbesse de Hohenbourg, et un catalogue de l'église de Strasbourg. L'auteur parle d'une manière qui ne permet pas de douter qu'il n'ait été son contemporain : « Plusieurs d'entre nous ont vu la fameuse Odile, et moi, dans mon insouciance, ne songeant ni à Dieu, ni à ses saints, j'ai été assez malheureux pour me frustrer de ce privilége ! » — Le catalogue qui y est joint, découvert à Augsbourg par le savant Bœck, semble avoir pour auteur un moine. La plus grande présomption en faveur

Digitized by Google

de l'opinion de Bœck, c'est que l'année y commence non aux calendes de janvier, mais, d'après l'antique usage, le 25 décembre; qu'on n'y voit mentionnés que des martyrs et des confesseurs; enfin c'est que ce catalogue est très bref, car il ne donne que les noms et le jour du martyre [1] des confesseurs.

Ermold le Noir, abbé du monastère d'Aniane, en Aquitaine, peut, avec raison, être mis sur le même rang que les deux précédents. Exilé par Louis-le-Pieux, on ne sait pour quelle raison il vint passer quelque temps à Strasbourg. Désirant recouvrer la faveur de l'empereur, il composa un poème élégiaque: *De Rebus Gestis Ludovici Pii ab a. 781 ad a. 826*, en quatre livres; il y fait, quoique en vers peu élégants, un tableau achevé des mœurs de l'époque.

VI. Otfrid de Wissembourg.

On ignore le lieu de la naissance d'Otfrid; tout ce qu'on sait, c'est qu'il était Allemand d'origine; sa connaissance approfondie de la langue franco-tudesque, et le témoignage de Trithème, abbé de Saint-Martin de Spanheim, en font foi. Il fut pendant quelques années l'élève assidu du savant Raban Maur, à cette époque quatrième abbé du monastère de Fulde, et il s'en explique lui-même en ces termes dans sa préface à Luitbert, archevêque de Mayence: « J'ai désiré, écrit-il, vous présenter cet ouvrage, afin d'obtenir pour lui votre approbation; et comme ce que je puis avoir d'intelligence s'est développé aux leçons de Raban, de glorieuse mémoire, votre digne prédécesseur sur le siége épiscopal, je veux le placer sous le couvert de votre haute considération et de votre science à tous deux. » Après avoir professé la règle de saint Benoît, il se retira dans l'abbaye de Wissembourg, et non pas, comme l'avance Flacius Illyricus, dans celle de Saint-Gall, en Suisse.

[1] Le texte latin porte *natale*, qui signifie, dans la langue du moyen âge, *jour de la naissance au ciel*.

Digitized by Google

Dans ce temple fameux de la piété et de la science, il brilla par l'éclat de son intelligence et de son érudition, sous le 16e abbé Volcold.

Il est difficile de fixer l'année de sa mort; plusieurs écrivains modernes placent cet événement en l'an 900, d'autres en 870, d'autres en 868: il paraît hors de doute qu'en 868 il vivait encore, et que c'est même vers cette époque qu'il aurait mis la dernière main à ses *Evangiles*. Dans une lettre à Louis-le-Germanique, il dit:

Nu niazen uuir dio guati,	*Nous jouissons maintenant de ces bienfaits,*
Joh fridosamo Ziti,	*Et de ces temps de tranquillité,*
Siner selbes uuerkon	*C'est son oeuvre*
Thes scullun Gotte tankon.	*Nous devons en remercier Dieu.*

Mais de l'accord unanime des écrivains ressort ce fait que, depuis l'année 863, où Luitbert, à qui Otfrid dédia son œuvre, fut élevé à l'archevêché de Mayence, une seule année, l'année 868, fut pour Louis-le-Germanique calme et exempte de troubles.

Tout le monde s'accorde à vanter l'ardeur avec laquelle Otfrid cultiva sa langue maternelle, qu'il reconnait être inculte, indisciplinable, peu habituée à obéir au frein régulier de l'art grammatical. Il essaya le premier de cultiver la poésie en langue vulgaire, mais on aurait tort de s'imaginer, avec Velser, qu'il fut le premier à cultiver la littérature dans la langue germanique, car on en trouve chez les Germains des traces plus anciennes que lui. Il est hors de doute que le but que s'était proposé Otfrid, c'était de faire, selon l'expression de Hambecius, une sorte de *diatessaron* ou de compilation des quatre évangiles, divisée en cinq livres, et non une simple traduction, comme l'ont cru Flacius Illyricus et d'autres encore. « J'ai écrit mon ouvrage d'un bout à l'autre en tenant un juste milieu entre les quatre évangélistes, et je n'ai répété que ce qui avait été écrit par les uns comme par les autres, établissant leur accord unanime autant que cela était en mon

Digitized by Google

pouvoir. » Quant aux raisons qui l'ont déterminé à répartir les quatre évangélistes en cinq livres, il s'en explique ainsi dans sa dédicace à l'archevêque Luitbert : « J'ai divisé cet ouvrage en cinq livres ; le premier raconte la nativité du Christ, et se termine au baptême et à la prédication de saint Jean. Le second raconte, après la vocation des disciples, les miracles qui accompagnèrent la propagation de la doctrine divine dans le monde. La troisième est encore un exposé des miracles et de l'enseignement de Jésus-Christ. Le quatrième raconte les événements qui précédèrent immédiatement la passion et la mort que le Christ souffrit volontairement pour nous. Le cinquième est le récit de sa résurrection, de son entrevue avec les disciples, de son ascension et de la prédiction du dernier jugement. J'ai adopté cette division en cinq livres, quoiqu'il n'y ait que quatre évangiles, parce que leur ressemblance sacrée avec un carré ajoute un nouvel éclat à la diversité de nos cinq sens.

« Que l'œil illuminé en vain par la parole évangélique soit aveuglé ; que l'oreille penchant vers le mal ne puisse nuire à l'âme ; que l'odorat et le goût se modèrent dans la dépravation. »

Du reste, notre poète se sert du vieux rhythme franco-tudesque, un peu rude peut-être pour nos lèvres délicates, sans pourtant manquer absolument d'un certain charme et d'inspiration poétique ; ne sachant pas le grec, il se servit de la Vulgate, et choisit parmi les Pères, saint Augustin et saint Grégoire, pour les faire servir à son projet, comme il l'a dit lui-même dans les vers suivants :

Gregorius ther guato,	*Gregorius der gute*
Er spunota iz gimuato,	*Hat das verständig ausgedruckt,*
Ioh filu scono, in uuar min,	*Und sehr schön wahrlich,*
So ist giuuonheit sin.	*Wie er angewöhnet ist.*
Iz Augustinus rechit,	*Augustinus auch ubersetzt*
Ioh filu kleino inthekit,	*Und sehr scharfsinnig entdeckt,*

Digitized by Google

Ther uns harto manag guat	*Der mancherlei gutes uns*
Offan scono giduat.	*Schön geoffenbaret hat.*
Sie thiz bede gruazent	*Beide predigen das selbe,*
Ioh uns iz harto suazent.	*Und mildern uns ganz.*

Otfrid accompagna son ouvrage de quatre épîtres dédicatoires, dont la première, la troisième et la quatrième, avec les deux chapitres du cinquième livre sur le jugement dernier et sur les béatitudes célestes, furent révélés par Trithémius. La première épître fut adressée au roi Louis, la seconde à Luitbert, qui fut archevêque de Mayence de 863 à 889 ; la troisième à Salomon, évêque de Constance, mort en 871 ; la quatrième, qui termine l'ouvrage, à Hartmut et Werembert, moines de Saint-Gall, et dont le premier fut nommé abbé en 872. Ces épîtres, excepté la dernière, qui est en latin, sont écrites suivant le rhythme franco-tudesque.

Reprenant, dans sa dédicace à Luitbert, les motifs qui l'ont poussé à entreprendre son ouvrage, il s'exprime en termes qui dépeignent vivement les mœurs corrompues de l'époque : « Considérant que le vain bruit du monde fatiguait les hommes honorables, et que les chansons légères du siècle troublaient leur piété, quelques frères dignes de vivre dans la mémoire de la postérité, et entr'autres une femme vénérable, nommée Judith, me prièrent d'écrire en langue tudesque une partie des Evangiles, afin que cette lecture étouffât, dans la mesure du possible, les bruits du siècle, et qu'adonnés à la lecture des Evangiles dans leur langue, ils tinssent à distance toutes les vanités, ajoutant comme dernier argument à leur demande, que les poètes païens, Virgile, Lucain, Ovide, et bien d'autres, avaient chanté dans leur langue maternelle les exploits de leur héros ; que Juvencus, Arator, Prudens, les écrivains les plus estimables de la religion chrétienne, avaient magnifiquement chanté dans leur langue maternelle la parole et les miracles du Christ, tandis que, jouissant de la même foi et des mêmes priviléges, nous sommes seuls si lents à célébrer

Digitized by Google

dans notre langue maternelle la majesté de la parole divine. »

Afin de donner une idée du talent d'Otfrid et du plan primitif suivant lequel a été conçu le poème, nous allons transcrire le chapitre IV du livre II des Evangiles, avec une traduction mot pour mot en langue moderne.

OTFRIDI EVANGELIORUM .

LIVRE II, CHAP. IV.

Jésus conduit dans le désert.

Gileitit uuard tho druhtin Christ,	*Geleitet ward da der herr Christ,*
Thar ein einsti ist :	*Dar eine einôde ist,*
In steti filu uuuaste,	*In eine stette sehr wüste,*
Fon themo Gotes geiste.	*Von dem Gottes geiste.*
Er fasteta unnoto	*Er fastete ungenôthigt*
Thar niunhunt zito,	*Daselbst neunhundert stunden,*
Sehszug ouh thar miti in uuar,	*Sechzig auch darzu in wahrheit;*
So ruarta, nan tho hungar.	*Drauf ruhrte ihn der hunger*
Tho sleih ther farari,	*Da schlich (hinzu) der verführer,*
Irfindan uuer er uuari,	*Zu erfinden wer er wäre,*
Thaz z'irsuahenne ubaral	*Das zu ersuchen (auszuforschen) überall*
Selber der diufal.	*Selber der teufel.*
Er thahta odouuila thaz,	*Er dachte unterweilen das,*
Thaz er ther duriuuart uuas,	*Das er (der teufel) der thorwärter wäre,*
Er ingang therera uuorolti,	*Der den eingang der welt*
Bisperrit selbo habeti.	*Selbst versperret hätte,*
Er thar niheina stigilla	*Der dahin kein steiglein*
Ni firliaz ouh unfirzlagana.	*Nicht unverschlagen gelassen,*
Then ingang ouh ni rine,	*Den eingang auch nicht reinte (öffnete),*
Ni si ekordi thie sine,	*Als nur allein den seinen,*
Thier in themo eristin man,	*Die iener in dem ersten mann*
Mit sinem luginon giuuan	*Mit seinen lügen gewann (hinterging),*
Mit spenstin si es gibeitta,	*Mit seinen eingebungen regierte,*
Ioh zi altere firleitta.	*Auch wol zu den altärn (der gôzen)*
UUar imo sulih man thihein	*Woher ihm ein solcher mann [führte.*
So quami uuisheiti heim,	*So käme mit solcher weisheit heim* [1]
Thia lukun uuolt er findan,	*Die Lüke (loch) wollt er finden,*
Ioh gerno, nan giuuinnan.	*Und ihn gern gewinnen* [2].

1. *In die welt seine wohnung.* — 2. *Ueberlisten.*

Digitized by Google

Er uuolta in ala uuari,	*Er wollte in aller wahrheit (durchhaus)*
Thaz er ouh sin uuari,	*Das er auch sein wäre.*
Thoh ni uuard imo ther sand,	*(Doch ward iener nicht fur ihn gesandt,*
Ouh uuiht thar sines ni fand.	*Auch fand er nichts von den seinen bei*
UUio iz ioh mohti uuerdan,	*Wie nun das möchte geschehen,* [*ihm.*)
Thaz uuolta er gerno irfindan.	*Das wollte er gern erfinden, (ausfindig* [*machen*)
Thaz man io so gizami,	*Das ein mann so geziemend (tugendhaft)*
In thesa uuorolt quami,	*In diese welt käme.*
UUio er thar untar sinen	*Wie er da unter den seinen*
Mohti thaz irliden.	*Möchte das leiden,*
Thaz er ekordi eino	*Das er nur alleine*
Lebeti so reino,	*Lebte so reine,*
Odo ouh unhono	*Oder auch ungehöhnet*
Si drageti so scono.	*Sich so schöne trüge? (sic so wohl vér-* [*hielte*)
Sprah er, odo deta uuaz,	*Das alles, was er spräche oder thäte,*
Thaz uuaz al githiganaz.	*So vollkommen wäre;*
Fon uuerlicheru giburti,	*Von welcher geburt*
Er io soulih uuurti.	*Er doch ein solcher worden?*
UUar uuorolt io giuuunni	*Woher die welt doch bekommen hätte*
Sulih ad al kunni.	*Ein solch edel geschlecht?*
Thoh er ni uuari guater	*Ob er schon selbst nicht gut war,*
Thoh gieiskota er thia muater.	*So fragte er doch nach seiner mutter.*
Ni hort er uuergin mari,	*Auch hörte er nirgend deutlich,*
Uuer ther fater uuari.	*Wer der vater wäre.*
UUanta er' nan harto forahta,	*Da er ihn sehr forschte,*
In alla uuisun korata,	*Und auf alle weise versuchte,*
Bi thiu moht er odo drahton	*So mochte er vielleicht denken*
In thesa uuisun ahton:	*Und auf diese weise dafur halten,*
Oba thiz ist thes sun,	*Of dies dessen sohn seie,*
Ther liuti fuarta herasun	*Der die leute hieher fuhrte*
Thuruh thaz einoti,	*Durch die einöte*
In manageru noti;	*In manchen nöten.*
Mit uuati si er thar uuerita	*Mit kleidung schützte er sie dar,*
Fon himile sie ouh nerita,	*Von dem himmel nährte er sie auch,*
Bi managemo iare,	*Manche iahre hindurch*
Si pruonteta thare.	*Pfrundete er sie daselbst:*
Nu scepfe er imo hiar brot,	*Nun schaffe er ihm selbst hier brod,*
Ther hungar diut imo es not.	*Der hunger thut ihm es noth.*
Bilida nu in noti	*Er ahme nun in der noth*
Thes sines fater guati	*Seines vaters güte nach.*
Untar thesen ahton	*Unter diesen gedanken*
Ioh managen gidrahton	*Und manchen Betrachtungen*

Digitized by Google

Ni, uuan ih, imo brusti	*Gebrach es ihm, wähne ich, nicht*
Grozara angusti.	*An grosser angst.*
Thoh er sin ubiles so bald	*Ob er schon zum übel so beherzt (frech) ist,*
Thaz imo io zi scaden uuard.	*(Welches ihm oft zum schaden ward)*
Tho, uuan ih, bluogo er ruarti	*So, wähne ich, berührte (redete an) er*
Thio mihilun guati.	*Die grosse Güte,* [*schüchtern*
Tho sprah er z'imo in thesa uuis :	*Und sprach da zu ihm auf diese weise:*
« Oba thu Gotes Sun sis,	*« Wann du Gottes sohn bist,*
Quid : these steina thanne	*Sprich, (das) die Steine davon*
Zi brote uuerden alle. »	*Alle zu brot werden. »*
Nim gouma uuaz er uuolti,	*Nimm wahr was er wollte,*
Uuaz sulih beta scolti.	*Was solche bitte sollte,*
UUaz Christus scolti thaz brot ?	*Was sollte Christus das brot ?*
Ni uuaz imo es nihein not.	*Es war ihm ia gar nicht nöthig.*
Uns errent sine pluagi,	*Uns wurden seine Plagen irren,*
Bi iaron io ginuagi,	*Schon seit vielen iahren.*
Thoh bât er' nan zi note	*Doch bat er ihn mit fleiss*
Thia steina duan zi brote.	*Die steine in brod zu verwandeln.*
Iz theta imo thiu fasta,	*Es that es ihm die fasten,*
Thaz inan es gilusta.	*Das es ihn gelüstête.*
Thoh uuolt er in ther fari,	*Drum wollt er in der versuchung*
Irfindan uuer er uuari.	*Ausfindig machen wer er wäre.*
Tho quad Christus : « giscriban ist,	*Drauf sprach Christus : « es ist geschrie-*
In brote genuag n'ist :	*Im brod ist nicht genug,* [*ben*
Noh in thiu ginuhti,	*Noch in der Gnüge (uberfluss)*
Zi thes menniszen zuhti. »	*Zu des menschen unterhalt, »*
Thiu pruanta si mo mera,	*Welche mehr pfrundet*
Theru druhtines lera,	*Des herren lehre,*
Thiu uuort thiu er irfinde,	*Das wort das er empfängt*
Fon themo Gotes munde.	*Von dem munde Gottes.*
Thanana er' nan fuarta,	*Von dannen fuhrte er ihn*
In eina burg guata,	*In eine gute burg*
Fon then stetin thanana uz,	*Von denselben stetten aus,*
Zi themo druptines hus,	*Zu des herren haus,*
Er inan in thie uuenti	*An die wände*
Sazta in oban enti,	*Setzte er ihn an das ober ende.*
Thar rief er imo filu fruar	*Dar rief er ihm sehr früh (bald)*
Thrato rumana zua :	*Von sehr weitem zu :*
« Oba thu sis, quad, Gotes sun,	*« Wann du, sagt er, Gottes sohn bist,*
Laz thih nidar hera sun,	*So lass dich hernieder hieher*
In lufte filu scono,	*In der luft gar schöne,*
So scal Sun frano.	*Wie der heilige Sohn soll.*
Iz ist giscriban fona thir,	*Es ist geschrieben von dir,*
Thaz faren engila mit thir.	*Das die Engel fahren mit dir,*

Digitized by Google

Si thih biscirmen allan,	*(Das) sie dich ganz beschirmen,*
Ioh thih ni lazen fallan,	*Und ia dich nicht lassen fallen,*
Si thin giuuaro uuarten,	*Das sie deiner furwahr walten,*
Ioh thih harto halten,	*Und dich feste halten,*
Thaz thin fuaz io uuanne	*Das dein fuss ja etwan*
In steine ni firspurne. »	*Nicht an einen stein stosse.* »
Er spunota sos er uuas,	*Er erklärte, so wie er war,*
Thaz giscrip, thaz er las.	*Die Schrift, die er anführte,*
Er kerta iz io gilicho	*Er kehrte sie sogleich*
Zi Christus lugilicho.	*Auf Christum falschlich ;*
Iz meinit hiar then Gotes drut,	*(Denn) sie meinet hier den Gottes freund,*
In themo ferse ist iz lut	*In dem verse ist dies deutlich*
Then engila io gilicho	*Den die Engel zugleich*
Haltent blidlicho.	*Freudig halten,*
Thaz imo uuiht ni derre,	*Das ihm nicht das geringste schade,*
Thes uueges ouh ni merre	*Auch auf dem weg nicht hindere,*
Odo ou uuiht ni duelle	*Oder auch nicht etwas aufhalte*
Then uueg ther faran uuolle.	*Auf dem weg, den er gehen wolle.*
Christus, ther druhtin unser ist.	*Christus, der unser Herr ist,*
Er rihtit thaz in uuorolt ist.	*Der regiert was in der Welt ist,*
Ni bitharf thiu sin fuara	*Desselben sein wegen bedarf nicht*
Thero engila stiura.	*Der Engel stener (schutz)*
Nim nu gouma harto	*Nimm nun wohl in acht*
Thes satanases uuorto,	*Des Satans worte,*
UUialicha unredina	*Welche ohne Vernunft*
Er zi imo sprah obana,	*Er oben zu ihm gesprochen,*
Ob er sprachi ubaral,	*Ob er überall gesprochen,*
So man zi Gottes Sune scal,	*So wie man zu Gottes Sohn (sprechen) soll.*
Sprahi thanne in thesa unis,	*Er sollte vielmehr auf diese weise spre-*
Thaz unari so gizamlihiz.	*Das wäre mehr geziemend :* [*chen,*
« Oba thu sis Gotes Sun,	*« Wann du Gottes Sohn bist,*
Far thanne heimortsun.	*So fahr nach hause*
Hina ubar hlmila alle,	*Von hinnen uber alle himmel,*
So irkennit man thih thanne,	*So erkennt man dich daran.* »
Tho sprah Christus z'imo sar :	*Drauf sprach Christus alsbald zu ihm :*
« Giscriban ist in alla uuar,	*« Es ist in aller wahrheit geschrieben,*
Thaz mannilih giuuereti,	*Das männiglich sich bewahre*
Selb Druhtines ni koroti.	*Das er den Herren selbst nicht verführe.*
Ih mag iz uuola midan,	*Ich kann es wohl meiden,*
Mag hiar nidarstigan.	*Kann hier herunter steigen.*
Zui scal ih io uuanne	*Wozu sollte ich etwann*
Gotes koron thanne,	*Gott dadurch versuchen*
Thaz ih mih hiar irreke,	*Das ich mich hier erhebe,*
Inti hina nidar scrikke	*Und von hinnen hernieder springe,*

Digitized by Google

Ioh fare in lufte thara zi thir ?	*Und in der Luft hinfahre zu dir ?*
Sulih unthurft ist es mir. »	*Ein solches ist nicht vonnöthen mir.* »
Tho fuar er thuruh suorga,	*Da fuhr er mit sorgen (bekümmert)*
Mit imo hohe berga.	*Mit ihm auf hohe berge.*
Thar ougta in alalichi	*Dort zeigte er rings herum*
Imo ellu uuorolt richi,	*Ihm alle Welt-reiche,*
Erak ioh thiu richi,	*Die ehren und die reichthümer,*
Inti manag guallichi	*Und manche gewalt :*
The iz uuari imo gizami,	*Damit dies ihm wäre geziemend (anstan-*
Int imo in muat quami.	*Und ihm in den Sinne käme.* [*dig*)
« Thiz lassu ih, quad, zi henti	« *Dies lass ich, sagt er, in deinen händen,*
Zi thineru giuuelti.	*In deiner Gewalt,*
Inthiu thu nidar falles,	*Wenn du nur nieder fallst*
Ioh mih beton uuolles. »	*Und mich anbeten willst.* »
Er spenit unsih alle,	*Er ratht uns allen*
Zi michilemo falle,	*Zu grossem falle,*
In uuorton ioh in uuerkon,	*Durch worte und durch werke.*
Thaz muazin uuir binuankon.	*Das mussen wir abwenden.*
Then salidon sie intfallent,	*Den die entfallen (verliehren) der seligkeit,*
Thie in anbeton uuollent.	*Die ihn anbeten wollen,*
Ioh thultent se in euuon	*Ia sie dulden in ewigkeit*
Then managfalton uueuuon.	*Mannigfaltiges wehe.*
Tho gab er imo antuuurti,	*Da gab er ihm zur antwort,*
Thoh uuirdig er es ni uuurti	*Ob er schon derselben nicht würdig war,*
Ioh det er thaz hiar ofto,	(*Und er that dasselbe hier oft*)
Filu mezhafto :	*Mit vieler mässigung :*
« Far hina uuidaruuerto	« *Fahr hin, wiederwärtiger,*
Ni ruachu ih thero uuorto.	*Ich achte mich iene worte.*
In buachon ist irdeilit,	*In den büchern ist geurtheilt*
Ioh alles uuio gimeinit.	*Und alles offenbaret.*
Thaz ist gebotan harto,	*Das ist ernstlich geboten*
Selben Gotes uuorto.	*In Gottes wort selbst :*
Thaz man imo io giliche	*Das der Mensch ihme gleich*
Thiono foratlicho.	*Diene in ehrfurcht,*
Man ouh bitrahtoti,	*Und der Mensch auch bedenke*
Er anderan ne betoti.	*Das er nicht einen andern anbete,*
In uuorolti ni heinan	*In der welt, nicht einen,*
Ni si selbon druhtin einan. »	*Ausser diesen Herrn allein.* »
Fuar ther diufal thana sar,	*Der Teufel fuhr von dannen alsbald,*
Thoh uuarun engila thar,	*Darauf waren Engel da :*
Ni brast iro io uuanne	*Er brauchte ihrer gar nicht,*
Imo zi thionnonne.	*Um ihm zu dienen.*
Ther diufal sin ni koroti,	*Der Teufel hätte ihn nicht versucht,*
Fur inan er nan ni habeti.	*Hätte er vor ihm diese nicht gehabt.*

Digitized by Google

Thie engila quamun thuruh thaz,	*Die Engel kamen deswegen,*
Uuanter druhtin iro uuas.	*Weil Er ihr Herr war.*
Ellu thisu redina,	*Alle diese Reden,*
Uuir hiar nu scribun obana,	*Die wir nun oben geschrieben,*
Thaz inan ther uuidaruuerto	*Das ihn der wiederwärtige*
Gruazta thero uuorto,	*Grüsste mit selbigen worten,*
Ni quam iz in sin muat in uuar,	*Kamen gewiss nie in seinen sinn,*
Thaz ni mohta uuesan sar,	*Das er nicht möchte allerdings so sein,*
Odo ouh thes herzen guati	*Oder auch das herzens güte*
Uuiht innana biruarti.	*Etwas inwendig rührte.*
Ni moht er nan biruaren,	*Er hat ihn nie können berühren,*
Noh uuergin ouh gifuaren,	*Noch auch irgend hinführen,*
Ouh selbun theso ferti	*Auch diese reisen selbst*
Ni uuurtin, er ni uuolti.	*Wären nicht geschehen, wann er nicht [gewollt hätte.*

Outre cette traduction des Evangiles, il avait, au dire de Trithémius, terminé une grammaire franco-tudesque commencée par Charlemagne, des homélies, des lettres, divers poèmes, qui ne nous sont pas parvenus. Quant aux paraphrases, en langue tudesque, des Psaumes, du Cantique des cantiques, du Symbole des apôtres et de l'Oraison dominicale, qui ont été jusqu'à présent mis sous son nom, des critiques modernes les attribuent à Notker Habéon, qui fut moine de Saint-Gall à l'époque d'Othon-le-Grand (vers 950).

VII. Erkenbald de Strasbourg.

Le premier littérateur du Xe siècle fut Erkenbald, qui, dès sa jeunesse, cultiva la poésie latine non sans succès; malheureusement, de ces premiers essais, il ne reste pas trace. Il succéda, en 965, à Uthon sur le siége épiscopal de sa ville natale, et mourut en 991, après avoir, pendant 26 ans, travaillé de tout son pouvoir à la prospérité de son église.

De tous les ouvrages qu'il nous a laissés, le plus important est le *Catalogue des évêques de Strasbourg*, pour la composition duquel il semble avoir employé les documents qui se trouvaient alors dans les archives de l'église métropolitaine.

Digitized by Google

Du reste, ce morceau prouve plus de piété que de talent poétique : nous le transcrirons néanmoins, comme c'est son principal ouvrage, et la plus ancienne liste des évêques de Strasbourg.

Alpha nitet dignus pater hujus sedis Amandus 347
Justus justitiæ post additur assecla summæ.
Hinc Maximinus baculatur in ordine trinus.
Est Valentinus pastoribus his beatè junctus.
Solarius tandem kathedram possedit eandem
Laus Arbogasti jam crevit in arte regendi. 673
Florens florigeram fecit Florentius aram. 687
Commeruit talem tunc Ansoaldus honorem.
Tantis præsulibus sociatur jure Biulphus.
Magnorum Magnus dominator germine natus.
Cura lau (græcè λαου) subitò post hunc subjungitur Aldo.
Utile jam tempus complevit in hoc Garoinus.
Tumque scolare jugum cepit Landbertus ad usum.
Ex gladio baculum dux fert Rotharius istum. 660
Præsul sic aulâ cluet hinc Rodobaldus in istâ.
Magnebertus item successit sedibus isdem.
Postquam Labiolus tenet aram pontificatus.

Amand se distingue le premier par ses mérites sur le siége épiscopal.
Juste lui succède, et imite sa vertu.
Maximin, le troisième, porte la crosse.
Valentin mérita d'être ajouté aux évêques précédents.
Solarius, ensuite, occupa son siégé.
Arbogast s'est distingué par son talent administratif.
Florentius entoura l'autel d'un nouveau prestige.
Ansoaldus mérita d'être élevé au même honneur.
A tous ces prélats se joint avec honneur Biulphe.
Magnus.
Après lui, Aldon est chargé du gouvernement de la cité.
Garvin employa son temps utilement pour le bien de son évêché.
Puis Landbert.
Le duc Rothaire quitte l'épée pour prendre la crosse.
L'évêque Rodobald s'illustra de même sur ce siége.
Magnebert occupa le même épiscopat.
Ensuite Labiolus occupa la dignité de prélat.

Digitized by Google

Non dispar meritis Gondoaldus jungitur istis.
Clarus in ingenio subit exin nomine Gando.
Culmen Witgernus regit aulæ comiter hujus. 728
His Wandelfridum sociat deitas venerandum.
Præfuit hinc populo meritis vivacibus Heddo. 734
Dogmate præclarus post extitit Ailidulphus.
Non virtutis egens tenuit Remigius has res. 778
Racho dehinc sedem possedit pontificalem. 812
Cui sit successor Uto virtutis amator.
Huic Erlehardi probitas non cessit honori.
Illustris vir honore probus decorabat Adalnoch. 817
Instituit populum Bernold benè providus istum. 825
Alter in hoc numero fuit hinc trigesimus Uto.
Diversis opibus loca compserat ista Rataldus. 840
Grimoldus.
Cautus honorandum, lector, venerare Rothaldum.
Præsulis ossa latent, sed sua facta patent.
Ecce locis istis subvenit rebus opimis
Mens, quæ presagi mira jubebat agi.
Gemma sacerdotum, gemmas hic auxit et aurum,
Sunt ut adhùc quales cernere fecit opes.

Gondoald, qui leur succède, les égale par ses vertus.
Puis vient Gandon, remarquable par son caractère élevé.
Witgern occupa avec dignité la puissance d'évêque.
Dieu joignit aux précédents le vénérable Wandelfride.
Ensuite Heddon gouverna le peuple, et rendit des services durables.
Ailidulphe se distingua par sa science.
Le vertueux Remi occupa le même rang.
Après lui, Racho occupa le siége épiscopal.
L'honorable Odon lui succéda.
Erlehard ne se montra pas inférieur par ses mérites.
Adalnoch fut un homme de haute naissance et de grand mérite.
Bernold gouverna le peuple avec sollicitude
Odon fut le trentième dans la série des évêques.
Ratald employa de grandes sommes à embellir cette ville.
Grimold.
Aie soin, lecteur, de respecter le vénérable Ratald.
Les os de ce prélat sont en terre, mais ses actions sont encore visibles. Son intelligente activité vint en aide, avec d'immenses richesses, à la ville, et il semblait travailler admirablement en vue de l'avenir. Perle des prêtres, il n'épargna ni l'or ni les perles, et l'on peut voir

Digitized by Google

Actibus, exemplis, doctrinis et prece sanctis
Subdidit ipse sui corda Deo populi.
Undenis ejus kalendis carne decembris
Sumptum spiramen. Pace quiescat, amen.

Reginhardus. 888
Baldramus. 895
Quis, qui non doleat, quod patrem rex abigebat? 906
Otbertum dico, qui periit gladio.
Est Christo junctus, pastoris nomine functus;
Martyrisatorum mors pretiosa fuit.
Ratburg, quem sanctis occisum junxerat istis,
Sit tutus claustro, Maria Sancta, tuo.
Terna calendarum septembris carne redemptum
Obtulerat Domino vivere perpetuo.
Gotfridus. 913
Richwinus. 939
Præsulis egregii, quo cernis, pausat humati 939
Corpus Ruthardi, pressulis egregii.
Suevia quam docuit, flens Argentina dolebit,
Francia rure tegit, Suevia quem docuit.

encore les travaux qu'il exécuta. Par ses actions, par son exemple, par son enseignement, par ses prières, il réussit à attacher à Dieu les cœurs de son troupeau. Il rendit l'esprit le onzième jour des calendes de décembre : qu'il repose en paix, amen.

Reginhard
Baldrame.
Qui ne pleurera son père enlevé par le roi?
Je veux parler d'Otbert, qui a péri par l'épée.
Il a été rejoindre le Christ, après avoir seulement porté le nom d'évêque;
La mort de ces martyrs a été un sacrifice.
Ratburg, que sa mort a réuni à la phalange des saints,
Puisse-t-il être, Vierge Marie, recueilli auprès de toi.
Le trois des calendes de septembre, il rendit l'âme
Et s'offrit au Seigneur pour vivre éternellement sous sa loi.
Gotfrid.
Richwin.
Du grand évêque tu vois couchée dans la tombe
La dépouille mortelle, la dépouille du grand évêque Ruthard.
La Souabe qu'il instruisit, Strasbourg en larmes le pleureront;
La France (pays des Francs) donne un tombeau à ses restes, et la Souabe
[qu'il a instruite.

Digitized by Google

Non fuerat potior divinæ legis amator,
Aut quisquam doctor non fuerat potior.
Hunc obiisse scias, quum septem dena kalendas
Extiterat majus, hunc obiisse scias.
Posce sibi veniam, tu lector, ab æthere dandam ;
Dum cernis tumbam, posce sibi veniam.
Uto.
Erkenbaldus ego Davidis carmina promo,
In Domino perpes hæc mea sit requies.
Non me mobilitas meritum, nec amica sophia
In numero procerum fecit habere locum.
Ab grege secepto morti terræque subacto
Est largita mihi hunc pietas Domini.
In me te cernens casus perpende futuros,
Pro me funde preces, qui legis hos apices.
Pontificis nomen. sed opus quum non habuissem,
Fratres dilexi post quibus indigui,
Ad quos confugi velut ab peccata patronos ;
Successor habeas id tibi consilii.
Tu qui te Patri supplex in morte dedisti,
Do tibi, quos dederas ; nos, pie Christe, tegas.

Il n'y avait d'homme plus soumis que lui à la loi divine,
Pas d'homme plus versé dans les sciences.
Sache, lecteur, qu'il est mort le dix-sept des calendes de mai.
Implore pour lui la miséricorde divine ;
Devant son tombeau, prie pour lui.
Odon.
Moi Erkenbald, je ressuscite les chants de David,
Puissé-je me reposer toujours en Dieu.
Ce n'est pas mon rang élevé, ni ma sagesse
Qui m'ont placé au rang que j'ai mérité parmi les bienheureux :
Arraché à mon troupeau, retiré de la terre,
C'est la miséricorde divine qui me l'a accordé.
Reconnais ton sort dans le mien, songe à l'avenir,
Et prie pour moi, toi qui lis ces mots.
Ayant porté le nom d'évêque, sans en remplir les fonctions,
J'ai aimé des frères qui m'ont ensuite fait défaut,
Et auxquels j'ai eu recours comme un coupable à ses défenseurs ;
O toi qui me succède, prends conseil là-dessus.

Digitized by Google

Qui post me maneas venientes adde kalendas,
Prosa metrique pedes tunc mihi consimiles.

O toi qui t'es offert à ton Père pour mourir comme un coupable,
Je te rends ceux que tu m'avais confiés : ô divin Christ, protège-nous.

Du reste, il allait dans son goût pour la poésie jusqu'à couvrir de ses vers les blancs des volumes de sa bibliothèque. Il écrivit en prose une sorte de monologue ou d'invocation à Dieu, pour lui adresser ses hommages, en entendant résonner les accents des chants d'église : divers vestiges prouvent qu'il conserva toute sa vie ces goûts littéraires. Il mourut en 991, à l'âge de cinquante-quatre ans, et fut mis au rang des saints.

II.

Les poètes alsaciens du XIIe au XIVe siècle.

« Si la réputation des poètes cités jusqu'à présent n'est pas très considérable, ce n'est pas à la faiblesse de leur talent, mais plutôt à l'esprit du temps où ils vivaient et à la langue où ils versifiaient qu'il faut l'attribuer ; le talent ne pouvait se faire jour à travers les épaisses ténèbres de ces siècles d'ignorance, et toutes les productions de l'intelligence devaient nécessairement porter avec elles l'empreinte du mauvais goût. Circonscrite dans des bornes étroites posées par une théologie subtile et transcendante, et par l'ignorance des règles de la langue dont elle devait se servir, la poésie est arrêtée dans tous ses élans : les sombres cellules des cloîtres ne prêtaient pas à la vraie inspiration : aussi ne voyons-nous pas en occident de grand poète du Ve au XIe siècle.

« Ce n'est qu'au XIIe siècle que commence à briller une aurore nouvelle. La poésie érotique renaît chez les peuples

Digitized by Google

d'occident, l'amour et la gloire ont trouvé des chantres chez des nations enfin civilisées. Ce phénomène, intéressant dans l'histoire, l'est surtout par rapport à l'esprit de cette poésie naissante, et si dissemblable de celle des anciens. Née avec la chevalerie, elle respire l'esprit romanesque de cette institution. L'amour et l'héroïsme sont les sujets des chants des troubadours; mais telles qu'ils nous les dépeignent, ce sont des passions qu'on n'a connues ni à Athènes, ni à Rome. Non contents d'adorer avec tendresse, avec une fidélité à toute épreuve, ils adorent leur dame avec une entière soumission à sa volonté, défendant la réputation même de sa beauté. Aussi voyons-nous des chevaliers galants jurer en même temps la défense de Dieu et de leurs dames, et rendre avec un chaste respect hommage à leur beauté et à leurs vertus.

« Pour expliquer l'origine de cet amour, quelques écrivains le font venir des Arabes, qui, par les Espagnols, l'auraient communiqué aux Francs et à d'autres peuples de l'est de l'Europe. C'est une erreur : chez les Orientaux, surtout chez des sauvages nomades, la condition des femmes a toujours été celle d'esclaves. C'est, non dans les sables brûlants de l'Arabie, mais dans les froides forêts de Gaule et de Germanie, qu'il faut rechercher cette origine. Longtemps avant la propagation du christianisme, ces peuples révéraient les femmes, et tandis que d'autres peuples barbares les regardaient comme des créatures inférieures, les Germains, eux, leur attribuaient des qualités surnaturelles, et les traitaient avec des égards parfois superstitieux. La religion chrétienne, en adoucissant leur caractère belliqueux, les fortifia encore dans ce respect, et le culte d'une Vierge, mère de Dieu, les attacha irrévocablement à la nouvelle doctrine. L'adoucissement de leurs usages et de leurs idées rendit plus agréables leurs rapports avec le sexe; mais c'est depuis que l'amour des aventures et le fanatisme religieux arrivèrent à leur comble au temps des croisades, que cet amour se déploie, et inspire d'une nouvelle flamme

Digitized by Google

des poètes qui doivent être désormais les délices des peuples et l'ornement des cours[1]. »

Nous pouvons diviser ces poètes en deux classes : la première, comprenant les poètes, au nombre de huit, dont on connaît le nom individuel et particulier ; la seconde, comprenant les poètes douteux et anonymes, ou dont les ouvrages ne sont pas authentiques.

PREMIÈRE PARTIE.

Nos huit poètes sont tous Alsaciens, leur nom précisant leur origine. On ne sait malheureusement de leur vie que les renseignements très rares que nous donnent soit les diplômes et autres monuments contemporains, soit leurs propres ouvrages.

I. Frédéric, comte de Hiningen.

De tous les chantres d'amour d'Alsace, Frédéric de Hiningen est sans contredit le premier par son mérite. Peut-être ce même Frédéric que l'empereur Rodolphe appelle son cousin : il faudrait, dans ce cas, le placer au XIIIe siècle.

Il a laissé un poème en cinq strophes. Après une description du printemps, il continue, en se plaignant qu'une jeune fille,

Swes muot ze froeiden sie gestalt
Der schowe an den vil gruenen walt
Wie wunnenklich gekleidet
De meie sin irgesinde hat
Von richer varwe in liehter wat.

qu'il aime, lui refuse la moindre faveur. Il appelle à son aide l'Amour, en le suppliant de favoriser ses désirs, puis reprend à partie sa dame, et la supplie de s'adoucir et de lui montrer quelque bienveillance.

[1] Cette citation est empruntée à un opuscule, sur le même sujet, de M. Arnold, professeur de droit à Strasbourg, à la fin du dernier siècle.

Digitized by Google

II. Le sire de Gliers.

La famille de Gliers, qui tirait son nom d'un château du Sundgau, apparaît pour la première fois dans l'histoire en la personne de Richard de Gliers, mentionné dans une charte de 1298 ; on trouve ensuite Guillaume en 1347, Jehan en 1361 ; au XVe siècle, le domaine passa, la famille de Gliers étant éteinte, à celle de Julliers. Le sire Guillaume de Gliers, mentionnant dans ses œuvres six autres poètes, dont les uns vivaient vers 1250, les autres vers 1320, était sans doute l'un des derniers membres de cette famille. Son poëme, divisé en sept strophes de longueur inégale, est adressé à sa dame ; il y élève jusqu'aux nues sa beauté unie à sa chasteté, sa fidélité, sa candeur et ses autres qualités, et la supplie de lui montrer un peu de bienveillance. Ses mérites, dit-il, sont tels, que ni lui, ni le plus grand poète ne pourrait les louer dignement.

Lebte der von Gontenburg,
Von Turne, von Rugge Heinrich,
Von Owe und der von Rotenburg
Dabi von Husen Friderich,
Die enkunden uf ir eit
Gezellen nit ir selekeit
Die doch min Frowe alleine treit.

Il loue de la manière suivante ses qualités :

Du tugende mir (lege in ir) gewurzet hat
Das us ein stam der guete gat
Den esten ist ir ere gelich
Du blust ir zuht vil vunneklich
Das loub ist gar ir lobes pin
Ir minne muos der apfel sin
Solde ich des boumes meister sin
Ich wer iemer al der werlde wert.

Il met la moindre de ses faveurs, un seul sourire d'elle, au-dessus de tous les honneurs, et de la dignité impériale même :

Digitized by Google

Danne ich das riche solte han
Und aber ir hulde muesse lan
Ine mochte nit ein keiser sin
So lieb ist mir die frowe min.

Enfin, méprisant tout le reste, il met comme condition indispensable de son salut, la faveur de sa dame en retour de son amour :

Es muos an ir genaden sin
Der tot und ouch das leben min [1].

III. Frédéric de Husen.

Frédéric de Husen appartenait à une famille de vieille noblesse, mentionnée à plusieurs reprises et très honorablement dans le diplôme de l'abbaye de Murbach, et qui tirait son nom d'un château incendié par les Strasbourgeois en représailles des brigandages du seigneur Adam Ryff, en 1465, d'autres disent en 1428. Quant à Frédéric, il vivait, suivant la mention qu'en fit le sire de Gliers, vers la fin du XIIIe siècle.

Dans un long mais charmant poème, en 53 strophes, qu'il adresse de la terre étrangère à sa dame, il exprime son regret

[1] Le manuscrit porte en marge les armoiries de la famille de Gliers : en haut, à droite, un écu antique, panaché de gueules, à la clef antique, d'or, debout, la barbe tournée à droite. A gauche, un seau, tourné à droite, d'argent, couvert d'un manteau flottant, de gueules, surmonté de la même clef d'or, debout. En bas, on voit assis sur un banc, couvert d'un tapis varié de pals rouges, jaunes, verts, un jeune homme sans barbe, tourné à gauche ; il porte des cheveux jaunes et liés par un bandeau de perles ; sa robe est bleue et retroussée d'un manteau d'hermine ; ses bras sont habillés en rouge avec manches d'or. Il tient des deux mains un miroir à deux battants ouverts, dans lequel il se mire ; le miroir est noir, avec bordure jaunâtre. Plus loin, à l'extrémité gauche du tableau, et vis-à-vis du jeune homme, est attaché, à un clou jaune, par un ceinturon blanc, une longue épée, dont le fourreau est noir ; la garde et la pomme sont d'or.

Digitized by Google

d'être éloigné d'elle, la douleur que lui cause sa mort, et vante sa fidélité, sa candeur, sa bienveillance, toutes ses vertus, avec les termes les plus élogieux et une véritable éloquence.

Sans nous arrêter davantage sur ces morceaux qui se ressemblent plus ou moins chez tous nos poètes, nous ne citerons que les quelques vers suivants, qui sont plus originaux, et où le poète exprime sa douloureuse certitude qu'elle ne le regretta jamais :

Ich mohte heissen Eneas
Und solte aber des wol sicher sin
Sie wurde niemer min Tido.

Rendant compte de la lutte entre son corps, prêt à partir pour la Terre-Sainte, et son âme, retenue par les liens du corps, il dit :

Min herze min lip wellent scheiden
Die miteinander waren nu wenige zit
Der lip wil gerne wehten an die heiden
Jedoch dem herzen ein wib so nahe lit
Vor al der werlte das muet mich iemer sit
Das si einander niht volgent beide
Mir habent die ougen vil getan ze leide
Got eine muesse scheiden noch den strit.

Enfin, s'adressant à ceux qui, après avoir pris la croix, restent néanmoins chez eux :

Si wenent dem tode entrunnen sin
Die Gotte erliegent sine wart
Des war est der geloube min
Das si sich ubel hant bewart
Swer das kruse nam, und niender vert
Dem wirt doch ze jungeste schin
Swanne im die porte ist vorverspert
Die er tuot uf dem linten sin.

IV. Gœsli d'Ehenheim.

La ville d'Ehenheim se trouve dans la Basse-Alsace, au pied du mont Sainte-Odile. Quant à la famille seigneuriale qui a

Digitized by Google

pris ce nom, et à celui de ses membres qui nous occupe, ils sont également inconnus.

Dans un poème en six strophes, assez ressemblant aux autres, il propose à sa dame d'apprendre une chanson que la beauté du printemps renaissant et le gazouillement des oiseaux lui ont inspirée ; il se désole de manquer toujours de courage pour avouer en sa présence les sentiments passionnés qui le remplissent ; enfin il fait une sombre description de l'hiver, privé du chant des oiseaux ; lui, du moins, il ne cessera pas de chanter, et il continue ses éloges :

Si ist rein und dabi wolgeborn
Die ich ze vrowen han erkorn
Ein rose vur den wilden dorn
Ist si bi andern frowen
In dem herzen min dast war
Si ist an allen tugenden klar
Und lebt ich tusent iar
Ich mœht ir volschowen niemei.

Pour la première strophe, Gœsli a employé une métrique particulière :

Sit der winter hinter ist verdrungen
So wird wunneklich besungen
Wald heid anger bluende ouwe uberal
Gen dem morgen sorgen lant ir jungen
Sit vrilichen stet entsprungen
Viol lilien rosen bluomen alle wal
Singent vogellin so sing ich der suessen
Miener frowen schouwen und ir gruessen
Mag mir sendu leit und truren buessen.

V. Godefroi de Strasbourg.

Maître Godefroi de Strasbourg est l'un des plus beaux titres de gloire de la ville. Il vécut à la même époque que Hartman d'Owe, c'est-à-dire sous les empereurs Henri VI et Philippe de Souabe. On n'a de données ni sur la famille à laquelle il appartenait, ni sur son rang ; il paraît avoir été citoyen strasbourgeois.

Digitized by Google

Il nous a transmis plus de ses œuvres que tous ceux que nous avons passés en revue jusqu'à présent. Nous conservons trois poèmes, dont le premier est en 27 strophes; le second est un poème héroïque des amours de Tristan et d'Iseult; le troisième est un récit destiné à offrir un exemple d'amour vrai et sincère.

Dans le premier morceau, le poète fait un tableau des amours universelles auxquelles se livrent tous les êtres de la création à l'approche du printemps et fait ressortir l'abandon auquel lui seul est condamné, si son amie refuse de s'unir à lui. Puis il loue le mérite des femmes, chose sans égale, et en songeant à sa dame, il se tait, il rougit, quoique en d'autres cas, il fait tout pour en obtenir une faveur.

Ze Babilone nach ir lone
Wolt ich gerne warn...
Der Sumer si so guot
Das er die schöne in siner wunne
Lasse wunnekliche leben
Swass wol den ougen tuot
Und sich den luiten liben kunne
Das muesse ir diu selde geben.

. . . . . .

Diu Gottes minne ist hoh gemuot
Dabi demuetig und guot
Swer nit entuot
Als er sol gegen der minne
Dein wirt si niemer rehte kunt
Noch minneklicher wunden wunt
Ze keiner stunt.
Wirt er in sinem sinne
Si ist also seliclich gemuot
Das si wil offenbere
Sin in dem herzen das hohste guot
Und das allerliebste herzebluot
Swer des niht tuot
Der muos ir sin unmere.

Au milieu des regrets que lui arrache la pensée d'avoir

Digitized by Google

trop longtemps négligé l'amour, il se rencontre des pensées dignes d'attention.

Mich troug der wan
Der manigen nimmt die sinne
Ich wande und wolte wissen niht.
Ich bin der wener eine
Der innan ist blint
Und ussen siht.

Il expose ensuite comment la pauvreté se rend recommandable par ses excellents résultats, et avance l'exemple de Jésus et de sa mère, les paroles mêmes du Christ rapportées par saint Mathieu, et dont Godefrid semble avoir mal compris le sens. Il prêche le mépris des richesses, qui sont la source de tous les maux, enfin il engage à unir à la pauvreté, si l'on veut en retirer des fruits véritables, la pratique des cinq vertus :

Kint fiunf dinge soltu haben minne
Wellest du das dir Got lone diner armuote
Reinekeit die nim in dinne sinne
Kiuschekeit in das Herze din
Milte in din gemuete
Naht und tag soltu demuot
Viur diniu ougen spannen
Gedultig sin gegen frowen
Und gegen mannen
Sich so wirdest du niht dort
Mit den bennigen verbannen.

Le second poème de Godefrid appartient à la catégorie des fabliaux écrits en langue romane, et porte le nom de son principal héros, Tristan. La narration est assez allongée, et l'auteur dit l'avoir empruntée à l'histoire du saint Gréal, écrite par le chevalier anglais Luc du Gua, vers 1120. En voici le résumé : Tristan, fils du roi de Héon (en Bretagne) Méliade, par Isabelle, sœur de Marc, roi de Cornouaille, éprouvait pour Iseult aux blanches mains, fille du roi d'Irlande, un amour qu'elle payait de retour ; mais, ayant malheureusement bu un

Digitized by Google

philtre préparé par une autre Iseult, reine de Cornouaille, qui l'avait aussi goûté, il fut précipité par sa passion dans des infortunes sans nombre, viola tous les droits et les devoirs de l'hospitalité et de l'amitié. et amena enfin sa mort et celle d'Iseult. Marc éleva à leur mémoire deux monuments, planta sur l'un un rosier, sur l'autre une vigne, dont les rameaux s'embrassent étroitement, témoignages d'un amour plus fort que la mort. Le fond de cette aventure semble destiné à faire ressortir tous les maux qui résultent de l'amour.

Le troisième poème de Godefrid est un chant d'amour, dans lequel il erre bien loin de la simple vérité : cherchant à faire le tableau d'un amour pur et vrai, il le représente tout au contraire passionné et indomptable. Voici le sujet. Un mari, s'apercevant de la passion coupable de sa femme pour un chevalier, déclara son intention de faire avec elle le voyage de Terre-Sainte, et de n'en pas revenir avant de voir sa femme guérie de sa passion. Celle-ci engage son amant à prévenir le départ de son mari en faisant lui-même le voyage, ce qui permettra à son mari de rester chez lui. Le chevalier part à regret, tombe malade du chagrin d'être éloigné de sa maîtresse, et à son dernier moment, ordonne à son écuyer de prendre son cœur après sa mort, et de le porter à sa maîtresse comme un gage de son amour. L'écuyer obéit : il rencontre le mari qui se fait livrer le cœur, et s'en va. Quant au mari, qui se doutait bien de la vérité, il fait apprêter et servir à sa femme le cœur, qu'elle mangea avec plaisir ; puis, il lui révèle la vérité. Celle-ci alors se désole, pleure, et finalement meurt de chagrin. Le poème se termine par des imprécations contre le mari sans pitié pour un amour aussi fidèle.

Citons les paroles du mari en apprenant l'amour de sa femme pour le chevalier :

Der tugenhafte ritter
Begunde nach ir truren
Und in sin herze muren

Digitized by Google

Vil iamerlichen ruwen
Sin alte sorge nuwen
Nach ir suezen minne wart
Der reinen durtel tuben art
Det er œffenliche schin
Wan er nach dem leide sin
Vermeit der gruenen froeiden zwi
Unde wonte stetecliche bi
Der durren sorgen aste
Er sente sich nach ir vaste
Unde wart sin leit so rehte stark
Daz ime der iamer durch das mark
Trang bitz an der selen grunt.
Er wart vil tiefer sorgen wunt
Unde minnenclicher swere.

VI. Godefroi d'Haguenau. — Cuno de Rosheim.

Nous ne mentionnerons qu'en passant ces deux poètes sur lesquels le peu de données qu'on possède, par les chroniques du temps et les autres documents historiques, ne suppléent guère à l'ignorance où nous laissent les fragments de poèmes qu'ils ont laissés sur leur vie.

Godefroi de Haguenau, chanoine de Saint-Thomas de Strasbourg à la fin du treizième siècle, a écrit un livre *sur les six fêtes de Notre-Dame*, en vers léonins. L'ouvrage finit par un poème tudesque en cinq strophes, et portant pour titre : *Les cinq chansons*, dont l'une, qui a pour sujet : *La réponse à l'histoire, par Godefroi d'Haguenau, de deux chantres d'amour*, présente le passage suivant :

Jedoch der minnen sussikeit
Du reinen herzen ist bereit
Das si ze Gotte rehte treit
Git aller frœvden uberhort
Wan wer ir susse hat bekort
Der gebe umb derste niht ein ort.
Der frœvdebernden minnen susse
Die reine magt uns helfen musse

Digitized by Google

Der helfe un sie vil wol gedech
Sit ir der sun mie ding verzech
Darumbe su du bette ie lech.

Cuno, de Rosheim, ville ducale de la Basse-Alsace sous Frédéric II, n'est pour ainsi dire connu que par son nom.

Il a laissé un poème en six strophes, comme les autres, à la louange des femmes, dont il cherche à obtenir l'amitié, et vante les faveurs. Il blâme vivement ceux qui s'étudient à dénigrer le sexe :

Swer den frowen an ir ere
Gerne sprichet ane not
Seht der sundet sich vil sere
Und ist doch der Sele tot
Wan wir sin alle von frowen komen
Swie wir sezen su ze schalle
Maniger wirt von in ze vromen.

DEUXIÈME PARTIE.

Dans cette seconde partie, nous abordons les poètes dont l'origine est incertaine, sur la vie desquels les renseignements sont incomplets ou douteux : ce sont Wachsmuth de Mulhouse, et Walther de Brisach, enfin ceux auxquels on ne sait quels ouvrages attribuer, de même que les ouvrages dont les auteurs sont plus ou moins bien connus.

I. Wachsmuth de Mulhouse.

Il y eut au moyen âge deux villes d'Alsace, portant le nom de Mulhouse : l'une dans la Haute-Alsace, érigée en cité au commencement du XIIIe siècle ; l'autre, située près de Landau, s'était déjà fait un certain renom au IXe siècle, et déchut entièrement au XVe. Dans laquelle de ces deux villes naquit Wachsmuth, c'est ce qu'il serait difficile de préciser ; cepen-

Digitized by Google

dant, lorsqu'on observe ses règles grammaticales et son style, on doit reconnaître qu'ils ressemblent aux nôtres bien plus qu'à ceux des Saxons. Son poème, qui présente au même degré que les autres, de la chaleur et de l'enthousiasme, des pensées élevées élégamment exprimées, offre des passages à citer, tels que celui où le poète expose son naïf désir de plaire à sa maîtresse :

Were ich herre uber al die manige
Da man priset ein guot lant
Und were ich künig in Tschampanige
So were ich witenan erkant
So liesse ich sper und al die krone
E min lieb das ist schone
Und ist so guot
Got herre machent mich ir minne spuot.

. . . . . .

Diu sunne schinet nie so klar
Min lieb dannoch schoner bas
Ir ougen stent vil offenbar
Got an ir nie niht vergas
In neme niht die krone von Rome.
Ze tragenne fur miner frowen lip
So rehte wol behaget mir das wip.

II. Walther de Brisach.

Brisach, sous les Romains, faisait partie de la Séquanie. Au Xe siècle, la ville, baignée par le Rhin de tous côtés, était, suivant Luitprand, considérée comme faisant partie de l'Alsace. Aux XIIe et XIIIe siècles, on rapporte qu'elle s'élevait sur les deux rives du fleuve : d'autres pensent qu'elle appartenait alors à la Germanie. Quant à Walther, son poème religieux comprend vingt-deux strophes, et il commence par louer la Providence et les merveilles de la Création :

Der welte schöpfer himelischer
Küne gedriet eins

Digitized by Google

Din ein in drin din drivalt einicht
Sünder ungemeine
Du vater sun und ouch der geist
Mit drin personen Got ane unterscheide
Des zites ordenunge dir nit anegenges windet
Dein ewikeit des endes breste
Nicht ze valde bindet
Doch gewaltekliche treist
Den anevang und ouch das ende beide.
Din kraft in irre mittel stat.
Da si noh mes noh twanges cirggel hat
Wa ist der munt der dime lobe zunge trage
Groz und cleine vind ich dich
Din groze cleinet und ringet sich
Swen ich dich hohen Got und nider
Menschen sage.
Ze frœide mir dem tiuwel gar ze leide.

Il se met ensuite à louer la probité et la fidélité, dont la valeur est inestimable :

Ob er (der truwe man) cronen eren gert
Der ist er michel bas denne si sin wert
Crone und scepter im nit gelichen kan

Il s'adresse ensuite à la Vierge, à laquelle il dédie son poème, en la suppliant de le délivrer du fardeau de ses péchés; enfin il chante le salut apporté aux hommes par l'incarnation de Jésus-Christ, la trahison qui le livra, et sa descente aux enfers. Il blâme vivement la légèreté des gens qui, oubliant leurs propres fautes, proclament partout et bien haut celles d'autrui. Il termine en engageant les femmes à marcher la tête haute, et les venge de toutes les calomnies inventées contre elles par des médisants.

Poèmes anonymes des Phonasques

La plupart des poèmes des Phonasques ne peuvent être attribués avec certitude à l'un ou à l'autre d'entre eux : on peut cependant soupçonner qu'un grand nombre de ces poètes

Digitized by Google

sont Alsaciens. Quoi qu'il en soit, nous allons donner brièvement une indication des sujets de ces poèmes.

I. Le premier poème est une description des tourments de l'amour, et le poète continue en racontant que son amie lui est apparue sous les dehors les plus séduisants pendant son sommeil. Il imagine en même temps une entrevue avec l'amour, entrevue qui se termine par son réveil, et lui fait voir son erreur.

Frœide ellende liebet sich
In minen sinnen tegelich
Gnaden und liebes bar
Einig furent mich al dar
Lange werendes truren
Ich muos min herze vermuren
Nach liebe in werenden kumber
Ich wene nie man so tumber
Wurde alse ich sender man.

Il dépeint ainsi l'influence de son amie sur lui :

Wie su mich senenden swachen
Brennet unde erfröret
Su sinnet unde töret
Su blendet und erluhtet ganz
Su wundet und machet ganz
In iamer pinliches herzen schur
Su suzet unde machet sur
Das nie sur noch suze wart
Su strenget und machet zart
Su senftet unde lindet
Su löset und bindet
Su machet kluog frech und stark
Su machet guot daz e was ark
Su richet unde ermet
Su keltet unde wermet.

II. *Dis ist von der wibe list.* — Exemple de ruse féminine.

III. *Dis mere seit von der Minnen.* — Poème d'amour. — C'est une longue description de Vénus, suivie d'une narration

Digitized by Google

amoureuse : le poète y mentionne Percival, le S. Graal, qui sont les sujets d'autres poèmes.

IV. *So sint dis liedere.* — Deux poèmes, dont le premier, en forme de dialogue, est une sorte de jeu-parti, où neuf maris font l'éloge de leurs épouses, qui leur répondent sur le même ton. Dans la 5e strophe parait le roi Artus, à la 7e et 14e Tristan et Iseult.

V. Le 5e poème contient des énigmes, que parmi plusieurs interlocuteurs, l'un propose à celui qu'il juge le plus ingénieux.

VI. Le 6e est une chanson à boire sans grand intérêt.

VII. Le poète trouve son amie digne d'avoir un mari sans défaut, sans cependant espérer qu'on en puisse trouver un tel : car, de quelque manière qu'il agisse, il ne pourra échapper aux blâmes des envieux. Il termine en suppliant son amie, dans laquelle il ne voit rien à relever, sinon un peu trop de dureté à son égard, de ne pas le repousser parce qu'il a des défauts comme le reste des hommes, et de ne pas mépriser ses hommages.

VIII. Un poème sur les six couleurs. Le poète, feignant qu'une femme lui demande la signification de ces couleurs, répond en les rapportant toutes aux peines de l'amour :

Grun. Die varwe kündet das er si
Alles herze liebes fri

Bla. Das ist stetigkeit
Der liep gegen herze liebe treit.

IX. *Débat entre l'amoureux et le gourmand.* — Chacun vante ses occupations et les préfère à toutes les autres.

Digitized by Google

X. *Débat entre l'amour et la beauté;* cette dernière est réduite à s'avouer vaincue.

XI. *Chanson du pauvre Henri* — D'après un récit populaire, Henri Owen, attaqué de la lèpre, fut guéri grâce à une jeune fille qui ne craignit pas de s'exposer à une mort presque certaine. Le poète se donne le nom d'Hartman.

XII. *Sur le mariage.* — Le poète se plaint, à peine marié, d'être sans fortune, et de ne plus oser, comme jadis, chanter l'amour. Il raconte d'une manière plaisante qu'il manque de tous les objets nécessaires, et nous introduit dans la vie domestique allemande de l'époque.

XIII. *Sur un pfenning* (centime). — L'auteur passe en revue la puissance merveilleuse d'un pfenning, qui aplanit toutes les difficultés, rend bonne devant les tribunaux une mauvaise cause, débarrasse de tous les péchés, de la damnation éternelle même, et procure le bonheur éternel. A la fin du poème, il le charge de toutes les malédictions.

XIV. *Sur Alexandre et Aristote.* — Ce poème est un tissu de calomnies contre le philosophe; le poète représente Aristote amoureux de Philis, et marchant sur quatre pattes pour la promener sur son dos. On ignore sur quelle tradition s'appuie un pareil récit.

XV. *Lutte du Printemps et de l'Automne.* — Le mois de Mai revêt ses armes, favorisé par l'Amour, et provoque qui veut à descendre dans l'arène. L'Automne se présente, revêtu de ses armes; dès la première passe, Mai brise sa lance, l'Automne est blessé; son cheval, représenté par un tonneau, est frappé à la tête, le vin coule à flots et inonde Mai; le gourmand se régale des armes de l'Automne, et invite à souper l'amoureux héraut de Mai.

Digitized by Google

XVI. *Aventure d'un loyal chevalier.* — Un chevalier ayant perdu un œil dans une joute, veut fuir la vue de sa femme, et se prépare à partir pour la Terre-Sainte. Sa femme lui enlève ce souci en se crevant elle-même un œil, et l'engage ainsi à revenir auprès d'elle.

J.-E. MEYER,
Eleve de l'Ecole des Chartes.

Digitized by Google

DE QUELQUES

MONUMENTS D'ART ALSACIENS

CONSERVÉS A VIENNE

L'Alsace, dont le passé artistique, à la fois si brillant et si varié, ne le cède à celui d'aucun autre pays, a vu disparaître ou périr, dans des temps relativement modernes, la plupart des monuments qui faisaient sa gloire. Les uns sont devenus la proie des flammes pendant les guerres du XVIIe et du XVIIIe siècles ou pendant la Révolution, d'autres sont allés échouer au loin; bien peu d'entre eux ornent encore le sol sur lequel ils ont pris naissance, et c'est veufs de leurs œuvres, comme des ombres sans corps, qu'arrivent aujourd'hui à nous tant de noms jadis célèbres, depuis ceux des Juncker de Prague, de Jean Hirtz, de Jean Herbst, jusqu'à ceux de Nico as de Haguenau, et des frères Linck.

Il importe donc de recueillir avec soin, en tous lieux et sans retard, les fragments épars qui peuvent servir à reconstituer un tableau, bien imparfait sans doute, de cet ensemble à jamais détruit Il importe surtout d'en fixer les traits principaux, et de le consacrèr solennellement avant que, de bouleversements en bouleversements, notre pays n'achève de perdre ce qui lui reste encore de titres de noblesse, de souvenirs patriotiques, de foi en lui-même et d'amour pour les travaux désintéressés de l'esprit.

Lors d'un voyage que nous avons fait en Autriche en 1869, nous avons rencontré quelques-unes de ces épaves

Digitized by Google

précieuses se rattachant à l'Alsace, mais depuis longtemps oubliées d'elle, et en partie même complètement ignorées et inédites, et nous leur avons consacré les quelques moments, trop courts malheureusement, dont nous pouvions disposer.

Mais nous n'aurions pas songé à publier déjà ces notes de voyage si hâtives, si les circonstances ne faisaient un devoir à tous ceux qui aiment notre province, de prouver qu'ils ne lui sont pas devenus étrangers malgré la plus douloureuse des séparations, et si l'étude de son glorieux passé ne leur offrait le seul moyen de toujours se retrouver dans des aspirations communes.

Bien qu'il faille attribuer un grand rôle au hasard dans la réunion sur les bords du Danube d'une quantité notable d'ouvrages provenant de l'Alsace, on est cependant fondé à supposer que les relations étaient assez suivies et le commerce artistique assez actif entre l'ancienne capitale de l'empire germanique, la capitale actuelle de l'Autriche, et la plaine vogéso-rhénane. A différentes reprises notre province a fourni à Vienne, ainsi qu'à la partie orientale de l'Allemagne, des sculpteurs, des peintres, des architectes; quelquefois même elle a réussi à y implanter ses traditions et à y former école. Au XIVe siècle, Nicolas Wurmser, de Strasbourg, appelé par l'empereur Charles IV à orner le château de Carlstein, devient, avec Théodoric de Prague et Thomas de Modène, le chef de la seconde Ecole de Bohême. Un peu plus tard, la Bohême nous envoie en échange ses meilleurs sculpteurs, les Juncker, de Prague, qui exécutent à Strasbourg la célèbre statue de la Vierge, connue sous le nom de: *Trauriges Marienbild.* Au XVe siècle surtout, le plus grand de nos peintres, Martin Schœn, exerce une puissante influence sur les contrées qui composent l'Autriche actuelle. Nous

Digitized by Google

trouvons, soit à Vienne, soit ailleurs, la trace de bon nombre de ses élèves, les uns, tels que le graveur Wenceslas d'Ollmutz, et Wolfgang Fröhlich, l'auteur du manuscrit de *Znaïm*, directement formés dans l'atelier et sous la direction personnelle du maître, les autres, passionnés pour sa manière et fiers de reproduire ses modèles dans les genres les plus divers. (Voir par exemple les copies de ses gravures dans le magnifique Graduale de la Bibliothèque impériale de Vienne, n° 47, E. 7).

Au XVI° siècle, les relations ne discontinuent pas. Notre illustre ingénieur et architecte Specklin fait plusieurs séjours à Vienne, le dernier en qualité de directeur des collections de beaux-arts et d'armures de l'empereur Maximilien II. Soixante-dix ans plus tard, J. G. Baur se fixe à la Cour de Ferdinand III, et ses compatriotes, les peintres Gassner et Frankenberger, ainsi que le sculpteur Walder, imitent son exemple. Au XVIII° siècle encore, un des nôtres, Hagenauer, est nommé sculpteur de la Cour impériale.

Enfin, dans ce siècle-ci, deux hommes originaires de l'Alsace ont formé à Vienne des collections d'art à jamais célèbres. L'un d'eux, le comte Maurice Fries, fils d'un citoyen de Mulhouse, réunit dans son palais 300 tableaux de choix et 100,000 dessins et gravures[1] qui, de nouveau dispersés vers 1820, ont formé le noyau de plusieurs musées ou cabinets des plus importants. L'autre, M. Gsell, consacra ses dernières années et son immense fortune à la création de cette superbe galerie de tableaux anciens et surtout modernes, qui, primitivement destinée à la ville de Strasbourg, vient de réaliser aux enchères la somme énorme de 2 millions et demi.

[1] On trouvera des détails sur cette collection dans l'intéressant travail de M. Thausing, *la Collection albertine de Vienne*, publié dans la *Gazette des beaux-arts* des mois de juillet et d'août 1870.

Digitized by Google

Les ouvrages alsaciens réunis à Vienne, soit par suite du séjour de tant d'artistes éminents, soit par un effet du hasard, se trouvent à la Bibliothèque impériale, au Belvédère, au Musée autrichien pour l'art et l'industrie, et surtout à la Collection Albertine, dont le directeur, M. Thausing, nous a facilité l'étude avec une obligeance que nous ne saurions assez reconnaître. Ils embrassent une longue série de siècles, et appartiennent aux genres les plus variés.

Le premier d'entre eux, en suivant l'ordre chronologique, le *Crist* d'Otfrid de Wissembourg, se distingue surtout par son intérêt historique. D'une valeur incontestable pour la connaissance de la langue et de la poésie primitives de l'Allemagne, dont il est un des incunables, non moins précieux pour l'étude de la peinture allemande, dont il est, d'après Waagen, le plus ancien monument de date certaine, il est loin de satisfaire, au point de vue de l'exécution et du goût, aux exigences les plus modestes que nous puissions élever en face de l'art byzantin ou roman. Il ne faut rien moins que les considérations tirées de son âge et de sa provenance pour le recommander à l'attention de nos lecteurs.

Le poème du *Crist* a dû être terminé, d'après M. Kelle[1], en 867 ou en 868, à l'abbaye de Wissembourg, et tout porte à croire que le manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne est le manuscrit original, écrit, ou du moins corrigé de la main même d'Otfrid, et conservé à Wissembourg jusque vers le XVIe siècle.

[1] *Otfrids Evangelienbuch*; Ratisbonne, 1856 et suiv.; 2 vol. 8°

Digitized by Google

C'est un volume in-4°, de 194 feuilles, d'un aspect peu séduisant. Le parchemin est rude et grossier, les initiales, privées d'ornements, sont peintes en rouge, avec une couleur semblable à de la brique pulvérisée. Les dessins, au nombre de quatre seulement, ne sont que partiellement enluminés.

Le premier d'entre eux, folio Ier, représente une sorte de labyrinthe rond, agrémenté de tous rouges, jaunes et violacés. Il n'offre aucun intérêt, soit artistique, soit archéologique.

Le second[1], folio 112, célèbre l'entrée du Christ à Jérusalem. Le Sauveur est monté sur une ânesse qui s'avance d'un pas majestueux; il est légèrement courbé et tient d'une main les rênes de sa monture, tandis qu'il bénit de l'autre. Derrière lui, à gauche, huit têtes d'apôtres nimbées, tracées avec une encre différente, et appartenant à un autre type que le reste des personnages de cette scène. A droite, le peuple, figuré par deux groupes, composés de cinq individus chacun; ceux du premier plan agitent des palmes, et jettent devant le Christ des tapis ou des vêtements; ceux du second sont rangés près d'un temple d'une construction fort originale[2], sur le bas duquel une main inconnue a écrit 16-15; ils s'avancent

[1] Ce dessin et les deux suivants, la Cène et la Crucifixion, sont gravés dans le *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*, de Schilter, tome Ier, p. 240 et suiv. La Crucifixion a en outre été reproduite par P. Lambeck, dans ses commentaires sur la Bibliothèque impériale de Vienne (1665.)

[2] Waagen, qui a consacré une page environ à notre manuscrit dans son livre intitulé *Die Vornehmsten Kunstdenkmæler in Wien* (Vienne, 1866-67), a trouvé plus commode de passer ce temple sous silence. M. Kelle ne le mentionne qu'incidemment, pour dire que par son architecture et par la forme de sa croix il paraît imité d'un modèle grec ou byzantin. Nous avons poussé nos investigations plus loin, mais sans grand succès, les éléments de comparaison manquant presque absolument pour les édifices du IXe siècle. Tout ce que l'on peut admettre, c'est que ce temple a été imité d'un modèle oriental, peut-être de l'église du Saint-Sépulcre. Dans les *Eglises de la Terre-Sainte*, de M. de Vogué, on trouve une mosaïque du XIIe siècle, représentant l'église de Sardique, et offrant une ressemblance plus ou moins vague avec le monument figuré dans notre manuscrit.

Digitized by Google

également à la rencontre du Messie avec des palmes à la main.

Toutes ces figures sont incolores, à l'exception de trois d'entre elles qui ont des draperies grossièrement peintes en vert ou en rouge; les nimbes de quelques-unes des têtes d'apôtres, placées derrière le Christ, sont également verts.

Sur le verso de cette feuille se trouve le troisième dessin: la Cène. Le Christ, assis au bout d'une table elliptique, donne sa bénédiction aux apôtres qui forment un groupe compacte à quelque distance de lui.

Dès l'abord on est frappé de l'analogie que le type des figures de ce troisième dessin, ainsi que la couleur de l'encre qui a servi à leur exécution, présentent avec les têtes nimbées de la page précédente, dont nous avons déjà signalé le caractère particulier; et en les examinant de plus près, on arrive à cette conclusion : 1° que les huit têtes nimbées d'apôtres, de l'Entrée du Christ à Jérusalem, et la Sainte Cène tout entière, proviennent de la même main; 2° qu'elles appartiennent à une autre main et à une autre époque que le reste du manuscrit.

Mais quelle est la partie la plus ancienne ?

A ne consulter que les apparences, on serait tenté de croire que c'est celle qui se compose des têtes nimbées et de la Cène. En effet, le dessin y est plus rude, les contours plus pâles et plus vacillants, l'ensemble plus barbare.

Il semblerait même que les autres figures, comparées avec elle, aient été retouchées par un artiste plus civilisé. Mais on ne tarde pas à changer d'avis quand on se rappelle la décadence extraordinaire qui a suivi la renaissance si courte provoquée par Charlemagne, et quand on examine l'emplacement occupé par la Sainte Cène et les apôtres (l'une sur le verso d'un feuillet, les autres sur le vide laissé par la figure du Christ.) L'opinion de Waagen, qui assigne à ces deux derniers dessins — Cène et Apôtres — une origine plus récente

Digitized by Google

(fin X^e ou commencement XIe siècle), l'emporte alors dans notre esprit, et nous acquérons peu à peu la conviction que l'Entrée du Christ à Jérusalem est l'ouvrage de l'illustrateur primitif.

On est surtout confirmé dans cette opinion par l'étude de la quatrième et dernière miniature, la plus parfaite et, sans contredit, celle qui est vraiment contemporaine du manuscrit (fol. 153.) Elle représente le Christ en croix. Le divin supplicié, attaché par quatre clous (au lieu de trois), vit encore; il parle à sa mère et au disciple bien-aimé placés auprès de lui. Des plaies de ses pieds, — juxtaposés, non superposés, comme dans les peintures postérieures, — s'échappent deux filets de sang qui retombent dans un vase à deux anses, d'une construction régulière, sinon élégante. En haut, au dessus des bras de la croix, on aperçoit deux figures encadrées chacune dans un disque, et représentant le Soleil et la Lune, en train de se voiler la face avec un pan de leur manteau.

Cette fois-ci la miniature est achevée. Une couche de peinture, d'un ton sale, fixée, d'après toutes les apparences, au moyen d'une solution gommeuse, couvre la totalité du dessin. Le violet, le vert, le vert pâle, le rouge brique en font les frais.

Si nous envisageons maintenant l'ensemble des illustrations du *Crist*, nous sommes avant tout frappé de l'absence absolue d'ornements, de l'imperfection de la main-d'œuvre, du caractère général de pauvreté et de barbarie. Que nous voilà loin des initiales si brillantes et si variées de la collection des Canons de l'Eglise, faite en Alsace même, en 788, par les ordres de l'évêque Racchio, de Strasbourg! Que nous voilà loin de la splendeur des manuscrits, de style anglo-saxon, provenant de l'abbaye de Wissembourg, peut-être contemporains du Crist! (conservés aujourd'hui dans la bibliothèque de Wolfenbüttel.) Sans chercher des points de comparaison en France, où la seconde moitié du IXe siècle nous offre encore des manuscrits d'une richesse extrême, nous trouvons

Digitized by Google

dans un pays voisin de l'Alsace, en Suisse, une école d'ornementation des plus florissantes. Pendant tout le cours du IXe siècle, les moines irlandais ou indigènes de Saint-Gall, ne cessent d'y inventer et d'y prodiguer les motifs de décoration les plus pittoresques : entrelacs, spirales, zig zags, dragons, serpents, etc., et d'illustrer d'innombrables ouvrages, que M. Keller, de Zurich, a le mérite d'avoir signalés à l'admiration de l'Europe.[1]

Le *Crist*, d'une infériorité si saisissante, et même d'une nullité absolue sous tous ces rapports, se relève par l'importance qu'il accorde au corps humain et par ses réminiscences imparfaites, mais non méconnaissables, de l'art chrétien primitif. Si la structure de ses figures est défectueuse, si les torses manquent (le cou du Christ, par exemple, se rattache directement aux bras, sans indications d'épaules,) si les extrémités nous choquent par leur lourdeur et leur gaucherie, si l'expression, enfin, ne brille que par son absence, on rencontre du moins, çà et là, quelques traits heureux, quelques joyaux épargnés par le flot de plus en plus envahissant de la barbarie. On dirait un de ces camées antiques enchâssés dans les flancs d'un reliquaire ou d'un ciboire, au milieu des monstres les plus hideux du moyen-âge. Citons, parmi ces épaves, le vase placé au pied du crucifix, les draperies de saint Jean (fol. 153). L'attitude de la Vierge ne manque pas non plus d'une certaine poésie, quoique les plis de ses vêtements l'embarrassent et l'alourdissent singulièrement.

Le type de la plupart de ces figures se rapproche du type byzantin, notamment dans les personnifications du Soleil et de la Lune, ainsi que dans la peinture de l'ânesse, montée par Jésus-Christ ; mais en général les traits sont plus grossiers. Le costume des juifs qui vont à la rencontre du Sauveur offre

[1] *Bilder und Schriftzüge in den irischen Manuscripten*, Zurich 1851

Digitized by Google

également de grandes analogies avec celui de différents manuscrits grecs de la Bibliothèque de Vienne. Il se compose d'une tunique, descendant à mi-jambe et nouée autour des reins par une ceinture.

Resterait maintenant à vider la question de la paternité des miniatures du *Crist*, si cette question n'était à peu près insoluble dans l'état actuel de la science. Waagen, dans son Manuel de la peinture, se prononce en faveur d'Otfrid, qui aurait été à la fois l'auteur et l'illustrateur de l'ouvrage. Mais il n'apporte aucune preuve à l'appui de cette opinion. Sans nous laisser entraîner à une discussion oiseuse, nous ferons seulement remarquer combien il serait singulier, dans le cas où Otfrid serait l'auteur de l'Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem et de la Crucifixion, qu'il se fût si complètement dérobé à l'influence des enlumineurs du monastère le plus célèbre de son ordre, du monastère bénédictin de Saint-Gall, dont nous avons tout à l'heure indiqué les tendances artistiques. L'anomalie devient plus choquante encore, lorsque l'on apprend que notre moine a séjourné au cœur même de cette école de décorateurs si conséquente et si absorbante, qu'il a habité Saint-Gall (quoi qu'en dise M. Kelle), et qu'il n'a jamais cessé d'entretenir des relations littéraires et scientifiques avec ses collègues de la Suisse. Enfin n'est-il pas de toute invraisemblance que ce novateur, qui, dans ses écrits, a pris à tâche de substituer au latin la langue vulgaire, se soit tenu, dans ses dessins, à un type consacré et aristocratique, tel que le type byzantin.

En résumé, si l'auteur des miniatures du manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne ne saurait être déterminé avec précision, tout permet d'affirmer que ces miniatures ont été exécutées à Wissembourg. Elles nous offrent donc, malgré leurs imperfections, des données importantes sur l'état de la peinture en Alsace, vers le milieu du IXe siècle ; elles nous offrent surtout, ajoutons-le, un témoignage

Digitized by Google

fort consolant de la préférence que certains de nos artistes donnaient, dès cette époque, à la figure humaine sur les ornements empruntés à la géométrie et sur les combinaisons purement calligraphiques.

Par une coïncidence assez fréquente dans les annales de l'art religieux, l'œuvre que nous rencontrons après le *Crist*, à cinq siècles de distance, représente le même sujet que la miniature principale du manuscrit d'Otfrid, et le représente presque dans les mêmes termes. Nous voulons parler du Christ en croix, attribué à Nicolas Wurmser, de Strasbourg, exécuté en Bohême, pendant le règne de Charles IV, et conservé aujourd'hui au Belvédère, sous le n° 106.

C'est un tableau sur bois, de 6 pieds 7 pouces de hauteur sur 4 pieds 9 pouces de largeur. Le Christ, fixé sur la croix par trois clous, laisse pesamment retomber la tête; à sa gauche se trouve sa mère, qui joint les mains et prie avec ferveur et résignation, de l'autre côté saint Jean, appuyant sa joue sur sa main droite par un de ces gestes naïfs et câlins, si chers à l'école de Bohême.

L'aspect de cette peinture est boueux, terne et lourd, et l'emplacement qu'elle occupe entre deux fenêtres et à contre-jour ne contribue pas à lui donner plus d'éclat. Sa couleur contraste singulièrement avec le ton clair et translucide des autres tableaux de la même époque et de la même école, que renferme le Belvédère, notamment avec le Saint-Augustin et le Saint-Ambroise de Théodoric de Prague. Le dessin n'est pas moins défectueux; les draperies sont d'une exécution sommaire et boursouflée; les mains et les pieds, massifs, grossiers, informes, comme s'ils étaient de bois, les figures rondes et vides. Mais l'ensemble ne manque pas d'une certaine grandeur, et les habitudes de la peinture murale

Digitized by Google

et monumentale, plus familière à l'artiste que la peinture sur bois, peuvent expliquer et en quelque sorte atténuer ses imperfections.

Nous n'avons pas vu les ouvrages exécutés par Nicolas Wurmser au château de Carlstein, de sorte qu'il nous est impossible de tirer quelque conclusion de leur comparaison avec le tableau de Belvédère.

Encore une étape et nous arrivons à l'âge d'or de notre école, à Martin Schongauer et à Baldung Grien. Les œuvres de ces maîtres abondent à Vienne, gravures, dessins ou tableaux. Mais leur quantité même nous force à remettre leur étude à un travail spécial, dans lequel nous passerons en revue celles de leurs productions que contiennent tant l'Autriche et l'Allemagne que l'Angleterre.

Avec le *Kunstbüchlein* des Vogtherr, 1537, commence le défilé de ces artistes alsaciens qui mettent leur pinceau ou leur burin au service de l'enseignement, et non pas de la création ou de l'édification. Leur nombre est légion, et il faut qu'il y ait dans le caractère de notre race un trait singulièrement sérieux et réfléchi, pour expliquer la fréquence de ces tendances didactiques. Herrade de Landsperg déjà ne fait de l'art que l'auxiliaire de ses « castoiements » moraux et philosophiques. Martin Schongauer le met entièrement au service de la religion, sauf dans trois ou quatre estampes. Les artistes du XVIe siècle s'occupent bien plus de rédiger ou de compiler des traités et des recueils de beaux-arts, tels que ceux des Vogtherr, de Jacob Camerlander, de Veit Eck, de Dietterlin, de Valentin Boltz, etc., ou d'illustrer des ouvrages d'histoire naturelle, comme David Kandel, Veit

Digitized by Google

Rudolph Speckle, Lucas Scham et tant d'autres, que de suivre les libres inspirations de leur fantaisie. Et au fur et à mesure que nous approchons des temps modernes, ce côté utilitaire de l'art est exploité par nos compatriotes avec une énergie croissante.

Quoique l'ouvrage des deux Vogtherr dont nous avons à parler, le *Kunstbüchlein*, ne soit ni inédit, ni manuscrit, sa description pourra ne pas manquer d'intérêt. En effet, les exemplaires des éditions française et allemande sont tellement rares que nous les avons en vain cherchés à la Bibliothèque nationale et à celle de l'Arsenal, si riches toutes deux en livres du XVIe siècle, ainsi qu'à la Bibliothèque du musée de S. Kensington, si riche en livres sur les beaux-arts. En outre, l'édition de Vienne, conservée au Musée impérial pour l'art et l'industrie, n'a été jusqu'ici que l'objet d'une mention sommaire et pour ainsi dire accidentelle [1] de la part d'un seul érudit.

La bibliographie du *Kunstbüchlein* ou *Livre artificier* est des plus difficiles. Aucun des savants qui se sont occupés des Vogtherr ne paraît avoir eu à sa disposition plus de deux des editions primitives, de sorte que jusqu'à ce jour il a été impossible d'établir la situation respective des différents tirages qui se sont succédé de 1537 à 1540. Il ne sera donc pas hors de propos de réunir ici les diverses descriptions qui ont été faites de notre recueil; peut-être leur confrontation pourra-t-elle jeter quelque lumière sur une histoire si obscure.

Brunet décrit en ces termes l'édition originale: « Elle a paru à Strasbourg, chez A. Bertram, sans date, vers 1537, petit in-4°, sous le titre allemand de *Kunstbüchlin*, portant le nom de l'auteur, feu H. Vogtherr. Elle se compose d'un titre, d'une feuille de texte en allemand, et de 28 feuilles

[1] Dans le *Trésor de livres rares et curieux*, de M. Græsse.

Digitized by Google

contenant les planches gravées en bois, qui sont imprimées des deux côtés. »

Le Dictionnaire des artistes, de Nagler, nous fournit d'autre part les renseignements qu'on va lire: « *Kunstbüchlein, von allerley seltsamen und wunderbaren fremden Stücken*, 28 Bl. mit Titel, auf welchem die beiden Bildnisse der Brüder H. Vogtherr erscheinen. 4°. Diess ist wahrscheinlich die Ausgabe von 1538.... Auf einem der Schilde [1] steht die Jahreszahl 1538, so dass die erste Ausgabe wahrscheinlich von diesem Jahre ist. »

Le catalogue de Weigel nous donne, sans commentaires, le titre suivant, sous le N° 20, 793 :

« *Kunstbuchlin, vonn allerley seltzamen, und wunderbaren frembden Stucken, so gemeinlich viel sinnens unnd nachdenkens haben wöllen: Allen Mahlern, Bildschnitzern, Goldschmiden, Steinmetzen, Waffen- und Messerschmiden nothwendig, und sehr nutzlich zu gebrauchen. Gestellt durch weyland Heinrich Vogtherr, Mahler und Bürger zu Strassburg. Getruckt zu Strassburg, durch Antonium Bertram.* O. J. 4°, avec les portraits des Vogtherr en médaillon sur le titre. »

Enfin l'*Universal Catalogue of books on art*, publié à Londres en 1870, nous donne le même titre, mais en abrégé, d'après l'exemplaire conservé au British Museum.

Toutes ces mentions, on le voit, s'accordent, sauf en ce qui concerne l'année de l'apparition de l'ouvrage, que les uns placent en 1537, les autres en 1538. Mais voici maintenant où commencent les divergences et les contradictions :

Heller, dans son *Histoire de la gravure sur bois*, s'exprime ainsi : « Die beiden Brüder Heinrich Vogtherr, welche 1537

[1] C'est une erreur ; cette date se trouve non pas sur un écusson, mais sur quatre, placés aux quatre coins de la page, de manière à ce que chaque écusson contient un chiffre. Dans l'édition latine de 1540, la seule que j'aie sous la main, le 3 de 1538 est retourné.

Digitized by Google

zu Straszburg arbeiteten, und Bürger daselbst waren, gaben mit vielem Geschmacke ein Kunstbüchlein (69) mit Holzschnitten heraus; auf den Titel setzten sie ihre beiden Bildnisse; » et note 69 : « Wir kennen von diesem Buche folgende Strassburger Ausgaben : 1537, 1540, 1543, 1610. » Il donne donc à entendre qu'il a vu une édition datée de 1537, et que cette édition renfermait les portraits des deux artistes.

Passavant, de son côté, dans le *Peintre-Graveur*, a écrit ces lignes : « ...La première édition de cet ouvrage doit être celle de 1537, qui porte le titre suivant : *Ein frembds und wunderbars Kunstbüchlein allen malern, Bildschnitzern, Goldschmiden, etc., hoch nützlich zu gebrauchen, durch Heinrich Vogthern, Strasburg, 1537, 4°*. Ce livre contient 30 feuilles, c'est-à-dire le titre, une feuille pour la préface et 28 feuilles avec des gravures sur bois des deux côtés... Il semblerait que le plus jeune des Vogtherr se soit trouvé blessé de ce que le titre ne mentionnait qu'un des artistes et que, par conséquent, bientôt après le livre parut avec un autre titre, que Brulliot, dans son Dictionnaire, I, 2533, rapporte comme suit : *Kunstbüchlein von allerley seltzamen und wunderbaren fremden Stücken*, 28 feuilles avec titre, sur lequel se trouvent les portraits des deux Vogtherr en médaillon... On considère cette édition comme étant de 1538; elle fut suivie de deux autres de 1540 et 1543, in-4°. »

De ces différentes descriptions il résulterait donc, à supposer qu'elles soient exactes, qu'il y a eu trois éditions du *Kunstbüchlein* dans l'espace d'une année environ, l'une avec portraits et sans date; la seconde, celle de Heller, avec portraits et avec date; la troisième avec date, mais sans portraits. Et, même en admettant que Heller se soit trompé ou mal exprimé, il n'en resterait pas moins établi qu'il y a eu deux éditions distinctes, celle dont le titre commence par les mots : » Kunstbüchlein von allerley seltzamen, » et celle qui

Digitized by Google

débute ainsi : « Ein frembds und wunderbares Kunstbüchlein. »

Quant aux raisons données par Passavant pour expliquer le changement du titre, à savoir la jalousie de H. Vogtherr le jeune, elles ne manquent pas de vraisemblance. Mais nous croyons que la satisfaction d'amour-propre que rechercha cet artiste ne consista pas à placer sur le frontispice son portrait à côté de celui de son frère, mais à effacer le mot : « weyland, » feu Henri Vogtherr, qui l'excluait de toute participation au *Kunstbüchlein*. En mettant Henri Vogtherr tout court, il bénéficiait du doute que la similitude des nom et prénom pouvait faire naître dans l'esprit du lecteur, relativement à la paternité de l'ouvrage, cette dénomination s'appliquant aussi bien à lui qui vivait encore, qu'à son frère qui était mort. En effet, dans les éditions subséquentes, il n'est plus question de la mort de l'auteur, tandis que dans l'édition latine de 1540, imprimée à Strasbourg, « cum cæsareo privilegio per Henricum Vogtherren, » les portraits manquent encore : ils sont remplacés par des armoiries au-dessus desquelles on lit : « Heinrich Vogther. »

Quoi qu'il en soit, l'édition de Passavant paraît avoir été le modèle des éditions allemandes postérieures, tant de celle de 1538, que nous allons décrire, que de celle de 1572[1].

Voici le titre et la description de l'édition de 1538 : « *Ein frembds und wunderbars Kunstbüchlin allen Malern, Bildschnitzern, Goldschmiden, Steinmetzen, Schreinern, Platnern, Waffen- unn Messerschmiden hoch nützlich zu gebrauchen. Der gleich vor nie keins gesehen oder inn Truck kommen ist. Mit Kays. Mayestat Freyheit Getruckt zu Strassburg durch Heinrichen Vogtherren Anno 1538.* »

[1] Nagler et Brulliot rapportent tous deux le titre de cette dernière, mais avec de légères variantes : *Ein frembdes und wunderbarliches Kunstbüchlein... von den Malern Gebrüder H. Vogtherr. Gedruckt zu Strassburg am Kornmarkt, bey Christian Müller, im Jahr MDLXXII*, 4°.

Digitized by Google

Sur le titre se trouvent les portraits des deux auteurs, d'une facture large et originale, l'un vu de face, l'autre de profil, avec cette inscription : « 1537, Heinrich Vogtherr der Elter seins Alters im 47. — Heinrich Vogtherr, der Jünger seines Alters 24, 1537. »

La préface de ce livre est fort curieuse, et nous regrettons beaucoup que le temps ne nous ait pas permis de la copier en entier. Les Vogtherr s'y plaignent (dès 1537 !) de la décadence des arts; cette considération seule, disent-ils. les a poussés à publier leur livre (comme si la publication de recettes et de modèles ne devait pas forcément hâter le déclin de l'art en détournant les élèves de l'étude de la nature et en les accoutumant à travailler de chic, ainsi que le faisaient déjà, on peut facilement s'en convaincre en examinant leur *Kunstbüchlein*, nos deux sévères réformateurs.)

Voici un passage de cette préface, qui nous paraît digne d'être reproduit, quoique nous ne puissions pas garantir l'exactitude de notre copie, prise à la hâte et au crayon :

« Nach dem der barmherzig Got, ausz sonder Schikung seines heiligen Worts, jetz zu unsern Zeiten in gantzer Teutscher nation, allen subtilen Kunsten, ein merckliche verkleynerung unnd abbruch mit gebracht hat, dadurch vil verursacht, sich von sollichen Kunsten abzuziehen und zu andern hantierungen greiffen, derhalben es sich wol ansehen lasset, als ob in kurtzen Jaren wenig deren handtwerk als moler unn Bildschnitzer in Teutschem Land gefunden werden solten etc. »

Quant aux gravures mêmes qui forment le corps du recueil, elles se composent d'esquisses d'après la figure humaine, têtes, bras, mains, puis d'armures, de casques, d'épées, de hallebardes, enfin de chapiteaux, de colonnes, d'ornements divers, tantôt sobres et élégants, tantôt maniérés, mais toujours pénétrés du souffle de la Renaissance.

Digitized by Google

Il nous faut franchir un long intervalle pour rencontrer de nouveau des ouvrages d'artistes alsaciens. Le premier qui se présente à nous est un tableau de notre grand architecte W. Dietterlin. Il est conservé au Belvédère sous le n° 2, Ecole allemande, et le catalogue le décrit en ces termes: « pièce d'architecture avec la vocation de saint Mathieu à l'apostolat. (Marqué du monogramme WD et 3977 TIBERIO. CÆSAR. DIVI. AVG. F. AVGVS. IMP. VIII. — Petite fg. bois. 4′ 3″ h. 6′. 3″ l.)

Il nous montre l'intérieur d'une habitation, avec deux salles d'un style fort simple; dans l'une d'elles se trouvent des hommes au type plutôt allemand qu'italien, occupés à compter de l'argent; dans l'autre salle où la table est mise, s'avancent en quelque sorte au pas de course, Jésus-Christ et ses disciples, s'entraînant les uns les autres. Au fond la mer. Les attitudes des personnages sont excellentes, le ton est harmonieux, quoique un peu trop violacé, mais l'ensemble de la composition nous prouve que l'artiste ne s'est servi de ce sujet sacré que comme d'un prétexte pour peindre à l'huile ses colonnes et ses piliers de prédilection.

L'Albertina, de son côté, renferme un dessin à la plume, avec des rehauts blancs, sans signature, représentant Bethsabé au bain et attribué, je ne sais sur quel fondement, à W. Dietterlin.

Baur est le dernier grand artiste alsacien que nous rencontrions de longtemps. Son activité prodigieuse, son esprit vif et amusant lui assignent une place à part parmi ses compatriotes et même parmi ses contemporains. Il n'a plus rien de la lourdeur de ses devanciers: c'est le vrai artiste moderne,

Digitized by Google

dominant son sujet, groupant ses personnages et disposant ses masses avec un talent consommé de décorateur. Il nous fait oublier sa facilité, son manque d'intimité, par sa mise en scène si habile et sa science des effets de lumière et de théâtre.

L'Albertina contient seize de ses dessins, dont quinze en portefeuille et un sous verre. Voici les notes que nous avons prises à leur sujet :

N° 375. Bataille. Grand format. W. Baur inven. 1637.

N° 376. Scène de triomphe; plume et lavis. I° Wilhelm Baur Inventor. Quelle richesse dans les détails, quelle pompe et quelle verve dans l'ensemble !

N° 377. Dessin à la plume, légèrement lavé. En haut on lit Battaglia Spagnola. C'est une esquisse, dont la gravure de ce nom est la reproduction presque textuelle, mais considérablement réduite.

N° 378. Place ornée d'un obélisque, architecture fort riche. bistre; les figures sont d'une justesse merveilleuse, si on regardait à la loupe celles du dernier plan, presque microscopiques, on y reconnaîtrait encore l'organisation générale du corps humain.

N° 379. Cartouche, au pied duquel sont trois hommes, dont l'un est occupé à dessiner. Spirituel, bien enlevé. A droite Gio. Willielm baur Fecit.

N° 384. Morceau d'architecture; lavis très léger à l'encre de chine. A gauche, une fontaine, à droite un portique, au milieu de la place une statue équestre, au fond un temple. Composition élégante et facile.

N° 389. Un port avec des navires. Gouache. W. Baur f. Au premier plan quatre personnages dont un Turc, plus loin des ouvriers travaillant à la quille d'un navire, puis la mer; Dur.

Deux batailles, sur parchemin, l'une près d'un château en ruines, l'autre près d'un obélisque. Elles sont d'une finesse extrême, et telle est la ténuité du dessin qu'on est d'abord

Digitized by Google

tenté de les regarder comme des gravures enluminées. La pointe de l'aquafortiste seule paraît avoir été capable de tracer ces lignes si déliées et pourtant si nettes. Il faut un examen de quelques secondes pour s'apercevoir qu'elles sont faites au pinceau.

Dans la collection d'estampes de l'Albertina, on remarque deux portraits du maître. Dans le premier, Baur, dont la physionomie si douce contraste singulièrement avec les goûts belliqueux, se tient debout contre un pilier, la main gauche posée sur la poitrine. On y lit l'inscription suivante: Jean Guillaume Bauur (*sic*), natif de Strasburg; il faisoit merveille en la miniature, il a demeuré à Rome chez le duc de Brassignano, l'an 1637, il estoit à Venise, et de là il est venu vers l'Empereur d'Alemaigne Ferdinand à Vienne, estant son peintre, mourut l'an 1640. Io. Guillelmus Bauur piuxit, I. Meyssens fecit et excudit. L'autre, daté de 1637, est d'une exécution fort faible et d'un style haché; l'artiste y est entouré de quatre anges ou génies.

De François Ertinger, un des premiers artistes alsaciens, qui personnifient l'alliance de l'élément allemand avec l'élément français, nous ne trouvons à l'Albertina qu'un seul dessin, une esquisse à la plume : Noé se préparant à entrer dans l'arche.

Elle ne nous apprend rien de nouveau sur le compte de ce maître honnête et laborieux : beaucoup de lignes, beaucoup de coups de plume, des attitudes tourmentées de l'ithos et du pathos, et en somme peu d'effet. Le talent d'Ertinger est de ceux qui sont forcés de s'y reprendre à huit ou à dix fois pour rencontrer la note juste, et qui, arrivés en possession de ce trésor, sont trop fatigués et trop découragés pour le débar-

Digitized by Google

rasser de la gangue qui l'entoure. L'immense majorité de ses traits portent à faux ou ne portent pas du tout, et masquent les quelques parties vraiment bonnes et lumineuses.

Les portefeuilles que nous rencontrons maintenant nous fournissent des renseignements intéressants sur un artiste alsacien d'un mérite fort respectable, dont le nom seul, ou à peu près, était connu jusqu'ici et passait, sans variantes, sans commentaires, par un effet de l'habitude, d'un dictionnaire biographique dans l'autre, en France ou en Suisse, en Belgique et en Angleterre aussi bien que dans la docte Allemagne.

Nous voulons parler de Jean Walther, peintre strasbourgeois du XVIIe siècle.

Les quelques lignes que Sandrart a consacrées à ce maître (*Teutsche Akademie*, éd. Volkmann, t. VII, p. 316) ont formé la base de toutes les notices ultérieures, et cependant tel est leur vague, qu'elles ne nous donnent ni la date de sa naissance, ni la date de sa mort, ni même le moyen de distinguer Jean Walther père de Jean Walther fils. Les voici dans leur teneur laconique : *Walther der Vater, oder der ältere, war ein künstlicher Miniaturmaler in Strassburg, der wegen seiner guten Arbeit von vielen Vornehmen damaliger Zeit gebraucht wurde. Weiter ist nichts von ihm bekannt. — Walther der jüngere, des vorigen Sohn, trat in des Vaters Fussstapfen, und ward ein guter Meister in Miniatur, der insonderheit sehr ähnliche Bildnisse verfertigte und wegen seiner Verdienste an den churpfälzischen Hof berufen ward, wo er sich viele Jahre aufhielte.*

Le consciencieux Hermann, dans ses notices historiques et littéraires sur la ville de Strasbourg, traduit, en les affaiblissant encore, les expressions de Sandrart, sans doute faute

Digitized by Google

d'autres documents. « Walther père et fils, dit-il, se distinguèrent tous deux par la peinture en détrempe. Ils ne travaillèrent que pour des princes et des personnes d'un rang distingué. Le fils était attaché à la Cour palatine. »

Enfin, les auteurs modernes (Baquol, *Dict. hist. d'Alsace;* Siret, *Histoire des peintres*, 2e éd., 1866; Trautmann, *Kunst und Gewerbe*, etc.) ne font également que reproduire la version de Sandrart, ou bien même comme Müller *(Künstlerlexicon)*, passent nos artistes complètement sous silence.

Le seul Nagler ajoute quelques détails nouveaux : *Walther Johann*, dit-il, *Maler von Strassburg; zwei Künstler dieses Namens blühten im 17. Jahrhundert. Der ältere malte um 1637-1650 Blumen une religiöse Darstellungen in Oel und Aquarell. P. Aubry stach nach ihm eine Genealogie Christi, kl. fol. Der jüngere Walther malte Bilder in der Weise des Vaters, dann auch Bildnisse. J. Boulanger stach 1672 jenes des Kaisers Leopold. Starb um 1700.*

L'Albertina nous fournit à la fois des échantillons du talent de Walther et des indications plus précises sur sa vie.

Les uns et les autres sont contenus dans un ouvrage considérable, divisé en trois parties, et portant en tête le titre manuscrit suivant :

Ornithographia illarum avium veras delineationes atque icones vivis coloribus depictas exhibens quas ipse ingenti oculorum et animi recreatione vidi subinde magno labore summa diligentia penicillo elaboravi, tum Europæas tum exoticas aliarum mundi plagarum. Pars prima. Johannes Waltherus. Argentinæ. Anno salutis christianæ M. DCLVII.

A la suite de ce titre, nous rencontrons une préface latine, d'un style ampoulé, établissant par des citations bibliques l'importance du sujet traité par l'auteur, puis des poésies diverses, et enfin six distiques de Nicolas Reusner qui, évidemment, n'ont pas été faits pour la circonstance, vu que cet auteur était mort longtemps auparavant.

Digitized by Google

Le corps même de l'ouvrage est formé d'environ cent planches coloriées, représentant des oiseaux vivants, morts, ou même réduits à l'état de squelette (pl. 1124/1168), et d'un texte latin et allemand.

L'extérieur de l'Ornithographia est fort riche, et sa calligraphie soignée, ainsi que ses belles initiales rouges, bleues ou dorées, autorisent à croire qu'elle n'a pas été destinée à l'impression, mais exécutée avec amour et patience pour l'usage personnel de l'artiste.

Nous n'avous pas qualité pour juger sa valeur scientifique. Mais il y a tout lieu de croire qu'elle est considérable. Walther ne dessinant que d'après nature et avec l'exactitude la plus scrupuleuse, ses copies fourniront sans doute aux hommes spéciaux maint renseignement utile. Les descriptions surtout, dans lesquelles il mentionne avec soin le séjour ou le passage, en Alsace et dans les pays limitrophes, d'espèces rares ou curieuses, présentent un intérêt d'autant plus grand, que notre brave compatriote paraît encore plus inconnu comme ornithologiste que comme artiste. Ni le *Catalogue raisonné des oiseaux d'Alsace*, de M. Krœner, ni les autres publications analogues que j'ai consultées ne font mention de ses travaux.

Au point de vue artistique, l'Ornithographia n'est nullement à dédaigner. Quelque minutieux que soit le dessin, le coloris ne cesse pas d'être chaud et lumineux, et le temps n'a pas affaibli son éclat. Les attitudes de la gent volatile sont généralement vraies et naturelles, surtout dans les oiseaux de petite taille; quelquefois l'auteur relève la monotonie du sujet par un trait sentimental ou humoristique, mais jamais par une expression violente ou grimaçante. Il ne néglige pas non plus, dans son désir de varier la mise en scène, le secours du paysage et même de la figure humaine. Voici, par exemple, une chasse à l'autruche ou au casoar. Walther nous transporte en Orient, au milieu d'une atmosphère brûlante et

Digitized by Google

d'une plaine sablonneuse; au premier plan des huttes rustiques, des palmiers, des aras égayant l'œil par leur plumage multicolore; plus loin des sauvages poursuivant les autruches; au fond, des montagnes. L'ensemble a une allure vive et brillante. Ailleurs nous apercevons un lac aux vagues dures et houleuses, sur lequel navigue un vaisseau; à droite un château d'un ton rose, semblable à celui de nos ruines vosgiennes; dans le ciel le soleil lutte avec les nuages. Ailleurs encore nous découvrons un petit coin de terre, intime et coquet, avec une rivière ombragée par des arbres, dont les branches retombent jusqu'au niveau de l'onde. En général tous ces paysages se distinguent par leur ton conventionnel, par leur manière léchée et finie, par l'emploi de couleurs locales assez sèches, et par une gamme bleuâtre qui rappelle les miniatures françaises du XIVe et du XVe siècles, mais qui rappelle surtout Frédéric Brentel, dont Walther, on ne saurait en douter, a été l'élève et l'imitateur.

Venons-en aux indications biographiques renfermées dans l'Ornithographia.

A proprement parler, et autant que nous avons pu en juger dans notre examen si rapide, cet ouvrage ne contient aucune mention expresse relative à l'identité de son auteur. Il ne nous apprend pas si nous avons affaire à Walther père ou à Walther fils, et l'on est tout d'abord embarrassé de résoudre cette question.

Mais bientôt toutes ces incertitudes disparaissent : il faut nous prononcer en faveur du père. En effet, sur le titre l'artiste se nomme Jean Walther tout court; ce qu'il n'aurait pas fait s'il n'avait été le premier de sa famille qui ait illustré son nom. La date placée sur ce même titre nous paraît une autre preuve non moins péremptoire : elle est de 1657. Or, en 1666, c'est-à-dire neuf ans plus tard, alors que Walther jeune pouvait commencer à devenir célèbre à son tour, nous rencontrons la signature de Jean Walther, évidemment le

Digitized by Google

père, accompagnée de cette mention : « l'aîné[1]. » Enfin Walther fils, comme nous l'apprend Sandrart, fut appelé à la cour de l'Electeur palatin, où il séjourna de longues années. Walther père, au contraire, résidait à Strasbourg, ainsi qu'il ressort de plusieurs passages de l'Ornithographia.[2].

Si ce premier point nous paraît élevé au-dessus de tout doute, il n'en est pas de même de la véritable date de la composition du recueil. Les titres des trois parties de l'Ornithographia portent bien le même millésime, 1657, mais dans le corps de l'ouvrage nous avons rencontré des dates antérieures ou postérieures, parmi lesquelles nous avons relevé les suivantes : 1639, 19 mai, 1646, 1648, 1649, 1651, 1653, 11655, 1660, 1662, 1663, 1668. Si les premières, presque toutes relatives à la capture de tel ou tel oiseau, ne nous apprennent rien sur l'époque où Walther a réellement commencé son travail, les dernières, par contre, postérieures à la date inscrite sur le titre et en quelque sorte officielle, nous prouvent qu'il s'est écoulé un espace de onze ans au moins (1657—1668) entre le commencement et la fin de l'Ornithographia. Des recherches plus approfondies que celles auxquelles nous avons pu nous livrer, seraient nécessaires pour tirer entièrement au clair cette intéressante question.

Quoi qu'il en soit, il demeure constant que Walther a de tout temps beaucoup aimé les oiseaux, semblable en cela à son compatriote le peintre Lucas Scham, qui vivait au XVIe

[1] Dans l'Album de la Tribu à la Steltz (ancienne collection Heitz, aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université de Strasbourg), figure un dessin au lavis signé Jean Walther l'aîné *(Bibliographe alsacien*, tome I, p. 227,)

[2] *A. 1648 ist dieser fremde Vogel nahe bey Strasburg gefangen worden* (pl. 1137.) — *A. 1651 habe ich diesen Vogel ins Haus bekommen, welcher geschossen worden bei Plobsheim, eine Meil von Strasburg.* — *...wird auch allhier zu Strasburg in einer furnemen adelichen Kunstkammer... gezeygt.* — *Hic autem Argentinæ notissima avis* — *Unweit Strasburg gefangen den 18. Aug, 1663, etc., etc.*

Digitized by Google

siècle. « Weilen ich ieder Zeit, » dit-il, « grosze begierde und belustigung gehabt die schönen wunder geschöpffe Gottes zu sehen und dieselbigen so viel möglichen nach dem leben zu conterfeten wie in dieszem mühesamen wercke vor augen, ob es wolen grosze Zeit, Muhe und unkosten erfordert, so hatte doch der Lust bey mir vorgetrungen und fortgesetzt. »

Il possédait même un cabinet, sur l'importance et sur le sort duquel nous ne sommes malheureusement pas éclairés[1].

Les plus grands seigneurs entretenaient des relations avec lui, et lui faisaient parvenir des oiseaux rares ou précieux : « Diezen fremden Vogel hatt ihr furstl. Durchleucht, Herr Margraff Friderich von Baden, Durlach etc., 1649 mir zugeschickt (1149.) Diese funf rare indianische Vogel habe ich von dem.... Hrn Johann Graffen zu Nassau, Sarbrucken... zu Itzstein, den 8. September anno 1663, empfangen, etc. »
Il paraît même être souvent allé visiter leur cour, et avoir fait de nombreux voyages en France et en Allemagne. N° 1166, il parle d'un oiseau qu'il a vu à Dresde, chez l'Electeur de Saxe ; ailleurs, il nous apprend que « cet oiseau étranger a appar- « tenu à M. Henri d'Halincourt, gouverneur à Lyon, qui « possédait dans son palais une volière admirable, où j'ai « dessiné, d'après nature, non-seulement cet oiseau, mais « encore beaucoup d'autres. » Ou bien encore : « cet oiseau a été apporté à Chantilly où il a été dessiné d'après nature et décrit avec un soin tout particulier, etc., etc. »

Nous avons vu dans Nagler que Walther s'occupait aussi de botanique. Mais jusqu'ici il nous a été impossible de trouver des détails sur les travaux de notre artiste dans cette autre

[1] *Dieser wunderliche Vogel welchen ich gebælgt in meinem Cabinet habe* (1165.) — *Nach deme so ich in meinem Cabinet habe* (1167), *etc.* Le musée d'histoire naturelle de Strasbourg, ne datant que de la fin du siècle passé, il nous a été impossible de savoir si des pièces du cabinet de Walther. probablement vendu, peut-être même dispersé cent ans plus tôt, ont fini par y entrer.

Digitized by Google

branche de l'histoire naturelle. Kirschleger, qui, dans sa *Flore d'Alsace*, a tout spécialement étudié les peintres de fleurs alsaciens, ne fait aucune mention de lui.

De Jean-Jacques Arhardt, architecte de la fabrique de la cathédrale de Strasbourg (V. Hermann, I. 131.) nous trouvons à l'Albertina quelques vues de l'édifice confié à ses soins. Elles sont à la plume et à l'encre de chine. Leur exécution franche et serrée, leurs hachures semblables à des tailles croisées, autorisent à croire qu'elles ont servi ou qu'elles étaient destinées à servir de modèles à des gravures au burin.

Elles représentent : 1° La cathédrale vue par derrière, du côté du portail gauche, anno 1671 ; 2° La cathédrale vue du côté du portail droit; signé : Johann Jakob Arhardt ad vivum delineavit, anno 1672 ; 3° L'intérieur de la grande nef; en haut est suspendu un immense voile qui paraît couvrir l'entrée du chœur, 1673. Format, environ 0m,40 sur 0,30; 4° L'horloge ; les figures sont faiblement dessinées, quoique d'un travail exact et consciencieux. L'aiguille de l'horloge est terminée par une fleur de lis, ornement fort commun dans la cathédrale de Strasbourg, comme on sait, longtemps avant l'annexion française [1]. Signé : J.-J. Arhardt ing : (?) ad vivum deline : die 23 junii, anno 1673.

Pour le XVIIIe siècle nous nous contenterons de signaler à ceux de nos compatriotes qui auraient le loisir de se livrer à un travail plus approfondi que le nôtre, les tableaux de Strasbourg, conservés au Belvédère et à la galerie Czernin; les

[1] Voir à ce sujet l'intéressante étude que M. A. Dumont a consacrée à la cathédrale ; Paris, 1871.

Digitized by Google

dessins de Heilmann, de Nahl, de F. Walter, et les gravures de Heimlich, de Hombourg, de Zix, et surtout de François Brunn, à l'Albertina. Ils trouveront dans ces ouvrages des renseignements précieux sur la vie et le talent de ces artistes. Nul doute aussi qu'ils ne découvrent maint trésor échappé à nos recherches, par exemple, la peinture sur vélin de F. Brentel, la Prédication de saint Jean, que plusieurs auteurs nous affirment se trouver à Vienne, ainsi que les travaux exécutés pour la Cour impériale par Baur, Hagenauer et autres. Notre but, plus modeste, a seulement été de montrer la place importante que nos artistes occupent dans les collections de l'Etranger, et de recommander l'étude, trop négligée depuis longtemps, de tant de monuments gracieux ou superbes, exilés par un destin cruel loin du sol natal.

EUG. MÜNTZ.

Digitized by Google

BÉATUS RHÉNANUS[1]

Vers l'an 1480, un habitant de Rhinau, *Antoine Bild*, vint s'établir, pour y exercer le métier de boucher, dans la petite ville de Schlestadt, dont l'activité commerciale n'était pas sans importance au moyen-âge. Ses nouveaux compatriotes, qui l'appelaient *Tenni* (Anton) *Rhinauer*, l'estimaient beaucoup, car dans la suite ils le nommèrent membre du Sénat et même bourguemeistre. Ce fut à Schlestadt que naquit en 1485 Beatus, dont la naissance coûta la vie à sa mère, *Barbe Kegel*. Béatus adopta plus tard, selon la coutume de l'époque, le nom latin de Rhénanus, en souvenir de la patrie de son père. Ce dernier ne se remaria plus; il consacra sa modeste fortune à l'éducation et à la culture intellectuelle de son fils. Il le put d'autant plus facilement qu'à cette époque florissait à

[1] Il existe très peu de notices biographiques sur ce savant éminent. Jean Sturm, le recteur du Gymnase de Strasbourg, lui a consacré quelques pages. V. *Beati Rhenani, Vita per Joannem Sturmium*, formant la préface du livre de Rhenanus, intitulé : *Rerum germanicarum libri tres*. Sturm n'a pas personnellement connu le savant humaniste; tout ce qu'il en rapporte, c'est par ouï dire. Dans ses *Notices historiques sur l'Alsace et principalement sur la ville de Schlestadt*, feu M. Dorlan parle de Béatus Rhénanus. Voyez tome Ier, p. 351 et suiv. Enfin le docteur Jacques Mähly, de Bâle, a publié en 1857 un article assez étendu sur Béatus Rhénanus dans les *Beitræge zur vaterlændischen Geschichte, herausgegeben von der historischen Gesellschaft zu Basel*, VI. Band, p. 153 et suiv. Ce sont là, de notre sû, les seuls essais biographiques existant sur Béatus Rhénanus. Une lacune régrettable, que nous signalons ici, c'est qu'aucun article n'est consacré à Béatus Rhénanus, dans le dictionnaire, d'ailleurs si estimable et si complet, du professeur Herzog, d'Erlangen : *Realencyklopædie für protestantische Theologie und Kirche*.

Digitized by Google

Schlestadt une école latine célèbre, qui comptait un grand nombre d'élèves. *Craton Hofmann*, d'Utenheim, la dirigeait alors ; il fut le premier maître de Rhénanus, qui lui fit élever, après sa mort, de concert avec plusieurs autres condisciples, un monument dans l'église paroissiale de Schlestadt[1]. Plus tard Jérôme Gebwiler, de Horbourg, qui avait fait ses études à Bâle, succéda à Hofmann ; sous sa direction, Rhénanus fit des progrès si rapides, que ce recteur, d'après Sapidus, lui confia l'instruction de ses condisciples, car il était, dit Schœpflin, literatorum in oris his facile *princeps*. Parmi les condisciples de Rhénanus, nous citerons le neveu de Wimpfeling, *Jacques Spiegel*, jurisconsulte éminent, qui devint plus tard conseiller impérial, *Mathias Schurer*, l'imprimeur, homme à la fois savant et plein de modestie, *Beatus Arnoaldus*, humaniste éclairé, fort apprécié comme diplomate par les empereurs Maximilien Ier et Charles-Quint, enlevé trop tôt à ses amis (il mourut à 34 ans). Ces anciens élèves de l'école de Schlestadt étaient tous compatriotes de Rhénanus, qui entretint avec eux jusqu'à la fin de ses jours les meilleures relations. Ils faisaient aussi partie de la Société littéraire (*Sodalitas literaria*), fondée par Wimpfeling à Schlestadt, qui fut durant plusieurs années, un foyer de lumière dans cette ville, comme

[1] La pierre funéraire qui couvrait la tombe de Hofmann exista jusqu'en 1793, où elle fut mutilée avec beaucoup d'autres tombeaux, dans la tourmente révolutionnaire. On y lisait l'épitaphe suivante :

UNI ET TRINO.
QUISQUIS ES SALVUS SIS.

CRATONI HOFMANNO, CONSUMMATA INTEGRITATE ET OMNIGENA ERUDITIONE PRAEDITO, QUI ORATORIAM ET POETICAM XXIII ANNOS MAGNA LAUDE PROFESSUS EST. D. N. N. JACOBUS WILLINGER ET JACOBUS SPIEGEL MAXIMILIANI CAES. A SECRETIS, MATH. SCHURERIUS ET BEATUS RHENANUS POS. VIX. ANN. LX OBIIT MDI. — On rapporte que le savant abbé Grandidier, dans une excursion archéologique qu'il fit à Schlestadt, en voyant cette tombe, fut saisi d'une sainte émotion ; il s'agenouilla pieusement et y déposa ses bénédictions et ses prières. Voyez Dorlan, tome Ier, p. 218 et 219.

Digitized by Google

le témoigne l'éloge poétique d'Erasme dans son *Encomium*. Les dispositions du jeune Béatus pour l'étude furent singulièrement favorisées par la vie presque claustrale qu'il menait dans la maison paternelle. Depuis la mort de sa femme, Antoine Bild s'était presque retiré du monde; il avait à son service une vieille servante qui soignait le ménage, tandis que lui-même surveillait avec le plus vif intérêt les études de son fils. Cependant le moment approchait où Rhénanus dut fréquenter l'université; son père se décida à l'envoyer à Paris, université célèbre entre toutes; nous y trouvons Rhénanus vers 1505; Erasme y était à cette époque; Rhénanus, bien qu'il eût vingt ans de moins que lui, entra vraisemblablement en rapport avec le prince des humanistes, qui l'appela plus tard son *alter ego*. Nous rencontrons le jeune étudiant de Schlestadt dans l'imprimerie du célèbre *Henry Estienne*, qui l'employa comme correcteur. Cette officine était alors un point de ralliement des savants; les questions littéraires et théologiques y étaient examinées et débattues. Pour un philologue comme Rhénanus, l'imprimerie d'Estienne, des presses de laquelle sortit maint ouvrage de l'antiquité classique, devait offrir de précieuses ressources, d'autant plus qu'il n'y avait à l'université aucun helléniste distingué. Rhénanus fut aussi admis dans l'intimité du vénérable *Lefèvre d'Etaples*, un des pères de la Réforme française; il entra plus tard en correspondance avec lui; cela ressort d'une lettre adressée en 1509 à *Jean Reuchlin*; Rhénanus y dit qu'il est rempli de reconnaissance pour son maître Lefèvre d'Etaples, qui l'a introduit dans l'étude des sciences philosophiques.

On ne possède aucun détail sur le séjour de Rhénanus à Paris; ce qui est certain, c'est qu'en 1509 il retourna de nouveau dans sa patrie; de Schlestadt il se rendit à Strasbourg, où vivaient alors quelques savants distingués, tels que Jacques Wimpfeling, Jean Geiler, de Kaysersberg, l'éminent prédicateur, et Sébastien Brandt, l'auteur satirique de la *Nef*

Digitized by Google

des fous. En 1513, Rhénanus vint se fixer, probablement pour y continuer ses études, à Bâle; il se lia surtout avec Erasme, qui y vint la même année. L'université de Bâle offrait alors une particularité remarquable; elle était la seule des universités de langue allemande qui eût le bonheur de posséder dans ses murs des savants grecs, qui, après la prise de Constantinople, se fixèrent pour la plupart, soit en Italie, soit en France. Un Grec, *Andronicus Contoblacas*, y enseignait la littérature classique; l'étude de la langue hébraïque y florissait également, car c'était à Bâle que le savant Reuchlin avait publié en 1474 son Dictionnaire hébraïque; c'est à Bâle que l'Alsacien *Conrad Pellican* [1], de Rouffach, enseigna cette langue au gentilhomme polonais *Jean de Lasco*, et composa une grammaire hébraïque (1501) dont Reuchlin tira un grand profit, lors de la publication de ses *Rudimenta hebraicæ linguæ*. Il y avait aussi à Bâle de célèbres imprimeries; les *Amerbach* et les *Frobenius* jouissaient d'un juste renom parmi les humanistes. Toutes ces considérations engagèrent Rhénanus à se fixer dans cette ville savante, qui était à proximité de sa cité natale, où il avait laissé son vieux père qu'il visitait de temps à autre.

Rhénanus eut des rapports très suivis avec l'imprimeur Jean Amerbach et ses deux fils Brunon et Boniface. Il apprit à connaître dans cette maison un moine de l'ordre de Saint-Dominique, très versé dans la littérature grecque; ce moine, originaire de Nuremberg, se nommait *Jean Conon*; malheureusement il mourut déjà à la fin de l'année 1513. Il fut enterré à l'église des Dominicains de Bâle, et son ami Béatus Rhénanus lui fit mettre, en grec, l'épitaphe suivante : « Il faut rendre aux gens de bien des témoignages d'affection, même

[1] Il a paru sur Pellican en 1870, une thèse fort intéressante, reposant sur des études consciencieuses; elle est intitulée : *Esquisse biographique sur Conrad Pellican*, et a pour auteur M. F. Bresch, de Günsbach (Haut-Rhin).

Digitized by Google

après leur mort. » L'un des fils Amerbach, Brunon, mourut également quelques années après, mais son frère, le célèbre jurisconsulte Boniface Amerbach, entretint une correspondance suivie avec Rhénanus.

Ce dernier habitait à Bâle la maison de Frobenius qui portait l'enseigne : « A la Chaise, » (*zum Sessel*). Il avait chez cet imprimeur la pension et le logement, et était occupé comme correcteur dans l'officine ; il consacrait le reste de son temps à l'étude. Il avait aussi un secrétaire (*amanuensis*), nommé *Burer*, qui le déchargeait d'une partie de ses travaux, car ce n'était pas par intérêt, mais par amour des lettres, que Rhénanus s'occupait de la révision des ouvrages classiques publiés par Frobenius.

Béatus Rhénanus fut en relations avec les hommes marquants de son époque qui habitaient la Suisse et l'Alsace. Au nombre de ses amis étaient Erasme, Oecolompade, Zwingle, Capiton, Hédion, Wimpfeling, Jean de Lasco, Ulric de Hutten, etc. Les rapports de Rhénanus avec Erasme étaient intimes ; il ne se passait guère de jour que les deux amis ne se visitassent ; un mot de recommandation de Rhénanus était la meilleure introduction auprès du plus savant des humanistes ; tous les ouvrages d'Erasme étaient soigneusement revus et corrigés par son ami de Schlestadt ; il arriva même que ce dernier, en l'absence d'Erasme, dédia des écrits de cet illustre savant à l'un ou à l'autre de ses protecteurs, sans l'avoir préalablement consulté.

Erasme exerça sur Béatus Rhénanus un grand ascendant ; on a même reproché à ce dernier d'avoir en partie sacrifié son indépendance pour conserver l'amitié du célèbre humaniste. Nous ne le croyons pas, mais nous pensons que le parfait accord de leurs tendances et de leurs études communes fut le principal lien qui les rapprocha si étroitement. Ils souffraient en outre tous deux d'une cruelle infirmité, qui affli-

Digitized by Google

geait à cette époque beaucoup de savants [1], de sorte qu'il y avait entre eux non-seulement communauté d'études, mais encore communauté de souffrance, ce qui rapproche le plus les hommes. Béatus Rhénanus resta fidèle à son amitié pour Erasme, et le défendit chaleureusement contre les attaques véhémentes de ses adversaires quand, plus tard, il eut quitté Bâle pour se retirer à Fribourg.

Oecolompade et Zwingle furent également du nombre de ses amis. Le premier lui écrivit en 1525, après sa fuite du couvent d'Altenmünster, après avoir trouvé un asile chez François de Sickingen, pour justifier sa démarche. Plus tard les deux hommes apprirent à se connaître et à s'estimer davantage encore; Rhénanus en donna un témoignage public dans l'éloge d'Oecolompade, qu'il prononça dans sa préface de Tertullien. Ce fut par ses travaux à l'imprimerie de Frobenius que l'humaniste alsacien entra en rapport avec le réformateur Ulric Zwingle; bientôt une correspondance active commença entre les deux hommes qui, selon toute probabilité, ne se connnurent jamais personnellement. Zwingle engagea son ami à continuer son activité littéraire; dans une lettre Rhénanus exprima à Zwingle son désir de passer quelque temps à Zurich. Le réformateur l'engagea vivement à donner suite à son projet, qui cependant ne se réalisa point. En 1522, Zwingle eut l'idée de réconcilier Luther et Erasme, qui s'attaquaient avec une violence de langage égale de part et d'autre; dans ce but, il engagea Beatus Rhénanus et Conrad Pellican à s'interposer comme médiateurs.

Mais les esprits étaient trop aigris pour qu'on pût espérer un rapprochement. Rhénanus communiquait à son ami de Zurich tous les écrits du réformateur saxon, qui étaient alors imprimés à Bâle par *Adam Petri*.

[1] *Ex Rudolpho Berzio audivi, tantam fuisse vesicae imbecillitatem, ut urinam continere non posset, eamque perpetuo vasculo exciperet* dit Jean Sturm dans sa notice biographique sur Rhénanus.

Digitized by Google

En général la position de l'humaniste de Schlestadt vis-à-vis de la Réforme fut bienveillante et sympathique. Il était trop éclairé et consciencieux pour se faire illusion sur les nombreux abus qui s'étaient glissés dans l'Eglise. Aussi approuve-t-il sans réserve la conduite de Zwingle, vis-à-vis de *Bernardin Samson*, qui voulait pratiquer à Zurich le trafic des indulgences; il loua son ami de ce qu'il prêchait l'Evangile au pauvre peuple affamé de justice et de vérité. Il fut du côté de Luther dans sa dispute théologique avec le docteur Eck, à Leipzig; il répandit en Alsace et en Suisse les écrits du moine de Wittemberg, et cependant il ne se rattacha jamais entièrement à la Réforme, et il mourut dans l'Eglise de ses pères. Béatus Rhénanus était plutôt une nature contemplative que militante; faible de santé, d'une constitution délicate, il n'était pas fait pour les luttes ardentes de la vie, mais plutôt pour le silence du cabinet; d'ailleurs ses études étaient plus littéraires que théologiques, et ce n'était qu'incidemment qu'il s'occupait des questions théologiques et religieuses. Etranger aux passions des combattants, il jugeait de loin et avec calme les idées et les hommes; il voyait les torts commis des deux côtés, et attendait la Réforme de l'Eglise de la convocation d'un Concile général et libre. Ce fut là le motif qui le décida à attendre et à rester plus ou moins neutre dans la grande lutte religieuse du seizième siècle. Ce fut aussi là ce qui explique comment aucun parti ne peut entièrement le revendiquer, car s'il vécut et mourut dans l'Eglise de ses pères, il n'en est pas moins vrai qu'il partagea sous plus d'un rapport les idées des réformateurs, et que la plupart de ses amis avaient embrassé le culte nouveau.

Rhénanus était fort lié avec *Jean de Lasco*, gentilhomme polonais, qui introduisit plus tard la Réforme en Pologne. Il échangea avec lui plusieurs lettres. Il connaissait de près le bouillant *Ulric de Hutten*, dont la vie fut si agitée, et qui

Digitized by Google

finit ses jours, presque dans l'abandon, dans l'île solitaire d'Ufenau. Hutten savait non-seulement manier l'épée, mais aussi la plume; il est un des principaux auteurs des *Epistolae virorum obscurorum*, qui eurent un si grand retentissement, et qui portèrent le coup de grâce aux ordres monastiques. Or, dans le second livre de cet écrit remarquable, il y a un passage consacré au patriotisme de Béatus Rhénanus, d'après lequel il ne faudrait toutefois pas juger l'homme, car il n'était nullement aussi passionné qu'il y est dépeint. Voici le passage en question : *Schlauraff*, dans don *Carmen rhythmicale* adressé à *Ortevin Gratius*, prononce les paroles suivantes :

> Venit Beatus Rhenanus:, quaerit an sin *Almanus*,
> Respondi : Sum ex *Flandriâ*, tum statim *duo verbera*
> Accepi super capite, quod vix potui audire.

Rhénanus fut aussi dans les meilleures relations avec les réformateurs de Strasbourg, le docte *Capiton* et le modeste *Hédion* qui l'estimaient beaucoup. Le savant *Wimpfeling*, le précurseur des humanistes en Alsace, appréciait beaucoup son jeune compatriote avec lequel il avait plus d'une affinité.

Vers 1527, Béatus Rhénanus retourna à Schlestadt, où il se fixa définitivement, tout en visitant de temps en temps ses amis de Bâle et de Strasbourg. Ce qui le décida à retourner dans la cité natale, ce fut la mort de son père, ainsi que « l'horreur des disputes théologiques, » comme s'exprime Erasme. Là il put s'occuper de ses études de prédilection et se consacrer entièrement à son activité littéraire, dont il est temps de dire quelque mots.

L'activité de Béatus Rhénanus comme humaniste est prodigieuse; sans mentionner ici de petits travaux, tels que des notes et des scholies pour des traités d'Erasme, de Synésius, de Sénèque et de collections d'épigrammes qu'il édita, nous rappellerons qu'il remit au jour, dans des éditions épurées et

Digitized by Google

accompagnées d'excellents commentaires, une foule d'auteurs classiques et quelques Pères de l'Eglise. Il publia successivement les œuvres de Pline l'ancien, de Tite-Live et de Tacite. dont il revit soigneusement le texte et qu'il accompagna d'excellentes annotations. En outre, il fit paraître dans de nouvelles éditions les écrits de Procope, de Quinte-Curce et de Maximin Tyrius. Il traduisit du grec en latin, les lettres de saint Grégoire de Naziance à Thémiste et l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe. Tous ces travaux philologiques sont encore de nos jours fort appréciés des savants. Mais Rhénanus acquit surtout un grand renom par la publication des œuvres de *Tertullien* et par la découverte de l'histoire romaine de *Velléjus Paterculus*. Les œuvres de Tertullien n'avaient pas encore été éditées et n'existaient qu'à l'état de manuscrits; les copies étaient très défectueuses; il y avait un immense triage à faire, afin d'élaguer les passages inauthentiques; ce travail offrait d'autant plus de difficulté que le style de Tertullien est riche en expressions originales et en termes obscures. Rhénanus mena son travail à bonne fin; il le publia à Bâle en 1521, in-folio. Erasme l'en loua publiquement dans son *Catalogus lucubrationum*, mais le Saint-Siége ne fut pas de l'avis d'Erasme, car il mit la publication de Rhénanus à l'*Index*.

Longtemps l'on avait cru que le livre de Velléjus Paterculus était perdu, et qu'il n'en existait plus aucun exemplaire. C'était une erreur; la célèbre abbaye de Murbach, située dans la vallée de Guebwiller, en possédait un manuscrit incomplet, il est vrai, mais d'autant plus précieux qu'il était unique. Rhénanus eut le bonheur de le découvrir en 1515, et en publia la première édition à Bâle en 1520, in-folio. Ce texte cependant était fautif, car Rhénanus ne l'avait pas édité d'après le Codex de Murbach même, mais d'après une copie faite à la hâte par son ami Amerbach.[1]

[1] C'est le savant docteur Fechter de Bâle, qui se convainquit de ce fait, car longtemps on avait admis comme entièrement conforme au

Digitized by Google

Béatus Rhénanus fut également distingué comme historien. On lui doit un essai biographique sur l'éminent prédicateur Jean Geiler, pour lequel il professait une grande vénération. *(Biographia Joh. Geileri. Arg. 1510, in-4°.)* Mais son ouvrage historique le plus connu est sans contredit son histoire d'Allemagne, qui parut à Bâle en 1531, sous le titre de : *Beati Rhenani Selestadiensis rerum germanicarum libri tres.* Dans la préface, l'auteur dit qu'il est regrettable qu'on ne consacre son temps qu'à l'étude de l'antiquité, tandis qu'on néglige le moyen-âge ou les temps plus rapprochés dans lesquels on vit. *(Hoc vero mirum, quod in Romana antiquitate cognoscenda diligentissimi sumus, in media aut etiam vetustiori, quæ ad nos maxime pertinet, negligenter cessamus.)* Cet ouvrage, qui renferme une foule de faits historiques et de renseignements précieux, fut accueilli avec une grande faveur par le public lettré, et fut réédité assez souvent. Rhénanus ne se contente pas de retracer les événements des temps passés, mais il entremêle dans son récit des observations pleines de sens et d'une haute moralité. L'histoire, selon lui, est non-seulement une science du passé, mais encore une source d'enseignement pour l'avenir. Une manie particulière à l'auteur, c'est de donner des étymologies plus ou moins bizarres. Schœpflin, dans son *Alsatia illustrata*, a examiné et refuté la plupart de ces étymologies. Citons quelques-unes de ces étymologies. Rhénanus fait dériver le nom d'Alsatia du grec ; il vient, d'après lui, de Ἑλκηβος dont parle Ptolémée ; les Allemands en ont fait *Elces*, qui est à la fois, d'après lui, la racine de Helvetia et de Selestadium. Le nom de Strasbourg, anciennement *Argentoratum*, ne vient pas, selon Rhénanus, du celtique, comme l'a admis Schœpflin, mais du latin ; il est identique à *Argentorade*, *Argen* est synonyme de *agger* et

manuscrit le texte de Rhénanus. Le docteur Fechter prouva le contraire dans son écrit : *Die Amerbachsche Abschrift des Vellejus und ihr Verhæltniss zum Murbacher Codex ;* Basel, 1844.

Digitized by Google

signifie l'habitation d'*Argento*. Les Germains prirent la terminaison *toratum* et y ajoutèrent le mot de *burg*, et c'est ainsi qu'on dit d'abord *Toratburg* et finalement *Strassburg*. Pour Bâle, Rhénanus n'admet pas une des deux étymologies les plus répandues, soit que le nom de la ville vienne du grec Βασιλεια et signifie la ville royale *(regia)*, soit qu'elle ait reçu son nom de *Basilea* ou *Basilina*, mère de Julien l'Apostat, mais il fait dériver ce nom du mot latin *Passus* (gué); de là *Passilea*, passage; il y avait donc là, selon l'opinion de Rhénanus, anciennement un passage sur le Rhin, qui attira successivement des marchands, des pêcheurs et des aubergistes *(caupones)*, qui jetèrent les fondements de la ville. L'étymologie de *Schwytz* n'est pas plus heureuse; selon Rhénanus, ce nom vient d'une peuplade saxonne, les *Vitæ*, qui se fixèrent dans ce canton, et ajoutèrent d'après l'usage du pays un *s* au commencement de leur nom patronymique; de là *Svitæ*, *Swytæ*, *Schwytz*, etc. Ces exemples suffisent pour montrer combien le sens critique et étymologique était peu développé à cette époque, et à quelles aberrations un homme de mérite tel que Béatus Rhénanus peut tomber en partant d'idées préconçues. Ajoutons encore que le savant de Schlestadt tira de l'oubli les *Capitulaires* de Charlemagne, et qu'il découvrit, à la bibliothèque de Bâle, le manuscrit de l'Harmonie des Evangiles, d'Otfried de Wissembourg, qui vécut au IXe siècle.

Tels sont les travaux littéraires de Béatus Rhénanus; ils sont nombreux et témoignent du zèle infatigable et de l'amour des études du savant humaniste. Ce dernier menait aussi, surtout depuis qu'il s'était retiré à Schlestadt, une vie simple et retirée; il vivait dans la maison paternelle avec son secrétaire *Rodolphe Berz*, le successeur de Burer; une vieille servante lui soignait le ménage; la plupart des heures de la journée et la moitié de la nuit étaient consacrées au travail; tous les jours il faisait une promenade dans son jardin, près

Digitized by Google

de la ville; il voyait peu de monde: quelques amis, parmi lesquels Béatus Arnoaldus et Jacques Spiegel, formaient sa société. Ce fut sans doute grâce à l'influence de ce dernier, qui était conseiller impérial, que Rhénanus obtint de l'empereur Charles-Quint des lettres de noblesse.[1] Parfois Erasme, passant par l'Alsace, venait voir son *alter ego*, et passait quelque jours dans sa maison hospitalière. Rhénanus lu resta fidèle jusqu'à la fin, et publia même la première édition complète des œuvres d'Erasme, qu'il fit précéder d'une vie de son ami (Bâle 1540—1541, 9 vol. in-folio).

Malgré la vie retirée qu'il menait, Rhénanus était généralement aimé et estimé de ses concitoyens; il dota sa ville natale d'une foule d'inscriptions latines, dont il orna les églises, les bâtiments publics, la chancellerie, la douane, les maisons particulières, en sorte, dit Schœpflin, que Schlestadt avait l'aspect d'une colonie romaine. Il va sans dire que Rhénanus n'oublia pas sa propre maison qui, selon la tradition locale, avait sa façade dans la petite rue des Tailleurs, et une entrée sur la place d'Armes. Rhénanus écrivait un latin très élégant; son style était clair et limpide, et il n'avait pas, comme beaucoup d'autres humanistes de la Renaissance, la prétention de ne s'exprimer qu'en périodes cicéroniennes et de viser à la perfection classique.

Longtemps Rhénanus était resté célibataire; les médecins le lui avaient conseillé à cause de ses infirmités et de l'état précaire de sa santé. Longtemps il avait redouté le mariage; enfin il se décida, malgré les observations de ses amis, à épouser une veuve respectable, *Anne Brunon*; à peine marié, son mal augmenta; les médecins lui conseillèrent les eaux de Bade. Il s'y rendit, accompagné de son fidèle secrétaire Berz; mais au lieu de diminuer, sa maladie ne fit qu'empirer. Il

[1] Dorlan donne le texte de ce diplôme dans son *Histoire de Schlestadt*, tome Ier, p. 356-359. Ce diplôme, daté de 1523, est encore conservé aujourd'hui aux archives de Schlestadt.

Digitized by Google

dut quitter Bade à la hâte et put encore gagner Strasbourg, où il expira le 13 juin[1] 1547, à l'âge de 62 ans.

Il n'eut plus le temps de faire son testament; sa fortune qui s'élevait à 8,000 florins d'or, somme considérable à cette époque, échut à des héritiers éloignés; quant à sa bibliothèque, il exprima le vœu qu'elle restât dans sa ville natale. Ce vœu fut fidèlement exécuté.

La belle collection des livres de Béatus Rhénanus, qui existe encore aujourd'hui à Schlestadt, forme une des richesses de la bibliothèque de cette ville, et a une grande valeur archéologique. La théologie, la philosophie, l'histoire, les sciences naturelles, toutes les branches des connaissances humaines y sont représentées. Presque chaque livre a été lu et relu par Rhénanus, car il n'y a pas, pour ainsi dire, une page sur laquelle il n'ait fait des annotations; ordinairement on lit dans chacun de ses livres les mots: *Beati Rhenani sum, nec dominum muto.* Cette collection est aussi riche en manuscrits; malheureusement un assez grand nombre de ces derniers ont disparu, car pendant plus de deux siècles la bibliothèque de Rhénanus fut reléguée dans des greniers et était complètement oubliée, lorsque le savant Schœpflin la découvrit en 1754 et en fit de nouveau estimer la valeur. Il dressa aussi un catalogue des ouvrages encore existants. Cette bibliothèque se trouve aujourd'hui au second étage de l'Hôtel-de-Ville.

Rhénanus ne fut pas enterré à Strasbourg, mais son cadavre fut transporté dans sa ville natale, où il fut inhumé à l'église paroissiale de Saint-Georges. Ses amis lui élevèrent, en face de celui de Wimpfeling, un monument, qui fut détruit, comme tant d'autres, par un vandalisme aveugle, à l'époque de la Terreur. Rodolphe Berz lui consacra l'épitaphe suivante:

[1] Le docteur Mähly indique, dans sa notice biographique, le 18 mai comme date de sa mort. Toutefois la date généralement admise est le 13 juin.

Digitized by Google

Beato Rhenano Antonii ex veteri Bildiorum familiâ, cujus excellens in omni genere doctrinæ græcæ et latinæ linguæ cognitio, innocentia, humanitas, frugalitas, pudicitia celebris erit donec rerum hæc universitas constabit : studium antiquitatis declarant aliquot latini scriptores sacri prophanique ab eo purgati ac prope integri restituti ; idem Germaniam quam omnem tum veterem tum novam tribus libris mirâ diligentiâ illustravit ; viro magno immortalique memoriâ digno Rudolphus Berzius hoc pietatis monumentum posuit.

Obiit Argentorati XIII, kal. Jun. ætatis suæ anno LXII a X^to nato MDXLVII, inde elatus hic jacet, ne opt. ac doctissi : civis reliquiis careret patria, quam vivus tot egregiis monumentis exornavit.

Te capint læto venientem sidera plausu ;
Sed quæ te genuit patria terra dolet.

Ce n'est qu'une esquisse incomplète de la vie et de l'activité littéraire de Béatus Rhénanus que nous présentons aux lecteurs de la *Revue d'Alsace*. Notre but était de tirer de l'oubli la mémoire d'un savant modeste, qui fut une des illustrations de notre patrie, à l'époque de la Renaissance. Notre vœu serait de voir paraître une biographie complète de l'humaniste de Schlestadt, dont les mérites furent si nombreux. Il existe bien des matériaux à l'aide desquels ce travail pourrait être entrepris. Outre la bibliothèque de Rhénanus à Schlestadt, il doit y avoir aux archives de Bâle et de Zurich une foule de lettres concernant le savant humaniste. En outre, on trouverait bien des indications dans les ouvrages suivants : Freher : *Script. rer. germ. Epistolae ad Joh. Reuchlin.* Zurich 1558.— Gabbema : *Epist. clar. viror. selectae.* Harlingæ 1669. — Jesus : *Manipulus primus epist. singularium ab heroibus inclytis scriptarum*, Wittebergæ s. a. (Ce dernier recueil est extrêmement rare.)

Certes Béatus Rhénanus, l'ami d'Erasme, le plus distingué des humanistes alsaciens, le savant modeste et éclairé, mériterait de trouver un jour son biographe. C'est là le désir par lequel nous terminons cet essai sur sa vie et sur ses travaux.

J. Rathgeber.

Digitized by Google

LES

RELIGIEUSES DE KLINGENTHAL

L'origine de Klingenthal doit remonter à la première moitié du treizième siècle. Cette maison s'établit d'abord sur le revers oriental des Vosges, au midi de Colmar, dans le village de Hüsseren, à mi-côte entre Eguisheim et le château du même nom, dont les trois tours donnent au paysage une physionomie si originale. C'est dans ces lieux que la tradition la plus accréditée fait naître le pape saint Léon IX, de la maison d'Eguisheim.

Le couvent de Hüsseren adopta la règle de saint Augustin, qu'il pratiqua sous la direction de l'ordre de Saint-Dominique. Il fut confirmé le 11 juillet 1248 par le pape Innocent IV, réfugié à Lyon. Peu de temps après, en 1256 et 1257, le noble Gauthier de Klingen, pour assurer le salut de son âme, accorda aux nonnes de Hüsseren diverses faveurs qui les attirèrent sur ses domaines, dans la vallée de Wehr, où elles bâtirent un couvent que, du nom de leur bienfaiteur, elles nommèrent *Klingental*, couvent ou fondation de Klingen. C'est ainsi que la langue allemande a fait par dérivation de *dormitorium*, *dormental* ou dortoir, et de *refectorium*, *refental* ou réfectoire. L'orthographe populaire introduisant une *h* devant l'*a*, Klingen*th*al, semble avoir voulu transporter le nom du donateur à la vallée même, quoique ce changement ne fût jamais entré dans les intentions des premières dominicaines. En 1259, le pape Alexandre IV leur permit d'accepter jusqu'à concurrence de

Digitized by Google

cent marcs la donation de biens provenant de rapines ou d'usures, quand on ne savait plus à qui en faire la restitution. Plus tard, elles eurent beaucoup à souffrir de la guerre que se faisaient l'évêque de Bâle et le comte Rodolphe de Habsbourg, avant l'avénement de ce dernier à l'empire. Elles se décidèrent à transférer leur établissement au Petit-Bâle, sur la rive droite du Rhin, où elles commencèrent, en 1274, la construction d'un grand et beau dortoir en pierre, que l'auteur anonyme des Annales des dominicains de Colmar vit terminer en treize semaines. Elles obtinrent, en 1278, le droit de bourgeoisie à Bâle, et terminèrent en 1293 la construction de leur église.

Il y a dans ces origines plus d'un point commun avec Unterlinden. Les deux couvents datent à peu près de la même époque; ils suivaient la même règle, obéissaient à la même direction; ils obtinrent presque en même temps leur confirmation du pape Innocent IV. Enfin, il y a de l'analogie jusque dans cette recherche inquiète d'un établissement où les pauvres religieuses fussent à l'abri des luttes sanglantes du grand interrègne, car Unterlinden également dut à plusieurs reprises se mettre en quête d'un refuge. Mais, soit dit à l'honneur d'Unterlinden, ce parallèle ne va pas plus loin.

Le mysticisme n'est pas toujours un frein. Les religieuses de Klingenthal s'écartèrent d'assez bonnne heure de l'esprit qui avait présidé à la fondation. Le relâchement s'introduisit peu à peu parmi les recluses. En 1431, elles parvinrent à se soustraire à la direction des dominicains pour ne plus reconnaître d'autre autorité que celle de l'ordinaire, l'évêque de Constance, dont le diocèse comprenait le Petit-Bâle. Bientôt, pour me servir des expressions du vieil Urstisius, l'auteur de la chronique de Bâle [1] à qui j'emprunte ce récit,

[1] Imprimée à Bâle en 1580, in-folio. Voyez pages CCCCLXIII—LXVI.

Digitized by Google

le désordre éclata au point de leur faire méconnaître tout ce qu'elles devaient à leur condition et à leur sexe.

L'ordre de Saint-Dominique veillait cependant sur cette maison qui lui avait dû autrefois sa gloire. Il ne voyait pas sans douleur les sœurs de Klingenthal quitter imprudemment les traces de leurs devancières. Il mit en œuvre tout ce qu'il avait d'influence auprès du Saint-Siége, et obtint vers 1480 une bulle du pape Sixte IV, par laquelle le souverain pontife commit à frère Jacques de Stubach, provincial de l'ordre en Allemagne, le soin d'introduire à Klingenthal la réforme connue sous le nom d'observance régulière. En même temps le pape remit la maison sous l'obédience de l'ordre de Saint-Dominique.

Sixte IV ne se contenta point de faire délivrer cette commission : il manda en même temps à l'évêque et à la ville de Bâle, à Guillaume de Ribaupierre, bailli provincial des possessions autrichiennes en Alsace, de prêter main-forte aux frères prêcheurs dans l'accomplissement de ses ordres.

Chacun s'empressa d'obéir. Les délégués s'adjoignirent le margrave Rodolphe de Rœtteln, ainsi que les plus anciens pères augustins, chartreux, franciscains et dominicains de Bâle, et se présentèrent à Klingenthal entourés de cette imposante compagnie.

La communauté se composait alors de vingt-quatre religieuses, appartenant pour la plupart à la noblesse de Suisse, d'Alsace et de Brisgau. Quelques-uns de leurs noms se rencontrent dans plus d'une page de l'histoire de ces divers pays. L'une d'elles, Marguerite de Haus portait depuis soixante-dix ans la robe blanche, le voile et le scapulaire noir de ce saint Dominique dont la mère enceinte avait rêvé qu'elle mettait au monde un chien noir et blanc. On sait que ce chien devint le symbôle de l'ordre. Les dominicains en décoraient volon-

Digitized by Google

tiers les monuments qu'ils élevaient; eux-mêmes s'appelaient *domini canes*, les chiens du Seigneur.

Les délégués se rendirent droit dans la salle du chapitre et firent sonner *ad capitulum capitulantes*.

Les religieuses accoururent. Mais à la vue du provincial, frère Jacques de Stubach, et des personnages importants qui l'accompagnaient, elles se doutèrent de la mission qu'il avait à remplir. Elles interpellèrent aigrement les délégués et firent mine de recourir à des voies de fait. L'une saisit une longue broche, une autre un gourdin. Toutes menacèrent, si on ne les laissait tranquilles dans leur couvent, de faire intervenir leurs amis et leurs parents, et plutôt que de laisser introduire d'autres religieuses dans la maison, elles annoncèrent qu'elles y mettraient le feu.

Au milieu de ce tumulte, il ne fut même pas possible aux délégués de donner lecture de la bulle du Saint-Père. Cependant, par mesure de prudence, ils décidèrent de préposer quelques hommes de bien à la garde du couvent.

Parmi les maisons de l'ordre qui pratiquaient déjà l'observance régulière se trouvait la Porte des Anges *(Engelporten)* de Guebwiller. Ce nom si flatteur ne l'avait point préservée de la décadence et de la ruine, quand elle était encore aux mains des religieuses non réformées. La Porte des Anges était depuis vingt ans déserte, ses biens et ses revenus attribués aux frères prêcheurs de la même ville, lorsqu'en 1465 l'ordre entreprit de la relever, en y introduisant des religieuses de l'observance régulière. La maison reprit bientôt son ancien éclat, et la sainte ruche se trouva en 1480 assez peuplée pour envoyer un essaim de quinze sœurs à Klingenthal, « afin d'y former les anciennes religieuses à la pratique de la nouvelle discipline. » Ce sont les expressions de la chronique des Dominicains de Guebwiller.[1]

[1] Publiée en 1844 à Guebwiller, in-8°. V. pp. 66, 73, 88.

Digitized by Google

Mais à l'exception de deux, aucune des anciennes professes ne voulut se soumettre. Les récalcitrantes durent vider les lieux. Leur retraite fut régularisée par une convention en bonne forme, conclue le vendredi avant la conversion de saint Paul (21 janvier) 1480, par l'entremise de la régence autrichienne d'Ensisheim.

Les anciennes religieuses s'engagèrent à rendre leurs comptes à leurs supérieures, à remettre leurs archives à la nouvelle communauté, à faire connaître tous les biens de leur couvent et à aider à retrouver ce qui en avait été détourné. Elles devaient avoir le droit de s'entendre avec leurs amis et leurs serviteurs pour tout ce qui concernait l'accomplissement de ces clauses, mais en présence des représentants du provincial et des autres délégués.

De son côté le provincial s'engagea, dès que ces premières conditions auraient été remplies, à laisser chaque religieuse. avec tous les biens qu'elle avait apportés ou acquis, se retirer auprès de sa famille ou de ses amis, jusqu'à ce qu'elle eût trouvé un abri dans un autre couvent. Si l'une d'elles voulait essayer de la réforme, le provincial lui accordait six mois pour en faire l'épreuve. Même après être sortie de Klingenthal, si l'une des nonnes se ravisait et demandait avant la fin de l'année à y rentrer, la nouvelle communauté devait la recevoir comme le père de la parabole accueille le fils prodigue.

Enfin on tomba d'accord de part à d'autre d'arrêter toutes les procédures qui avaient été commencées, et l'on se donna réciproquement la main, antique et solennelle formalité qui rendait un engagement aussi sacré que s'il avait été confirmé par le serment.

Cette convention fut exécutée sans difficulté. Les anciennes religieuses quittèrent le couvent. Il n'y en eut que six qui se décidèrent à y rentrer dans la suite, conformément à la faculté que la convention leur réservait. Il ne manquait que

Digitized by Google

l'approbation impériale à cette petite révolution, autorisée par le souverain pontife et confirmée par lui peu après qu'elle fut accomplie. L'empereur Frédéric III l'accorda par un mandement spécial qui couvrit la nouvelle prieure de Klingenthal et ses compagnes de la protection de l'empire, et fit défense à qui que ce fût de les inquiéter et de les troubler.

Mais les choses n'en restèrent point là. La plupart des nonnes expulsées ne songeant pas plus à se soumettre à la nouvelle discipline qu'à pratiquer l'ancienne, quittèrent l'habit religieux et se permirent même de percevoir pour leur propre compte les fermages et les rentes de Klingenthal. Le provincial répondit à ces usurpations par un mandement qui fut publié dans les trois diocèses de Constance, de Bâle et de Strasbourg. En vertu des pouvoirs qu'il tenait du Saint-Siége, et sous la menace de l'excommunication et d'une amende de vingt marcs d'argent, il donna l'ordre général de protéger le receveur et le collecteur de Klingenthal dans l'exercice de leurs fonctions, de les laisser faire valoir les droits qui leur étaient confiés, de ne payer qu'à eux et non aux anciennes religieuses ce que l'on devait au couvent, si l'on ne voulait s'exposer à payer une seconde fois.

Les nonnes expulsées ne se tinrent point pour battues. Elles nourrissaient toujours un vif désir et se flattaient de l'espoir de rentrer dans leur ancien asyle. Aux termes du traité, il ne dépendait que d'elles de s'en faire ouvrir les portes, de s'adjoindre à la jeune communauté. Mais il répugnait aux nobles vierges vouées à l'humilité du cloître de se soumettre à de simples roturières telles qu'étaient la nouvelle prieure et les religieuses qui l'assistaient dans les soins de l'administration. Elles excitèrent leurs familles et recrutèrent de nombreux partisans dans la noblesse des environs. Elles finirent par invoquer formellement leur secours contre les dominicains qu'elles accusèrent de les avoir à tort expulsées

Digitized by Google

de leur couvent et dépouillées de leurs biens. Le comte Oswald de Thierstein, dont la famille figurait parmi les bienfaiteurs de Klingenthal, le même qui commandait à Morat les contingents fournis par l'Alsace aux ligues suisses contre Charles-le-Téméraire, trouva particulièrement mauvais que l'on y eût introduit la réforme à son insu. Il était prêt à prendre en main la cause des anciennes religieuses, lorsqu'il reçut de l'empereur, qui en avait été prié par les frères prêcheurs, l'avis de s'abstenir. Le plus outré fut Albert de Klingenberg qui, en décembre 1481, défia publiquement le couvent de Bâle. C'est en vain que l'ordre essaya de se justifier; Albert ne voulut entendre à rien et lança contre lui sa seconde lettre de défi, scellée de son sceau et datée du samedi après les Innocents (29 décembre), qu'il fit porter par les rues de Bâle attachée au haut de la hampe d'une lance. En février 1482, il envoya au provincial sa troisième déclaration portant qu'il poursuivrait toutes les maisons de l'ordre et leur ferait tout le tort qu'il pourrait, tant que Klingenthal avec ses biens et ses revenus ne serait point restitué à ses protégées, et tant que l'ordre ne leur aurait pas payé une juste indemnité.

La ville de Bâle elle-même ne fut pas épargnée. Outre qu'elle avait pris part à l'expulsion de l'ancienne communauté, les dominicains, par le couvent qu'ils y possédaient, étaient ses bourgeois. Albert de Klingenberg était donc parfaitement dans son droit en portant par terre quelques Bâlois qui se rendaient à Francfort. Il va sans dire que de part et d'autre on mit la main sur les biens de ses adversaires, partout où l'on put les atteindre. Ce n'étaient encore que des préliminaires, mais une guerre ouverte était imminente.

C'est alors que l'archiduc Sigismond d'Autriche et les cantons confédérés intervinrent. Leurs députés, dans l'espoir d'obtenir un accommodement à l'amiable, désignèrent aux deux partis le dimanche de *Lætare* (17 mars) pour comparaître

Digitized by Google

devant eux. Dans cette Diète il fut décidé, d'un commun accord, que l'on enverrait un message au Saint-Père pour lui transmettre l'offre des anciennes religieuses d'accepter l'observance et de vivre conformément à la discipline, en suppliant Sa Sainteté de se tenir pour satisfaite et de les laisser rentrer à Klingenthal. On devait en même temps solliciter le souverain pontife de faire choix de l'autorité ecclésiastique qui aurait à diriger la communauté restaurée, mais à condition que les dominicains et les franciscains seraient exclus d'emblée. Enfin l'on devait encore demander au pape de nommer des commissaires chargés d'entendre en son nom et d'accorder les deux parties qui s'interdiraient à l'avance tout recours contre la décision, quelle qu'elle fût.

On espérait obtenir une réponse favorable pour la Pentecôte. Il fut convenu que dans l'intervalle les religieuses expulsées recevraient chacune un florin par semaine pour leur entretien ; que toute plainte nouvelle à l'empereur et au pape serait défendue ; qu'Albert de Klingenberg suspendrait les voies de fait, rendrait ses prisonniers sans rançon et laisserait à tout le monde la liberté d'aller et de venir. Mais ce n'étaient là que des mesures provisoires ; pour qu'elles devinssent définitives, il fallait que la décision du pape fût conforme aux vœux exprimés.

Cette étonnante démarche se fit ainsi qu'on l'avait décidée, et ce qu'il y eut de plus surprenant, c'est qu'elle eut tout le succès que l'on en attendait. Le pape nomma une commission composée de l'évêque de Sessa, en ce moment à Bâle pour une autre difficulté qui intéressait l'Eglise au plus haut point, de l'évêque de Bâle Gaspard Zu Rhein, qui comptait deux personnes de sa famille parmi les religieuses expulsées, et du prieur du couvent de Morteau, au diocèse de Besançon. Les commissaires fixèrent aux deux parties, ainsi qu'aux députés de l'archiduc Sigismond et des cantons confédérés, un jour du mois d'octobre pour comparaître devant eux à Neuenbourg

Digitized by Google

en Brisgau. L'ordre de Saint-Dominique se fit représenter par son général, frère Salvius Cassetus de Palerme, par le provincial Jacques de Stubach, par le prieur et quelques conventuels de la maison de Bâle, enfin par quelques-uns de ses plus savants docteurs. Les nonnes expulsées se présentèrent accompagnées de leurs amis et partisans.

Leur rentrée dans leur ancienne maison n'était plus qu'une question de forme, depuis qu'elles avaient fait leur soumission au Saint-Siége. Les commissaires décidèrent d'abord que les religieuses de la Porte des Anges videraient les lieux et retourneraient à Guebwiller avec ce qu'elles avaient apporté à Klingenthal. Les anciennes sœurs les remplaceraient sur l'heure et rentreraient en possession de tous leurs biens.

On convint également que les commissaires pourvoiraient les sœurs d'une direction religieuse pour assurer la pratique de la discipline monacale ; mais, ainsi qu'elles l'avaient stipulé précédemment, ni les frères prêcheurs, ni les frères déchaux ne devaient avoir autorité sur elles.

Si les dominicains avaient connaissance de détournements de valeurs appartenant à Klingenthal, ils étaient tenus de le déclarer et d'aider les sœurs à recouvrer leur bien.

Pour toutes les demandes d'indemnité qu'une partie pourrait avoir à faire valoir contre l'autre, elles auraient à se concerter sur le choix d'un arbitre à qui reviendrait le soin de fixer les sommes à payer.

Les voies de fait d'Albert de Klingenberg, qualifiées d'action, comme s'il s'agissait d'une procédure régulière, étaient mises à néant dans tous leurs effets, ses prisonniers rendus à la liberté, les droits qu'il avait acquis sur eux déclarés caducs. Toutes les saisies qui avaient été faites aux dépens des dominicains, des religieuses ou de la ville de Bâle, étaient annulées ; du même coup la ville de Bâle et les dominicains reprenaient la jouissance de leurs revenus dans les possessions autrichiennes; les religieuses dans la ville de Bâle. Ce traité,

Digitized by Google

daté du samedi avant la Saint-Gall (12 octobre) 1482, fut scellé en bonne forme par l'évêque de Bâle, par le général et le provincial de l'ordre de Saint-Dominique, par le chevalier Hermann Truchsess de Rheinfelden, au nom de l'archiduc d'Autriche, et le fameux Jean Waldmann, bourgmestre de Zurich, au nom des cantons suisses.

L'ancienne communauté fut réintégrée dans le couvent de Klingenthal le dimanche 20 octobre. A partir de ce moment, l'ordre de Saint-Dominique et l'évêque de Constance cessèrent d'y exercer leur autorité, leur surveillance. Les commissaires apostoliques déclarèrent la maison soumise immédiatement au Saint-Siége. Ce rare et glorieux avantage fut acheté par un tribut annuel, l'envoi d'un rochet à Rome. Cependant, pour que les religieuses ne fussent point privées de tout appui dans les cas pressants, elles furent confiées aux soins et à la direction du prévôt de Feldbach, prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, fondé jadis par les comtes de Ferrette qui y avaient leur sépulture. Enfin une bulle du pape, du 31 juillet, accorda le titre d'abbesse à la supérieure qui n'avait porté jusque-là que celui de prieure.

Restait à régler une dernière difficulté. Les religieuses de Klingenthal croyaient avoir à réclamer de l'ordre de Saint-Dominique un dédommagement pour le temps qu'elles avaient été privées des revenus de la maison, pour les frais qu'elles avaient eus, pour le tort fait à leur honneur. Les gentilshommes qui avaient pris leur défense, appuyèrent leur réclamation, et au mois d'octobre 1483 une commission arbitrale, composée de deux conseillers de l'archiduc et des députés des cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, d'Uri, de Schwitz, d'Unterwalden, de Zug, de Fribourg et de Soleure, leur accorda une indemnité de onze mille cinq cents florins du Rhin. Ce fut sans doute la solde d'Albert de Klingenberg et de ses auxiliaires.

Digitized by Google

II.

Tel est le récit du bon Urstisius, et si j'en ai bien reproduit la physionomie, le lecteur reconnaîtra facilement qu'il en a tiré la substance des nombreux documents qu'il allègue. Urstisius, dont le nom dans sa langue « vulgaire et maternelle » était Christian Wursteisen, professeur ès-arts libéraux mathématiques à l'Université de Bâle, mort en 1588, est l'un des savants du seizième siècle qui ont le mieux mérité des études historiques. L'un des premiers il a compris qu'il fallait les appuyer sur des textes, et il a passé sa vie à publier l'une des plus anciennes collections d'historiens de l'Allemagne et à transcrire des chartes pour la composition d'ouvrages originaux, tels que sa grande chronique de Bâle. Les recueils qu'il a laissés nous ont conservé plus d'une pièce intéressante, et M. J. Trouillat, le savant éditeur des Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle, les a mis fréquemment à contribution; il semble leur accorder, pour ainsi dire, autant de confiance qu'à des titres authentiques. Il leur a emprunté notamment les documents où Urstisius a puisé l'histoire des origines de Klingenthal jusques et y compris sa translation au Petit-Bâle [1]. Ces pièces ne laissent aucun doute sur l'exactitude des analyses qu'Urstisius en a faites pour la chronique de Bâle, et c'est pour nous un sûr garant du soin qu'il a donné aux extraits des titres postérieurs.

Il ne faut point cependant dissimuler une circonstance qui était bien de nature à nuire en quelque chose à la sûreté du jugement de l'auteur. Urstisius était protestant. Dans sa chronique il raconte assez complaisamment plusieurs de ces incidents comme il s'en est produit à peu près partout à l'approche de la Réforme. Il n'oublie pas davantage l'histoire

[1] Voir tome II, pages 64, 78, 80. 86, 233, 245, 287, 310, 547.

Digitized by Google

de son introduction à Bâle. Mais on doit lui rendre cette justice que, tout en se montrant protestant sincère, il n'en conserve pas moins l'indépendance de sa critique et jusqu'à un certain point la convenance de l'expression. L'histoire étudiée dans ses sources possède une irrésistible vertu. De tous les exercices de l'esprit, nul n'est plus propre à lui donner, sinon de l'impartialité, du moins de la modération. Sous ce rapport, il est curieux de comparer le calme relatif des appréciations de la chronique de Bâle à la fougue des œuvres de la théologie contemporaine. Mais la polémique sied bien aux théologiens.

Ce qui laisse encore présumer l'exactitude et la véracité d'Urstisius pour les faits de l'histoire ecclésiastique, c'est que, malgré sa qualité de protestant, les moines du voisinage, qui ont compilé les annales de leurs couvents, ont trouvé à faire de larges emprunts à la chronique de Bâle. Tout au plus ont-ils eu besoin quelquefois d'en changer la couleur ou de sous-entendre des circonstances.

Le récit d'Urstisius est incomplet cependant. Il ne dit mot de la manière dont les anciennes religieuses reprirent possession de Klingenthal; il oublie complètement le sort de la petite communauté qui avait été chargée d'y introduire la réforme. Quelques pièces insérées dans le recueil des opuscules de Pierre Schott me permettent de remplir cette lacune.

Pierre Schott, fils d'un patricien de Strasbourg, mort en 1490, à l'âge de trente-un ans, est l'un de ces humanistes qui ont préparé à la fois la renaissance littéraire et la régénération morale du seizième siècle. Il avait fait ses premières études dans l'école longtemps célèbre de Schlestadt. Il apprit en France la philosophie de Duns Scott. Plus tard il passa en Italie où il se fit recevoir docteur en l'un et l'autre droit, tout en étudiant l'éloquence, la poésie et l'histoire. Il y joignit la connaissance du grec. De retour dans sa patrie et engagé dans les ordres, il devint chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune, et se

Digitized by Google

consola de sa mauvaise santé par le culte des lettres et les soins de sa correspondance avec les nombreux amis qu'il avait acquis. On y voit figurer plusieurs hommes dont le nom est encore honorablement connu. Pierre Schott était particulièrement lié avec Geiler, de Kaysersberg, le grand prédicateur de la cathédrale de Strasbourg, qui a exercé une incontestable influence sur les mœurs, les idées et la littérature de son temps; avec Sébastien Brant, l'auteur de la *Nef des fous*, traduite ou imitée dans toutes les langues; avec Jacques Wimpheling, de Schlestadt, l'un des rénovateurs des études en Allemagne. C'est ce dernier qui, en 1498, rassembla avec un soin pieux et publia à Strasbourg la correspondance très vaste pour son temps et quelques petits écrits de son ami. On sait tout l'intérêt que ces sortes de recueils présentent, surtout pour les époques qui n'ont point connu les journaux; le *Lucubratiunculæ ornatissimæ* de Pierre Schott, l'un des plus anciens que l'on connaisse, ne le cède en rien à ceux qui l'ont suivi. Je doute qu'il existe pour la fin du quinzième siècle un recueil où l'on puisse mieux étudier les mœurs, l'esprit, les intérêts, les tendances et les besoins des lettrés, dans leurs rapports avec la Société civile et religieuse. Le jour que ce farrago répand sur le caractère du chanoine Pierre Schott donne, en outre, à sa correspondance une véritable valeur psychologique et justifie pleinement les regrets que sa mort prématurée a causés à ses contemporains.

Son instruction est sérieuse et n'est égalée que par son obligeance. De nombreuses lettres n'ont pour but que de rendre service, et c'est ainsi qu'on le voit s'intéresser aux pauvres religieuses de Klingenthal.

Il avait bien été stipulé que l'essaim retournerait à son ancienne ruche, la Porte des Anges, de Guebwiller. Mais on se souvient qu'il s'était accru de quelques-unes des premières habitantes de Klingenthal ralliées à l'observance régulière. La commune pratique d'une discipline plus sévère avait sans

Digitized by Google

doute fait naître une affection réciproque entre les différents membres de la nouvelle famille religieuse. Les néophytes ne voulurent apparemment pas se séparer des sœurs qui les avaient guidées dans l'observance régulière, et les unes et les autres s'accordèrent pour ne plus se séparer.

Animées de tout le zèle des premiers temps, n'ayant d'autre appui que leur confiance inaltérable en Dieu, elles résolurent de fonder une maison à elles d'où nulle influence ne pourrait les chasser. Elles cherchèrent de divers côtés et finirent par trouver à Rentingen, dans le diocèse de Metz[1], une petite communauté de pénitentes de l'ordre de Saint-Dominique. vivant pauvrement du travail de leurs mains, qui voulurent bien les accueillir. Les comtes Hahn et Wecker de Linange, seigneurs de Rentingen, leur firent don d'un terrain; à l'aide de leurs modiques ressources et avec l'espoir d'être secondées par la charité des fidèles, elles entreprirent la construction des bâtiments conventuels. Mais elles avaient auguré trop favorablement de leurs forces. En 1484 on les voit recourir à des démarches qui révèlent l'extrémité où elles se trouvaient réduites. Elles s'adressèrent à la fois au roi de France et au souverain pontife. A cet effet Pierre Schott leur prêta le secours de sa plume.

Le premier des documents insérés dans ses *Lucubratiunculæ*[2] est une lettre de recommandation des comtes de Linange adressée au roi de France, le jeune Charles VIII.

« Le grand renom de piété et de munificence, lui écrivent-ils, qui proclame Votre Majesté dans l'univers entier comme le plus sûr et presque l'unique appui de la foi et du culte chrétien, nous rend assez audacieux pour essayer d'accroître encore la gloire dont vous jouissez.

« Quoique nous n'ayons aucun titre pour solliciter une

[1] Rentgen, arrondissement de Thionville

[2] V ff. XXV. — XXIX.

Digitized by Google

faveur de la puissante couronne de France, non parce que le désir, mais parce que l'occasion de la servir nous a manqué, nous ne doutons pas que dans la nécessité présente nos prières ne rendent le roi très chrétien favorable à la cause de chastes épouses de notre Sauveur, le Christ très clément.

« Roi sérénissime, plusieurs vierges ornées de toutes les splendeurs de la vertu et de la religion ont été expulsées naguère, par une violence inouïe, du temple et du monastère qu'elles habitaient à Bâle. Cela ne s'est fait que pour les rouvrir à celles qui, ayant rejeté toute pudeur, ne conservent de religieux que le nom et l'habit; tandis que celles qui mettent tous leurs soins à pratiquer l'observance régulière, ont été privées de leur demeure et des biens qui les faisaient vivre honorablement.

« Elles se réfugièrent sur nos domaines où elles ont trouvé pour abri des forêts plutôt que des maisons; mais malgré ce commencement si dur, elles espèrent, avec l'aide de Dieu et le secours des fidèles, parvenir à fonder un établissement qui se prête à toutes les exigences de la piété, de la vie religieuse et du culte chrétien.

« Cependant, roi très chrétien, dès le début le travail et la dépense sont grands, et sans la générosité d'un illustre personnage, il ne leur sera point possible d'élever l'abri et le temple qui leur sont nécessaires, et il nous a paru qu'entre tous les princes de la république chrétienne, aucun ne peut être, à plus juste titre que le roi très chrétien, sollicité en faveur de cette œuvre. Ce ne serait pas une dépense pour un si grand roi, même s'il construisait le plus vaste monastère. Votre Majesté en acquerrait non-seulement une gloire immortelle, mais encore un mérite ineffable auprès de Dieu dont elle aurait restauré le culte. Elle obligera par là ces saintes vierges à ne jamais cesser d'adresser au ciel d'instantes prières en sa faveur.

« Nous n'ajouterons rien de plus, roi très chrétien, car

Digitized by Google

nous savons que le sort misérable de ces vierges, l'expulsion qu'elles ont subie pour la justice, et l'injure faite à leur époux Jésus-Christ qui vous sollicite en leur faveur, ont plus de poids auprès de votre très clémente Majesté que notre faible appel. Mais s'il dépend de nous de remplir également une des volontés de Votre Majesté royale, nous appliquerons tout notre zèle et toutes nos forces à bien mériter d'elle et de la couronne de France. »

Pierre Schott écrivit une seconde lettre au roi de France au nom des religieuses. Il leur faisait dire notamment :

.....« Les aïeux et les prédécesseurs de Votre Majesté, roi sérénissime, ont eu la coutume d'appliquer d'immenses richesses à fonder des basiliques et des monastères, à doter avec une admirable générosité les personnes religieuses qui s'y établissaient. Aussi parmi les princes de la terre n'y en a-t-il point un seul qui puisse faire preuve à notre égard comme en toute autre occasion, d'une puissance égale à celle du roi de France. Ces temples que Votre Majesté a fondés, ou relevé de leurs ruines, ou enrichis de ses largesses, prouvent plus clair que le jour qu'elle est restée l'émule des vertus de ses ancêtres.

« Pleines de confiance dans l'illustre renommée acquise par Votre Majesté, nous nous adressons à elle comme à notre unique protecteur, pour en obtenir un secours qui nous permette du moins de nous couvrir de l'abri d'un cloître et de servir notre Dieu tout-puissant d'une manière conforme à nos vœux .....

« Que Votre Majesté daigne se souvenir que nous avons été injustement et violemment jetées hors du temple, que des personnes du sexe, vouées à la virginité et consacrées par le voile au Dieu très grand, ne peuvent satisfaire à leurs vœux à moins d'être cloîtrées.

« Puisse le Christ, notre illustre époux, intercéder en notre faveur, lui qui a promis de considérer comme offerts

Digitized by Google

à lui-même et de récompenser comme tels les bienfaits dont les moindres d'entre les siens seraient l'objet. »

Au moment de l'expulsion des nonnes réformées de Klingenthal, le chevalier Guillaume de Rochefort, docteur ès-lois et décrets, remplissait à Bâle une mission pour le compte du roi de France. Originaire de la Franche-Comté, il avait suivi la Cour des ducs de Bourgogne, Philippe-le-Bon et son fils, jusqu'à sa disgrâce vers la fin du règne de Charles-le-Téméraire. La mort de ce prince le ramena aux affaires : il fut chargé de négocier à la Cour de France le mariage de l'héritière de Bourgogne avec le dauphin. Ce fut à cette occasion que Louis XI, bon connaisseur en hommes, le détermina à passer à son service. Le roi le nomma en 1483 chancelier de France et le recommanda en mourant à son fils Charles VIII. Nos pauvres religieuses se souvinrent de l'intérêt que Guillaume de Rochefort leur avait témoigné au moment de leur catastrophe, et elles résolurent de lui confier le soin de soutenir leur demande. C'est à lui qu'elles transmirent les deux missives ci-dessus. La lettre qui accompagna cet envoi, en faisant appel aux souvenirs et à la bienveillance de Guillaume de Rochefort, peut être considérée, de même que les deux précédentes, comme une attestation indirecte du loyal chancelier à l'appui des plaintes de nos tristes religieuses.

« La bonté dont vous nous avez donné tant de preuves, lui disent-elles, au moment où nous fûmes à Bâle chassées de notre demeure et dépouillées de notre bien, nous donne l'espoir que, par le crédit dont vous jouissez, vous pourrez alléger et guérir nos maux. Depuis cette époque rien ne nous a été plus sensible que d'apprendre les succès, les honneurs où vous êtes parvenu. Nous en félicitons de tout notre cœur Votre Excellence, et nous prions Dieu dévotement que la faveur des rois serve à votre salut éternel . . . . . .

« Après que nous eûmes perdu tout espoir de récupérer

Digitized by Google

le monastère de Klingenthal à Bâle, nous avons préféré rester unies dans une vie commune, quelque misérable que Dieu puisse la faire, plutôt que de nous disperser une à une dans plusieurs monastères. Ne trouvant rien de plus convenable à nos projets, nous acceptâmes l'hospitalité que nous offraient dans un lieu nommé Rentingen vingt-huit pieuses et pauvres sœurs qui demandent patiemment leur triste subsistance au travail de leurs mains. C'est là que notre communauté, de quinze sœurs réformatrices et de neuf réformées, violemment expulsées de Klingenthal, attend avec confiance que la main du Seigneur céleste s'étende sur elle, et suscitant l'aide d'un prince miséricordieux et magnanime, lui permette du moins d'élever le cloître que notre profession exige.

« Ce secours, le très chrétien roi de France peut nous l'accorder mieux que personne, surtout si vous daignez joindre vos instances aux nôtres et devenir pour nous un témoin bien plus éloquent que nos lettres. Dans ce but nous vous en transmettons deux pour le roi.

« Après Dieu nous n'avons confiance qu'en vous, heureuses de vous consacrer à tout jamais les prières de la communauté..... Si cependant Votre Excellence n'est pas d'avis de donner suite à notre requête, nous la laissons libre de ne point remettre nos deux missives à Sa Majesté royale. »

En même temps que nos religieuses de Bâle réfugiées en Lorraine recouraient à la plume d'un chanoine de Strasbourg pour réclamer à peu près dans ces termes les secours temporels du roi de France, elles demandaient des grâces spirituelles au souverain pontife. Ici l'on voit apparaître enfin le confesseur de la courageuse communauté, frère Thomas Lampertheim, dont le nom semble révéler une origine alsacienne. C'est lui sans doute qui procura aux sœurs le sympathique appui de Pierre Schott et le secours d'une plume dont il ne pouvait égaler l'élégance. Je n'ignore point

Digitized by Google

que l'opinion des derniers siècles n'a pas toujours tenu en grande estime les confesseurs des couvents de filles; les satires ne les ont pas épargnés, et plus d'une ville allemande a cru devoir, à l'approche de la Réforme. prendre contre eux des mesures de discipline. Mais n'oublions pas qu'aux époques de zèle et de ferveur, l'influence du directeur se révèle sous de plus nobles aspects. Chargé des consciences de sa communauté, il personnifiait aux yeux des religieuses qu'il gouvernait la rédemption de la femme par le couvent. Il dirigeait leurs pieux exercices, il les soutenait dans les combats de la vie; il réglait les études des unes, prescrivait la méditation aux autres, dispensait les conseils, les avertissements, les pénitences. Il était l'intermédiaire avec le monde tout aussi bien qu'avec Dieu; en toutes circonstances l'âme et le chef de la famille conventuelle.

Tel fut sans doute frère Thomas. C'est lui que l'on devine dans toute la conduite des pauvres religieuses; c'est lui qui les guida au milieu de leurs épreuves; c'est sa pensée que l'on surprend dans les négociations qu'elles ouvraient à la fois à la cour de France et auprès du Saint-Siége.

Voici la lettre qu'il écrivit en son nom au souverain pontife, et quoique isolée, elle laisse supposer une longue suite de démarches dans l'intérêt de la communauté. Le style contraste avec celui de Pierre Schott. Tandis que le chanoine écrit avec une certaine ampleur classique, les pensées de frère Thomas se suivent sans être liées, et sentent moins l'humaniste que le théologien et l'homme pratique.

« Au bienheureux souverain pontife du Saint-Siége de Rome et de l'Eglise universelle, notre seigneur Sixte le quatrième.

« Frère Thomas Lampertheim, de l'ordre des prêcheurs, inutile confesseur de religieuses errantes,

« Après avoir baisé avec ardeur les pieds de Votre Sainteté.

Digitized by Google

« Il m'est impossible et je n'ai la prétention, bienheureux père, ni de penser ni d'écrire assez dignement, quand je m'adresse à Lui. Que la bonté de Votre Sainteté et l'urgente nécessité me valent, à moi vil pécheur, le pardon de mon audace !

« Les très dévouées suppliantes de Votre Sainteté et (j'ose du moins le croire) ses filles pèlerines, expulsées naguère du monastère de Klingenthal au Petit-Bâle qu'elles avaient réformé par ordre de Votre Sainteté, sont encore dans l'exil et mal pourvues. Elles sont réunies dans un lieu nommé Rentingen, au diocèse de Metz, qu'elles doivent à la générosité des nobles comtes de Linange. Ces seigneurs écrivent également à Votre Sainteté. Ne trouvant aucun autre endroit où les établir, c'est là que j'ai mené les exilées pour satisfaire et obtempérer au bref apostolique que Votre Sainteté m'a fait adresser. Elles y sont restées jusqu'ici dans une grande privation des choses nécessaires, accueillies par quelques pauvres sœurs de l'ordre de la pénitence de Saint-Dominique, qui n'ont pour vivre que le travail de leurs mains et la propriété que les comtes de Linange leur ont donnée. C'est de concert avec leurs nouvelles compagnes que les suppliantes de Votre Sainteté, très dévotement prosternées aux pieds de Votre Béatitude, ont recours à cette générosité habituelle, qui ne sait repousser personne, pour en obtenir les grâces dont elles peuvent être dignes et qui leur permettraient de persévérer dans leur entreprise, de contribuer à l'accroissement du culte et de recevoir quelque consolation dans leurs tribulations extrêmes.

« Voici, très clément père, l'objet de leur humble requête : c'est que chaque année, le jour de l'Annonciation de la très glorieuse Vierge, les chrétiens fidèles qui visiteront sept lieux à établir *(septem loca constituenda)* dans l'église dudit Rentingen, élevée en l'honneur de cette Vierge immaculée, et qui tendront une main secourable à la communauté, gagnent

Digitized by Google

pour ce jour-là les indulgences que les frères des ordres prêcheurs, mineurs et chartreux ont obtenues pour eux-mêmes de Votre Sainteté, et pour un grand nombre de jours dans l'année, à condition de visiter sept autels de leurs églises en y faisant certaines prières. C'est que de plus les deux mille personnes qui leur feront les plus abondantes aumônes puissent, par l'autorité et la faveur spéciale de de Votre Sainteté, avoir part aux indulgences avec la même plénitude que les susdits religieux, ainsi qu'il est dit plus amplement dans la supplique que les sœurs font remettre en leur nom à Votre Sainteté.

« Je vous demande, bienheureux père, de me faire cette grâce à moi misérable ver de terre, pour l'avantage de mes pauvres exilées, et surtout en l'honneur du père commun des orphelins, en échange de celle que Votre bienheureuse Sainteté m'a promise par un acte spécial de sa bonté.

« Que le Dieu glorieux daigne à jamais l'exalter !

« Donné à Rentingen, le XIV des calendes de mars (16 février) MCCCCLXXXIV. »

La lettre des comtes de Linange, mentionnée par frère Thomas Lampertheim, ne se retrouve pas ; mais on possède la supplique des religieuses.

« Au très heureux et bienheureux souverain pontife du siege de Rome et de l'Eglise universelle, notre seigneur Sixte le quatrième,-

« Pierre Schott au nom des sœurs expulsées de Klingenthal.

« Après avoir baisé très humblement ses pieds sacrosaints.

« Bienheureux père, l'incroyable et presque divine bonté de Votre Sainteté, qui rendra son nom immortel par dessus celui des princes de tous les âges, nous fait espérer et nous donne même la certitude que l'extrême et calamiteuse nécessité où nous sommes plongées par suite de notre obéis-

Digitized by Google

sance aux ordres de Votre Sainteté, pourra être adoucie par le secours de Votre Béatitude, d'autant que si nous devons en retirer nous-mêmes des fruits très amples, Votre Sainteté y aura de son côté un impérissable mérite.

« Votre Béatitude n'ignore point sans doute, nous le supposons du moins, de quelle manière, par une prompte obéissance à ses ordres, abondonnant notre premier monastère, nous avons consenti à notre translation au couvent de Klingenthal, au Petit-Bâle. Nous y sommes restées avec l'appui de Votre Béatitude pendant près de trois ans, persévérant dans la pratique de l'observance régulière, accrues de plusieurs des sœurs qui nous y avaient précédées, et d'autres encore qui se joignirent à nous. Enfin à la suite de circonstances fâcheuses et pénibles, connues sans doute de Votre Sainteté, nous n'avons pu continuer de remplir notre mandat. Par une nouveauté, injurieuse, inouïe de notre temps, nous avons été expulsées de notre demeure, couvertes par paroles et de fait des plus cruels et abominables outrages, tels que nous aurions honte de les répéter. Les portes du couvent, de l'église, du chœur ont été violemment brisées. Nous appréhendons même que le temple de Dieu n'ait été détestablement pollué. Cependant sans qu'il ait été réconcilié, on y célèbre jusqu'à ce jour les mystères sacrés, ce qui nous cause une douleur plus vive que l'expulsion dont nous sommes les victimes. Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas que Votre Sainteté ait jamais ordonné pareille chose.

« Après cette odieuse expulsion, nous avons attendu une année entière, pensant que peut-être Votre Sainteté, outrée d'une audace aussi criminelle, aussi indigne du nom chrétien, envisagerait d'un regard pieux et paternel notre innocence et notre obéissance, ne songeant pas dans la simplicité de notre esprit que la catastrophe arrivée à une seule communauté ne peut occuper Celui sur qui repose le gouver-

Digitized by Google

nement et la juridiction de la terre entière, à moins que nous ne tentions d'exciter la commisération d'un tel père par le récit des événements survenus.

« Prêtez donc, très saint père, un seul instant vos paternelles et bienheureuses oreilles à la plainte de pauvres femmes exilées, la moindre partie des brebis confiées à vos soins ; compatissez un moment à nos misères. Vous serez d'autant plus clément et miséricordieux que vous connaissez mieux notre triste sort : notre communauté a été tirée de deux monastères, et nous voici exilées dans un affreux désert, privées de l'un et de l'autre abri, préférant encore notre misère commune à une vie de dispersion.

« Privées pour ainsi dire de tout secours humain, nous attendons avec le plus vif désir ce que Votre Sainteté voudra bien accorder à des orphelines sans ressources. Nous ne doutons pas que votre incommensurable bonté, qui a réjoui le monde chrétien tout entier par les dons les plus abondants, ne porte sur nous, les filles indigentes de Votre Sainteté, sa munificence et ses grâces accoutumées. Nous en sommes d'autant plus assurées que tous ces maux quels qu'ils soient, nous les souffrons pour l'amour de la justice et pour l'obéissance due à ce très saint-siége et à Votre Béatitude.

« Nous prions le père tout-puissant de vous maintenir sauf jusqu'à la félicité éternelle.

« Donné dans notre exil de Rentingen, le XIV des calendes de mars MCCCCLXXXIV. »

C'est de cette supplique que Wimpheling, l'éditeur des *Lucubratiunculæ*, dans la petite analyse dont il l'a fait précéder, dit qu'elle était conçue dans des termes propres à toucher le Turc et le Sarrasin. Mais en ajoutant que malheureusement tout est vénal à Rome *(sed omnia heu venalia Romæ !)*, il ne laisse aucun doute sur le peu de succès qu'elle obtient.

Outre que ces pièces permettent de suivre les religieuses

Digitized by Google

réformées après la catastrophe qui les avait frappées, elles fournissent, par les détails qu'elles donnent sur les circonstances antérieures, la preuve de l'exactitude du récit d'Urstisius. Elles confirment pleinement l'ensemble des faits qu'il énonce. Ce qu'elles renferment de violent dans l'expression ne fait que mieux ressortir la modération du chroniqueur de Bâle. La date de leur publication, le nom de Pierre Schott, celui de Wimpheling les mettent à l'abri de toute suspicion. Ce qu'elles nous révèlent de l'état des esprits au moment de la Renaissance, n'est point contredit par ce que nous savons d'autre part.

Après cela je n'essaierai même pas de me prononcer sur ce double jugement, rendu, il est vrai, sur des sollicitations différentes, qui tour à tour condamne et absout la même partie. Mon but n'était que de reproduire cet épisode tel que les sources nous l'offrent, en lui conservant soigneusement la physionomie qu'elles lui prêtent. Sans aucune couleur d'emprunt, il laisse suffisamment entrevoir les diverses tendances qui emportaient l'Eglise à la fin du quinzième siècle, les influences qui la gouvernaient, l'esprit qui devait la guider quelques années plus tard, quand l'opinion la sollicita d'une manière plus pressante de se transformer elle-même.

Klingenthal, où l'ordre de Saint-Dominique avait tenté vainement d'introduire sa discipline de l'observance régulière, fut atteint par une réforme bien autrement radicale en 1529. Le magistrat de Bâle, par une mesure commune à toutes les maisons religieuses, interdit le port des habits monastiques dans la ville, ouvrit les cloîtres, mais sans obliger leurs habitants d'en sortir. Un petit nombre, se refusant à tout accommodement, quittèrent ces lieux qui n'offraient plus une clôture suffisante à leur ferveur. D'autres, profitant de la tolérance du magistrat, restèrent dans leurs couvents, se soumettant à la discipline imposée et vivant de la portion congrue que la ville leur avait assignée. Le plus grand

Digitized by Google

nombre, à ce que prétend Urstisius, hommes et femmes, rentrèrent dans le monde et se marièrent, dotés par le magistrat. Il y a peut-être d'autant moins de raison pour rejeter cette allégation, que l'on sait d'autre part que, même avant ces mesures, un homme de grande autorité, le gardien du couvent des franciscains de Bâle, Conrad Pellican, de Rouffach, le plus savant hébraïsant de son temps, auteur de doctes commentaires sur la Bible dont Richard Simon proclame l'incontestable valeur, avait jeté le froc pour prendre femme à l'âge de quarante-huit ans.

De nos jours, ce qui reste de Klingenthal a été converti en caserne et en école d'équitation.

Ne craignons pas de répéter ici une vérité banale : si la vie religieuse procure jusqu'à un certain point à la femme l'indépendance de l'âme, elle n'est pas une protection complète, elle ne la garantit pas absolument contre l'oppression, elle ne préserve même pas toujours sa fragilité. Le contraste de ce mysticisme exalté qui préside à la fondation des monastères, et des abus de toutes sortes qui en marquent la décadence et la fin, ne cause du reste aucune surprise. C'est le sort de toutes les institutions humaines de n'être bonnes qu'à la condition de tenir les forces morales toujours tendues. Dès que l'homme se relâche, les organismes les plus savants et les plus parfaits ne l'empêchent plus de tomber.

Les mœurs adoucies du dix-neuvième siècle n'ont pas encore rendu toute protection superflue pour la femme. Plus d'une âme effrayée des aspérités du monde, considère encore le cloître comme le meilleur refuge pour sa faiblesse, et trouve, tout en se consacrant à Dieu, le moyen le plus efficace de se vouer au soulagement de l'homme. Rendons hommage à la sainte vocation qui attire chaque jour de si nobles sœurs au service des hôpitaux. Cela ne nous interdira point de faire des vœux pour que le plus grand nombre possible de femmes rencontrent un jour une meilleure garantie

Digitized by Google

dans une famille à elles. N'appliquons plus à notre temps la parole connue sur la prééminence de la virginité. Ne comparons même pas la femme qui, pour rester vierge, se dérobe à tous les devoirs de la vie réelle, à celle qui en accepte tout le poids, qui s'unit de corps et d'âme à un être créé comme elle à l'image de Dieu, qui se fait un appui de sa force et le soutient à son tour quand il faiblit, obligés souvent tous deux de réagir l'un sur l'autre plus fortement que sur le milieu dans lequel il se meuvent, s'ils ne veulent se perdre ensemble dans une chute irrémédiable, et n'échappant que par la mort à la charge d'âme qu'ils ont acceptée. Pour qui réfléchit, le mariage ne complète pas seulement l'homme et la femme sous le rapport physique : il les complète aussi moralement. En face des devoirs nouveaux que leur imposent leur union, la famille qu'ils ont fondée, leur conscience doit s'éclairer, leurs facultés s'agrandir, leur force progresser, leur cœur s'élargir, leur âme s'épurer. En renouant dans leurs personnes la chaîne infinie des êtres, ils prennent de l'infini moral un sentiment plus réel, plus vif, plus touchant, plus fécond que dans toute autre situation. Bien plus que dans les couvents, ils acquièrent cet esprit de sacrifice et de renoncement, qui est l'essence même du christianisme et la vraie mesure de la valeur de l'homme.

Dieu ne peut exiger que nous suivions une règle contraire à celle qu'il a prescrite lui-même : croissez et multipliez. Cette loi a sa sanction comme toutes les lois; ce n'est pas impunément qu'on la viole ou qu'on s'y soustrait. Vous croyez par là servir Dieu plus parfaitement? C'est une erreur. Dieu se révèle bien autrement à nous dans les peines, les épreuves, les joies, les inquiétudes, les angoisses, les catastrophes, la responsabilité de la vie réelle, que dans les pieux exercices de la règle claustrale.

X. Mossmann.

Digitized by Google

LES INSTITUTIONS

MUNICIPALES ET JUDICIAIRES

DU BAILLIAGE DU KOCHERSPERG

Le bailliage du Kochersperg, qui appartenait à l'évêché de Strasbourg, n'était composé, outre le château de ce nom [1], que de villages dont la plupart devaient leur origine au régime colonger. Après que les anciennes institutions colongères furent devenues surannées ou qu'elles eurent subi des modifications qui les avaient dénaturées, chaque commune reçut son administration particulière, sa magistrature locale, appelée *Gericht*, composée du prévôt *(Schultheiss)* qui en était le président, et d'un certain nombre d'échevins *(Schœffen)* qui en étaient les assesseurs.

Le prévôt était le chef de la commune, le gardien de ses droits et de ses priviléges, le maire de nos jours; il était choisi par l'évêque parmi les hommes les plus recommandables par leurs lumières et leur probité; ses fonctions étaient amovibles. Quant aux échevins, dont le nombre variait suivant l'importance de la commune, leurs fonctions étaient conférées à vie, et celui qui en était revêtu ne pouvait en être dépouillé, à moins d'avoir forfait à l'hon-

[1] Le château du Kochersperg était bâti sur le sommet de la montagne de ce nom, non loin du village de Neugartheim, et couvrait la route de Saverne à Strasbourg. Il fut incendié et détruit dans la guerre épiscopale de 1592.

Digitized by Google

neur. L'évêché reconnaissant à la commune un droit préexistant supérieur au sien, n'intervenait pas dans la nomination des échevins; le *Gericht* se recrutait lui-même, et en cas de décès ou de démission de l'un de ses membres, il choisissait librement parmi les habitants celui qu'il considérait comme capable de remplir la charge vacante. Composé de paysans, peu versés dans la connaissance du droit, le *Gericht* décidait d'après l'équité et son sentiment du juste et de l'injuste, sans se laisser influencer par l'amitié ni par l'inimitié; proposant souvent aux plaideurs des moyens de conciliation, il s'efforçait d'accommoder les contestations et y réussissait souvent. Sa compétence s'étendait, quant au civil, sur toutes les matières; mais au criminel, elle se bornait à la répression des délits ruraux et des contraventions aux règlements de la police municipale. Un décret rendu par l'évêque de Strasbourg, Guillaume de Honstein, le lendemain de Saint-Vite et de Saint-Modeste (16 juin) 1509, fixa la compétence en dernier ressort des justices inférieures de l'évêché à la somme de huit florins. Au dessus de cette somme, appel pouvait être interjeté devant le conseil de la Régence de Saverne.

Le *Gericht* local exerçait aussi la juridiction gracieuse et recevait les contrats de vente, les obligations, les constitutions de rente, les contrats de mariage, les actes d'adoption et de dernière volonté, et tous les actes et contrats que les parties voulaient revêtir du caractère d'authenticité; il délivrait aussi les actes de naissance ou de naturalité, etc. Le local où il se réunissait était la *Laube*, qui dans l'origine n'était qu'une halle d'une grande simplicité, ouverte de tous côtés, mais surmontée d'une toiture qui garantissait les juges et les justiciables de la pluie. La *Laube* était ordinairement située au centre du village et donna à la suite naissance à la maison commune ou *Stube*, où il y avait un prétoire pour y rendre la justice et une salle pour y traiter des affaires de la commune.

Digitized by Google

L'exercice de la juridiction criminelle n'appartenait pas au *Gericht* local; quand il s'agissait de réprimer un crime susceptible d'entraîner la peine capitale ou une peine afflictive et infamante, l'instruction du procès se faisait par le bailli de l'évêque, assisté de son greffier ordinaire; après l'information, c'est-à-dire les témoins entendus et les dépositions reçues, le bailli réunissait, soit à Gougenheim, qui était alors le chef-lieu du bailliage, soit dans la commune où le crime avait été commis, un tribunal spécial composé de quatorze échevins (*Schœffen*), et d'un prévôt (*Schultheiss*), qui en était le président. Cette cour criminelle, qu'on appelait communément le tribunal des paysans (*das Burengericht*), prenait dans les arrêts et jugements qu'elle rendait, le titre pompeux de tribunal landgravial d'Alsace (*Gericht der Landgraueschafft Inn Elsas*)[1], parce que, dans le principe, les villages compris dans son ressort formaient un comté particulier, commun à l'empire et à l'évêché de Strasbourg. Véritable cour des pairs ambulatoire, elle se transportait là où il y avait un délit à réprimer, un crime à juger; elle n'avait pas de sigille ni de greffier particulier; elle empruntait le sigille de l'une des communes du bailliage, le plus souvent celui de Gougenheim[2], et se faisait assister par le greffier du bailli. Le prévôt et les échevins étaient choisis par le bailli parmi les habitants de son ressort, les plus recommandables sous le point de vue de la moralité et de l'instruction; ils étaient tenus de prêter serment, d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges de l'accusation, et de juger d'après les lois et les règlements rendus contre les maléfices. Le bailli faisait, en

[1] Anciennes arch. du tribunal civil de Saverne (fonds de la Régence de l'évêche de Strasbourg.)

[2] Le sigille de Gougenheim, de 0m,03 de diamètre, réprésentait au XVIe siècle saint Laurent, patron du village, tenant de sa main dextre abaissée un gril, et de sa sénestre une palme, avec la légende : *S. des Dorfs Guogenheim.*

Digitized by Google

vertu de sa charge, les fonctions du ministère public, et requérait l'application et l'exécution des lois et du Code criminel de l'empire germanique. L'arrêt rendu par cette cour criminelle, n'était pas susceptible d'appel, mais il était soumis à la sanction de l'évêque, et en son absence, à celle de l'administrateur de l'évêché, qui avait le droit de faire grâce, d'adoucir la peine, et de préférer la clémence à la justice. Chaque arrêt était suivi d'un festin, auquel le bailli conviait les juges, les défenseurs de l'accusé, et ceux qui avaient soutenu l'accusation au nom du bailli, représentant de l'autorité. Ce repas, qui dégénerait quelquefois en véritable festin de rejouissance[1], fut enfin aboli en 1619, et il fut alloué aux juges, accusateurs et défenseurs, un demi-florin par arrêt pour frais de nourriture, et aux personnes préposées à la garde de l'accusé, quatre batz et demi, tant pour salaire que pour frais de nourriture. L'exécution de l'arrêt était confié au bourreau du bailliage, qui résidait à Gougenheim.

Le bailli était le représentant, *l'homme* de l'évêque qui pouvait le révoquer à volonté; il était chargé de veiller au maintien de ses droits et de ses prérogatives; il résidait ordinairement dans le château épiscopal de Gougenheim[2], mais il obtenait parfois la permission de demeurer à Saverne, loin de ses administrés, surtout quand il réunissait à ses fonctions celles de conseiller à la Régence épiscopale de cette ville. Ses gages annuels consistaient en une somme de deux cents florins, qu'il touchait sur la caisse de l'évêché; outre ces gages, il jouissait encore de divers revenus et honoraires, que les communautés du bailliage étaient tenues de lui payer. Dans la suite il réunit les attributions judiciaires aux fonctions administratives, et l'on est forcé de reconnaître que les justiciables préféraient généralement sa juridiction à celle des

[1] Arch. de Saverne. liasse 102.

[2] Anciennes arch. du trib. de Saverne. Le château de Gougenheim fut détruit au XVIe siècle.

Digitized by Google

Gerichts locaux, dont la composition offrait aux plaideurs peu de garantie d'un examen attentif et éclairé. Les *Gerichts* locaux, qui n'avaient plus aucune raison d'être comme tribunaux de village, ne subsistèrent plus que comme municipalités ou Conseils communaux.

Chaque évêque, en signe de gracieux avénement, confirmait aux habitants du bailliage du Kochersperg leurs droits et leurs priviléges et leur reconnaissait la liberté d'émigration, c'est-à-dire le droit précieux de s'affranchir de sa domination et de se dérober à sa souveraineté en changeant de demeure[1]. Il faisait prendre possession du bailliage par des commissaires à ce spécialement nommés, et les habitants étaient tenus de lui rendre hommage comme à leur seigneur et de lui prêter serment de fidélité. Au jour fixé par la Régence de l'évêché, tous les prévôts avec les habitants des villages se réunissaient à Gougenheim, sur la place du château, et prêtaient en présence du bailli et des commissaires de la Régence, le serment d'être fidèles à leur gracieux seigneur, l'évêque de Strasbourg, de ne vivre et de n'agir que dans son intérêt, d'obéir à son bailli dans tout ce qu'il leur commanderait pour l'exécution des lois et des règlements, et de se conduire, en toute occasion, comme de bons et loyaux bourgeois et sujets. Ils promettaient de se contenter de leurs droits de bourgeoisie et de n'accepter aucun autre droit de bourgeoisie et ni aucune autre protection sans une dénonciation préalable faite devant le prévôt et deux échevins du *Gericht* de leur demeure; ils promettaient encore, que si par suite de décès, démission, captivité ou promotion de l'évêque titulaire, le siége épiscopal devenait vacant, ils n'obéiraient qu'au grand-chapitre ou à l'évêque élu canoniquement. L'imposante cérémonie de la prestation de serment était

[1] Anciennes archives du tribunal de Saverne. Le droit d'émigration consistait dans le dixième de la valeur des immeubles et des effets mobiliers. (Gœtzmann, *Notice des domaines*, ch. 11, n° 16.)

Digitized by Google

couronnée par une distribution d'un demi-foudre de vin, à laquelle les hommes et les femmes étaient conviés. La prise de possession se faisait aux dépens du bailliage, qui était obligé de payer au nouveau seigneur le don de joyeux avénement, c'est-à-dire « de lui donner quelque honoraire en argent ou en argenterie.[1] »

Au commencement du seizième siècle, le servage avait disparu dans le bailliage du Kochersperg, les paysans n'étaient plus sous le joug de la glèbe et étaient déjà affranchis de la plupart des droits si multiples, si humiliants qui avaient jadis pesé sur eux de tout leur poids[2], notamment du droit dit *Atzung*, c'est-à-dire du droit d'alimentation, qui dans l'origine leur imposait l'obligation indéfinie de nourrir et de loger l'évêque avec ses gens, ses chevaux, ses chiens et tout son équipage, sans paiement et sans compensation, chaque fois qu'il lui plaisait de venir dans un village; mais les champs qu'ils fécondaient de leurs sueurs étaient écrasés de dîmes, de rentes foncières et féodales, et de redevances de toute sorte. Ils soupiraient après un changement, et lorsqu'en 1525 éclata la Jacquerie allemande, « cette guerre servile plus niveleuse et non moins sanglante que celle de l'antiquité[3], » ils voulurent profiter de l'opportunité du moment pour se soustraire aux devoirs que leur imposait un vieux malheur héréditaire; ils abandonnèrent partout la charrue, les travaux des champs et leurs occupations habituelles pour se lancer dans l'insurrection. Après que leurs velléités d'indépendance eurent été noyées dans le sang à Lupstein et à Saverne, ils cherchèrent à faire oublier sous le masque du repentir, par leurs amendes honorables et leur attitude tremblante, qu'ils avaient aspiré au plus précieux des biens, à la liberté et à

[1] La même.

[2] Strobel, *Histoire d'Alsace*, t. IV, p. 88.

[3] Michelet, *Mémoires de Luther*, t. 1er, p. 147.

Digitized by Google

l'indépendance, et à se faire pardonner tous les écarts de la licence auxquels ils venaient de se livrer. Le 21 juin de cette néfaste année, Georges, duc de Brunswick, au nom du grand-chapitre, Jacques d'Oberkirch, maître d'hôtel de l'évêque Guillaume de Honstein, Jost de Sébach, bailli d'Epfich, Wolf Krantz de Geipolsheim, grand-prévôt de Saverne, Wernher zum Rust, bailli de Marckolsheim, Conrad et Bechtold de Wilsperg et Martin Förster de Bitche, tous officiers et feudataires de l'évêché, se rendirent à Gougenheim. où ils trouvèrent à dix heures du matin, tous les habitants du baillage réunis sur la place du château et reçurent d'eux leur soumission et un nouveau serment de fidélité.[1] Quoique l'évêque Guillaume fût heureux de voir le sauvage débordement des passions arrêté et qu'il se félicitât d'avoir échappé à la tourmente, il ne sut pas fait comprendre à sa Régence que la rigueur était loin d'être un moyen propre à apaiser les passions. Celle-ci se montra excessivement sévère envers tous les habitants du bailliage, et fit saisir et frapper de séquestre par le bailli les biens meubles et immeubles des « *brutes* » coupables qui avaient été les fauteurs de l'insurrection *(der schuldigen Pestien, so in disser vergangenen Uffrur recht Redlinführer gewesen)*, soit qu'elles fussent en fuite ou qu'elles eussent été tuées. Elle donna néanmoins l'ordre au bailli de partager les logements avec leurs femmes; elle rendit ensuite toutes les communes du bailliage responsables du dommage causé à l'évêché par l'insurrection, et les força, le jeudi après Saint-Denis 1525, à souscrire à une espèce de transaction léonine, aux termes de laquelle elles consentirent à payer à l'évêché, en trois annuités, pour tous dommages et intérêts, cinq florins par maison ou cour. Elle écrivit, le dimanche Invocavit de l'année 1526, à l'officialité du diocèse,

[1] Registre du Conseil de la Régence de l'évêché de l'an 1525, versé en 1864 des anciennes archives du tribunal de Saverne aux archives départementales du Bas-Rhin.

Digitized by Google

au sujet de l'absolution qu'il s'agissait d'accorder aux paysans pour avoir pactisé avec l'insurrection et contribué au pillage des églises et des monastères. En conformité de cet ordre, un mandement d'absolution pleine et entière fut rédigé par le notaire de l'officialité *sub titulo Domini et sigillo vicariatûs*, adressé à tous les curés et lu au prône de chaque paroisse.

Ceux des paysans qui avaient été à la tête du mouvement insurrectionnel, et qui avaient échappé à la sanglante défaite de Lupstein et au massacre de Saverne, languirent longtemps dans les prisons de l'évêché, et on en fit une sévère justice. L'un d'eux, Michel de Durningen, qui avait commis de nombreux méfaits pendant l'insurrection, fut condamné par la Cour criminelle de Saverne à la peine de *l'aveuglement*, c'est-à-dire à la perte des yeux. Mais en considération de sa femme et de ses enfants, et à la sollicitation des officiers de l'évêché et des nobles de l'un et de l'autre sexe qui demeuraient dans cette ville, l'évêque Guillaume commua cette peine en celle de la peine d'un seul œil. Le condamné accepta cette commutation comme une grande grâce et fut mis en liberté après que le bourreau lui eut crevé un œil ; mais il fut obligé de promettre par serment de ne tirer aucune vengeance du châtiment qu'on lui avait infligé, de demeurer le restant de ses jours soit à Durningen, soit dans une autre localité soumise à l'évêché de Strasbourg, de ne plus porter d'autre arme qu'un couteau de poche *(Prottmesser)*, de ne plus fréquenter aucune compagnie dans les auberges et lieux de réunion, et de se considérer comme privé de tous ses droits civiques. Il présenta pour sa caution juratoire le *Junker* Rodolphe Diedenheimer, et l'*urphède* qu'il délivra à la régence de l'évêché, le samedi après Sainte-Apolline 1526, se trouve revêtue du sceau de ce seigneur [1].

[1] Anciennes archives du tribunal civil de Saverne.

Digitized by Google

La Régence de Saverne se montra implacable envers les malheureux paysans, et son ressentiment fut de longue durée. Elle fit plusieurs tentatives pour faire revivre tous les anciens droits et les nombreuses corvées, auxquels ils avaient été jadis assujettis, et procéda, le samedi après Saint-Sébastien de l'année 1534, à une enquête, dans le but de constater les droits de l'évêché par la preuve testimoniale et de recueillir des renseignements propres à éclairer sa religion sur le nombre des corvées que l'évêché avait l'habitude d'exiger du bailliage. Simon Killer, armurier à Saverne, l'un des bourgeois les plus âgés de cette ville, se présenta devant le Conseil de la régence et fit la déposition suivante :

« L'évêque jouit du droit d'hébergement dans toute l'étendue du bailliage du Kochersperg.

« Les habitants du bailliage sont tenus de conduire par « corvées les fagots, le foin, le vin et toutes les denrées pour « le château de Saverne, où les voituriers sont nourris, et de « lui fournir toute la paille dont il a besoin.

« Les communes du bailliage ci-après désignées sont tenues « de faire des voiturages pendant le mois de juillet pour le « compte de l'évêque, savoir :

« Lupstein	4
« Küttolsheim	4
« Mænnolsheim	3
« Friedolsheim	3
« Knœrsheim	2
« Crastatt	2
« Rangen et Zeinheim	4
« Willgotheim	5
« Avenheim	2
« Neugartheim	2
« Olwisheim [1]	5

[1] Waldolwisheim ; cette commune fut réunie dans la suite au bailliage de Saverne.

Digitized by Google

« Sæssolsheim..... 5
« Rohr..... 3
« Kienheim..... 2
« Dingsheim..... 3
« Durningen..... 2

« Les paysans dont on exige deux charretées ou transports « (*zwey Enger*) dans un jour, reçoivent la nourriture. Les « paysans de Jetterswiller sont affranchis de toute corvée; ils « sont seulement tenus de conduire les chasseurs et les « meutes de l'évêque à la chasse[1]. »

Les seules corvées qui ne fussent pas désagréables au paysan de cette époque, étaient celles qu'il faisait au château de Saverne, où il trouvait dans un copieux festin un agrément culinaire dont il était privé chez lui. Comme son principal luxe consistait dans ses attelages, il était fier et content quand la beauté de ses chevaux attirait les regards de l'évêque et de ses courtisans.

Le bailliage du Kochersperg était aussi tenu de livrer gratuitement dans les magasins de l'évêque, à Saverne, toutes les pailles dont il avait besoin. Le nombre des bottes, fixé arbitrairement par la Régence de l'évêché, était réparti par le bailli entre les communes du bailliage; il s'élevait en 1584 à 6,400[2].

A cette époque, il existait déjà des écoles publiques dans les communes les plus importantes du bailliage; chaque école était fréquentée par les enfants de l'un et de l'autre sexe, tant du village où elle était établie, que des villages les plus rapprochés. L'évêché prélevait sur tout le bailliage un impôt de 109 florins, pour venir en aide aux instituteurs[3].

Le bailliage du Kochersperg était un pays de droit écrit,

[1] Archives de Saverne.
[2] Archives du Bas-Rhin, G, 1434.
[3] La même.

Digitized by Google

régi par les principes du droit romain, modifié par la coutume appelée *Landrecht* de la Basse-Alsace, qui avait lieu de plein droit à défaut de contrat de mariage. Cette coutume entraînait une communauté réduite aux acquêts, avec réserve des apports mobiliers et immobiliers, et partageable dans la proportion de deux tiers pour l'époux et d'un tiers pour l'épouse[1]. A la dissolution de la communauté, le survivant des époux prélevait, avant tout partage, ses apports, les héritiers du prédécédé exerçaient de leur côté les mêmes reprises; le survivant des conjoints tirait encore préciputoirement quelques meubles de la communauté, la femme ses vêtements, linges, hardes et bijoux, le mari ses vêtements et hardes. Lorsqu'il y avait des enfants, à la mort du père, ses habits et hardes appartenaient aux garçons; quand la mère décédait, les filles prélevaient ses habits, linges et bijoux. La femme avait la faculté de renoncer à la communauté, en ce cas elle reprenait franchement ses apports.

Le droit de juveigneurie ou le droit d'accès qu'on appelait aussi droit de préférence *(Vorsitzgerichtigkeit)* était aussi en vigueur dans le bailliage du Kochersperg. Le plus jeune des fils avait le droit de prendre, dans les successions de ses parents, la maison et la cour avec les biens emphytéotiques y attachés, sur le pied de l'estimation que l'on en faisait faire, à charge de rendre à chacun de ses frères et sœurs sa part et portion[2]. Le paiement de la soulte se faisait ordinairement par annuités. La première annuité était attribuée à l'aîné et les autres aux frères et sœurs puînés, d'après leur âge. Cette coutume obligatoire avait pour but de favoriser le dernier né, le plus jeune des fils, et de lui faciliter le moyen de s'établir de bonne heure. A défaut d'enfants mâles, le droit de juveigneurie ou d'accès passait aux filles, et c'était, suivant

[1] Ancien greffe du bailliage du Kochersperg. (Etude de Me Spehler, notaire à Saverne.)

[2] Arrêts notables du Conseil souverain d'Alsace, t. III, p. 259.

Digitized by Google

la règle ordinaire, la plus jeune d'entre elles qui exerçait l'option. L'usage consacré par cette coutume a subsisté jusqu'à ce jour et est encore observé dans quelques familles.

Le retrait lignager s'exerçait aussi dans le bailliage du Kochersperg; les parents du vendeur avait la faculté de retirer des mains de l'acquéreur les immeubles vendus, en intentant l'action de retrait dans les quinze jours de la vente.

Au commencement du XVIIe siècle, le bailliage du Kochersperg a fourni grandement son contingent de sorcières aux préjugés et à l'ignorance de l'époque[1], et la cour criminelle, où l'ignorance grossière des juges égalait la barbarie des lois et la rigueur des supplices, fit brûler une foule de ces malheureuses qui avaient avoué, dans les douleurs de la torture, le crime de sorcellerie dont elles étaient accusées.

Le bailliage du Kochersperg fut cruellement éprouvé pendant la guerre de Trente-Ans. Après la prise de Benfeld, le feldmaréchal suédois Horn s'en empara et en fit don à la ville de Strasbourg. Cette cession, datée de Colmar, du 15 décembre 1632, fut soumise à la sanction du chancelier Oxenstjerna, qui la confirma au nom de la couronne de Suède, le 5 avril 1633[2]. Le bailliage fut obligé de se soumettre à la ville de Strasbourg, qui le fit administrer pour son compte. Cette cession ne fut que de courte durée, et le bailliage ne tarda pas à être restitué à l'évêché. Toutefois ayant été tour à tour pressuré et pillé par les Suédois, les Lorrains, les Weimariens, les Français et les Autrichiens, il ne se remit que lentement de ses désastres, et les blessures profondes de la guerre de Trente-Ans ne se cicatrisèrent que peu à peu.

La Cour criminelle du bailliage du Kochersperg continua de subsister avec toutes ses attributions jusqu'au moment où

[1] Archives de Saverne, liasse 106.

[2] Kentzinger, documents relatifs à l'Histoire de France, tome II, p. 44.

Digitized by Google

l'évêché de Strasbourg fut satisfait de reconnaître la souveraineté du roi de France. Le bailli continua à remplir les fonctions du ministère public, à rechercher les crimes et les délits et à requérir comme accusateur, au nom de l'autorité *(der Ambtmann in Namen der hohen Obrigkeit als Clæger)* l'application de la loi. Les arrêts et jugements étaient rendus par les bâtonniers et juges de la Haute-Cour criminelle du bailliage du Kochersperg *(der Stabhalter und verordnete Malefizrichter des hohen peinlichen Halsgerichts der Pflege Kochersperg.)*

En 1670, la Régence de l'évêché rendit un décret portant que, pour le maintien du bon ordre, le bailli du bailliage du Kochersperg devait enjoindre à tous les artisans établis dans son ressort de se faire incorporer dans les tribus de la ville de Saverne.

Dans les guerres qui précédèrent la paix de Nimègue, les communes du bailliage du Kochersperg, situées en deçà du château de ce nom, avaient été cruellement éprouvées et demandaient que les communautés situées au delà du château fussent tenues de les soulager « en quelque manière » dans les impositions en nature qu'elles devaient livrer annuellement à l'évêché. La Régence épiscopale entendit leurs doléances et ordonna par décret du 21 juin 1685 « que les-« dites communautés, situées au delà du château, livreraient « annuellement à la recette du seigneur évêque à la dé-« charge des communautés situées en deçà, cent rezeaux d'a-« voine qu'elles auraient à répartir entre elles[1]. »

Après l'incorporation de l'évêché de Strasbourg à la couronne de France, l'administration de la haute justice fut attribuée au Conseil de la Régence de Saverne, qui, seul dans l'évêché, avait le droit de juger les causes criminelles et de condamner à une peine capitale, sauf l'appel ressortissant au

[1] Archives du Bas-Rhin, d. g 1434.

Digitized by Google

Conseil souverain d'Alsace. Le village de Willgotheim fut érigé en chef-lieu du bailli, le bailli y tenait au moins une audience par mois. Un procureur fiscal et un sergent exploitant, furent attachés au bailliage.

Le bailli du bailliage et les prévôts des villages étaient pourvus à titre de simples commissions, mais en 1693, l'évêque de Strasbourg, Guillaume Egon, cardinal de Furstenberg, pour sortir de ses embarras financiers, proposa à son chapitre l'expédient de la finance des offices de l'évêché. Cet expédient fut agréé par un concordat du 9 mars 1793, sous la condition que le produit de la vente des places serait employé à l'extinction des dettes de l'évêché, et que la finance serait fixée sur un pied invariable [1].

Ce concordat fut confirmé par un arrêt du Conseil d'Etat du 17 du même mois de mars et suivi d'un édit de création en date du 30. Parmi les offices créés en titre formé par cet édit se trouvait celui du bailliage du Kochersberg.

L'année d'après, le grand chapitre autorisa le cardinal de Furstenberg à faire financer, *ad vitam* seulement dans les lieux dépendant de l'évêché, tous les offices des prévôts des villages et ceux des procureurs fiscaux des bailliages, qui avaient été jusqu'ici desservis par commission, et il fut arrêté que ceux qui obtiendraient ces offices, moyennant finance, en jouiraient toute leur vie, avec tous les droits, honneurs et émoluments y attachés, sans pouvoir être destitués, ni révoqués, si ce n'est pour malversation ou prévarication prouvée en justice, et que ces charges, en cas de vacance, retourneraient à la libre disposition de l'évêque.

La vente de ces offices fut autorisée par un arrêt du Conseil d'Etat du 23 mars 1694, suivi et corroboré par des lettres patentes du 6 avril suivant. Le sieur Aubert, trésorier général de l'évêché, fut commis pour procéder à la vente de ces

[1] Archives du Bas-Rhin, s. g. liasse 404.

Digitized by Google

places, au plus offrant et dernier enchérisseur; toutefois les offres devaient être faites par écrit. Il fut autorisé à recevoir le prix de ces charges, si les offres faites étaient trouvées justes, et à en faire expédier des provisions par le secrétaire de la Chambre des comptes de l'évêché.

Sous l'épiscopat de Louis-Constantin de Rohan (1756-1779) les prévôts des villages qui étaient continuellement aux prises avec les baillis, reçurent successivement le remboursement de leur finance, et leurs offices furent conférés à titre de commissions révocables. Le droit de révoquer et de destituer les prévôts de leurs offices ayant donné lieu à des contestations, le roi le confirma au cardinal Louis-Constantin de Rohan, par lettres patentes du 18 septembre 1772.

A l'aurore de la Révolution, les campagnes du Kochersperg se montraient hostiles à toute innovation politique et administrative, et lorsqu'en 1790 la justice bailliagère fut remplacée par les justices de paix, elles n'accueillirent pas cette utile institution avec ces transports de joie et d'espérance dont elle fut saluée partout.

SÉRIE

des Baillis du Kochersperg.

1445. — Martin de Lupstein, dit Winter.
1462. — Gaspard zur Metgde.
1465. — Simon de Hammerstein.
1492. — Henri de Hintingen.
1511. — Jacques d'Oberkirch.
1525. — Batt de Fegersheim.
1542. — Batt de Wickersheim.
1554. — Wolf de Wickersheim.
1562. — Marc Hibschmann de Bieberach.

Digitized by Google

1600. — Frédéric Zant de Mœrlen.
1610. — Jacques de Landsperg.
1624. — Jean-Christophe de Wildenstein.
1634. — George-Charles Zoller, intérimaire.
1641. — Le major Jean-George Schmidt.
1643. — George-Charles Zoller, intérimaire.
1648. — Jean-Christophe de Wildenstein.
1675. — Jean-Henri d'Elsenheim.
1691. — Jacques Staab.
1694. — Etienne Rougemont.
1697. — Jean-George Zimmermann.
1701. — Le sieur Muller.
1718. — Jean-George de Mayerhoffen.
1731. — Jean-George-Joseph de Mayerhoffen.
1767. — François-Léopold de Mayerhoffen.

Dagobert Fischer.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Direction de la *Revue d'Alsace* éprouve une vive satisfaction de pouvoir annoncer aux amis de notre province et de son histoire la publication prochaine d'un ouvrage important qui est destiné à faire connaître la part spéciale que l'Alsace a prise dans le mouvement de la civilisation européenne. M. Charles Gérard va faire paraître : **Les Artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge**, 2 volumes grand in-8°, à la librairie d'Eug. Barth, à Colmar.

Le premier volume sera mis en vente le 1er octobre prochain; le second au commencement de décembre.

Ce livre, qui révélera l'ancienne Alsace sous un des aspects les plus attrayants et les moins connus de sa culture originale, présentera l'histoire du développement des beaux-arts chez le peuple alsacien depuis le VIIe siècle jusqu'à la fin du XVe, depuis la barbarie franke jusqu'à la Renaissance. Il comprendra donc tous les artistes qui, dans les diverses branches de la pratique, ont contribué à assigner à l'Alsace le rang éminent qu'elle occupe dans le mouvement artistique du moyen-âge chrétien. Quinze années d'études et de recherches persévérantes ont permis à l'auteur de présenter à la curiosité de ses compatriotes et à l'attention du public instruit, près de quatre cents notices biographiques et critiques sur des architectes, des sculpteurs, des peintres, des calligraphes, des miniaturistes, des orfèvres, des fondeurs de cloches, des verriers, etc., nés en Alsace ou qui s'y sont illustrés par leurs travaux.

M. Gérard, que les événements éloignent de notre pays, lui laisse, en partant, un nouveau témoignage de la tendre affection qu'il lui a donnée pendant un demi-siècle. Nous savons qu'il la lui conservera dans la Lorraine où il va réfugier ses pénates. Il nous autorise à annoncer qu'il espère compléter son œuvre par des publications ultérieures sur les artistes de la Renaissance et sur ceux des XVIIe et XVIIIe siècles.

Mulhouse. — Imprimerie de Ve L. L. Bader.

Digitized by Google

GUILLAUME DE HONSTEIN

Evêque de Strasbourg (1506-1541)

SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE DE STRASBOURG A LA FIN DU MOYEN-AGE [1]

I.

Une élection d'évêque.

Le 20 août de l'année 1506 mourut Albert de Bavière, évêque de Strasbourg.

Quelques jours après, le chapitre invita le Sénat de la ville à déléguer quelques-uns de ses membres pour s'entendre avec lui au sujet de l'élection d'un nouvel évêque. On convint de la fixer au 9 octobre, et de confier à la ville le soin d'en assurer la liberté contre les tentatives éventuelles de

[1] Le récit qui suit est emprunté à un document historique publié en 1843 par les soins de la municipalité strasbourgeoise, sous le titre de : *Bischof Wilhelms von Hoensteins waal und einrit, anno 1506 et 1507*, dans le *Code historique et diplomatique de la ville de Strasbourg*, t. 1, 2me partie, et attribué à Sébastien Brant sur la foi de plusieurs notes ajoutées postérieurement au manuscrit et confirmée par des arguments littéraires décisifs. Cet écrit nous offre une peinture vivante de la vie intérieure de notre ville à l'époque indiquée; il nous initie aux luttes secrètes qu'elle a constamment eu a soutenir contre un pouvoir hostile, tout en nous faisant assister à une des plus brillantes solennités que le moyen-âge, à son déclin, y ait célébrées. Nous pensons donc que ce récit offrira quelque intérêt à ceux qui, dans les temps présents, aiment à porter leurs regards vers le passé glorieux de notre ville.

Digitized by Google

certains seigneurs du voisinage. Le Sénat fut également chargé de veiller jusqu'à cette époque à la sécurité des possessions de l'évêché.

La république avait tout à gagner d'un bon choix. Aussi le moment qui précédait une élection épiscopale était-il celui où le chapitre pouvait s'attendre à une bienveillance particulière de la part du gouvernement. Deux jours avant l'élection, le chapitre trouve bon de soumettre encore plusieurs demandes à la ville, en exigeant une réponse immédiate. Il s'agissait entre autres pour lui d'être désormais affranchi du péage du pont du Rhin, et d'obtenir que le gouverneur d'un de ses domaines, retenu prisonnier au château de Kochersberg par le gouverneur de la ville, auquel il avait volé du vin et des fruits, fût remis en liberté sans rançon. Le magistrat, « désireux de rester en bons termes avec le chapitre et considérant la proximité de l'élection », accorda pour le moment la dispense demandée, en se réservant de la prolonger au futur évêque s'il se montrait bien disposé envers la ville. Il consentit de même à la mise en liberté du gouverneur coupable, à condition qu'il restituât le vin et les fruits.

Le même jour, le Conseil des Treize nomma dans son sein une Commission de quatre membres chargée de faire un rapport sur les mesures intérieures à prendre en vue de l'élection. L'on convint de s'en tenir à ce qui s'était fait précédemment en pareille circonstance; et les propositions, rédigées dans ce sens, furent adoptées par le Conseil.

En conséquence de cette décision, une députation de quatre sénateurs se rendit la veille de l'élection dans la salle du chapitre, et pria au nom de la ville le doyen et les chanoines présents de s'entendre sur le choix d'un évêque et d'éviter des divisions regrettables. Cette démarche était dictée par le souvenir des luttes intestines qui avaient éclaté à plusieurs reprises dans le diocèse et dans la ville, quand les électeurs n'étaient point parvenus à s'accorder sur un nom. Les élections de

Digitized by Google

1306 et de 1394 avaient occasionné de pareils troubles. En 1306 les voix du chapitre s'étaient partagées entre quatre candidats différents, qui se disputèrent le siége épiscopal les armes à la main, jusqu'à ce que le pape trancha la querelle en écartant à la fois les quatre compétiteurs et en nommant de sa pleine autorité le chancelier de l'empereur, Jean de Dirpheim. En 1394, Guillaume de Diesth et Burkard de la Petite-Pierre avaient obtenu chacun la moitié des suffrages; les hostilités commencèrent, et si Guillaume de Diesth finit par l'emporter sur son rival, ce fut grâce au secours de la ville à laquelle il avait montré des dispositions amicales.

Ce devoir rempli auprès des dignitaires du grand-chapitre, le Sénat s'occupa de préserver l'acte qui allait s'accomplir de toute immixtion étrangère. Un certain nombre d'artisans, pris dans les différents corps de métiers, furent convoqués pour le jour de l'élection. Les uns reçurent l'ordre d'occuper les tours et les portes de la ville; d'autres, une centaine environ, furent consignés au poêle des boulangers[1], à proximité du « Bruderhof »; d'autres encore, au nombre de vingt, durent garder les deux portes du chœur; enfin l'on envoya au pont du Rhin deux soldats armés d'arquebuses, et l'on chargea quelques groupes de cavaliers de parcourir les environs de la ville et de surveiller les grandes routes.

Ces milices populaires, arrachées au travail quotidien pour veiller à la sécurité publique, devaient vivre aux frais de l'Etat pendant toute la durée de leur service.

Quand tout fut bien ordonné, l'ammeistre désigna dix-huit membres du magistrat pour l'accompagner le lendemain à la cathédrale et y attendre avec lui le résultat de l'élection.

—

Le 9 octobre au matin, les cloches se mirent joyeusement en branle comme pour annoncer un jour de fête. La journée

[1] Aujourd'hui maison Schneegans, à la jonction de la rue du Dôme et de la place de la Cathédrale, d'après Piton, *Strasb. illustré*.

Digitized by Google

commença par une messe du Saint-Esprit, célébrée au grand chœur de la cathédrale, en présence du chapitre entier. Puis les chanoines se rendirent dans la salle de leurs délibérations où les attendait le docteur Jean Geiler, de Kaysersberg, pour leur rappeler une dernière fois, dans un discours plein d'une mâle éloquence, les devoirs de leur position.

« ...Ne prenez en considération, leur dit-il, ni les liens de la parenté, ni les avantages temporels que tel d'entre vous pourrait vous promettre, ni l'attrait des jouissances impures que vous espéreriez pouvoir vous permettre si vous élisiez tel de vos frères... Elevez vos âmes vers des pensées plus hautes. Ne croyez pas, comme le font certains hommes charnels, que ce soient les murs des villes, les châteaux forts, les bourgades et les riches domaines qui composent un évêché. Non, ce sont les âmes des fidèles qui l'habitent. Ces âmes, vous le savez, sont livrées sans défense à un implacable ennemi, qui les tient enchaînées sous la loi du péché, et je parle ici surtout du clergé, cette lie du peuple, vers laquelle affluent toutes les turpitudes, cette engeance dissolue, orgueilleuse, rapace et gloutonne.

« D'où viennent tant de maux? Je le dirai sans détour : ils proviennent de l'épiscopat. Nos évêques n'ont des évêques que le nom. Nous avons un épiscopat fictif, qui ne prend nul souci des âmes, et que travaillent avant tout les intérêts terrestres, le soin de conserver de riches domaines et de satisfaire de viles passions, au grand détriment des fidèles. Avons-nous jamais vu un évêque remplir dans notre ville les devoirs pontificaux comme c'était l'usage autrefois?... Il est donc nécessaire que vous songiez à donner un sauveur à notre évêché de Strasbourg, un évêque qui ne dise pas : « Je laisserai des étrangers remplir à ma place mes fonctions ecclésiastiques », mais qui abandonne à d'autres le souci des choses temporelles et qui se réserve les choses spirituelles. Vous accomplirez ainsi une œuvre agréable à Dieu, aux

Digitized by Google

anges et aux hommes. Tous ceux qui l'apprendront, s'écrieront : « Béni soit Dieu qui nous a laissés vivre jusqu'au jour présent! Nous allons voir célébrer l'évêque lui-même les mystères divins, ce qui n'a plus été vu depuis cent ans!... Votre noble origine vous commande de faire un pareil choix. Ce serait vous dégrader que d'en agir autrement... Enfin, les âmes de ce diocèse, les voici entre vos mains : à vous il appartient de les livrer à un pasteur fidèle ou bien à un loup ravisseur. Dans le premier cas, vous vous préparerez une récompense éternelle auprès du Pasteur suprême; dans le second, le sang de ces âmes souillera vos mains et criera vengeance contre vous...[1] »

Nous allons voir dans quelle mesure le chapitre prit à cœur les sévères exhortations du prédicateur de la cathédrale.

Seize chanoines se trouvaient présents. Les plus illustres d'entre eux étaient le duc Frédéric de Bavière, les margraves Charles et Rodolphe de Bade, le comte palatin Philippe, Sigismond, comte de Hohenlohe, le comte Guillaume de Honstein, landgrave de Thuringe, et son parent le comte Henri de Hennenberg.

Guillaume de Honstein avait environ trente-cinq ans. Sa première jeunesse s'était passée aux écoles de Ticin en Italie, et de Fribourg en Brisgau, où il avait étudié le droit romain et le droit canon. Au sortir de l'Université, il avait été appelé auprès de son grand-oncle maternel, Berthold de Hennenberg, archevêque de Mayence, qui lui avait confié dans son diocèse certaines fonctions juridiques dont il s'était acquitté avec éloge, et durant lesquelles il avait souvent eu l'honneur de prendre part à des négociations diplomatiques conduites par l'empereur d'Allemagne. La pratique des affaires n'avait

[1] *Sermones et varii tractatus Kaysersbergii*, 1521. *Oratio de electione episcopi*, p. 21, v.

Digitized by Google

pas tardé à lui donner une profonde connaissance des hommes et des choses. Il possédait une certaine éloquence naturelle, et, au dire de son biographe et contemporain, il se distinguait de la moyenne du clergé de son époque par l'intégrité de son caractère et la pureté de ses mœurs. Il remplissait les fonctions de vicaire *in spiritualibus* de l'archevêque de Mayence, Jacques de Liebenstein, au moment où il s'était joint à ses collègues pour donner un successeur à Albert de Bavière [1].

L'élection allait commencer. Mais auparavant il fallut encore régler le mode d'après lequel elle devait se faire. L'on avait à décider entre deux méthodes nouvelles, dont l'une, dite par voie d'inspiration divine, excluait toute délibération préalable en laissant au Saint-Esprit seul le soin de former une majorité : l'on votait immédiatement après avoir communié. L'autre, dite par voie de compromis, faisait précéder l'élection de négociations plus ou moins prolongées, dans lesquelles les intrigues de parti décidaient souvent du succès. Frédéric de Bavière, prince d'une piété et d'une science peu communes, proposa d'adopter la première de ces méthodes, en s'autorisant de l'élection de Conrad de Busnang en 1430, où ce procédé avait été employé — sans grand succès, il est vrai, puisque la minorité du chapitre avait sur-le-champ essayé de renverser cette élection à l'aide de la noblesse d'Alsace, et que le nouvel évêque, pour prévenir une guerre funeste, avait dû faire abandon de ses droits au petit-fils de l'empereur d'Allemagne, Robert de Bavière [2]. — Mais Hennenberg, qui tenait à mener à bonne fin des manœuvres récemment commencées, se prononça pour la seconde méthode, et son avis prévalut.

Ce noble seigneur préparait depuis quelque temps le terrain à la candidature de son jeune parent, Guillaume de

[1] *Jacobi Wimphelingi*, Catal. episcop. argentin., 1560, p. 120.
[2] Ibid.

Digitized by Google

Honstein. Il s'était servi dans ce but d'un moyen qui contrastait étrangement avec sa haute position dans l'Eglise, et dont le récit ne nous paraîtrait même pas digne de foi, si le souvenir des mœurs du temps et le témoignage du chancelier de la république ne le rendaient moins incroyable. Sa maîtresse avait réuni dans sa maison les maîtresses des jeunes chanoines, et, après leur avoir servi un festin, elle leur avait fait cadeau à chacune d'une paire de souliers gris neufs, pour les décider à user de leur influence sur l'esprit desdits seigneurs en vue de la prochaine élection. Depuis lors, Hennenberg avait activement poursuivi ces intrigues, et il pouvait déjà se féliciter d'un premier succès, car le chapitre, lorsqu'il dut se prononcer sur la prise en considération des suffrages envoyés par écrit par trois de ses membres absents, avait conclu de valider celui de l'évêque de Bamberg qui portait Guillaume de Honstein, et d'annuler pour vice de forme ceux du margrave Frédéric de Bade, évêque d'Utrecht, et du baron Jean de Brandis, prévôt de Coire, qui s'étaient prononcés pour un autre candidat [1].

Enfin, à dix heures et demie, l'élection put commencer. Déjà quinze membres du chapitre avaient fait connaître leurs suffrages : huit d'entre eux s'étaient prononcés en faveur de Guillaume de Honstein et sept en faveur de Frédéric de Bavière. Restait encore le jeune comte de Montfort dont la voix devait être décisive : et on le savait partisan de Frédéric de Bavière! Aussitôt Hennenberg et son parti redoublent d'instances auprès de lui; ils le pressent de modifier un vote qui porterait la division dans l'évêché; ils rejettent sur lui la responsabilité éventuelle d'un pareil malheur; ils font si bien que Montfort cède et que Guillaume de Honstein est proclamé évêque de Strasbourg par neuf voix contre sept.

[1] La voix de l'évêque de Bamberg ne fut cependant pas comptée lors du vote; nous ne savons pour quel motif.

Digitized by Google

Hennenberg l'avait emporté. Sans doute il espérait se dédommager bientôt de la peine qu'il s'était donnée en s'unissant au nouvel évêque pour s'enrichir avec lui des dépouilles de leur récente conquête. Un quatrain latin et allemand, qui courut peu après, célébra cette victoire et les intentions coupables que l'on devinait sous de pareilles intrigues [1].

—

La cathédrale était remplie d'une foule immense quand le chapitre pénétra dans le chœur pour présenter le nouvel évêque aux magistrats et au peuple. Guillaume de Honstein marchait en tête du cortége, entre le doyen et le prévôt du chapitre. Tous trois allèrent s'agenouiller sur les marches du maître-autel, l'évêque sur un degré plus élevé que les deux dignitaires qui l'accompagnaient. Bientôt ils se relevèrent, et le doyen, se tournant vers les délégués du magistrat qui occupaient une tribune voisine, et vers l'assemblée du peuple, prononça ces mots : « Nous avons élu d'une voix unanime le seigneur Guillaume de Honstein. Que Dieu lui donne bonheur et prospérité ! » L'usage voulait que le doyen et le prévôt du chapitre élevassent le nouvel élu sur le maître-autel en le saisissant par les bras; mais le comte de Honstein, doué d'une grande agilité, y monta sans le secours des deux

[1] Darumb schreib einer harnoch dise vier versz : (Annotation postérieure) Vieleicht D. Brandt :

Destruet ecclesiam, scorto duce, protenus istam
Mox gallina senex totum et episcopium
Nam geminos pullos ovo producet ab uno
Qui fimum spargent, reliquiasque boni.

Das luth zu teutsch wie hernach volgt :

Die alt henn würt disz Kirch zerstœren
Und bald das bistumb ganz umbkheren
Und durch einer alten huren Krey
Zwey hiener brüten usz eim ey
Und den mist scherren und ufriben
Was ander bischoff hant laszen bleiben.

Digitized by Google

Chapelle de Ste Barbe
près Ottersthal.

Digitized by Google

Digitized by Google

prélats. Aussitôt le chœur entonna un solennel *Te Deum laudamus*, les orgues retentirent, les cloches se mirent en branle, et le peuple put contempler un instant son nouveau pasteur dominant de sa place la vaste cathédrale.

Quand la solennité fut terminée, l'évêque, accompagné de son cortége, se rendit à son hôtel. Une députation de quatre sénateurs ne tarda pas à se présenter devant lui, chargée de lui transmettre les félicitations du magistrat. Bientôt après arriva le présent que la ville lui faisait à l'occasion de son avénement. C'étaient deux tonnes et demie de vin, vingt mesures d'avoine et vingt-quatre poissons d'une valeur de 11 gulden 1 schelling, auxquels l'évêque prit un si grand plaisir, qu'il vint en emporter quelques-uns de ses propres mains, et qu'il donna 4 gulden aux serviteurs qui lui avaient amené ce présent.

A deux heures de l'après-midi, l'ammeistre permit aux milices populaires de rentrer dans leurs foyers.

Cependant Guillaume de Honstein ne possédait pas encore tous les droits et prérogatives de l'épiscopat. Le chapitre de l'Eglise métropolitaine l'avait bien élevé sur l'autel comme autrefois les guerriers barbares élevaient leur chef sur le parvis; Rome n'avait pas encore confirmé son élection, et la république de Strasbourg ne pouvait pas entrer en rapports avec lui d'une manière définitive avant qu'il eût juré de respecter ses libertés. De plus, il lui manquait encore de recevoir l'ordination épiscopale et d'inaugurer, suivant la coutume, ses hautes fonctions, en entrant solennellement en ville à la tête d'un brillant cortége de seigneurs et de feudataires de l'évêché. Il retarda le plus longtemps possible la prestation de son serment à la ville; les intérêts de l'Eglise et ceux de la république étaient trop opposés, et l'hostilité des évêques précédents avait creusé une trop profonde ornière pour qu'un évêque, même de l'élévation morale de Guillaume de Honstein, eût pu accomplir un pareil acte dans les premiers

Digitized by Google

temps de son administration, et s'affranchir de suite de cette longue tradition de vexations journalières. Guillaume de Honstein marcha donc sur les traces de ses prédécesseurs dans les commencements de son épiscopat; peut-être est-ce à l'influence de Henri de Hennenberg, demeuré dans son entourage immédiat, qu'il faut attribuer en grande partie cette conduite.

Peu de temps après l'élection, le magistrat apprit que le nouvel évêque venait, par un abus flagrant de son autorité, d'ordonner dans les campagnes voisines de ne plus porter d'avoine en ville, mais de tout amener à Saverne, supprimant ainsi un des marchés les plus importants de Strasbourg au profit de l'une de ses possessions. D'énergiques protestations lui furent immédiatement présentées; mais l'évêque ne fit entendre que des explications évasives, et, pour se dispenser de répondre à des récriminations ultérieures, il quitta Strasbourg le jour suivant, en annonçant qu'à son retour il donnerait satisfaction à la ville pour tout ce qu'il lui devait.

Quelques semaines s'étaient passées depuis cet incident, lorsque Honstein changea subitement de langage. Il fit venir auprès de lui les deux membres du magistrat que l'on chargeait habituellement des négociations avec l'évêché, et, dans une entrevue secrète à laquelle Hennenberg seul était convié, il leur déclara « qu'il espérait remplir dignement ses fonctions malgré sa jeunesse, qu'il déplorait les divisions qui avaient éclaté, sous les épiscopats précédents, entre la ville et l'Eglise, qu'il voulait désormais se montrer bon voisin envers le magistrat, et qu'il le priait de ne pas agir avec précipitation si quelque litige devait se présenter à l'avenir entre eux, mais de le prévenir par message, affirmant qu'on le trouverait toujours prêt à faire une réponse bienveillante. » Cette première partie de son discours devait préparer le terrain à la seconde. « Le temps est venu, continua-t-il, où je devrais demander à Rome la confirmation de mon élection; mais,

Digitized by Google

comme je n'ai trouvé dans le trésor de l'évêché qu'une somme insuffisante à cet effet, je prierai la ville de me prêter contre de bonnes garanties 4 à 6,000 gulden, ainsi qu'elle l'a fait à mon prédécesseur dans la même circonstance. » Et, comme pour montrer de l'arrogance jusque dans une question où d'ordinaire les plus orgueilleux baissent la tête, il envoya dire aux deux sénateurs qu'il comptait entreprendre un voyage, mais que son secrétairé resterait à son hôtel pour recevoir la réponse de la ville.

Le Sénat, blessé du peu de respect que l'évêque lui témoignait, et considérant qu'il n'avait pas encore prêté serment à la république, lui fit porter une réponse polie, mais négative. Cependant, lorsque l'évêque renouvela sa demande avec une plus grande insistance, et abaissa jusqu'à 1,500 gulden le chiffre de la somme qu'il désirait emprunter, le Sénat fut d'avis de lui prêter cet argent, et l'assemblée générale des échevins ratifia cette décision. Le revenu des péages de Matzenheim et de Kogenheim, qui appartenaient à l'évêque, devait garantir la dette et l'anéantir en trois années.

Le 4 décembre 1506, le pape Jules II confirma à Bologne l'élection de Guillaume de Honstein[1].

[1] Wimpheling place cette confirmation au 4 octobre 1506, ce qui est inadmissible. Materne Berler, qui s'est servi de l'ouvrage de Wimpheling pour composer sa chronique, a modifié cette date, et indique le 4 novembre comme le jour auquel eut lieu cette confirmation. Mais cette date nous paraît encore trop rapprochée de celle de l'élection. Nous nous sommes arrêté au témoignage de Grandidier (*Œuvres histor. inéd.*, t. IV, p. 373), quoique la source à laquelle il a puisé cette donnée ne soit pas indiquée dans son livre.

Digitized by Google

II.

Une consécration d'évêque.

Depuis les temps de Jean de Lichtenberg, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle et demi, aucun évêque ne s'était plus fait consacrer à Strasbourg. Les nouveaux élus de notre diocèse se rendaient habituellement, pour cette cérémonie, auprès de leur métropolitain, l'archevêque de Mayence. Une consécration épiscopale était donc une fête d'autant plus intéressante qu'elle était plus rare, et l'on ne pouvait se défendre d'accueillir comme un bon augure, pour la durée ultérieure de son épiscopat, l'intention d'un évêque de la célébrer dans nos murs.

Guillaume de Honstein n'était pas encore prêtre au moment de son élévation à l'épiscopat. Il n'avait pas eu besoin de recevoir les ordres majeurs pour faire partie du chapitre noble de la cathédrale. Ce n'est que le 25 février 1507 que l'ordination lui fut administrée à Saverne; dès lors il put prétendre à la consécration épiscopale.

Le 6 mars 1507, Henri de Hennenberg vint annoncer au Sénat que son maître avait l'intention de recevoir le sacre dans notre cathédrale le dimanche 10 mars, et qu'il invitait en conséquence le Sénat à déléguer vingt de ses membres pour assister à la cérémonie et pour dîner ensuite avec lui en son hôtel.

Au jour désigné pour cette solennité, les délégués du Sénat se trouvèrent réunis dès six heures du matin à la maison de l'œuvre Notre-Dame. L'évêque ne tarda pas à sortir de son hôtel, accompagné de l'archevêque de Magdebourg, de l'évêque de Coire, des chorévêques de Strasbourg et de Spire, et suivi d'un grand cortége de hauts dignitaires ecclésiastiques. Alors les sénateurs se rendirent à la cathédrale dans la tri-

Digitized by Google

bune qui leur était destinée, et au bout de quelques instants ils virent les prélats sortir de la sacristie et prendre place devant le maître-autel. Tous étaient revêtus de leurs ornements pontificaux; Guillaume de Honstein seul portait une toque noire au lieu de mitre, et un simple surplis blanc, le même qu'il avait porté deux semaines auparavant lors de son ordination à Saverne. Alors les orgues retentirent et les chants s'élevèrent dans le chœur. Après le cantique d'introduction *Introitum letare*, une messe solennelle fut entonnée, et déjà l'on était au *Gloria in excelsis*, quand soudain le chapelain de l'empereur pénétra dans le chœur, et annonça que S. M. Maximilien Ier allait entrer à Strasbourg et désirait assister à la fête.

Ce n'était pas la première fois que pareil honneur était fait à l'un de nos évêques. Depuis la célèbre visite de Henri II en l'an 1002, pendant laquelle ce prince, entraîné par la majesté du culte de la cathédrale, n'avait renoncé que difficilement au désir de se faire recevoir parmi les chanoines de l'œuvre, la présence d'un empereur avait fréquemment rehaussé l'éclat de nos solennités religieuses; mais peu d'évêques pouvaient se glorifier d'avoir eu le chef du saint empire romain comme témoin de leur consécration. Frédéric de Lichtenberg est à peu près le seul qui ait eu cet honneur lors de l'arrivée d'Albert de Habsbourg en 1299.

A cette nouvelle inattendue, l'on suspendit aussitôt la cérémonie. Pendant plus d'une heure les évêques demeurèrent en silence à leur place, tandis que des ouvriers s'empressaient d'élever les tentures noires qui d'habitude marquaient la place de l'empereur. L'affluence du peuple qui encombrait les nefs devint à ce moment-là si intense autour de la grille du chœur, que les soldats placés en cet endroit par l'ordre du magistrat, durent employer la force contre elle et la repousser à coups de bâton.

Bientôt les portes de la cathédrale s'ouvrirent devant l'em-

Digitized by Google

pereur et son cortége. Maximilien était accompagné du duc Frédéric, fils de l'électeur palatin, du margrave Casimir de Brandebourg, du duc Albert de Mecklembourg et du prince Rodolphe d'Anhalt, tous princes de l'empire. De plus un grand nombre de seigneurs et de comtes le précédaient, couverts de vêtements magnifiques. Lui-même portait un habit de velours noir, orné d'une double chaîne d'or massive.

Quand ces nobles personnages eurent pénétré dans le chœur, Guillaume de Honstein, se levant de son siége, alla souhaiter la bienvenue à son auguste visiteur en lui présentant l'eau bénite, et en s'inclinant profondément devant lui. Puis il se tourna vers les princes de l'empire auxquels il présenta également l'eau bénite, sans s'incliner toutefois. Alors la cérémonie religieuse fut reprise depuis le commencement et aux sons majestueux de l'orgue; l'*Introitum letare* et les différentes parties de la messe se succédèrent sans interruption; puis eut lieu la lecture de l'épître, et alors seulement, après ces longs préliminaires dans lesquels l'église avait déployé toute la splendeur mystique de son culte, l'archevêque de Magdebourg gravit les degrés du maître-autel pour procéder à l'acte de la consécration. Pendant que s'accomplissait l'onction de la tête et des mains, le chœur entonna une de ces belles hymnes dont le moyen-âge avait eu le secret : *Veni creator spiritus*, et l'immense assistance put voir le nouvel évêque, sanctifié par l'huile sainte, recevoir de son supérieur la crosse et la mitre, solennelle investiture qui lui conférait la plénitude du pouvoir épiscopal.

Honstein, agenouillé sur les marches de l'autel, se releva dans ce moment, et, conduit par l'archevêque de Magdebourg et les autres prélats, s'avança vers le siége épiscopal, pendant que le *Te Deum* éclatait sous les voûtes sonores et que les cloches de la cathédrale annonçaient à toute la ville l'intronisation de son nouveau pasteur.

La cérémonie du sacre était terminée. L'empereur s'avança

Digitized by Google

à la rencontre de l'évêque de Strasbourg, lui tendit la main ainsi qu'aux autres prélats, et lui souhaita de vivre en prospérité. Puis il sortit de la cathédrale, remonta en selle avec les seigneurs qui l'accompagnaient, et se rendit au couvent de Saint-Jean où il avait établi son logement. L'évêque de Strasbourg et l'archevêque de Magdebourg montèrent également à cheval, tous deux en rochets, et rejoignirent l'empereur qui les avait invités à dîner avec lui. Quant aux seigneurs délégués par le Sénat, qui devaient ce jour-là prendre leur repas avec l'évêque en son hôtel, ils y dînèrent en compagnie des chanoines.

Le même jour, au soir, le magistrat fit exprimer ses félicitations à l'évêque, et lui envoya le présent qu'il lui destinait en l'honneur de sa consécration. C'étaient, comme cinq mois auparavant, deux tonnes de vin, vingt mesures d'avoine et vingt-quatre poissons. L'évêque le reçut avec reconnaissance et répondit aux députés du magistrat « qu'il désirait rester toujours pour la ville un excellent ami et voisin. »

Le surlendemain de la fête, Guillaume de Honstein fut mandé à Haguenau par l'empereur Maximilien. Il y reçut solennellement de Sa Majesté la confirmation des fiefs impériaux appartenant à l'évêché. « Ce fut une grâce et une faveur particulière », ajoute son biographe; en effet nous ne trouvons guère dans les annales de l'épiscopat de Strasbourg qu'un évêque qui ait obtenu aussi rapidement l'investiture impériale: c'est Frédéric de Lichtenberg dont il a déjà été question, à qui l'empereur Albert conféra les droits régaliens le jour même de sa consécration.

Maximilien avait convoqué pour le 13 avril suivant une Diète à Constance; Guillaume de Honstein fut invité par lui à prendre part aux délibérations. Avant de quitter Strasbourg, il résolut de placer, pour toute la durée de son absence, les possessions et domaines de l'évêché sous la protection du magistrat, et pour bien faire agréer sa proposition, il la ter-

Digitized by Google

mina par l'engagement solennel « de se mettre à la disposition de la ville, avec sa personne, ses biens et ses sujets, dès qu'un danger la menacerait à l'avenir. » Le magistrat accueillit favorablement sa demande, et dans la réponse qu'il lui fit tenir, il exprima l'espoir de voir bientôt se dénouer à l'amiable les différends qui subsistaient encore entre l'évêché et lui. Guillaume de Honstein reçut cette réponse avec satisfaction.

« Bonnes paroles, ajoute amèrement l'auteur du récit; malheureusement le cœur voulait le contraire de ce que disait la langue! »

III.

Entrée solennelle d'un évêque à Strasbourg.

Les évêques de Strasbourg avaient coutume de faire suivre la cérémonie de leur sacre d'une fête bien plus grandiose encore, celle de leur entrée solennelle dans notre ville. Ainsi l'avaient fait les deux derniers évêques, les ducs Robert et Albert de Bavière; ainsi voulut le faire Guillaume de Honstein. Mais le Conseil des Treize, gardien vigilant des intérêts de la cité, répondit aux ouvertures qui lui furent faites à ce sujet, que l'usage voulait que l'évêque prêtât auparavant à la ville le serment de respecter ses libertés; Guillaume de Honstein n'avait qu'à remplir ses obligations envers la république s'il voulait que le magistrat se montrât bien disposé envers lui.

L'évêque commença par ne tenir aucun compte de cet avis. Il fit prévenir tous ses vassaux qu'il célébrerait son entrée vers la Saint-Michel, et que ceux qui désireraient être maintenus dans leurs fiefs ou qui voudraient en acquérir de nouveaux, devaient venir le rejoindre, couverts de leurs armes et suivis d'au moins trois ou quatre cavaliers, au jour

Digitized by Google

qu'il leur indiquerait ultérieurement, et entrer avec lui dans la ville.

Le Sénat, surpris d'un pareil procédé, envoya à tous les bourgeois qui élevaient des chevaux pour la défense de la ville, l'ordre de se tenir prêts avec leurs serviteurs et de ne plus s'absenter sans la permission spéciale de l'ammeistre, sous peine de cinq livres d'amende.

Le différend semblait donc s'envenimer, lorsqu'au commencement de septembre l'évêque changea subitement de ton. Il fit prévenir par lettre le Sénat que le 6 du même mois il prêterait à Saverne le serment qu'on lui demandait, et qu'il attendait pour ce jour les sénateurs que la ville voudrait lui députer pour être témoins de la cérémonie et recevoir l'acte écrit de ses engagements.

Au jour indiqué, les chevaliers Otton Sturm, Weyrich Böcklin et les altammeistres André Drachenfels et Conrad de Duntzenheim se rendirent à Saverne avec une escorte de seize cavaliers. Introduits aussitôt dans la salle du château, ils assistèrent à la lecture faite par le chancelier épiscopal du document contenant les devoirs futurs de l'évêque envers la ville; puis, à l'issue de la lecture, ils prirent cette pièce de la main du chancelier et, poussés par un sentiment fort naturel de défiance, quittèrent la salle pour comparer à leur aise le texte qu'ils venaient d'entendre avec le texte véritable et traditionnel dont ils avaient eu soin de se munir. Cet examen terminé, ils rentrèrent. Alors Guillaume de Honstein, irrité de ce qu'on eût osé mettre en doute sa loyauté, mais cachant son dépit, se leva de son siége, et, la main droite sur le cœur, prononça la formule du serment que lui tendait son chancelier : « Je le jure, que Dieu et les auteurs des Evangiles me soient en aide! » Puis il remit aux délégués du Sénat le document en question revêtu du sceau de l'évêché, et les invita à partager son souper et à jouer ensuite aux cartes avec lui.

Quand les seigneurs le quittèrent dans la soirée, il leur

Digitized by Google

envoya encore huit brocs de vin rouge et blanc et huit boisseaux d'avoine à leur domicile, et leur fit demander d'obtenir de la ville qu'elle lui prêtât des tables, des chaises, de la vaisselle ordinaire et de la vaisselle d'étain pour le jour de son entrée solennelle. Le magistrat accorda les objets demandés, excepté la vaisselle d'étain que la ville ne possédait pas; mais en même temps il fit prier l'évêque de « recommander aux seigneurs qui entreraient en ville avec lui de ne pas être arrogants envers les bourgeois et de se conduire décemment. »

Guillaume de Honstein fixa au lundi 4 octobre le jour de son entrée à Strasbourg.

Dès que le magistrat eut connaissance de cette décision, il s'appliqua avec un zèle infatigable à préparer la ville à une éventualité aussi importante. Deux questions préliminaires sollicitèrent tout d'abord son attention : celle du présent qu'il convenait de faire à l'évêque et celle du retour des bannis. L'on se mit rapidement d'accord sur la seconde : une amnistie plus ou moins générale accompagnait d'habitude les solennités exceptionnelles. L'évêque obtint sur sa demande le droit de ramener dans leurs foyers tous les citoyens proscrits, excepté les ennemis publics de la ville et de l'évêché, ceux des bannis pour crimes privés qui n'étaient pas entrés en composition avec leurs accusateurs, et enfin les voleurs, voleuses, meurtriers et magiciens contre lesquels on se promettait de sévir s'ils se présentaient.

Quant à la question de savoir si l'on donnerait ou non à l'évêque le cadeau d'usage de 300 livres, des discussions fort vives s'engagèrent à ce propos. « Quel bien les évêques ont-ils jamais fait à la ville? disaient les uns; nous ont-ils jamais témoigné des intentions bienveillantes? Pourquoi donc leur donner une somme qui ne leur est pas due, qu'ils n'ont obtenue jusqu'à présent que par notre bon vouloir, et qu'aucune charte ne nous force à donner encore? » — « Il est vrai, répondaient les autres, qu'il n'existe aucune charte sur

Digitized by Google

ce point; mais c'est une ancienne coutume qui doit être respectée. » Et c'est ce dernier avis qui prévalut, — peut-être sous l'influence de Sébastien Brant qui a dû assister à ces délibérations en vertu de ses fonctions, et qui nous apprend « qu'il a fait à ce sujet de longues recherches dans les vieux livres de compte déposés à la chancellerie, et que cette coutume ne remonte pas au delà de Guillaume de Diesth, le premier évêque qui ait prêté serment à la ville. Sans doute, ajoute t-il, cet argent lui fut donné par reconnaissance pour cet acte, après l'épiscopat funeste de Frédéric de Blankenberg, qui fit la guerre à la ville. »

Ces questions vidées, le magistrat nomma une commission de quatre membres, chargés de décider les mesures intérieures à prendre pour sauvegarder la sécurité publique. Le rapport qu'ils présentèrent fut approuvé d'abord par le magistrat, puis par l'assemblée générale des échevins, auxquels furent soumis en même temps l'acte contenant les engagements pris par l'évêque à Saverne, et la proposition de lui continuer le don de 300 livres.

Enfin le dimanche 26 septembre, ce rapport fut lu au peuple à la cathédrale, après le sermon, par le stettmeistre Jean Bock et Henri Ingolt du Conseil des Treize, du haut d'une tribune, avec ordre d'en exécuter fidèlement les dispositions, sous peine de cinq livres d'amende.

Tout le système des précautions ingénieuses qu'inspirait à la ville sa légitime défiance vis-à-vis de son évêque, se trouvait exposé dans ce rapport. L'on se souvenait trop bien des nombreuses luttes que l'épiscopat avait suscitées à la république en toute occasion et sous tous les prétextes, pour ne pas trop faire fond sur la parole jurée de l'évêque, et pour ne se confier qu'en sa propre vigilance. Avant tout l'on recommanda au peuple de s'abstenir de tout scandale et de tout acte de violence, tant dans la cathédrale que dans les rues, en l'avertissant que si des querelles ou des clameurs

Digitized by Google

venaient à troubler l'ordre de la cité, chaque membre du magistrat et chaque échevin jouiraient du droit que ne possèdent d'ordinaire que le stettmeistre et l'ammeistre, de condamner les coupables à dix ans d'exil et cent marcs d'amende. En second lieu, comme les incendies étaient surtout à redouter dans un pareil moment, parce qu'ils fournissaient aux ennemis de la ville une occasion trop favorable pour un coup de main, il fut ordonné que dans chaque maison où il n'y aurait pas de puits, l'on devait tenir prête une certaine quantité d'eau pour pouvoir immédiatement combattre le feu s'il venait à se produire. De plus, les personnes étrangères à la cité devaient, en cas d'incendie ou de lutte à main armée dans les rues, se rendre immédiatement dans leurs hôtelleries pour ne pas gêner par leur affluence les milices urbaines dans l'accomplissement de leur tâche.

530 hommes, pris dans les dix-neuf corps de métiers, reçurent l'ordre de se tenir prêts pour le jour indiqué. Plus tard, ce chiffre ayant paru insuffisant, on résolut de porter à 1,510 le nombre des artisans convoqués, et de permettre à ceux d'entre eux qui n'auraient point d'armes, d'aller en prendre dans les arsenaux de la ville, sous la responsabilité de la tribu à laquelle ils appartenaient. Les noms des bourgeois appelés ainsi à prendre part à la défense de la cité, devaient être inscrits dans chaque corporation sur une liste destinée à être déposée à la chancellerie de la ville; seuls, les jardiniers refusèrent d'inscrire les leurs, mais envoyèrent au Sénat cette patriotique réponse : « Nous n'écrirons pas nos noms, il est vrai; mais si deux cents d'entre nous ne suffisent pas, nous en donnerons le double. » Trois cents d'entre eux furent sous les armes pendant cette journée mémorable.

L'on décida également de fermer toutes les portes et poternes de la ville dès le dimanche 3 octobre au matin, excepté les portes de Saverne et des Bouchers (porte d'Austerlitz),

Digitized by Google

qui devaient recevoir une garde de trente-six hommes, choisis principalement dans les corps de métiers (jardiniers et charrons d'un côté, bouchers et tonneliers de l'autre), qui depuis de longues années prêtaient à la république le serment de défendre ces portes. Leur consigne était de refuser l'entrée à tous ceux qui se présenteraient accompagnés d'hommes armés, de fermer la porte en cas d'incendie ou de troubles intérieurs, que l'on sonnât le tocsin ou non; de même, en cas d'attaque ouverte du dehors, ils devaient lever les ponts-levis, prévenir l'ammeistre de ce qui se passait, et, si besoin était, chercher du secours à la curie la plus proche. Cependant, pour ne pas créer d'embarras à la population éminemment rurale des faubourgs, il fut décidé que toutes les portes s'ouvriraient un instant à 6 heures du matin et à 6 heures du soir, pour permettre aux troupeaux que l'on élevait dans ces quartiers, de se rendre aux pâturages et de rentrer en ville.

Les tours qui protégeaient l'enceinte de la cité et les ponts-couverts reçurent également leur garde. Un certain nombre d'archers fut envoyé aux ponts de Kehl et de Grafenstaden. Il n'y eut pas jusqu'aux gardiens de la cathédrale dont le nombre ne fût augmenté, afin que la surveillance des rues de la ville ne se relâchât pas un seul instant, ni la nuit ni le jour.

Les quinze cents hommes des milices bourgeoises furent divisés en six détachements et répartis sur différents points de la ville. Chaque détachement était commandé par un membre du Sénat; l'altammeistre Pierre Arg était chargé de veiller, comme commandant en chef, à la disposition et au bon ordre des troupes. Chaque détachement reçut deux couleuvrines et un certain nombre d'hommes capables d'en faire usage.

De plus, tous les nobles qui jouissaient du droit de cité à Strasbourg, reçurent l'ordre de venir, au jour indiqué, dès

Digitized by Google

7 heures du matin, rejoindre l'ammeistre au *Rossmarkt* (Broglie) avec leurs chevaux et leurs serviteurs.

Et non content de préparer ainsi la ville à une lutte éventuelle, le magistrat crut encore prudent de faire surveiller pendant ce temps la conduite de l'évêque. Quatre jours avant l'entrée, un émissaire quitta la ville dans la direction de Saarbrück pour voir s'il n'y avait pas des rassemblements de soldats dans ces contrées. La veille de l'entrée, six envoyés durent se rendre dans le même but à Saverne, à Kolbsheim et à Geispolsheim. D'autres furent désignés pour quitter la ville le matin même de l'entrée, afin de faire connaître au Sénat, par une évaluation rapide, l'importance des forces qui accompagneraient l'évêque. Enfin il fut ordonné à tous les gouverneurs des districts dépendant de Strasbourg, tels que Benfeld, Wasselonne, le Kochersberg, etc., de ne pas quitter leurs châteaux vers ce temps-là, de redoubler de vigilance nuit et jour dans la garde de leurs domaines, et de se hâter d'en informer le Sénat s'ils apprenaient quelque nouvelle qui pût éveiller leurs soupçons et qu'il serait utile à la ville de connaître.

Au milieu de ces préoccupations et de ces préparatifs militaires, l'on en était venu au samedi 2 octobre, avant-veille du jour fixé pour l'entrée. Soudain l'on apprend à Strasbourg que de nombreuses troupes d'infanterie se réunissent à Saverne et se préparent à pénétrer en ville, enseignes déployées, à la suite de l'évêque. Aussitôt un message est envoyé à Guillaume de Honstein pour lui demander des explications, et le soir même on obtenait de lui une réponse ainsi conçue :

« Notre salut amical tout d'abord, mes honorables, sages, affectionnés, fidèles et surtout excellents amis. Nous nous étonnons grandement de ce que vous ayez si inconsidérément ajouté foi à un rapport mensonger. Jamais une pareille intention n'a été la nôtre; vous pouvez vivre à cet égard dans la plus profonde sécurité. »

Digitized by Google

Le Sénat n'ajouta point foi à la lettre de l'évêque; les données qu'il avait obtenues sur sa conduite semblaient absolument certaines. Ordre est immédiatement expédié aux gouverneurs des possessions de la ville, tant en Alsace qu'au delà du Rhin, de fournir un nombre déterminé de soldats dans le plus bref délai possible.

Dès le lendemain dimanche, au soir, ces troupes auxiliaires, au nombre de 574 hommes, faisaient leur entrée en ville, par toutes les portes, au son du tambour et au milieu d'un immense concours de peuple. L'empressement avec lequel ces alliés de la campagne avaient répondu à l'appel de la ville, remplissait tous les cœurs d'une joyeuse confiance, et l'on s'en félicitait comme d'un bon augure pour la sécurité future de la cité.

Ce fut comme le prélude de la fête du lendemain.

—

Le lundi 4 octobre était venu.

A 6 heures du matin, les portes des Bouchers et de Saverne s'ouvrent lentement et sont aussitôt occupées par les soldats de la ville. Les autres portes restent fermées.

Un ciel magnifique devait favoriser l'entrée de Guillaume de Honstein dans notre ville.

Vers 7 heures et demie, le stettmeistre Jean Bock et l'ammeistre Florent Rumler arrivent au Rossmarkt. Ils y rencontrent environ soixante-dix chevaliers qui les attendaient.

Alors les compagnies des milices strasbourgeoises, augmentées des milices de la campagne, débouchent également sur le Rossmarkt et défilent, bannières déployées, sous les yeux des magistrats. Après quoi elles se séparent et vont occuper chacune le poste qui leur a été assigné. Les six compagnies comptaient ensemble 2,071 hommes.

Quatre seigneurs avaient été choisis par le magistrat pour aller à la rencontre de l'évêque et le féliciter de son arrivée. Dès 7 heures du matin, ces personnages se trouvaient réunis

Digitized by Google

dans la campagne, hors la porte de Saverne, avec une suite d'environ soixante cavaliers. Le chevalier Otton Sturm était chargé de porter la parole au nom de ses compagnons.

Le cortége de Guillaume de Honstein se rassemblait pendant ce temps à Hausbergen. Après de longs retards, il se mit enfin en marche; vers les 10 heures et demie il apparut dans la plaine.

A cette vue, les délégués de la ville se mirent également en mouvement. Bientôt les deux troupes se touchèrent, et les quatre seigneurs, mettant pied à terre, s'avancèrent, la tête découverte, au devant de leur nouvel évêque. « Illustre prince et gracieux seigneur, lui dit Otton Sturm, le magistrat de Strasbourg reçoit avec humilité Votre Grâce dans sa ville; il se réjouit de votre arrivée et vous offre ses services empressés. » Après ce discours, les députés remontèrent à cheval, et, devançant l'évêque et son cortége, se rendirent rapidement au Rossmarkt auprès de l'ammeistre, où ils prirent place parmi les autres chevaliers qui, rangés sur une seule ligne et la lance au poing, attendaient en ce lieu l'arrivée de Honstein.

A ce moment l'affluence dans les rues était énorme. Une multitude avide de spectacle encombrait les fenêtres des maisons, et des barrières de bois établies à l'entrée des principales rues et gardées par des hommes d'armes, empêchaient difficilement les flots du peuple d'envahir le passage réservé à l'évêque.

Lorsque Guillaume de Honstein fut tout près de la ville, les cloches de toutes les églises se mirent en branle, les portes de la cathédrale s'ouvrirent et livrèrent passage au clergé de Strasbourg, se rendant en procession à la rencontre de son chef. En tête marchait la jeunesse des écoles des couvents, puis venaient les diverses corporations religieuses de la ville et les trois chapitres de Saint-Thomas, Saint-Pierre-le-Jeune et Saint-Pierre-le-Vieux, avec leurs croix et leurs bannières.

Digitized by Google

Cet imposant cortége traversa la rue du Dôme et le pont en pierre qui la terminait, et s'avança jusqu'à la curie des nobles à la Haute-Montée, pendant que le chorévêque de Strasbourg se plaçait avec les abbés et les prélats devant le portail de la cathédrale pour attendre son maître sur les degrés du sanctuaire. Il tenait l'ostensoir dans ses mains, et devant le corps du Seigneur brûlaient quatre cierges portés par des lévites.

La présence du cortége ecclésiastique à la curie de la Haute-Montée faillit devenir au dernier moment un motif de querelle. Les magistrats, chevaliers et bourgeois de la ville attendaient Honstein au Rossmarkt, et il était contraire à toutes les traditions que le clergé les devançât ainsi en se plaçant plus près de la porte par laquelle l'évêque devait venir. C'est encore à Hennenberg que l'on devait cette infraction aux vieux droits. Cependant les sénateurs présents furent d'avis de passer la chose sous silence, en se promettant bien d'indiquer dorénavant au clergé ce qu'il aurait à faire en pareille occasion.

Enfin, à 11 heures, l'évêque franchit la porte de Saverne, et son brillant cortége se déploya dans les rues. Trois cents cavaliers formaient l'avant-garde. Immédiatement devant lui venaient Philippe de Hanau, commandant des troupes épiscopales, avec la grande bannière de l'évêché, Reinhardt de Bitche, gouverneur général des domaines épiscopaux, avec la bannière du landgraviat d'Alsace, et le jeune comte Guillaume de Fürstenberg, avec la bannière des Honstein. L'évêque avait à sa droite Caspar de Mörsperg, le représentant de l'empereur, et à sa gauche Hermann de Hennenberg, le représentant de l'archevêché de Mayence. Une foule de seigneurs magnifiquement vêtus fermaient la marche.

Guillaume de Honstein portait un simple surplis blanc sur une longue soutane noire, et une toque noire. Il chevauchait ainsi au milieu des étendards qui symbolisaient ses hautes

Digitized by Google

dignités. Mais chaque fois qu'il rencontrait une compagnie de milices populaires, ses regards étonnés se portaient sur les deux couleuvrines qui s'y trouvaient joints; sans doute il ne s'était pas attendu à un pareil déploiement de solennités.

Quand il arriva au Rossmarkt, les magistrats se découvrirent devant lui, tout en restant à cheval. Il se découvrit également, et garda sa toque noire dans la main pendant qu'il passait sur le front des seigneurs de la ville.

Devant la cathédrale il mit pied à terre, et reçut la robe de soie et l'aumusse que portent les chanoines; il assista ainsi au retour de la procession dans l'église. Puis il gravit les degrés du temple et fut salué à l'entrée du lieu saint par son chorévêque, qui lui présenta le corps du Sauveur à baiser et lui fit remettre la mitre et la crosse. Enfin il pénétra dans la cathédrale, et fut conduit au son de l'orgue par le doyen et par son parent Hennenberg à sa place, pendant que le chant *Advenisti desiderabilis quem expectamus* retentissait dans le chœur.

Puis un *Te Deum* d'actions de grâces fut entonné. Au milieu de la solennité, le doyen et le trésorier du chapitre apportèrent à l'évêque « le livre pontifical appelé agende, une coupe et les clés de la cathédrale, en signe d'une véritable et définitive prise de possession. »

Le *Te Deum* terminé, on lut encore l'épître et l'évangile, mais on n'eut plus le temps d'entendre le sermon du docteur Geiler; la dernière partie du service fut supprimée, et l'évêque, en compagnie de son chapitre, se rendit en son hôtel, au son des cloches de toute la ville.

Le stettmeistre, l'ammeistre et tous les membres présents du magistrat le suivirent immédiatement. Honstein les reçut dans sa cour d'honneur et leur tendit à tous la main. Puis le stettmeistre prenant la parole, lui dit : « Illustre prince et noble seigneur, la ville de Strasbourg, pour honorer votre entrée dans ses murs, vous fait présent de 300 livres, de cent

Digitized by Google

mesures d'avoine, de huit tonnes de vin et de ces poissons. » Au même instant les cuves pleines d'eau furent renversées, et les poissons se mirent à sauter sur le sol de la cour, éclaboussant tous les assistants, le noble évêque y compris. Le chancelier épiscopal exprima aux magistrats la reconnaissance de son maître.

Tous les membres des Conseils de la ville étaient invités à dîner avec l'évêque. Un grand nombre d'entre eux se rendirent à cette invitation; mais ils n'eurent pas lieu de s'en féliciter. On commença par les conduire dans un des bureaux de l'évêché, au lieu de les faire entrer dans la grande salle. Honstein ne voulut pas leur faire l'honneur de les admettre à sa table.

Les mets se firent longtemps attendre, et ceux qui furent enfin servis étaient de mauvaise qualité et déjà refroidis. A 2 heures, l'un des convives se leva et proposa à ses compagnons de s'en aller : « Il est honteux, dit-il, d'être encore à table; revenons ce soir à 5 heures manger ce qu'on devrait nous apporter encore. »

Le soir, on revint, avec l'espoir que les choses iraient mieux que dans la journée. Ce fut encore une déception. Deux tables seulement reçurent des plats intacts; les autres invités durent se contenter des morceaux que l'on avait desservis dans l'après-midi de la table de l'évêque. « L'on aurait voulu tout mal faire à dessein et insulter ses hôtes de propos délibéré, que l'on n'aurait pu s'y prendre plus adroitement. Quelques-uns des seigneurs s'en allèrent souper ailleurs; tous se repentirent d'être venus. C'est peut-être la faute de l'intendant ou du cuisinier », ajoute malicieusement l'auteur du récit.

Ainsi se termina cette fête.

Il y eut bien encore le même soir des danses à la curie des nobles au Mühlstein, et le surlendemain mercredi un commencement de tournoi au Rossmarkt; mais peu à peu les

Digitized by Google

nobles seigneurs quittèrent la ville, tout rentra dans le calme, et de cette brillante solennité il ne resta bientôt plus que le souvenir.

IV.

Guillaume de Honstein.

Jusqu'à présent Guillaume de Honstein avait absolument suivi dans sa politique et peut-être même dans sa vie privée les traditions de ses prédécesseurs. Ses rapports avec le magistrat avaient été parfois directement hostiles, le plus souvent pleins de détours et d'ambiguïté. De plus, la rumeur publique l'accusait d'avoir perdu 6,000 gulden au jeu à Constance, et d'avoir vendu à son profit un vase d'or qui appartenait au chapitre.

Cependant il devait se produire bientôt un changement notable dans sa conduite.

Les procédés pleins de droiture dont le magistrat usa envers lui à propos de certaines questions litigieuses, qui depuis de longues années divisaient la ville et l'évêché, et que l'on était convenu de trancher par voie d'arbitrage, exercèrent, paraît-il, une heureuse influence sur son esprit. A la Fête-Dieu de la même année 1507, il célébra lui-même la grand'-messe à la cathédrale et porta en personne le Saint-Sacrement à la procession; il remit même à cette occasion une vieille coutume en pratique, qui voulait que, de retour au maître-autel, il plaçât l'ostensoir sur la tête de tous les membres présents du magistrat.

C'était rompre solennellement avec le passé de négligence et d'orgueil qu'il avait rencontré à son avénement. Depuis cent cinquante ans, aucun évêque n'avait plus célébré le culte à la cathédrale; Honstein le fit « pour témoigner de ses bonnes intentions envers Dieu et la ville. »

Digitized by Google

Deux années après, le Jeudi-Saint 1509, il consacra lui-même l'huile sainte et introduisit les pénitents publics dans l'église. Le Vendredi-Saint, au soir, il administra en personne l'ordination à un certain nombre de lévites, et le dimanche de Pâques il célébra la Sainte-Cène avec son chapitre.

Après avoir ainsi donné lui-même l'exemple de l'accomplissement du devoir, il entreprit une tâche dans laquelle maint évêque avant lui avait inutilement épuisé ses forces : la réforme de la discipline du clergé. « Je préférerais, avait-il dit le lendemain de son élection, me contenter d'un seul serviteur, plutôt que de fermer les yeux sur les mauvaises mœurs de mon clergé, et de les tolérer pour accroître mes revenus. » Les années qui suivirent montrèrent qu'il n'avait pas oublié cette parole. Il publia une série de mandements dans lesquels il s'élève avec une sévérité croissante contre les vices des ecclésiastiques de son diocèse. Trois de ces mandements nous sont connus[1]; il y reproche aux membres du clergé de ne pas résider personnellement dans leurs bénéfices, mais d'y envoyer des vicaires au grand détriment des fidèles; d'accorder avec une facilité pernicieuse le sacrement du mariage sans exiger le délai prescrit pour les publications, et sans prendre garde aux degrés de parenté prohibés; de s'acquitter avec peu d'exactitude de l'exécution des testaments qui leur sont confiés, et avant tout de scandaliser l'Eglise par leur mise indécente et leurs mauvaises mœurs. Le texte de ces mandements nous laisse entrevoir dans quel abîme de corruption la hiérarchie sacerdotale était tombée à la fin du moyen-âge. Le plus long des trois, celui du 9 février 1524, est entièrement consacré à la répression de ces hontes : « Puisque nos exhortations et nos ordres précédents

[1] Ils portent la date du 6 juillet 1515, du 9 février et du 12 août 1524. Les deux premiers sont encore inédits; le dernier a été publié par Rœhrich, *Mittheilungen aus der Geschichte der evangel. Kirche des Elsasses*, t. 1, p. 163.

Digitized by Google

n'ont pas été exécutés, y est-il dit, et que la perversité des mœurs, loin de décroître, n'a fait qu'augmenter, si bien que le commun du vulgaire commence même à s'en indigner, il est nécessaire d'essayer de ramener dans la voie du bien, par un juste châtiment, ceux que la crainte de Dieu n'a pas su y maintenir. » Et la lettre de l'évêque menaçait de la privation des revenus de leurs bénéfices tous ceux qui persévéreraient dans leurs vices au delà du terme de neuf jours — nobles et impuissants efforts pour conjurer un mal auquel l'Évangile et sa liberté étaient seuls capables de porter remède.

Le mouvement de la Réformation avait commencé en Allemagne et s'était rapidement répandu vers les pays du Rhin. Martin Bucer et Matthieu Zell, l'un dominicain, l'autre curé de Saint-Laurent, avaient propagé ces doctrines à Strasbourg, et les avaient mises publiquement en pratique en se mariant dans les années 1522 et 1523; d'autres avaient suivi leur exemple. Guillaume de Honstein ordonna à ces ecclésiastiques de comparaître le 29 janvier 1524 devant son tribunal à Saverne; la faveur du magistrat les sauva de cette juridiction.

L'excommunication qui fut alors lancée contre eux ne servit qu'à augmenter le nombre des sectateurs et à rendre de plus en plus décidée l'action des Conseils de la république. Dès 1524 ils disposèrent librement des cures de la ville en faveur des hérétiques; en 1528 ils ordonnèrent aux prêtres de ne plus dire la messe dans les églises, et, malgré les protestations de l'évêque et les négociations secrètes qu'il essaya de nouer avec certains sénateurs, malgré l'avis des commissaires envoyés l'année suivante par la Diète de Spire, auprès de laquelle Guillaume de Honstein, voyant l'insuccès de ses démarches auprès du magistrat, avait tenté un suprême effort, ils abolissent définitivement la messe par un décret du 10 février 1529.

Dans l'intervalle, la révolution populaire avait menacé

Digitized by Google

l'évêque dans ses possessions immédiates. Depuis l'insurrection des paysans du Brisgau en 1513, les idées égalitaires travaillaient les populations des pays du Rhin supérieur. La Réformation, en enseignant au peuple les droits de la conscience individuelle et le néant de toute autorité humaine dans ce domaine de la conscience, proclama, sans s'en douter, la liberté politique comme corollaire de la liberté religieuse, et amena l'explosion de la guerre sociale. En 1525, des bandes de paysans se lèvent de toutes parts en Alsace, et, rendant crime pour crime, parcourent le pays en incendiant les monastères, les églises et les demeures des nobles. Bientôt les révoltés se concentrent, forment une armée d'environ 30,000 hommes, et marchent sur Saverne, sous la conduite d'Erasme Gerber. Les bourgeois, effrayés, leur ouvrent les portes. Dans cette extrémité, Guillaume de Honstein appelle à son secours le duc Antoine de Lorraine, de la famille des Guise; bientôt ce prince arrive à la tête de son armée, composée en grande partie de mercenaires français, italiens et wallons. A son approche, les paysans demandent à traiter; le duc y consent. Il fut convenu que les rebelles déposeraient les armes, livreraient cent otages, et s'en retourneraient librement chez eux en renonçant dorénavant aux erreurs luthériennes. Confiants en la parole jurée, les paysans ouvrent le 17 mai la ville aux troupes épiscopales, déposent les armes et commencent leur retraite; soudain les lansquenets ennemis se jettent sur eux et se mettent à les massacrer sans miséricorde. Les malheureux se précipitent vers la ville où ils ont laissé leurs armes ; les soldats les suivent, pénètrent dans la ville avec eux, et le carnage recommence plus horrible dans les rues. Seize à dix-huit mille paysans trouvèrent la mort dans ce guet-apens. Ensuite les troupes victorieuses pillent la ville, soumettent la bourgeoisie aux outrages les plus révoltants que puisse infliger une soldatesque effrénée, puis quittent ce lieu de désolation et s'en vont anéantir à Scher-

Digitized by Google

willer, près de Schlestadt, les derniers restes de l'insurrection des paysans en Alsace. Erasme Gerber avait été fait prisonnier au château épiscopal de Saverne, et puis pendu à un arbre, au coin d'une forêt, en compagnie d'un ministre luthérien. Le duc de Lorraine avait, paraît-il, surpris des lettres écrites au dernier moment par ce chef des rebelles à ses amis d'outre-Rhin, dans lesquelles il leur annonçait sa prochaine arrivée; c'est ce qui le détermina à recourir à la sanglante trahison de Saverne[1].

La diversion que cette révolte redoutable avait opérée dans les préoccupations des défenseurs de la foi de l'Eglise et des intérêts seigneuriaux, avait permis à la Réformation de se consolider dans les villes. Ses progrès, nous l'avons vu, avaient été décisifs à Strasbourg. Depuis ce moment, Guillaume de Honstein n'essaya plus de s'opposer directement à la marche des événements dans notre ville; il se résigna et vécut à Saverne dans une apparente retraite, en continuant la lutte contre l'hérésie dans les assemblées des Etats de l'empire auxquelles il assistait. Il fut ainsi présent à la Diète d'Augsbourg (1530), pendant laquelle les députés de Strasbourg, Jacques Sturm et Matthias Pfarrer présentèrent à Charles-Quint leur confession dite « des quatre villes. »

En 1534, il racheta quelques-unes des anciennes possessions de l'évêché, engagées par son prédécesseur à la ville de Strasbourg, entre autres la ville de Benfeld, où les idées de la Réformation commençaient à germer; il extirpa l'hérésie de ces domaines.

Puis il assista encore en 1540 et en 1541 aux Diètes de Worms et de Ratisbonne, et mourut à Saverne le 29 juin de cette même année, après avoir exercé dans des circonstances exceptionnnellement difficiles et avec une énergie morale

[1] Zimmermann, *Allgem. Geschichte des grossen Bauernkrieges*, 3me partie, p. 754.

Digitized by Google

rare à son époque les fonctions d'évêque pendant plus de trente-quatre ans.

Sur l'un des vitraux de la cathédrale, tout près de la chapelle de Saint-Laurent, on peut voir un évêque à genoux devant saint Martin. L'inscription latine nous apprend que cet évêque est Guillaume de Honstein. Il avait fait construire en 1530, à cette même place, une chapelle aujourd'hui disparue, consacrée à saint Martin, et il la destinait à devenir son tombeau, quand survinrent les querelles religieuses et en 1527 la défense formelle du magistrat d'ensevelir aucun mort à l'intérieur de la ville. Une épitaphe latine à droite du maître-autel, dans l'église de Saverne, marque le lieu où il fut enterré [1].

AUGUSTE JUNDT.

[1] Toutes ces données relatives à l'activité politique de Guillaume de Honstein se trouvent consignées dans Grandidier, *Œuvres histor. inéd.*, t. IV, p. 370 et suivantes.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE 1813

LE GÉNÉRAL VOIROL

I.

Parmi les Jurassiens qui ont servi la France sous le premier empire, peu ont parcouru une carrière plus brillante que le général Voirol. Nous avons écrit sa vie ailleurs[1], et ne ferons ici que la résumer en peu de mots. Né à Tavannes le 3 septembre 1781, il partit en 1799 à la place de son frère, qui avait perdu à la conscription et n'avait pas le goût des armes. Son instruction, sa bonne conduite, sa bravoure à toute épreuve, lui procurèrent seuls de l'avancement. Après avoir débuté comme simple soldat, il gagne l'épaulette à Hohenlinden, le grade de lieutenant à Austerlitz, la croix d'honneur à Iéna, et passe capitaine à Pultusk. La prise d'Occagna (décembre 1809) lui vaut le grade de chef de bataillon. Blessé et fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Albiéra (mai 1811), il ne rentre au pays qu'en 1812. Il met derechef son épée au service de l'empereur, fait la campagne d'Allemagne comme major, reçoit la croix d'officier de la Légion d'honneur à Bautzen, se distingue à Yuterbok; à Hanau, il est nommé colonel pour ses services signalés. En 1814, il fait des prodiges d'héroïsme à la défense de Nogent-sur-Seine et à la bataille

[1] *Le général baron Voirol*, par X. Kohler. (Extrait des *Biographies jurassiennes*.) Porrentruy, 1854, in-8°.

Digitized by Google

de Bar-sur-Aube. La Restauration ne ratifia point le grade de général de brigade que l'empereur avait accordé à Voirol en cette circonstance; il n'en reçut le brevet qu'après la Révolution de 1830. Il fait ensuite la campagne de Belgique, assiste au siége d'Anvers, d'où il revient lieutenant-général; il est ensuite successivement commandant en chef des troupes de l'Algérie, et commandant de la 5e, de la 15e, puis de la 6e division militaire, dont le siége était à Besançon; c'est dans cette ville qu'il mourut le 15 septembre 1853.

Le général Voirol a décrit plusieurs batailles auxquelles il a assisté, et sa correspondance est riche en renseignements précieux sur les faits d'armes du temps du premier empire. Nous devons à M. Saintes, pasteur à Bienne, la communication d'une lettre relative à la campagne de 1813; elle est inédite et nous semble mériter la publicité. Avant de la transcrire fidèlement, sauf l'omission de quelques détails intimes et touchant à des affaires de famille, nous devons dire quelques mots sur la personne à qui elle est adressée.

Théophile Voirol, dans sa jeunesse, fut placé chez Jonas de Gélieu, pasteur à Colombier, homme de piété et de grand savoir, pour y recevoir une instruction en rapport avec les facultés qu'on devinait en lui. Il passa plusieurs années dans cette famille, où il était regardé comme le fils de la maison. Dès lors, les relations les plus intimes ne cessèrent de régner entre lui et les hôtes du presbytère neuchâtelois; la mort seule mit fin à ces rapports qui se continuèrent de père en fils, sans altération, avec le charme et l'abandon qui les avait fait naître. La fille de Jonas de Gélieu avait épousé en 1801 le pasteur Ferdinand Morel, de Corgémont; c'est à elle qu'est adressée la lettre dont s'agit. Mme Isabelle Morel, amie de Mme de Charrière, était aussi distinguée par les qualités de l'esprit que par celles du cœur; elle a écrit plusieurs ouvrages, dont quelques-uns eurent du succès. Le pasteur a joué un rôle important dans l'ancien évêché de Bâle, non-seulement

Digitized by Google

comme ministre et doyen de la classe d'Ergeul, mais encore comme homme politique, agronome et philanthrope. Nous lui devons l'*Essai sur l'histoire et la statistique de l'ancien évêché de Bâle* (Strasbourg, 1813), premier monument de notre histoire jurassienne. Membre de plusieurs sociétés savantes, il vit ses mémoires souvent couronnés; il faisait partie, notamment sous l'empire, de la Société d'émulation du Haut-Rhin, et lui communiqua de nombreux travaux. Telles sont les personnes au milieu desquelles se retrouvait en pensée Théophile Voirol lorsqu'il écrivait les lignes qui vont suivre.

II.

A Madame Morel née de Gélieu, à Corgémont.

Mayence, 19 novembre 1813.

Ma bien chère et bien digne Madame Morel!

Voici la deuxième lettre que je reçois de vous depuis mon arrivée à Mayence. Je suis vraiment honteux de ne vous avoir point écrit encore; mais croyez que mon cœur n'est pas d'accord avec mon silence, et je puis vous dire, à la louange du premier, que vous auriez reçu un volume de lettres si j'avais confié au papier tout ce qu'il renfermait d'aimable pour vous. J'avais annoncé en hâte à mon frère mon arrivée sur les bords du Rhin; j'attendais pour vous écrire que j'eusse plus de temps à moi, afin de pouvoir vous donner quelques détails sur notre campagne; mais ce projet devait être entravé par une fâcheuse circonstance : je devais payer mon tribut à une espèce de fièvre qui règne ici et qui malheureusement m'avait atteint. Il y a huit jours que je tiens le lit, mais cela va beaucoup mieux; vos lettres n'ont pas peu contribué à mon rétablissement, et après les avoir lues et relues ce matin, je me suis levé, et ma première occupation a été d'y répondre.

Digitized by Google

... Il ne m'était parvenu aucune lettre depuis le 5 septembre, époque où j'en reçus une fort aimable de vous. J'étais à Glosterana, où un combat terrible s'engageait. Je fus si touché de toutes vos marques d'amitié, que je voulus y répondre sur-le-champ; je vous traçai précipitamment quelques lignes de pure affection, mon cœur se trouva soulagé et j'allai plus gaîment au combat. Je vous avoue que je craignais d'être tué avant de vous avoir donné les dernières marques de ma tendresse. C'est par un miracle que j'échappai à la mort; je fus constamment aux côtés du duc de Reggio : c'est vous dire que j'étais partout où il y avait le plus de danger. Je me souviens que, nous trouvant pendant un moment sous les feux croisés de plusieurs batteries ennemies, ce digne homme nous disait : « Retirez-vous, mes amis, vous attirez sur moi tous les feux de l'ennemi. » En effet, il semblait que le prince de la Moskowa et lui, qui s'étaient trouvés réunis pendant un moment, servissent de point de mire à toute l'artillerie prussienne. Nous culbutâmes l'ennemi partout et nous arrivâmes en vue de Yuterbock. Cette journée fut suivie par la terrible bataille qui se donna près de cette ville le 6, et où nos armes furent moins heureuses, ou pour mieux dire, où elles furent très malheureuses. Quelle douleur! Combien mon âme était profondément affectée! J'aurais donné ma vie pour acheter une victoire, que la lâcheté et la mauvaise foi de nos infâmes et canailles d'alliés nous avaient ravie. Je fus envoyé par le duc de Reggio près du prince de la Moskowa, qui se trouvait à l'extrême droite, pour lui rendre compte de ce qui se passait à l'aile gauche; je traversai une colonne de Saxons qui fuyaient en désordre. Je voulus les rappeler à l'honneur; je les haranguai dans leur propre langue; ils m'insultèrent et tirèrent plusieurs coups de fusil sur moi; je fus contraint de m'éloigner précipitamment. Voilà l'esprit qui animait déjà tous nos alliés et dont malheureusement on ne s'est pas assez défié. Ce fut ainsi qu'abandonnés du corps entier qui formait

Digitized by Google

le centre de notre armée, nous fûmes obligés de faire une retraite précipitée; toute l'armée se retira vers Torgau. J'eus mon cheval tué sous moi à l'entrée de la nuit; n'ayant pu retrouver mes domestiques, je fis toute la route à pied. Jugez combien je dus souffrir : les peines physiques n'étaient rien en comparaison des souffrances morales. Je ne désespérai pourtant pas de mon salut : je me réunis aux meilleures troupes, et malgré que nous fussions serrés de très près et souvent enveloppés, nous parvînmes, à la faveur de la nuit et des bois, à gagner les rives de l'Elbe. C'est là que je trouvai le bon duc de Reggio, dont j'avais été séparé la veille dans un *oura*. Il avait été inquiet sur moi; il parut content de me revoir; il me dit du moins des choses très agréables.

Cet échec eut la plus grande influence sur les opérations de la campagne, et dérangea singulièrement les plans de l'empereur. Nous repassâmes l'Elbe et vînmes à Torgau, où nous nous reposâmes pendant quelque temps de toutes les fatigues que nous avions éprouvées. Je vous entretiens là de choses qui seront de peu d'intérêt pour vous, mais c'est votre lettre du 15 août qui en a amené le récit, et à cette considération j'espère que vous serez indulgente. Puisque j'ai commencé, il faut continuer et vous apprendre ce que nous devînmes et comment nous sommes venus à Mayence.

L'ennemi, qui voulait tirer avantage de la bataille du 6, jeta plusieurs ponts sur l'Elbe, passa ce fleuve sur différents points et vint occuper Dessau. Notre corps d'armée y marcha immédiatement, attaqua l'ennemi, et s'établit de vive force dans cette ville. Il fit plusieurs efforts pour nous en chasser, mais toujours infructueusement. Il est bon que vous sachiez que *j'en étais commandant supérieur*. Mais, hélas! mon bonheur devait être de courte durée. Des *événements* qui venaient de se passer à Varternbourg, nous obligèrent d'abandonner cette ville. Nous revînmes sur Leipzig, d'où nous nous reportâmes une seconde fois sur l'Elbe pour opérer le grand

Digitized by Google

mouvement qu'avait projeté l'empereur, mais que la défection de ses alliés arrêta. Nous détruisîmes tous les ponts que l'ennemi avait sur l'Elbe, et nous revînmes définitivement à Leipzig. Nous fûmes présents aux sanglantes affaires qui s'y donnèrent; nous fûmes détachés le 19 au matin pour aller établir les communications avec Erfurt; nous culbutâmes tout ce qui se présenta à notre passage et nous vînmes occuper les débouchés de Naumbourg et de Kosen, afin d'empêcher l'ennemi qui y avait déjà porté un corps, de pouvoir déboucher. L'empereur quitta Leipzig avec l'armée; nous nous battîmes toute la journée, et quand l'armée eut défilé, nous continuâmes à couvrir son mouvement. Nous vînmes jusqu'à Auerstett, village célèbre depuis la bataille de Iéna. Il nous importait de garder cette position pour faire gagner une marche à l'armée et aux *fricoteurs :* c'est ainsi que nous appelons les soldats isolés, marchant à volonté et sans armes. Nous fûmes attaqués six fois de suite par les Autrichiens; ils brûlèrent une partie du village, mais ne purent jamais nous en déloger. Nous en partîmes vers les 2 heures du matin, en suivant toujours la gauche de l'armée. Le lendemain nous rencontrâmes une autre colonne ennemie, qui s'était placée entre l'armée et nous, et qui n'avait rien que le projet de nous faire mettre bas les armes. Elle paya cher son audace : nous l'attaquâmes sans balancer; nous ne nous servîmes que de l'arme blanche. L'ennemi, culbuté, effrayé, se retira en désordre dans les montagnes. Il fut bienheureux que nous n'avions pas de temps à perdre et que nous ne pussions pas le poursuivre. C'est ainsi que tous les jours, pendant la retraite, nous avons été obligés de nous battre, et que la nuit il fallait faire des marches forcées : nous connaissions les mouvements de l'ennemi sur Hanau et cela pressait. Il fallait bien du courage pour supporter ce que nous avons éprouvé de fatigues et de privations, mais nous marchions vers notre *patrie*, et il n'y avait pas d'obstacles que nous ne

Digitized by Google

fussions capables de surmonter. Quant à moi, ma résolution était prise : mourir plutôt que d'être captif une seconde fois. Nous arrivâmes enfin à Hanau, où l'empereur venait de battre complètement les corps autrichiens et bavarois qui avaient voulu l'empêcher de retourner en France. Les journaux vous ont donné des détails sur cette brillante affaire, mais n'ont pas parlé de celle que nous eûmes le lendemain.

Notre division soutint le choc de plus de 25,000 hommes. J'avais l'honneur de commander tous les voltigeurs réunis de la division Guilleminot. L'ennemi passa la Kintzig, sous la protection de plus de 30 pièces de canon, et vint nous attaquer. Tous nos tirailleurs furent ramenés; l'instant devenait critique : forcés dans cette position, nous étions perdus et la gauche de l'armée très compromise. Il me restait encore trois compagnies de voltigeurs en réserve : je me mis à leur tête; je les portai en avant au pas de course. Nous tombons sur la tête de colonne des Autrichiens qui n'avait pas encore eu le temps de se déployer, nous la culbutons. Elle se retire en désordre sur la petite rivière qu'elle venait de passer : tout ce qui n'est pas pris s'y jette et s'y noie en partie. Quel moment de bonheur pour nous de triompher dans une circonstance où nous étions si inférieurs en nombre! Mais notre devise était de vaincre ou de mourir, et quand on est animé de cette résolution, on est toujours sûr du succès.

Nous conduisîmes les trophées de notre victoire au général Guilleminot. J'en reçus des compliments; il me prit la main, en me disant qu'il était content de moi et qu'il m'en donnerait des preuves. Un officier autrichien qui se noyait et que je retirai de la rivière, me disait : « Je vous conseille, en homme qui vous doit la vie, de vous retirer. Vous êtes perdu si vous persistez à garder cette position; vous avez en face de vous plus de 60,000 hommes. » Il disait la vérité, et nous sentions de quelle importance il était pour nous d'arriver à Francfort où l'empereur nous attendait; mais nous ne pou-

Digitized by Google

vions partir avant la nuit close. L'ennemi était rejeté de l'autre côté de la rivière, et c'était un grand point : après avoir réuni tous ses blessés dans une grande maison et établi beaucoup de feux, nous commençâmes notre mouvement de retraite dans le plus grand silence. Nous marchâmes toute la nuit et arrivâmes à la pointe du jour à Francfort, où nous trouvâmes l'empereur et l'armée. Ce fut alors que je me rappelai que vous m'aviez donné dans le temps l'adresse dans cette ville d'une famille de votre connaissance à laquelle vous vous intéressiez; j'éprouvai le plus vif regret de l'avoir perdue et de ne pouvoir protéger vos amis.

L'empereur quitta Francfort. Notre corps d'armée alla prendre position en arrière de cette ville, sur la route de Hanau, et attendit que toute l'armée eût défilé. Comme j'ai toujours eu soin de conter dans mes récits les événements qui m'étaient particuliers, je ne dois pas passer sous silence la circonstance qui manqua me faire prendre le matin de notre départ. J'avais été chargé par le général Guilleminot d'établir la ligne de nos postes. Je plaçai une compagnie de voltigeurs à une tour qui se trouve située à l'embranchement des routes de Freyberg et de Francfort, à une demi-lieue de cette dernière ville; j'avais pris avec moi un adjudant-major, qui était venu reconnaître la position, afin de pouvoir faire rentrer cette compagnie au moment du départ. Sitôt que j'en eus reçu l'ordre, je prévins l'adjudant-major, et il se mit aussitôt en route pour rappeler mes voltigeurs. Notre colonne se mit en mouvement et s'achemina sur la route de Mayence. Lorsque nous eûmes fait une grande demi-lieue, l'adjudant-major vint rendre compte au général qu'il n'avait pu trouver la compagnie. Le général me dit aussitôt : « Voirol, il faut absolument que vous alliez me la rechercher. » Cela ne me fit pas rire, parce que je connaissais tout le danger d'une pareille course, et que d'ailleurs j'étais indigné contre l'adjudant-major que la peur seule avait empêché de remplir son

Digitized by Google

devoir. Je dis au général : « Soyez tranquille, la compagnie reviendra, ou ni elle ni moi ne reviendrons. » Je partis; je montais un excellent cheval et comptais bien de m'en tirer. Le jour commençait à poindre; ce n'était pas très heureux pour moi, parce que c'était ordinairement le temps où MM. les cosaques, qui aiment à y voir clair, poussaient des reconnaissances et faisaient des mouvements. Je m'acheminai lestement *vers ma tour*, j'entendis quelques coups de fusil, mais le brouillard m'empêchait de rien distinguer. J'arrivai enfin au poste qui, attaqué par l'ennemi, courait aux armes; j'ordonnai au capitaine de se jeter dans les haies et de faire sa retraite à travers les champs, en suivant toujours un terrain impraticable à la cavalerie et se dirigeant sur la route de Mayence, en lui recommandant de la rejoindre le plus loin de Francfort possible. Moi, dont le but était rempli, qui n'aurais pas voulu pour cent louis n'être pas arrivé au poste, je repris la grande route, afin de pouvoir galoper à mon aise. Je ne m'étais pas aperçu qu'en donnant des ordres à mes voltigeurs, quelques cosaques nous avaient débordés et prirent le galop pour gagner la route. Comme je n'avais plus de choix et qu'il fallait passer là, je tirai mon sabre, résolu de me faire jour ou de succomber; je galope autant que mon cheval peut étendre, j'arrive à leur hauteur, je gagne même du terrain sur eux. Ils poussaient des cris qui auraient épouvanté celui qui les eût entendus pour la première fois, mais qui ne m'en imposaient nullement; ils me poursuivirent jusque près de Francfort, où la crainte de rencontrer quelques embuscades les rendit prudents; je cessai de les voir. Une autre colonne de ces messieurs arrivait par la route de Hanau et faisait un *oura* sur les fricoteurs; j'évitai cette bagarre, en laissant Francfort à gauche, et je rejoignis l'armée à 1 heure du soir. Je vous laisse à penser quelle agréable impression je ressentis à la vue de notre colonne. N'est-ce pas qu'il eût été bien douloureux de faire naufrage au port ?

Digitized by Google

Les premières personnes de connaissance que je rencontrai en rejoignant ma division, furent M. et Mme Petitpierre, de Neuchâtel; je ne les avais pas vus depuis Séville et je fus charmé de les retrouver. Je leur racontai ce qui venait de m'arriver; ils se réjouirent beaucoup que je m'en fusse retiré. Je rejoignis le général Guilleminot qui me croyait perdu. Il eut la bonté de me témoigner qu'il avait du plaisir à me revoir, et ne me demanda pas même si j'avais trouvé la compagnie. Quand je lui eus raconté mon affaire, il me dit qu'il avait eu des regrets de m'avoir envoyé, qu'il aurait mieux aimé sacrifier la compagnie que de me savoir pris (gasconnade!). Elle nous rejoignit à la première halte et ne se sauva qu'à la faveur des fossés et des marais. Il n'y a de bontés que ce digne général Guilleminot n'eût pour moi; aussi lui suis-je sincèrement attaché.

Si tous les rapports particuliers des faits d'armes de la division étaient mis sur les journaux, vous verriez que j'y ai figuré souvent. Je ne conçois pas que le gouvernement ne donne plus d'éloge aux braves qui se distinguent : ce serait pour moi la plus douce récompense d'être cité quelquefois. Qu'y a-t-il enfin de plus flatteur et de plus honorable que de figurer sur les journaux que vous lisez à Corgémont? Je vous avoue que ce serait une grande satisfaction pour moi, et je tiens à ce que vous sachiez mes hauts faits; aussi vous voyez que je vous les ai tous racontés; que m'importe que le reste du monde les ignore, mais je veux que les gens que j'aime... n'ignorent rien de ce qui peut me donner du prix à leurs yeux.

Mon frère vous parlera de notre départ de ..... et de mon entrevue avec des officiers de l'armée ennemie; c'est là que finit pour nous cette campagne. Nous sommes maintenant à Mayence, où on fait tous les jours des propositions d'avancement et où rien ne nous arrive. On a encore renouvelé hier pour moi la demande du grade de colonel; l'empereur a dit

Digitized by Google

que le 4e corps lui a rendu de grands services et qu'il lui accorderait tout. Si ce cher homme tient sa parole, je vous annoncerai bientôt que je suis colonel. Je vous avoue que j'éprouverais bien du regret à recommencer une autre campagne comme major; il me semble que je ferais de meilleure besogne comme colonel. Si l'on me donne un régiment, voici la devise que je veux mettre sur mes drapeaux : *Vaincre ou mourir !* Je veux que les officiers et soldats la voient tous les jours; je veux qu'ils la lisent dans le fond de mon cœur.

Nous sommes logés à Mayence où tout est d'une cherté épouvantable : un gentleman ne peut pas vivre ici à moins de 20 francs par jour. J'ai été obligé d'envoyer trois de mes chevaux à la campagne : je voudrais bien que vous les eussiez à Corgémont pour aller à traîneau, et que j'y fusse moi-même pour les guider. Si l'ennemi ne passe pas le Rhin, je verrai à obtenir la permission d'aller vous voir; une raison qui fait que je ne la demande pas maintenant, c'est que notre division est de service tous les quatre jours aux avant-postes.

Que faites-vous de M. Horn ? Si c'est vous qui l'avez empêché de venir à l'armée, il vous a une fameuse obligation : de trente-deux musiciens que nous avions au 156e, il en est revenu cinq ou six. Pour mon compte, je me suis souvent réjoui de ce qu'il n'était pas venu, parce que j'aurais été triste de le voir souffrir. Je n'ai pas vu les jeunes gens dont vous me parlez... Si je puis faire quelquechose pour les conscrits de votre connaissance, ne me ménagez pas; c'est me rendre service que de me mettre à même de vous être agréable.....

Adieu. Personne ne forme plus de vœux pour votre bonheur que

Votre bien dévoué

VOIROL.

Digitized by Google

P.-S. — Je croyais n'avoir plus rien à vous dire, mais un conscrit de Saule, nommé Grosjean, qui vient de me voir, me fait une question si risible, que j'ai voulu vous en faire part : « Vous êtes bien heureux, m'a-t-il dit, dans le poste que vous avez, *vous ne vous battez jamais !* »

X. KOHLER,

ancien professeur et archiviste.

Digitized by Google

L'ABBAYE DE MASEVAUX

SES DROITS, SES PRIVILÉGES

L'abbaye de Masevaux a été fondée au commencement du VIIIe siècle, c'est-à-dire dans les temps de l'anarchie qui suivit l'invasion des Francs et des Bourguignons, le partage des terres entre les conquérants et les vaincus, la division des royaumes de France, de Bourgogne et d'Austrasie, à l'époque où les Brunehauts, les Frédégondes, les Thierry, les Clotaires et les Théodeberts s'arrachaient entre eux et déchiraient les provinces dont ils se disputaient la souveraineté; où chacun d'eux n'était roi qu'à la tête de son armée, où les grandes terres et les grands alleux conservaient encore leur première indépendance, entre les mains de leurs propriétaires armés pour ou contre un roi qui n'avait, comme eux, que ses domaines en propriété, — en un mot, dans ces siècles barbares où, malgré les lois ripuaire, salique, les seules armes décidaient de tout; où la loi du plus fort tenait lieu de droit public et privé, sous un gouvernement qui n'avait alors ni forme ni consistance.

Masevaux, en allemand Masmünster et non Maasmünster, suivant l'orthographe adoptée par les nouveaux conquérants de l'Alsace, a tiré son nom, dans l'une et l'autre langue, du prince Maso ou Mason, son fondateur. *Vallis Masonis*, *Masonis monasterium*, d'où Masomunster et Masmünster.

Le prince Mason ou Mazo dota l'abbaye de tout ce qui est compris dans la vallée de Masevaux; de dîmes et de presta-

Digitized by Google

tions qui lui étaient dues dans la partie du Sundgau qui avoisine le Rhin.

Maso était un de ces grands propriétaires indépendants et souverains dans leurs domaines; il n'était pas un roi, comme semblerait le prouver l'inscription ambitieuse du sarcophage conservé dans l'église abbatiale et transféré depuis dans la nouvelle église paroissiale de Saint-Martin. Mason était fils d'Adelbert et petit-fils d'Etichon, duc d'Alsace; cette illustre origine n'explique cependant pas l'inscription dont nous parlons :

« *Hic jacet filius regis Masonis, qui hoc monasterium construxit.* »

A cette époque de troubles continuels, tous les monastères et les églises, tout ce qui n'était pas militaire, ne pouvait se défendre des incursions et des ravages que par le secours d'un protecteur puissant, qu'on nommait avoué, *advocatus*.

Les attributions et rétributions ne furent d'abord qu'accidentelles; on les prorogea dans la suite, quand le danger, loin de diminuer, ne fit qu'augmenter.

L'abbaye de Masevaux fut obligée d'avoir recours à cette protection, de proroger la garde accidentelle en garde permanente. Ces places d'avoués furent même données à vie sous des conditions et conventions différentes, suivant les parties; mais quand Charlemagne eut fondé l'empire, donné des lois et rendu le calme à l'Europe, la rétribution des avoués devint uniforme : ils eurent le tiers des émoluments de la justice qu'ils rendaient, des peines, toujours pécuniaires, qu'ils prononçaient, des contributions qu'ils exigeaient en temps de guerre; les deux autres tiers appartenaient à l'Eglise dont ils étaient les gardiens.

Les vastes possessions des abbayes et des chapitres établis dans les premiers temps, rendirent leurs avoués redoutables aux souverains mêmes; les descendants de Charlemagne, pour diminuer la puissances de ces nombreux adversaires,

Digitized by Google

voulurent choisir eux-mêmes les avoués; les comtes qu'ils déléguèrent dans les provinces eurent l'avouerie des églises qui se trouvaient dans leurs ressorts.

L'abbaye de Masevaux existait depuis plus d'un siècle, lorsque Louis-le-Débonnaire en renouvela et suppléa le titre de fondation par un diplôme de 823.

1° D'après cet acte, l'abbaye de Masevaux, située dans une partie des Vosges, doit son établissement et son nom au prince Maso, personnage illustre, qui était frère du duc Leufroy, d'Adalbert et d'Eberhard, fondateur de Murbach.

2° Personne n'avait le droit de troubler cette abbaye dans ses priviléges ni dans ses possessions, et d'en exiger ni gages ni compositions, ni ban, ni arrière-ban, ni contribution quelconque.

3° Personne ne pouvait former de prétention, intenter une action contre l'abbaye, à moins que ce ne fût à la Cour des pairs (*nisi in presentia primatum regni*).

4° Les avoués choisis par l'abbaye et par le souverain, établis tant de la part de Dieu que de celle de l'Empereur, ne pouvaient déléguer de sous-avoués (*sub advocatos*) ni d'exacteurs à leur place (*exactores*); ils étaient obligés de rendre eux-mêmes la justice et de tenir, une fois par année, leurs plaids dans le village de Gebenheim (Guewenheim) où était le siége de la juridiction de toute l'abbaye, à charge par l'abbesse de nourrir convenablement l'avoué, ses assesseurs et ses gens.

5° Cet avoué ne pouvait exercer aucune fonction dans l'intérieur de l'abbaye, à moins qu'il ne fût appelé par l'abbesse.

6° De tous les émoluments de la justice, les deux tiers appartenaient à l'abbesse et l'autre tiers à l'avoué.

7° L'empereur n'exige d'autre rétribution, pour le protectorat qu'il accorde à l'abbaye, qu'un droit de gîte fixé à douze écus, lorsque le roi ou l'empereur devra se rendre à Bâle.

8° Ce diplôme, enfin, désigne toute l'étendue de la vallée

Digitized by Google

de Masevaux, depuis Guewenheim jusqu'au Kratzen (le Crasson au dessus d'Oberbruck); il fait le dénombrement de tous les villages qu'elle renferme et de ceux qui en dépendent, formant ainsi l'ancienne dotation.

On peut regarder ce diplôme comme le titre de fondation, puisqu'il nomme le fondateur, qu'il donne le dénombrement des biens qui formèrent la dotation de l'abbaye au VIIIe siècle, et qu'il en confirme les droits.

Malgré tous ces droits, les avoués cherchèrent peu à peu à spolier l'abbaye, et plus d'une fois elle fut obligée de faire valoir ses titres légitimes à la possession des vingt-cinq villages et dépendances.

A l'époque de la fondation de l'abbaye, la justice était inhérente à la pleine propriété; le souverain reconnut et confirma ce droit de justice territoriale et le siége même où elle s'exerçait publiquement (*publicum placitum*). On ne connaissait pas sans doute, à cette époque, les distinctions de justice haute, moyenne et basse, créations survenues à la suite des sous-inféodations héréditaires.

Le jour où le souverain concourut avec l'abbaye, avec l'église, à la nomination de l'avoué (*ex parte Dei et nostra*), ce fut pour lui donner des lois coërcitives; pour le condamner au bannissement ou à l'amende de trente livres d'or et aux dommages-intérêts de l'abbaye au cas où il s'aviserait d'opprimer une église que, par état, il devait défendre. En retour de cette protection accordée par le souverain, le roi, l'empereur ne pouvaient exiger de l'abbaye que le droit de gîte, éventuel même, fixé à 12 écus. C'était là l'unique prestation exigible.

Cet état primitif de l'abbaye subsistait encore plus de 600 ans après sa fondation, quoique l'avouerie fût devenue héréditaire, comme les grands offices et les fiefs, et que les avoués regardassent comme leur patrimoine un droit, une

Digitized by Google

juridiction, auxquels ils succédaient comme aux châteaux de leurs pères.

Le comte de Montbeillard, le plus puissant de la haute Bourgogne et le premier qui rendit son office héréditaire, avait dans son département toute la partie orientale de la Franche-Comté, le val d'Ajoye, le pays de Porrentrui et toute cette partie de la haute Alsace qu'on nomme le Sundgau; il avait en outre l'avouerie de plusieurs églises.

Comme on peut le voir dans les testaments des seigneurs de cette maison et dans l'historien Duchesne[1], Frédéric de Ferrette, un des fils de Louis, comte de Montbeillard, eut dans le XIe siècle, avec le comté de Ferrette, l'avouerie de Masevaux. Il la transmit à un de ses descendants, Albert de Ferrette, qui essaya d'agir à Masevaux plutôt en seigneur et maître, qu'en avoué ou officier de l'abbaye.

Plaintes et réclamations furent portées devant Lutold, évêque de Basle, qui rendit en 1241 un jugement duquel il appert : que l'avouerie, à cette époque, devait être renfermée dans les limites que Louis-le-Débonnaire avait fixées en 823; que l'avoué devait rendre à l'abbaye les deux tiers des émoluments de la justice; qu'il devait tenir ses plaids à Guewenheim; qu'il n'avait rien à voir dans l'intérieur de l'abbaye, et et que si, dans ce temps de petites guerres continuelles, l'avoué et l'évêque exigeaient quelques contributions des sujets de l'abbaye, on en donnerait le dixième à l'abbesse pour le prix de son consentement à cette exaction.

L'avouerie était héréditaire dans la maison de Ferrette, mais les droits de l'abbaye étaient intacts. Nulle trace de domaine royal ni seigneurial à Masevaux; le territoire et la juridiction appartenaient à l'abbaye sans difficulté et sans partage, comme le prouve la déclaration solennelle de Jeanne de Ferrette, l'héritière et la dernière de cette branche cadette

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google

de l'ancienne maison de Montbeillard. Elle épousa l'archiduc Albert d'Autriche, et lui apporta en dot le comté de Ferrette, le Sundgau, en un mot la haute Alsace et l'avouerie de Masevaux; mais afin que ses héritiers ne prissent pas l'avouerie pour la seigneurie, ne confondissent pas la qualité de juge, de défenseur avec celle de propriétaire, elle expliqua et fixa leurs droits par des lettres patentes du 28 octobre 1338 : « Savoir faisons que la vallée de Masevaux et les habitants « et biens d'icelle, appartiennent en vraie propriété au cha- « pitre de Saint-Léger et à son abbaye de Masevaux, et que, « nous et nos héritiers, sommes vrais avoués des sujets et « biens de ladite abbaye; qu'en conséquence, lesdits sujets, « selon le droit dans lequel nous les avons maintenus, nous « et nos prédécesseurs, n'ont jamais été engagés, jusqu'à « présent, pour nous et nos héritiers, et que légitimement ils « ne doivent point non plus être engagés pour nous à l'avenir « en aucune manière. »

En 1370, les héritiers de Jeanne de Ferrette renouvelèrent et confirmèrent la déclaration de leur mère par deux actes différents et du même jour; dans le premier de ces actes, l'archiduc Léopold, tant en son nom qu'en celui de son frère Albert, dont il avait plein pouvoir, après avoir fait transcrire les lettres patentes de Jeanne de Ferrette, ajoute :

« Confessons également que dans la vallée de Masmünster « et ce qui en dépend, sur les hommes ou sujets et les biens, « nous n'en sommes que protecteurs; et la propriété appar- « tient véritablement et de bon droit à la vénérable église « et abbaye de Masmünster. »

Dans le second diplôme, il ordonne au gouverneur d'Alsace de maintenir « et conserver l'abbesse de Masevaux, Anne II « de Brandis, et son abbaye, en tous leurs sujets, biens et « juridiction, droits, bois, forêts, chasse, pêche, droit de « prendre des oiseaux, et en tous leurs autres priviléges, « coutumes, dignités, honneurs, redevances, prestations et

Digitized by Google

« services grands et petits, ainsi que ladite abbaye a eu d'an-
« cienneté. »

Il est à remarquer que les avoués cherchaient toutes les occasions pour accaparer les biens des églises; c'était une lutte continuelle, lutte qui a fini par la spoliation. En effet, cinq ans après la date de ces lettres, Léopold lui-même semble se contredire par l'organe d'un parent ambitieux, et paraît vouloir changer la cause de la possession et transformer l'avouerie en domaine.

Depuis que les avoués étaient des souverains étrangers, ils s'étaient fait représenter par un lieutenant; le comte Egon de Fribourg, cousin de l'archiduc Léopold, exerçait à sa place l'avouerie de Masevaux; il agissait même en maître absolu : ses valets, ses piqueurs, ses pêcheurs maltraitaient ceux de l'abbaye. Elle s'en plaignit; Léopold nomma des commissaires pour juger cette contestation; le président nommé fut le comte Rodolphe de Hapsbourg, son cousin.

Ce jugement de cousin à cousin fut rendu au nom de l'archiduc, comme les arrêts de cour se rendent au nom du roi. Il porte : « Pour raison de quoi, iceux en notre nom et place,
« auraient estimé et prononcé premièrement que chacune
« abbesse de Masevaux doit et pourra avoir et entretenir un
« pêcheur et un oiseleur, qui lui prenne du poisson et du
« gibier volatil dans le territoire de chasse de Masevaux et
« dépendances, sans retardation, empêchement ni contradic-
« tion quelconque, sans que cependant ladite abbesse puisse
« ni doive dorénavant mettre les rivières ni la chasse du
« gibier volatil en défense; mais nous, ou celui qui tiendra
« ou possédera Masevaux de notre part, pourront bien les
« mettre en défense, ou les défendre à qui il nous plaira, à
« l'exception seulement au pêcheur et oiseleur de l'abbesse,
« auxquels nous ne pouvons les défendre ni les empêcher,
« ainsi qu'il est ci-dessus ordonné. »

Ce jugement était, comme on le voit, un premier empiète-

Digitized by Google

ment sur les droits de l'abbaye; la possession allait peu à peu se substituer à l'avouerie.

Ce jugement de 1375 est assez équivoque quand on le compare à un autre jugement de 1399, où ce même archiduc Léopold confirme de nouveau à l'abbaye la propriété des sujets, de la juridiction, des bois, de la chasse, pêche, oiselerie, etc., etc.

Les luttes ne cessèrent pas, et l'abbaye chercha à faire prévaloir ses droits contre les prétentions de ses avoués.

Les faits suivants le prouvent; mais avant de les exposer, il est nécessaire de se rappeler que la seigneurie de Masevaux, usurpée par les comtes de Ferrette, fut engagée à une famille noble qui prit le nom de Masevaux.

Voici les phases diverses qu'eut à subir la seigneurie :

En 1388, reprise de fief de Thiébaud de Masevaux entre les mains de l'abbesse de Brandis, de ce que Erhard de Masevaux et ses ancêtres ont tenu de ladite dame abbesse, de ses devanciers et de l'abbaye. Dans le dénombrement sont compris un grand nombre de censives, plus un moulin dans la ville même de Masevaux.

En 1438, nouvelle reprise et dénombrement du même fief, par Thiébaud de Masevaux, entre les mains de l'abbesse de Furstemberg.

En 1506, reprise et dénombrement d'un autre fief par les descendants de Masevaux. Ce fief comprend plusieurs forêts, une partie de la rivière, la balance de la ville, le moulin inférieur de la ville et la boulangerie à côté, le droit de sel auprès du pont, et plusieurs censives.

En 1525, nouvelle inféodation faite par l'abbesse à Melchior de Masevaux, pendant sa vie, d'une prairie et d'un étang situé près du château.

En 1552, reprise de fief de Christophe, fils de Melchior de Masevaux, des forêts, pêches, cours d'eau, moulin, balance, droit de sel et de gabelle, boulangerie, censives, compris dans

Digitized by Google

le dénombrement de 1506. Puis, en 1578, investiture donnée à Jacques de Falkenstein par l'abbesse de Masevaux, de tout ce que la mort de ce vassal sans enfants avait fait retourner à l'abbaye.

L'investiture de la seigneurie fut donnée ensuite aux seihneurs de Bollwiller, puis aux comtes de Fugger, leurs héritiers, qui vendirent en 1680 leurs droits au maréchal de camp Conrad de Rosen.

Avant que la seigneurie ne devînt la propriété des de Rosen et que l'engagement ne fût transformé en fief par Louis XIV, l'abbaye eut à subir bien des vicissitudes. Ses droits étaient affermis par des jugements, des chartes qui, quelques années plus tard, ne semblaient plus avoir force de lois.

Peu d'années après le jugement d'Albert et les diplômes de Léopold. Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche, par une charte du mois de janvier 1410, ordonne à ses gouverneurs d'Alsace de maintenir l'abbesse de Masevaux et son église dans les priviléges, juridiction et droits, péage, biens, etc.....

Elle révoque toutes lettres qui auraient pu être données au préjudice de l'abbaye.

Deux années après, en 1412, Catherine de Bourgogne décide que tout le territoire appartient à l'abbaye, qu'on ne peut élever même une échoppe ni demeure, soit dans la ville soit au dehors, sans obtenir le solde de l'abbesse et convenir avec elle ou du cens ou du prix. L'année suivante, autre jugement rendu à Ensisheim, qui maintient l'abbaye dans la possession d'un péage de quatre deniers et d'une taille de vingt-six livres bâloises dues par les bourgeois de Masevaux.

Enfin les titres de l'abbaye, les diplômes des souverains, sont vus, confirmés, renouvelés à chaque règne : en 1442, par Frédéric, roi des Romains; en 1446, par l'archiduc Albert; en 1458, par Sigismond; en 1498, par Maximilien, roi des Romains; en 1521, par Charles-

Digitized by Google

Quint; en 1577, par Ferdinand; en 1599, par l'empereur Rodolphe. Toutes ces confirmations portent sur une jouissance actuelle, sur une possession réelle, comme on le voit par la célèbre transaction passée entre le chapitre de la ville de Masevaux, le 22 janvier 1588.

Cet acte met fin à des difficultés sans nombre et toujours renaissantes depuis deux siècles, en ce sens qu'il renferme une reconnaissance générale des droits vraiment seigneuriaux et de la propriété de l'abbaye, des eaux, bois, forêts, plaines, censives, mouvance, de toute la vallée de Masevaux, dans le temps même où les archiducs engageaient, d'abord à Christophe de Masevaux, puis au baron de Bollwiller, ce que l'avouerie leur donnait à Masevaux.

Cette transaction de 1588 est confirmée en tous ses points par la transaction de 1702. Voici les droits de l'abbaye :

1° Le droit de nommer sergents, maire, gardes des forêts.

2° La propriété de tous les communaux, depuis le Hannebach jusqu'au sommet du Kratz (Crasson). [La limite entre la France et l'Allemagne suit actuellement le même ruisseau, le Hanebæchlé, ruisseau se jetant dans le bassin du Nord, et le sommet du Crasson, au dessus du col des Charbonniers.]

3° A aussi l'abbaye le droit que personne ne doit détourner l'eau hors des rivières ni faire des écluses, sans le consentement exprès de l'abbesse, comme cela a été usité anciennement.

4° Le plus fort censitaire de chaque canton doit recueillir le cens de ses voisins, et les délivrer au receveur de l'abbaye.

5° Appartient aussi par droit de propriété à l'abbaye : le droit de péage, depuis le Hanebach jusqu'au Kratz, fixé à quatre deniers par année pour les bourgeois, et les étrangers à différentes sommes par chariots, charrettes, chevaux, etc., qui se payent double les jours de foire.

6° Il est dû à l'abbaye, pour droit de péage, un boisseau d'avoine par chaque maison de tous les villages.

Digitized by Google

7° Chaque apprenti ou nouveau maître cordonnier, tanneur et boucher, doit à l'abbaye un schelling.

8° La maîtrise des tisserands doit à l'abbaye une livre de poivre, l'apprentissage une demi-livre de cire.

9° Pour droit de vendre du vin au pot et tenir cabaret, quatre deniers par mesure de trente-deux setiers.

10° Les bourgeois de la ville de Masevaux doivent annuellement, pour l'emplacement du pont, huit livres de cire.

11° Il est dû à l'abbaye un *droit de metz* (mesure Glossarium Scherzii) pour tous les grains qui se vendent dans la ville de Masevaux.

12° L'entretien des halles au bled est à la charge de la ville; l'abbesse ne fournit que la mesure et le mesureur.

13° Il est dû annuellement à l'abbaye pour la grande balance de la ville, huit livres de cire.

14° Vingt livres basloises ou quarante francs pour les tailles de la ville.

15° Les amendes pour délits dans les forêts appartiennent à l'abbaye.

16° La ville doit à l'abbaye quatre schellings de cens, pour le fossé du Geiselgrabe, tant qu'il sera clos et tenu en jardin.

17° Plus un schelling de cens pour l'emplacement du vieux corps-de-garde, tant qu'il subsistera.

Tous ces droits caractérisent une *censive générale*, une seigneurie, une supériorité territoriale. Il manque à l'abbaye dans ces titres l'exercice de la justice. C'est le lot de l'avoué; mais c'est la justice de l'abbaye que cet avoué exerce, puisque c'est à l'abbaye qu'appartiennent les deux tiers des amendes.

Nous verrons comment par la suite les comtes de Ferrette, leurs descendants, les archiducs d'Autriche et leurs représentants comme avoués et comme souverains, engagèrent ce droit de justice d'abord, puis finirent par engager la propriété même.

Digitized by Google

En effet, en 1386, l'engagement fait par le duc Léopold à Conrard de Fribourg, de la ville de Masevaux, pour sûreté de ses 2,000 florins, n'énonce aucune espèce de droit.

Un autre engagement de 1540, fait à Christophe de Masevaux, pour sûreté de 8,796 florins, l'autorise à jouir de la seigneurie de Masevaux pendant huit ans, ainsi que des juridictions, droits, rentes, censives, redevances, émoluments, tailles, amendes, ainsi que ledit Pierre d'Eptingen en a joui jusqu'à présent.

Ces énonciations, quoique vagues, accusent déjà une tendance à se substituer aux droits et place de l'abbaye.

Il n'est pas, à vrai dire, fait mention d'un droit réel; il n'est pas question de fief, ni d'alleux, ni de censives, ni de mouvance, ni d'eaux, de forêts, de plaines.

Un engagement de 1557, fait au baron de Bollwiller pour une même somme de 8,796 florins, spécifie les mêmes droits sans parler de possession réelle. Cet engagement comprend la seigneurie de Masevaux avec toute justice, juridiction et droits, chasse aux bêtes fauves et noires, cens, rentes, usages, canons, impositions, peines, amendes, suivant l'ancien usage.

Par l'engagement de 1628, le comte de Bollwiller avait obtenu la *jouissance* pendant sa vie et celle de son fils aîné, du château d'Orthembourg, de la seigneurie du val de Villé et de la seigneurie de Masevaux, à condition que les revenus de ces terres seraient estimés par des commissaires, qu'ils compenseraient les sommes dues au comte Fugger, et que s'ils les excédaient, l'engagiste ferait état de l'excédant.

Après la réunion de l'Alsace à la France, le comte de Rosen obtint l'engagement de Bollwiller, et le sieur de la Perrière celui de Masevaux. Le comte Fugger perdit ses engagements en ne faisant pas liquider ses créances.

Cependant, le 2 mars 1680, il vendit à Conrad de Rosen, en possession depuis vingt-neuf ans, tous les biens allodiaux qu'il avait en haute Alsace, dans les terres et seigneuries de

Digitized by Google

Bollwiller et de Masevaux, sous le bon plaisir du roi et des seigneurs directs, pour le prix et somme de 20,000 florins d'empire d'une part, et 10,100 florins d'autre, faisant ensemble environ 56,606 livres tournois.

Il subrogea le comte de Rosen au droit des engagements, pour en poursuivre et recevoir le remboursement, le cas échéant.

Le comte Fugger se réserva ses prétentions contre le sieur de la Perrière, engagiste actuel de Masevaux, et se désista de celles qu'il pouvait avoir contre le comte de Rosen pour la jouissance que celui-ci avait eue dans la terre de Bollwiller depuis 1651.

En 1681, le comte de Rosen obtint des lettres de consentement à la vente qui lui avait été faite l'année précédente, par le comte Fugger, de ses biens féodaux à Bollwiller et à Masevaux.

Il les suppose des fiefs masculins, mouvant de la couronne, et il ne parle nulle part d'un engagement dont les droits ne lui avaient été cédés que pour en recouvrer la finance, s'il y avait lieu.

Cependant le comte de Rosen s'enhardit de plus en plus; il ne craint plus de demander ce qu'il convoite depuis longtemps. En effet, le 1er décembre 1684, il céda au comte de Rotenbourg (Rougemont), son gendre, non pas ces biens allodiaux ni les fiefs héréditaires qu'il avait acquis du comte Fugger en 1680, mais tous les droits, noms, raisons et actions qu'il avait possédés ou dû posséder sur la ville et seigneurie de Masevaux; il fait cette cession pour 25,134 florins.

En 1685, il obtint des lettres patentes confirmatives de cette cession.

Au moyen de ces titres acquis subrepticement, le comte de Rotenbourg parvint à forcer le chapitre à souscrire en 1702

Digitized by Google

une transaction qui, tout en confirmant les droits de possession de l'abbaye, donna lieu, par un laconisme calculé, à des équivoques, à des subtilités, des contestations sans nombre, qui ne se terminèrent que le jour où la grande Révolution vint renverser l'état de choses existant.

E. Gasser.

Digitized by Google

COUP-D'OEIL

SUR LE

CLIMAT DE L'ALSACE

D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX SUR CE SUJET [1]

Le climat d'une contrée est subordonné à un ensemble de conditions atmosphériques qui exercent une influence considérable sur les êtres organisés. C'est le climat qui détermine la répartition des espèces animales et des espèces végétales sur la terre, le genre de cultures, si variable d'une région à l'autre. et, dans une large mesure, le tempérament, l'activité, le caractère de l'homme. La climatologie est donc une branche importante de la physique générale, mais peut-être une des moins avancées, précisément parce qu'elle est soumise à des causes très variées et multiples, puisqu'elle se base sur des observations persévérantes et méthodiquement dirigées pendant de longues années.

Cependant, quelque multiples que soient les causes dont il faut tenir compte, le climat d'un pays dépend surtout de sa position géographique dont il est en quelque sorte le corollaire. Or, l'Alsace « s'étend en latitude de 47°,30' à 49°,10,

[1] Introduction à l'étude météorologique et climatérique de l'Alsace, par G.-A. Hirn. — Essais sur le climat de l'Alsace et des Vosges, par Ch. Grad. — Extraits du Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, 1869-70.

Digitized by Google

nord, et sous la longitude moyenne de 4°,40, à l'est du méridien de Paris. Son point culminant se trouve au Ballon de Guebwiller, à 1,426 mètres au dessus de l'Océan, tandis que les mers les plus proches, la Manche et la Méditerranée, en sont distantes de 500 et de 600 kilomètres. L'élévation du sol varie depuis 1,400 mètres et plus dans la région des montagnes, jusqu'aux altitudes respectives de 278, de 338 et de 144 mètres entre les positions extrêmes de Bâle, d'Epinal et de Strasbourg. C'est la chaîne des Vosges qui donne au relief ses traits caractéristiques. Elle se dirige du sud-ouest au nord-est, suivant une ligne parallèle au Rhin et sur une longueur de 270 kilomètres depuis le parallèle de Belfort jusqu'au confluent du Rhin avec les eaux de la Nahe à Mayence. Supposons, pour mieux faire ressortir le relief de la chaîne, qu'un cataclysme subit, un nouveau déluge élève de 400 mètres le niveau actuel des mers : la plaine d'Alsace et la Lorraine sont couvertes par les flots, et de leur sein les Vosges émergent comme un archipel montagneux, dont les parties hautes de la chaîne constituent au sud du groupe l'île principale, rappelant l'Angleterre par sa forme extérieure. Cette île s'étendrait du sud au nord sur une longueur de 120 kilomètres, depuis les Ballons d'Alsace et de Servance jusqu'à la crête du Hochhœlzel, en face de Strasbourg, avec une dimension de 80 kilomètres dans le sens de sa plus grande largeur, de Jesonville à Guebwiller. Une falaise de grès dessine, vers l'est un bord dentelé, et, sur le versant opposé, les collines calcaires de la Moselle, les affleurements du trias se suivent tour à tour. Les cîmes des monts Faucilles forment un groupe perpendiculaire à la direction générale de la chaîne, vers le Ballon d'Alsace, tandis que vers l'extrémité septentrionale, le Lichtenberg, le Liebfrauenberg, le Scherholl et plusieurs autres sommets dépassent encore la hauteur moyenne des Basses-Vosges, au dessus du niveau de 400 mètres. En réalité ces dernières sont cependant plus élevées au dessus des

Digitized by Google

plaines d'alentour qu'elles ne le sembleraient dans notre inondation supposée, car le Rhin descendant de Bâle à Mayence avec une pente de 175 mètres, fait ressortir d'autant la hauteur relative des montagnes. »

Après ce coup-d'œil sur la constitution physique du pays, voyons maintenant comment se comportent les différents éléments de son climat : la température, la pluie, les vents, l'état de l'atmosphère, les orages. Nous ne saurions mieux faire, pour exposer brièvement les traits essentiels de la météorologie de l'Alsace, que de citer les conclusions mêmes d'un travail tout récent de M. Charles Grad sur cette question, intéressante à bien des titres, au point de vue de la physique générale du globe non moins que des applications pratiques pour l'agriculture. M. Grad d'ailleurs s'occupe activement, depuis nombre d'années, de l'étude physique de notre région. Après un *Essai sur l'hydrologie du bassin de l'Ill*, accueilli avec beaucoup de faveur par la Société industrielle de Mulhouse, il a fait une série de communications importantes à l'Académie des sciences, sur la distribution de la pluie en Alsace, sur la température des sources et des eaux courantes, sur la constitution des tourbières et des lacs des Vosges, en même temps qu'il poursuivait des recherches du plus vif intérêt sur les glaciers des Alpes. Quant à l'étude que nous nous sommes proposé de résumer ici, elle s'appuie sur des observations régulières faites dans une vingtaine de stations météorologiques de l'Alsace et des Vosges, observations qui, pour Strasbourg entre autres, embrassent une série de soixante-dix années consécutives. Le climat de l'Alsace est donc aujourd'hui un des mieux connus de l'Europe. La température, plus variable que sur les côtes de la Manche et de l'Océan atlantique, « ne présente pas chez nous des oscillations comme celles observées en Sibérie et dans le nord du continent américain. A Yakousk, dans l'intérieur de la Sibérie, le thermomètre varie de — 50 à + 30 degrés centigrades,

Digitized by Google

tandis qu'à Strasbourg il n'est pas descendu au dessous de — 23, et n'a pas monté au dessus de + 36. Ce sont là les écarts extrêmes observés en ce siècle. Année moyenne, la température moyenne de Strasbourg oscille entre 32 et — 13 : elle s'est abaissée à — 4 pendant les hivers les plus tièdes, et a atteint 26 pendant les étés les moins chauds. Entre la moyenne de l'été, qui est de 18°,1, et la moyenne de l'hiver, qui est de 1°.3, il y a une différence de 16°,8, la différence entre les degrés extrêmes étant de 60 degrés environ pendant la période de 1801 à 1870. Strasbourg offre d'ailleurs pour cette même période une température de 10°,2, qui peut être admise pour toute la plaine de l'Alsace. A Wesserling, dans la vallée de la Thur, par 437 mètres d'altitude, nous trouvons un minimum de — 23°,7 en janvier 1855, contre un maximum de 37 degrés en juin 1861, et une moyenne annuelle de 8°,1. Dans l'intérieur des Vosges, à une élévation de 620 mètres, la température la plus basse à la station du Syndicat a été depuis 1858 de — 17°,5, et la plus haute de 33°.0, avec une moyenne de 7°,7. Plus haut encore, au col de la Schlucht, situé à 115 mètres au dessus de la mer, la moyenne se tient entre 4 et 5 degrés seulement. En somme, la chaleur diminue de un degré pour 200 mètres d'élévation verticale, abstraction faite de l'influence des expositions, qui modifient dans les montagnes l'influence de l'altitude.

« L'altitude, de son côté, agit fortement sur la distribution des eaux météoriques. Non-seulement les pluies sont plus abondantes dans les montagnes que dans les basses terres, mais le rapport de leur distribution aux différentes saisons change aussi, puisque dans les Vosges les eaux d'hiver surpassent les pluies d'été, qui prédominent dans la plaine d'Alsace. En moyenne, il tombe à Strasbourg 672 millimètres d'eau par année; mais leur hauteur recueillie en 1851 s'est élevée à 896 millimètres, et à 358 millimètres seulement en 1842. A la Rothlach, par 1,000 mètres d'altitude, la hauteur

Digitized by Google

moyenne est de 1,540 millimètres avec un maximum annuel de 2,142 millimètres en 1860, et un minimum de 923 millimètres en 1857. Il pleut donc plus dans les montagnes qu'en plaine. D'autre part, les pluies paraissent aussi plus abondantes sur le versant lorrain des Vosges que du côté de l'Alsace. Quant à l'excédant des eaux d'hiver sur les eaux d'été en hautes régions, il provient des neiges dont le col de la Schlucht reçoit parfois une couche de deux mètres d'épaisseur en vingt-quatre heures.

« En tenant compte de ces neiges dans les montagnes, nous nous obtenons pour l'Alsace une tranche d'eau annuelle de 850 millimètres au moins, par conséquent supérieure à la moyenne du bassin de la Seine, à peu près égale à celle du bassin du Rhône. Le degré d'humidité n'est pas moins satisfaisant, puisqu'à Colmar et à Strasbourg l'air renferme environ 75 °/₀ de la vapeur d'eau qu'il pourrait contenir s'il était complètement saturé. Sur les bords de la mer, l'atmosphère se tient plus près du point de saturation ; mais dans l'intérieur des continents, dans les steppes de l'Australie entre autres, elle offre seulement un degré moyen de 15 à 30 °/₀. A Strasbourg, l'état hygrométrique descend rarement si bas, même pendant le mois d'avril, qui est le plus sec de l'année. D'après une expérience faite du 1er juillet 1844 au 30 juin 1846, pour fixer l'alimentation du canal de la Marne-au-Rhin, l'évaporation a été ici de 436 millimètres la première année, et de 625 millimètres l'année suivante, proportion indiquée également par celle du débit de l'Ill, qui fournit à Strasbourg de 28 à 30 °/₀ de l'eau tombée dans son bassin. »

A propos des observations sur la chute de la neige et de la pluie, nous ferons remarquer que la hauteur exacte des précipitations météoriques annuelles ne peut être réellement connue que si la neige est jaugée avec soin. Or, M. Grad indique une hauteur d'eau moyenne sensiblement plus faible pour Colmar que pour la station voisine du Logelbach. Au

Digitized by Google

Logelbach il tombait par année 497 millimètres d'eau, tandis qu'à Colmar on en recueille seulement 479 millimètres, ce qui est tout le contraire des faits observés entre Strasbourg et Kehl. Probablement la différence est due au jaugeage insuffisant de la neige à l'Ecole normale de Colmar. On voit aussi sur les tableaux publiés par la Commission météorologique du Haut-Rhin, que la neige tombée n'a pas été jaugée au col de la Schlucht. Dans le Bas-Rhin, ces sortes d'observations se font avec plus de soin. Pour recueillir la neige aussi bien que possible, on a muni tous les pluviomètres de manchons en zinc de 45 centimètres de hauteur, et qui suffisent, selon le président de la Commission, M. Bach, pour recevoir toute la neige qui tombe en un jour dans la plaine. Dans les montagnes, au col de la Schlucht comme au Champ-du-Feu, il faudrait des appareils de plus grande dimension. Si la Commission du Haut-Rhin en fait la demande au Conseil général, elle obtiendra sans doute les fonds nécessaires pour cette installation.

Selon la remarque de M. Grad, « il y a une relation intime entre le degré d'humidité et la direction des vents. Les vents dominants chez nous sont ceux du sud-ouest. La force de ces vents, leur fréquence est telle que dans les Vosges les arbres des crêtes tournent leurs branches vers le Nord-Est, en sens opposé. Comparés entre eux, les vents du sud se trouvent avec ceux du nord dans le rapport de 178 à 100 pendant les mois d'hiver, de 120 à 100 pendant les mois d'été. La direction varie souvent, car il est peu de mois où la girouette ne fasse pas le tour entier de l'horizon. Nous nous trouvons au milieu même du conflit permanent des courants polaires avec les courants de l'équateur près de la surface terrestre. Chacun de ces courants indique des caractères distincts. Ceux du nord et du nord-est sont froids, accompagnés d'une forte pression atmosphérique, avec un beau temps permanent. Ceux du sud et du sud-ouest élèvent au contraire la tempé-

Digitized by Google

rature, font baisser le baromètre, rendent l'air humide, couvrent le ciel de nuages et amènent la pluie. »

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Si nous jetons un coup-d'œil sur les observations faites jusqu'à ce jour. nous voyons que telle se fait remarquer par ses fortes chaleurs, et telle autre par ses pluies et l'infériorité de sa température moyenne, de « manière à influencer profondément la végétation, la qualité ou l'abondance des récoltes de toute nature. Ainsi l'été de 1816 présente, à partir du 21 mai, 90 jours de pluie, 7 jours couverts, sans pluie, et seulement 18 jours sereins. Les foins pourrirent sur pied, tandis que la moisson fut reculée jusqu'en septembre, après de nombreuses gelées blanches survenues en plein mois d'août et une forte neige tombée le 2 septembre. Pendant l'hiver de 1830, la gelée persista avec une intensité croissante du 3 décembre au 9 février. On entendait les arbres se fendre en détonant dans les forêts, sous l'influence de la gelée; nos rivières furent toutes prises de glace; les oiseaux et le gibier périrent en nombre énorme sous les atteintes du froid; la terre était gelée à plus d'un mètre de profondeur, même dans les lieux couverts de neige; le thermomètre descendit à 28 degrés au dessous de zéro à Mulhouse, à — 23 à Strasbourg, et à — 26 à Epinal au commencement de février. Voici d'ailleurs la statistique des jours de gelée, de neige, de pluie, sur différents points du territoire : Jours de pluie à Strasbourg, 120 en moyenne, 105 au moins, 170 au plus; au Syndicat, en moyenne 112, maximum 116, minimum 78. Jours de neige : A Strasbourg, 16 moyenne, 36 au plus et 9 au moins; au Syndicat, 25 en moyenne, 50 au plus, 14 au moins. Jours de gelée : A Ichtratzheim, dans la plaine d'Alsace, en moyenne 80 jours; à la station du Syndicat, dans les Vosges, 113. Nous observons par année de 15 à 20 orages à Türckheim, 40 à 50 jours de brouillard, une trentaine de gelées blanches. Ajoutons que les gelées sont plus fréquentes, plus tardives

Digitized by Google

dans la plaine que dans la région des collines étendues le long des Vosges à une plus grande hauteur, car à Ichtratzheim la terre gèle encore en mai une fois au moins tous les deux ans. Ces gelées tardives ont pour conséquence de restreindre la culture de la vigne dans la plaine, où elle ne donne que des récoltes incertaines et des produits de qualité ordinaire. Par contre, nous voyons de beaux vignobles s'élever sur les pentes mieux abritées des montagnes, jusqu'à 400 ou 500 mètres au dessus de la mer. Plus haut, les montagnes sont couronnées de forêts, suivies elles-mêmes de pâturages au delà de 1,200 mètres d'altitude, à cause de la rigueur du froid. »

Un professeur du lycée de Colmar, M. Bourlot, dans une note intéressante publiée dans le *Bulletin de l'Association scientifique de France*, émet l'idée de changements considérables survenus dans le climat de l'Alsace au moyen-âge. M. Grad soutient au contraire la stabilité de ce climat. Comparant les observations actuelles aux faits météorologiques cités dans la *Chronique des dominicains de Colmar*, publiée par MM. Gérard et Liblin, l'auteur des *Essais sur le climat de l'Alsace* dit en termes formels : « L'assertion d'une température plus élevée pendant le moyen-âge est sans fondement, car si en 1228, entre autres, la chaleur a été telle que la récolte des céréales était déjà faite le 24 juin, nous voyons six ans plus tard, en 1234, le froid de l'hiver détruire les vignes. De semblables écarts de température se présentent en tout temps. Aujourd'hui comme au XIIIe siècle, des hivers très doux succèdent à des hivers froids, et il y a d'une année à l'autre des écarts de température considérables, soit que ces écarts se rapportent à la moyenne de l'année, soit aux différentes saisons. Ainsi l'hiver de 1275, signalé par une abondance de neige extraordinaire, donna déjà du blé mûr le 18 juin, tandis que l'hiver de 1279, si doux que les oies sauvages ne parurent pas en Alsace, fut suivi de gelées qui

Digitized by Google

détruisirent le 14 avril les vignes et les noyers. En 1284, les vendanges se firent dans notre région avant le 14 septembre; mais en 1822 elles commencèrent le 9 du même mois, et le 18 en 1834, cette fois avec une maturité parfaite et un vin d'une qualité exceptionnelle. Tous les documents dont nous disposons, en l'absence d'observations exactes pendant de longues périodes, se prononcent en faveur de la stabilité du climat de la région du Rhin et des Vosges pendant les dix derniers siècles. Sans doute des variations momentanées ont pu se présenter, comme elles se manifestent encore pendant le siècle actuel. Ces variations ne sont pas un pur hasard, nous en ignorons la loi. Nous ne savons si pour la température elles impliquent un refroidissement ou une élévation progressifs, ou bien si elles se rattachent à des changements périodiques comme ceux mis en évidence par M. Charles Sainte-Claire-Deville, le savant directeur de l'Observatoire météorologique de Paris, pour les *saints de glace*, variations qui amènent dans le cours de l'année un abaissement régulier de température vers le 18 février, le 15 mai, le 17 août et le 16 novembre, c'est-à-dire pour des jours placés sur l'écliptique, à des distances angulaires égales, à 90 degrés l'un de l'autre. Un abaissement ou une augmentation de un degré pour la température moyenne d'une région serait pour son climat un changement considérable. L'incertitude où nous sommes sur la valeur réelle des températures moyennes des principaux centres de l'Europe, par suite d'observations défectueuses d'une manière ou de l'autre, ne nous permet pas d'affirmer positivement une modification de ces températures pendant les derniers temps. De même les grandes cultures, malgré leur complète dépendance du climat, ne nous donnent pas en Alsace d'indication certaine sur sa transformation, la vigne ou le froment pouvant avoir été plantés pendant un temps en des lieux où d'autres cultures leur ont été ensuite substituées avec plus de profit, sans que pour

Digitized by Google

cela la température moyenne ait changé. Si nous apportons maintenant à nos observations météorologiques toute la précision nécessaire, surtout si nous les continuons avec persévérance, l'avenir pourra juger avec certitude la stabilité ou les variations du climat.

En résumé, le climat de l'Alsace, malgré ses hivers rigoureux et la chaleur de ses étés, fait prospérer de riches cultures, exclues d'autres contrées qui offrent cependant la même température moyenne. Étés chauds, hivers froids, variations brusques et fortes de température, pluies plus abondantes que dans le Nord, et plus faibles que dans le bassin du Rhône et de la Garonne, avec prédominance des pluies d'été; humidité de l'air modéré, présentant un degré hygrométrique moyen de 75 °/₀; vents régnants du sud-ouest et du nord-est; oscillations barométriques assez considérables, avec une amplitude moyenne de 22 à 25 millimètres, avec des écarts extrêmes de 35 millimètres dans le même mois; orages au nombre de 18 à 20 pour chaque station; grêles désastreuses dans certaines régions de la plaine, et très fréquentes dans les montagnes, — tels sont, d'après les recherches et les observations de M. Grad, les principaux traits du climat de l'Alsace. L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de nous étendre davantage sur cette question intéressante à tant de titres; mais quiconque désire de plus amples détails, pourra consulter avec fruit le travail même que nous avons essayé de résumer ici.

Août 1870.

F. Roy,

professeur de physique au collége de Haguenau, aujourd'hui au collége d'Epernay.

Digitized by Google

NOTES

SUR

QUELQUES MOTS CELTIQUES OU CELTO-BRETONS

ET LEURS TERMES CORRESPONDANTS ALSACIENS

En poursuivant mes recherches sur nos différents dialectes alsaciens, je fus frappé de retrouver dans la langue celtique, et surtout dans le celto-breton, bon nombre de formes analogues et synonymiques dont les racines sont évidemment communes aux deux idiomes.

Ce fait n'a rien de surprenant : n'avons-nous pas aussi en Alsace des tumuli, des cromlec'hs, des menhirs, des dolmens, des peulvans ? n'avons-nous pas, à côté de nombreuses traditions germaniques, des légendes, des superstitions populaires, des jeux villageois souvent identiques à ceux de la Bretagne ? [1]

Lors même que les monuments de pierre appartiendraient à une époque antérieure aux Celtes, ce qui est plus que probable ;

[1] Voyez, entre beaucoup d'autres, les exemples cités aux endroits ci-indiqués : HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, *La légende celtique*, etc. Saint-Brieuc, 1859, p. 84, et *Revue d'Alsace* 1861, p. 64. — PROSPER LE BLANC, *Etude sur le symbolisme druidique*. Paris, 1349, p. 160-161, et *Alsatia* 1852, p. 138-139. — *Elsæssische Neujahrsblætter* 1845, p. 139 (d'après SOUVESTRE, *Les derniers Bretons*, ouvrage qui renferme encore de nombreux points de comparaison), et *Alsatia* 1850-1851, p. 169 et 170. — *Elsæssisches Volksbüchlein*, 1859, 2e édit., tome Ier, p. 148-150, etc., etc.

Digitized by Google

cela prouverait toujours que des ancêtres communs ont laissé des traces ineffaçables dans les deux pays, et il resterait, en outre, ces autres monuments du génie populaire qui suffiraient, avec les données que nous fournit l'histoire, pour marquer le passage des Celtes sur notre sol alsacien.

Sans prétendre élucider péremptoirement l'étymologie des différentes formes de mots communes ou semblables aux deux idiomes, je ne saurais me refuser le plaisir d'en offrir quelques spécimens au lecteur bénévole; ce ne sera, bien entendu, qu'à titre de curiosité linguistique dont je lui abandonne complètement l'appréciation scientifique. Je suivrai, en les énumérant, l'ordre alphabétique.

1. **Ac'h,** *éac'h éc'h* [1], interjection, fi! fi donc! terme enfantin pour désigner tout ce qui est sale et que l'on ne doit toucher, particulièrement : caca (pardon de ce mot d'un si mauvais parfum!) A Mulhouse on lit : *àcki*; à Strasbourg : *aekes, gaekes, gaegaeges.*

2. **Ada!** terme enfantin pour dire adieu. *Adda gehn,* aller se promener.

3. **Belleac'h** ou **Bellec'h** est la forme celtique de notre *Bélchè*, nom que portent encore en Alsace cinq ou six autres montagnes, une dans le Jura suisse (entre les cantons de Soleure et de Bâle-Campagne, à l'est de Langenbruck), et une autre, appelée Belch de Soulzbourg, dans la Forêt-Noire. Nos montagnards prononcent le *ch* comme les Bretons, fortement par le gosier. Le mot se décompose en *Bél* (Belenus), le

[1] Remarques générales. — Le *c'h* se prononce fortement par le gosier, et laisse entendre ce qu'en hébreu on nomme un patach furtif, comme en Suisse et dans le Sundgau; p. ex. *Mil'ch.* Milch, lait; *Bel'chè.* Belchè, Ballon. — Pour les mots dont la source n'est pas spécialement indiquée, voyez : Le Gonidec, *Dictionnaire celto-breton,* Angoulême 1821; Le même : *Vocabulaire breton-français,* Saint Brieuc 1860, et *Vocabulaire français-breton,* 1860; les deux derniers ouvrages ont été revus sur le manuscrit de Le Gonidec par le colonel Troude.

Digitized by Google

dieu du Soleil [1] des Celtes, le Baal ou Bélus des Assyriens, l'Apollon des Romains, le *Freyr* des peuples scandinaves; et en *leac'h*, *léc'h* [2], qui veut dire lieu, endroit, place, et qui se trouve aussi dans *kroumm-lec'h* ou *cromlec'h*. *Bélch* signifie donc : lieu consacré au culte de Bel, culte qui, on le sait, se célébrait particulièrement sur les sommets des montagnes ou des collines. (Voyez, pour de plus amples détails, mon essai « Sur l'origine et la signification des noms Bélch et Balon », *Revue d'Alsace*, 1856, pp. 413-419.)

4. **Benna**, qui ne figure pas dans le celto-breton, nous est parvenu par un intermédiaire romain, Sextus Pomponius Festus, ou peut-être plutôt par Verrius Flaccus, dont Festus avait abrégé le livre « *De veterum verborum significatione* », abrégé qui, à son tour, fut tronqué par Paul le Diacre [3]. C'est dans cet extrait d'un extrait que nous trouvons le passage suivant : « *Benna lingua gallica genus vehiculi appellatur, unde vocantur combennones in eadem benna sedentes.* [4] » Caton, l'ancien, connaissait également la *benna* et en recommanda l'emploi « *bennae emantur.* » De re rustica, 23. Le mot existe encore sous la même forme en Italie, par exemple à Brescia [5]. Dans le Berry, on nomme *benne* un long panier fait de branches d'osier, que l'on place sur le train d'une voiture ou d'une charrette destinée à transporter les fruits des champs, etc. C'est de *benna* que vient *banne*, longue manne faite de branches d'osier [6].

[1] Le luisant, le brillant; en sanscrit *bhâ* signifie luire, briller

[2] Voyez aussi les formes : *le, lec, leh, léch* chez Moné, *Celtische Forschungen*, p. 24.

[3] Voyez A. Pierron, *Histoire de la littérature romaine*, 2e éd., Paris 1857, pp. 349 et 623.

[4] « Dans la langue gauloise *benna* désigne une espèce de véhicule duquel sont appelés *combennones* ceux qui sont assis dans la même voiture. » A ce dernier mot correspond p. ex. le français *commensaux*, ceux qui sont assis à la même table (*mensa*).

[5] Voy. Gabriele Rosa, *Documenti storici ricerche*, Bergamo, 1850.

[6] Voy. ce mot dans le *Dictionnaire* de Littré.

Digitized by Google

En Alsace, on nomme cette sorte de panier *benne*, fém., et la voiture qui en est pourvue *bennekarch*, masc. Le mot se rencontre d'ailleurs avec différentes variantes et avec des significations identiques ou analogues dans plusieurs dialectes de l'Allemagne méridionale et de la Suisse, pays occupés autrefois par des peuplades celtiques; en Bavière : *Bennen*, fém.; *bennlein*, *bennl*, *bendl*, *bdendl*, *pendl*, neut. [1]; dans le Wurtemberg : *baenn*, fém., où il désigne une charette ou une hotte, faites d'osier [2]. En Suisse : *baenne*, fém. [3]; dans le canton d'Appenzell, on dit : *bena* et *benne* [4].

5. **Drû, deru** [5] **et derf, derv, derô** [6] δρῦς, chêne. Il y a déjà plusieurs années que M. Gustave Mühl, de Strasbourg, m'a signalé le mot *Drurè*, fém. plur., employé pour *chênes* dans le village de Blæsheim (Basse-Alsace) et aux environs; c'est là un bien curieux ἅπαξ λεγόμενον, que je n'ai jamais trouvé autre part dans notre province.

6. **Grouan**, *groan* [7], masc.; *grium*, *grinneal*, masc. [8]; signifie gravier. gros sable entremêlé de petits galets, ainsi que : îlots de gravier, lais et relais de fleuve; ou bien : lit d'un ruisseau jonché de gravier. Ce mot existe en Bavière sous les formes : *grien* et plus souvent *griesz* [9]; ce dernier signifie aussi gruau, comme ailleurs. En Souabe on trouve : *grien*, masc.; *gries*, *grüs*, neut. [10]; en Suisse : *grien*, neut [11].

[1] SCHMELLER-FROMANN, *Baierisch. Wœrterbuch*, 2e éd. 1870, I, 245.
[2] SCHMID, *Schwœbisch. Wœrterbuch*, 41.
[3] STALDER, *Schweizerisch. Idioticon*, I, 131.
[4] TOBLER, *Appenzeller Sprachschatz*, 41b.
[5] ROSTRENEN, *Dictionnaire franco-celtique*.
[6] LE GONIDEC, l. c. 136a.
[7] LE GONIDEC, 251b.
[8] MONÉ, *Urgeschichte des badischen Landes*, II, p. 102.
[9] SCHMELLER-FROMANN, I, 1000 et 1012; althochd. *grioz*; mittelhochd. *griez*.
[10] SCHMID, 243.
[11] STALDER, I, 478.

Digitized by Google

La forme alsacienne du mot est *grièn* ou *grüen*, neut., fréquemment employée sur les deux rives du Rhin, où il entre en composition avec d'autres substantifs pour désigner des tas de gravier ou des îlots formés çà et là, près des bords ou bien au milieu du fleuve par les fluctuations capricieuses du *thalweg*. Notre chroniqueur Kœnigshofen en parle en plusieurs endroits « Do der *Rhin* klein was das die flœsse gestundent uff ein *grien*. [1] »

Voici une petite liste de ces noms composés avec *grien*, *grün* ou d'autres variantes du mot, et dont quelques-uns appartiennent à des endroits délaissés maintenant par l'eau du fleuve, cultivés ou couverts de gazon, d'arbres et de broussailles, voire même de maisons isolées, de hameaux, de petits villages, tels que *Vogelgrün*, dans le canton de Neuf-Brisach, qui doit son nom aux nombreux oiseaux qui peuplent son voisinage. D'autres dénominations sont dues à d'autres particularités locales; citons : *Eselgrün* [2], *Erlengrün*, *Balgauergrün*, *Steingrün*, *Goldgrün* où se faisait autrefois le lavage de l'or charrié par le Rhin; *Kuenheimergrün*, *Burggrün*, *Schœngrün*, *Salmengrün*, *Bauerngrün*, *Pfaffengrün*, etc. Il n'est pas sans quelqu'intérêt ethnologique de constater que le mot *Grün* devient de plus en plus rare au nord de Schlestadt, et se perd enfin tout à fait pour être remplacé par : *Grund*, *Sand*, *Au*, *Kopf*, *Köpfel*, *Scholle;* près de Strasbourg surgissent les *Wörth*, *Wörthel* [3], qui restent alors les expressions dominantes.

[1] « Lorsque le Rhin fut petit et que les radeaux s'arrêtaient sur un îlot de gravier. » Edit. SCHILTER, 45 et 768, etc.; édit. HEGEL, 306. 689, 690.

[2] *Esel* ne signifie pas ici *âne* mais *île;* la voyelle *i* de *Insel* est devenue *e*, et la consonne est supprimée, comme dans l'italien *isola* du latin *insula*. Le mot *Esele* se rencontre fréquemment dans le Sundgau, où il est synonyme de *grien* (STOFFEL).

[3] Ce terme figure toutefois dans un petit nombre de localités du Haut-Rhin, p. ex.: *Stelzenwœrth*, *Ritzenwœrth*, *Michlenwœrth*, à Huningue; *Wœrthle*, Blotzheim; *Inner-* et *Ausser-Wœrth*, Heitern; *Hasenwœrth*, Rumersheim. (STOFFEL.)

Digitized by Google

7. **Gwastel**, *wastel*, fém.; plur. *gwastellon* ou *gwestel*, espèce de pâtisserie, de pâté, de gâteau[1]. « *Rôid ar wastel -zé d'ar bugel* » veut dire : « Donnez ce gâteau à l'enfant. » *Gwasteller* signifie : faiseur de gâteaux, pâtissier.

Dans le canton de Berne, les parents ou les parrains et les marraines donnent aux enfants, le jour de l'an, de grands gâteaux plats, nommés *waschtelè*[2]; tandis que les *waschlè* du Sundgau, que l'on mange le lundi de carnaval (Hirztag, Hirzmàndi), les *wästlè* de Mulhouse et de Münster, ainsi que les *wastlè* ou *wœstlè* de Sainte-Croix-en-Plaine, sont de petits pains (*wekebrédlè*) faits avec du lait, d·s œufs et de la bonne farine. Ces petits pains, qui correspondent aux *stolle* du nouvel-an, de Strasbourg, ont la forme de bonnets carrés à quatre pointes. Pour leur ressemblance avec cette forme, on appelle, dans la vallée de Munster, *wœstelè* le fruit, et *wœstelèholz* le bois, les branches du fusain d'Europe (*evonymus europæus*, alsac. *pfaffekäpplè*).

8. **Kannastel**, fém.; plur. *kanastellon*, armoire basse, bahut où l'on conserve la vaisselle, le linge, etc.[3] Dans le dialecte souabe nous voyons figurer : *kensterlè*, *kinsterlè*, que Schmid[4] voudrait faire dériver de *gant* et *ganter*, assemblage de poutres pour consolider une digue (*sperrbalkenwerk*), ou bien poutrelles sur lesquelles on place les tonneaux dans la cave (*querblock*); mais ni la forme ni le sens de ces mots ne sauraient se prêter à cette étymologie. Notre *kænsterlè* alsacien était déjà connu au 15e et au 16e siècles. En parlant du tombeau du Christ, Geiler de Kaisersberg dit dans un de ses sermons : « *Es was*

[1] Le Gonidec, *Dictionn.* 256; *Vocabulaire français-breton* 118; aussi : *gwatel* (à moins que ce ne soit une faute d'impression). *Vocabulaire breton-français* 87.

[2] Stalder, II, 436.

[3] En grec Κάνιστρον; lat. *canistrum*. mais plus fréquemment *canistra*, pl. neut. ou *canistri* pl. masc.; signifie paniers, corbeilles. Quicherat, *Dictionnaire latin-français*.

[4] Page 310.

Digitized by Google

gemacht eben als ein kensterlin da man kleider in thut;[1] » et dans un autre passage, il parle également d'un *kensterlin* ou *trog*[2] (buffet, bahut). Chez le franciscain Jean Pauli, disciple et éditeur de plusieurs recueils de sermons du célèbre prédicateur de la cathédrale de Strasbourg, nous trouvons : « *Ein mal wasz ein baur wol ein halber narr, der het ein guten käsz in einem trog oder kensterlin.* »[3]

9. **Kistin**[4], masc., châtaigne ; *kistinen*, fém., châtaigne ou châtaignier ; plur. *kistinennou* ou *kistinenned*, ou simplement *kistin; késten*, *kesténen* (Vannes). Les deux dernières formes sont aussi alsaciennes; *késte*, plur., se dit plus généralement dans notre pays ; *késtenè*[5] est propre à Mulhouse et au reste du Sundgau.

10. **Lusbühl**, *Lussbühel*, *Lisbühl*, etc. Ce mot, dont la première partie seulement est celtique, ne se trouve pas dans Le Gonidec, mais il est fréquemment employé dans d'autres dialectes celtiques. Il se décompose en *lus* ou *leus*, *lous*, *luos*, de *lu*, petit, et *ais*, monticule, colline, dont il est la contraction ; *bühel*, *bühl*, etc., en est la traduction allemande qui s'y est ajoutée à une époque où la signification celtique commençait à se perdre ; cette juxtaposition de deux synonymes appartenant à des langues différentes, n'a rien d'extraordinaire en Alsace ; bon nombre de noms de localités en fournissent des exemples. Mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est l'interprétation qu'ont donnée de notre *Lusbühl*, transformé

[1] C'est-à-dire : « Le tombeau était fait comme un bahut en bois dans lequel on serre les vêtements. » *Der 3 Marien Salbung des H. J. C.* Strasbourg, 1520, fol. II[b].

[2] *Predigten über das Narrenschiff*, p. 15[a].

[3] « Il y avait une fois un paysan qui était probablement à moitié fou, et qui avait placé un bon fromage dans un buffet ou un bahut. » *Schimpf und Ernst*, Strasbourg 1535, fol. VIII[a].

[4] Grec : Καστανὸν ; lat. *castanea ;* allem. *kastanie*.

[5] L'*st* se prononce comme *scht*.

Digitized by Google

en *Lausbühel*[1] deux écrivains alsaciens : le pasteur Graf, l'auteur d'une *Histoire de Mulhouse*, très estimée, et M. Ravenèz, le traducteur de Schœpflin. Voici ce qu'en dit le premier : « Le *Lausbühel* ou l'ancien marché était autrefois un terrain élevé où toutes sortes de gens, grands et petits, sortis des ruelles avoisinantes, se donnaient rendez-vous pour se prendre les *poux* aux beaux rayons du soleil. »[2] De son côté, M. Ravenèz, après avoir parlé des sept *tumuli* gallo-romains situés près de Blotzheim, y ajoute : « Le plus marquant est appelé, en mauvais allemand, *Lisbühl*, c'est-à-dire *butte des poux*. Je ne sais d'où lui est venu ce nom. »[3] Nous avons déjà vu plus haut que la signification du mot *Lusbühl* et de ses variantes n'a rien de commun avec l'incommode et dégoûtant insecte auquel on a voulu le rapporter, et que c'était sur le terrain de la linguistique plutôt que sur celui de l'entomologie qu'il aurait fallu le chercher.

Citons maintenant les monticules, les buttes ou les *tumuli* qui sont à notre connaissance, et dont le nombre est assez respectable :[4]

Dès l'année 1250, nous trouvons à Bâle, hors la porte dite Spalenthor[5], *extra portam spalee*, un jardin situé sur le *Lüse-*

[1] J. H. Petri le cite déjà, sans toutefois l'expliquer. « *Der platz der Læuszbühel, oder der alte markht genannt, darauf ein brunnen.* » Geschichte von Mühlhausen, p. 28.

[2] Texte : « Der *Lausbühel* oder alte Markt, war ein etwas erhabener Platz, auf dem sich an schœnen Tagen aus den engen umliegenden Gassen allerley Volk, Erwachsene und Kinder, sammelten, und einander zuweilen an der Sonne die Læuse fiengen. » Tome I, p. 82.

[3] *Alsace illustrée*, tome III, p. 59.

[4] Voyez : Moné. *Celtische Forschungen* et *Urgeschichte von Baden*. — Stoffel, *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin*. — *Elsæssisches Samstagsblatt* 1863, p. 183.

[5] Ce mot n'est pas une corruption de *Sanct Paulsthor*, comme l'ont expliqué plusieurs auteurs alsaciens ou suisses ; l'ancienne forme de *spalen* est *spalon*, dans les documents latins : *spali* ou *spaleæ* ; il signifie en allemand : *pfæhle*, poteaux, barrières. Voy. Fechter dans l'ouvrage *Basel im 14. Jahrhundert*, 1856, pp. 76 et suivantes, et 113.

Digitized by Google

bühel (*Garten auf dem Lüsebühel*).

Lusberg, à Bienne, canton de Berne.

Luesbuel, à Emmen, même canton.

Luszbuhel, à Neuforn, canton de Thurgovie. 1383.

Luosbuhel, à Märzhausen, près Fribourg en Brisgau. 1361.

Lusbühel, à Cuenkofen, près Müllheim, grand-duché de Bade. 1341.

Luszbühel, à Bachheim, pays de Bade. 1507.

Leuszbühel, à Mœrsch, près Ettlingen, pays de Bade. 1596.

Leuszberg, à Kirchheim, près Heidelberg. 1570.

Luszbohel, *Leuszbohel*, *Leusbuhel*, à Plankstatt, près Schwetzingen. 1570.

Leusberg, à Lichtenthal, près Bade. 1545.

Luszbühel, à Uffhausen, en Brisgau. 1341.

Lüszbüchel, à Bruckfelden, Bade. 1464.

Lüsenberg, à Efringen, près Kandern, Bade. 13e siècle.

Lusbühel, à Wolfenweiler, près Fribourg en Brisgau. 1409.

Lusegerde[1], à Brombach, près Lœrrach. 1392.

Leuszberg, à Kindenheim, Hesse rhénane. 16e siècle.

Lusebuhel, à Hambach, près Neustadt, Bavière rhénane. 1290; aussi *Lusbohel*. 1362.

Passons maintenant en Alsace; nous y rencontrons, outre, le *Lüsbühl* de Mulhouse et le *Lisbühl* de Blotzheim, dont nous avons déjà parlé, et qui s'écrit aussi *Lüssbiehl* ou *Liesbüchel*; « *Zim*[2] *Lùsebuel* », dans un document de 1279 cité par Trouillat, *Monuments historiques de l'ancien évêché de Bâle*, II, 314, — nous rencontrons en Alsace, comme nous l'avons dit, un grand nombre de noms présentant des formes analogues ou identiques; nous en citerons les suivants :[3]

[1] *Egerd, égert, égerdè, égertè, ayerlè*, mots connus aussi en Alsace; signifie : endroit, champ en friche, jachère. Près de Bouxwiller, Bas-Rhin, se trouve un *Schwarzegerd, Schwarzayerlè*.

[2] Pour *Zuem, zem*, près de.

[3] Il est bon de faire remarquer ici que le mot *luss*, lorsqu'il n'est pas accompagné de *bühl, berg*, ou de leurs synonymes désignant un monti-

Digitized by Google

Lüssberg ou *Lissberg*, Heywiller.
Lüssberg ou *Lissberg*, Niedermorschwiller.
Lüssbiehl. An dem Lusbühel. 1371; — *im Lüsebühel*, 1475 Colmar.
Lüssbiehl. Lisbiehl, Heimsbrunn.
Lüssbiehl : vff dem Lusebuhel.... Lüseböhl, 1490. Herrlisheim.
Lüssbiehl, Liesbiehl : by dem Lyssbüchel, 1553. Illzach.
Lüssbiehl Liesenbühl; Kirchberg, dans la vallée de Masevaux.
Lüssbühl, Lisbühl; Saint-Hippolyte.
Lüssbühl, Lusebuhel, 1407; *Laussbühl*, 1717. Sigolsheim.
Lüssbuckel[1], *Leisbügel*, Hegenheim.
Lüsebühel, Dambach, 1348.
Lusebühel, Ohnenheim, 1380.
Lusebühel, Kleinfrankenheim, 1400.
Lüsebühele, Bergbietenheim, 1323.[2]
Am Lüsebühel, 1348. Dieffenthal ou Thieffenthal, canton de Schlestadt.
Uf dem Lüsebühele, 1280. Eckbolsheim.
Bi dem Lüssbühel, 1443. Erstein.
Uf dem Lüsebühel, 1345. Hochfelden.
Der Lüsebühel, 1412. Hœnheim.
Uf dem Lüsebühel, 1203, 1335, 1379, 1468. Kienheim, canton de Truchtersheim.
Uf dem Lüsebühel, 14e siècle, Krautergersheim.

cule, etc., signifie d'ordinaire lot, portion de champ, *Loose, Loosstücke, sortiaria;* ce sont les *liczerin* qui figurent dans le petit glossaire du *Hortus deliciarum* de Herrat de Landsperg, édit. de M. Engelhardt, p. 199.

[1] *Buckel* est synonyme de *bühel*.

[2] Je dois cette citation ainsi que les suivantes à une précieuse collection de noms de cantons ruraux de la Basse-Alsace, faite par mon savant ami, le professeur Ch. Schmidt, de Strasbourg; cette collection, que son auteur a bien voulu me communiquer, devrait être livrée à l'impression; elle enrichirait considérablement notre littérature alsacienne.

Digitized by Google

Bi dem Lüsebühel, 1376, 1400. Markolsheim.
An dem Lüseberge, 1340. Marlenheim.
Der Lüsebühel, 1398. Molsheim.
Uf dem Lüsebühel, 1457. Mittelhausen.
An dem Linseberge, 1376. Willgottheim, vulgairement Wildè, dans le Kochersberg.
Der Lüsebühel, 1309, 1318, 1357; — *Lüschbühel*, 1360. Wittersheim, canton de Haguenau.
Der Lüsebühel, 1373. Wittisheim, vulg. Wilsè, canton de Markolsheim.
Uf dem Lüsebühel, 13e siècle; 1434. Wolfisheim.
Bi dem grossen Lüsebühel, 1442. Zellwiller, canton d'Obernai.

11. **Muzel**, fém., lèvre; plur. *muzellou;* le terme enfantin alsacien *mützel, mützele*, baiser, neut.; pour *schmützel, schmützele*[1], neutre, est formé d'une manière analogue au grec στομάτιον, de baiser, στόμα, bouche, et au latin *osculum* de *os*, même signification; en bon allemand *mäulchen* de *maul*; — le mot *schmutz*, baiser, est inconnu, dans ce sens, au nord de l'Allemagne; mais il est usité dans la Bavière, dans le Wurtemberg, le pays de Bade et la Suisse, où le diminutif est *schmützli*.

12. **Nadoz-aer**, fém., aiguille d'air; c'est l'insecte volant qui fréquente les lieux aquatiques, nommé *libellula grandis, demoiselle, wasserjungfer, libelle*, et à Strasbourg, fort peu élégamment : *nodelschisser*.

13. **Safar** ou *savar*, masc., signifie : bruit confus, clameur, tintamarre; le verbe *safari* ou *savari* veut dire : faire du bruit, parler très haut; c'est notre alsacien *trafari*, masc., bruit, etc.; *trafari machè*, faire du bruit, et aussi : faire de l'embarras. La transformation de la sifflante *s* de *safari* en la

[1] Le franciscain Jean Pauli, l'auteur de *Schimpf und Ernst*, fait dire à une jeune fille : « *Er hat mich vmbfangen vnd mir ein schmützlin gegeben* », fol. XLv. « Il m'a serré dans ses bras et m'a donné un baiser »

Digitized by Google

dentale *t* est très fréquente ; rappelons par exemple σύ, lat. *tu*, franç. *tu*, allem. *du; flins* ou *vlins*, allemand du moyen-âge : pierre, qui est devenu *flint;* la liquide *r* qui suit le *t*, rappelle la même intercalation dans le mot *verlurst*, *verlust*, perte, qu'il ne faut pas faire dériver de la racine du verbe *verlier-en*, perdre, mais du substantif vieux-allemand *forlust;* vieux-saxon *farlust;* allemand du moyen-âge : *verlius* et *verlust*.

—

ADDITION.

Pendant l'impression de cet article, mon ami Stoffel m'a encore indiqué les formes suivantes qui se rapportent à *Lüsbühl :*

Luspel, *Luspelköpfle*, à Guebwiller.

Lüspel, à Bettendorf et Hirsingen.

Lüsbüchel, « vff dem L... » (Registre Klingenthal.)

Lüssbüchel, tumulus à Hegenheim.

Leisybüchel, à Leymen. 1765.

Lüsbühel, à Hagenthal-le-Bas. 1479. « Zem L... » (Terrier du grand-chapitre de Bâle.)

Lüssbühel, à Spechbach-le-Bas. 1480. « By dem Lüszbühel. » (Col. du gr.-chap. de Bâle.)

Lüssbühn, à Réguisheim.

Lüsshubel, tumulus dans le *Forst* de Carspach.

Lüsshubel, dans le vallée de Saint-Amarin.

Aug. Stœber.

Digitized by Google

CHRONIQUE

DU MARÉCHAL-FERRANT

JEAN-BAPTISTE HUN

DE TURCKHEIM (1273-1858)

AVANT-PROPOS

Un artisan de Turckheim, J.-B. Hun, maréchal-ferrant, consignait sur un registre que nous avons sous les yeux tout ce qui intéressait chacun des membres de la famille nombreuse à laquelle il appartenait. A première vue, on devine que c'est principalement pour cet objet que ce registre avait été ouvert. Beaucoup de pages étant demeurées disponibles, Hun y inscrivit quelques faits relatifs à son propre ménage et jeta pêle-mêle, au jour le jour, sans ordre ni méthode, une assez grande quantité de notes recueillies aux heures de loisir ou, peut-être, aux jours de repos. Ce qu'il recherchait avant tout, ce sont les faits se rapportant à la vie passée et à la vie présente de sa ville natale. Hun étant mort, ses papiers furent dispersés. Le registre que l'on a bien voulu nous remettre, tomba entre les mains d'un habitant de Turckheim qui le restitua à l'un des fils du défunt.

Hun n'avait aucune prétention à la publicité : si cette pensée lui fût venue il aurait, sans aucun doute, donné à son recueil une disposition moins embrouillée, car sa rédaction et son écriture trahissent une intelligence nette et une main fort exercée. La publicité qu'il ne cherchait pas, il la doit à la patience et à la curiosité d'un premier explorateur qui nous a obligeamment soumis sa transcription[1] Nous

[1] M. Julien Sée, éditeur de la chronique de Jean Stolz, de Guebwiller.

Digitized by Google

l'avons disséquée, et après nous être rendu compte de ce qu'elle contenait, nous avons voulu recourir à l'original afin de reconnaître par nous-même les parties dignes d'être conservées. Nous les avons ensuite rangées dans un certain ordre qui permettra de mieux saisir la direction d'esprit et le caractère de l'auteur. Voilà tout ce qui est à noter sur l'origine de cette petite chronique, écrite en majeure partie en langue allemande et rendue aussi fidèlement que possible en langue française.

Quant à sa valeur historique et littéraire, il appartient au lecteur d'en juger. Nous dirons cependant qu'au point de vue de l'histoire de la ville de Turckheim, bien des parties sont d'une pauvreté extrême : Hun ne connaissait pas les notices ni les documents épars dans des livres qui n'étaient point à sa disposition. Il n'a pas, non plus, interrogé les titres, nombreux dit-on, que renferment les archives de Turckheim ; il s'est borné à consulter quelques actes de l'ancienne municipalité et certains registres de la paroisse déposés auxdites archives ; en un mot, il a glané çà et là les not s qui alimentent sa chronique des temps antérieurs à la Révolution. Il est plus complet pour les temps modernes, surtout par rapport aux récoltes en général. Tel qu'il se présente, ce livre domestique nous a paru digne d'être mis en évidence dans sa simplicité et sans addition d'aucune sorte. Ce n'est ni un érudit ni un littérateur que la publication de ses parties historiques fera connaître, mais un homme du peuple ou de la petite bourgeoisie, chérissant les siens et profondément attaché à la ville dans laquelle il est né et où il est mort. On pensera, avec nous, que ce genre de patriotisme a droit aux égards que nous lui accordons.

J. Liblin.

HISTOIRE

Courte notice historique sur Turckheim.

Une ancienne tradition concernant l'origine du nom et de la ville de Turckheim rapporte ce qui suit :

« Au canton *Homur* se trouvait un château entouré de grands murs. Ce château avait une vaste porte d'entrée avec

Digitized by Google

un grand anneau. C'est pourquoi on l'appelait Thuringheim (*Thu-ring-heim* — porte-anneau-demeure.) Autour de ce château furent construites plusieurs maisons ou mieux, plusieurs cabanes (*Hütte*). Les habitants de ces cabanes, troublés, persécutés, vinrent s'établir près du château (*Burg*), au bord de la Fecht, à l'endroit où Turckheim est situé. »

Au IXe siècle, Turckheim est déjà désigné dans les titres comme village de l'empire. Par un diplôme de l'empereur Henri, de l'année 1312, et daté de Pise, Turckheim est mis au rang des villes et obtient le droit de tenir un marché hebdomadaire.

En l'année 1315, l'empereur Frédéric III accorde à Turckheim le droit de lever un impôt (*Umgelt*), dont le produit devra être employé à la fortification de la ville.

En l'année 1347, Charles IV affranchit Turckheim de la juridiction du Landvogt, et l'exonère de l'impôt d'empire pendant trois ans, afin de lui faciliter les moyens de continuer les travaux de fortification.

Au XVe siècle, les maisons de la ville de Turckheim qui vraisemblablement étaient alors de construction médiocre, furent incendiées par les Jäcken [1]. C'est pour ce motif que l'on ne trouve plus à Turckheim de vieilles constructions, et qu'elles sont toutes du milieu du XVIe siècle. Ces Jäcken ont fait de grands dégâts par le feu dans notre contrée. Sur une cloche de la paroisse de Wintzenheim se trouve écrit : *Die Jäcken verbrannten mich. Gerge Enderich goss mich. Anno Domini 1445 johr. Lies mich in Sanct-Lorentz erluden.*

La plus ancienne maison de Turckheim porte la date de 1521; elle est située dans la *Rathgasse*, et appartient à la famille de Jean Kranz.

[1] Les *Jæken* désignés dans cette inscription ne sont autres que les troupes connues sous le nom d'Armagnacs, qui passèrent leur quartier d'hiver en Alsace, après la bataille de Saint-Jacques, livrée près de Bâle, en 1444.

Digitized by Google

Inscription qui existait sur une cloche de Wintzenheim, fondue en 1842 :

Die jäken verbrannten mich, gerge enderich goß mich, anno domini, mccccxxxxv. johr. lies mich in st : lorenz erluden.

Moi Jean-Baptiste Hun, ai pris copie de cette inscription en caractères gothiques, lettre pour lettre comme elle est ci-dessus, à Wintzenheim, dans le temps où l'on construisait la nouvelle église et quand les cloches étaient installées sur une charpente dans la cour de l'hôtel de ville.

Courte notice sur l'église Sainte-Catherine de Turckheim, désignée sous le nom de Frauenhoffkirchle.

Cette église, située dans la rue de son nom, appartenait à l'abbaye de Munster. Elle ne remonte pas à une grande antiquité. On y a célébré le culte jusqu'à la grande Révolution, époque à laquelle elle devint la propriété de Wackenthaler, puis de Vœgel, de Beyer, etc Cette petite église était un magasin de bois; en 1813, une écurie de chevaux, en 1819 jusqu'en 1824, une savonnerie, et vers 1825-26, un atelier de fausse monnaie. Le savonnier, J.-B. Frey, y a, en effet, fabriqué de la fausse monnaie et a été condamné pour ce fait aux galères à perpétuité. Cette pauvre église fut ensuite convertie en salle de danse, et enfin, en 1830, en un atelier de tissage. Depuis 1845, elle est devenue une maison d'habitation.

Il y avait aussi une église à la porte haute, connue sous le nom chapelle de la porte, *Torcapelle*. Avant la Révolution, on y célébrait aussi l'office divin, et tous les soirs on y disait le chapelet pour les habitants du quartier. On s'y rendait aussi en procession. Autrefois la procession allait aussi à Saint-Gilles.

Digitized by Google

CHRONIQUE

1278. — Le 20 septembre, les nobles de Girsberg se rendirent maîtres de Turckheim.

1288. — Le 10 juillet, une grêle épouvantable causa de grands dommages en différents endroits. Le toit du château de Ribeauvillé *(der Steiner genannt)*, Girsberg, fut incendié par la foudre, et quatre cents toits des maisons de Turckheim furent endommagés par la grêle.

1293. — Selon les annales des Dominicains de Colmar, les bourgeois de cette ville se rendirent au vignoble pour récolter leurs raisins, quoiqu'ils ne fussent pas mûrs. Le seigneur de Rappolstein pilla le village de Turckheim, s'empara du bétail, et le fit conduire dans son château de Wihr (au val.)

1312. — Turckheim est élevé au rang de ville libre impériale par l'empereur Charles VII.

1344. — La confrérie dite la *Raidt* de Turckheim était à cette époque dans son plus grand développement et sa plus grande prospérité; elle assistait celui de ses membres qui venait à mourir. Le sieur Kraft déclare en 1667 en avoir lu la preuve dans les actes de la confrérie [1].

1510. — L'église paroissiale de Turckheim est construite et dédiée à sainte Anne. D'anciens titres prouvent que ladite église existait déjà en 1400 et même en 1300. L'ossuaire et la chapelle de Saint-Michel furent construits dans le même moment; plus tard, en 1682, l'église paroissiale fut reconstruite à neuf, à cause des dégâts qu'elle avait subis dans le temps de la guerre de Turenne.

1550. — La mairie de Turckheim fut construite vers cette époque.

[1] Le prochain volume de l'*Alsatia*, de M. Aug. Stœber, fera connaître les statuts de cette confrérie.

Digitized by Google

1555. — La dalle placée entre la fontaine et l'hôtel de ville provient d'une ancienne tombe. Il s'y trouve sculptées : une cloche, une roue de moulin, une serpette avec les lettres C. M. K. H. et la date de 1555.

1582. — Quatre femmes, accusées d'être des sorcières, furent brûlées à Turckheim en cette année; elles se nommaient : Agathe, veuve de Jean Wunsch; Rosine Jost, femme Dreyer; Madeleine Wunsch, femme Morgans, et Dorothée, femme Sarbach.

1589. — François Schweigger était greffier de la ville en cette année.

1611. — Il faut que dans l'ancien temps Turckheim ait eu un vaste ban où l'on cultivait les céréales, car il est écrit dans un protocole du magistrat de cette année que : Personne ne doit aller faire la moisson avant que le magistrat en ait accordé la permission à la communauté. Dans un autre il est dit que : le magistrat est réuni pendant la moisson.

1615. — En cette année le cimetière de Saint-Symphorien fut établi, et au mois de mars 1616 on y fit le premier enterrement.

1619. — A la fête de cette année, Mathieu Durrat, bourgeois de Turckheim, fut tué par le fils d'un bourgeois de Niedermorschwir.

Guillaume Suter perdit aussi la vie.

1630. — On payait 20 batz par jour pour un charroi de deux chevaux et 10 batz pour un cheval; 9 batz la journée d'un faucheur et une miche de pain. Le journalier, 6 batz sans pain ou 3 batz avec la nourriture.

1643. — On faisait cultiver un schatz de vigne, grands et petits ouvrages, pour fr. 1.35.

— A cette époque et déjà auparavant, les bourgeois qui montaient la garde étaient tenus d'annoncer les heures, comme le fait aujourd'hui le veilleur de nuit.

Culture de la vigne. — Le 1er mars, le magistrat s'est

Digitized by Google

réuni et il a décidé que dans l'année trois labours seront donnés à la vigne, indépendamment des soins accessoires, et le prix de ces travaux est fixé à 18 batz par schatz ou fr. 2.70 par 5 ares 20 centiares.

Pour la taille et la consolidation des échalas	8 batz	par schatz	
Pour relever la vigne couchée et l'attacher	3 »	»	
Pour le premier labour (*hacken*)	8 »	»	
Pour le deuxième labour (*rieren*)	7 »	»	
Pour l'ébourgeonnement et l'attache. . .	3 »	»	
Pour (*Einhanglein*) . .	3 »	»	
Pour le sarclage et l'attache	2 »	»	

Journaliers. — La journée d'un homme sans la nourriture . . . . . 6 batz

La journée d'un homme avec la nourriture	3 »		
— d'un garçon	2 »	4 den.	
— d'une femme sans la nourriture	3 »	6 »	
— — avec la nourriture	1 »	3 »	

Il est enjoint aux propriétaires de respecter ce règlement et de n'y pas contrevenir sous peine d'amende, qui sera rigoureusement appliquée.

— Le magistrat décide, le 4 mars, que le quartier-maître logera à la maison des bouchers; qu'il lui sera fourni :

Par Jean Welcher un lit;

Par Thiebault Ingold un lit;

Par Joseph Köchlin un lit;

Par M. Ruff une douzaine d'assiettes et une douzaine de plats;

Par Joseph Köchlin une nappe par semaine, des serviettes, essuie-mains et la batterie de cuisine nécessaire.

Pour son entretien il sera fourni chaque semaine au quartier-maître : une mesure de vin, huit pièces d'argent (fr. 4.80), deux livres de sel, du vinaigre, des légumes et des fruits.

Pour son cheval, il recevra chaque semaine quatre boisseaux d'avoine et deux livres de chandelles.

Digitized by Google

1650. — Au mois de décembre de cette année, les eaux de la Fecht atteignirent une hauteur dont mémoire d'homme n'avait pas gardé le souvenir. Au mois de janvier 1651, la ville de Colmar dut employer près de cent hommes pour réparer les dégâts causés au Muhlbach (canal du Logelbach.)

— La garde de nuit est divisée en huit sections dont chacune se compose de dix bourgeois. La viande de bœuf coûte 10 deniers la livre, environ 8 centimes.

1651. — Le droit d'abattage d'une grande pièce de bétail est fixée à une pièce 2 sols 6 deniers; cela fait environ 72 centimes.

1652. — Il résulte d'un protocole du 26 janvier de cette année, que chaque bourgeois de Turckheim avait autrefois un fusil. Cette mesure fut prise dans le temps que les troupes lorraines parcouraient le pays et assiégeaient Bergheim; il fallait alors que la population de Turckheim fût vigilante et, en mesure de s'armer promptement pour se défendre en cas de besoin.

Vendange. — On donnait à un porteur de raisin 1 sou 8 deniers par jour et la nourriture; 1 sou par jour à une femme qui coupait le raisin, et l'on payait 8 deniers ou un demi-sou par *bittig* (cuveau) pour le transport de la vigne au pressoir. Il y eut beaucoup de bêches (*stechling*) dans la vigne.

— La porte du bas de la ville a été réparée en cette année.

— On a renouvelé les bornes du ban vers les Trois-Epis. Chaque commune aboutissante dut envoyer un représentant pour veiller à la plantation des nouvelles pierres-bornes.

— Le 28 janvier est arrivé l'ordre de préparer les logements pour deux régiments de cavalerie et deux régiments d'infanterie lorrains, sous les ordres du lieutenant général Fange. Henemann, le greffier de la ville, s'est rendu à Zellenberg auprès du général pour demander une réduction de ce contingent. Le général a donné audience au greffier; mal-

Digitized by Google

heureusement les quatre régiments avaient quitté Zellenberg à midi, et à trois heures de l'après-midi ils avaient déjà pris leurs logements à Turckheim. Le bourgmestre et le greffier sont alors allés à la rencontre du général pour le prier de ne pas traiter notre pauvre ville en ennemi. Après que le général eut accepté un rafraîchissement chez le bourgmestre, il ordonna à ses officiers de traiter la ville en ami. Le 5 mars, ces quatre régiments ont repris le chemin par lequel ils étaient venus.

— Dans l'ancien temps, dit un protocole de 1652, la procession à cheval (*Pfingstfestreiten*) était en grand honneur : Vingt-neuf des principaux bourgeois montaient à cheval, avec le curé en tête aussi à cheval *(auch zu Pferd)*, pour faire le tour du ban. Après leur rentrée en ville, ils se réunissaient en un banquet *(Imbis gehalten)*.

1655. — Albert Pfeiffer et Michel Bischoff fourniront chacun une livre de cire à l'église pour s'être rendus sans nécessité à la campagne et n'avoir pas assisté à la messe.

Par ordre du magistrat, il est sérieusement recommandé à Michel Walch, gardien de la porte, de veiller à ce que personne ne sorte de la ville sans la permission du bourgmestre, pendant la célébration de l'office.

En ce temps la procession de la Fête-Dieu avait lieu le jeudi. La procession alla aussi au Schauenberg et à Dusenbach.

1660. — Il existait autrefois une potence au Bentz, à côté de la route de Turckheim à Wintzenheim. Cette potence a été démolie pendant la guerre et rétablie solennellement le 26 avril de cette année.

1661. — Le 3 juillet, le bourgmestre a fait assembler le Conseil de la commune à l'effet de délibérer sur les moyens de réparer la tour de l'église qui a été endommagée par la foudre. La délibération du 19 juin adjugea 45 pièces et 60 mesures de piquette aux charpentiers pour la main-d'œuvre (45 pièces équivalent à 27 fr.), 65 pièces (à 39 fr.) aux maçons,

Digitized by Google

et aussi 60 mesures de piquette. Cette réparation constitue l'étage supérieur et la flèche tels qu'ils sont à présent (1858). Ulrich Aebi était le maître-maçon, et George Wolff, le chef charpentier, Jean Kurtz et Schmidt. Les bourgeois ont fourni l'argent.

Noms des personnes sous l'administration desquelles cette réparation a été faite : George Weingand, curé ; Gall Schillinger, prévôt impérial ; Jacques Kæufflin, prévôt de Landsperg ; Jean Willmann, bourgmestre ; Jean Henemann, greffier.

Membres du Conseil : Jean Henemann ; Thiébaut Ingold ; Jean Dietrich ; Jean Welcker ; L. Klein ; Jean-Jacques Rappeneker.

Chefs de tribus : George Dyser et Joseph Wormser.

Echevins : Jean Gallmeyer ; Joseph Wormser ; Jean Baffrey ; Jean-Jacques Brobecker ; Nicolas Jantz ; Philippe Baffrey ; George Dyser et Laurent Fleck.

1671. — L'auberge aux Deux-Clefs, située dans la rue de la mairie, a été bâtie en 1620 ; elle appartient aujourd'hui, 1858, à M. Ignace Scherb ; précédemment elle appartenait à André Scherb, son père, et précédemment encore à Jean Scherb, son grand-père ; avant de devenir la propriété de ce dernier, elle appartenait à Igali Gspan. Lorsque l'Alsace était encore allemande, cette auberge avait pour enseigne le Double-Aigle noir. Le duc de Mazarin y logea le 24 juillet 1671.

1673. — Jean Jacobus, boucher à Turckheim, a tué depuis le Carnaval de cette année jusqu'à Pâques de 1674, 52 têtes de gros bétail, et depuis Pâques jusqu'au 4 août de la même année, 26 bœufs, 21 veaux et 25 moutons.

1675. — Pendant la guerre de Turenne, beaucoup de choses disparurent, entre autres une petite cloche qui était dans la tour de l'église et une autre qui était sur la chapelle de Saint-Symphorien.

Le 22 février de cette année la foudre tomba sur l'église

Digitized by Google

de Turckheim pendant l'office; il y eut une grande frayeur. Le toit et les fenêtres furent brisés.

Le duc de Bouillon mourut le même jour à Colmar.

Léonard Huk a peint le Saint-Sépulchre dans l'église de Turckheim et le cadran sur la tour.

1680. — Cette année doit avoir été une année remarquable, car je trouve dans les notes de l'honorable Jean Reyer, alors curé de Turckheim, les indications suivantes : 1° Pendant l'été, hauteur extraordinaire des eaux; 2° Grandes chaleurs; 3° En décembre sécheresse extraordinaire; 4° En hiver, grands froids; 5° Multiplication effrayante des souris; 6° Beaucoup de loups; 7° Trois tremblements de terre pendant l'année; 8° La peste; 9° Beaucoup et de bon vin; 10° La réformation à Colmar, et 11° Comète phénoménale.

— Un jeune étranger, Jean-Georges Hug, s'est converti au catholicisme à Turckheim.

1681. — Un protocole de la ville constate que le taux de l'intérêt s'est élevé à fr. 20 pour fr. 100 (7 pièces d'intérêt pour 140 capital.)

1683. — En cette année 78 personnes ont abjuré le Lutheranisme et ont été baptisées à Turckheim. C'étaient tous des étrangers réfugiés à Turckheim. Cette mention est signée : *Jean Reyer, parochus.*

— On a adjugé à Ulric Aebi, maître maçon, la construction d'une grange neuve au moulin du Haut-Obermühl. La ville fournit la pierre, la chaux, le bois, les planches, etc. Suivant la convention, Aebi reçoit, pour son salaire des travaux de maçonnerie, 18 pièces (fr. 10.80), un hectolitre de froment et une mesure de vin.

1685. — Le premier acte de naissance inscrit à la mairie de Turckheim, depuis que l'Alsace a été soumise à la domination française, porte la date du 5 mars de cette année. Ce régime est adopté en vertu d'une ordonnance du roi.

— Le 29 octobre, Jacques Sigrist, qui assistait habituelle-

Digitized by Google

ment au chapelet (*Rosenkrantz*), se laisse enfermer dans l'église par le sacristain. Dans la nuit il force la porte du tabernacle et celle de la sacristie; il s'empare de l'ostensoir et du ciboire avec l'hostie et se sauve avec ces objets jusqu'à la rue derrière (*hinter-gasse*), en face de l'hôtel des Dames (*Frauhoff*) et jette les objets volés par dessus le mur, dans le fossé de la ville; puis il voulut sortir par la porte de l'huilerie (*Œhlthor*) que le garde refusa de lui ouvrir. Il se dirigea alors vers la porte haute que le garde lui ouvrit. Il était trois heures du matin. Pendant ce temps, Bernard Schielé passa par hasard près de l'église, ouverte; il donna de suite l'éveil et l'on eut le temps de se mettre à la poursuite du scélérat que l'on rejoignit au moment où il escaladait la palissade pour aller prendre les objets volés. On le remit entre les mains de la justice. — Jean Reyer, *parochus*.

Un mois après le malfaiteur fut exécuté. On lui trancha les deux mains, il fut aussitôt pendu et son cadavre fut ensuite brûlé.

1689. — Le 23 décembre de cette année le moulin à poudre établi sur le Logelbach saute. L'explosion fait trembler les maisons jusqu'à Schlestadt et cause de grands dégâts. Il était sept heures et demie du matin quand l'accident arriva.

1692. — Au mois de mai il y eut des mouches en quantité considérable et d'une espèce étrange (*sonderbare*). Elles causèrent beaucoup de dommages, et une grande mortalité parmi les enfants suivit cette apparition.

1693. — Le tirage au sort pour la conscription eut lieu pour la première fois à Turckheim. Sur dix-huit jeunes gens, quatre furent désignés par le sort, et parmi ceux-ci se trouvait un nommé Joseph Baffrey, âgé de 28 ans.

1694. — *Grande cherté.* — Le 21 mars, l'hectolitre (*Viertel*) de froment valait 12 pièces = fr. 7.20, et le 25 du même mois 18 pièces = fr. 10.40. A l'occasion de cette cherté, des heures de prières furent ordonnées par l'évêque de Bâle.

Digitized by Google

1723. — La chapelle de la porte haute a été établie en cette année en l'honneur du Saint-Sacrement de l'autel. En l'année 1665, l'église paroissiale fut le théâtre d'un sacrilége, et la sainte hostie fut relevée à l'endroit où la chapelle a été bâtie.

1734. — Le 28 février de cette année, pendant que le curé célébrait l'office et lisait l'Evangile, une tempête épouvantable se déchaîna sur Turckheim. Des coups de vent furieux ébranlèrent le clocher de l'église, enlevèrent le globe qui le couronnait, et une assez grande partie des tuiles s'envolèrent en éclats. Ce sinistre frappa de stupeur les fidèles qui assistaient à l'office.

1736. — Le 29 octobre 1736 le clocher fut réparé et un nouveau globe, surmonté d'une girouette en croissant doré au feu, y fut solennellement replacé par le sieur Klein, orfèvre de Neuf-Brisach. — Ernst, *parochus*.

1740. — En cette année, des pluies considérables firent monter les eaux de la Fecht à une hauteur telle que la ville fut menacée d'être inondée par tous les côtés. Le curé s'est alors rendu, en tête de la procession avec le Saint-Sacrement, hors de la porte de la ville pour conjurer l'inondation (*um das Wasser besegnen*). L'eau s'est alors détournée (*gewichen*) et il y eut un chapelet (*Betstunde*) le jeudi. En mémoire de cet événement, l'ostensoir est exposé dans la chapelle de la porte haute avec les deux anges pour l'encenser.

1768. — Le 11 mai de cette année, Louis Werner, consul, (prêteur?) à Turckheim, fut poignardé (*erstochen*) par un Aman (*Amtmann?*), pendant que la population était à la procession à Saint-Gilles.

1781. — *Présent de noces*. — Chrétien Schwindenhammer, maréchal-ferrant, épousa, en 1781, Anna Fleid; ils étaient pauvres tous les deux. Pour présent de noces, Chrétien donna un rosaire à sa fiancée. Devenue sa femme, Anna pria avec ce rosaire jusqu'en 1816, année de sa mort. On mit ce même

Digitized by Google

rosaire dans son cercueil. En 1830, la tombe fut ouverte et l'on trouva le rosaire avec son cordon bien conservés. On le donna alors à sa fille Catherine, femme de Joseph Herrmann. Celle-ci s'en servit aussi pour prier, jusqu'en 1838, époque de sa mort, et elle emporta le rosaire dans son cercueil. Le rosaire s'est-il conservé depuis? je n'en sais rien.

1790. — Le magistrat de Turckheim condamna à mort, quelque temps avant la Révolution, un individu de la commune, nommé François Nicolas. Il avait poignardé (*erstochen*) un maître d'école nommé Joseph Immele, dans la maison d'Antoine Grad. Ce François Nicolas fut pendu.

La potence était établie sur le *Wann*, en face du *Gewänd*. Ce François Nicolas fut le dernier que le magistrat de Turckheim eut à juger.

— La maison actuelle de Sébastien Siffert, dans laquelle se trouvait précédemment un tissage appartenant à M. Bastard, de Colmar, était une église avant la Révolution de 1790.

De même la maison de Pierre Meyer à la porte Haute.

1815. — La petite église de Saint-Symphorien, au cimetière, a été reconstruite à neuf en cette année. Auparavant il existait au même endroit une église pareille, avec une petite habitation à côté, et où logeait un ermite. Sous l'administration du maire, M. Joseph Blanck, on acheta un morceau de terre contigu pour agrandir le cimetière, et en 1836 on construisit le mur et les portes du champ de repos.

1816. — Le 8 mai 1816 on guillotina à Colmar Michel Fuchs, âgé de 37 ans, et son beau-frère, Jacques Heymann, âgé de 45 ans, les deux de Wolfgantz. Ils avaient, le 28 janvier de la même année, assassiné, dans la forêt du Kastenwald, leur père Joseph-Michel Fuchs, qui revenait de Colmar à Wolfgantz.

1820. — Il y avait autrefois une ferme au pied du Stauffen, dans le vallon, en face de Wihr-au-Val; cette ferme était connue sous le nom de *Gigerspurg*. Elle a été démolie en

Digitized by Google

cette année à cause de l'assassinat dont elle avait été le théâtre en 1818. Le fermier y avait été assassiné par sa femme et son fils. L'horreur inspirée par ce crime fut si grande, que personne ne voulut désormais habiter cette ferme. (Je les ai vu guillotiner. H.)

1828. — On établit en cette année la maison de tir, le mur en pierre et la promenade.

— Le 10 septembre, S. M. Charles X, après avoir séjourné quelque temps à Colmar, a passé à Ingersheim pour rentrer à Paris. La population des villages de la contrée est allée à la rencontre de Sa Majesté sur des voitures enguirlandées et l'a saluée, à son passage, des cris de : *Vive le roi!*

— On a vendangé assez tôt en cette année, car le 11 septembre le raisin était déjà au pressoir.

1830. — La population de Turckheim s'est révoltée contre la régie des contributions indirectes. Les employés n'osaient plus paraître dans la ville. Le maire, M. Karm, voulut que le service continuât par la mairie; cela irrita si fortement les esprits que, dans l'ivresse, on envahit le bureau du buraliste, J.-B. Birgi, et l'on déchira les registres. Birgi s'était caché. Quatre bourgeois de Turckheim furent arrêtés pour ce fait et conduits dans la prison de Colmar, où ils restèrent pendant un certain temps. Cela leur a aussi coûté pas mal d'argent; mais les autres bourgeois se sont cotisés pour assister les prisonniers; c'étaient : Xavier Schielé, Jacques Lang, George Schielé et Joseph Wiber. Le maire Karm fut destitué et remplacé par Antoine Vœgel. Mais Karm fut réélu en 1835.

— Le pont de la Fecht, à la porte Haute, fut construit à neuf en cette année, sous l'administration du maire Karm et de Joseph Wentzinger, adjoint. Michel et Jean-Baptiste Hun ont fourni les fers et Conrad Sürbach la charpente.

— Le 16 janvier, la fontaine était gelée.

— La fête patronale n'a pas eu lieu cette année, qui fut mauvaise, car le 26 juin la grêle avait ravagé le ban.

Digitized by Google

1831. — Suivant le carnet de Michel Hun, charcutier à Turckheim, on a abattu 224 pièces de gros bétail en cette année; 76 pièces par Leib Geismar, dit *Mausche* (Moyse); 58 pièces par Nathan Wormser, dit *Naussen* (Nathan); 40 pièces par François Hegi, et 50 pièces par Lazare Geismar, dit *Lives* (Lazare.)

— Au mois de mai de cette année, S. M. Louis-Philippe a visité l'Alsace, en compagnie de deux de ses fils, le duc d'Orléans et le duc de Nemours.

1832. — Tout était très cher au printemps, car l'année avait été humide. On payait fr. 1.05 la miche de pain de ménage de cinq livres. A cause de la cherté, on a défendu aux marchands de pain des communes voisines d'en venir acheter à Turckheim. Mais après la moisson cela allait mieux, car l'année 1832 a été productive. Le blé, les légumes, le foin, le vin, tout a bien réussi. A la vendange, le raisin était si beau, si sain, que l'on peut dire que dans tout le ban on n'aurait pas trouvé un grain pourri. Aussi le raisin a-t-il donné un vin sain et d'excellent goût.

1833. — En cette année, M. le maire Karm et ses adjoints, MM. Lermer et Güner ont fait une collecte chez les habitants pour la construction de l'église. Ils ont recueilli fr. 32,000, à payer par les habitants en quatre termes.

1834. — La filature de M. Kirschleger a été construite en cette année. Sur l'emplacement qu'elle occupe existait autrefois un moulin que l'on désignait par le nom de *Stadtmühle*, moulin de la ville.

— On a commencé à vendanger le 14 septembre.

— Pendant tout le printemps il a fait froid. Cette température était défavorable à toutes les plantations; mais au commencement de mai, le temps est devenu si avantageux, qu'à la fin du mois la vigne avait défleuri.

1837. — Le pont sur la Fecht, à la porte d'en bas, est construit. M. Prudhomme, de Horbourg, en est l'architecte;

Digitized by Google

Antoine Fleck et Joseph Mittelberger en ont l'entreprise au prix fr. 21,000. M. Charles Karm est maire de Turckheim.

— L'encaissement de la Fecht en pierres, du côté du moulin, de même que celui en madriers (sur l'autre rive) sont également établis en cette année. Les sabots en fer, dont les pieux enfoncés en terre sont garnis, ont été fournis et posés par Michel et Jean-Baptiste Hun.

— Le 27 juillet de cette année on a commencé à démolir la vieille église et l'on a posé les fondements de la nouvelle; on a même commencé la construction. Pendant deux ans on a célébré l'office dans la salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

— C'est aussi en cette année que M. Jacques Schwindenhammer a établi sa chute d'eau et les deux grandes roues.

— On a enterré les restes d'une jeune femme de Turckheim, à peu près à la place où est aujourd'hui l'autel de la Vierge dans notre nouvelle église.

Au rapport de nos anciens, cette jeune femme est morte en odeur de sainteté : elle s'appelait *Odile Habermacher;* elle mourut aveugle vers l'année 1624. Malgré sa cécité, elle doit avoir fait, pendant sa vie, tous les travaux dévolus à son sexe. On disait toujours qu'elle serait béatifiée lorsque la construction de la nouvelle église serait achevée, mais cette béatification n'a pas encore eu lieu. Sa première tombe était au dehors et à côté de l'ancienne église. On a toujours veillé à l'entretien de sa tombe et à la réparation de sa croix jusqu'à la démolition de l'ancienne église en 1837.

1838. — Le lundi de Pentecôte on a posé la pierre sur laquelle repose la chaire de la nouvelle église. Cette pierre porte l'inscription : *Positus anno Domini 1838*; on y a enfermé un écrit (*schrifft*) et de la monnaie de cette année. M. le préfet de Colmar et beaucoup d'ecclésiastiques assistaient à la cérémonie. Ce fut une grande fête, et il y eut à l'hôtel de ville un banquet auquel prirent part M. le préfet,

Digitized by Google

les principaux habitants de la ville et les ecclésiastiques. Mais les bourgeois ont payé leur écot fr. 8 par tête.

1839. — Le premier dimanche de l'Avent de cette année, on a officié pour la première fois dans la nouvelle église. L'autorité qui a présidé à la construction se composait de : MM. Grivois, architecte; Burtz, curé; Karm, maire; Lermer, premier adjoint; Gruner, deuxième adjoint. Conseillers municipaux : MM. J.-B. Wentzinger, J.-B. Wackenthaler, Jos. Dietrich, And. Martin, Michel Hun, Bern. Reinhard, Jos. Klée, Jos. Schielé, Ant. Dennet, Jos. Hergel, Ig. Knab, And. Vogel, Jos. Million, Jos. Grad, Jos. Fels, And. Scherb et Ant. Fleck

Un Tyrolien, nommé Valentin Kiescher, avait entrepris la construction pour la somme de fr. 121,000, en déduction de laquelle il acceptait, au prix de fr. 16,000, les matériaux de l'ancienne église; mais on lui a fait une remise de fr. 8,000 sur ce prix, par la raison que les pierres de l'ancienne église n'ont pas donné le résultat de l'estimation.

Il n'est arrivé aucun accident pendant la démolition de l'ancienne église et la construction de la nouvelle.

1840. — En cette année, la commune de Turckheim a gagné, contre la ville de Colmar, un procès engagé au sujet du canal ou du Muhlbach. Ce procès a duré plusieurs années. La ville de Colmar déniait à la ville de Turckheim toute espèce de droit sur le canal. Mais la ville de Turckheim produisit en sa faveur différents titres authentiques, tandis que la ville de Colmar n'en produisit aucun. C'est pour cette raison que Turckheim a obtenu gain de cause. Nous devons cela aux soins et aux recherches exactes de M. le maire Karm et de M. l'avocat Chauffour. Les frais de ce procès ont été payés par les deux villes.

— De 1840 à 1855, M. Hertzog a créé sa propriété aux cantons *Bentz* et *Heimburg*; il y a planté des arbres, ménagé l'irrigation, construit des maisons de plaisance (*Lusthäuser*)

Digitized by Google

et des ponts. La petite maison du Florimont (*Heimburg*) a été bâtie en 1855.

— Le 7 mai de cette année, un grand incendie éclata à Bergheim, près de Guémar: 80 bâtiments devinrent la proie des flammes, et près de 200 ménages furent sans logements et perdirent tout ce qu'ils possédaient.

— Le 20 octobre on alla pour la première fois en chemin de fer de Colmar à Strasbourg.

1841. — Pendant l'hiver, le froid est monté jusqu'à 17 degrés centigrades; il a causé assez de dommages aux vignes.

— Notre maison a été bâtie en 1568, probablement déjà pour un maréchal-ferrant, car ses armes sont sur la maison. Le 12 janvier 1712 Antoine Bont paraît l'avoir achetée de ses deux frères, Félix et François Bont, pour une somme de 760 florins. Cette maison est vraisemblablement demeurée dans la famille Bont jusqu'à Jean Jæglé, qui avait épousé une demoiselle Bont. Mon grand-père, Michel Hun, a acheté cette maison le 8 avril 1778 de Jean Jæglé au prix de fr. 2,000 et fr. 24 d'épingles. Mon grand-père a encore rencontré dans cette maison une forge démolie; il a fait rétablir cette forge pour lui, et elle existe encore aujourd'hui. Mon père, Michel Hun, a acheté la maison à la succession de ses parents pour la somme de fr. 9,090. La maison du devant m'a été assignée en 1841 par contrat de mariage pour fr. 4,500.

— Le 29 mai, à 9 heures du soir, est survenue une pluie si forte que les anciens affirmaient n'en avoir pas vu de pareille. Elle endommagea fortement les vignes. Le même phénomène se répéta deux fois au mois de juin. On a dit des prières pour faire cesser la pluie.

— Le 17 juillet vint un ouragan qui déracina les arbres dans la contrée et fit beaucoup de mal aux récoltes. La toiture de la gare de Colmar, qui n'était pas encore finie, fut enlevée.

Digitized by Google

1842. — Cette année a été d'une sécheresse extrême. Depuis la mi-janvier jusqu'au mois d'août il n'est pas tombé de pluie, excepté un léger coup d'arrosoir à Seltz; on peut même affirmer que depuis le mois de mars jusqu'en juin il n'est pas tombé une goutte d'eau. Les vignes ont dû être piochées et binées par la sécheresse; à la fin, les vignerons ont dû se servir de houes en forme de coins pour fendre le sol et pulvériser la terre. Cela a duré quatre mois.

Dans notre atelier nous avions beaucoup à faire pour réparer les instruments.

Les vignes et les autres récoltes ont beaucoup souffert de cette sécheresse; aussi la vendange a été plus que médiocre en quantité, mais le vin est devenu excellent. On a récolté très peu de pommes de terre et de légumes, comme aussi très peu de blé et de fourrages, ce qui a causé une cherté au printemps de 1843. Les grains étaient très farineux, mais il y en avait peu.

Le printemps humide de 1843 a fait disparaître les traces de souffrances que la sécheresse de 1842 avait laissées sur les vignes. Elles ont poussé de si beau bois que l'on aurait pu croire qu'elles avaient toutes été fumées.

Variante. — Le printemps s'annonçait favorable, mais l'été fut si sec que l'on crut que pas un brin d'herbe ne pourrait vivre. La sécheresse a commencé dès le mois de mars. Si elle continue jusqu'en juin, disait-on, nous sommes perdus. Juin est arrivé et il n'est pas tombé de pluie. S'il ne pleut pas bientôt, disait-on encore, tout ce qui a résisté périra. Juillet a passé et aucune pluie n'est survenue. Maintenant, disait-on généralement, qu'il pleuve ou qu'il ne pleuve pas tout est perdu, et le mois d'août a encore passé sans pluie; elle n'est arrivée qu'en septembre et les récoltes ont été ravivées. Malgré cela, l'année a été peu productive, mais tout n'a pas été perdu, comme on le prédisait. On disait aussi, quand on désespérait, « les raves sont mangées » et

Digitized by Google

cependant on a récolté beaucoup de raves, mais peu de choux. Les 100 têtes ont été vendues de 25 jusqu'à 30 fr.

Très peu et de mauvaises pommes de terre. Elles n'ont fleuri qu'en septembre. Il faisait déjà froid quand on dut les arracher. Le 5 novembre, le froid était de près de 8 degrés.

1843. — En cette année on a béni les tableaux des stations dont Mlle Barbe Buecher a fait présent à l'église de Turckheim et qu'elle a fait peindre à Strasbourg. Chaque tableau a coûté fr. 100, ensemble fr. 1,400.

C'est aussi en cette année que moi, J.-B. Hun, j'ai rétabli la girouette et l'ancienne armoirie de la ville au dessus de la porte de l'huilerie (*Œhlthor*). Ces deux objets pèsent trente livres.

— Les nouvelles plaques indiquant le nom des rues et le nouveau numérotage des maisons ont été faites en cette année. On comptait alors 320 numéros. Xavier Gruninger a exécuté ce travail. Il a été rétribué sur le pied de 20 centimes par numéro de maison et de 5 centimes par lettre pour les plaques des rues.

— Parmi ces rues il en est une qui porte le nom de rue Wickramm. Voici le motif de cette dénomination : Dans la maison qui forme le coin de cette rue est né M. Conrad Wickramm; il était évêque de Coire, dans le canton des Grisons [1]. Cet évêque a été enterré à Turckheim, dans la chapelle Sainte-Barbe de l'ancienne église.

Ladite maison du coin n'est plus celle où cet évêque est né. Elle a été démolie puis rebâtie, en 1716, par M. Jantz. Plus tard elle a appartenu à Paul Baffrey, puis à Etienne Meyer, et aujourd'hui elle est la propriété de Jean Vœgel.

En l'année 1534, l'évêque Wickramm a fait, par testament, une fondation destinée aux frais d'instruction de deux jeunes

[1] Grandidier, *Essais sur la cathédrale*, page 77, dit qu'il était évêque de Dune, suffragant de Strasbourg, et neveu de Geiler.

Digitized by Google

gens de Turckheim qui se voueront à l'état ecclésiastique; dès qu'ils ont fini leurs études, le bénéfice passe à d'autres et ainsi de suite.

1843. — Il existait autrefois sur la place de Turckheim, devant la maison de Joseph Schielé, marchand, un monument d'une forme simple, que l'on appelait *Fischstein*, pierre au poisson. On dit que cette pierre servait, dans le temps, pour l'exposition des malfaiteurs. Elle portait la date de 1332. Mais cette date est douteuse : le haut des chiffres était endommagé et cela empêchait de dire avec certitude que les deux chiffres du milieu lus pour des 3 n'étaient au contraire pas des 5; de sorte qu'il est difficile aujourd'hui d'affirmer qu'il faut lire 1332 plutôt que 1552.

Cette pierre a été enlevée le 26 septembre 1843.

— Le 20 août 1843, un orage qui a passé sur Turckheim était accompagné d'une pluie si extraordinaire que les rues étaient de véritables rivières. Cette pluie était encore plus forte que celle du 29 mai 1841.

— On a fait beaucoup et de bonnes pommes de terre; on les a récoltées avant la vendange, au milieu du mois de septembre.

— En 1843, la pluie a commencé à tomber dès le printemps; elle a continué jusqu'au milieu du mois d'août par intermittences de deux à trois jours; de sorte que les gens disaient qu'ils auraient préféré une sécheresse comme celle de l'année précédente, car, prétendaient-ils, toutes les récoltes seront noyées. Aux premiers jours du printemps, c'était le colza qui devait être perdu, et cependant le colza a bien réussi; puis c'était le froment et le seigle qui ne devaient pas mûrir, le foin qui devait pourrir sur les prés, et malgré toutes les pluies, les récoltes en général ont été notablement abondantes : on a récolté des fourrages en grande quantité, des légumes, des pommes de terre, des fruits, en un mot de toutes choses en grande abondance *(Uberfluss)*. On craignait

Digitized by Google

toujours que la floraison de la vigne ne s'accomplît point à cause de l'humidité et du froid. Or, le 2, le 3, le 4 et le 5 juillet furent si favorables que la floraison fut entièrement consommée pendant ces quatre journées. Ce fut un bonheur. On crut alors que le raisin ne mûrirait pas; mais le mois d'août fut très chaud et les raisins mûrirent bien. Cependant le vin fut faible.

— Le 1er octobre, les reliques *(die h. Gebeine)* de sainte Vicence ont été déposées, en grande solennité, dans l'église de Turckheim, par les soins et le ministère de M. l'abbé Blanck.

Cet abbé, Petrus Blanck, a été ordonné prêtre le 4 avril 1835, dans l'église de Saint-Pierre à Rome. La même année il obtient du pape Grégoire XVI lesdites reliques tirées des catacombes (*Begräbnissgewölben*) de Rome; il les fit recueillir et amener ici à ses frais.

— On a badigeonné, en cette année, les maisons de la rue *Vordergass*.

— La même année on payait 14 sous le quart de petits oignons que l'on achetait les autres années à raison de 4 et 6 sous. Cette cherté provenait de ce qu'en 1842 les oignons n'avaient pas réussi à cause de la sécheresse.

1844. — Les 25, 26 et 27 février la Fecht est devenue tellement forte que les eaux ont causé de grands dégâts en beaucoup d'endroits. Le 27 elles ont entraîné le pont de Wihr-au-Val; elles ont aussi entraîné une partie des madriers d'encaissement longeant la maison de tir. Au dessus des prés de Wintzenheim, la Fecht a débordé et l'eau a coulé dans les jardins du canton *Gemur*; elle en a enlevé les terres qu'il a fallu remplacer pour remettre les jardins en état. A Turckheim l'eau coulait au pied de tout le mur d'enceinte. La cause de cette grande crue s'explique par la pluie qui a duré quelques jours et le grand vent qui ont fondu les neiges de la montagne. A la vérité, l'hiver

Digitized by Google

n'a pas été rude, mais il a duré longtemps. Il y a eu beaucoup de malades.

Il n'y a pas eu de semence de salade, par la raison qu'en août la salade a été gelée.

1845. — Le 27 mai, grande grêle, à 9 heures du soir. Les grêlons n'étaient pas gros, mais le sol en était couvert de quatre pouces d'épaisseur.

— Le 19 mai il est tombé de la neige en assez grande quantité pour couvrir la campagne jusqu'au *Sandweg*, et cela a occasionné un froid très vif qui a duré quelque temps.

— Dans les premiers jours de juillet la chaleur a été jusqu'à près de 40 degrés centigrades; auparavant le temps avait été humide, circonstances qui ont activé le développement du raisin au point que les anciens ne se rappelaient pas de l'avoir vu aussi grand à pareille époque.

— En mai ont été placés les autels latéraux, exécutés par Klem, de Kembs, et payés par la commune.

— En juillet a été placé le grand autel en marbre, exécuté par M. Alosio, de Lyon, et payé par M. J.-B. Grad, ainsi que cela avait été ordonné par M. Henri Butsch, mari d'Antoinette Resch.

— L'hiver de cette année a été long et rigoureux. Le 10 décembre, la neige a commencé à tomber et il a continué à faire froid jusqu'à la fin de mars. Les 10, 11, 12 et 13 février le froid a monté jusqu'à 13 1/2 degrés, puis le temps s'est radouci; les 21 et 22 du même mois, le froid a remonté à 13 degrés et ce temps a continué jusqu'au 15 mars avec des variations plus ou moins sensibles. Le 15 mars la neige est tombée en si grande quantité qu'au dire des anciens on n'en avait pas vu autant depuis 1780. J'ai mesuré la couche de neige sur la rue; elle avait de 11 à 12 pouces d'épaisseur. Il a fallu ouvrir la voie pour la circulation, ce qui donna aux rues l'aspect de chemins couverts d'une forteresse. Quand on

Digitized by Google

circulait dans les rues, on se croyait en quelque sorte transporté dans un village étranger.

Les vignes ont passablement souffert. Le 19 mars, il y avait encore 6 degrés de froid. Le 20, la température s'était radoucie; huit jours après il n'y avait plus de neige et il faisait très chaud, tandis que quelque temps auparavant la neige avait fait penser que l'été n'arriverait pas. Dans les forêts, des sapins de 60 pieds de hauteur étaient enterrés dans la neige. Dieu tout-puissant a changé cela en un clin d'œil.

1846. — Le mois de décembre 1845 avait été très beau; le 31 on récoltait encore du fourrage vert. Le mois de janvier 1846 fut quelque peu humide, mais le mois de février très beau. Les vignes commençaient à pousser; mais mars, avril et mai furent humides et froids et toute végétation fut suspendue. Tout l'été fut au contraire sec et chaud. Tout le monde pensait qu'on ne ferait pas de vin, car les raisins étaient ridés comme le raisin de Corinthe; mais au milieu du mois de septembre une pluie fine est survenue et les a gonflés. La récolte a été passablement abondante et a donné un très bon vin.

La sécheresse a été cause que l'on n'a récolté que très peu de pommes de terre, dont les premières pousses avaient d'ailleurs été gelées; de plus, la pourriture s'est mise de la partie quand la grande humidité du printemps est survenue. La cherté a succédé : l'hectolitre de froment coûtait fr. 30 à la moisson et fr. 48 à Noël; l'hectolitre de pommes de terre de fr. 10 à fr. 12. S'il n'était pas arrivé autant de denrées américaines qu'il en est venu, la cherté aurait été plus grande.

Cette année a encore été marquée par de nombreux incendies dont beaucoup furent allumés par le feu du ciel; un entre autres, le 15 août, à 10 heures du soir, chez Joseph Walter, à Turckheim. où cinq maisons furent brûlées. Un charpentier a trouvé la mort dans cette occasion.

Digitized by Google

En cette année, il y a eu beaucoup de naissances à Turckheim et très peu de décès. C'est aussi en cette année qu'une profonde division s'est manifestée au sein du Conseil municipal et a causé beaucoup de chagrin à M. le maire Karm et à M. le curé Burtz. La population était divisée en deux partis à propos de l'acquisition de la maison de M. Ménageur pour l'approprier en maison curiale. En septembre, cette difficulté a été résolue et M. André Scherb a été nommé maire avec André Vœgel et Joseph Schielé pour adjoints. Les choses ont ensuite très bien marché.

La grande misère qui régnait, nécessita la création d'une caisse de secours dans chaque commune : celle de Turckheim avait une ressource de fr. 85 par semaine, fournie par les bourgeois. Un grand bonheur pour le vignoble fut une vendange assez abondante dont on tira de l'argent; sans cela, la situation du vignoble eût été mauvaise à cause de la cherté des grains.

La ville de Colmar a livré, au prix de fr. 42 l'hectolitre, le froment nécessaire à la consommation locale; sans cette mesure de précaution, des troubles seraient survenus.

On a récolté beaucoup de choux et de raves en cette année. La salade était rare, car l'humidité du printemps l'avait fait pousser en graine.

La cherté a continué au printemps de 1847, et au mois de juin le prix du blé était de fr. 55 à fr. 58 l'hectolitre.

1847. — Le printemps de 1847 a été très sec; la terre était si légère, si pulvérisée, que l'on augurait généralement une année mauvaise. La rigueur de l'hiver, la sécheresse et le froid printannier avaient fait beaucoup de mal à l'herbe des prés ainsi qu'aux autres récoltes, et l'on craignait que tout fut compromis. Mais c'est précisément cette préparation du sol qui a contribué à sa fertilité. En avril et en mai de fructifiantes pluies sont tombées et l'année 1847 est ainsi devenue l'une des plus abondantes; aucune récolte n'a man-

Digitized by Google

qué. Si les vignes de la plaine n'avaient pas été atteintes par la gelée, elles auraient produit une des plus riches vendanges; celles de la montagne ont donné beaucoup de vin.

Les fruits ont été si abondants qu'en beaucoup d'endroits on les mit en silos comme les pommes de terre; pour 8 à 10 sous on en achetait un panier. Quelques semaines après la moisson l'hectolitre de blé valait fr. 16 à fr. 18.

Cette année fut abondante dans tout l'univers (*ganzen Welt*). Cependant la pomme de terre ne donna qu'une récolte moyenne; dans tout le cours de l'année qui suivit, l'hectolitre fut vendu au prix de fr. 3.50 à fr. 4.

— Pendant l'été et l'automne, le tiers à peu près des puits était à sec; en janvier et février suivants, l'eau était rare.

— Le grand enrochement de la Fecht, au canton *Schwinghoff*, a été fait au commencement de cette année sous l'administration de MM. Scherb, maire, Vœgel et Schielé, adjoints. Beaucoup de travaux de ce genre ont été faits ailleurs, en cette année, afin de donner de l'ouvrage aux nécessiteux. L'enrochement de Turckheim a coûté fr. 24,000, dont fr. 6,000 provenant d'une subvention du gouvernement. On y a employé les pierres de l'ancien mur extérieur de l'enceinte et beaucoup d'autres amenées des carrières.

Schwinghoff. — Cette désignation provient de ce que, vers 1628, la ville de Turckheim avait un porcher qui conduisait les cochons de la ville en cet endroit affecté à leur pâturage; de là le nom de *Schwinghoff*.

1848. — En cette année, l'honorable dame (*ehrsame*) Antoinette Resch, épouse en premières noces de Henri Butsch. et en secondes de J.-B. Grad, a laissé un beau souvenir à la ville de Turckheim. Elle lui a légué, par testament, sa belle maison avec le jardin et les dépendances, située rue de l'Hôtel-de-Ville (*Rathgass*), pour être convertie en hôpital bourgeois, après la mort de son mari en secondes noces.

Digitized by Google

1849. — On a fait en cette année une modification aux usages de la procession de la Fête-Dieu. Auparavant elle avait lieu, le premier dimanche, en sortant de l'église par la rue de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à la porte de l'Huilerie (*Œhlthor*) où se trouvait le premier reposoir; de là on descendait par la rue Grenouillère (*Fröschweid*) jusqu'à la place de la Pierre-aux-Poissons (*Fischstein*), où se trouvait le second reposoir, à la maison d'Ignace Diehly; on montait la rue *Vordergass* où était établi, hors la porte Haute, le troisième reposoir; puis, par la rue de Derrière (*Hindergass*) on descendait la rue Sainte-Catherine (*Frohnhoffgässle*) où était le quatrième reposoir, et de là on revenait dans l'église.

Le deuxième dimanche, en sortant de l'église, la procession allait à la maison Resch où était établi le premier reposoir, de là hors la porte de l'Huilerie où était le second, puis, par la Grenouillère, à la maison de Martin Mœlinger où était le troisième, et enfin de là dans la rue Wickramm, près l'Auberge du Bœuf, où était le quatrième, à la maison de Sébastien Meyer.

Aujourd'hui la procession n'a plus lieu que le premier dimanche. En sortant de l'église, la procession se dirige sur la maison Resch, actuellement la maison de M. Grad où est le premier reposoir, puis par la rue de Derrière vers l'ancienne cour Sainte-Catherine où est le deuxième; de là elle va hors de la porte où est le troisième, puis par la rue du Devant, sur la place où est le quatrième, à la maison d'Ignace Diehly, et revient à l'église. Le deuxième dimanche on n'établit plus de reposoirs et l'on se contente d'aller en procession jusqu'à la cour Sainte-Catherine, d'où l'on revient à l'église

— Le 1er juin de cette année on a enlevé l'auge de la fontaine de l'ancienne maison curiale derrière l'église, et on l'a placée à la fontaine Rœssel (*Rösselbrunn*), établie par Joseph Schenckbecher. L'ancienne maison curiale lui appartenait autrefois. La commune l'acheta en 1821; elle l'a revendue

Digitized by Google

pour être démolie parce qu'elle était trop rapprochée de l'église. L'auge de la fontaine portait l'inscription suivante : I. S. B. O. M. C. W. 1805. *(Jos. Schenckbecher. Maria-Clara Wipff.)*

— De 1849 à 1850 il mourut beaucoup d'enfants des suites de la rougeole.

1850. — La pomme de terre a pourri dans le sol. En septembre on achetait le sac à 2 fr., en octobre il valait 4 fr. La Suisse en a cherché beaucoup. Les autres récoltes n'ont pas non plus bien réussi : l'été a été humide, le temps de la msisson aussi, l'automne de même. Mais vers la fin de la vendange le temps était beau. On a fait beaucoup de foin, de trèfle et de regains. Les tonneaux et les cuveaux étaient rares à la vendange; si la grêle et la pourriture n'avaient point endommagé le raisin, on aurait fait la récolte la plus abondante.

— Le 14 décembre, trois missionnaires sont venus à Turckheim et y ont prêché pendant quatorze jours. Le 15 et le 16 décembre régna un vent très fort accompagné de grandes pluies. Le débordement des rivières fut terrible et causa beaucoup de dommages.

1852. — Grand vent le 4 octobre. Beaucoup d'arbres vigoureux furent déracinés.

— La papeterie appartenait autrefois à un Monsieur de Strasbourg. Elle devint la propriété de M. Schwindenhammer vers 1790, puis celle de son fils Jacques. Les fils de ce dernier, Louis et Jacques Schwindenhammer, en prirent la suite en 1852.

1853. — Le frère directeur Heim est remplacé par Schenckbecher.

1854. — Le 6 novembre le clocher d'Ensisheim s'est écroulé et a renversé la plus grande partie de l'église; mais l'accident n'a pas fait de victimes, car il est arrivé un quart d'heure après minuit. C'était une vieille construction; elle datait

Digitized by Google

de 5 à 600 ans. Ce clocher menaçait ruine depuis trois ans; l'horloge et les cloches ont été enterrées sous ses décombres, à l'exception de la cloche qui portait le nom de *Maria*, et qui a été épargnée. Les cloches ont été sonnées jusqu'au dernier jour pour annoncer l'office.

Renseignements et observations sur la population de la ville de Turckheim.

Les familles que l'on rencontre à Turckheim vers le milieu du XVIe siècle et qui se sont conservées jusqu'en 1856 sont les familles Baffrey, Vœgel, Fleck, Meyer, Kaiser, Reinhart, Jehlin, Koch, Brobèque, Hurst, Gullmann, Muller, Haas.

1500 à 1600. — Les principales familles de Turckheim durant ce siècle sont les suivantes : Baffrey ; Fleck ; Singler ; Rœslin ; Scherlach; Kempf, de Lœrrach; Rigell, horloger; Stuger, boucher; Spilmann; von Hall, boulanger; Maurer, de Landsperg; Spad; Hœffler; Burbach; Vœgel; Schweiger.

1600 à 1700. — Baffrey, Fleck, Singler, Wasbauer, Dietrich, Schœnheit, Schillinger, Baumann, Amann, Anthony, Anzel, Boja, Bolinger. Borner, Bremgart, Hirsinger, Haus, Imhoff, Imbach.

1700 à 1800. — Baffrey, Fleck, Metzger, Brobèque, Werner, Resch, Blanck, Wentzinger, Reinhart, Hütt, Hergel, Meyer, Liechty, Bucher, Schwindenhammer, Mœlinger, Wasbauer, Hug.

1800 à 1850. — Grad, Schwindenhammer, Baffrey, Adam, Meyer, Hirsinger, Wentzinger, Blanck, Fleck, Scherb, Martin, Gruner, Ebelé, Vœgel, Schielé, Mœlinger, Wasbauer, Hug.

1785 à 1852. — *Médecins.* — Glück 1785; Stæhlé, logé à Wintzenheim; en 1800, un Suisse surnommé *Dœcterle*

Digitized by Google

(medicastre); Blanck et Schalck; Wentzinger en 1836 et Fleck en 1852.

1626. — Population de la ville en cette année; il y avait alors 280 bourgeois ou chefs de familles et 10 veuves; en tout 290 feux.

Communiants. — En 1628, 800; en 1674, 723; en 1677, 367; en 1680, 476; en 1688, 850.

1760. — Gens de métiers qui ont existé à Turckheim depuis environ cette époque.

Ferblantiers. — Bär, 1830; Sigibel; Schwindenhammer et Staudt.

Tuiliers. — Nicot père; Nicot fils; Nicot oncle; Runacher père; Runacher veuve, Runacher fils.

Selliers. — Wentzinger; Heimburger père; Grüner: Heimburger fils.

Cuvetiers. — Sattler père; Sattler fils; Frey et Sattler fils.

Tonneliers. — Famille Grad; Hellmuth père; Helmuth fils; Kohler; Finck père; Bremsinger père; Bremsinger fils; Berwick père et fils; Kuhn père et fils; Grad père et fils.

Serruriers. — Runacher père; Schoor; Runacher fils; Runacher oncle; Beyer père et fils; Gullmann.

Cloutiers. — Hasenbœhler et Mitsch.

Charrons. — Kauffmann père et fils; Kaiser père et fils; Kaiser oncle.

Cordonniers. — Schenckenburger; Richert; Rominger; Fischer; Siffert; Ribstein; Hetti; Schielé; Weiss père et fils; Bartel père et fils.

Tailleurs. — Hoch père et fils et oncle; Grantz; Martin; Birr, israélite.

Tisserands. — Weber.

Tourneurs. — Fisch.

Meuniers. — Hügele; Schanno père et fils; Rueff; Mœllinger; Ernst; Leitri père et fils; Adam; Meyer; Schlund; Brem; Schlund; Meyer; Bucher; Wentzinger; Scherb;

Digitized by Google

Richert; Stucky; Dirringer, Schanno; Wentzinger et Krencker.

Boulangers. — Reinhart; Schlund père et fils; les frères Adam; Bucher père et fils; Diehly père et fils; Kuhn; Runacher; Meyer; Dielmeyer; Kuhn; Metz; Reibel; Huck; Borach; Runacher; Matheus; Riser; Armbruster et Finck.

Marchands-épiciers. — Schalck Pierre; Donder; Schielé; Geismar; Runacher; Grad; Arragon; Doger; Schielé; Anselm; Geismar Marc; Vœgel; Haller; Blanck et Diehli.

Bouchers. — Lang; Hegi père; Hegi frères; Hegi oncle; Geismar Leib; Geismar Joseph; Hergel; Huber père; Hauptmann fils; Wentzinger; Raphaël Geismar; Marx Geismar; Bloch Isaac; Moyse Geismar.

Maréchaux-ferrants. — Franck père et fils; Hun père, 1774; Schanno; Schwindenhammer; Eichbenger; Hun fils; Wéber père; Biné Mathias; Muller; Hun frères; Hun oncle; Wéber fils; Freyburg; Oberle.

Charpentiers. — Hagenmuller; Blanck frères; Werth; Hæfele; Surbeck; Ullmann père; Strœb; Ullmann fils; Stirn.

Maçons. — Hasenbœhler; Jenny père et fils; Jussel père et fils; Kaltenbach; Zumsteg; Jenny oncle; Thomann; Christ. Zumsteg; Daul père et fils; Wirth.

Menuisiers. — Beck; Kauffmann; Bernhardt; Horber; Pauli.

Sculpteurs. — N...

Peintres. — Nicolas Baffrey, 1680; Leonhard Huck, 1762.

Géomètres. — André Vœgel père; Philippe Reinhart; André Vœgel fils.

Forestiers — Liechty (accessit); Zimmermann; Liechty Vincent père; Liechty Vincent fils; Freyburger; Bebion; Dirr père et fils; Geisser; Meyer et Dietrich.

Gourmets. — Liechty oncle et Liechty neveu; Scherb père et Scherb fils; Hergel père, fils et oncle; Reinhart père et

Digitized by Google

fils; Haag père et fils; Baffrey père; Kreutzer; Gspan; Horter; Meyer; Biehler père et veuve; Baffrey fils; Gradt; Kuhn et Mœhlinger.

Barbiers. — Bueb père et fils; Hertzog; Meyer; Staudt et Bechert.

Vitriers. — Hergel; Kauffmann; Glintz et Gram.

Notaires. — Resch; Hubler père et Hubler fils; Martin père et Martin fils.

Greffier. — Grad.

Sergents. — Kettner; Grimmer; Baffrey, 1816, et Nicot.

Veilleurs de nuit. — Fleck; Schielé; Schwindenhammer; Borho et Wick.

Sages-femmes. — Dames Million; Sant; Meyer, née Sant; Leuger; Frey, née Gullmann, et Hirsinger, née Wirlung.

Fossoyeurs. — Hæffele; Hohl; Deutz père; Ehinger; Deutz fils; Schwartz; Gsell; Weber; Zimmermann; Eichholser et Hurter.

Boucherie. — Laurent Welcker a tué, depuis le 28 avril 1678 jusqu'au 18 mai 1679, vingt-huit grosses pièces de bétail; Jean Jacobus, depuis le 7 août 1674 jusqu'au 1er février 1675, en a tué dix-neuf; Michel Meyer, depuis le 19 mai 1677 jusqu'au 15 avril 1678, en a tué trente-six et Jean Jacobus, depuis le 19 mai 1677 jusqu'au 15 avril 1678, en a tué trente et une.

Révolution. — Opinion politique en 1794 :

Patriotes. — Les Vœgel, Resch, Ehrhart, Nicot, Meyer, Gestermann, Mulverstetter, Reibel, Giesinger, Dietrich, Ebelé et Kœnig.

Aristocrates. — Les Brobèque, Werner, Hergel, Gradt, Wentzinger, Schenckbecher, Reinhart, Baffrey, Adam et Bihler.

Neutres. — Les Liechty, Scherb, Bucher, Hun, Adam, Hubler, Haag, Gasché, Espel, Million, Schielé, Wackenthaler, Diehly, Schanno et Blanck.

Digitized by Google

Ecclésiastiques. — Noms des jeunes gens de Turckheim qui ont embrassé l'état ecclésiastique et qui, en 1857, sont aux résidences suivantes :

1° Blanck, Joseph, professeur de physique au Petit-Séminaire de La Chapelle; 2° Blanck, Jean, curé à Wolxheim, canton de Molsheim; 3° Wentzinger, Jean-Baptiste, curé à Larivière, canton de Fontaine; 4° Blanck, Pierre, supérieur de Saint-Marc, canton de Rouffach; 5° Hun, Joseph, curé à Etimbes, canton de Fontaine; 6° Martin, Charles, directeur du Gymnase catholique de Colmar; 7° Noll, Joseph, vicaire à Colmar; 8° Hun, François, vicaire à Colmar; 9° Diehly, François, vicaire à Cernay; 10° Reinhart, Philippe, vicaire à Obernai; 11° Scherb, Jérôme, vicaire à Erstein, et 12° Karm, Xavier, vicaire à.....

Administration civile et religieuse

Schultheiss-Prévots, Sénateurs, Préteurs, Bourgmestres, Maires et Adjoints de Turckheim.

Schultheiss ou Prévôts. — Ulrich Thanner, en 1578; Jacques Vogel, en 1592; Blaise Walch, prévôt suédois (*schwedischer Schultheiss*), en 1599; Michel Singler mourut prévôt à Turckheim, le 14 janvier 1619; Jean Baffrey, en 1636; Louis Werner fut poignardé (*erstochen*) dans son cabinet le 11 mai 1768.

Sénateurs. — Jean Baffrey (pistor) boulanger, † 16 décembre 1616; Valentin Kœrdelin, † 13 novembre 1619; Joseph Kuli, † 18 juin 1659; Melchior Rueff, † 1661; Joseph Schillinger, † 1669; Thomas Baffrey, senior, † 1669; Joseph Dietrich, † 18 août 1670; Joseph Wormser, † 24 juin 1678.

Digitized by Google

Préteurs. — Brobeque père; Brobeque fils; Joseph Willmann, † 6 mars 1671; Joseph Welker, † 28 novembre 1680; Werner; il fut évincé (*verfolgt*) au commencement de la Révolution.

Ignace Vœgel lui succéda en qualité de commissaire pendant la Révolution.

Bourgmestres. — Joseph Singler, † le 25 janvier 1675; Hütt; Reinhard et Joseph Bihler.

Maires. — François Reibell, en 1800; Menageur, Nicolle, Hubler, Blanck; Karm, en 1827; Antoine Vœgel, en 1830; Karm, en 1835; André Scherb, installé le 18 août 1846; Joseph Million, en 1848; Karm, en décembre 1851 et J-B. Gradt, le 24 décembre 1854.

Adjoints. — Philippe Reinhard, de 1816 à 1820; Joseph Wentzinger, de 1820 à 1830; Laurent Lermer et Martin Grümer, de 1830 à 1846; André Vœgel et Joseph Schielé, du 20 août 1846 à 1848; Vœgel André et Joseph Million, de 1848 à 1851; Lermer et Million, de 1851 à 1853; Jean Grad, en remplacement de Million, en 1853; Million, en 1855.

1775. — En cette année le *magistrat* était composé de: MM. Brobèque, préteur royal; Hütt et Reinhart, bourgmestres. — Conseillers : MM. Geiger, Liechty, Well, Gacher, Haag, Baffrey, Braun et Hubler, greffier syndic. — Médecin: M. Glück.

1780 à 1862. — *Instituteurs.* — MM. Million, Immerlin (mort à Turckheim, Bedermann, Edel, Drach, Edel, Drœling, Cyriac Sieg, Constant Sieg et les frères directeurs, savoir : Heim, en 1851; Schenckbecher, en 1854; Antoine, en 1855; Boos, en 1857 et Wittmann, en 1862.

Dans l'ancien temps, l'école se tenait dans la maison de Joseph Wittmann, dans la rue appelée *Vordergass*; vers 1780, dans la maison d'Ignace Adam, rue dite *Rathgass*, et depuis à côté de l'église.

Digitized by Google

1498. — A cette époque il y avait quatre églises à Turckheim; elles étaient les quatre sous la direction du curé. C'étaient l'église paroissiale, l'église de Saint-Jean, l'église de Saint-Jacques et l'église de Sainte-Catherine. Jean Gebwiller était curé en 1498; il avait encore la direction des églises de différents villages voisins de Turckheim.

Curés. — 1572, Bernard Leyer était curé en cette année; — 1583, Augustin Lang; — 1586, un dominicain, le Père François; — 1592, Frédéric Liebhardt, de Schœnau; — 1594, Michel Amann; — 1598, Joseph Knoll; — 1600, Léonard Rannsperger; — 1603, Marc-Martin Altklein; — 1604, Riedling; — 1607, Jean Kistler, homme renommé; il mourut de la peste; — 1610, Adam Gœring, de Fribourg, en Brisgau; — 1614, Michel Loth, jusqu'en 1624; — 1625, le dominicain André Rauholtz, curé par intérim; — 1628, le Père Oswald, dominicain. curé pendant cinquante-huit jours, en l'absence du curé titulaire, Michel Loth; — 1644, George Wigand, d'Ammerschwir, mort le 17 mars 1667; — 1665, Joseph Reyer, de Thann, mort le 26 mars 1698; — M. Coop, suppléa le curé Reyer depuis 1694 jusqu'en 1698; — 1698, Philippe-Ignace Ernst, mort le 3 janvier 1741; — 1741, Bollenbach, mort en 1780; — 1780, Klem, jusqu'en 1790, époque à laquelle il fut évincé par les patriotes: — 1790 à 1799, Bucholl, Tirant et Hertz, curés constitutionnels; — 1799, Brobèque, né à Turckheim, précédemment curé à Widensohlen, mort à Turckheim en 1807; — 1807, Joseph Weiss, du Bas-Rhin, mort le 19 mars 1820. Ce curé fut aimé et pleuré de toute la commune. — 1820, Michel Weiss, frère du précédent; comme curé de Turckheim, il imita son frère et mourut en 1821; — 1821, l'abbé Weiss administra la cure pendant quelque temps; — 1822, Jacques Weiss, parent des précédents; en 1830, il abandonna la cure de Turckheim pour celle de Willer, où il mourut en 1837; — 1830, Bartholomé Burtz, de Sainte-Croix-en-Plaine; il était

Digitized by Google

auparavant curé de Wintzenheim; — 1856, Joseph Deibach, de Thann; avant de venir à Turckheim, le 8 octobre, il était curé d'Erstein. L'abbé Ambiehlly a administré la cure par intérim, depuis le 30 juillet jusqu'au 8 octobre 1856.

Vicaires. — 1678, Georg Wingand; — 1694. S. Sacellony; — 1741, Oswald Berger; — 1764, Stemlin; Gspan, de Turckheim, chapelain; Kessler devint ensuite curé de Wintzenheim, où il est mort; Weiss, du Bas-Rhin, devint curé de Zeinheim; — 1823, Groff, d'Ensisheim; — 1825, Bruechler, du Haut-Rhin; — 1827, Wendling, neveu du curé Jacques Weiss; Jung ne fut vicaire de Turckheim que pandant quelques mois; — 1829, Jacob, de Saint-HIppolyte; — 1830, Schnatterer, de Bergheim, devint curé de Sentheim; — 1834, Sengele, du Bas-Rhin, devint curé de Herrlisheim; — 1838, Hauser, neveu du curé Burtz, mourut à Turckheim le 27 décembre 1840; — 1841, Heitz, du Bas-Rhin; — 1841, Blanck, de Turckheim; — 1844, Adam, de Turckheim; — 1848, Mœglin, de Gundolsheim; — 1851, Huss, du Bas-Rhin; — 1853, Ambielly, de Sainte-Croix-en-Plaine; — 1853, Walter, d'Erstein. Ce vicaire fut le premier qui occupa la place de deuxième vicaire payée par le gouvernement. Il arriva à la fin d'août 1853 et partit pour Hégenheim le 20 mai 1856. Il fut remplacé par E. Wittig; — 1860, Welterle, du Bas-Rhin; — 1862, Ritter, du Bas-Rhin.

Dans l'ancien temps, l'autorité civile marchait mieux d'accord avec l'autorité ecclésiastique que de nos jours. Cela résulte du protocole de 1628 où il est écrit que le domestique de Jean Baffrey fut puni d'une livre de cire au profit de l'église, pour avoir dévoré (*gefressen*) des petits pâtés chez le pâtissier le samedi de la Saint-Jean.

De même, une servante fut promenée en ville avec un bouchon de paille attaché sur le dos, pour avoir été infidèle.

De même, Adam Bef fut puni, le 16 janvier 1644, d'une

Digitized by Google

livre de cire au profit de l'église pour avoir juré par le Sacrement.

De même, encore en la même année, le bourgmestre Jean Willmann donna l'ordre au curé de défendre, lorsqu'il serait en chaire, de manger de la viande pendant le carême.

Processions. — En l'année 1642, dans la semaine de la Croix (Rogations), on fit les processions suivantes : le lundi à la cour de Sainte-Catherine; le mardi à la chapelle de Saint-Symphorien, et le mercredi aux Trois-Epis.

Plus tard, vers 1834, on alla le lundi à Wintzenheim; le mardi à Niedermorschwihr et le mercredi à Wettolsheim.

Plus tard, on continua à aller le lundi à Wintzenheim; le mardi à Niedermorschwihr, mais le mercredi à Saint-Symphorien au lieu de Wettolsheim.

Puis en 1852 on continua à aller à Wintzenheim le lundi; à Ingersheim seulement le mardi, et à la chapelle de Saint-Symphorien le mercredi.

La procession aux Trois-Epis était faite, en 1642, le lundi de Pâques; plus tard, le jeudi de la Fête-Dieu, comme cela est encore d'usage en 1856.

En 1628, la procession de la Fête-Dieu se faisait à quatre autels (reposoirs) établis : le premier à la fontaine (*Stockbrunn*); le deuxième au delà de la porte Haute (*Oberthor*); le troisième au delà de la porte de l'Huilerie (*Œhlthor*), et le quatrième à la porte d'en bas (*Unterthor*). C'est ainsi que la cérémonie se faisait en temps de paix. En temps de guerre le premier reposoir était établi à la fontaine; le deuxième à moitié chemin de la porte Haute; le troisième à la cour Sainte-Catherine et le quatrième devant la maison de M. Rösse.

En l'année 1642 et jusqu'à la vendange, on se rendit tous les mois une fois en procession aux Trois-Epis.

Le 12 mai de cette même année, toute la contrée fut fortement éprouvée par une gelée blanche; Turckheim fut néan-

Digitized by Google

moins quelque peu épargné. C'est pour en rendre grâce au Tout-Puissant que la procession mensuelle aux Trois-Epis fut instituée.

EVÊQUES DE STRASBOURG.

90e Jean-Pierre Saurine, élu en 1802, mort à Soultz en 1812.

91e Gustave-Maximilien-Juste, prince de Croy, intronisé en 1820; nommé archevêque de Rouen en 1823.

92e Claude-Marie-Paul Tharin, élu en 1823, démissionnaire en 1827. Cet évêque a donné la confirmation à Turckheim le 15 mai 1825.

93e Jean-François-Marie, le pape du Trevern, précédemment évêque d'Aire, élu évêque de Strasbourg en 1827.

94e André Ræss, né à Sigolsheim, Haut-Rhin, intronisé en 1841. Cet évêque a donné la confirmation à Turckheim le 18 septembre 1841.

Nous croyons ne devoir retenir que les mentions précédentes du catalogue, incomplet d'ailleurs, des évêques de Strasbourg dressé par notre chroniqueur.

CHRONIQUES DES VENDANGES ET AUTRES RÉCOLTES de 1601 à 1850

SUR LE BAN DE LA VILLE DE TURCKHEIM

1601 — Vendange pauvre et vin aigre.
1602 — Gelée. Vendange très pauvre, vin faible.
1603 — Vendange moyenne en quantité et qualité.
1604 — Bonne vendange, mais vin aigre.
1605 — Bon vin, mais peu.
1606 — Vin faible et peu.
1607 — Peu mais bon vin.

Digitized by Google

1608 — Gelée. Peu de vin et mauvais.
1609 — Peu, mauvais et aigre.
1610 — Bon, de premier choix; année extraordinairement sèche.
1611 — Peu et aigre.
1612 — Peu et bon.
1613 — Quantité passable, mais vin aigre.
1614 — Peu et aigre.
1615 — Vendange abondante et bon vin.
1616 — Peu et bon.
1617 — Beaucoup de vin. Disette de tonneaux, mais qualité si aigre, qu'avant deux ans le vin ne fut pas potable.
1618 — Vendange moyenne sous tous les rapports.
1619 — Peu et bon.
1620 — Peu et bon.
1621 — Gelée. Peu et aigre.
1622 — Peu et mauvais.
1623 — Peu et mauvais.
1624 — Riche vendange; beaucoup et de bon vin.
1625 — Gelée. — Peu de vin et mauvais.
1626 — Gelée. — Très peu de vin et mauvais. En beaucoup d'endroits on ne récolta rien.
1627 — Peu et aigre.
1628 — Absolument rien aux ceps; gelée.
1629 — Riche vendange. Beaucoup et de bon vin.
1630 — Très riche vendange. Plus de vin et meilleur qu'en 29.
1631 — Vendange plus abondante et de meilleure qualité qu'en 30. Disette de tonneaux.
1632 — Peu et aigre.
1633 — Peu et aigre.
1634 — Bon et beaucoup.
1635 — Peu et aigre.
1636 — Mauvais et peu.
1637 — Bon et beaucoup. Riche vendange.
1638 — Très bon et cher (*ein anstich*) exceptionnel?

Digitized by Google

1639 — Beaucoup et aigre, comme le jus de la pomme des bois.
1640 — Quantité moyenne, mais aigre.
1641 — Peu et aigre.
1642 — Peu et bon.
1643 — Quantité et qualité moyennes.
1644 — Très bon mais peu.
1645 — Bon vin mais moindre quantité que l'année précédente.
1646 — Peu et bon.
1647 — Peu et bon.
1648 — Qualité passable ; aigre en divers endroits.
1649 — Peu et aigre.
1650 — Peu mais de meilleure qualité que l'année précédente.
1651 — Qualité et quantité moyennes.
1652 — Bon vin. Riche vendange.
1653 — Beaucoup et bon.
1654 — Beaucoup et bon.
1655 — Vin précieux. Riche vendange.
1656 — Vin de qualité moyenne ; un tiers de vendange.
1657 — Peu et faible. Vin de table.
1658 — Gelée. Peu de vin et mauvais.
1659 — Bon vin et plus que l'on ne pensait.
1660 — Fait bon vin et beaucoup.
1661 — Très bon vin et plus que l'année précédente.
1662 — Peu et mauvais.
1663 — Peu et très mauvais.
1664 — Beaucoup et de qualité moyenne.
1665 — Récolte moyenne et de meilleure qualité que la précédente.
1666 — Magistralement bon. La meilleure qualité du siècle.
1667 — Beaucoup, mais vin de table.
1668 — Beaucoup et mauvais.
1669 — Beaucoup et bon.
1670 — Beaucoup et bon.
1671 — Peu, cependant bon vin.

Digitized by Google

1672 — Peu et mauvais.
1673 — Peu et mauvais.
1674 — Peu et mauvais.
1675 — Très peu et très mauvais. (*Ein Reif*) Gelée blanche.
1676 — Peu, mais bon et très cher.
1677 — Beaucoup et faible.
1678 — Beaucoup et bon vin.
1679 — Beaucoup mais mauvais.
1680 — Beaucoup et bon. Riche vendange.
1681 — Peu, toutefois bon vin.
1682 — Beaucoup et de qualité moyenne.
1683 — Beaucoup et très bon.
1684 — Peu, mais de qualité exceptionnelle.
1685 — Gelée. Peu et aigre.
1686 — Plus que l'année précédente et bon.
1687 — Peu et aigre.
1688 — Beaucoup et faible.
1689 — Peu et bon. La guerre a consommé cette récolte.
1690 — Beaucoup et bon.
1691 — Peu et de qualité moyenne.
1692 — Peu et mauvais.
1693 — Un peu plus que l'année précédente et de qualité moyenne.
1694 — Encore un peu plus que l'année précédente et aussi de qualité moyenne.
1695 — Récolte moindre que la précédente et de mauvaise qualité.
1696 — Encore moindre que la précédente mais de qualité moyenne.
1697 — Vendange abondante et de qualité moyenne.
1698 — Peu et mauvais.
1699 — Beaucoup et bon.
1700 — Vendange plus abondante que la précédente et de bonne qualité.
1739 — La plus abondante vendange depuis deux siècles.
1781 — La plus abondante vendange depuis 1739.

Digitized by Google

Remarques sur les années les plus productives de ce siècle, tirées du registre de mon grand-père, Joseph Schenckbecher.

1753 — Année très productive en céréales. Vendange abondante et vin de bonne qualité. On l'a conservé à cause de sa qualité excellente; en 1804 on en avait encore dans les caves de la ville de Strasbourg. A la vendange de 1753 il a été vendu à 2 francs 10 sous la mesure.

1762 — Année très productive. Bonne vendange et vin de bonne qualité. On le payait 3 fr. la mesure au pressoir.

1766 — Grande sécheresse; toutes les plantes furent presque grillées. Mais au mois de septembre une pluie bienfaisante survint et raviva les récoltes. La vendange fut abondante et donna de bon vin. Au mois de janvier 1772, il se payait 26 fr. (la mesure ?)

1769 — La chaleur fut si extraordinaire que le thermomètre monta à son dernier degré.

1770 — Année malheureuse. Deux fois la grêle a tout ravagé. On a payé jusqu'à 80 fr. l'hectolitre de froment.

1776 — Année productive; riche vendange; bon vin.

1777 — Année improductive; peu de vin et de mauvaise qualité. Temps continuellement pluvieux. Vers le 25 octobre, les grandes eaux ont détruit beaucoup de ponts. Pendant près de six semaines il a fallu se servir d'une nacelle pour passer la rivière en aval du pont de Turckheim.

1778 — Année moyenne; beaucoup de pluie. Vin de moyenne qualité.

1779 — Année passablement productive. Vendange moyne mais vin excellent.

1780 — Année très productive; riche vendange et bon vin. On le vendait 3 fr. la mesure au pressoir.

Digitized by Google

1781 — Année productive. La vigne avait si peu de bois que personne ne comptait sur une vendange, même médiocre, et cependant elle fut très abondante; vin de qualité exceptionnelle et à bon marché. La mesure se payait 3 fr. au pressoir.

1782 — Année d'une production assez bonne. Le 8 octobre le raisin a été gelé au cep. On a fait une quantité de vin assez abondante, mais aigre. Pendant toute l'année on l'a payé 4 fr. la mesure, mais en 1783 il a atteint le prix de 8 fr.

1783 — Le jour de Sainte-Anne, la grêle a ravagé tout le ban de Turckheim; la tempête a été si terrible et la pluie si abondante qu'elle a raviné les coteaux jusqu'à six pieds de profondeur. On eut de grands et pénibles travaux à faire pour reporter la terre enlevée par la pluie et combler les parties ravinées. On fit peu de vin mais de bonne qualité.

1784 — Les vignes ont été gelées. On n'a pas fait de vendange.

1785 — Hiver froid, grandes neiges. La vigne et les arbres fruitiers ont été gelés. La vigne couchée a cependant échappé à la gelée; le vin qu'elle a produit était aigre.

1788 — Année productive; très grande quantité et bonne qualité de vin. Hiver froid, grandes neiges, si grandes que Turckheim dût faire construire un traîneau (appelé Kaz) auquel on attela six chevaux pour frayer la voie sur le chemin de Colmar et les autres chemins conduisant aux villages voisins. L'eau se congela dans les fontaines et les vignes furent si fortement atteintes par le froid qu'il fallut les couper toutes en 1789.

1789 — Année très improductive. Commencement de la grande Révolution française.

1792 — Année productive.

1793 — Année d'une production moyenne. Très sèche.

Digitized by Google

1794 — Année remarquable de la Révolution. L'hectolitre de froment coûtait 96 fr.

1798 — Moyenne vendange ; bon vin.

1799 — Année improductive ; peu de vin et aigre. On le surnomma : *99er Apotheker* (99, l'apothicaire).

1800 — Vendange moyenne, bon vin.

CHRONIQUE DES VENDANGES DU XIXe SIÈCLE

1801, 1802 et 1803 — Vendanges moyennes en quantité et en qualité pour ces trois années ; mais le vin de 1801 était le plus faible. Le raisin avait été attaqué par la pourriture.

1804 — Beaucoup et de bon vin ; très bon marché. Au pressoir on payait 7 fr. pour le bon blanc.

1805 — Peu et vin aigre. Cependant la récolte a été plus abondante que l'année précédente. A cause du temps mauvais et froid, on n'a vendangé qu'à la Toussaint. On cueillait le raisin dans la neige.

1806 — Vendange moyenne.

1807 — Vendange assez abondante et de bonne qualité ; moyenne pour ceux qui ont vendangé tard.

1808 — Vin ordinaire ; il s'est bonifié en tonneau.

1809 — Vin faible et en petite quantité ; raisins pourris.

1810 — Même récolte, mais le vin s'est bonifié en tonneau.

1811 — Vendange célèbre (*berühmter*), beaucoup et de très bon vin. On a payé de suite de 9 à 10 fr. la mesure au pressoir et le prix en a toujours augmenté. Dans les années 1816 et 1817 on l'a payé 80 et 90 fr. la mesure.

1812 — Vendange heureuse ; vin assez abondant et bon en plusieurs cantons.

1813 — Peu de vin et de faible qualité. Beaucoup de bêches et de pucerons dans les vignes.

Digitized by Google

1814 — Vendange faible à tous égards.

1815 — Vendange assez abondante en beaucoup de cantons. Le vin est devenu très bon en tonneau. Dans l'année 1817 on l'a payé de 40 à 50 fr. la mesure.

1816 et 1817 — Peu de vin et mauvais. Cependant celui de 1817 s'est vendu de 25 à 30 fr. la mesure pendant quelque temps, mais ce prix ne s'est pas maintenu.

En somme, ces deux années ont été mauvaises en toute chose. Grande cherté, une sorte de disette. On payait alors 80 fr. un hectolitre de froment, 25 fr. l'hectolitre de pommes de terre, et dans la même proportion toutes autres choses; on avait beau manger, on n'était jamais rassasié. C'est en cette année que la consommation du café a pris son essor.

1818 — Beaucoup et de bon vin. Assez bon prix.

1819 — Un peu moindre que l'année précédente.

1820 — Année moyenne.

1821 — Peu de vin et de faible qualité.

1822 — Vin excellent, renommé et en quantité assez abondante. Cette année a été en général bonne et précoce. On a vendangé le 9 septembre. La veuve de François Reibel a vendu, le 25 août, cinq mesures de vin récoltées dans son jardin. Cette année donna beaucoup de souris. A la Saint-Joseph on voyait déjà des semences aux vignes.

1823 — Vin léger et pas beaucoup.

1824 — Un peu meilleur. Vendange moyenne.

1825 — Vin très bon et très fort. Dans les premiers temps de leur formation les raisins ont beaucoup souffert; mais au mois d'août une bonne pluie survint, les raisins mûrirent brusquement et la vendange dut se faire plutôt que d'ordinaire. L'année fut, en somme, chaude et productive. Le vin devint passablement cher; on le vendit jus-

Digitized by Google

qu'à 25 fr. la mesure. L'automne fut encore si beau que dans notre fossé de la ville nous fîmes deux récoltes de fraises, que les arbres fruitiers fleurirent une seconde fois et que les fruits noués arrivèrent à un degré qui les rendait presque mangeables.

Du 1er juillet 1825 au 1er janvier 1826 eut lieu un grand Jubilé.

Le 15 mai 1825, l'évêque Claude-Marie-Paul Tharin administra la confirmation à Turckheim.

1826 — Beaucoup de vin et de qualité moyenne, mais bon marché. Nous eûmes beaucoup à travailler pour faire la vendange. Beaucoup de ce vin fut livré pour la Suisse. A la vendange et pendant tout l'hiver on a payé 4 fr. la mesure.

1827 — Moins qu'en 1826 mais meilleur. Les vignes ont souffert pendant les hivers de 1826 et 1827; c'est pour cette raison que la vendange n'a pas été abondante. Les 17, 18 et 19 février elles ont été gelées.

1828 — Cette année a produit beaucoup de vin et sa qualité est devenue bonne. Il était très bon marché; au pressoir il se payait de 5 à 6 fr. la mesure. Mais au printemps de 1830 la mesure valut de 18 à 20 fr. Les tonneaux étaient recherchés et chers.

1829 — A la vendange de 1829 on paya 8 fr. la mesure de vin blanc de bonne qualité. La vendange fut abondante mais de qualité inférieure à celle de 1828.

1830 — Qualité assez bonne, mais quantité presque nulle. La grêle du 27 juin a presque tout détruit. Renversement de la royauté de Charles X. Le 16 janvier, les vignes ont été totalement gelées par un froid de 16 degrés Réaumur, et tout ce que le froid avait épargné a été détruit par la

Digitized by Google

grêle. Comme on le voit, nous n'avons pas été traités favorablement; nous l'avons bien senti.

1831 — Un peu plus qu'en 1830; vin faible. Année très humide.

1832 — Cette année a produit passablement de vin, de bonne et saine qualité. La mesure se payait de 12 à 14 fr. au pressoir.

1833 — Beaucoup de vin mais faible. Son prix moyen était de 9 fr. la mesure.

1834 — On a payé 40 à 50 fr. le vin de bon raisin rouge. Le vin de cette année est devenu un des vins les plus forts dont mémoire d'homme ait gardé le souvenir; il était comparable à de légère eau-de-vie. L'été suivant beaucoup de ce vin a tourné en force ou, comme on dit, était piqué. On a commencé à vendanger le 14 septembre.

1835 — Beaucoup de vin, mais faible.

1836 — Beaucoup et de bon vin. Printemps en général froid.

1837 — Année moyenne à tous égards.

1838 — Beaucoup de vin et d'assez bonne qualité, comparable à celle de 1836. Prix moyen : 9 fr. la mesure et 24 fr. le rouge bon ordinaire.

1839 — Année moyenne sous tous les rapports.

1840 — Beaucoup de vin et assez bon. Le mois de décembre a été passablement froid, mais il n'a pas fait un grand mal à la vigne. Prix moyen : 8 fr. la mesure et 24 fr. le rouge bon ordinaire.

1841 — Petite vendange en général et vin de qualité assez médiocre.

1842 — Pas précisément beaucoup de vin, mais bien bon. 10 fr. la mesure au pressoir et 38 fr. le bon rouge ordinaire.

1843 — Peu, faible et aigre. Un des vins les plus médiocres depuis 1817. Le raisin a été atteint par la gelée le 28 septembre et une seconde fois le 20 octobre. On a commencé à vendanger le 16 octobre. Les

Digitized by Google

premiers jours le temps a été doux. Le vin s'est vendu 10 fr. au pressoir; et quant au vin rouge, personne n'en a demandé.

1844 — Cette année a été productive en vin et de qualité passable. La vendange a donc été bonne en quantité et en qualité; mais le mois d'août et le commencement de septembre pluvieux ont fait beaucoup de dommage. La pourriture a hâté la vendange. La qualité est la même que celle de 1842. Le raisin a donné beaucoup de jus; nous en avons tiré une fois 30 mesures de 11 cuveaux. Pluie pendant les premiers jours de la vendange et beau temps pendant les derniers jours. On a commencé à vendanger le 23 septembre. Prix moyen : 9 fr. la mesure au pressoir et 24 fr. le rouge de bonne qualité.

1845 — Année moyenne en quantité et en qualité. A la vendange et pendant toute l'année, le vin fut vendu au prix moyen de 10 fr. la mesure. Commencement de la vendange le 6 octobre et 10 fr. la mesure au pressoir, 32 fr. le rouge de bonne qualité.

1846 — Pendant tout l'été, la chaleur et la sécheresse ont été très grandes; c'est pourquoi le vin est devenu très bon, fort, doux et très aromatisé. Après la vendange il a été très recherché par les Suisses. A la vendange on l'a payé 11 fr. la mesure et en janvier le prix s'est élevé jusqu'à 15 et 16 fr., par le motif que le 13 décembre la vigne a été gelée. On parle encore du vin de cette année comme de celui de 1834, à cause de son remarquable cachet. Il fut si recherché que, dans l'espace de deux mois, près de 22,000 mesures passèrent en Suisse. 42 fr. le rouge bon ordinaire.

1847 — Le 12 décembre 1846, par un fort brouillard, toutes les vignes de la plaine furent gelées. La montagne, au contraire, donna une grande vendange.

Digitized by Google

Le vin fut passablement bon. On commença à vendanger le 11 octobre. La mesure se payait 9 fr. au pressoir. Il n'y eut pas de ban de vendange pour la plaine. Le mois de septembre fut très froid, sans cela le vin eût été remarquable. Le temps fut très favorable pour vendanger. Là où la vigne n'avait pas été gelée, il y eut beaucoup de vin. 9 fr. la mesure au pressoir, 24 fr. le rouge bon ordinaire.

1848 — Cette année a produit de bon vin. Pendant toute l'année le temps a été propice et la vendange favorable. Les Suisses ont cherché beaucoup de ce vin. Au commencement ils l'ont payé 8 fr. la mesure, 10 fr. au printemps, et plus tard 12 fr. Le vin de 1848 a été si recherché qu'en 1849 et 1850 il n'y en avait plus à Turckheim ; sa qualité agréable le faisait comparer au vin de 1846. 20 fr. le rouge bon-ordinaire.

1849 — Cette année fut une année mòyenne à tous les points de vue. Le temps fut passablement beau. Il y eut beaucoup de vin et de moyenne qualité. On paya 7 fr. la mesure de moult à la vendange ; 15 fr. le bon vin blanc ordinaire et 20 à 22 fr. le rouge. Il y eut beoucoup d'acheteurs. En 1850 il y eut beaucoup de ce vin qui devint gras. Les récoltes de cette année ont bien réussi. Pendant toute l'année 1850 l'hectolitre de froment valut de 12 à 14 fr.

1850 — Le printemps fut beau; mais les mois de mai et de juin furent froids, ce qui a beaucoup retardé la vigne ; il y eut beaucoup de semences aux ceps; on craignait que le froid ne les empêchât de fleurir. Au milieu du mois de juin il y avait seulement 4 à 5 degrés de chaleur; mais au commencement de juillet il y eut plusieurs journées chaudes et les vignes avaient déjà défleuri. A la fin de juillet la grêle ravagea les vignes de

Digitized by Google

la plaine, et ensuite un ouragan effroyable se mit encore de la partie, de sorte que dans la campagne la récolte fut presque nulle. On fut obligé de hâter la vendange à cause de la pourriture; mais il fallut la remettre au 10 octobre, parce que les raisins n'étaient pas mûrs. Le vin fut aigre. 6 fr. la mesure au pressoir. Comme ce vin était mauvais, celui de 1849 a haussé de prix; au mois d'octobre 1850 on paya 12 fr. la mesure. A la vendange il ne se présenta presque pas d'acheteurs pour le raisin ni pour le moult. On paya pour le vin blanc 9 fr. la mesure et 12 à 14 fr. pour le vin rouge.

Digitized by Google

LES TABLETTES DE CIRE

DES UNTERLINDEN

Il existe aux archives départementales de Colmar un volume formé de feuilles en bois, revêtues d'un enduit de cire noire qui rappelle les tablettes dont se servaient les Romains. Ce manuscrit, qui est de la fin du XIVe siècle, fait partie du fonds des dominicaines des *Unterlinden.*

Sénebier, dans son Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Genève, décrit un monument du même genre contenant un fragment du compte des dépenses faites dans la maison de Philippe-le-Bel pendant les six derniers mois de 1308. De semblables tablettes sur bois enduites de cire étaient conservées dans la bibliothèque de Florence; elles renfermaient, d'après M. Cocci Mugellano[1], les dépenses de Philippe-le-Bel et de la reine durant leur voyage en Flandre en 1301. Les abbayes de Saint-Victor et de Saint-Germain-des-Prés à Paris, possédaient dans leurs chartriers des manuscrits entièrement identiques, se rapportant aux dépenses de la cour du même roi, en 1301, 1302 et 1307. Le professeur Huschke a encore signalé l'existence de tablettes de cire écrites en latin et remontant à l'an 167 de J. C.[2]

Le volume des Unterlinden n'a pas cette importance; mais il mérite, par sa rareté et les éléments qui le composent, l'at-

[1] *Lettera critica sopra un manuscrito in cera.* In-4°. Firenze. 1746.

[2] *Ueber die in Siebenbürgen gefundenen Wachstafeln*, von Hrn. Professor Dr Huschke, in Breslau. 1845.

Digitized by Google

tention des bibliographes. C'est une colligende des redevances en argent que payaient aux religieuses de ce couvent diverses maisons situées à Colmar. Le manuscrit est daté du jour de l'Assomption de l'an du Seigneur 1394; il a le format d'un grand in-octavo; les feuillets sont très épais; ceux qui tiennent lieu de couverture sont plats et unis à l'extérieur; les autres feuillets sont creux des deux côtés et ont un encadrement saillant qui dans tout le pourtour a une largeur d'un centimètre environ. Ils sont divisés dans leur hauteur en deux compartiments : celui de gauche est rempli d'une couche de cire de quelques millimètres d'épaisseur; dans le fond du second compartiment est appliquée une feuille de parchemin sur laquelle sont inscrits, en langue allemande, les censitaires dans l'ordre des rues de la ville.

L'intitulé du volume et les noms des rues sont en grosses lettres, tracées avec du vermillon; l'encre noire a été employée pour désigner les maisons grevées de rentes, le montant de la redevance, les noms de ceux qui avaient à la payer. Quand l'immeuble passait en d'autres mains, une mince bandelette de parchemin, contenant le nom du nouveau propriétaire et n'adhérant au manuscrit que par un bout, était fixée en regard du nom de l'ancien débiteur, ce qui permettait de remonter au possesseur originaire. L'encadrement en bois du feuillet garantissait le texte en empêchant le frottement.

Le volume contient ainsi 198 articles répartis entre sept ou huit feuillets qui lui donnent une épaisseur de plus d'un décimètre.

Dans le compartiment enduit de cire noire, on remarque des annotations gravées avec un style; ce sont tantôt des chiffres, tantôt des mentions de paiement, mis en regard des noms des débiteurs: quelquefois les annotations sont effacées soit à l'aide de l'ongle, soit avec un instrument en métal. La rente avait été rachetée ou le débiteur était insolvable. A ces endroits la cire est redevenue unie et brillante.

Digitized by Google

Ce volume, ainsi constitué, n'a pas eu à souffrir des injures du temps, et pouvait durer indéfiniment; il ne nécessitait ni adjonctions de feuillets, ni retranchements. Néanmoins il n'a servi que jusqu'au XVIe siècle. A cette époque, on a adopté un nouveau mode d'inscription, plus approprié aux exigences du moment. La bonne foi ne suffisait plus : il fallut s'entourer de garanties, préciser les choses, décrire les tenants et aboutissants, et confier la rédaction du registre censier à des officiers ministériels ou de justice.

On ne conserva plus le manuscrit que comme une curiosité. Nous y trouvons des indications utiles sur la topographie de notre ancienne cité. Voici l'ordre dans lequel se suivent les rues, avec leur dénomination primitive :

1. Les environs du couvent qui composaient le *Redlebad*, le *Schindergesselin* et le *Sandhoff*.[1]
2. *Gang in Gloknergassen.*[2]
3. *Dis ist in Rintfleishöfelin*, qui renfermait quatre maisons sous le même toit et un jardin.
4. *Dis ist der von Underlindengassen*, appelée plus tard *Wassergass.*
5. *Gang in Weschergesselin.*[3]
6. *Gang in Vischergassen.*[4]
7. *Gang in Tymengassen*, ou rue des Cloches.
8. *Gang in meder Stuben obe.*[5]

[1] Le *Redlebad* était une impasse dans laquelle existait une maison de bains portant pour enseigne *Zum Redlin*, et le *Schindergesselin* devait son nom à la maison qu'y occupait l'équarrisseur ou le bourreau.

[2] C'était la partie de la rue des Clefs appelée rue de la Maison-des-Têtes.

[3] Plus tard *Ueberzwerch Wasser- oder Wœchslergœsslein*; aujourd'hui la Petite rue de l'Eau.

[4] Ou *Wallengass*, la rue du Rempart actuelle; il s'y trouvait déjà à cette époque l'impasse dite *Kurzengesselin* et le *Engegesselin*. qui reliait la rue à celle des Cloches.

[5] Le Poêle de la tribu des faucheurs lui a valu ce nom. En 1472, Jean Buchinger était le chef de cette corporation, qui a été supprimée en 1521.

Digitized by Google

9. *Gang die Rinkmure vff in Gilergesselin.*[1]
10. *Gang die Ringkmure harwider abe.*
11. *Gang in Teinheimvorstat.*
12. *Gang in Bulins-Küssenpfenninggassen.*[2]
13. *Gang in Guntramsgassen.*[3]
14. *Gang in Tulengassen.*[4]
15. *Gang gegen Niderbach.*[5]
16. *Gang in Widengassen*, plus tard rue de la Cigogne.
17. *Gang in Sant-Niclawesgassen.*
18. *Gang vff den Kilichof*, ou avenue de l'Eglise.
19. *Gang in Henckersgassen*, plus tard rue des Prêtres.
20. *Gang in den Barfuossengassen.*[6]
21. *Gang vnder die Meczige.*
22. *Gang vnder den Saltzkasten.*[7]
23. *Gang an den Werde.*[8]
24. *Gang gegen Sant Peter.*
25. *Gang in Korngesselin.*
26. *Gang bi dem Spital in Judengassen.*
27. *Gang in Kastenholtzgassen*, ou petite rue de la Vieille-Poste.

[1] Paraît être la partie de la voie qui, longeant le mur d'enceinte, aboutissait à la rue de l'Orme.

[2] Grande rue de l'Ours; Sigfried Kuspfenning y avait possédé un immeuble.

[3] Petite rue de l'Ours.

[4] Peut-être la rue de la Corneille, qu'on appelle encore *Dolegæssle*.

[5] L'emplacement du marché au bétail, autrefois marché aux poissons, et la partie qui touche à la rue dite *Alspachergass*, aujourd'hui rue des Laboureurs.

[6] Partie de la Grand'rue entre le couvent des Récollets et la grande boucherie.

[7] Le *Saltzkasten* paraît avoir occupé l'emplacement de l'ancienne douane; les maisons qui en faisaient partie étaient, d'après le manuscrit de 1394, situées en face de la *Brotlaub*, de la *Gerwerlaub*, du *Kornmercket*, de la *Saltzbruck* et de la *Gærtnerstub*.

[8] Paraît être la rue du Manége.

Digitized by Google

28. *Gang in Küttingergassen.*[1]
29. *Gang in Judengassen.*

Le couvent des Unterlinden percevait ainsi des rentes sur tous les points de la cité, car peu de rues manquènt à cette nomenclature. Dans l'espace d'un siècle et demi, de nombreuses donations lui avaient assuré des revenus importants et l'avaient, sous ce rapport, mis promptement au niveau du chapitre de Saint-Martin, bien que celui-ci fût plus ancien et plus puissant. Les religieuses ont conservé jusqu'à leur dispersion la plupart de leurs rentes, à en juger par la colligende de 1781, que j'ai pu comparer au manuscrit de 1394.

Les biens et les redevances qu'elles possédaient en dehors de la ville, dans un rayon très étendu, étaient considérables, et encore maintenant les nombreuses pierres-bornes à la marque des Unterlinden, qui gisent abandonnées dans les sillons de la plaine, attestent les richesses passées de cette communauté, dont le prestige et la splendeur survivront encore longtemps à Colmar.

J. Dietrich.

[1] Rue ayant emprunté son nom à Walther Kütinger, qui en 1368 était l'un de ses habitants.

Digitized by Google

TRAVAUX DE RÉPARATION

EXÉCUTÉS AU CHATEAU DE THANVILLÉ

10 Janvier 1507

Suivant la chronique de l'abbaye de Moyenmoutier, écrite en 1326 par Jean de Bayon, le château de Thanvillé avait été construit vers la fin du XIe siècle. Grâce aux perfectionnements que les hommes avaient apportés dans l'art de se détruire, ce château n'était plus, au commencement du XVIe siècle, en état de soutenir un siége. Le duc de Lorraine, le vaillant René II, à qui il appartenait, résolut de mettre ses moyens de défense au courant des progrès de la civilisation. En 1507, il céda la forteresse et ses dépendances au maire de Villé, pour sa vie seulement, à charge par celui-ci de consacrer au moins 200 florins d'or à la réparation des bâtiments et des fossés, et moyennant la garantie des abbés de Moyenmoutier et de Honcourt. Le château de Thanvillé, ainsi réparé, put échapper aux désastres de la guerre des paysans et aux ravages des Suédois. L'acte de cautionnement des deux abbés, que nous publions, est conservé à la Bibliothèque nationale de Paris (*Coll. de Lorraine*, t. 176, f. 81).

AUG. KRŒBER.

Nous Guerrard de Gomberval, par la pacience de Dieu humble abbé de Moyenmoustier, et Jehan de Baccarat, par la meisme pacience humble abbé de Honcourt, et Gerard Dallemcombe, receveur de Sainct Diey, faisons sçavoir à tous que, comme il ayt pleu au Roy de Sicile, duc de Lor-

Digitized by Google

raine et de Bar, nostre très redoubté et souverain seigneur, retenir en son service le maire Gaspart de Viller, avec ce de luy laissier sa place de Tantviller et ce que appartient à icelle, toutte sa vie durant, moyennant qu'il sera tenu de retenir la dicte place en sez édiffices et revenu, et avec ce que dedans deux ans prouchains, à commancer au jour qu'il entrera en ladicte place, il mettera, en édiffice et réparation d'icelle place et de ses foussez, pour le mains la somme de deux cens florins d'or, du sien propre, sans qu'il les puisse demander cy après, et ce à l'advis dez officiers du dict et d'autres à ce congnoissans : assavoir est que ce jour d'huy X^e jour de janvier mil cinq cens et sept, nous dessus nommez et chascun de nous, nous constituons dès maintenant plesges et seuretez pour le dict maire Caspart, qu'il mettera en édiffices et reffection en la dicte place, dedans les dicts deux ans, les dicts deux cens florins pour le mains, et pour ce faire, nous en obligeons tous et chascun noz biens meubles et héritaiges présens et advenir pour tous, lesquelz nous submettons à la juridiction et contraincte du dict seigneur Roy, de sez cours et justices. En tesmoingnaige de ce, nous abbez avons ces présentes seellées de nos seaulx et signées de noz seingz manuelz, avec le seing manuel de moy, receveur dessus dict, lez an et jour dessus dicts.

GUERRARD DE GOMBERVAL, *abbé de Moyenmoustier.*
JO. DE BACCARAT, *abbé de Honcourt.*
DAILLENCOMBE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME 1er DE LA NOUVELLE SÉRIE — 1872

Pages

PHILIPPE DE GOLBÉRY. — L'Alsace celtique et gauloise, d'après les monuments de la plus haute antiquité, avec 2 planches..... 5-48

Ribeauvillé — Le Tænnichel — La paix d'Udine — Muraille païenne — Heidenmauer — Recherches de Schœpflin — Recherches de l'auteur — La Haute-Alsace faisait partie de la Séquanie — La Haute-Alsace fut donnée à Arioviste par les Séquaniens — Les fortifications des Vosges forment ses limites — On ne peut les appliquer à nulle autre époque — Elles sont de construction celtique — La Haute-Alsace est occupée par les Romains — C'est à tort que Pline et Ptolémée comptent les Séquaniens parmi les Belges — Elle a fait partie de la Germanie cis-rhénane sous les Romains.

RODOLPHE REUSS. — Les mémoires d'un commis-négociant strasbourgeois au XVIe siècle..... 49-75

André Ryff — Sa famille est originaire de Rouffach — Les mémoires d'André — Son éducation — Son apprentissage à Genève, à Porrentruy et à Strasbourg — Son établissement à Bâle — Sa fortune et ses succès.

CHARLES GOUTZWILLER. — *Curiosités alsaciennes :* Les vases de Ribeauvillé (avec 7 gravures)..... 76-89 [et 250-262

Œuvres d'art léguées à l'ancienne Alsace — Leur origine et leur sort — Description et représentation des vases de Ribeauvillé — Le vase rendu à l'Electeur de Bavière — Sa découverte à la Révolution — Son historique et sa descript on par Sigismond Billing, Marquaire et Casimir Karpff.

J. LIBLIN. — Chronique de Sébald Buehler (1506 à à 1586)..... 90-133

Chronique inédite écrite au XVIe siècle, et détruite dans l'incendie de la Bibliothèque de Strasbourg par les projectiles de l'armée allemande — Fragments sauvés de l'incendie par l'éditeur.

Digitized by Google

Pages

F.-A. Grandidier. — Blasoniana..... 134-141

Armoiries du landgraviat de la Haute-Alsace et des principales villes de la province — Altkirch — Belfort — Benfeld — Boux willer — Colmar — Ensisheim — Eguisheim — Ferrette — Fort-Louis — Guebwiller — Haguenau — Huningue — Kaysersberg — Landau — Lauterbourg — Molsheim — Munster — Obernai — Ribeauvillé — Rosheim — Rouffach — Saverne — Schlestadt — Strasbourg — Thann — Turckheim — Soultz — Wissembourg.

Fréd. Kurtz. — Félix Blanc, de l'Ecole des chartes, archiviste en chef du Haut-Rhin..... 142-144

Ses travaux comme archiviste en chef du Haut-Rhin — Ses travaux particuliers — Son attitude devant l'invasion — Sa mort.

Ch. Grad. — Aperçu statistique et descriptif sur l'Alsace en 1871..... 145-181

Sol — Climat — Population — Agriculture — Industrie — Commerce.

X. Kohler. — Le décanat *Inter Colles* au XVIIe siècle. 182-197

28 communes de l'arrondissement de Mulhouse.

A. Ingold. — Notices historiques sur la ville de Cernay..... 198-220

Origine — Cour colongère — Commune — Revenus — Charges — Fortifications — Hospice — Léproserie — Nobiliaire — Population — Cultes — Écoles — Industrie — Foires et marchés — Evénements militaires.

Aug. Quiquerez. — Esquisses historiques..... 221-249

Jean de Thierstein — Les Armagnacs — Pierre de Morimont — Rod. de Ramstein — Ursule de Geroldseck et ses filles — Extinction des comtes de Thierstein — Bâle — Ensisheim — Berne — Soleure.

X. Thiriat. — La vallée de la Moselotte..... 263-277

Hohneck — La Bresse — Cornimont — Saulxures — Saint-Amé, etc.

Sabourin de Nanton. — Les salons du prince cardinal de Rohan au château de Saverne, de 1781 à 1784..... 278-293

Personnages célèbres qui les fréquentaient.

Digitized by Google

Pages

GRANDIDIER. — Armoiries des anciennes familles d'Alsace éteintes..... 294-296

Bolwiller — Dagsbourg — Ettendorff — Ferrette — Fleckenstein — Geroldseck — Girsberg — Horbourg — Hunenbourg — Lichtenberg — Lutzelstein — Morimont — Rappolstein — Ochsenstein.

G. STOFFEL et ARTH. ENGEL. — Antiquités du plateau séparant les vallées de l'Ill et de la Largue. 297-317

Hirtzbach, Heimersdorf, Bisel, Largitzen, Carspach et les environs — Habitations lacustres, haches celtiques, monnaies romaines, villages détruits.

J.-E. MEYER. — Esquisse sur l'Alsace littéraire au moyen-âge, d'après trois thèses soutenues à l'Académie de Strasbourg, sous la présidence de Jérémie-Jacques Oberlin..... 318-356

L'Alsace littéraire sous Charlemagne : Saint Justin — Biulphe — Gandon — Arbogaste — Fulrade, abbé de Saint-Denys — Saint Pirmin — Moine anonyme de Murbach — Fragments de la vie de sainte Odile — Ermoldus Nigellus — Otfrid de Wissembourg — Erkenbald de Strasbourg — *Les poètes alsaciens du XIIe au XIVe siècle :* Frédéric, comte de Hiningen — Le sire de Gliers — Frédéric de Husen — Gœsli d'Ehenheim — Godefroi de Strasbourg — Godefroi d'Haguenau — Cuno de Rosheim — Wachsmuth de Mulhouse — Walther de Brisach — Poèmes anonymes des Phonasques.

E. MÜNTZ. — De quelques monuments d'art alsaciens conservés à Vienne..... 357-383

Specklin — Baur — Gassner — Franckenberger — Walder — Haguenauer — Maur. Fries — Gsell — Christ. d'Ottfrid — De N. Wurmser — *Kunstbüchlein* — Herrade — Martin Schœn — Camerlander, etc., etc.

J. RATHGEBER. — Béatus Rhénanus..... 384-397

Tenni Rhinauer — Craton Hoffmann — Wimpheling — Jacques Spiegel — Erasme — Lefebvre d'Etaples — Pellican — Jean de Lasco — Estienne — Froben — Zwingle — Œuvres de Tertullien — Procope — Quinte-Curce — Grégoire de Naziance — *Libri tres* — Capitulaires de Charlemagne — Bibliothèque de Schlestadt.

X. MOSSMANN. — Les religieuses de Klingenthal... 398-423

Hüsseren — Gauthier de Klingen — Unterlinden — Klingenthal — Rébellion de Klingenthal — Jacques de Stubach — Rod. de Rœteln — Porte des Anges de Guebwiller —

Digitized by Google

Pages

Expulsion — Oswald de Thierstein — Ville de Bâle — Réintégration — Porte-des Anges à Rentingen — Pierre Schott — Comtes de Linange — Charles VIII — Guillaume de Rochefort — Thomas Lampertheim.

DAGOBERT FISCHER. — Les institutions municipales et judiciaires du bailliage du Kochersperg..... 424-439

Magistratures locales — *Gericht* — Son recrutement — Sa compétence — La *Laube* — Guerre des paysans — Corvées — *Landrecht* — Sorcieres — Willgotheim — Noms des baillis.

FRÉD. KURTZ. — Bibliographie..... 440

Les artistes alsaciens, par M. Ch Gérard.

AUGUSTE JUNDT. — Guillaume de Honstein. — Scènes de la vie politique et ecclésiastique de Strasbourg..... 441-473

Une élection d'évêque — Une consécration — Une entrée solennelle de l'évêque dans Strasbourg — Défiances du magistrat — Dernière attitude de l'évêque Guillaume vis-à-vis de Strasbourg.

XAVIER KOHLER. — Le général Voirol..... 474-485

Son lieu de naissance — Son éducation — Sa carrière militaire — Lettre inédite.

E. GASSER. — L'abbaye de Masevaux..... 486-499

Son fondateur — Ses droits et priviléges — Son territoire — Ses avoués — Comtes de Ferrette — Ducs d'Autriche — MM de Rougemont, de Masevaux, de Bollwiller, de Fugger, de Rosen.

F. ROY. — Coup-d'œil sur le climat de l'Alsace.... 500-509

Sa position géographique — Ses points culminants — Son hydrologie — Ses vents dominants — Sa météorologie — Son climat.

AUGUSTE STŒBER. — Notes sur quelques mots celtiques ou celto-bretons et leurs termes correspondants alsaciens..... 510-521

Nombre de formes analogues ou synonymiques dont les racines sont communes aux deux idiomes. — Des ancêtres communs ont laissé des traces ineffaçables dans les deux pays.

Digitized by Google

Pages

J. Liblin. — Chronique du maréchal-ferrant Jean-Baptiste Hun, de Turckheim, 1273-1858 522-572

I. Histoire. Chronique — II. Population de Turckheim — III. Administration civile et religieuse — IV. Chronique des vendanges, 1601-1850.

J. Dietrich. — Les tablettes de cire du couvent des Dominicaines de Colmar..... 573-577

Tablettes analogues aux bibliothèques de Genève, Florence, et aux abbayes de Saint-Victor et de Saint-Germain-des-Prés à Paris — Description de celles de Colmar, et nomenclature des rues de l'ancienne ville libre.

Aug. Kroeber. — Travaux de réparation exécutés au château de Thanvillé en janvier 1507 578-579

René II, duc de Lorraine — Le maire de Villé — Les abbés de Moyenmoutier et de Honcourt.

Table des matières du volume de 1872..... 580-584

Mulhouse. — Imprimerie de Veuve Bader & Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2044 105 180 491

Digitized by Google